



HAL
open science

Pierre Lhande (1877-1957) et le corpus des Radio-sermons aux origines de la radiophonie

Eugénie-Myriam Bocek-Valy

► **To cite this version:**

Eugénie-Myriam Bocek-Valy. Pierre Lhande (1877-1957) et le corpus des Radio-sermons aux origines de la radiophonie. Religions. Université de Lorraine, 2015. Français. NNT : 2015LORR0141 . tel-01751986

HAL Id: tel-01751986

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01751986>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



École doctorale Fernand-Braudel UFR SHS Nancy - Metz

**PIERRE LHANDÉ (1877-1957) ET LE CORPUS DES *RADIO-SERMONS*
AUX ORIGINES DE LA RADIOPHONIE**

Thèse de doctorat en vue de l'obtention du titre de Docteur en théologie catholique

Présentée et soutenue par Eugénie-Myriam BOCEK-VALY

Sous la direction de Monsieur Pierre-Marie BEAUDE

Membres du jury :

Madame et Messieurs les professeurs :

Pierre-Marie BEAUDE – Université de Lorraine

Sylvie FREYERMUTH – Université du Luxembourg

Frédéric GUGELOT – Université de Reims

René HEYER – Faculté de Théologie Catholique de Strasbourg

Dominique SALIN – Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris

Jacques WALTER – Université de Lorraine

Samedi 21 novembre 2015

Année universitaire 2014-2015



Cf. Wide World.

LE R. P. LHANDE PRÊCHANT DEVANT LE MICRO

Photo : *Lectures pour tous*, n° de Pâques année 1932, Paris Hachette 1932, p. 14.

REMERCIEMENTS

Je remercie en premier lieu Pierre Lhande.

Ma gratitude s'adresse ensuite au Professeur Pierre-Marie Beaude qui a accepté de diriger ma thèse. Il a suivi ma recherche avec attention et disponibilité, alors qu'il était très pris par ses travaux d'écrivain.

Ma reconnaissance va à l'ensemble des enseignants de l'Université de Lorraine, à ses autorités, à l'École Doctorale Fernand Braudel, aux membres du centre de recherche « Écritures » et plus particulièrement à son Directeur, le Professeur Jean-Frédéric Chevalier, pour ses encouragements et à son successeur, le Professeur Pierre Halen. Je remercie le Professeur Fabien Faul, Directeur du C.A.E.P.R. de Metz.

Je remercie le Professeur Dominique Salin pour les entretiens sur l'approche de la spiritualité ignatienne accordés en début de thèse.

Ma gratitude va également à Robert Bonfils responsable des Archives Jésuites de la Province de France à Vanves ; à Aurélie Zbos, qui m'a accueillie au Service Archives écrites et Musée de Radio-France à Paris ; à Gérard Claudel, responsable de la Bibliothèque Diocésaine de Metz et aux membres de cette institution.

Je remercie Catherine Maillot pour son enseignement en informatique dans le cadre des journées doctorales à l'Université. Ses cours, personnalisés en fonction des acquis des participants, ont été une aide cruciale pour la rédaction de mes travaux de recherche.

Enfin, je remercie mon mari, ma famille, mes proches, qui m'ont supportée tout au long de cette recherche et plus spécialement mon fils Philippe qui m'a guidée dans le traitement des documents numériques. Mes remerciements vont également à mes amis Basques qui m'ont accompagnée dans cette étude sur Pierre Lhande.

Références bibliques et abrégations de *La Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1998 :

LA BIBLE DE JÉRUSALEM

Ordre alphabétique des livres

Ab Abdias 1607	Is Isaïe 1289	Ne Néhémie 639
Ac Actes des Apôtres 1871	Jb Job 807	Os Osée 1569
Ag Aggée 1639	Jc Épître de Jacques 2085	1 P 1 ^{re} épître de Pierre 2091
Am Amos 1593	Jdt Judith 681	2 P 2 ^e épître de Pierre 2099
Ap Apocalypse 2121	Jg Juges 345	Ph épître aux Philippiens 2017
Ba Baruch 1467	Jl Joël 1585	Phm épître à Philémon 2055
1 Ch 1 ^{re} des Chroniques 547	Jn Évangile de Jean 1817	Pr Proverbes 1045
2 Ch 2 ^e des Chroniques 582	1 Jn 1 ^{re} épître de Jean 2103	Ps Psaumes 869
1 Co 1 ^{re} ép. aux Corinthiens 1963	2 Jn 2 ^e épître de Jean 2111	Qo (Qohélet =) Ecclésiaste 1101
2 Co 2 ^e ép. aux Corinthiens 1987	3 Jn 3 ^e épître de Jean 2112	1 R 1 ^{re} des Rois 463
Col Épître aux Colossiens 2023	Jon Jonas 1609	2 R 2 ^e des Rois 501
Ct Cantique des Cantiques 1117	Jos Josué 311	Rm Épître aux Romains 1937
Dn Daniel 1541	Jr Jérémie 1373	Rt Ruth 381
Dt Deutéronome 253	Jude Épître de Jude 2113	1 S 1 ^{re} de Samuel 387
Ecclésiaste = Qohélet (Qo) 1101	Le Évangile de Luc 1759	2 S 2 ^e de Samuel 428
Ecclésiastique = Sirac (Si) 1171	Lm Lamentations 1453	Sg Sagesse de Salomon 1137
Ep Épître aux Éphésiens 2009	Lv Lévitique 161	Si (Sirac =) Ecclésiastique 1171
Esd Esdras 625	1 M 1 ^{re} des Maccabées 723	So Sophonie 1633
Est Esther 701	2 M 2 ^e des Maccabées 765	Tb Tobie 663
Ex Exode 105	Mc Évangile de Marc 1731	1 Th 1 ^{re} ép. aux Thessaloniens 2029
Ez Ézéchiel 1477	Mi Michée 1613	2 Th 2 ^e ép. aux Thessaloniens 2035
Ga Épître aux Galates 2001	Ml Malachie 1657	1 Tm 1 ^{re} épître à Timothée 2039
Gn Genèse 37	Mt Évangile de Matthieu 1677	2 Tm 2 ^e épître à Timothée 2045
Ha Habaquq 1627	Na Nahum 1623	Tt Épître à Tite 2049
He Hébreux 2059	Nb Nombres 201	Za Zacharie 1643

Références bibliques

REMARQUES GÉNÉRALES :

Dans les marges comme dans les notes, les titres des livres bibliques sont abrégés, comme il est indiqué dans la double table de cet encart. Les chiffres en gras désignent toujours les numéros de chapitres, les chiffres maigres les numéros de versets. Un chiffre gras seul renvoie à tout le chapitre du livre. Un chiffre maigre seul renvoie aux versets des livres qui n'ont qu'un seul chapitre : Abdias, Philémon, 2e de Jean, 3e de Jean, Jude.

L'absence d'abréviation, devant un chiffre de chapitre ou de verset, signifie qu'il s'agit d'un renvoi intérieur au livre qu'on est en train de lire : en Genèse 1, devant le titre "Premier récit de la création", la référence 2 4-25 renvoie à Genèse, chapitre 2, versets 4-25. Nb 35 33 renvoie au livre des Nombres, chapitre 35, verset 33. Ps 68 22, 24 renvoie au livre des Psaumes, Psaume 68, versets 22 et 24. 2 S 7 8-16 renvoie au deuxième livre de Samuel, chapitre 7, versets 8 à 16.

SIGLES PRÉCÉDANT UNE RÉFÉRENCE :

indique un passage parallèle ||

= indique un doublet dans le même livre

↗ indique que le texte est cité ou réutilisé dans le livre biblique plus récent, en particulier dans le Nouveau Testament.

SIGLES SUIVANT UNE RÉFÉRENCE :

+ indique qu'on trouvera à cette référence soit une note clef (voir, p. 1837, la table des notes les plus importantes), soit un groupement de références marginales utiles pour l'intelligence du texte.

s renvoie, en même temps qu'au texte indiqué, aux versets qui suivent.

p renvoie, en même temps qu'au texte indiqué, aux passages parallèles à celui-ci.

Abréviations diverses

AT	Ancien testament
NT	Nouveau Testament
Aq.	grec selon la recension d'Aquila
aram.	araméen
conj.	conjecture
corr.	correction
grec. luc.	grec selon la recension de Lucien
hébr.	hébreu
litt.	littéralement
LXX	version grecque des Septante
ms, mss	manuscrit, manuscrits
sam.	version samaritaine
Sym.	grec selon la recension de Symmaque
syr.	version syriaque
syr. hex.	syro-héxaplaire
Targ.	Targum
texte occ.	texte occidental
Theod.	grec selon la recension de Théodotion
T.M.	texte massorétique
vet. lat.	ancienne version latine
Vulg.	Vulgate
1 QIs ^a	l'un des manuscrits d'Isaïe découverts dans la grotte 1 de Qumrân
1 QpHab	commentaire d'Habaquq découvert à Qumrân
4 QpNahum	commentaire de Nahum découvert à Qumrân
var.	variante
add.	addition
om.	omission

(Ces trois termes précèdent l'indication des mots substitués, ajoutés ou omis par des leçons qui n'ont pas été adoptées dans la traduction)

Le **ketib** est le texte écrit, fixé par les consonnes.
Le **qere** est le texte lu, selon la vocalisation des Massorètes

Autres abréviations :

B.J.	<i>La Bible de Jérusalem.</i>
A.J.P.F.	Archives des Jésuites de la Province de France.
S.A.E.M.	Service Archives écrites et Musée de Radio-France.

AVANT-PROPOS

Après la soutenance de mon mémoire de master intitulé *Destin, Fortune et Providence dans le théâtre des collèges des jésuites : l'exemple de L'Histoire Tragique de la Pucelle de Dom-Rémy autrement d'Orléans par Fronton du Duc, représentée à Pont-à-Mousson en 1580*, j'ai souhaité poursuivre ma recherche dans la même voie. Le travail effectué sur le sujet m'avait passionnée. J'avais pu, notamment, souligner une des spécificités jésuites aux XVI^e-XVII^e siècles qui consistait à promouvoir le média théâtre dans les collèges dans une perspective éducative et à dessein d'édification de l'Église catholique. J'avais insisté sur la notion de renouvellement du concept comme moyen d'inculcation de culture générale auprès des jeunes gens et de transmission et de diffusion des valeurs chrétiennes. J'avais souligné la singularité des caractéristiques du théâtre jésuite dans le contexte de l'époque. Ma recherche était plus particulièrement centrée sur l'aspect pédagogique de l'enseignement jésuite dans les collèges.

J'avais tenté de démontrer l'impact produit par ce vecteur d'évangélisation, à une période de total bouleversement de la pensée lié, entre autres, aux découvertes scientifiques plurielles à l'échelle planétaire. Ces nouvelles notions avaient effectivement provoqué l'ébranlement des certitudes auquel se rajoutaient les schismes religieux au sein même de l'Église romaine. L'étude de la pièce de théâtre évoquée ci-dessus m'avait permis d'autre part de redécouvrir la littérature de la Renaissance en France. Ce fut une démarche fructueuse.

Par ailleurs, au fur et à mesure de la progression de mon travail, je m'étais intéressée à un certain nombre de caractéristiques de la spiritualité ignatienne inscrites dans les *Exercices spirituels*. Je m'étais penchée avec intérêt sur l'étude des thèmes fondamentaux fixés dans les *Constitutions* par Ignace de Loyola.

Lorsque j'ai envisagé de continuer ma recherche, deux questions essentielles se sont posées. La première était de savoir si je serais en mesure de continuer, par le biais de la littérature, une approche de la spiritualité ignatienne et si oui, à partir de

quelle base concrète je pourrai construire mon propos. Pour cela, j'ai envisagé l'étude d'une œuvre littéraire, comme cela avait été le cas avec l'analyse de la pièce de théâtre de Fronton du Duc.

La deuxième question était d'une autre nature : la recherche universitaire nécessairement fondée sur des éléments techniques, scientifiques était-elle le moyen le plus judicieux pour accéder plus avant aux principes de la spiritualité ignatienne ? Le résultat espéré pouvait se révéler décevant sur ce plan. L'enjeu méritait réflexion et prudence, mais je ne perdais pas de vue cette perspective.

Ces problématiques étant posées, la première démarche fut de chercher un corpus suffisamment conséquent et exploitable pour étayer une recherche sérieuse et envisager la rédaction d'une thèse. À cette fin et en premier lieu, j'ai consulté différentes pièces, dossiers et documents en me rendant à plusieurs reprises à la source, c'est-à-dire aux Archives à Loyola, sur le site du lieu de naissance de saint Ignace. J'ai récolté de nombreux renseignements et mon intérêt pour le sujet s'est renforcé. Cependant, je n'ai pas trouvé de textes suffisamment homogènes qui me permettraient d'élaborer un travail de thèse convenablement.

Je me suis mise en quête d'une œuvre théâtrale écrite en français et qui n'avait pas encore été traitée. Ne maîtrisant pas suffisamment le latin, je recherchais activement dans le registre de pièces de théâtre à dessein pédagogique, écrites à partir du XVIII^e siècle, destinées aux collèges des Jésuites. Je me suis rendue au Centre Sèvres à Paris et j'ai pu me documenter sur l'œuvre littéraire du Père du Cerceau, qui m'a paru convenir *a priori* pour effectuer un travail intéressant. C'est alors que par un étonnant concours de circonstances j'ai découvert un livre de Pierre Lhande en novembre 2009. Cette trouvaille a eu un effet déterminant sur le choix du sujet de ma thèse et par conséquent sur la mise en œuvre de l'élaboration de mon projet.

Cet épisode eut lieu alors que j'étais en vacances au Pays Basque, ma terre natale. Le retour en Lorraine était fixé au lendemain matin. Après d'ultimes

recherches infructueuses au sanctuaire d'Azpeitia¹, je me suis rendue à la médiathèque de Saint Jean-de-Luz dans l'espoir d'y découvrir des textes inédits sur la vie d'Ignace de Loyola ou des documents intéressants dans le domaine de la spiritualité ignatienne. La littérature qui concerne le saint basque y a en effet bonne place. Mais je n'ai pas trouvé d'ouvrages autres que ceux déjà consultés à ce sujet.

C'est en parcourant les titres des livres spécialisés sur le régionalisme, que mon regard fut attiré par *L'Émigration basque*², un manuscrit disposé par ordre alphabétique dans sa catégorie. Je l'ai feuilleté en un premier temps par curiosité, sans tenir compte ni de la chronologie des pages ni de la structure du livre. J'ai découvert le nom de l'auteur en première de couverture. Je ne le connaissais pas.

Le vocabulaire du texte m'est apparu soutenu. Je constatai, en l'examinant de plus près, que l'ouvrage était bien structuré, dans le fond et dans la forme. Le récit était émaillé de références sérieuses, signe de connaissances poussées en la matière et démontrait le sérieux d'une réflexion étayée sur des études fiables. De surcroît, l'écriture était vivante, la plume alerte. L'ensemble se lisait avec plaisir. Après avoir repris la lecture de quelques pages plus attentivement, j'ai remarqué la dédicace de l'auteur à saint François Xavier au début de l'ouvrage et enfin le S.J.³, accolé au nom de l'auteur. Ce livre fut une découverte signifiante pour la mise en œuvre de mon projet.

Une intuition m'a alors effleurée : j'ai imaginé la possible existence d'autres ouvrages rédigés par cet auteur, à la suite de ce livre, écrit en 1910 et qui ne portait aucune mention d'autres publications de manuscrits. J'ai espéré découvrir une littérature intéressante qui pourrait m'ouvrir un éventuel champ de recherche, en vue de ma thèse dans le domaine de la théologie et ou de la littérature.

De retour à mon domicile messin, je consultai internet et j'appris que cet écrivain, basque et jésuite, avait eu une grande notoriété à son époque et qu'il avait

1 Azpeitia est le nom du bourg où est érigé le château de la famille des Loyola, lieu de naissance d'Ignace. Il est situé au Pays Basque espagnol dans la province de Guipuzcoa.

2 Pierre LHANDÉ, *L'Émigration basque*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1910.

3 S.J. est le sigle des jésuites. Il signifie *Societatis Jesu.*

été, entre autres, le pionnier de la prédication à la radio en France, en 1927⁴. J'ai découvert qu'un certain nombre de recueils des transcriptions de ses sermons pouvait être disponible chez certains éditeurs, chez quelques bouquinistes ou consultable en bibliothèque et aux Archives des Jésuites, à Vanves. J'ai fait les démarches afin de me procurer plusieurs de ses ouvrages, soit en achat en ligne, soit en me rendant sur place, comme par exemple aux éditions Beauchesne, à Paris où j'ai acheté la seule biographie de Pierre Lhande publiée à ce jour, en français, par Jeanne Moret⁵. Il s'est révélé un outil très utile pour suivre les repères chronologiques du parcours de Pierre Lhande depuis sa naissance jusqu'à sa mort. La prudence a cependant été de mise quant aux indications sur certains noms de lieux ou de personnes, que Jeanne Moret a prélevés dans certains récits sur fond autobiographique écrits par Pierre Lhande et qu'il avait modifiés à dessein par discrétion à cette époque⁶.

4 C'est principalement grâce à Internet et aux moteurs de recherche tels que Google, Yahoo, entre autres, que j'ai obtenu un certain nombre de données concernant Pierre Lhande. Ces renseignements ont dû impérativement être vérifiés. Si certains étaient erronés ou incomplets, la plupart d'entre eux m'ont apporté une aide précieuse pour me diriger vers des sites spécialistes de la question, comme celui des Jésuites par exemple, ou pour me documenter plus précisément à partir de titres d'ouvrages ou de publications qui concernent l'auteur.

5 Jeanne MORET, *Le Père Lhande pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, Paris, Beauchesne, 1964. Cet ouvrage, au format relativement modeste, compte 199 pages. Il est construit sur la base de témoignages directs de personnes proches de l'auteur et de documents écrits, provenant de l'auteur ou d'institutions jésuites, références à l'appui. Il est possible qu'il existe d'autres biographies en langue espagnole ou basque à l'Académie de la langue Basque de Bilbao, mais cela n'a pas pu être confirmé. Pierre Lhande fait partie des douze premiers académiciens de cette institution.

6 Pierre LHANDE, *Mon petit prêtre. Récit d'une mère*, Paris, Beauchesne, 1923. Jeanne Moret fait référence à plusieurs reprises à cet ouvrage. Rédigé de 1912 à 1917, le narrateur écrit sa propre histoire et celle de sa famille à travers le récit qu'en ferait sa mère. Le fond est bien réel, sur le déroulement des événements, mais différents paramètres sont modifiés comme les noms propres de personnes ou de lieu. Notons par exemple, la référence à « l'Institution Saint-Joseph de Mauléon » où Pierre Lhande aurait été pensionnaire, par Jeanne MORET, dans *Le Père Lhande pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, *op. cit.*, p. 23. Or, il s'agit du collège Saint-François-d'Assise de Mauléon. L'Institution Saint-Joseph n'a jamais existé dans cette ville et a servi de nom d'emprunt. De toute évidence, Jeanne Moret a tenu à

J'ai eu, par ailleurs, la possibilité de consulter de nombreuses pièces de grand intérêt à la bibliothèque du Centre Sèvres à Paris, puis aux Archives des Jésuites à Vanves et à la bibliothèque diocésaine de Metz. J'ai récolté une quantité suffisamment importante d'ouvrages, de documents, d'informations multiples pour ébaucher la trame de mon étude. Je me suis également rendue à la Maison de la Radio à Paris où j'ai visualisé des articles intéressants à propos de l'événement historique de la première prédication en France par Pierre Lhande en 1927. J'ai ainsi constaté que ses dons étaient éclectiques sur le plan littéraire. Devant la richesse que présentait l'abondante production littéraire et foisonnante de cet écrivain, dans une pluralité de genres, j'ai réfléchi à plusieurs hypothèses de travail.

Ma motivation s'est encore accrue au cours de mon enquête au Pays Basque, entreprise peu après, pour récolter un maximum d'informations sur la personnalité de l'auteur. Mes pas m'ont conduite dans les siens. Je me suis rendue au Lycée-Collège Saint-François-d'Assise de Mauléon, en Soule, où Pierre Lhande a été scolarisé jusqu'à la jusqu'au baccalauréat. L'art de la rhétorique était encore enseigné dans cet établissement⁷. J'ai ainsi visité les lieux qu'il a fréquentés. Si l'aménagement des locaux a évolué au fil du temps, la disposition initiale des différents espaces de vie des collégiens de l'époque est bien préservée et permet de se représenter plus précisément les images que laissent deviner la description qu'en fait Jeanne Moret, dans sa biographie. La bibliothèque, située au dernier étage, contiguë aux chambres des Pères enseignants de l'ordre des capucins, contient des ouvrages très intéressants pour la construction de mon futur corpus. En effet, y figurent, la Bible, ainsi que des études bibliques, les œuvres complètes de Bossuet,

reprendre les indications citées dans *Mon petit prêtre. Récit d'une mère*. C'est ce qu'elle signale d'ailleurs, en quelques lignes, un peu perdues dans le texte, p.38 de son ouvrage où elle indique que Pierre Lhande lui-même a raturé les noms, prénoms, lieux réels, dactylographiés dans les brouillons de son récit « Mon petit prêtre ». Ces réserves étant faites, il convient de reconnaître la valeur de cette biographie, reconnue par Alphonse de Parvillez, jésuite, qui l'a préfacée.

7 Joël Larroque est professeur d'histoire et de géographie au collège et lycée Saint-François-d'Assise de Mauléon, en Soule. Il m'a accueillie au sein de cette institution le 14 avril 2010. Il est très intéressé par l'œuvre et la personne de Pierre Lhande. Plusieurs de ses livres ont été légués à cet établissement. Certains d'entre eux m'ont été prêtés afin que j'en prenne lecture.

dont ses sermons, Bourdaloue, Massillon, des œuvres de Victor Hugo et un certain nombre d'autres ouvrages. Ce jour même, j'ai eu un entretien avec l'abbé Jean-Louis Aguer⁸, à Tardets-Sorholus, ville de la province de Soule, proche de Sauguis où existe encore la vaste maison familiale de Pierre Lhande. Il a eu l'occasion de croiser son chemin. Et j'ai ainsi découvert grâce à ses indications, l'existence d'un disque 78 tours sur lequel sont enregistrés des textes de « radio-sermons », en français⁹. J'ai pu me procurer ce document sonore à Montevideo grâce aux références indiquées sur le site des Jésuites à Paris¹⁰. J'ai également interrogé l'historien et écrivain basque Jean-Louis Davant, qui a lui-même été scolarisé dans la même institution et qui a eu l'occasion de voir Pierre Lhande, venu rendre visite aux élèves du collège Saint-François-d'Assise et apporter son témoignage d'ancien pensionnaire de l'institution¹¹.

J'ai rassemblé ainsi des éléments fiables et fournis sur la personnalité et sur l'œuvre de l'auteur, en complément de ceux que j'avais récoltés dans sa biographie

8 L'abbé Jean-Louis Aguer, 85 ans, a eu l'occasion de côtoyer Pierre Lhande. L'impression qu'il en a conservée est vivace. Lui-même a été pensionnaire du même collège à Mauléon. D'après lui, *La Sainte Bible*, traduite par l'Abbé Crampon aurait certainement été la Bible de référence des textes de l'Écriture. Il préconise de vérifier auprès des jésuites de Pau. Il m'a confirmé par ailleurs les séjours de retraite, dans une maisonnette isolée, nommée *Tintua Borda*, à flanc de montagne, très escarpée, pour y écrire et pour y méditer. D'après lui, la description qu'en fait Jeanne Moret dans sa biographie, correspond aux souvenirs que lui-même en a gardés ou qui lui ont été rapportés de source sûre. J'ai eu la chance de pouvoir me rendre à cet endroit, difficile d'accès, en véhicule approprié, grâce à Xalbador Bouchet. Je remercie ici toutes les personnes du terroir basque qui ont permis d'ouvrir une réflexion plus riche sur Pierre Lhande et son œuvre.

9 Ce n'est pas très surprenant car la mère de Pierre Lhande, d'origine basque était née et avait vécu en Uruguay et lui-même y avait séjourné.

10 www.jesuites.com/actu/2007/lhande.htm (consulté le 20 avril 2010).

11 Signalons l'écriture d'une pièce de théâtre en basque par Jean-Louis Davant, en hommage au célèbre « Révérend ». Cette pièce de théâtre, caractéristique du Pays Basque, se nomme « pastorale ». Il s'agit d'une œuvre construite selon des critères précis d'expression parlée et chantée. Le titre original de la pastorale s'intitule *Apphatia Aita Pierre Lhande-ren Lanak*, Bilbo, Euskaltzaindia, 2007. Elle a été dactylographiée en français par son auteur en 2012. Elle doit être produite en 2015, à Sauguis, dans le village où vécut Pierre Lhande.

et dans les documents de témoignages divers, en premier lieu, dans ceux qu'il avait lui-même esquissés dans ses propres écrits.

Le premier recueil de *Radio-sermons* avait retenu mon attention. Intitulé *L'Évangile par-dessus les toits, série 1927*, ce livre avait conforté l'impression ressentie lorsque j'avais parcouru *L'Émigration basque*. En effet, bien que le registre et le contenu en soient éloignés, le texte m'était apparu également vivant, le discours accessible et cependant d'une grande érudition. J'ai constaté ainsi, au fur et à mesure de la lecture, que le talent d'écrivain mais aussi le charisme de Pierre Lhande se dessinaient plus précisément. Lorsque j'ai eu la possibilité de me procurer la totalité des ouvrages, ce qui constituait un corpus assez dense, j'ai décidé de cibler ma recherche sur cette œuvre qui m'a parue doublement originale, dans le fond et dans la forme. La première singularité concerne le témoignage, par l'auteur d'un événement inédit : la première prédication à la radio en France, le 2 janvier 1927. Ce document se compose d'une introduction par l'auteur, de la retranscription de chaque sermon, ainsi que sa réception par les auditeurs. La deuxième originalité concerne la forme : La particularité de l'œuvre complète consiste en ce qu'il existe une continuité narrative entre le premier ouvrage, le deuxième en 1928, puis le troisième, puis le suivant et jusqu'au huitième et dernier, en 1934, date de la fin de la prédication à la radio par Pierre Lhande. Le statut de Pierre Lhande, en réalisant ce corpus, devient celui « d'écrivain-témoin » dans l'histoire de la prédication et également dans l'histoire de la radio¹².

À ce stade de ma démarche et au fur et à mesure de mes avancées, après une période de vif enthousiasme, de nombreuses interrogations se sont posées : les racines souletines communes avec celles de Pierre Lhande ne risquaient-elles pas être un obstacle pour ma recherche ? Pourraient-elles devenir une entrave à une recherche rigoureuse ?

12 La place de la radio est cruciale dans les *Radio-sermons*. Pierre Lhande est un fervent défenseur de ce nouveau mode de communication. Il exprime cette conviction, tant de manière orale, au cours de sa prédication, que dans son écriture. Ce sujet sera traité de manière plus ciblée dans le chapitre III de cette thèse.

Ces questionnements m'ont paru légitimes, car au cours de mes recherches, j'ai découvert que la maison familiale de Pierre Lhande est proche de la mienne, où j'ai l'occasion de me rendre régulièrement. De fait, il m'est arrivé régulièrement d'éprouver un sentiment de complicité avec l'auteur. Plus précisément à la lecture de ses ouvrages où il est souvent question de descriptions très concrètes de lieux qui me sont familiers. C'est surtout le cas pour ce qui concerne les romans, les récits, dont la toile de fond a pour cadre effectivement le Pays Basque, mais cela est aussi le cas, parfois, dans les *Radio-sermons*.

Après une longue phase d'introspection, il m'a semblé qu'au contraire et à condition de faire preuve de vigilance rigoureuse, la prise en compte de ces paramètres pourrait apporter un regard singulier, susceptible d'être fructueux pour l'ensemble de l'étude.

D'autres préoccupations s'étaient jointes à celles évoquées ci-dessus : certains documents particulièrement personnels auxquels j'ai eu accès au début de mon enquête m'ont donné l'impression d'entrer par effraction dans la vie privée de Pierre Lhande. Comme par exemple lorsque j'ai pris connaissance de ses notes intimes, prises en 1900, alors qu'il était en retraite dans la communauté jésuite de Pau, pour vivre l'expérience des *Exercices Spirituels* d'Ignace de Loyola. Étape qui va être déterminante pour la suite du déroulement de sa vie. Écrit de sa main, le témoignage de son élection exprime l'intensité d'une conversion qui s'opère et où la lutte laisse place à la sérénité spirituelle¹³. Le même sentiment d'intrusion m'a effleurée à la lecture de la correspondance fraternelle échangée avec le Père Longhaye.

Cette fois encore, au fur et à mesure de l'avancée de mes travaux, mes scrupules se sont apaisés. Le fait que ces pièces soit accessibles au public¹⁴ a eu comme conséquence une approche positive dans l'évolution de ma démarche, tout en étant consciente qu'il y aura nécessairement interprétation dans les hypothèses de

13 La retranscription de son « Élection » figure dans la présentation de Pierre Lhande, au chapitre I.

14 La famille a en effet donné son accord pour la consultation de ces pièces. Un certain nombre, n'est pas accessible. Il s'agit de documents privés. (Source : A.J.P.F.).

lectures. Un des premiers écueils étant lié à la relecture de textes d'une littérature appartenant au siècle dernier.

Paradoxalement, c'est précisément l'examen attentif du contenu des textes qui a permis de prendre une certaine distance avec le ressenti émotionnel et mener à bien mon travail. Celui-ci a pu s'effectuer plus sereinement et, par conséquent, plus efficacement.

C'est ainsi que j'ai découvert, entre autres, à travers ces écrits, comment l'association de l'avancée technique de la communication et la fidélité à la tradition apostolique se sont rejointes efficacement pour réaliser une transmission du message pastoral chrétien renouvelé. La conjugaison d'éléments tels que le charisme et le talent oratoire de son auteur et l'entrée dans une nouvelle ère de communication ont favorisé l'évolution du discours. Pierre Lhande a innové et a bousculé à plusieurs reprises les codes de la prédication. Ainsi, par exemple, il a lancé le premier appel au secours en direct, par l'intermédiaire de la radio vers les auditeurs pour venir en aide aux plus démunis, à la suite de grands froids hivernaux, puis lors d'inondations de grande ampleur¹⁵.

Les témoignages relevés dans les *Radio-sermons* démontrent qu'ils s'inscrivent à la fois dans une démarche traditionnelle attachée à la transmission de l'héritage reçu du Christ et dans une dynamique interactive, résolument contemporaine du discours.

L'œuvre de Pierre Lhande m'est apparue par ailleurs comme un témoignage de l'époque d'entre-deux-guerres, donc daté historiquement. De ce point de vue également, ses œuvres représentent une valeur patrimoniale incontestable. Mon objectif dans ce domaine sera de démontrer l'intérêt que représentent les sources d'informations plurielles, en insistant sur le caractère inédit du choix médiatique de la radio, tel qu'il se traduit dans le corpus des *Radio-sermons*. L'accent sera mis également sur ce que le contenu de ces textes dévoile sur le charisme de l'auteur,

15 Pierre Lhande livre ces témoignages dans ses deux ouvrages : *L'Évangile par-dessus les toits. Les pauvres dans l'Évangile, Radio-sermons 1929*, Paris, Spes, 1933 et *L'Évangile par-dessus les toits. De Bethléem au Golgotha, Radio-sermons 1930*, Paris, Spes, 1933, Ces sujets seront traités aux chapitres II et III.

tant dans la réflexion personnelle sur des idées, que dans l'action sur le terrain. L'entrecroisement de ces éléments a été déterminant pour conduire ce projet.

Les *Radio-sermons* sont rédigés par Pierre Lhande en huit recueils, édités par ordre chronologique. Ils constituent un document remarquable par leur homogénéité sur le fond et la forme. Compte-tenu du volume important du corpus, il est inenvisageable de faire une analyse sérieuse de toutes ses caractéristiques sur l'ensemble des ouvrages. Aussi, ces problématiques seront mises en évidence à partir d'une sélection d'extraits signifiants pour effectuer cette recherche qui laissera place à un champ plus vaste d'étude que le seul aspect de la prédication à la radio, même si cette question en sera une des composantes essentielles.

INTRODUCTION

L'intitulé de cette thèse « Pierre Lhande (1877-1957) et le corpus des *Radio-sermons* aux origines de la radiophonie¹ », pourrait laisser supposer que la recherche se focalisera uniquement sur la thématique de la prédication à la radio par Pierre Lhande, pionnier en la matière, en France. Aussi, pour éviter toute confusion, il est nécessaire de préciser que l'appellation *Radio-sermons* désigne indifféremment un recueil ou encore le *corpus* des huit ouvrages de Pierre Lhande qui sont répertoriés ainsi, dans l'ordre de leur prédication :

- 1 *L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928 ;
- 2 *Le Bon Pasteur, L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1928*, Paris, Spes, 1928 ;
- 3 *Les Pauvres dans l'Évangile. L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1929*, Paris, Spes, 1933 ;
- 4 *De Bethléem au Golgotha. L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1930*, Paris, Spes, 1930 ;
- 5 *La France Missionnaire. L'Évangile par-dessus les mers. Radio-sermons, série 1931*, Paris, Spes, 1931 ;
- 6 *L'Évangile de la Douleur. L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1932*, Paris, Spes, 1932 ;
- 7 *Carillons de fêtes, L'Évangile par-dessus les toits*. Paris, Spes 1933 ;
- 8 *L'Évangile par-dessus les frontières*, Paris, Spes, 1934.

1 « *Radio-sermon* » n'est pas un néologisme inventé par Pierre Lhande. Lui-même en fait référence en citant un tableau signé Albert Guillaume qui date des années 1920, intitulé « Le Radio-sermon ». Cf. *L'Évangile de la douleur. L'Évangile par-dessus les toits*. Paris, Spes, 1932, p. 195. La photocopie de l'œuvre est en Annexes, p. 310.

Cette appellation de *Radio-sermons* figure dans le titre de chaque ouvrage, sauf dans les deux derniers². Les préfaces et les commentaires, les postfaces, les conclusions, les courriers des auditeurs, les articles divers, qui composent et structurent chacun d'eux, font partie intégrante de chaque ouvrage. Ils contribuent à en dévoiler les richesses et sont par conséquent également pris en compte dans cette étude pour permettre de mettre l'œuvre de Pierre Lhande en valeur dans son intégrité. Afin de ne pas alourdir le propos par une accumulation d'explications, les termes de *Radio-sermons* au pluriel seront proposés pour désigner le *corpus*, comme indiqué ci-dessus, alors que le « radio-sermon » désignera le sermon prononcé à la radio par son auteur. Sachant que la prédication est au cœur de chaque ouvrage, les « radio-sermons »³, feront l'objet d'une partie importante de la recherche dans cette thèse.

D'après plusieurs spécialistes de cette question, la rareté des études sur la prédication de la période d'entre-deux-guerres à partir de documents et de témoignages est manifeste. C'est ce que confirme Michel Lagrée : « La prédication, à l'époque contemporaine, souffre d'un certain déficit par rapport à des époques plus hautes : situation paradoxale, alors que dorment de nombreux textes de prêches et sermons dans les archives des presbytères [...] Il faudrait également apprécier l'impact de la prédication de la prédication radiophonique, à partir des années 1930 »⁴. Ces propos ont mobilisé davantage notre motivation à cibler notre

2 Nous ignorons s'il s'agit du choix de l'éditeur ou de l'auteur lui-même. Nous reprendrons cette question au chapitre II, sur la présentation des *Radio-sermons* où nous signalerons par ailleurs, l'existence de livrets qui reprennent pour la plupart les sermons de Pierre Lhande prononcés à la radio et qui donnent un complément d'informations grâce à leurs préfaces. Nous nous pencherons également sur l'annonce, en guise de leitmotiv à chaque première de couverture, de l'objet primordial de la prédication, l'Évangile.

3 Pierre Lhande désigne également ses sermons sous les termes, de « causeries », ou encore de « conversations » ainsi que nous le verrons au cours du chapitre consacré à cette question. Ce qui donne une indication sur la forme du discours, adaptée au nouveau média pour diffuser la parole évangélique, fidèle quant au fond. C'est la raison pour laquelle « sermon » est indiqué ici entre guillemets.

4 Michel LAGREE, *Religion et modernité, France XIX^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

recherche sur les recueils des *Radio-sermons*⁵ ; il nous a paru utile de contribuer au travail de redécouverte de l'auteur et de ses écrits pour pérenniser son œuvre.

Afin de mettre en évidence quelques-uns des aspects les plus saillants de son œuvre, il nous a semblé indispensable d'aller en repérer les prémices dans un certain nombre de ses textes avant d'aborder le corpus des *Radio-sermons*. En effet, les contours de sa prédication à la radio se sont dessinés bien souvent en amont de la finalisation sur les ondes de celle-ci. Ils se sont adaptés en fonction des besoins de la cause défendue qui se concrétise autour de ces axes prioritaires : la diffusion de l'Évangile, dans le dessein d'édification de l'Église catholique et de sa prise de position à défendre les droits des plus démunis dans la société d'entre-deux-guerres. L'apostolat de Pierre Lhande a pris corps de manière inédite, pour servir ces causes, dans le vaste champ médiatique, par le canal de l'écriture et par celui de la radiodiffusion.

Un de nos objectifs consistera à relever des éléments qui signent cette particularité d'homme d'écriture et d'humaniste chrétien, à la personnalité audacieuse et entreprenante pour porter « L'Évangile par-dessus les toits ». Le caractère innovant de cette opération, néanmoins sans rupture avec les fondements de la doctrine chrétienne constituera effectivement un des axes de la recherche. Un autre axe mettra en évidence l'implication personnelle de Pierre Lhande dans cette mission inédite, effectuée dans la suite logique de ses démarches précédentes, notamment lorsqu'il faisait partie de l'équipe de la rédaction d'*Études*⁶. Nous ébaucherons une analyse des caractéristiques de l'éloquence sacrée adaptée au nouveau média, sur la base de ses témoignages. Dans un de ses ouvrages, l'une de ses déclarations éclaire précisément cette question. Cet extrait met par ailleurs en évidence quelques composantes de sa personnalité. Il se définit « écrivain, prêtre, pasteur ». Il s'en explique :

Devant une expérience aussi nette, aussi péremptoire, qu'auriez-vous fait à ma place, mon cher lecteur ? Jeté au feu le malencontreux manuscrit, porteur de « discours »

5 Le sermon en direct depuis le studio de Radio-Paris le 2 janvier 1927 était une première en France.

6 *Études* est une revue mensuelle fondée en 1856 par les Pères de la Compagnie de Jésus. Le siège est situé 15 rue Monsieur, à Paris.

conçus selon une méthode que le verdict de la foule semblait condamner d'avance ? Oui, cela peut-être, eût été sagesse... Je ne l'ai pas fait, pourtant... Faiblesse d'un cœur de père devant ce nouveau « sacrifice d'Isaac » ? Oui, si l'on veut. Mais aussi, croyez-le bien, scrupule d'un écrivain, d'un prêtre, d'un pasteur qui sait bien que, malgré tout, certaines pages de cette œuvre, relues et méditées en silence, pourraient consoler quelques âmes, ranimer quelques courages, comme elles l'ont fait, jetées à la foule sous les nefs d'une église⁷.

Cet « aveu » est formulé à l'occasion d'une auto-évaluation après ses premiers « radio-sermons ». Il confie ses doutes quant à la forme de son discours, ainsi que ses faiblesses d'être humain quant au fond. Dans cette citation, Pierre Lhande s'adresse personnellement au lecteur pour lui révéler l'attachement qu'il porte pareillement à ces trois statuts : écrivain, prêtre, pasteur, qu'il assume par écrit, sans équivoque. Le lien évident s'exprime par la synergie de trois éléments : l'action de l'écrivain qui réactualise les textes, la transmission évangélique par le prêtre, et la mise en œuvre effective de la mission par le pasteur sur le terrain.

Dans cet extrait, le narrateur place en premier lieu sa position de « père » qui exprime peut-être une forme de filiation symbolique et affective qui se tisse entre l'écrivain et sa production littéraire. Il est possible que cette confiance révèle un trait de coquetterie teintée d'humour d'écrivain facétieux, mais l'expression « faiblesse d'un cœur de père » laisse imaginer également le vertige qu'occasionnerait pour lui la destruction de ses écrits. En effet la référence choisie à dessein du « sacrifice d'Isaac » auquel Abraham a été confronté dans le texte biblique est très forte⁸.

Nous remarquerons de quelle manière l'auteur entre ici en complicité avec le lecteur : « Certaines pages de cette œuvre, relues et méditées en silence, pourraient consoler quelques âmes, ranimer quelques courages ». Cette proximité dans le discours avec le destinataire permet d'exprimer le scrupule ou l'intuition qui l'enjoignent de pas détruire quelques phrases, qu'il juge malhabiles, mais qui

7 Pierre LHANDÉ, *Huit fresques de saints*, Paris, L'Art Catholique, 1927, p. VIII-IX.

8 Pierre Lhande reprend la scène biblique d'Abraham, père d'Isaac s'apprêtant à sacrifier son fils pour montrer son attachement, presque viscéral, à ses premiers textes des *Radio-sermons*. Sentiments qu'il souhaite visiblement faire partager avec le lecteur.

pourront éventuellement être utiles et peut-être s'avérer salvatrices pour l'un ou l'autre dans la peine. Dans un autre ouvrage, il ajoute une fonction de chroniqueur⁹, terme plus journalistique, qui convient à sa tâche de rédacteur dans le cadre de ses reportages¹⁰. Ses enquêtes réalisées sur le terrain serviront de base pour écrire ses articles qui eux-mêmes seront compilés en trois volumes :

- 1 *Le Christ dans la banlieue. Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris.*
- 2 *Le Christ dans la banlieue. Le Dieu qui bouge.*
- 3 *Le Christ dans la banlieue. La Croix sur les fortifs*¹¹.

La portée médiatique de cette initiative a eu un lien direct avec la mise en œuvre concrète des *Radio-sermons*, car ces reportages en banlieue ont été un des éléments déclencheurs de la prédication à la radio et ils en nourrissent le contenu. Nous verrons également de quelle manière la figure emblématique de Pierre Lhande a participé à réactiver et transformer l'œuvre des chapelles de secours et a été une des chevilles ouvrières de la mise en œuvre des « Chantiers du Cardinal »¹².

À l'aide d'exemples extraits des *Radio-sermons*, nous remarquerons que le talent et le charisme de Pierre Lhande présentent une plasticité qui ne l'enferme ni dans un registre ni dans un genre littéraires figés. Cette singularité aura toute latitude à se

9 Pierre Lhande se qualifie de « chroniqueur » dans la préface de son ouvrage *La Croix sur les fortifs, le Christ dans la banlieue*, vol. III, Paris, Plon, 1931, p. IX. Ce livre est le troisième de la trilogie *Le Christ dans la banlieue*, qui est la synthèse de ses articles rédigés dès 1925, pour la revue *Études*, alors qu'il enquêtait sur la détresse des habitants des banlieues de Paris.

10 Pierre Lhande faisait alors partie du comité de rédaction de la revue *Études*.

11 Ces trois ouvrages sont le fruit de l'enquête menée sur le terrain par Pierre Lhande, pour la revue *Études*. Voici leur intitulé par ordre chronologique de leur parution : 1° *Le Christ dans la banlieue. Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*, Paris, Plon, 1927 ; 2° *Le Christ dans la banlieue. Le Dieu qui bouge*, Paris, Plon, 1930 ; 3° *Le Christ dans la banlieue. La Croix sur les fortifs*, Paris Plon, 1931.

12 Jean Verdier a été nommé archevêque de Paris et cardinal en 1929. Alerté par les enquêtes menées sur le terrain par Pierre Lhande, il a créé une revue qui a repris le titre de son premier ouvrage, *Le Christ dans la banlieue* et fondé l'œuvre « Les Chantiers du Cardinal ».

déployer amplement, de manière adaptée et inédite, pour les besoins de la prédication à la radio. Car, à la lecture des *Radio-sermons*, l'effet produit nous a paru aller bien au-delà des impressions que présente habituellement la restitution d'une prédication par transcription écrite. Il nous a semblé qu'outre la capacité de l'auteur à placer son discours d'homme d'Église, de chrétien sur la base du message évangélique traditionnel, l'écrivain a su non seulement utiliser des procédés littéraires innovants, ajustés aux exigences techniques radiophoniques, mais encore, a réussi à y incorporer une part de lui-même, se confiant parfois à propos de ses qualités mais aussi de ses faiblesses¹³ humaines. Le challenge fut également de maintenir un équilibre entre le discours du message théologique qui est bien présent, au regard des références sur lesquelles Pierre Lhande s'appuie en étant accessible à tous¹⁴.

Le caractère inédit et spécifique du langage adapté à la radio, plus lapidaire et plus direct, a sans doute contribué au succès immédiat de cette opération, l'effet de surprise passé. C'est un discours nouveau ; la narration s'adapte au canal de diffusion du message. Le talent de l'orateur, son charisme et son audace à affronter cet inconnu ont couronné de succès le projet pilote, comme en témoignent les nombreux courriers des auditeurs. Ceux-ci ne sont pas décontenancés par cette innovation du langage dans la prédication, les angles d'approche ne lui sont pas hermétiques et engendrent au contraire un effet de résonance. Ainsi, pour appuyer son propos, Pierre Lhande donne volontiers des exemples de témoignages de situations réelles, signifiantes pour tous, soit vécues par lui-même, soit rapportées par des proches et qui rappellent quelque chose de latent dans la mémoire collective des auditeurs, des lecteurs. L'évocation d'événements douloureux communs et récents comme ceux de la Grande Guerre dont le souvenir, encore présent dans les esprits et dans les chairs, favorise l'attention, une convergence de pensée, voire un

13 Il évoque cette faiblesse dans son premier recueil *L'Évangile-par-dessus les toits*, p. 128 où il avoue sa propre peur, au front, durant la Grande Guerre.

14 Selon la circonstance, Pierre Lhande cite la plupart du temps une phrase tirée de personnages bibliques, d'ouvrages d'auteurs prestigieux aussi variés que des Pères de l'Église, d'auteurs chrétiens contemporains, de poètes, de philosophes de l'Antiquité gréco-latine, sans en donner la source systématiquement.

recueillement¹⁵. Il est à souligner que le prédicateur, dans ce cas précis, emploie les champs lexicaux très signifiants de la souffrance, de la douleur, subies par tous durant cette période. À la lecture de ces pages, hors contexte, nous pourrions imaginer que ces remémorations aient pu raviver les blessures physiques, psychiques des auditeurs et des lecteurs des *Radio-sermons* et que Pierre Lhande ait pu utiliser la circonstance afin d'en tirer profit en jouant avec l'aspect émotionnel du souvenir et construire une stratégie qui favoriserait l'adhésion du public. Pour aussi douloureuse à supporter que pourrait être l'évocation de la période de la dernière Guerre, il faut se souvenir que Pierre Lhande a légitimité à évoquer ce passé avec ses contemporains. Car lui-même été confronté à cette réalité. Il a été appelé à servir sa patrie et il a perdu plusieurs de ses proches, morts au combat¹⁶. Aussi, bien que douloureux à entendre et à lire, les termes choisis et prononcés en toute fraternité sont susceptibles d'élaborer un processus de distanciation avec des faits réels d'une grande cruauté et de favoriser une libération supportable d'une partie des douleurs¹⁷. De surcroît, il faut considérer que le facteur temps joue un rôle important. Une dizaine d'années s'est écoulée en effet depuis la période éprouvante de la guerre et la démarche de réflexion commune a vocation à devenir constructive à partir de ces souvenirs enfouis dans les mémoires.

15 Durant cette période, Pierre Lhande a été mobilisé, comme beaucoup d'autres jésuites. Il évoque la tragédie de la Grande Guerre à de nombreuses reprises comme par exemple dans *L'Évangile par-dessus les toits*, p. 128. Marie-Claude Flageat a écrit un ouvrage consacré à cette problématique. Son livre s'intitule *Les Jésuites français dans la Grande Guerre, Témoins, victimes, héros, apôtres*, Paris, Cerf, 2008.

16 Pierre Lhande a perdu son frère Jean Lhande du 115^e Chasseurs Alpains à Saint-Pierre-Waast, tué le 5 octobre 1916. Il lui dédie son livre-hommage en mémoire de trois de ses amis tombés au front : *Trois prêtres soldats, Lieutenant Abbé Charo, Lieutenant de Daran, s.j., Joseph Cascua, s.j.*, Paris, Beauchesne, 1918.

17 Nous savons que la littérature, mais également d'autres formes d'expression telles que la peinture, la sculpture, la peinture, par exemple peuvent opérer cette mise à distance avec un événement douloureux, obsédant, qui ne peut pas encore se traduire par la parole.

Pierre Lhande n'effectue pas une composition de texte artificielle. Il orchestre « une mise en scène »¹⁸ à partir de situations qu'il a lui-même vécues, ou qui lui ont été rapportées par des tiers. Ces séquences se réalisent par l'intermédiaire de mots signifiants et en adéquation avec les circonstances de l'actualité et de la liturgie du jour.

Le talent oratoire du prédicateur des « radio-sermons » est un atout pour mettre en parallèle, sans heurter l'auditoire, les textes de l'Évangile ciblés sur la souffrance du Christ¹⁹ avec l'évocation du vécu douloureux et récent d'une grande partie des auditeurs qui ont subi de près ou de loin les conséquences de la Grande Guerre. Cependant, si manier l'art de l'éloquence facilite l'exercice, le talent seul ne suffit pas²⁰. L'authenticité perçue dans le propos est un des éléments essentiels qui retient l'attention du croyant mais également du non-croyant, car la douleur évoquée ainsi que la consolation sont des notions universelles. L'exemple du Christ supplicié et ressuscité, touche au plus profond des âmes ébranlées par l'horreur de la guerre. L'auditoire et le lecteur chrétiens peuvent faire plus aisément le rapprochement entre la mort du Fils de Dieu ressuscité et la mort de tous les enfants sacrifiés pour la France sur les champs de bataille. Mais tous ceux qui ont perdu un être cher peuvent être touchés par le sentiment de fraternité à l'unisson, pendant quelques instants, à l'écoute de paroles apaisantes. Dans ce contexte de deuil à échelle internationale, où les cicatrices sont encore vives, la possibilité de mettre les douleurs en mots permet dans le même temps de les déposer, ce qui est une étape nécessaire pour envisager le rétablissement des êtres et des infrastructures. Il est important de rappeler à nouveau que dans ce contexte précis de deuil, puis de reconstruction consécutifs à la Grande Guerre, Pierre Lhande s'adresse à tous, quelles que soient les croyances, ainsi qu'il l'avait annoncé, dès le premier sermon prononcé le 2 janvier 1927 sur l'antenne de Radio-Paris :

18 La « mise en scène » adéquate réalisée par le seul langage, compense l'absence de communication habituelle qui est théâtralisée par la gestuelle de l'orateur visible.

19 C'est le cas par exemple et parmi d'autres, traités ultérieurement, de l'allusion à la guerre, p. 128 dans le *Radio-sermon* « Simon de Cyrène » extrait de *L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928, p. 125-134.

20 Cette question, liée à la rhétorique, sera abordée au chapitre II.

Mes frères,

Pourquoi hésiterai-je à vous nommer par ce titre traditionnel dans notre prédication catholique, ô vous, auditeurs innombrables et inconnus, que ma parole va atteindre, aujourd'hui, dans ces espaces mystérieux qui s'étendent à l'infini autour de moi ?

Mes « frères », ne l'êtes-vous pas, dans toute la force théologique du mot, vous d'abord, les membres de notre famille spirituelle, dont le Chef divin est le Christ, rameaux attachés au même cep et nourris de la même sève, vous qui m'écoutez à cette heure, moins par votre oreille de chair que par votre âme, en laquelle palpite la vie même de Dieu : la grâce sanctifiante.

Mes « frères », vous l'êtes aussi dans un sens plus large, mais exact encore, vous adeptes de toutes les écoles, incroyants même, en qui ma foi découvre les fils infortunés du même Père qui est aux cieux et les enfants de l'immense humanité pour laquelle toute entière, le Christ a voulu souffrir, expier, mourir.

Dans *Le Bon Pasteur*, Pierre Lhande évoque le parallèle entre les conditions précaires des plus pauvres et les souffrances physiques et morales occasionnées par la guerre. Il construit le dernier sermon du livre par le développement du parcours du Christ. Roi, né dans les conditions les plus sombres, dans une famille modeste, puis abaissé jusqu'à l'infamie de la crucifixion. Car l'auditeur peut faire le rapprochement entre l'image du parcours terrestre de Jésus incarné et celle encore présente en mémoire, d'un certain nombre d'êtres humains victimes d'indifférence et surtout de barbarie en raison de la guerre :

[...] Mes frères, je sais aussi un roi – et c'est le plus grand de tous ! – dont les mains sont toujours ouvertes, depuis le geste de la crèche, jusqu'à celui du crucifix. Allez à lui ! En cette heure où le monde, à peine remis de l'une de ses plus atroces convulsions qui aient jamais secoué et torturé l'humanité, aspire, de toute la puissance de son désir, à une ère de « tranquillité dans l'ordre »²¹.

Pierre Lhande clôt le sermon par une exhortation à une prière qui prend tout son sens et qui ne peut que résonner au plus profond de l'esprit humain tant la foi en Jésus-Christ ressuscité est proclamée dans cet appel à la paix par l'intercession du Christ « Bon Pasteur et Prince de la Paix ».

21 Pierre Lhande cite saint Thomas d'Aquin sans préciser les références. Nous pensons qu'il s'agit d'un extrait du *Traité de la Charité* qui aborde la question de l'ordre. (saint Thomas d'Aquin a développé la pensée de saint Augustin sur « La tranquillité de l'ordre »).

En cette heure où notre peuple affirme sa volonté de travailler dans l'union des esprits, dans l'entr'aide²² de toutes les forces matérielles et morales, à la prospérité de notre nation et à la paix du monde, rangeons-nous sous le grand geste pacificateur du Crucifié et disons-lui, d'un même élan : Ô Christ Jésus, ô Prince aux mains toujours ouvertes ! Prince gracieux de la crèche, prince triomphant de la croix ! Régné sur nos âmes ! Régné sur nos foyers ! Régné sur notre patrie ! Régné sur le monde ! Vous êtes le Bon Pasteur et le Prince de la Paix.

Pierre Lhande énonce lui-même le but ultime de son apostolat en toute fin de la préface de son premier recueil des *Radio-sermons*.

Que tout cet inconnu de l'avenir ne nous trouble pas. Dieu a mis entre nos mains en une heure opportune un merveilleux instrument d'apostolat. Il saura nous inspirer la manière de s'adapter à tous les besoins de notre siècle et lui faire rendre chaque jour davantage pour étendre jusqu'aux confins du monde, *La plus grande Gloire de Dieu*²³.

Dans sa prédication à la radio, il réitère le même engagement dans les causes à défendre. Il continue sa mission avec la même conviction quand la situation l'exige. Il se place toujours comme écrivain, prêtre, pasteur, mais également comme chroniqueur, selon ses propres termes, ainsi qu'il l'a déjà signalé et également comme reporter : sa trilogie constitue en effet un document à partir de reportages en banlieue parisienne²⁴.

Aborder les *Radio-sermons* sous l'angle de la rhétorique est fondé. Pierre Lhande ne se contente pas d'en user afin d'émouvoir l'auditoire ou le lecteur, pour parvenir à des fins purement esthétiques et trompeuses sur le fond. Le registre dramatique parfois utilisé, avec ses caractéristiques traditionnelles se révèle un moyen efficace pour attirer l'attention sur les dures réalités des populations déshéritées. C'est ainsi, par exemple qu'il en appelle à la solidarité de tous les auditeurs pour venir en aide concrètement aux personnes les plus

22 Entr'aide est orthographié ainsi dans le texte. Devenu désuet après les années 1930, il s'écrit depuis en un seul mot. Cet exemple d'orthographe vieillie actuellement, témoigne des règles et caractéristiques en vigueur à l'époque.

23 Pierre Lhande a écrit cette devise des membres de la Compagnie de Jésus en lettres capitales dans la préface de *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928, p. 31.

24 Cette trilogie, construite à partir d'enquêtes dans la banlieue parisienne se compose de trois ouvrages intitulés : 1°. *Le Christ dans la banlieue*, Paris, Plon, 1927, 2° *Le Christ dans la banlieue. Le Dieu qui bouge*, Paris, Plon, 1930, 3° *Le Christ dans la banlieue. La Croix sur les fortifs*, Paris, Plon, 1931.

démunies ou en souffrance physique, psychologique, spirituelle²⁵. Cette démarche est une caractéristique des préceptes prônés dans l'Évangile. Elle démontre aussi les qualités d'humaniste de Pierre Lhande qui déploie non seulement son action par ses écrits, ses appels à la radio mais également par son engagement sur le terrain. Il est à noter que, s'il est le porte-voix des plus pauvres, il leur donne aussi la parole, par le biais de leurs courriers. Ils sont de précieux témoignages inclus dans les *Radio-sermons*.

Nous observerons que si son discours est parfois grave, il n'est pas enfermé dans un registre pathétique propre à convaincre le public pour adhérer à telle ou telle idéologie. Ses propos témoignent de la réalité de la vie, de la foi qui l'anime, du désir de transmettre des instants d'espérance et d'enthousiasme, comme c'est le cas dans *L'Évangile par-dessus les toits*, intitulé *Carillons de fêtes*. Le titre choisi annonce la tonalité joyeuse de l'ouvrage. La tendresse n'en n'est pas absente, surtout quand le Père Lhande s'adresse directement aux enfants pour célébrer la première communion, ou aux mamans, à l'occasion du jour du Rosaire des mamans. Le propos est souvent teinté d'humour quand l'occasion s'y prête. Il lui arrive de plaisanter sur ses propres travers. Cette simplicité du discours donne le ton : l'orateur Pierre Lhande s'adresse à tous les auditeurs²⁶.

L'absence de représentation visuelle de l'orateur – ce qui n'est pas le cas dans l'exercice de prédication classique – oblige à faire preuve d'inventivité pour maintenir l'intérêt en éveil. Car si la nouvelle technique de communication radiophonique permet la diffusion large du message sonore, elle se heurte à l'absence de l'élément visuel. Aussi pour compenser ce manque, le discours doit nécessairement adjoindre une autre dimension sensorielle. Le recours aux images mentales qui évoquent la réalité constitue un support où Pierre Lhande fait régulièrement appel. Il puise habituellement son inspiration dans les événements d'actualité parfois tragiques, mais aussi heureux, ou dans des souvenirs qui lui sont

25 L'abbé Pierre, utilisera le même canal médiatique de la radiodiffusion, vingt-six ans après Pierre Lhande, pour appeler les auditeurs au secours des sans-abris, depuis les studios de Radio-Luxembourg le 1er février 1954.

26 Cette interaction est constatée dans les courriers des auditeurs qui témoignent pour la plupart de leur adhésion au discours de Pierre Lhande.

chers, avec le Pays Basque en toile de fond. Certaines anecdotes ou récits, sont traités à la manière des *exempla*²⁷. Nous en avons un large aperçu dans les *Radio-sermons*. Ainsi que nous l'avons précédemment signalé, ces recueils permettent au lecteur de relire ce qu'il a éventuellement entendu et d'approfondir sa réflexion.

Cet intérêt pour le discours de son auteur, attesté à l'époque par les abondants courriers des lecteurs et des auditeurs se continue jusqu'à nos jours à la lecture des recueils. L'écriture conserve sa fraîcheur, malgré les années écoulées. Le récit garde une capacité à susciter l'interaction du lecteur. Ses textes sont marqués d'une note personnelle et donnent de la densité aux discours qui « sonnent vrai ». Observée à l'écrit, cette caractéristique est confirmée à l'oreille grâce à l'écoute attentive des *Radio-sermons* enregistrés en 1934 sur le disque 78 tours. Et ce, malgré l'inévitable imperfection du son.

Le prédicateur Pierre Lhande est prêtre. C'est un orateur sacré par définition. Les textes bibliques et plus précisément l'Évangile constituent le fonds des *Radio-sermons* qui participent à l'édification de l'Église catholique. Ces références sont plus ou moins inscrites dans la mémoire collective. Ainsi, la prédication, en rappelant des souvenirs à certains auditeurs ou en suscitant la curiosité chez d'autres, tisse un lien réel autour du poste de radio. Il en est de même pour les hagiographies ou les récits de héros : connus d'un grand nombre, ils constituent des repères, ce qui favorise l'attention et l'écoute ; le public suit l'histoire plus aisément et peut juger du talent de l'orateur.

Cette manière de procéder par l'auteur permet de favoriser l'émergence des souvenirs communs autant à l'écoute qu'à la lecture. Elle suggère des images puisées dans les propres références de chacun mais aussi dans des références communes, en tissant ainsi du lien entre l'orateur, l'auditeur et entre les auditeurs en

27 Voir cette problématique dans le chapitre II, consacré à la place de la rhétorique dans les *Radio-sermons*. Nous appuyons notre argument à partir de l'ouvrage *L'exemplum narratif dans le discours argumentatif (XVI^e-XX^e siècles)*, Actes du Colloque international et interdisciplinaire organisé par le Laboratoire Littérature et Histoire des pays de langues européennes à Besançon, les 10, 11, 12 mai 2001, textes réunis et présentés par Manuel Borrego-Pérez, Besançon, Imprimerie commune de l'Université de Franche-Comté, 2002.

élargissant ainsi le partage des codes de la société. Le schéma est comparable au type de relation qui peut se nouer entre l'écrivain et le lecteur.

Dans cette situation particulière de communication médiatique, une inconnue demeure quant à la réception pérenne du discours. Il est crucial pour Pierre Lhande, d'innover à chacune de ses interventions. Il doit faire preuve de suffisamment d'audace pour ménager un minimum de suspens afin de maintenir l'attention du public tout en respectant le sens du contenu du sermon radiodiffusé.

C'est un challenge pour Pierre Lhande. Car s'il maîtrise l'exercice d'écriture et la pratique de l'art oratoire, il s'agit ici de tenter l'expérience d'une première prédication à la radio. Le défi de l'orateur consiste donc à réussir à transmettre l'essentiel du message chrétien dans le respect de la tradition et à inventer un langage différent, innovant, pour rendre le discours accessible à tous les auditeurs. L'enjeu est primordial et le risque élevé. Car ainsi que l'intitulé des *Radio-sermons* le précise, la mission de Pierre Lhande est de porter « l'Évangile par-dessus les toits » pour le transmettre à chaque auditeur. L'Église sort de son enceinte pour venir à la rencontre de l'autre et les codes du cadre classique propres à l'éloquence sacrée s'effacent en partie. Car si la compétence du porte-voix n'est pas remise en cause, le canal de la communication change radicalement la donne habituelle : le cadre classique est absent, le public rassemblé et visible ne se déplace plus. C'est l'orateur sans visage, qui s'invite dans une multiplicité de lieux qu'il ne peut qu'imaginer²⁸. Seule une évaluation de l'opération, rendue possible par la réception des auditeurs, grâce aux courriers, permettra de certifier s'il y a eu adhésion ou non, à son message.

D'un point de vue technique, la diffusion du discours demande une certaine connaissance des pratiques radiophoniques. Pierre Lhande, pionnier en la matière, ne peut prétendre à s'inspirer d'un modèle de référence, tout au moins en France. Pour être crédible, il doit nécessairement faire preuve de créativité pour capter

28 Pierre Lhande donne de nombreux témoignages sur la question. Par exemple dans *L'Évangile de la douleur*, p. 19. À l'interviewer qui l'interroge sur le public qu'il ne voit pas, il répond : « Ah ! Mais c'est que je les vois ! Je les vois très bien, même sans télévision ! Je les vois même très bien [...] ».

immédiatement l'attention de l'auditoire invisible. L'objectif est également de provoquer l'intérêt sur le long terme et il faut susciter le désir de l'attente du prochain rendez-vous radiophonique. Pierre Lhande a été enseignant. Pédagogue chevronné, il choisit régulièrement de décrire un événement remarquable sur le plan artistique, culturel, religieux dès l'introduction de ses sermons.

Cette démarche pédagogique existe déjà dans la prédication classique. Cependant, dans ce cas précis, elle s'applique dans des conditions peu habituelles. Pierre Lhande choisit un angle d'approche à partir d'une thématique résolument contemporaine dans les « radio-sermons ». Ainsi, par exemple, il n'hésite pas à « mettre en situation » des événements d'actualité connus du plus grand nombre pour les intégrer dans le sujet de la prédication du jour. Parmi eux, citons l'exposition médiatique de la maquette d'une sculpture monumentale d'un artiste contemporain qui va servir de base pour amorcer le sermon de Simon de Cyrène portant la croix du Christ. Ou encore un fait mémorable, comme l'Exposition coloniale internationale de 1931, pour étayer sa prédication du 3 mai 1931, intitulée *Les Martyrs de la Croix*. La particularité de cette « mise en scène » d'éléments culturels contemporains permet de faciliter l'approche concrète d'un fait récent avec celui du texte de base de la prédication qui, lui, est enraciné dans la tradition.

Dans l'exemple suivant, nous noterons que même lors d'événements non programmés, la démarche de Pierre Lhande est innovante par sa propension à inviter l'auditeur et le lecteur à partager son enthousiasme et attiser la curiosité, grâce à ses descriptions et ses commentaires. Cette « méthode » donne aux auditeurs la liberté d'imaginer certaines expériences remarquables qu'il a vécues, quasiment de visu. Ainsi, dans un de ses « radio-sermons », prononcé à l'antenne, il relate avec enthousiasme son baptême de l'air en avion et décrit de manière précise comment s'est déroulé le survol de la banlieue parisienne et de la capitale. Cette première lui permet de faire part de ses observations, « vues du ciel »²⁹. Sous la forme d'un reportage, dans des conditions du direct, il donne des informations sur les réalisations de travaux d'urbanisation ce qui lui donne l'occasion, dans le même temps, de rappeler les débuts l'opération qu'il avait menée quand il avait alerté

29 Pierre LHANDÉ, *Carillons de fêtes, L'Évangile par-dessus les toits*, op. cit., p. 200.

l'opinion publique de la misère des « mal-lotis »³⁰. Il s'était alors fait le porte-parole des plus démunis par le biais de ses chroniques publiées dans *Études*, puis édités dans sa trilogie *Le Christ dans la banlieue*³¹. Et enfin, en guise de conclusion, il dresse un bilan global de l'œuvre collégiale accomplie, avec des remises en question sur les difficultés du projet et les freins qui l'ont empêché d'aboutir complètement. La conclusion, se transforme de fait par la prise en compte de l'étape de l'évaluation, ce qui distingue la démarche éducative de l'acte de la prédication habituelle.

Son récit, semblable à un reportage, voire à un documentaire, sur la cité vue d'en haut, est d'un intérêt pédagogique indéniable³². Par le choix des détails de la description qu'il donne de ce qu'il observe, Pierre Lhande fait découvrir la réalité de l'état des lieux aux auditeurs. Dans le même temps, il donne la démonstration que l'avancée de la technologie en matière aéronautique entrouvre de nouvelles possibilités de découvertes dans le domaine de la photographie aérienne par exemple et par là-même, des perspectives intéressantes dans de vastes domaines où celui de l'art dans toutes ses expressions est bien présent. Ainsi, quand il décrit ce qu'il voit d'avion, il utilise le lexique de la peinture et plus particulièrement celles du cubisme nées dans les années 1900.

Il serait réducteur de n'évoquer que la « manière de faire » en matière de communication, c'est-à-dire de n'utiliser que la technique. Une « manière d'être » reconnue par ses contemporains sera mise en évidence au fur et à mesure de notre recherche. D'autres aspects importants, en lien avec notre problématique, émergent au cœur des *Radio-sermons*, par exemple la question du témoignage historique des débuts de la radio en France. Des éléments précieux de ce point de vue, sont consignés dans les recueils. Certains événements y sont ainsi soigneusement répertoriés. La datation des sources permet de compléter ou de vérifier des imprécisions, à commencer par la date du 2 janvier 1927 qui marque la première prédication à la radio de Pierre Lhande, ce qui le place pionnier en la matière. Outre

30 Selon la propre expression de Pierre Lhande, dans *Carillons de fête. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris, Spes, 1933, p. 192.

31 *Ibid.*

32 *Ibid.*, p. 191-208.

l'aspect historique de l'intervention, le contenu du discours, sa forme littéraire, sur la base du texte religieux, donc spécifique et néanmoins accessible à tous présentent un intérêt digne de recherches plurielles. Le corpus des *Radio-sermons* élaboré par Pierre Lhande est une source d'informations très utile et plusieurs pistes de travail de recherche sont offertes grâce à ce témoignage historique rare à plus d'un titre d'une époque précise.

Le caractère innovant de la pratique d'une nouvelle prédication adaptée pour la diffusion à la radio est une révolution dans ce domaine en France. Pierre Lhande le rappelle lui-même dans la préface de son premier recueil de *Radio-sermons* :

Il fallait trouver un genre nouveau de prédication, spécialement adapté par le ton, le style, la durée, aux conditions très particulières de la radiophonie et à un public indéfiniment varié, comprenant toutes les bigarrures de la pensée, de la culture, du rang : public assez mobile, plutôt épris d'art que d'idées, de musique et de littérature plus que de questions religieuses³³.

Nous insisterons par conséquent, à maintes reprises, sur le caractère inédit de la diffusion d'expression religieuse sur les ondes et sur l'enjeu de l'entreprise audacieuse, journalistique, pour un non professionnel de la prise de parole à la radio. C'est entre autres, cet aspect novateur du discours qui a été déterminant dans le choix de l'étude de l'œuvre de cet auteur. La hardiesse de ce projet a valu au pionnier de la prédication en direct à la radio en France une grande notoriété, les prises de risques étaient réelles. Cet outil médiatique n'en n'était qu'à ses balbutiements et la prise de risque était réelle. Cette première a été couronnée de succès et cette aventure a pu continuer jusqu'en 1934, date à laquelle Pierre Lhande a été contraint d'interrompre ses prédications radiodiffusées à la suite d'une aphasie brutale.

Si la réussite a été à la hauteur des espérances des différentes instances concernées par le projet, nous verrons comment Pierre Lhande a dû affronter avec force et conviction les mouvements hostiles à toute forme d'expression religieuse à la radio au nom du principe de laïcité. Les préfaces de la plupart des *Radio-sermons* témoignent de ces conflits et nous consacreront une réflexion sur le sujet. Grâce aux éléments puisés dans ses ouvrages, nous percevons le lien qui réunit la tradition et

33 Pierre LHANDÉ, *L'Évangile par-dessus les toits*, op. cit., p. 14.

l'innovation, qui apparaît de manière évidente. Ce balancement entre deux notions qui pourrait paraître *a priori* paradoxales a retenu toute notre attention, car les deux aspects ne sont pas antinomique : si Pierre Lhande est enthousiaste vis-à-vis des avancées de la science en général et de l'innovation en matière de communication, ce qu'il expérimente concrètement dans les *Radio-sermons* aucune rupture sur le fond traditionnel du discours ancestral en matière de prédication n'est observée. Nous avons découvert à ce propos, qu'il y avait similitude sur ce point avec l'enracinement patrimonial basque très ancré dans le respect de l'héritage de la sagesse des anciens, cependant ouvert à toute forme de progrès générateur d'avancée pour le bien commun. Nous nous sommes attachés à rechercher des éléments signifiants qui le démontrent dans un chapitre consacré à cette problématique³⁴. Dans le corpus des *Radio-sermons*, en effet, la référence à la terre basque se dessine souvent, soit explicitement soit en filigrane par des allusions à sa patrie. Cette singularité contribue à assurer la cohérence de l'ensemble. En humanisant le discours par des allusions au terroir, le propos prend vie, ce qui contribue à compenser l'effet de désincarnation du prédicateur invisible. De surcroît, les allusions au vécu donnent une coloration personnelle et vivante aux *Radio-sermons*, contrairement aux sermons stéréotypés³⁵. Le Père Demaux-Lagrange, son condisciple au noviciat, dresse un portrait amical et chaleureux, où il exprime les caractéristiques attachées à la culture basque de Pierre Lhande³⁶.

Nous verrons que Pierre Lhande fait très peu allusion à son appartenance à la Compagnie de Jésus dans les *Radio-sermons*, mises à part quelques références à son fondateur, Ignace de Loyola ou bien à un de ses disciples, François Xavier et à son maître et guide, le Père Longhaye, jésuite, qui lui a enseigné les fondamentaux de la spiritualité ignatienne. Aucune trace de prosélytisme vis-à-vis de l'Ordre n'est à

34 Voir au chapitre I.

35 Cette implication personnelle explicite relevée dans les *Radio-sermons* peut être considérée aussi comme une « technique » de communication pour capter l'attention de l'auditoire. Nous verrons précisément cette problématique dans « La rhétorique en questions », au chapitre III de cette thèse.

36 Voir Jeanne MORET, *Le Père Lhande, pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio, op. cit.*, p. 44. Nous traiterons cette question dans la présentation de Pierre Lhande, au chapitre I.

signaler. Son apostolat est celui du prêtre catholique, suffisamment téméraire pour prendre de nouvelles initiatives, mû par sa foi, bien ancré dans le contexte de son époque, nourri par l'expérience de ses prédécesseurs. Il faut aller chercher dans d'autres documents pour trouver des informations plus personnelles sur le sujet. C'est le cas d'un document, particulièrement intime, écrit de sa main, sur son « Élection ». La copie de cette pièce sera exposée dans son intégralité ci-après, dans la présentation de Pierre Lhande.

Nous proposons de développer notre problématique par une approche de Pierre Lhande et de son œuvre. L'idée directrice est la mise en évidence de l'aspect novateur et engagé de ses initiatives et de manière plus approfondie, celle de pionnier de la prédication à la radio en France. Une place privilégiée est réservée à la place du média radio, qui fut crucial dans la diffusion du nouveau mode d'expression religieuse par Pierre Lhande.

Nous dessinerons un portrait de l'auteur en nous guidant sur la biographie rédigée par Jeanne Moret. Cet ouvrage a été un guide efficace pour poser les premiers jalons de notre recherche³⁷. Nous poursuivrons notre démarche en reprenant les étapes de l'œuvre entreprise par Pierre Lhande de sa genèse jusqu'à la mise en place concrète des premiers *Radio-sermons* en 1927. Cette étude sera réalisée principalement à partir de ses propres témoignages consignés dans la préface de la plupart de ses huit recueils de transcriptions. Nous présenterons les définitions diverses classiques des sermons et celles des *Radio-sermons* données par Pierre Lhande. Compte-tenu de la multiplicité des approches de l'œuvre, il paraît

37 La biographie de Jeanne Moret a été un outil très utile pour tracer l'ordre chronologique des événements marquants dans l'existence de Pierre Lhande, sur la base de renseignements fournis par des témoins directs, de courriers, mais également de récits, romancés, sur un fond autobiographique, du principal intéressé. Pour des raisons personnelles, il a, par exemple changé les noms de lieu, de personnes. Le contrôle des informations, est par conséquent de règle pour exploiter ces informations. *Mon petit prêtre, Récit d'une mère*, rédigé de 1912 à 1917, publié à Paris, Beauchesne, 1923, en est un exemple-type où le narrateur écrit à la place de sa propre mère qui donne ses impressions, y compris et surtout sur son fils. Différents paramètres sont modifiés, le fond de vérité est bien réel. Nous verrons au cours de cette thèse qu'il était mal venu, pour un religieux, à cette époque, d'écrire des romans et de la littérature de fiction.

nécessaire d'en sélectionner quelques problématiques. Car malgré l'apparente simplicité de l'écriture et de la concision de chaque sermon en raison du temps imposé par le média radio, force est de constater que chacun représente un intérêt patrimonial dans une pluralité de champs. En effet, le domaine de la théologie, de la spiritualité, de la littérature, de l'histoire, entre autres, est concerné, tout en sachant que chacune de ces sphères peut se décliner et s'imbriquer intimement l'une avec l'autre.

Ce projet ne se donne pas pour mission d'être exhaustif dans l'approche de l'une ou l'autre discipline, car chacune d'elle mériterait une étude très précise qui ne peut pas entrer dans le cadre de recherche globale de celle-ci. Cette étude sera réalisée en trois étapes. Le schéma succinct sera le suivant :

- I. La présentation de Pierre Lhande. Quelques éléments de son parcours qui ont pesé dans ses décisions, ont orienté ses choix de vie et qui transparaissent dans les *Radio-sermons*.
- II. Le corpus des *Radio-sermons*. Le traitement des sources et des influences. La question de l'héritage religieux et culturel au cœur de l'œuvre. Une approche de la rhétorique à partir d'exemples concrets.
- III. La place privilégiée du média radio dans les *Radio-sermons*. Le témoignage de Pierre Lhande sur son expérience dans l'histoire de la radio.

Rappelons la nécessité d'aborder l'étude des *Radio-sermons* avec humilité. Ce serait une erreur de se contenter d'une trop rapide impression jaillie dès la première lecture tant il est vrai que celle-ci est aisée, car l'écriture est accessible à tous, le style est alerte, le propos volontiers teinté d'humour et parfois même familier, quand la situation s'y prête. À y regarder de près, on constate qu'un métissage subtil de vocabulaire soutenu et érudit rehausse la simplicité du propos, sans toutefois l'alourdir. Ce nouveau langage, de type « lu-parlé », créé par Pierre Lhande s'étaie sur des bases à visée éducative religieuse et culturelle au sens large, adapté à la radio. Il s'inspire des textes bibliques, de la littérature profane, de citations d'auteurs, ou encore, prises sur le vif, d'informations sur des événements culturels le plus souvent contemporains, dans le domaine des arts, comme, entre autres, la peinture, la sculpture, la musique. À l'époque, c'était une gageure de transformer ainsi une prédication classique, liée à la chaire, en une communication destinée à un

nombre d'auditeurs inconnus par le biais d'un vecteur médiatique à apprivoiser avant d'en maîtriser correctement la technique.

CHAPITRE I

PRESENTATION DE PIERRE LHANDÉ

Préambule

Notre dessein n'est pas de tendre vers l'exhaustivité dans le domaine de la biographie, mais de rappeler succinctement les principales étapes du parcours de vie de Pierre Lhande qui ont pu avoir une influence sur ses choix et sur les orientations de son itinéraire. Nous nous attacherons surtout à relever un certain nombre de données significatives et utiles qui participent à notre problématique dans les *Radio-sermons*. Ainsi par exemple, des indices qu'il livre, ou qui sont rapportés par des tiers et qui révèlent l'attachement à ses origines, à la culture basque, à la tradition, à la fidélité envers ses engagements d'homme d'Église, au sein de la Compagnie de Jésus. Nous découvrirons comment il développe la mise en œuvre d'actions humanitaires sur le terrain, qu'il prolonge par le biais de la prédication à la radio. Enfin, nous retiendrons avec quel enthousiasme il a adhéré à cette nouvelle forme de communication et faisant preuve au besoin d'une pugnacité inébranlable dans ses prises de position pour la liberté d'expression sur les ondes.

A. De l'enfance à l'Élection

Pierre Lhande est né le 9 juillet 1877 à Bayonne. Son père, Jean-Pierre Lhande¹, artisan, est déjà père de deux enfants : Marie, née en 1870 et Gracieuse, née en 1872. Devenu veuf tôt, il épouse en secondes noces, Pauline, la jeune sœur de sa femme défunte, avec laquelle il a trois enfants : Pierre, l'aîné, puis Jean, né en 1881 et Marcel, né en 1885. Le chef de famille décède à l'âge de quarante-cinq ans en 1885, durant un voyage en Espagne, dans le cadre de son travail. Pour des raisons

1 En réalité, d'après Jeanne Moret, biographe, il y a eu une confusion au service d'état civil dans la transcription du prénom Aillande (Arnaud) qui s'est transformé en Lhande. Le nom de famille était en réalité Bassagaitz. Voir *Le Père Lhande pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, Paris, Beauchesne, 1964, p. 10.

financières, la mère de Pierre Lhande est contrainte de quitter Bayonne avec les enfants. Pierre a huit ans. La famille emménage au cœur du pays basque, à Sauguis en Soule, au « château » Apphatia, demeure ancestrale de la branche maternelle. Celle-ci est issue de l'aristocratie locale depuis des générations, alors que la famille paternelle, basque elle aussi, a des origines plus modestes de commerçants et d'artisans. La mère de Pierre Lhande est née en Uruguay, à Montevideo et y a vécu pendant sa petite enfance. Les affaires de ses parents ayant prospéré en Amérique Latine, la famille retourne au Pays Basque². Le « château » où Pierre Lhande a passé une grande partie de son enfance et de son adolescence, est en fait une gentilhommière, de belle allure, quoique un peu austère et peu confortable. Elle deviendra et demeurera pour lui, un solide lieu d'ancrage. Enfant, il est très attaché à sa mère, à ses frères et sœurs et à cette terre basque. Il restera imprégné par son éducation et son appartenance à ses racines souletines. Il en témoignera dans ses nombreux ouvrages, romans, récits, mais également dans ses *Radio-sermons*. Ce qui va participer à l'authenticité de la teneur des propos et apporter une note chaleureuse à sa prédication.

Il est scolarisé tout d'abord à l'école communale du village, puis il est interne au collège Saint-François-d'Assise à Mauléon, jusqu'à la classe de rhétorique, avant d'entrer au Grand séminaire à Bayonne.

Il semblerait qu'après cette période sans problèmes particuliers, une phase de doutes l'assaille et le contraint à faire un certain nombre de remises en question quant à sa vocation.

Après des atermoiements et des périodes d'interrogation et d'hésitation, son devenir devient encore plus incertain alors qu'il est en formation au Grand séminaire de Bayonne. D'après Jeanne Moret, « le verdict s'est abattu sur lui » à l'issue de sa deuxième année de théologie : « Vous n'êtes pas appelé » lui signifie le directeur, le prétexte ayant été une « incartade » qu'il n'aurait pourtant pas

2 Cette situation n'avait rien d'exceptionnel au pays basque. Pierre Lhande a écrit l'un de ses premiers livres sur ce sujet dans lequel il fait une étude sur le phénomène de l'émigration basque. Voir son ouvrage *L'Émigration basque*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1910.

commise, selon le témoignage de l'intéressé. « Ce n'est pas un renvoi, mais une menace risquant de lui fermer toutes les portes. Il est probable que le directeur, consulté, a perçu le danger et invité son pénitent à devancer, pour en limiter les conséquences, la décision qui devait infailliblement le frapper » écrit Jeanne Moret, faisant référence à une lettre de Monseigneur Annat³. Pierre Lhande est désespéré, peiné aussi à cause du sentiment de honte imposé à sa famille.

Il faut préciser que dans les milieux catholiques de l'époque, il était très mal perçu de ne pas poursuivre l'engagement pris sur le chemin de la prêtrise. Il décide alors d'effectuer son service militaire, mais il est réformé à cause d'une santé fragile, ce qui permet finalement de donner une raison valable à l'échec de son acceptation au séminaire. Cette défaillance physique n'étonnera en effet personne, car sa sœur Stéphanie est atteinte de phtisie, ce qui causera sa mort prématurée. Il traverse à ce moment une période extrêmement difficile, douloureusement atteint par la nouvelle du mal dont souffre sa sœur et tiraillé, ne sachant ni où ni comment orienter sa vie.

Il trouve refuge la plupart du temps dans la maison familiale, mais aussi en montagne auprès des bergers. Cette période de doute et de « vacance » longue d'environ un an va prendre fin à la suite de l'initiative d'une de ses tantes, la sœur de sa mère. Il consent à effectuer une retraite, à la résidence des Révérends Pères Jésuites de Pau⁴. Il s'y rend, s'abandonnant à la décision prise pour lui. Il ignore que cette intervention de sa parente va changer le cours de sa vie. Cet événement a lieu le 29 Janvier 1900, « malgré lui »⁵.

B. L'Élection

Le témoignage de son « Élection »⁶ écrite de sa propre main à l'issue de sa retraite chez les jésuites de Pau relève de l'intime et exige d'être approché avec

3 Voir Jeanne MORET, note (6) p. 34.

4 Voir Jeanne MORET, p. 36.

5 C'est ce qu'il indique dans son Élection (voir ci-dessous).

6 L'« Élection » est un temps crucial dans l'étape du discernement au cours du déroulement des *Exercices spirituels* selon le modèle et l'esprit de la pédagogie d'Ignace de Loyola.

respect. Son auteur se livre à une introspection bouleversante et il peut sembler indécent d'avoir accès à un témoignage d'une expérience aussi privée. Cependant nous avons été rassérénés sur ce point, car Jeanne Moret en a publié en grande partie le texte et, ainsi qu'elle l'indique, Pierre Lhande y a fait allusion dans son livre *Mon petit prêtre*⁷. En effet, ce livre peut être considéré comme un récit autobiographique de l'auteur à la troisième personne (sa mère) à certaines nuances près dont il faut s'assurer de leur véracité. Par exemple les noms des personnes et des lieux ont été modifiés. Le parcours de Pierre Lhande est dans l'ensemble fidèlement restitué dans la biographie de Jeanne Moret qui a utilisé des documents d'archives ou des témoignages directs provenant de la famille proche⁸.

La transcription intégrale de son élection est essentielle pour tenter d'approcher l'état d'esprit dans lequel Pierre Lhande a pris la décision qui a déterminé l'orientation de son choix de vie⁹. En voici le contenu, écrite de sa main et retranscrite ci-dessous dans son intégralité.

*Ad majorem dei gloriam...*¹⁰

Je jeterai ici mes impressions nouvelles sans ordre et sans « forme » telles quelles me sont venues à travers mes larmes à l'heure inoubliable où Dieu m'a si manifestement touché de sa grâce... Je suis venu dans cette maison, attiré par des circonstances providentielles dans lesquelles n'entraient probablement pas ma volonté de chercher ou plutôt de *prendre* ma voie... J'ai été amené *malgré moi* et sans que je m'en rende bien

7 Une censure morale et sociale dans certains milieux, peut être évoquée ici. Il était en effet mal perçu à l'époque d'évoquer ses sentiments personnels et ses doutes sur sa propre vocation.

8 Voir Jeanne MORET, *Le Père Lhande Pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, op. cit., p. 38, note (8) où elle exprime sa gratitude à l'égard de l'archiviste de la Province de Toulouse qui lui a donné accès à la lecture de l'Élection de Pierre Lhande.

9 *Ibid.*, p. 38. Les photocopies des originaux manuscrits du déroulé de la retraite de Pierre Lhande effectuée à Pau, puis de son « Élection », sont en Annexes, p.289-299, (sources : A.J.P.F. à Vanves).

10 *Ad Majorem Dei Gloriam*, « Pour la plus grande gloire de Dieu » est la devise des membres de la Compagnie de Jésus, fondée par Ignace de Loyola. Hugo Rhaner présente ainsi le legs du fondateur de l'Ordre des jésuites : « Le testament légué par ce grand homme, humble devant Dieu, tient dans une formule qu'on retrouve à chaque page des Constitutions de la Compagnie de Jésus » : « Pour une plus grande gloire de Dieu ». Cf. RAHNER, Hugo, *Ignace de Loyola*, Paris, Desclée de Brouwer, 1955, p. 322.

compte à faire une retraite sérieuse et sincère : j'y ai apporté tous mes soins malgré le *scepticisme* qui me faisait pour ainsi dire défier Dieu de m'appeler d'une manière indiscutable. Dès que j'ai pu connaître la Compagnie de Jésus, je l'ai *admiration* et *aimée* ; j'ai toujours ressenti pour elle un attrait mystérieux, presque irraisonné, mais, bien que la pensée me soit venue d'y rentrer je n'ai jamais voulu y arrêter mon esprit, 1) parce que je n'avais pas la volonté ferme d'abandonner toute mon affection des choses terrestres, 2) parce que je ne m'en sentais pas très sincèrement digne, 3) parce qu'elle réalise l'esprit le plus opposé à mon caractère indépendant et ambitieux. Je comprends aujourd'hui cette insistance de la divine Providence à me suggérer cette pensée – toujours la même – malgré mes oppositions. Au cours de mes « *Exercices* », j'ai été profondément frappé par la méditation sur la « fin de l'homme » ; et elle est maintenant l'unique motif de ma détermination. Chaque fois que se présentait quelque allusion à une voie plus parfaite, le premier *cri* de ma conscience était celui-ci : « Sois Jésuite ! », mais je résistais en me disant que cet appel était tout naturel puisque je me trouvais « par hasard » dans une résidence de R.P. Jésuites. Cette voix, pensais-je, m'aurait dit : « Sois capucin », si j'avais été chez les fils de Saint François. Toutefois je n'ai pu me débarrasser de cette parole secrète qui s'est présentée de plus en plus souvent à mesure que j'avançais dans ma retraite... D'autre part je n'ai jamais éprouvé de trouble quand – très rarement – l'idée m'est venue d'entrer dans un autre ordre religieux. Certaines pensées que me suggéraient mes méditations de certains passages de mes lectures avaient le don de m'émouvoir profondément : j'en retire quelques-uns dans mes notes : *Quid enim mihi est in caelo et quid a te volui super Terram ? ... Deus cordis mei, et pars mea Deus in aeternum.*

26 janvier 1900

Sous les traits de Lazare je vois N-S qui voyant que *je ne voulais pas lui donner tout mon cœur* (j'avais donc conscience d'une résistance), m'en a demandé au moins les miettes : « Au moins une pensée ! Au moins un petit sacrifice ! Au moins une miette ! Combien de fois lui ai-je refusée ? »

Note 28 janvier,

L'enfant prodigue demande à son père sa part de son héritage. Moi je n'ai pas demandé à Dieu ma part de facultés ou de talents pour aller les employer *loin de lui* « *in regionem longinquam* » ?

Je lui ai dit : « Donnez-moi mon cœur et mon intelligence dont vous avez le dépôt : j'en ai besoin pour les employer selon vœux... »

id.

Je dois bien me convaincre de cette vérité : je ne suis pas mon maître. Je suis la *chose* de Dieu : je dois donc être tel qu'il me veut et à la place spéciale où il veut me mettre. Je serai là et pas autre part : où, mon Dieu ? *Quid vis faciam Domine ?*

id.

Nous sommes tristes à chaque fois que nous voulons renoncer aux choses sensibles...

Imit.

Vous conviendrez avec moi que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet et qui s'élève jusque à porter les heures entre la passion et la conscience ; que cette incertitude où vous vivez sans savoir à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience ou à votre passion, que ces vicissitudes éternelles, ces tours et ces retours sur votre cœur... *fuyant ce qu'il souhaite* et *cherchant ce qu'il déteste*, vous conviendrez, dis-je, que c'est là l'état le plus désolant et qu'il vous en coûtera incomparablement

moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse et d'exécuter aux dépens de tout le reste la sainte résolution qu'elle vous inspire.

Bourdaloue, 11. 598.

J'en étais là de mes débats intérieurs quand je fis un retour sur moi-même. « Cette exhortation secrète te trouble, me dis-je ; donc elle n'est pas *banale* ! » Mais encore une fois, je ne peux pas me résoudre à m'y arrêter et je la franchis d'un bond de la pensée. Tout au plus me donnai-je un vague prétexte : « Tu sais bien que cela est matériellement impossible ! » ou encore : « Tu n'en n'aurais jamais le courage ! » Mais si je cherchais dans mon âme une raison vraie et *supernaturelle*... *je n'en trouvais pas* !

C'est au milieu de ces agitations douloureuses, ô mon Dieu, que vous m'avez touché de votre grâce. Certes j'étais blasé sur tous ces mouvements extraordinaires par lesquels vous terrassez quelquefois ceux qui vous résistent ; et je croyais m'être renfermé dans une froideur d'âme, dans une possession de moi-même telle que tout assaut me semblait impossible... Il vous a suffi d'un mouvement du cœur pour vous attirer la docilité de mon esprit qui redoutait de se trouver face à face avec vous. Le « Père » – auquel vous m'avez conduit *malgré moi* et *contre mon choix* – est venu comme d'habitude m'expliquer les points de ma méditation sur « L'Élection ». Et tandis qu'il parlait, je sentais avec angoisse se fondre mes dernières résistances : chaque point des *modes* de St Ignace semblait fait spécialement pour mon état d'âme, et je n'avais seulement pas à réfléchir tant la lumière m'arrivait évidente et distincte sur chacun des cas. Alors seulement j'en arrivais à établir en moi *l'indifférence*, et je me soumis à vos volontés. À ce moment le Directeur que vous m'aviez donné contre mon gré mais en qui j'ai mis ma confiance dès le premier jour, me dit très accidentellement avoir découvert la vocation et reçu le sacrifice de ma sœur – cet ange que vous avez rappelé à vous...¹¹

Et c'est profondément ému de ces circonstances étranges que je suis demeuré seul dans ma chambre ; je me suis jeté devant votre image douloureuse ; et je ne pouvais pas prier ! Je vous demandais pardon ; je vous suppliais « d'avoir pitié de moi, de m'épargner, de ne rien me demander ». Mais j'entendais quelque chose d'inexplicable, comme une voix *intérieure* mais *sensible* qui me poussait, me subjuguait : et cette manifestation dans mon âme était si peu une illusion que je me souviens parfaitement des termes entendus – et si vivement exprimés que je n'aurais pas eu le temps de les *prononcer* entre mes supplications...

Je lisais les règles de Saint Ignace :

1) « Cet amour qui te porte à choisir tel ou tel objet doit venir d'en haut et descendre de l'amour de Dieu même... »

Certes il venait bien d'en haut cet amour, cet attrait lointain que j'éprouvais pour la Compagnie de Jésus, puisqu'il était basé sur le sacrifice et puisque l'amour des choses terrestres *seul* le contrebalançait...

2) « Tu te représenteras un homme que tu n'as jamais vu ni connu etc. etc. »

Et- très sincèrement, devant Vous et Votre nom - je disais à cet homme qui avait mes facultés et mes tristesses : Tu dois être à Dieu : tu dois être à la Compagnie de Jésus ! Tu

11 Ces propos mystérieux sont compréhensibles après avoir lu *Mon petit prêtre*, *op. cit.*, où Pierre Lhande apprend aux lecteurs que sa sœur a donné sa dot pour qu'il puisse devenir prêtre. Elle avait fait cette confidence à son confesseur, peu avant sa mort.

as une belle indépendance ? Il faut la subjuguier au vœu d'obéissance. Ton cœur est ouvert à tout vent et vibre au contact des moindres choses ? – Le vœu de chasteté – Tu n'as peut-être pas la passion des richesses, mais tu es trop attaché aux objets qui t'entourent et que Dieu a mis à ton usage ! – Le vœu de Pauvreté !

3-4) Si tu étais à l'article de la mort ou au jugement, comment voudrais-tu t'être conduit dans cette élection ?

– Je voudrais avoir fait le sacrifice de ce qui étoufferait la voix qui parle en moi et m'appelle irrésistiblement à la Compagnie de Jésus...

– Donc.....

– Ô mon Dieu j'ai essayé encore de résister : « mais je suis le rebut de compagnies bien moins parfaites ! – Elles étaient trop larges pour toi : c'est ma main qui a dirigé toutes ces choses – Mais, Seigneur, vous savez bien que c'est là un motif de refus d'admission ? – (Je ne me souviens pas d'avoir entendu une réponse à cette objection : mais je ne l'ai plus formulée – tout comme si elle avait été résolue.) Mais, mon Dieu, je ne *peux* pas faire tous ces sacrifices de ma famille que j'aime tant, de ce cher Pays Basque dont tous les fibres se rattachent à mon cœur ... Je les ai bien faits, moi ! – Qui, toi ? – Stéphanie, devenue Sœur Marie Joseph du Sacré Cœur... »

– Ô mon Dieu, c'était le dernier coup de la grâce !

– –« *Ce que ma sœur a fait, moi je ne le ferai pas !*

Et je me suis soumis. J'étais écrasé comme par une puissance surnaturelle ; et – en sanglotant, mais très ferme, et parfaitement maître de mes facultés, sondant la profondeur de mes paroles, je vous ai dit irrévocablement : « *Je serai Jésuite !* »...

Alors, malgré les débats finissants de ma nature, vous avez fait descendre une lumière très calme dans mon esprit : j'ai vu que c'était bien là ma voie ; mes attraits d'enfance me sont revenus et je les ai compris : j'ai vu que ma seule fin – votre gloire et le salut de mon âme – était dans votre compagnie.

1°) Parce que mes passions ne m'auraient pas permis de vous glorifier dans le monde, tout moi-même étant porté à l'orgueil et à l'égoïsme. N'en n'avais-je pas la triste expérience ?...

2°) Parce que la Compagnie de Jésus *seule* peut utiliser et trouver à votre gloire les quelques facultés que vous avez pu me donner.

3°) Parce que son esprit de renoncement et d'obéissance est en pleine opposition avec les vices qui ont fait mon malheur et qu'il réalise mon idéal d'enfance aujourd'hui retrouvé : « de bonnes et nobles choses, *pour la plus grande gloire de Dieu*, par la soumission *simple, tranquille et joyeuse* ».

PIERRE LHANDÉ

Je certifie devant Dieu que chacune des impressions exposées dans cet écrit est rigoureusement vraie et qu'en les dépeignant je n'ai cédé en rien aux entraînements de l'imagination ou de la sensibilité pures.

P. L.

Pau, février 1900 Basses Pyrénées

Ce document intime est un témoignage rare d'une expérience vécue à l'issue des *Exercices Spirituels* prônés par saint Ignace de Loyola. Il atteste de la conversion de Pierre Lhandé.

Se pencher sur le déroulement de cette expérience pour en analyser le contenu n'est pas de notre compétence. Seule une personne faisant autorité en matière de spiritualité ignatienne peut, à notre avis, se pencher sur son contenu pour développer les points les plus significatifs de cette expérience, très personnelle. Quelques indications sur le canevas classique des *Exercices*, selon la « méthode » ignatienne, peuvent être consultées, tout en sachant qu'il n'existe pas de modèle ni de schéma standard pour chaque exercitant. C'est au directeur de la retraite d'adapter les *Exercices* en fonction de la personne, guidée dans un cheminement qui lui est propre. Un document manuscrit témoigne des étapes effectuées par Pierre Lhande au fil des *Exercices*¹².

C'est à la suite de cette retraite à Pau, que, révisant ses propos tenus auparavant et relayés par Jeanne Moret, il se déclarait, avec une pointe d'espièglerie, « pas assez obéissant pour entrer chez les jésuites »¹³, c'est vers la Compagnie de Jésus qu'il se dirige alors que l'obéissance est une règle fondamentale de l'Ordre. Nous aurons à plusieurs reprises l'occasion de mettre l'accent sur cet aspect atypique de la personnalité de Pierre Lhande, qui paraît *a priori*, cultiver le paradoxe. En définitive, il semble plutôt allier une spontanéité intacte, issue de sa nature originelle, à une capacité de discernement acquise après profonde réflexion et expérience de la vie. Ce trait qui le caractérise participera probablement, entre autres, à la mise en œuvre d'entreprises nouvelles ou de prises de positions audacieuses au cours de sa carrière, dans le respect des institutions, comme nous le verrons au fur et à mesure de l'élaboration de cette thèse.

12 Dans la photocopie du document déjà cité placé en Annexes, Pierre Lhande a retranscrit ce principe de la spiritualité ignatienne en introduction du document manuscrit lors de sa retraite des *Exercices Spirituels* chez les Pères Jésuites de Pau « L'homme a été créé pour cette fin : louer, vénérer, servir Dieu et parvenir par là au salut éternel ». Les « radio-sermons » promeuvent ces préceptes de la doctrine jésuite

13 Voir le témoignage de Jeanne Moret dans son livre *Pierre Lhande, pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, op. cit., p. 34, note (6) à propos d'une lettre de Mgr Annat qui relate un dialogue entre une proche et Pierre Lhande qui lui suggère de devenir jésuite. Sa réponse est, d'après ce témoignage : « Les Jésuites, je les aime bien, mais je suis trop désobéissant pour entrer chez eux ».

C. La formation au sein de la Compagnie de Jésus

1. La préparation globale à l'apostolat

La formation de Pierre Lhande ne peut pas se résumer à une énumération de dates-clés de son parcours personnel dans l'institution. Il n'est pas possible par ailleurs, de saisir, avec un regard de non spécialiste, tous les paramètres spécifiques sur ce vaste sujet, à partir de généralités publiées sur cette question. Quant aux impressions personnelles écrites par Pierre Lhande, sur son « ressenti » d'individu propre, néanmoins lié de fait aux autres membres d'une communauté, il garde heureusement sa part de mystère. Ces préalables prudents étant posés, nous dresserons ci-dessous, schématiquement, le cadre de la formation générale de Pierre Lhande.

Au sein de la communauté, sa formation, semblable à celle de tout jésuite, s'échelonne sur de longues années de préparation. Le projet pédagogique, évolutif, met en évidence quelques éléments essentiels comme l'échange qui s'effectue lors de la transmission des savoirs : l'élève reçoit l'enseignement du maître et le lègue à son tour à la génération suivante, en l'adaptant, au fur et à mesure de l'évolution des connaissances. Ce système permet de rester fidèle aux préceptes fondamentaux, tout en prônant l'ouverture aux disciplines innovantes.

C'est un parcours constitué d'acquisitions théoriques afin de canaliser les idées avant les applications pratiques concrètes, le but ultime étant d'aider les âmes pour « la plus grande gloire de Dieu »¹⁴. Quelques dates importantes jalonnent ces périodes d'études. Elles débutent en France au noviciat de la Province de Toulouse, à Rodez le 5 septembre 1900, puis elles se poursuivent à l'étranger, à Heerren-Elderen, en Belgique, en 1901, suite à la promulgation de la loi Waldeck-Rousseau¹⁵. De 1902 à 1903 – années du jувénat –, Pierre Lhande continue ses études qui comportent différentes disciplines, comme la littérature, les sciences,

14 Cette devise des jésuites, régulièrement citée par Pierre Lhande, est inscrite dès la préface du premier recueil de *Radio-sermons, L'Évangile par-dessus les toits*, *op. cit.*, p. 31.

15 En France, la loi Waldeck-Rousseau impose à toute association, y compris aux congrégations religieuses existantes de demander l'autorisation à l'État pour pouvoir fonctionner.

l'histoire, la philosophie. Ces études ont lieu à Jersey, sous la responsabilité du Père Longhaye, qui a obtenu de rajouter une année supplémentaire pour parfaire l'instruction de ses élèves. Pierre Lhande prononce les premiers vœux le 2 septembre 1902.

De 1904 à 1906 il étudie au scolasticat de Gemert aux Pays-Bas.

De 1906 à 1907, il enseigne en Espagne à Cadix.

Sa mission, se poursuivra ensuite sous des formes multiples, enrichie par les expériences au contact d'autrui. Comme par exemple cet épisode marquant, relaté dans le recueil intitulé *L'Évangile par-dessus les toits. Le bon Pasteur* :

Un des faits qui m'ont le plus frappé pendant ma formation religieuse et ont laissé dans mon souvenir la plus profonde empreinte est celui de l'apostolat exercé, à Londres, il y a une vingtaine d'années, par le vénéré et regretté Père Vaughan, de la Compagnie de Jésus. Ce religieux, appartenant à une famille honorable, frère d'un illustre prélat, s'était attaché à l'évangélisation du quartier populeux et pauvre, connu à Londres, sous le nom de *East End*. Orateur prestigieux, fort goûté du meilleur monde, ce vrai disciple du Christ s'était voué, par choix, à l'apostolat des faubourgs. Il n'estimait point profaner son éloquence en la mettant au service des ouvriers et des pauvres ; et les riches ne dédaignaient pas de recueillir les parcelles [...].

Cet exemple, donné par mon illustre confrère, m'est resté gravé au plus intime de l'âme ; et quand, à mon tour, la Providence m'a appelé à entrer en contact avec la banlieue – c'est-à-dire, en quelque manière avec l'*East End* de Paris – j'ai eu sans cesse dans la pensée, et comme sous les yeux, la grande et belle figure du Père Vaughan. Vous comprenez, maintenant, pourquoi je suis heureux d'emprunter à la Cité où vécut et mourût cet apôtre des ouvriers le magique porte-voix qui va diffuser par le monde, ce soir, cette conférence sur le *Christ chez les ouvriers*¹⁶.

De 1907 à 1911, il étudie la théologie à Enghien, toujours en Belgique. C'est à cette période qu'il « a découvert l'Évangile » et qu'il se confie au Père Longhaye. Le maître lui adresse alors un courrier le 10 octobre 1907 pour l'encourager à poursuivre ses investigations dans cette voie :

16 Pierre LHANDÉ, *Le bon Pasteur*, op. cit. Pierre Lhande nous rappelle ici que la formation au sein de la Compagnie de Jésus est permanente. Les voyages à l'extérieur de la France métropolitaine en font partie. Nous verrons, par exemple au chapitre III de cette thèse, qu'il s'est déplacé à maintes reprises dans les terres de souveraineté française ainsi qu'à l'étranger où il a trouvé matière à écrire des récits de voyages. Ils sont inclus dans plusieurs « radio-sermons ».

Et vous avez découvert l'Évangile, mon très digne Frère ! Pas tant sotté, cette découverte, et vous aurez à la renouveler bien des fois en ce monde, sans compter l'autre. Saint Paul n'a pas parlé en vain des *investigabiles divitias Christi*. Marchez donc de découverte en découverte sur ce terrain-là, et conduisez-y nombre d'explorateurs à votre suite. Que tout vous y serve : tableaux imagés et tout le reste ! Sachez surtout faire lumineusement et parfaitement pour tous auditoires jeunes et vieux, doctes ou incultes, croyants ou incroyants, le catéchisme de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Conquérez à la pointe de l'épée le droit de lui dire, quand viendra la cinquantaine, ce que lui-même avait dit à son divin Père : « *Manifestavi nomen tuum hominibus.* » Mais surtout arrivez peu à peu *per patientiam* à devenir son portrait vivant. Ce sera le meilleur de tous les « tableaux vivants » que vous pourrez jamais exhiber en son honneur¹⁷.

Le 28 août 1910, il est ordonné prêtre.

De 1911 à 1912, il retourne enseigner en Espagne, puis son apostolat se poursuivra entre la Belgique et la France. C'est durant cet exil qu'il sera appelé sous les drapeaux au déclenchement de la Première Guerre mondiale, comme un grand nombre de jésuites¹⁸.

Dans un ouvrage très documenté sur l'engagement des jésuites français pendant la Grande Guerre, durant laquelle Pierre Lhande a servi son pays, Marie-Claude Flageat fournit un certain nombre de renseignements sur les différentes étapes du cursus des études exigeantes des futurs membres de la Compagnie de Jésus à cette époque. Ce schéma donne un aperçu du passage obligé de franchir les étapes avant l'admission définitive dans la Compagnie de Jésus :

1. « Les scolastiques » ou aspirants au sacerdoce étaient des religieux non encore ordonnés : après un noviciat-période de réflexion sur leur vocation de deux ans, ils prononçaient leurs vœux perpétuels de pauvreté, chasteté, obéissance. Une longue période d'études commençait alors, comportant le « juvénat » consacré aux études classiques, l'étude de la philosophie puis de la théologie, période souvent coupée par un temps de régence dans un collège. À la fin de ces études, les scolastiques, âgés de 30 ans environ, recevaient l'ordination.

2. Après leur ordination, les « prêtres » faisaient une année supplémentaire de noviciat, année de réflexion et de méditation, appelée « troisième an » - ou « troisième probation ». Après le troisième an, ils étaient appelés à prononcer leurs derniers vœux,

17 Cet extrait du courrier du Père Longhaye adressé à Pierre Lhande, dans *Un maître humaniste. Le Père Longhaye, op. cit.*, p. 218-219 sera développé dans cette thèse, au chapitre I.

18 Jeanne MORET évoque cette question. Voir *Pierre Lhande pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio, op. cit.*, p. 45.

qui les intégraient de façon plus intime au Corps de la Compagnie. Ces vœux pouvaient être des vœux simples publics pour les « coadjuteurs spirituels » – créés par le bref *Exponi nobis* du 5 juin 1546 –, ou des vœux solennels pour les « profès », dont le quatrième vœu, spécifique à la Compagnie de Jésus, était un vœu d’obéissance au pape en ce qui concernait les missions (le mot « mission » signifiait dans ce cas les charges, fonctions et affaires à traiter que le pape confiait à ceux qui prononçaient ce vœu, comme le spécifia la bulle *Exposcit debitum* du 21 juillet 1550). Les charges majeures de supérieur provincial, supérieur de grandes résidences ou recteur de collèges étaient réservées aux profès.

3. Les « coadjuteurs temporels » ou « frères coadjuteurs » ou « coadjuteurs » – dont la création datait également du bref *Exponi nobis* du 5 juin 1546 – étaient des religieux non appelés au sacerdoce et souvent chargés du service intérieur des maisons. Ils soulageaient les prêtres des tâches matérielles. Souvent d’origine plus modeste que les futurs prêtres, ils suivaient un temps de noviciat de deux ans avant de prononcer leurs vœux, puis recevaient une formation technique¹⁹.

Quelques éléments complémentaires, utiles à notre propos, donnent quelques exemples de préparation concrète à la formation de prédicateur, où l’humilité doit demeurer une règle. Albert Valensin, contemporain de Pierre Lhande, donne une anecdote à ce propos, dans cet extrait de *La Vie intérieure d’un jésuite*²⁰.

Juvénot : on nomme ainsi la période d’études, principalement mais non exclusivement littéraires, que font à l’issue du noviciat la plupart des religieux voués à l’enseignement ou à la prédication.

Régence : après le juvénot, les jésuites passent ordinairement une ou plusieurs années dans les collèges comme professeur ou surveillant : ce sont les années dites de Régence. Dans les scolasticats des ordres religieux, comme dans les séminaires, on fait prêcher les étudiants au réfectoire pour leur donner l’habitude de la chaire. Lacordaire fit ainsi ses premières armes et trouva l’épreuve pénible : « Je ne crois pas, dit-il plaisamment, qu’il y ait position plus défavorable à un orateur que de parler à des hommes qui mangent ; et Cicéron n’eût pas prononcé les Catilinaires dans un dîner de sénateurs, à moins qu’il ne leur eût fait tomber la fourchette des mains dès la première phrase ».

Ce rappel du déroulement de la formation mérite d’être souligné, car il met en lumière une spécificité jésuite (voir le point numéro 2) : outre les trois vœux habituels à tous les autres ordres religieux que sont la pauvreté, la chasteté, l’obéissance, un quatrième vœu est prononcé. Il s’agit de celui de l’obéissance au

19 Voir Marie-Claude FLAGEAT, *Les Jésuites français dans la Grande Guerre, Témoins, victimes, héros, apôtres*, Paris, Cerf, 2008, p. 32.

20 Auguste VALENSIN, *La Vie intérieure d’un jésuite. Journal spirituel du P. Albert Valensin*. Introduction du P. Auguste Valensin. Paris, Aubier, Montaigne, 1953, p. 83.

Souverain Pontife, règle fixée par le fondateur de l'Ordre, Ignace de Loyola, dans *Les Constitutions*²¹.

Cette quatrième obligation a une importance cruciale pour notre propos car elle permet de mettre en corrélation l'aspect humaniste appuyé qui apparaît dans les *Radio-sermons* avec les directives du pape en matière de pensée sociale de l'Église. Les préconisations fixées dans l'Encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII ont marqué fondamentalement de son empreinte son pontificat, lors de sa promulgation et ont continué à être mise en œuvre à l'époque de Pierre Lhande²². Ces grandes lignes des préceptes des Souverains Pontifes sont présentes au cœur des « radio-sermons », comme par exemple ceux qui concernent la pensée sociale de l'Église. Il faut souligner que ce principe d'obéissance instauré par Ignace de Loyola, n'est pas exclusivement réservé aux jésuites et que l'ensemble du corps ecclésiastique de l'Église catholique respecte les directives du pape. Par ailleurs et plus précisément à propos de la pensée sociale de l'Église, il convient de préciser que les directives du pape ne sont pas les seules références à prendre en compte. Jean-Yves Calvez et Jacques Perrin, formulent de manière synthétique cette question dans l'introduction de leur ouvrage sur *L'enseignement social des papes de Léon XIII à Pie XII* :

21 Voir *Écrits*, Ignace de Loyola, traduits et présentés sous la direction de Maurice Giuliani, s.j., Paris, collection « Christus » N° 76, Desclée de Brouwer Bellarmin, 1991, p. 385-616.

22 Voir Patrick de Laubier, *La pensée sociale de l'Église catholique, de Léon XIII à Benoît XVI*, Paris, Pierre Téqui, 2010, p. 47. L'Encyclique *Rerum Novarum* a été à la source de la Doctrine Sociale de l'Église. Ce terme de « doctrine sociale » a été utilisé pour la première fois par Pie XI qui a repris les principes de *Rerum Novarum* et développés dans *Quadragesimo anno* en 1931. Rappelons que Pierre Lhande a accompli sa mission sacerdotale, depuis la date de sa prêtrise le 28 août 1910, jusqu'à son dernier « radio-sermon », en 1934, sous les pontificats de Pie X (1903-1914), Benoît XV (1914-1922) et Pie XI (1922-1939). Signalons la recommandation de la pratique de la prière et des *Exercices spirituels* de saint Ignace par le pape Pie XI. Dans un tout autre domaine, il convient de souligner un fait crucial aux conséquences politico-religieuses incontestables : la condamnation officielle par Pie XI en 1926 de l'Action Française. Cette décision papale a mis fin à une tentative de rapprochement avec cette école de pensée doublée d'un programme politique nationaliste par certains milieux intellectuels catholiques, ce qui avait semé le trouble au sein même de l'Église.

La foi chrétienne reconnaît assurément un rôle privilégié au Souverain Pontife dans l'enseignement et dans la surveillance de la doctrine à l'intérieur de l'Église. Mais tous savent aussi que sa parole n'est pas la seule source de la doctrine ecclésiastique, dans les matières qui nous intéressent ici comme dans les autres. L'Évangile, les Lettres des Apôtres, tout l'ensemble des Écritures du Nouveau Testament, et même celles de l'Ancien, touchent par bien des côtés aux problèmes sociaux, bien qu'en un contexte historique différent du nôtre. La doctrine traditionnelle de l'Église également, plus étendue que les seules déclarations du magistère pontifical, est une contribution à ne pas négliger pour une compréhension plénière de l'attitude de l'Église devant les relations économiques et sociales. L'Église, aujourd'hui, ne songe pas un instant à promulguer une nouvelle doctrine sociale qui ne serait pas en continuité avec celle de l'Évangile et de la tradition héritée des Apôtres²³.

La formation de Pierre Lhande a nécessairement eu une incidence sur la manière d'appréhender sa démarche apostolique. Sans faire mystère de son appartenance à l'Ordre des jésuites, Pierre Lhande ne fait pas pour autant de prosélytisme en faveur de la Compagnie de Jésus dans le *corpus* des *Radio-sermons*. Les références sont discrètes, comme par exemple, à la fin de sa préface du premier recueil de *L'Évangile par-dessus les toits* qui se termine par cette maxime ignatienne écrite en lettre capitale : *La plus grande gloire de Dieu*²⁴. Et s'il cite à quelques reprises dans le même ouvrage, Ignace de Loyola et saint François Xavier, c'est toujours de manière subtile en forme d'hommage rendu à des référents et non pas pour argumenter ou valoriser son propos. La trace de la spiritualité ignatienne transparaît davantage en filigrane, qu'insistante dans le propos.

Pour évoquer ce sujet, au cœur de notre problématique, la lecture de l'extrait d'un ouvrage de Mark Rotsaert, jésuite, donne un éclairage sur une manière d'aborder la spiritualité ignatienne, selon les préceptes d'Ignace de Loyola, dans son expérience « de vivre et comprendre l'Évangile »²⁵.

La spiritualité ignatienne : une manière de vivre l'Évangile. Toute spiritualité chrétienne est une fenêtre ouverte sur l'Évangile. Le regard est toujours porté sur l'ensemble de l'Évangile, mais chaque regard a son point de vue, sa fenêtre ouverte sur cet Évangile.

23 Jean-Yves CALVEZ et Jacques PERRIN, *Église et société économique. L'enseignement social des Papes de Léon XIII à Pie II*, Paris, Aubier, 1959, p. 12.

24 Pierre LHANDE, *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928, p. 31.

25 Mark ROTSAERT, *Tradition jésuite, enseignement, spiritualité, mission*, Namur, Lessius, 2002, p. 139-156.

Ces multiples regards font la richesse de l'Église. Mais avant d'avoir été réfléchie et formulée, toute spiritualité a d'abord été vécue. Chaque spiritualité est donc une manière de vivre et de comprendre l'Évangile. La spiritualité ignatienne est ce regard sur l'Évangile, la manière de vivre et de comprendre l'Évangile, telle qu'Ignace de Loyola l'a vécue, telle que nous la découvrons également dans ses écrits.

Sans nous égarer dans des herméneutiques hasardeuses sur ce sujet, cet extrait nous permet de constater une proximité avec l'approche faite par Pierre Lhande sur « sa manière de vivre et de comprendre l'Évangile ». Il apparaît qu'outre le dessein évident de transmettre la Parole dans le respect de la prédication de la tradition chrétienne, il a contribué à doter les « radio-sermons » d'une empreinte ignatienne singulière. Quand bien même celle-ci se montre discrète, il semble plausible que le jésuite Pierre Lhande, humaniste et fin pédagogue et en phase avec son temps, ait eu à cœur de partager les fruits de son expérience spirituelle avec les auditeurs, la finalité étant « le bien des âmes »²⁶. Quelques lignes de Paul Legrave nous paraissent définir, de manière succincte et adaptée à notre propos, la démarche spirituelle de Pierre Lhande inscrite dans la ligne ignatienne entreprise il y a près de cinq siècles par son fondateur :

[...] La spiritualité issue d'Ignace de Loyola et de ses compagnons ne prétend pas fournir toutes les réponses. Mais avec sa note particulière, elle propose une voie originale et toujours renouvelée à l'homme en quête de Dieu et de vérité sur lui-même²⁷.

Le but de notre recherche n'est pas de débusquer dans l'écriture des *Radio-sermons*, l'empreinte de spiritualité ignatienne dans sa manière de proposer la lecture de l'Évangile. Pierre Lhande y fait allusion exceptionnellement de manière explicite, par exemple quand il cite la prière de saint Ignace de Loyola, dans le « radio-sermon » *L'Homme de douleurs* inclus dans le recueil de 1928 intitulé « Le bon pasteur »²⁸. En effet, Pierre Lhande fait référence à une des prières préconisées par Ignace de Loyola dans les *Exercices spirituels* pour solliciter la miséricorde du

26 Nous retrouverons ce *leitmotiv* ignatien fréquemment dans les sermons de Pierre Lhande. Saint Augustin avait déjà utilisé cette formule. Nous renvoyons à la page 45, où il explique la finalité de la prédication.

27 Paul LEGRAVE, *Voir Dieu en toutes choses, prières et textes ignatiens*, Paris, Desclée de Brouwer, collection « Christus », 2006, p. 7-8.

28 Voir le recueil *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Carême 1928*, Paris, Spes, 1928, p. 127.

Christ²⁹. Il écrit : [...] « J'invoquerai donc, avec une confiance souveraine, chacune de ces douleurs que vous avez voulu souffrir pour moi, et je vous dirai à la suite de votre serviteur Ignace » :

Âme du Christ, sanctifiez-moi !
Corps du Christ, sauvez-moi !
Sang du Christ, enivrez-moi !
Eau jaillie du côté du Christ, fortifiez-moi !
O bon Jésus, exaucez-moi !
Sous vos blessures abritez-moi !
Uni toujours à vous gardez-moi !
Des ruses de l'ennemi défendez-moi !
À l'heure de ma mort, appelez-moi !
D'aller à vous, ordonnez-moi !
Afin que je vous loue avec vos Saints à jamais !
Ainsi soit-il !³⁰

Quelques autres références ignatiennes pourront être évoquées éventuellement et prudemment. La question demeurera ouverte, à destination des spécialistes qui pourront y répondre sans faire d'erreur d'interprétation.

2. Une tradition ignatienne : la pratique épistolaire, outil pédagogique et maintien du lien

Il nous a paru pertinent de donner quelques indications à propos de cette pratique qui avait été établie aux origines de la fondation de la Compagnie de Jésus. Ce sujet a fait l'objet de longs travaux de recherche chez les spécialistes de cette question. Nous ne l'aborderons que très modestement³¹. Instaurée par Ignace de Loyola, pour maintenir le lien indispensable entre les membres de la Compagnie de Jésus, en raison de leur éloignement, la pratique de la correspondance fraternelle entre les membres de l'Ordre occupe une place cruciale au sein de la communauté.

29 Voir *Écrits*, traduits et présentés sous la direction de Maurice GIULIANI, *op., cit.* Paris, p. 180. Cette prière reprise par Ignace de Loyola au XVI^e siècle est d'origine inconnue. Il est possible que l'auteur soit Thomas d'Aquin.

30 Voir *L'Évangile par-dessus les toits. Radio-Carême 1928*, Paris, Spes, 1928, p. 127.

31 Ce court rappel historique, qui note l'importance de la correspondance entre les membres de la Compagnie de Jésus, pratique établie par Ignace de Loyola, se veut également une entrée en matière opportune pour aborder le sujet suivant : *La figure emblématique du Père Longhaye* où il y est question d'échanges épistolaires de manière récurrente.

Cette pratique est un des piliers de la doctrine ignatienne. Elle est inscrite dans les *Constitutions* élaborées par Ignace de Loyola. Maurice Giuliani témoigne des recommandations à propos des « liens des Compagnons »³². Il décrit dans le chapitre intitulé « Une communauté dans l'amour fraternel », comment cette tradition fondée sur la fraternité a été préservée précieusement chez les jésuites, d'une part pour l'amour en Christ et d'autre part pour maintenir les liens serrés entre membres de la communauté et pour les instruire le plus rapidement possible. Car en effet ceux-ci sont dispersés dans le monde, en raison de leur mission apostolique. Aussi, l'échange de correspondance est le moyen le plus approprié pour donner des nouvelles des membres, apporter un soutien psychologique pour lutter contre la solitude et les difficultés rencontrées et garder concrètement le contact afin de préserver l'amour fraternel, ciment de la communauté :

C'est pourquoi, Ignace insiste de toute sa vigueur : sans l'amour fraternel, pas de communauté spirituelle, donc pas de Compagnie. Il multiplie les précautions pour parer à ce danger et pour augmenter la connaissance et l'affection des compagnons entre eux, de façon à ce qu'ils se maintiennent dans l'esprit de leur vocation. En particulier le fréquent échange de lettres, qu'Ignace a préconisé, organisé, intensifié d'une façon surprenante. Il faut que chacun connaisse ses frères, les suive dans leur difficultés, fasse sien leur apostolat. Là où la présence corporelle n'est plus possible, qu'on y supplée par cette présence invisible que suscite l'échange des lettres³³.

Maurice Giuliani donne une référence significative de François Xavier, l'un des plus proches compagnons d'Ignace de Loyola et membre actif de la Compagnie de Jésus dès sa création. Il cite Xavier : « Vos lettres de Malacca aux Pères d'Europe, me donnèrent et me donnent encore tant de consolations chaque fois que je les lis ! Je les lis si souvent qu'il me semble être là où vous êtes, ou que vous, frères très chers, vous êtes ici où je suis, sinon corporellement, du moins en esprit »³⁴. Lorsque Xavier écrit aux Pères de Rome pour expliquer pourquoi il ne souffre jamais de solitude même loin des siens. Il insiste sur cette notion de présence en esprit, grâce aux échanges de lettres :

32 Voir Maurice GIULIANI, *Prière et Action, Études de spiritualité ignatienne*, Paris, Desclée de Brouwer, collection « Christus » n° 21, 1966, p. 167-168.

33 *Ibid.*, p. 168.

34 *Ibid.*

La mémoire intense des connaissances passées, quand elles sont fondées dans le Christ, supplée presque aux effets des connaissances intuitives. Cette présence en esprit si continuelle que je garde de tous ceux de la Compagnie..., voilà ce qui produit en moi un tel souvenir³⁵.

Maurice Giuliani fait également référence à la huitième partie des *Constitutions* relative à « ce qui peut aider à l'union des cœurs »³⁶, c'est-à-dire ce « qui traite de l'union des membres entre eux »³⁷. Cet extrait est inclus dans le texte qui traite de l'obéissance, une des règles fondamentales du fonctionnement de l'Ordre, car il est intimement lié à cette question :

L'échange de lettres (L) entre inférieurs et supérieurs apportera aussi une aide toute spéciale, en faisant fréquemment savoir aux uns ce que deviennent les autres et connaître les nouvelles (M) et les informations (N) qui proviennent de différentes régions. Les supérieurs seront chargés de cela, en particulier le général et les provinciaux qui donneront des ordres de telle sorte qu'en chaque région on puisse savoir ce qui se passe dans les autres régions pour la consolation et l'édification mutuelle en notre Seigneur³⁸.

Pierre Lhande lui-même, plusieurs siècles après, témoignera de l'importance à ces yeux, du contenu de cette correspondance dans son sermon *François Xavier*.

Mais, si nous voulons connaître les trésors de la sensibilité de François, c'est dans le sanctuaire de ses lettres à son père et ami Ignace qu'il faudrait nous pénétrer. Il faudrait lire ces pages tout imprégnées de la plus ardente tendresse, au point qu'elles ont été écrites à genoux ; et le mot qui les termine parfois est touchant d'humilité et de mélancolie : « Le moindre de vos fils, de tous le plus exilé »³⁹.

Il nous a paru légitime de faire figurer ces éléments à cet endroit précis, avant d'aborder la partie suivante et d'approcher les extraits épistolaires que Georges Longhaye a adressé à Pierre Lhande⁴⁰.

35 *Ibid.*, p. 169.

36 Maurice GIULIANI, *Constitutions*, Ignace de Loyola, p. 559.

37 Maurice GIULIANI, *Prière et Action*, *op. cit.*, p. 169.

38 Maurice GIULIANI, *Écrits*, *op. cit.*, p. 565. Les notes (L), (M), (N), sont retranscrites telles quelles où elles sont explicitées pour préciser les critères de chaque point. Nous n'avons pas travaillé sur ce sujet pour ne pas alourdir notre propos.

39 Voir *Huit fresques de saints*, *op. cit.*, p. 52-53.

40 La famille n'a pas souhaité que les courriers personnels de Pierre Lhande soient visibles par le public.

3. La figure emblématique du Père Longhaye

Le contenu de cette partie est très étoffé, compte-tenu du rôle de Georges Longhaye dans la formation de Pierre Lhande. Trois axes principaux sont abordés. Le premier insiste sur l'importance du rôle de l'enseignement du Père Longhaye dans le parcours de Pierre Lhande. Le deuxième dessine les contours d'un environnement dans lequel le maître et l'élève ont évolué. Le troisième met en évidence la capacité de discernement de Pierre Lhande qui, tout en faisant fructifier les préceptes du maître, va s'émanciper progressivement de sa tutelle pour apporter des idées novatrices. Ces éléments ont influé de manière significative sur la construction des *Radio-sermons*.

Pierre Lhande a été instruit, ainsi qu'indiqué précédemment, dans différentes disciplines, par le Père Longhaye. Cet enseignement s'est échelonné sur une dizaine d'années, dès les années 1900. Plus tard, bien que n'étant plus son élève, les conseils relayés par leur correspondance régulière⁴¹ ont été fructueux. La perspicacité du pédagogue, jointe aux qualités humaines qui émanaient de sa personne ont contribué à orienter l'apostolat du jeune disciple vers la prédication. Pierre Lhande se remémorera souvent ses paroles et n'oubliera pas les exhortations et les encouragements du Père Longhaye. Pour étayer notre propos, nous nous sommes appuyés principalement sur les témoignages écrits de Pierre Lhande. Par exemple, ceux qui figurent dans les lettres du Maître au disciple, ceux qui sont inscrits au cœur même des *Radio-sermons* et, plus rassemblés, dans l'ouvrage que

41 Les lettres du Père Longhaye sont visibles aux A.J.P.F. Cette pratique épistolaire, entre les membres est une prescription ignatienne, au même titre que les autres règles. Ces *Lettres et instructions*, constituent elles-mêmes un volumineux document au sein des *Écrits* ignatiens. Elles sont en un premier temps rédigées par des membres de son secrétariat à Rome, puis par Jean de Polanco, à sa prise de fonction officielle à ce secrétariat. L'objectif principal est d'instituer la pérennité de l'Ordre de la Compagnie de Jésus en confortant la solidité des liens, où que se trouvent les jésuites, souvent dispersés, en mission dans le monde. Ces points précis sont rassemblés par Luce GIARD, dans *Ignace de Loyola. Écrits*, traduits et présentés sous la direction de Maurice Giuliani, *et al.*, Paris, Desclée de Brouwer Bellarmin, collection « Christus », n° 76, 1991, p. 618-1007.

Pierre Lhande lui a consacré : *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*⁴² et dont il se défend, dès la préface, avoir écrit une biographie, faisant siennes en cela les propres paroles du Maître. En effet, le Père Longhaye, lui-même chargé un jour de rédiger la biographie de l'un de ses élèves, écrivait : « Les faits extérieurs manquant, c'est moins une vie à raconter qu'une physionomie à reproduire : le récit doit occuper moins de place que le portrait ». Aussi, en quelques lignes, Pierre Lhande résume en premier lieu le parcours exemplaire du futur enseignant, aux qualités pédagogiques reconnues de tous, qu'il va déployer à présent auprès des jувénistes dont il avait la responsabilité :

Les qualités qu'il avait cultivées dans l'exercice de ce haut enseignement, le P. Longhaye les apporta dans son professorat des Belles-lettres, au Juvénat de Slough, d'Aberdovey, de Jersey, de Canterbéry. Là encore, fidèle à sa méthode, il s'appliqua à entourer l'enseignement purement littéraire de tout un groupe de cours accessoires destinés à compléter la formation intellectuelle des jeunes religieux qui lui étaient confiés. Le Père Longhaye avait la passion d'enseigner, la passion des classes. Cours de pédagogie, cours d'histoire, cours de prédication, catéchisme, lecture des auteurs, toute matière lui était bonne pourvu qu'elle lui permît d'entrer en communication avec les esprits, d'inculquer des idées⁴³.

Cette description est une esquisse et donc très réductrice de l'ensemble de la démarche pédagogique du professeur. Elle donne cependant une idée de la base de l'enseignement que reçut Pierre Lhande par le Père Longhaye qu'il estimait avant tout, être un « formateur » :

42 Pierre LHANDE, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, Paris, J. de Gigord, 1923. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie Française du « Prix de l'Académie 1923 ». C'est un hommage rendu au professeur et à l'humaniste qui a accompagné et enseigné les jeunes gens, de manière personnalisée en fonction de leurs talents et leur individualité, durant de nombreuses années. Pierre Lhande donne de nombreuses indications sur son aptitude à détecter les futurs prédicateurs et sur sa capacité à guider leur démarche dans cette voie. Ainsi, il écrit, p.53, que le Maître avait entre autres conseils, « fait distribuer à cette intention une sorte de cadre conçu d'après les grandes lignes des *Exercices* et disposé en feuillets doubles où devaient peu à peu s'accumuler les fiches : méthode précieuse pour des débutants encore peu formés à la classification de leurs notes ». Dans cet ouvrage figurent de nombreuses références de publications de Georges Longhaye, par exemple *La Prédication, grands maîtres, grandes lois*, volumineux manuel en matière de prédication.

43 Pierre LHANDE, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, *op. cit.*, p. 13-14.

Un formateur d'intelligence, certes, éclairant les esprits par son enseignement net, concis, lumineux, dressant le jugement, épurant la raison, dirigeant l'activité ; un formateur du goût, aussi, du style et de la parole, partisan de la forme correcte, élégante, nerveuse et sobre ; enfin un formateur d'âmes s'attachant à nourrir les forces morales du penseur, de l'écrivain, de l'orateur selon son principe inflexible : une œuvre ne vaut vraiment que par l'âme qui s'y révèle.

Il ajoute qu'un de ses anciens étudiants le qualifiait de « grand éveilleur des intelligences »⁴⁴.

Il est impossible de résumer le contenu d'*Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, qui expose la base de l'enseignement destiné aux étudiants. Afin d'en donner quelques lignes directrices, nous avons repris la synthèse réalisée par Pierre Lhande qui brosse en trois points précis le schéma du projet pédagogique de Georges Longhaye : 1° « Les disciplines intellectuelles », 2° « Les disciplines littéraires », 3° « Les disciplines religieuses »⁴⁵. Voici comment il expose de manière concise ces points :

Voilà pourquoi, semblable au peintre qui jette d'abord sur sa toile les lignes maîtresses d'un paysage, les traits marquants d'un portrait, nous voulons fixer dans nos premières pages l'aspect le plus saillant de cette physionomie puissante, en définissant d'abord la méthode, les principes, l'action du Maître dans son œuvre capitale et caractéristique : les disciplines intellectuelles. Puis nous examinerons sa manière et ses principales directives dans la formation du goût : les disciplines littéraires. Enfin nous indiquerons les principes d'ascétisme et de morale qui l'ont guidé aussi bien dans sa vie religieuse personnelle que dans la conduite spirituelle des consciences : ce sera l'étude des disciplines religieuses.

Il ajoute un autre aspect important du contenu de son étude : il y incorpore des extraits de la correspondance entre le Père Longhaye et ses élèves⁴⁶, comme il le précise :

Ajoutons que nous laisserons surtout parler le maître lui-même par des emprunts considérables à ses lettres inédites dont beaucoup, on le verra, sont de véritables petits chefs-d'œuvre de justesse, d'humour et de douce philosophie⁴⁷.

44 *Ibid.*, p. 7.

45 Ces trois points figurent en sous-titre d'*Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, signifiant ainsi leur importance dans l'ensemble de l'ouvrage.

46 Parmi ces extraits, beaucoup concernent les échanges entre Pierre Lhande et le Père Longhaye.

47 Dans la préface d'*Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, *op. cit.*, p. XIII.

Cet ouvrage témoigne des échanges fructueux entre le maître et le disciple et l'influence positive de l'enseignement prodigué par le Père Georges Longhaye non seulement pendant le déroulement des études du jeune homme en juvénat, mais également par la suite. Ainsi, par exemple, pour appréhender la prédication, il encourage vivement Pierre Lhande dans cette voie par le biais de courriers⁴⁸. Nous pouvons extraire de cet ouvrage un certain nombre d'éléments qui concernent précisément notre sujet, en sachant qu'en dévoilant des traits de la personnalité du maître, au fil des pages, l'élève Pierre Lhande en dit également beaucoup sur lui-même⁴⁹, où il se « met en scène » de manière effective. Ainsi, dans plusieurs situations concrètes de dialogue avec tel ou tel étudiant anonyme nommé à la troisième personne, nous avons la confirmation qu'il s'agit de lui-même⁵⁰. Cet ouvrage donne par ailleurs de précieuses indications sur la formation et l'éducation des étudiants sous la responsabilité du maître et plus précisément sur les fondements de son enseignement en matière de prédication⁵¹. Des conseils qui seront remémorés et mis en pratique de nombreuses années après comme en témoigne l'élève, devenu prédicateur :

Donc la vérité était là : s'effacer soi-même, se cacher, se terrer... mais « dire quelque chose », entendez : exprimer des réalités, non des phrases ; du vivant, du concret, non du poétique ou de l'abstrait ; et, ce quelque chose, le dire « à quelqu'un », entendez : l'appliquer directement et sans cesse à l'âme qui écoute, à son ignorance, à sa détresse, à sa générosité⁵².

Pierre Lhande se souviendra de cet aphorisme : « Dire quelque chose à quelqu'un », prononcé par le maître, qui prendra tout son sens des années plus tard :

48 Voir en Annexes les copies des lettres manuscrites du Père Longhaye, p.300-301.

49 Nous observerons qu'en nous en apprenant sur son propre ressenti et sur les méthodes pédagogiques du Père Longhaye, il nous renseigne sur le déroulé de ses longues années de formation.

50 Pierre LHANDE, *Le Père Longhaye, op. cit.*, par exemple p.49, où il reprend un extrait d'un courrier : « Il écrit à un de ses disciples : [...] Soyez dans votre mesure et votre sphère, un Bourdaloue du vingtième siècle [...]. » (La copie de cette lettre manuscrite du Père Longhaye est en Annexes, p.300).

51 Nous nous attacherons plus précisément sur la question de la rhétorique dans la prédication au chapitre II.

52 « L'éloquence », nous avait-il dit et redit cent fois, « c'est dire quelque chose à quelqu'un » Voir, par exemple dans *Un maître humaniste, Le Père Longhaye, op. cit.*, p. 49.

Formule lapidaire dont nous avons pu sourire quelquefois, dans notre expérience de jouvenceaux, que nous avons pu oublier aussi, sur ces hautes chaires d'où on est trop porté à parler aux voûtes plus qu'à son auditoire, aux cerveaux lointains plus qu'aux âmes présentes et qui me revenait maintenant, sous la plume de mes correspondants, de mes auditeurs⁵³.

Cet énoncé concis « dire quelque chose à quelqu'un », avait fait l'objet au préalable d'une recherche longue, développée par le Père Longhaye, dans un de ses ouvrages importants, intitulé *La prédication, grands maîtres et grandes lois*⁵⁴. Pierre Lhande y fait référence de manière explicite dans *Un maître humaniste. Le Père Longhaye* en y puisant matière à réflexion pour rédiger son propre ouvrage. Ainsi, à propos du chapitre sur la prédication, il écrit :

Mais si l'éloquence en général se résumait pour le Père Longhaye dans sa devise : « Une âme qui parle à une âme », celle qui traduisait son idéal de la parole sacrée renfermait un mot, un Nom de plus : « Une âme qui parle de Jésus-Christ à mon âme »⁵⁵.

Et encore :

Le prédicateur est le héraut de la parole de Dieu, or, la parole de Dieu est dans l'Écriture Sainte. Ne pas mettre d'Écriture Sainte dans ses sermons c'est se dispenser de science véritable, de piété et de grâce de Dieu⁵⁶.

« En cela encore le maître prêchait d'exemple », précise Pierre Lhande. « Il en était arrivé à savoir par cœur l'Évangile, les Épîtres de saint Paul ».

Il est intéressant d'examiner la lecture de quelques extraits significatifs. Elle permet de juger de la proximité spirituelle et bienveillante du maître vis-à-vis de son élève et d'imaginer l'impact de ses encouragements ont pu produire sur le futur pionnier de la prédication. C'est très net par exemple, dans une réponse du Père Longhaye le 8 octobre 1907, adressée à Pierre Lhande, alors en proie au doute :

Il vous semble, me dites-vous, qu'on ne vous apprécie guère comme prédicateur, qu'on ne soutient pas vos efforts, qu'on vous installe par avance sur le rond-de-cuir de

53 Pierre LHANDÉ, dans sa préface de *Huit fresques de saints*, *op. cit.*, p. VIII.

54 Georges LONGHAYE, *La Prédication. Grands Maîtres et Grandes Lois*, Paris, Retaux, seconde édition, 1897. Les Pères de l'Église figurent de façon évidente, en Grands Maîtres de la prédication, en premier lieu, après le Christ et les apôtres. Nous développerons cet aspect important, au Chapitre II dans l'étude du corpus des *Radio-sermons*.

55 Pierre LHANDÉ, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, *op. cit.*, p. 54.

56 *Ibid.*, p. 53.

l'écrivain avec défense d'en bouger et de monter désormais dans la chaire, qui, de droit naturel appartient à d'autres. Je crois qu'il importe absolument de ne pas tenir compte de cette impression et de n'y point voir un présage⁵⁷.

Puis, encore davantage convaincant :

Oui, oui, mille fois oui [...] En tout cas, il me semble que vous devez avant tout sortir de théologie sachant à fond votre Religion et capable de l'enseigner parfaitement aux âmes moyennes⁵⁸ plus encore plus qu'aux âmes raffinées et doctes. Soyez finalement un catéchiste lumineux, pratique, inconfusable, soyez toujours tel quel dans les chaires les plus humbles et les plus hautes. Que par le ministère et votre parole, Jésus-Christ soit plus exactement connu d'un bon nombre d'âmes. Soyez, dans votre mesure et dans votre sphère, un Bourdaloue du XX^e siècle, ayant en plus la couleur et la chaleur complète : votre nature est en fonds de ce côté-là. Courage donc et patience quotidiennement renouvelée ! Vie intellectuelle au jour le jour, en attendant sans fièvre l'heure des grands horizons et des belles synthèses. Elle viendra⁵⁹.

Ces deux extraits révèlent trois qualités exprimées en la circonstance par le Père Longhaye : premièrement, il est attentif aux inquiétudes exprimées dans la lettre de Pierre Lhande ; deuxièmement, il l'encourage et même l'exhorte à poursuivre son apostolat dans la voie de la prédication et troisièmement, il lui révèle qu'il nourrit de grandes espérances pour lui, puisqu'il l'incite à mettre ses pas dans ceux de l'un des plus brillants prédicateurs. Cette remarque : « Soyez, dans votre mesure et dans votre sphère, un Bourdaloue du XX^e siècle » attire l'attention. Car elle s'adresse à Pierre Lhande, alors en complet questionnement sur ses capacités oratoires en chaire et qui s'interroge sur l'opportunité de poursuivre ou non dans cette voie. Il est légitime d'imaginer l'impact psychologique que cette « injonction » amicale a dû produire sur la décision de Pierre Lhande et qui a peut-être participé à la mise en œuvre de son entreprise menée à la radio par la suite. Nous ignorons quelle a été la réaction de l'élève, nous pouvons l'imaginer à la fois rassuré sur ses capacités, mais peut-être aussi a-t-il été saisi de crainte devant le défi lancé par le maître, reconnu pour la qualité de son enseignement et la justesse de ses jugements. Car devenir

57 Voir cet extrait de courrier prélevé par Pierre Lhande dans *Un maître humaniste. Le Père Longhaye, op. cit.*, p.161.

58 Ignace de Loyola préconisait un enseignement religieux aisément accessible adressé aux « *rudés* », c'est-à-dire aux personnes simples n'ayant pas eu une éducation approfondie en la matière.

59 Ce passage est mis en valeur dans la copie de la lettre du 8 octobre 1907, dans la correspondance avec le Père Longhaye, en Annexes, p. 300.

« un Bourdaloue du XX^e siècle » est une tâche à haute visée. Georges Longhaye, à cette époque ne pouvait pas se douter de la révolution qu'allait opérer ce nouvel outil qu'est la T.S.F. En revanche, sur le fonds, qui est le traitement spécifique chrétien de la transmission de l'Écriture, l'héritage légué par Bourdaloue demeure source d'inspiration pour les prédicateurs des siècles à venir. C'est ce qui apparaît dans un court extrait du livre sur la prédication, dans lequel les qualités de Bourdaloue sont mises en évidence, mais également ses failles :

Logicien sans rival, éloquent par une chaleur d'âme que les meilleurs juges ont bien sentie, l'imagination n'est pas chez lui au niveau du reste ; il lui manque un peu d'être né poète ; mais à cela près, Bourdaloue n'a pas à se plaindre du ciel. Il en a reçu tout d'abord une intelligence admirable, armée de toutes les puissances que suppose et comprend ce don exquis. Il a, dans un degré rare, le sens droit et ferme, le bon sens, cette qualité si française, si chrétienne aussi, mais encore si bien faite pour le religieux appelé à l'action, à l'enseignement, à la direction des âmes. Joignez-y la force d'attention pénétrante, qui fait, selon les objets, la doctrine profonde ou l'observation sagace. L'esprit même ne lui manque pas, esprit fin, délié, dont le moraliste saura bien faire usage à ses heures, en le relevant toujours par la gravité de l'ensemble. Mais comme l'intelligence est chez lui la faculté reine, ainsi, dans cette faculté même, ce qui domine et triomphe, c'est la raison. Bourdaloue est le dialecticien incomparable, et si les autres aptitudes étaient absolument au même niveau, est-ce témérité de croire qu'entre les orateurs connus il tiendrait la première place ? Or nous l'avons dit, à ce fonds de raison sévère l'imagination pourrait ajouter de plus riches couleurs. Si nous ne voulons rien reprendre d'un aveu qui ne nous coûte guère, encore est-il bon de préciser. Ce qui manque par-dessus tout, c'est la poésie du détail, l'image habituellement jointe à la notion et faisant corps avec elle. Le style, si fort, en est rendu quelque peu terne, comme un acier poli d'où le soleil ne viendrait jamais tirer un éclair. Par ailleurs, Bourdaloue n'est pas incapable d'ébaucher çà et là quelque tableau. Il voit dans la personne de Marie Immaculée la grâce originelle se développer comme une semence, pousser un arbre, qui jette des branches bientôt parées de fleurs et riches de fruits⁶⁰. Il décrit avec une certaine grâce émue les processions de la Fête-Dieu⁶¹. Essais courts et un peu timides. La nature sensible ne paraît pas l'avoir jamais beaucoup frappé⁶².

Rien ne permet d'affirmer que le prédicateur Pierre Lhande a répondu aux attentes de son conseiller et professeur, en s'inspirant de Bourdaloue, le prestigieux prédicateur de la cour du roi. Seul le Père Longhaye aurait pu en juger.

60 Georges LONGHAYE, *La Prédication, Grands Maîtres et Grandes Lois*, op. cit., note (1) Sermons sur la conception de la très sainte Vierge, II^e point, p. 234.

61 *Ibid.*, note (2) *Essai d'octave du Saint-Sacrement, huitième jour*.

62 *Ibid.*

Jeanne Moret, dans sa biographie, a souligné à plusieurs reprises la position du Père Longhaye qui a encouragé Pierre Lhande à annoncer l'Évangile à son tour, source inépuisable d'inspiration, par la prédication. L'élève a effectivement pris le relais, de manière classique tout d'abord, puis sous une autre forme, contemporaine, en phase avec son époque. La Parole du Christ a été transmise en substance, avec un discours qui a évolué, adapté à sa diffusion à la radio. L'opération a été couronnée de succès. Prononcés et rédigés il y a plus de trente ans, les *Radio-sermons*, sont toujours vivants :

Les douze recueils de radio-sermons sont là. Première surprise en les feuilletant ; non seulement ils ne sont pas dépassés comme tant d'œuvres oratoires mais ils gardent une vivacité, une possibilité de faire jaillir l'émotion. Le secret de cette survie du Père Lhande tient au sujet même de sa prédication sur les ondes, l'Évangile, découverte faite à Enghien en 1907, qu'il aura « à renouveler bien des fois en ce monde, sans compter l'autre », avait dit le Maître aimé, le Père Longhaye⁶³.

Une autre de ses remarques attire l'attention et suscite des interrogations. Selon son point de vue, la production littéraire de Pierre Lhande aurait été entravée par l'aura trop écrasante du maître et par la crainte du jugement de valeur qu'il aurait pu manifester à l'égard de ses écrits. D'après elle, cet ascendant, trop prégnant, ne l'aurait pas autorisé à développer pleinement ses aptitudes d'écrivain de romans. Et ce ne serait qu'après la mort du Père Longhaye, écrit-elle, que ses talents auront pu se déployer sans contrainte :

Jamais on ne dira assez l'influence qu'eût le Père Longhaye sur le Père Lhande. La mort du maître, admiré, aimé suivi avec une attention scrupuleuse et déférente va délier le Père Lhande écrivain d'une réserve dans laquelle sa reconnaissance et sa filiale affection ne trouvaient pas leur compte⁶⁴.

Cette opinion à connotation psychanalytique peut se concevoir. Car à la lecture d'extraits de correspondances ou de son ouvrage sur le Père Longhaye, Pierre Lhande livre des témoignages où il lui confie ses doutes à certains moments cruciaux quant à ses capacités de prédicateur par exemple, comme il a été vu plus haut. Il indique également que le Père Longhaye l'a encouragé vivement dans cette voie et lui a prodigué de nombreux conseils. Le maître avait une capacité d'écoute

63 Voir Jeanne MORET, *Le Père Lhande, pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, op. cit., p. 119.

64 *Ibid.*, p. 76.

et de discernement pour déceler les talents parfois encore en devenir des étudiants. Il a suggéré à Pierre Lhande de s'orienter vers l'apostolat de la prédication, pour prêcher Jésus-Christ. À d'autres, par exemple au Père Léonce de Grandmaison, il soutiendra la vocation à diriger les esprits. Il lui remit une longue lettre de « direction paternelle » qu'il appelait son « testament ». Le contenu de cette lettre éclaire le lecteur sur le sens de l'enseignement du Père Longhaye qui a participé à « la formation de trente générations de Jésuites » : l'amour du Christ⁶⁵.

Il faut se reporter plus de dix ans en arrière alors que le Père Longhaye enseignait déjà au juvénat de Slough pour saisir le sens de ce qu'écrit Pierre Lhande à propos de ce maître hors-pair, totalement investi dans sa tâche de « direction paternelle », telle qu'elle est exprimée dans la biographie du Père Léonce de Grandmaison⁶⁶, soucieux de transmettre ce qu'il nomme précisément « son testament », à l'issue de son juvénat en 1890. D'après le témoignage de Jules Lebreton, il remit une lettre à Léonce de Grandmaison à la fin de ses études. « Quand Léonce de Grandmaison quitta le juvénat, en septembre 1890, le P. Longhaye lui remit une lettre de direction paternelle qui était comme il le disait lui-même, son testament »⁶⁷. Il s'agit d'une longue lettre tout d'abord élogieuse sur les talents spécifiques de son élève, puis il prodigue également ses conseils, comme il l'a fait pour Pierre Lhande, en l'encourageant à poursuivre sa démarche au sein de la Compagnie de Jésus, dans la « sphère »⁶⁸ qui est la sienne, c'est-à-dire selon ses propres aptitudes :

65 De belles pages qui concernent le Père Grandmaison illustrent ce propos, voir *infra*.

66 Voir Jules LEBRETON, *Le Père Léonce de Grandmaison*, Beauchesne, Paris, 1935, p. 38.

67 *Ibid.*, p. 38.

68 Ce terme de « sphère » est utilisé par le Père Longhaye pour Léonce Grandmaison et pour Pierre Lhande et nous invite à réfléchir au soin apporté par le pédagogue à déceler les qualités et les aptitudes personnelles de chaque étudiant pour l'encourager à poursuivre, au cas par cas et avec sa liberté de choix, la voie qu'il juge la plus appropriée dans l'intérêt individuel et collectif, dans la perspective d'œuvrer davantage pour « la plus grande Gloire de Dieu ». Cette pratique, traditionnelle et en constant renouvellement au cours des siècles, faisait déjà partie du projet éducatif destiné aux enseignants dans les collèges de jésuites, sur la base du *Ratio studiorum*.

Or, tel est mon second vœu, mon vœu suprême. Aimez Jésus-Christ, mon frère Léonce ; allez jusqu'au dernier soupir vous passionnant chaque jour davantage pour sa Personne adorable. Étudiez, scrutez, fouillez, déployez sans relâche pour vous-même et pour autrui ses insondables richesses ; regardez-le obstinément jusqu'à le savoir par cœur ; mieux encore, jusqu'à vous assimiler à lui, vous absorber en lui. Qu'il soit bien et toujours de plus en plus le centre de vos pensées, le nœud de vos connaissances, le terme pratique de vos études quelconques. Faites-en l'objet moralement unique, l'argument souverain, l'arme triomphante de votre apostolat. Professeur, prédicateur, écrivain, missionnaire que sais-je ? Ayez, s'il plaît à Dieu, et pour sa seule gloire, une large et noble renommée ; mais obscur ou célèbre, occupé des plus grands ministères ou des plus humbles, au moins soyez connu dans votre sphère d'action pour l'homme rempli et possédé de Jésus-Christ, pour l'homme qui, à propos et hors de propos – s'il était possible ! – parle sans relâche de Jésus-Christ et en parle de l'abondance du cœur.

Il poursuit, dans cette longue lettre-testament :

Quant au fond des choses, et aux objets à étudier, avant tout, laissez-faire la Compagnie, puis agissez de concert avec elle, les yeux toujours tournés vers l'objet suprême qui est Jésus-Christ. Là est le tout de tout, vous le saviez avant de me l'entendre si souvent dire et ma leçon privilégiée est tombée sur une terre déjà ensemencée et féconde. Vous la répéterez à d'autres, cette leçon : mais surtout, vous l'accomplirez à la lettre pour vous-même. Si ce testament avait – ce qu'il n'a pas – une force obligatoire, je vous y enjoindrais une chose, une seule chose : chercher en tout objet d'étude le rapport à Jésus-Christ, le moyen plus ou moins direct mais toujours existant de faire de toute connaissance acquise un témoignage en faveur de Jésus-Christ⁶⁹.

Il termine la longue lettre en insistant sur cette notion de testament :

Jésus-Christ médité, Jésus-Christ connu, Jésus-Christ aimé d'une passion toujours croissante et conséquente avec elle-même : c'est là tout pour vous, mon frère, et très particulièrement pour vous puisqu'il daigne vous y appeler d'une façon manifeste ; c'est la dignité de votre vie religieuse, c'en est la force, la consolation, la joie, la puissance utile ; que ce soit le dernier mot de ce testament, mot grave, ardent et doux comme serait la recommandation suprême d'un homme qui va mourir.

Ces quelques lignes révèlent qu'au-delà de sa préoccupation de transmettre des savoirs aux juvénistes, le Père Longhaye s'attachait à léguer le don qu'il avait lui-même reçu de ses pairs en testament et fait fructifier l'héritage ignatien.

Plus tard, dans un ouvrage écrit par Pierre Lhande, un autre témoignage, particulièrement poignant, exprime avec force cette « filiation » :

Des Nôtres.

69 *Ibid.*, p. 40.

Sainte Compagnie de Jésus, ma mère, comment le bon Dieu m'a-t-il placé parmi tes enfants, moi ? Certes, je t'aimais avant la guerre, mais maintenant, mais maintenant ! Et je t'aime et te vénère, pas pour ceux qui sont morts dans le rayonnement de la sainteté ou de l'héroïsme [...] Je les vois tous mes frères, nos frères, les Nôtres... Quand le marteau du Bon Dieu a frappé sur toi, ô ma mère, quel son pur tu as rendu ! Dans la boue de Xivray, 18 décembre 1915⁷⁰.

Dans cet extrait de correspondance, dans un contexte particulièrement tragique, nous remarquerons qu'à la figure du « père » fondateur, Ignace de Loyola, toujours vivante, s'est substituée celle, concrète et visible de la « mère » : la Compagnie de Jésus⁷¹.

La figure bienveillante, transférentielle du père, vis-à-vis du Père Longhayé, peut effectivement être évoquée, comme le fait remarquer Jeanne Moret, mais rien n'indique qu'il y ait eu un effet inhibiteur en raison d'une attitude vécue comme trop autoritaire. Toujours selon Jeanne Moret, à la lumière de propos rapportés par le Père Demaux-Lagrange, il semblerait qu'il y ait eu plutôt des échanges féconds pour l'un et pour l'autre :

Le Père Demaux-Lagrange, évoquant le Père Lhande d'alors, constate : « Le fin littérateur-poète s'en donnait à cœur joie, et sa spontanéité y faisait bien la conquête la plus surprenante : la paternelle sollicitude du vénérable Père Longhayé : le romantisme s'annexant au XVII^e siècle ! »⁷².

Toujours selon Jeanne Moret, le Père Alphonse de Parvillez donne son avis sur la qualité des échanges entre Pierre Lhande et le Père Longhayé :

Le Père Longhayé, excellent professeur de Lettres, érudit, très au courant de la littérature classique [...] Pas très ouvert à la poésie, mais plein de bon sens. N'a pas étouffé la fantaisie dans l'esprit du Père Lhande mais lui a fait comprendre la valeur d'une certaine discipline et le danger de se laisser aller sans contrôle à l'imagination et à la sensibilité.

Il précise que leurs personnalités pourtant si dissemblables ont été complémentaires :

70 Pierre LHANDÉ, *Trois prêtres soldats*, *op. cit.*, p. 233-234.

71 Sans se hasarder dans une interprétation psychanalytique, remarquons cette symbolique masculin/féminin exprimée ainsi : la présence du Christ est rendue visible concrètement, par les membres que constituent l'Église.

72 Jeanne Moret, *Le Père Lhande pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, *op. cit.*, p. 47.

Le Père Lhande a eu le mérite d'accepter ces leçons peu conformes à ses goûts et tendances ; il n'a pas lutté contre cette formation un peu austère : il a gardé pour le Père Longhaye de l'estime et de la reconnaissance, et l'a montré en écrivant un petit livre sur son ancien professeur. Là, il rend justice au religieux, au professeur, sans insister assez sur la pensée et la philosophie du Père, qui aurait mérité une étude plus profonde.

En ce qui concerne les nombreux écrits de genres littéraires éclectiques, tels que des essais, les récits et surtout les romans, Pierre Lhande expose la position du Père Longhaye, qui avait tenté en un premier temps de le convaincre de cesser d'écrire des romans, jugeant que ce n'était pas un genre littéraire acceptable pour un religieux :

Voici la substance des raisonnements que le maître faisait valoir pour dissuader son disciple de s'engager dans la voie du roman : « 1° L'opinion française, plus ombrageuse que l'opinion anglaise, américaine, espagnole ou italienne, à l'égard du prêtre romancier, n'est pas faite à ce genre ; or, il convient de ne pas l'effaroucher ; 2° en tout cas elle n'accepterait guère un prêtre, un religieux, dans ce rôle qu'à raison d'une supériorité manifeste et s'il marchait sensiblement de pair avec les bons professionnels : or, à cela bien des difficultés d'ordre surtout moral : d'abord la nécessité pour le prêtre-romancier de lire les productions du genre, au détriment des lectures plus sérieuses ; puis celle de vivre longtemps »⁷³.

Nous remarquons la teneur amicale de ces conseils, soucieux de sauvegarder « l'ordre moral » dans la littérature écrite et lue par les catholiques. À cette époque, les romans, ou autres ouvrages, pouvaient être tolérés à condition que leur contenu prône l'édification de l'Église catholique ou qu'il ne soit pas contraire aux bonnes mœurs. Sinon une censure était appliquée, drastiquement au début des années vingt, puis établies sur des critères moins draconiens par la suite⁷⁴. Le Père Longhaye lui-même avait fini par accepter l'idée que Pierre Lhande puisse entrer dans la catégorie d'un écrivain catholique romancier :

Dans les derniers jours de sa vie, le P. Longhaye était revenu sur ces jugements un peu absolus et, par une curieuse coïncidence, la dernière lettre qu'il ait dictée, déjà aveugle, à

73 Pierre LHANDE, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, op. cit., p. 31-32.

74 Philippe NIOGRET, *La revue Europe et les romans français de l'entre-deux-guerres (1923-1939)*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 163-164. Il y est question, entre autres, de la réception de l'ouvrage de l'abbé Bethléem, *Romans à lire et à proscrire*, qui était une référence en matière de tri de lecture de tous les genres littéraires à l'époque et dont l'influence perdurée plusieurs années après.

son élève romancier est une absolution émue et touchante de son dernier crime en ce genre⁷⁵.

À la lecture de ces extraits, il n'apparaît pas clairement que Pierre Lhande se soit senti entravé par des sentiments « filiaux » trop envahissants, inhibant d'une manière ou d'une autre. Une anecdote, par exemple, illustre la liberté de parole qui fut la sienne vis-à-vis de son enseignant : Pierre Lhande, volontiers facétieux, avait choisi, au début de son jувénat, un exercice, sur « une description de l'enfer » dans l'esprit d'Huysmans, censuré à l'époque. Le Père Longhaye fut effectivement « horrifié » par ce choix très éloigné d'une problématique d'apologétique ou d'une thématique psychologique traditionnelles⁷⁶. Mais un autre témoignage, issu de leur correspondance, donne cette fois une approche à connotation affective, protectrice, de la part de l'aîné vers le cadet :

Dans cette correspondance on découvre, jusqu'à l'aboutissement normal, jusqu'au sacerdoce, toutes les inquiétudes presque maternelles du bon Père sur la santé, les études, l'esprit, la vocation de ses dirigés⁷⁷.

Le propos n'est pas de catégoriser ici la qualité des liens tissés, pour en faire une utilisation hasardeuse quelconque. Il s'agit au contraire de prendre en compte les éléments contenus dans les traces écrites pour mettre en évidence des réalités de relations humaines. C'est ainsi que, par exemple, nous voyons évoluer la sollicitude bienveillante du maître envers l'élève se transformer en relation amicale, d'égal à égal. Pierre Lhande le confirme :

Et quand enfin l'œuvre est abouti, quand le jувéniste de jadis est un prêtre du Seigneur, quand, à la formule habituelle : « Mon bien cher Frère X... », succède la formule

75 Jeanne MORET, *op. cit.*, p. 49. Elle fait référence l'ouvrage de Pierre Lhande écrit de 1912 à 1917, *Mon petit prêtre*, un récit romancé à forte connotation autobiographique. Les noms propres et les situations sont modifiés. Il sera publié en 1923, à Paris, aux éditions Beauchesne. Signalons que sur ce récit, intitulé *Mon petit Prêtre* Les noms propres et les situations sont modifiés. Il sera publié en 1923, à Paris, aux éditions Beauchesne. Dans *Mon petit Prêtre*, les autorisations *Imprimatur* et *Nihil obstat* ne figurent pas, alors que ces cachets sont apposés, par exemple, sur chacun des recueils des *Radio-sermons*, ainsi que sur *Un maître humaniste. Le Père Longhaye* et sur chaque exemplaire de la trilogie *Le Christ dans la banlieue*.

76 Pierre LHANDE, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, *op. cit.*, p. 108-109.

77 *Ibid.*, p. 186.

respectueuse « Mon Révérend et très cher Père », oh ! Alors, le P. Longhaye laisse parler tout son cœur⁷⁸.

Cet exemple montre que la nécessaire instauration d'une « distance » exigée par l'éthique en raison des statuts respectifs du maître et de l'élève s'estompe pour laisser place à la création de liens de nature plus fraternelle. Cette évolution est visible dans les correspondances de Pierre Lhande et du Père Longhaye ainsi que dans son ouvrage *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*. Leur personnalité réciproque joue certainement un grand rôle dans la qualité qui émane de cet esprit de fraternité. D'autres paramètres, qui contribuent encore à donner plus de consistance à cette impression, peuvent être avancés. Par exemple, l'expérience de situations éprouvantes vécues par l'ensemble de la communauté. Citons l'exil de la Compagnie de Jésus hors de France pour des raisons politiques, la crise du modernisme qui a fait trembler l'Église et enfin la Grande Guerre qui a fait payer un lourd tribut aux jésuites. À propos de cette guerre, Pierre Lhande traduit ainsi l'anxiété du Père Longhaye :

La guerre qui venait d'éclater l'affecta profondément « Je suis épouvanté, dit-il des conséquences de cette guerre pour la Compagnie en particulier. Je demande au Bon Dieu qu'elle ne nous coûte pas une vocation, si possible pas un sacerdoce... » Et il ajoutait avec angoisse : « Pas une vie ! ». Il fallut bientôt déchanter. Les « vies » tombaient, et, avec elles, des « sacerdoces »⁷⁹.

L'origine du lien filial spirituel vis-à-vis de la « Maison Mère », est certainement à rechercher au cœur du legs ignatien, transmis depuis la fondation de l'Ordre, relayé au fil des siècles par les membres de la Compagnie de Jésus. Un poème de Georges Longhaye, écrit quand il est jeune jésuite et communiqué par Pierre Lhande, exprime l'inaltérabilité de ce lien. C'est un « poème aux rimes encore indécises (c'est son premier essai poétique de religieux), mais aux sentiments pleins de juvénile fraîcheur », précise Pierre Lhande. Le lexique du texte n'en n'est pas moins celui d'une déclaration d'amour filial et fraternel empreint de spiritualité :

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*, p. 226-227.

À la Compagnie de Jésus

Je connais tes bienfaits, tes gloires, tes vertus,
Je les aime, je les vénère,

Je te dois tout, je t'appelle ma mère...
Et pourtant j'aime en toi quelque chose de plus...
Je t'aime comme on aime une mère affligée
Belle de ses vertus, belle de ses douleurs ;
Je t'aime comme on aime une mère outragée,
Plus grande sous les coups des persécuteurs...

Oui, je t'aime plus que ma vie
Parce que le mensonge et la haine et l'envie
Sans relâche t'ont poursuivie
Dans le champ de labeur que le ciel t'a fixé ;
Tu marches sous la Croix meurtrie et chancelante,
Et que, sous tes cieux, une trace sanglante
Marque tous les chemins où tes fils ont passé !
À cette heure d'angoisse et de suprême adieu,
À cette heure terrible où mon âme tremblante
Frémira d'épouvante
Sous le regard de Dieu ;
Mère inquiète et vigilante,
Viens mettre de ta main dans ma main défaillante
Cet humble crucifix, mon unique trésor ;
À mes derniers soupirs viens joindre ta prière,
Et que j'expire en te nommant encor
Ma Mère !⁸⁰

Ce poème écrit par le Père Longhaye lorsqu'il avait 23 ans exprime la puissance du lien qui l'attachera à la Compagnie de Jésus jusqu'à la fin de sa vie. Pierre Lhande dévoile une facette de sa personnalité aux réactions affectives très « humaines », contrastant avec celle, rigoureuse, du professeur exigeant dans l'exercice de ses fonctions. Il écrit :

Comment le bon religieux réagissait-il contre cette affection qu'il estimait trop humaine, trop naturelle ? En la rehaussant à toute heure par les vues de la foi, en la redressant par des considérations que lui suggérait son robuste bon sens. Le sentiment qu'il éprouve pour son Ordre n'a rien de l'admiration béate et ridicule que prête à un de ses héros

80 Pierre LHANDÉ, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye, op. cit.*, p. 24-25. Le texte a été rédigé par le Père Longhaye en 1862. C'est le Père Léonce de Grandmaison, élève de Georges Longhaye, qui a lu le poème à l'occasion du soixantième anniversaire de l'entrée du maître à la Compagnie de Jésus.

l'auteur des *Provinciales*. Il n'hésitait pas à mettre les choses au point : « Dieu nous garde d'aimer la Compagnie de cet amour étroit, jaloux, exclusif, jaloux, prévenu et buté *a priori* contre tout ce qui n'est pas elle, déterminé à croire et à soutenir que, de 1540 à 1903, tous les jésuites sans exception ayant été des modèles de perfection absolue, tous les blâmes qu'on leur adresse ne peuvent être qu'injustes et calomnieux. [...] »⁸¹

Pierre Lhande montre ainsi combien il a été touché par la sensibilité du Père Longhaye. Mais, malgré toute la respectueuse considération exprimée à l'égard de la théorie et de la pratique pédagogique de son maître, il serait erroné de penser que l'élève serait aveuglé par une admiration sans borne. Pierre Lhande n'est pas resté figé dans une technique ni accroché aux préceptes d'une école⁸² une fois pour toutes ; il a su prendre suffisamment de distance critique pour reconnaître, de manière fraternelle, ses « failles ». C'est ce que nous constatons quand il écrit :

Par ailleurs on reconnaît généralement chez le P. Longhaye le don de voir de haut, d'apprécier par les grandes lignes. Il n'est point un esprit myope qui se perd dans les infimes. Il a l'art des belles synthèses, mais avec la rançon de cet art : l'esprit de système. La conviction en des principes tenus pour certains lui dicte une manière trop habilement apologétique. En homme qui s'est formé lui-même, il est volontiers autodidacte. Il lui a manqué, pour être plus éclectique, d'entrer en contact avec les milieux où circulent les grands courants d'idées, où s'entrechoquent les doctrines contradictoires et passionnantes. Il ne paraissait croire ni à la force ni même à la sincérité de l'objection : il la traitait aussitôt en ennemie. Conséquence forcée de son existence insulaire. Vivre et penser seul, comme il l'a fait toute sa vie, est une garantie d'originalité, mais c'est aussi un danger. Plusieurs défauts de forme et de manière s'expliquent par ce fait que, de sa trente-sixième année à sa soixante-sixième année, il a travaillé dans un milieu – excellent, certes, élevé, réchauffant – mais où il n'avait ni pairs, ni contradicteurs : seulement de jeunes élèves et des collègues qui, tous, avaient été ses disciples. La faveur, presque révérencielle, dont il jouit pendant la moitié de sa longue régence, l'avait mal préparé à accueillir les contradictions qui se firent jour dans les dernières années. Le succès, l'autorité universellement reconnue l'avaient un peu gâté. Et si son humilité religieuse put le sauver de l'orgueil intellectuel que ces sortes de longs succès amènent trop souvent, il n'échappa point à un attachement peut-être excessif à ses idées⁸³.

Ces propos soulignent la gratitude de l'élève vis-à-vis du maître pour la qualité de son enseignement et qu'il reconnaît par ailleurs tout au long de l'ouvrage. Cependant, nous constatons que son opinion est lucide à propos des « travers » du

81 *Ibid.*, p. 205.

82 Nous observons surtout cette capacité à renouveler le discours, sur la base des fondamentaux à la prédication à la radio et dans le corpus des *Radio-sermons*.

83 Voir Pierre LHANDE, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye, op. cit.*, p. 68-69.

Père Longhaye, dus en partie, pense-t-il, au danger du « penser seul ». Ce qui signifie que Pierre Lhande ne fait pas allégeance systématique au maître, dans tous les domaines.

Ces réserves exprimées, c'est à plusieurs reprises qu'il évoquera son souvenir de manière non dénuée d'affection comme nous le verrons par exemple ci-après. Pierre Lhande donne des indications qui font considérer que Georges Longhaye lui a transmis un legs, qu'il transmettra à son tour, avec ses propres capacités d'analyse d'homme de son temps et avec son expérience acquise au fil des années. C'est ce que semble traduire cet extrait, où de manière explicite, le Père Longhaye formule ce vœu auprès de certains de ses élèves, dont Pierre Lhande fait partie :

J'aurais voulu, je voudrais encore, inspirer de loin à nos jeunes l'enthousiasme, à la fois esthétique, moral, cordial, des vérités de la religion, de quelques grands dogmes surtout : la Providence, l'Incarnation, la Rédemption ; l'enthousiasme de Jésus-Christ. En un mot, j'aurais voulu leur inspirer une fierté, enthousiaste et réfléchie tout ensemble pour leur foi. Quelle force pour eux-mêmes ! Quelle puissance communicative pour leur apostolat ! Ce sentiment, je reconnais le devoir, après Dieu, à notre défunt P. de Boylesve, et comme il me l'a transmis je voudrais le transmettre à d'autres. Dans quelle mesure ai-je réussi ? ... Mais que je voudrais avoir réussi auprès de vous, mon ami⁸⁴.

Dans les dernières pages d'*Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, Pierre Lhande termine sur la notion de transmission d'héritage :

Tout près d'aller goûter enfin la récompense, à quelques semaines seulement de sa mort, en mars 1919, le P. Longhaye travaillait encore, aveugle, avec l'aide d'un secrétaire, à un dernier *triduum*[...] L'apôtre passionné de Jésus-Christ, le maître qui avait passé toute son existence à accomplir la devise de l'Apôtre qui lui avait été léguée par son maître à lui, le P. de Boylesve : *Oportet illum regnare*, est mort, fidèlement penché sur Celui qui avait été l'Idéal, le Centre et la Fin de toute son existence. Oui, il avait pu écrire en vérité : « Quelque chose vivra de ma pauvre parole : Je vous nommais souvent le Seigneur Jésus-Christ ! »⁸⁵

Ce vœu du maître, Pierre Lhande le transmettra à son tour, sous une forme nouvelle. Décédé le 18 janvier 1920, le Père Longhaye n'aura pas pu entendre son élève intervenir à la radio. Pierre Lhande honorera publiquement sa mémoire, écouté par des milliers d'auditeurs, à la fin de son *Radio-sermon, Les disciples d'Emmaüs* qui clôt la première série de sa prédication en 1927. Après avoir

84 *Ibid.*, p. 50

85 *Ibid.*, p. 221.

remercié l'ensemble de ses collaborateurs et les auditeurs qui l'ont encouragé et lui ont permis de mener à bien sa tâche de pionnier de la prédication à la radio, il termine son discours en lui rendant un hommage appuyé :

Pour moi, songeant, à mon insuffisance, songeant au bien prodigieux qu'eût réalisé à cette même place un Saint Paul, ou un Saint François-Xavier, je veux me réfugier, en vous quittant, dans la pensée que m'exprimait un jour, là-bas, sur les rives d'exil, un saint religieux, en une pièce de vers où il avait, selon ses habitudes d'humaniste, enfermé les regrets et les espoirs du vieux maître voyant partir ses élèves :

« Mais sais-tu quel espoir avant tout me console ?
C'est qu'au fond de ton cœur, au fond de ton esprit
Quelque chose vivra de ma pauvre parole...
Je t'ai souvent nommé le Seigneur Jésus-Christ !... »

Puis il nommera le Père Longhaye :

Et, cherchant, à mon tour, quelque motif d'espoir dans l'issue du ministère que j'ai accompli auprès de vous, je vous murmurerai dans ma prière fidèle le mot qui consola mon maître aimé, le Père Longhaye.

Enfin, faisant siennes les paroles du Maître, il les transmettra à son tour à l'auditeur et au lecteur, en formulant le même vœu que son aîné :

« Au fond de votre cœur, au fond de votre esprit,
Quelque chose vivra de ma pauvre parole...
Je vous nommai souvent le Seigneur Jésus-Christ !... »
*Radio-Paris, le 24 avril 1927*⁸⁶.

Dans la continuité de notre étude, il nous paraît intéressant de nous pencher sur les propos de Raoul Plus⁸⁷, jésuite, contemporain de Pierre Lhande. Dans ses « notes pratiques » sur la prédication dans un petit recueil intitulé *Prédication réelle et irréal*⁸⁸, un certain nombre des idées centrales du discours du père Longhaye apparaissent, certaines au mot près. Ainsi, au chapitre II intitulé « Réalité du sujet », nous avons l'impression de lire certaines préconisations du père Longhaye, en particulier, le *leitmotiv* « Dire quelque chose à quelqu'un » développé abondamment ci-dessus. Par ailleurs, il énonce une mise en garde contre une forme de

86 Pierre LHANDE, *L'Évangile par-dessus les toits*, op. cit., p. 210-211 et dans *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, op. cit., p. 221.

87 Raoul PLUS, contemporain de Pierre Lhande, a écrit plusieurs articles à la Revue *Études* à la même époque.

88 Voir Raoul PLUS, *Prédication « réelle » et « irréal* », notes pratiques pour le ministère paroissial, Paris, Spes, 1923.

prédication stéréotypée, sur des modèles fussent-ils prestigieux, ce qui va dans le sens des arguments de Pierre Lhande. Dans ce recueil de notes, il écrit :

Les prédicateurs sont de quatre sortes. Les uns disent quelque chose à quelqu'un. Ils ne sont pas nombreux. D'autres disent quelque chose, mais pas à quelqu'un : ils ont « du fond », suivant l'expression reçue ; mais ils sont seuls à en profiter, ne possédant point l'art de traduire en langage assimilable pour l'auditoire leur connaissance ou leur chaleur de sentiment. D'autres possèdent et parfois éminemment cette dernière qualité ; mais leur sermon est vide ; ils parlent à quelqu'un, mais pour ne rien lui dire. Afin de ne désobliger personne, ne mentionnons que pour mémoire ceux qui ne disent rien, et ne le disent même pas à quelqu'un. Des *mots devant* un auditoire et non des *choses* à un auditoire. La première et la seconde catégorie seules nous intéressent en ce moment : ceux qui disent à leurs fidèles *quelque chose*⁸⁹.

Ces propos rejoignent l'affirmation du Père Longhaye : « le prédicateur de l'Évangile n'a pas le choix de la matière. Par hypothèse et par définition, c'est l'Évangile ». Comme Pierre Lhande, s'il s'inscrit dans la démarche éducative préconisée par le maître, il a pris de la distance quant aux principes oratoires des maîtres tels que Bourdaloue, Lacordaire, cités précédemment en exemple par le vieux maître. Les temps ont évolué. Une génération a été franchie avec l'apport de nouvelles approches de l'art oratoire. Il met en garde l'artificialité d'un discours-type de référence élaboré par un autre qui ne permet pas l'expression « réelle » du prédicateur, par souci d'approcher la perfection. Ainsi, il pose la question :

D'où vient-il que des prédicateurs, parfois de beaucoup de fond, se manifestent ainsi par trop « isolés du réel » ?⁹⁰

Pour lui, le tout donne un résultat de « prédicateur terne et faux ». Pour illustrer son propos, il cite l'écrivain Jules Lemaître, auteur de contes parfois assez savoureux. Dans celui-ci, cultivant l'ironie, il est question d'un prédicateur : « sa parole était enflée et vague avec de beaux élans. Il marchait dans son rêve, isolé du réel ».

Ces propos rejoignent, pour l'essentiel, ceux de Pierre Lhande : respectueux de la tradition, mais très ouvert à d'autres perspectives contemporaines dans le domaine de la communication :

89 *Ibid.*, p. 30.

90 *Ibid.*, p. 45.

Chacun de ces ministères a son rôle marqué. Qu'il le garde. Qu'ils s'enrichissent, l'un l'autre, de leurs expériences propres. Qu'ils concourent tous deux à leur grand œuvre commun : l'évangélisation du monde, l'accomplissement du précepte divin : « Allez, enseignez tous les peuples... Et ce sera peut-être, ramené la prédication traditionnelle à des voies plus sûres, en lui rappelant, dans une langue nouvelle, le vieil adage des Pères de l'Église : « La norme de notre prédication, sa directive, son but essentiel, c'est le bien des âmes »⁹¹.

La reprise par Pierre Lhande de cet adage des Pères de « venir en aide aux âmes » s'inscrit parfaitement dans la démarche instaurée par Ignace de Loyola et transmise par les jésuites de génération en génération. Paul Legavre rappelle qu'Ignace de Loyola a prôné ce précepte, dans les *Exercices Spirituels* et dans les *Constitutions* :

Les jésuites, pour leur part, profondément marqués par l'expérience des *Exercices* partagée avec beaucoup d'autres, vivent plus spécifiquement ce grand texte que sont les *Constitutions* rédigées par Ignace durant quinze ans, jusqu'à sa mort. Ils font l'expérience d'être mis dans un corps apostolique pour « aider les âmes » en cherchant toujours une plus grande gloire de Dieu, un plus grand service et une plus grande louange de leur Seigneur⁹².

D. La Grande Guerre

Préambule

Dans le point précédent nous avons évoqué les répercussions des effets de la Première Guerre mondiale au sein de la Compagnie de Jésus et souligné la perte de nombreux jésuites, rappelés de l'étranger où ils étaient en exil à la suite de leur interdiction d'enseigner sur le territoire français. Pierre Lhande a contribué au travail de mémoire de la guerre, à partir de son expérience personnelle et collective.

Il nous paraît utile de rappeler, brièvement, quelle était la situation de l'Ordre, en France à la déclaration de la guerre. Citons Marie-Claude Flageat :

Après les lois de 1901 et 1904 et leur application ferme par le gouvernement d'Émile Combes, seules cinq congrégations masculines étaient autorisées en France. Les autres avaient dû installer leurs maisons de formation, leurs monastères, leurs résidences ou leurs établissements d'enseignement hors du territoire national ; leurs membres ne pouvaient demeurer en France que s'ils vivaient dans des domiciles séparés. Cependant, les religieux français restaient soumis aux lois françaises, notamment en matière de

91 Pierre Lhande, dans la préface de *Huit fresques de saints*, *op. cit.*, p. IX.

92 Paul LEGAVRE, *Voir Dieu en toutes choses*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006, p. 15.

service militaire. Du fait des lois de 1889 et 1905, de nombreux membres du clergé régulier furent mobilisés en 1914. [...] Parmi ces congrégations, la Compagnie de Jésus occupait une place particulière : les lois de 1880 avaient été dirigées contre elle ; les supérieurs n'avaient pas, en 1901, déposé de demande d'autorisation car ils pensaient que celle-ci serait rejetée ; l'antijésuitisme continuait à exister au sein de la population française. Pourtant, ses membres demeuraient profondément attachés à leur patrie, inculquaient le patriotisme à leurs élèves, dont beaucoup les avaient suivis lors de l'exil de leurs établissements d'enseignement vers les pays frontaliers ; ils œuvraient, dans les missions, à accroître la grandeur de la France [...]. Les jésuites de France répondirent sans hésiter à l'appel de leur pays qu'ils estimaient attaqué et menacé : à ceux qui furent mobilisés s'ajoutèrent les prêtres âgés ou réformés qui demandèrent à être agréés comme aumôniers ou membres du service de santé afin de soutenir leurs compatriotes dans l'épreuve⁹³.

L'expérience vécue par Pierre Lhande durant la période de la Grande Guerre et pendant les années qui la suivirent est inscrite dans plusieurs « radio-sermons », continuant ainsi, oralement, la transmission des témoignages écrits en temps réel, au cours de la guerre. Il est indispensable d'évoquer ici cette question essentielle, bien que traitée nécessairement de façon concise.

1. Le témoignage écrit de Pierre Lhande pendant le temps de la Grande Guerre

Précisons que Pierre Lhande n'a pas combattu au front et n'a jamais fait état d'actes de bravoure pendant la guerre⁹⁴. Mobilisé le 21 juin 1917, il quitte Hernani, en Espagne au mois de juillet où il enseignait au Collège Saint Ignace de Loyola pour rejoindre son corps où il est nommé brancardier-infirmier militaire⁹⁵. Il sert dans un premier temps sur le territoire français puis il rejoint l'Italie après un bref rapatriement à Bordeaux, pour une hospitalisation. Son quotidien était principalement occupé à prodiguer des soins aux blessés, à leur apporter un soutien spirituel, psychologique et à célébrer des offices dans des conditions plus ou moins précaires. Il n'a jamais prétendu faire figure de héros mais, dans un certain nombre

93 Marie-Claude FLAGEAT, *Les jésuites français dans la Grande Guerre. Témoins, victimes, apôtres*, op. cit., p. 12.

94 Il a écrit un roman qui relate cette période, sur fond autobiographique, intitulé *Les Mouettes*, Paris, Plon, 1920, qui ne peut pas être exploité ici.

95 Pierre Lhande a rédigé des fiches techniques manuscrites, sur les signes, les traitements des plus fréquentes pathologies rencontrées dans ce contexte particulier. Elles sont visibles aux Archives Jésuites de la Province de France (A.J.P.F).

d'écrits, comme dans les extraits ci-dessous, il témoigne avec force la fibre patriotique qui l'anime. Il est difficile de savoir s'il a éprouvé du regret ou une certaine frustration à ne pas avoir pu combattre avec ses camarades qu'il admire pour leur vaillance⁹⁶.

Il faut signaler cette sensibilité particulière de dévouement envers la France partagée par les membres de la Compagnie de Jésus pendant la Grande Guerre. Marie-Claude Flageat donne un éclairage sur cette position dans *Les jésuites français dans la Grande Guerre*, comme par exemple dans cet extrait :

Il paraît indispensable, pour comprendre les mentalités, les comportements et les prises de position des membres de la Compagnie de Jésus pendant la Première Guerre mondiale, de connaître les grandes lignes de l'histoire de la Compagnie en France et de tenir compte de la situation des jésuites de France au début de 1914, à la suite des lois de 1901 et 1905. Les difficultés rencontrées par la Compagnie de Jésus en France entre 1814 et 1914 auraient pu provoquer un désintérêt de la part des jésuites envers leur patrie ; il n'en fut rien. Les données statistiques concernant leur participation à la guerre sont précieuses pour mesurer l'engagement de cet ordre dans l'effort national de guerre et prendre conscience du patriotisme de ses membres⁹⁷.

Cet esprit de corps observé chez les jésuites n'a pas été systématiquement suivi dans toutes les sphères de la société. Que ce soient dans les milieux religieux ou laïques, on assistait à un renforcement de la recherche spirituelle intérieure en particulier dans les cercles intellectuels. À cette époque, le contexte était troublé par des interrogations liées à la perte de la foi. L'idée du patriotisme n'était pas forcément la préoccupation première. Étienne Fouilloux rapporte l'exemple de Stanislas Fumet, qui, de son propre aveu déclare : « Soldat nul, je m'étais durant la guerre plus occupé de Dieu que de la patrie, c'est vrai »⁹⁸.

Pierre Lhande met son talent d'écrivain au service de ceux qui ont laissé leur vie au cours de cette guerre et s'engage personnellement à être le dépositaire de leur mémoire, à transmettre cet héritage aux générations futures, ceci, en deux temps.

96 Voir ci-après dans notre commentaire sur le « radio-sermon », *Simon de Cyrène*, au chapitre II, où il semble y faire allusion.

97 Il est difficile de savoir si son attachement à la patrie est le fait d'un sentiment personnel et/ou collectif.

98 Étienne FOUILLOUX, *Au cœur du XX^e siècle religieux*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1993, p. 222. Il indique que Stanislas Fumet a déclaré : « Soldat nul, je m'étais durant la guerre plus occupé de Dieu que de la patrie, c'est vrai ».

Ses premiers ouvrages sont rédigés pendant le temps réel de la guerre. Ils exaltent l'héroïsme des combattants et des nombreuses victimes mortes au combat. Deux ouvrages significatifs en témoignent : le premier s'intitule *Trois prêtres soldats*⁹⁹. Il s'agit d'une biographie de trois amis proches de Pierre Lhande : le lieutenant Abbé Charo, tué aux combats de la Marne le 11 septembre 1914 ; Pierre de Daran, prêtre jésuite, tué sur la « Provence » le 26 février 1916 ; Joseph Cascua, prêtre jésuite, tué aux combats près de Verdun, le 29 mars 1916.

Le deuxième ouvrage, *L'enseigne de vaisseau Auguste Lefèvre*, se présente sous la même forme de monographie, mais plus étoffée¹⁰⁰. Auguste Lefèvre est tué sur le « Léon Gambetta » le 27 avril 1915. Il ne semble pas que Pierre Lhande l'ait connu personnellement. Ces biographies comportent des extraits de courriers ou de notes personnelles.

C'est dans un autre ouvrage, intitulé *Au prix du sang*, qu'il livre une longue réflexion sur la mort de jeunes gens pendant cette tragédie, dont certains avaient fait partie de ses élèves. L'idée centrale est de ne pas les considérer comme des martyrs, morts pour rien. En premier lieu, en tant que prêtre catholique, il rappelle les fondamentaux chrétiens et parmi eux l'espérance du salut éternel après la mort. Il s'adresse, en quelques mots aux familles, aux mères, aux épouses, aux orphelins :

Tous ceux-là ont droit qu'avec eux l'on pleure ; qu'on leur dise – Oh ! à voix basse et avec une infinie discrétion – le mot qui peut les consoler ou les ranimer ; qu'on leur glisse au cœur secrètement, avec le courage de vivre, une fierté fraternelle de ceux qui sont morts si grands ou du moins un apaisement de toute l'âme devant les espérances de salut que peut offrir une telle fin¹⁰¹.

Plus loin, tout en s'impliquant lui-même, il encourage ses concitoyens à honorer une double promesse pour le temps d'après-guerre : la première repose sur la transmission de la mémoire des victimes à perpétuer, la deuxième consiste à élaborer une action afin que leur sacrifice héroïque ne demeure pas vain, mais qu'au contraire, il continue à « servir » pour l'avenir de la France. Nous observerons la

99 Pierre LHANDE, *Trois prêtres soldats. Lieutenant Abbé Charo. Lieutenant De Daran, s.j. Joseph Cascua, s.j.*, Paris, Beauchesne, 1918.

100 Pierre LHANDE, *L'Enseigne de vaisseau Auguste Lefèvre, 1891-1915*, Paris, Beauchesne, 1919.

101 Pierre LHANDE, *Au prix du sang*, Paris, Beauchesne, 1916, p. XIV.

mutation du discours, qui, loin de figer le statut de « Morts pour la Patrie » en martyrs sacrifiés pour une cause, va au contraire ouvrir des perspectives nouvelles :

À nous, de même, une œuvre nouvelle incombe : faire que la France de demain profite de tout l'héroïsme d'aujourd'hui. Oui, pleurons nos morts, pleurons avec ceux qui pleurent ; versons, à défaut du sang clair de nos veines, si la Patrie ne nous le demande pas, du moins le sang invisible qui filtre goutte à goutte dans le silence d'un cœur frappé ; mais n'oublions pas que de ces morts glorieux nous sommes les héritiers-nés.¹⁰²

Un certain nombre de contemporains de Pierre Lhande ont également témoigné en temps réel de cette période tragique, par le biais de nombreux documents, qui sont des pièces essentielles léguées à la postérité¹⁰³. L'intérêt des écrits de Pierre Lhande ne se mesure pas au poids quantitatif et qualitatif de témoignages ajoutés aux documents existants. Il signe un tournant, en ouvrant la réflexion commencée dans ses écrits en temps réel et continué dans les « radio-sermons ». La singularité de son œuvre, sur ce plan, fut d'élaborer un travail de mémoire collectif commencé dans l'immédiateté, par son travail d'écriture et qui se prolongera et se développera dans les « radio-sermons ». Le temps chronologique a ainsi cédé le pas à un temps d'une autre dimension, qui laisse la place à un espace plus propice à l'échange des idées, à plus grande échelle et aux initiatives, où le meilleur devient possible. Pierre Lhande a su saisir l'opportunité qui s'est offerte à lui pour communiquer sur les événements du passé en réactualisant cette réalité : le média radio a continué l'œuvre de mémoire commencée en premier lieu par ses écrits et en a amplifié la diffusion de manière inédite.

2. Le travail de mémoire continué et renouvelé dans les « radio-sermons »

La prédication à la radio a été inaugurée neuf ans après la fin de la Grande Guerre. Pierre Lhande fait référence à de nombreuses reprises à cette période tragique dans les *Radio-sermons*. L'évolution du discours au fil des ans et la mutation radicale du support médiatique va générer un nouveau souffle à

102 *Ibid.*, p. XV.

103 Étienne FOUILLOUX, *Au cœur du XX^e siècle religieux*, *op. cit.*, l'auteur fait référence, entre autres, à Pierre Teilhard de Chardin (note 13), p. 222 ou Henri Ghéon (note 23), p. 224.

l'engagement pris pendant le temps de la guerre pour ne pas oublier la mémoire des disparus.

Dans cette deuxième phase, soit une dizaine d'années après la Grande Guerre, la réflexion écrite et orale de Pierre Lhande sur le sujet prend une dimension plus profonde, distanciée, tout en sauvegardant intacte l'intention première. La conjonction de deux paramètres a permis de délivrer cette réflexion à grande échelle : elle est le fait de son initiative personnelle et de l'avancée de la technologie. Ces deux éléments ont contribué à préserver ses témoignages initiaux et à continuer à les diffuser plus largement en préservant l'idée de trouver matière à honorer les victimes en ne perdant pas leur héritage, mais au contraire en le faisant fructifier en leur mémoire.

Les traces de l'expérience vécue par Pierre Lhande durant la Grande Guerre apparaissent très nettement par exemple, dans le contenu de la prédication du 27 mars 1927. Intitulé « Simon de Cyrène ». Ce « radio-sermon » fait d'abord référence à Saint André, à Thérèse d'Avila puis aux anonymes, aux martyrs, « courageux, victimes de leur audace ». Il avoue ensuite, avec humilité, sa propre impuissance à avoir eu accès à une telle noblesse d'âme :

Ces êtres surhumains nous montrent les sommets de l'héroïsme et de l'amour. Ma lâcheté en est éblouie. Je les envie sans pouvoir les imiter, pauvre être fragile et peureux...¹⁰⁴

Puis, il poursuit son discours, le réactualise, interpelle les auditeurs, les prend à témoins, et plus précisément, parmi eux, les anciens combattants :

Mais quoi ! Parce que, devant la douleur pressentie, mon sang, malgré moi se glace, tout courage et tout amour me sont-ils interdits ? Ma fidélité à accepter l'épreuve qui m'a fait trembler sera-t-elle moins belle parce que, d'abord, j'ai tremblé ? Répondez-moi, vous, anciens combattants, mes camarades ou mes adversaires d'hier, puisque je vous confonds tous, aujourd'hui, dans mon immense auditoire. N'est-ce pas que vous avouez, oui, même les plus vaillants, avoir d'abord frémi, et pâli, et avoir dû, sur le point d'escalader le parapet de la tranchée, dompter, par un sursaut de caractère, l'animal peureux qui se cabrait en vous ?¹⁰⁵

104 Pierre LHANDÉ, *L'Évangile par-dessus les toits*, op. cit., p. 128.

105 *Ibid.*

Ces paroles traduisent son admiration devant les actes héroïques des soldats. Elles reflètent peut-être, une forme de regret de ne pas avoir pu être en communion fraternelle, par sa présence avec ses compagnons, au front. Elles confessent, dans le même temps, ses propres failles et démontrent aussi une forme d'humilité à en témoigner sur les ondes, au cours de la prédication. Il est possible que l'intention de Pierre Lhande ait voulu dans un esprit solidaire, adoucir le sentiment de culpabilité de ceux qui ont ressenti ces mêmes impressions ou, plus encore, ces émotions indéfinissables, de ceux qui sont revenus vivants, alors que leurs camarades de combats sont morts.

Il est important de souligner, en outre, que Pierre Lhande s'adresse à tous, « camarades ou adversaires » :

Vous, anciens combattants, mes camarades ou mes adversaires d'hier, puisque je vous confonds tous, aujourd'hui, dans mon immense auditoire.

En plaçant sur le même plan d'égalité, les « camarades ou les adversaires d'hier », Pierre Lhande apporte sa part active pour promouvoir la concorde chez les anciens ennemis d'hier et soudés aujourd'hui, pour avancer avec davantage de force dans la fraternité. Cet appel à l'union manifeste clairement un signe d'ouverture vers la paix, bien au-delà des frontières. Nous pouvons déceler deux niveaux d'interprétation dans l'évocation de fraternité entre les peuples pour effacer les barrières qui engendrent la haine et les guerres. Le premier serait de type anthropologique, fondé sur la capacité humaine naturelle au pardon et à la solidarité. Le deuxième s'orienterait vers une visée théologique qui rappelle l'enseignement du Christ qui promet la paix dans le monde, délivré siècle après siècle et dont le Père Lhande est le dépositaire. L'impression qui prédomine est que l'intention pédagogique est triple : la première est d'informer, la deuxième est d'inciter à sauvegarder vivante et précieusement la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés et enfin d'encourager à faire fructifier ce legs pour promouvoir la dignité humaine.

E. L'héritage culturel ancestral basque

Cette problématique mériterait un travail de recherche à elle seule, tant les références au Pays Basque sont nombreuses dans l'œuvre de Pierre Lhande. Elles se dévoilent dans la plupart de ses écrits, y compris dans le corpus des *Radio-sermons*.

Le patrimoine et les traditions basques sont mis en valeur de manière manifeste, ce qui confère une signature originale supplémentaire au discours. Ce sujet fera l'objet d'une étude plus approfondie aux chapitre II.

Le cheminement personnel de Pierre Lhande – comme chez tout un chacun – s'est enrichi au fur et à mesure des expériences liées aux réalités de sa propre histoire. La sienne s'est construite sur les bases d'un solide ancrage au Pays basque, comme en témoignent ses nombreux ouvrages parus bien avant la rédaction des premiers sermons prononcés en chaire, puis à la radio. Par exemple en 1907, soit vingt ans avant l'inauguration du premier « radio-sermon » prononcé depuis les studios de Radio-Paris, il écrivit *L'Émigration basque*¹⁰⁶ et en 1910, *Autour d'un foyer basque*¹⁰⁷. Nous savons qu'il s'est intéressé à un certain nombre de représentations théâtrales typiquement souletines, appelées « Pastorales ». Il a, au moins pour l'une d'entre elles, rédigé une critique, point après point, selon des règles strictes, après sa représentation¹⁰⁸. Il a écrit un *Dictionnaire basque-français*¹⁰⁹ qui fait toujours autorité de nos jours. La place accordée à ses origines basques est manifeste. Les témoignages de ses pairs attestent de cet attachement qu'il affichait volontiers au quotidien :

Le Père Lhande est basque. Il est basque jusqu'à la moelle des os, on oserait dire à cent pour cent. Volontiers affirmatif comme les imaginatifs et les réalisateurs, nulle part, sans doute, il ne l'est plus que sur tout ce qui touche le cher pays basque ; convaincu un peu sur toute la ligne ; il l'est imperturbablement ; avec son sourire, mais son siège est fait, et, jusqu'à la fin, il a gardé le culte de sa chère petite patrie bien-aimée. Il suffisait, à une rencontre inopinée, de le saluer d'un « Agour » (bonjour) : sa figure s'illuminait sur le champ, et il devenait intarissable.

106 Pierre LHANDE, *L'Émigration basque*, *op. cit.*

107 Pierre LHANDE, *Autour d'un foyer basque*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1907.

108 Cette critique a été lue au Pays Basque chez des particuliers, puis consulté plus tard sur internet. L'intitulé est Pierre LHANDE HEGUY « Le théâtre basque de plein-air Maitena », année de la publication : 1914-1917, p. 138-146, Berrikusetak, Eukonews et Média, webmaster@euskonews.com, consulté le 27 mars 2014.

109 Pierre LHANDE, *Dictionnaire Basque- Français et Français-Basque*, d'après le *Dictionnaire Basque-Espagnol-Français* de l'Abbé R.M. de ASKUE et les *Dictionnaires Manuscrits* des Abbés M. HARRIET, M. HIRIBARREN et Pierre FOIX, Paris, Gabriel Beauchesne, 1926.

C'était une des fiertés de ce religieux, par ailleurs très simple. Il était le propagandiste, jamais lassé, l'apôtre inconfusable de sa chère petite patrie, de la race mystérieuse, de la langue hermétique, du caractère aristocratique grave, mélancolique, silencieux comme leurs montagnes et leur océan. Mais quand leur enthousiasme intérieur éclate, il se charge d'imposer sa présence, de la claironner, d'entraîner tout et tous dans son tourbillon sonore¹¹⁰.

Dans ses ouvrages et plus précisément dans *Autour d'un foyer basque*, il consigne déjà ses réflexions sur le nécessaire respect de la transmission des valeurs léguées de génération en génération par les ancêtres. Loin de lui, cependant de considérer cet héritage comme un legs figé une fois pour toutes. Dans le même ouvrage, il écrit, exemple à l'appui, que les préceptes ne sont pas immuables et que leur évolution est de rigueur, quand ceux-ci deviennent obsolètes, au fil du temps, ou quand ils mettent en péril la notion de bien commun. Il relate ses observations de manière précise, illustrées par des exemples concrets, conviant les lecteurs « autour d'un âtre de la vallée de la Soule, pour leur faire surprendre l'activité intérieure et comme l'âme de ces primitives institutions »¹¹¹. Dans ce chapitre intitulé « le maître », l'auteur développe ce qu'il nomme « principe d'autorité ». Il prend l'exemple type du testament, où, selon la coutume millénaire, l'aîné de la famille, hérite de tous les biens, à son mariage, afin que le patrimoine ne soit pas morcelé. Voici ce qu'écrit Pierre Lhande :

Au foyer basque, c'est le vieux maître qui commande, alors même que le jeune héritier est déjà constitué par contrat de mariage. Il promet son pouvoir ; il ne le donne pas ; infirme, il le prête ; tombe-t-il en enfance, on le lui prend des mains, respectueusement, comme en dépôt, pour le confier à l'héritier, au *filz de maison*, comme on dit là-bas.

Il précise ce point :

On se tromperait fort, pourtant, si on concevait cette autorité comme une suprématie rigide, dont les décrets sont sans appel.

Il poursuit un peu plus loin :

110 Jeanne MORET, *Le Père Lhande, pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, op. cit., p. 44. Elle cite les paroles du Père Demaux-Lagrange qui évoquait ainsi son condisciple du noviciat.

111 Voir Pierre LHANDÉ, *Autour d'un foyer basque*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1907, p. 67.

Le père n'est point ici ce magistrat domestique qui tient en ses mains toutes les rênes du gouvernement... dont la personnalité absorbe celle de tous les individus du groupe... L'organisation du travail par le père et les ordres qu'il donne à cet effet à son fils ressemblent plus à un échange de vues et à une attente, qu'à un commandement¹¹².

Enfin, Pierre Lhande conclut :

Une proposition du chef de la famille a simplement le sens d'une direction que l'expérience a consacrée. Elle est la formule de la tradition des ancêtres ; et le raisonnement implicite qui la fait accepter est celui-ci : « Si le maître pense de cette manière, c'est que les anciens le lui ont appris. » Or, la tradition ancestrale est un argument auquel tout Basque se soumet sans discussion¹¹³.

Pierre Lhande admet également que l'obéissance aux traditions pourrait aux yeux de certains, constituer un frein à la progression des idées et des pratiques et aboutir à une stagnation des mentalités à cause d'une étroitesse de vue par un respect trop rigide des règles traditionnelles.

Pour lui, il n'en n'est rien ; il clarifie sa pensée :

Par bonheur, il n'en n'est pas ainsi. Sa vraie valeur est même en ce fait qu'elle est juste assez large pour accueillir, sans se briser, les institutions nouvelles, et en même temps assez rigide pour demeurer fermées aux innovations excentriques.

Plus loin, il donne un exemple très précis et rempli de bon sens, application directe de la vie au quotidien :

Ainsi l'autorité des aïeux n'a été nullement méprisée, quand ces dernières années, après les ravages du phylloxéra, on a abandonné les vignes françaises pour les plants américains. Un certain changement s'imposait ; on l'a adopté¹¹⁴.

Dans le dernier paragraphe du chapitre, l'auteur résume son point de vue sur le sujet : ce n'est pas contradiction de faire valoir l'autorité ancestrale ou paternelle, en étant ouvert aux idées innovantes quand celles-ci contribuent à la sauvegarde d'un patrimoine, surtout quand son existence même est en péril. Il écrit :

112 *Ibid.*, p. 69, note 1 de l'auteur qui cite Olphe GALLIARD, *Le paysan basque du Labourd à travers les âges*, Paris, Circa, 1905, p. 442, 443.

113 Pierre LHANDE, *Autour d'un foyer basque*, *op. cit.*, p. 69.

114 *Ibid.* Pierre Lhande reprend un exemple similaire dans un « radio-sermon » du recueil n° 8, *L'Évangile par-dessus les frontières* où il commente la décision d'un paysan basque de supprimer tout arbre atteint de pourriture pour le remplacer par de nouvelles pousses bien saines. Cet exemple est souligné au chapitre II de cette thèse.

En somme, l'autorité paternelle ou ancestrale me paraît représenter cette tournure d'esprit que j'appellerais *modératrice* et qui tient le milieu entre l'esprit rétrograde et l'esprit révolutionnaire. On ne veut pas être les tout premiers¹¹⁵, où sont les fous de tout calibres [*sic*] et de tout partis. On se tient un peu sur le frein. Et quand les rames des jeunes commencent à battre trop fiévreusement la mer ardente, l'aïeul calme, donne le coup de barre qui règle l'élan. C'est de la réserve, c'est une juste alliance entre l'esprit conservateur et l'esprit d'initiative¹¹⁶.

À la lumière de ce propos, il apparaît que, de même que nous l'avons constaté précédemment dans le point intitulé « La figure emblématique du Père Longhaye », l'idée de tradition/innovation n'est pas une notion antinomique chez Pierre Lhande. Dans cet exemple cité ci-dessus, la recherche du juste équilibre entre l'initiative audacieuse novatrice et la sagesse issue de l'expérience ancestrale se révèle complémentaire à ses yeux.

Parmi de nombreux autres exemples qui montrent l'attachement à ses racines, nous citerons un extrait d'un de ses récits qui met en relief la fidélité à ses origines basques alors qu'il a quitté son cher terroir depuis de nombreuses années. Le texte révèle par ailleurs un caractère pugnace et un goût pour l'écriture. Ainsi, alors qu'il est en vacances au Pays Basque, il part à la recherche des traces d'un poète souletin, Pierre Topet, dit « Etchahoun »¹¹⁷ dont il avait entendu parler dans son enfance, ne sachant s'il s'agissait d'un héros fictif ou réel. Pour en avoir le cœur net et soucieux de contribuer à promouvoir le patrimoine culturel de « la plus petite des provinces basques »¹¹⁸, il n'hésite pas à entreprendre une expédition à dos de mulet sur les chemins escarpés de la montagne pyrénéenne pour mener son enquête. Dans son récit, il commente cette aventure « hors des sentiers battus » :

Pendant les vacances de l'année dernière (1922) j'ai parcouru à dos de mulet les vallées de Gaztelondo, de Jauregiberria et de Malta, m'arrêtant aux seuils des maisons pour interroger les paysans.

115 Et cependant, le basque Pierre Lhande sera le tout premier prédicateur à la radio, en France, en 1927.

116 *Ibid.*, p. 74.

117 Etchaoun s'orthographe également Etchahun ou Etxahun. D'après la coutume, le nom de la maison se transmettait de génération en génération et substituait souvent au nom de famille ou était accolé à celui-ci.

118 La Soule est ainsi nommée au Pays Basque.

La première de ces expéditions, surtout, fut fructueuse. Parti de Tardets au matin, par le quartier d'Erretzu et le col de Sustarri, en compagnie de mon frère et ayant pour guide mon cousin Édouard Lhande, maître de maison de Janzena de Tardets, sans autres données que celles de la légende, je rentrais, le soir, légèrement fourbu, je l'avoue, mais rapportant dans mes carnets toutes les dates mémorables de la vie d'Etchahoun, la copie de ses actes et le croquis de sa tombe retrouvée¹¹⁹.

Il poursuit son récit qui laisse entrevoir un sens de l'humour certain. Alors qu'il atteint un cimetière où est supposé être enterré le poète souletin, il fait une prière adressée au poète, réputé pour son ironie vis-à-vis du clergé et pour son peu d'attrait pour la chose religieuse en général :

Mon brave Etchaoun, il y a quelque chance pour que, depuis la date de ta mort que j'ignore, comme d'ailleurs celle de ta naissance, tu n'aies pas reçu souvent à ta tombe la visite d'un prêtre, – un de ces prêtres que tu chassonnas cruellement –, moins encore celle d'un jésuite. Eh bien ! Si tu attends encore au purgatoire cette visite, en expiation de ta chanson *Barkoxe'ko eliza*¹²⁰, voici pour toi une bonne occasion d'entrer en paradis. Tu as ici un Révérend Père Jésuite qui a fait six heures à dos de mulet par la montagne pour découvrir quelques traces de ton existence. Guide-moi¹²¹.

Pierre Lhande poursuit sa narration, à la fois teintée de malice et de sérieux pour annoncer le résultat positif de son enquête :

J'avais à peine achevé cette prière (qui n'a pas encore été adoptée par la liturgie) que, levant les yeux, au hasard, et les fixant sur une croix de pierre noirâtre plantée exactement devant moi, j'y lus ce nom : ETCHEON. Je m'approchai et je lus alors, au-dessus, en petites lettres : P^{re} TOPET... C'était la tombe du poète¹²².

Ces quelques extraits tirés d'articles publiés dans le bulletin mensuel *Gure Herria*, peuvent *a priori* paraître anecdotiques ou hors de propos. Ils soulignent au contraire la personnalité d'un homme décidé, persévérant, qui témoigne de son attachement et de sa fidélité à ses racines pour promouvoir la culture des ancêtres. Dans ce cas précis, le conteur Pierre Lhande posera les jalons très utiles aux autres

119 Pierre LHANDE, « Le barde Etchahoun (1786-1862) », dans *Gure Herria Hirugarren Urtea* (troisième année), 7 uztaila (juillet) 1923, p. 420-430.

120 *Barko'ko eliza* (langue basque) signifie *L'église de Barcus*. Il s'agit d'un texte de Pierre Topet.

121 Pierre LHANDE, « Le barde Etchahoun (1786-1862) », art. cit., p. 222

122 *Ibid.*

chercheurs. C'est le cas pour cette histoire qu'il écrit dans *Le barde Etchahoun*¹²³. Elle trace les linéaments d'une thèse rédigée plus tard par un doctorant et enrichit à présent le fonds patrimonial¹²⁴.

Il serait aventureux d'avancer des déductions visant à faire le lien entre l'éducation et la culture basque reçues par Pierre Lhande et la mise en œuvre de la prédication à la radio. Quoi qu'il en soit, elles ont de manière certaine contribué à apporter un cachet original à son discours. Rappelons que Pierre Lhande « met en scène » au moment opportun de nombreuses séquences de souvenirs personnels liés au Pays basque qui retiennent l'attention de l'auditoire. Il utilise régulièrement ces réminiscences dans les « radio-sermons », en guise d'accroche ou d'étayage de son propos pour illustrer, commenter et expliquer l'Écriture¹²⁵.

Il ne paraît pas insensé de mettre en corrélation ces traits d'une personnalité à la fois respectueuse de la tradition ancestrale et ou religieuse et dans le même temps, osant une « transgression » si celle-ci s'avère nécessaire. L'expression de cette originalité non sur le fond, mais sur la forme est particulièrement visible dans sa manière de pratiquer la prédication. Il s'est montré en cela parfaitement en conformité avec les principes fondamentaux chrétiens et avant-gardiste vis-à-vis de l'essor prodigieux des avancées dans le domaine de la communication. Porteur de la tradition évangélique, le cœur du sujet est toujours le texte sacré. Homme de foi, fidèle à ses engagements, Pierre Lhande est un « transmetteur » de la Parole par le biais d'un nouveau canal. D'une érudition éclectique, il émaille de surcroît les « radio-sermons » de références régulières aux œuvres artistiques, littéraires, ce qui est un apport culturel et une ouverture au monde inédits pour les auditeurs.

123 Pierre LHANDE, « Le barde Etchahoun (1786-1862) », dans *Gure Herria Hirugarren Urtea* (3^e année), 7, uztaila (juillet) 1923, p. 420-430. « Le barde Etchahoun (1786-1862) [2] (suite), le foyer malheureux », dans *Gure Herria. Hirugarren Urtea* (3^e année) – 8, agorrila (août) 1923, p. 492-496 ; « Le barde Etchahoun, (1786-1862) (suite et fin), la vie errante », dans *Gure Herria Hirugarren Urtea* (3^e année), 9, buruila (septembre) 1923, p. 534-442.

124 Jean HARRISTSHELLAR, *Le poète souletin Pierre Topet-Etchahun (1786-1862)*, Bayonne, Société des Amis du Musée Basque, 1969.

125 De nombreuses allusions au Pays Basque sont traitées dans le chapitre II.

F. L'apostolat

Après la longue période d'études et de formation, traversée par l'épreuve de l'exil hors de France, puis de la guerre, Pierre Lhande reprend sa tâche de professeur en lettres dans la région toulousaine. Fidèle à ses origines, il continue des recherches sur la langue basque qu'il enseigne de 1920 à 1924 à l'Institut Catholique de Toulouse. Cette expérience personnelle transparait dans les pages des *Radio-sermons*. Sa nomination à la rédaction de la revue *Études* en 1924 va être déterminante pour la mise en œuvre de sa mission qu'il déploiera, en premier lieu, par une action concrète pratiquée sur le terrain, puis en un deuxième temps et dans sa continuité, par la prédication à la radio. Il en témoignera dans les *Radio-sermons*, comme par exemple, dans *Le Bon Pasteur* :

Quand, à l'automne de 1925, sur une brève indication du Père Léonce de Grandmaison, mon regretté directeur de la revue, les *Études*, j'allai explorer, pour la première fois, la zone lépreuse qui s'étend sur les anciennes fortifications, entre Vanves et Malakoff, j'étais loin de soupçonner l'accroissement considérable que devait prendre dans la suite cette simple enquête de journaliste ¹²⁶.

1. L'œuvre sur le terrain auprès des déshérités en banlieue parisienne

Ainsi que nous l'avons précédemment évoqué, l'action de Pierre Lhande ne se traduit pas exclusivement par le discours intellectuel et spirituel. Elle s'exprime aussi concrètement par une action à vocation humaniste¹²⁷ effective, auprès des populations ouvrières souvent démunies, principalement en banlieue parisienne. Si cette facette de son apostolat ne constitue pas l'objet premier de notre recherche, il est important d'en évoquer les grandes lignes avant d'aborder l'étude du contenu des *Radio-sermons*, car cette action entreprise sur le terrain est intimement liée à notre sujet. Pierre Lhande consacra effectivement une grande place à cette question, au cours de sa prédication à la radio.

126 Pierre LHANDÉ, *L'Évangile par-dessus les toits*, *Le Bon Pasteur*, op. cit., p. 191-192.

127 Humaniste est proposé ici sous l'acception de quelqu'un qui aide à relever son prochain, au nom du respect de la dignité de la personne humaine. Rappelons que cette attitude est dans la droite ligne des idées de la pensée sociale de l'Église, qui s'est développée à partir de l'Encyclique *Rerum Novarum* promulguée par le pape Léon XIII.

C'est, en premier lieu, par le biais de ses chroniques dans la revue *Études*, que Pierre Lhande révèle les conditions de vie de grande précarité des populations les plus déshéritées découvertes en banlieue parisienne. C'est ainsi qu'il décrit aux auditeurs la genèse de son apostolat :

À mon insu j'avais, en tâtonnant, posé le doigt sur le bouton secret qui allait déclencher et faire s'ouvrir devant moi une porte close, jusque-là ignorée ; et derrière cette porte allaient bientôt se révéler, presque à l'infini, des avenues toujours s'élargissant vers un monde nouveau. Une légende dorée, comme on a dit, mais une légende véridique, non de fantaisie, montait dans notre histoire. Bientôt toute la France chrétienne, d'abord étonnée, puis vite conquise, allait tourner ses regards chargés d'espérance vers ces terres inconnues où ne régnaient jusque-là que misère et désolation¹²⁸.

La continuité de sa mission se poursuit en second lieu, grâce au canal de la radio, par une opération médiatique à plus grande échelle, pour transmettre le message évangélique, en sa qualité de prêtre, mais également pour informer de vive-voix les auditeurs de la situation préoccupante d'une partie de la population et, en cas d'urgence, pour les appeler au secours, en lieu et place du sermon habituel¹²⁹. En touchant le plus grand nombre de personnes, la prédication à la radio s'inscrit dans la continuité de l'initiative de son combat pour lutter contre la misère, qu'elle soit physiologique, sociale, morale, spirituelle, commencée sur le terrain en 1925.

De nombreux documents relatent les différentes facettes de l'engagement de Pierre Lhande dans cet apostolat. Retenons quatre sources principales pour traiter cette question de façon concise : 1° la première émane des écrits de Pierre Lhande ; 2° la deuxième provient de l'ouvrage d'Annie Fourcaut : *Bobigny, banlieue rouge* ; 3° la troisième relève des travaux de Matthias Gardet : *Jean Viollet et l'apostolat laïc. Les œuvres du Moulin-Vert* ; 4° la quatrième est une réception de l'œuvre de Pierre Lhande par Yves Poncelet, dans une communication sur *Les catholiques français et l'héritage de 1789*¹³⁰.

128 Pierre LHANDÉ, *L'Évangile par-dessus les toits, Le Bon Pasteur*, op. cit., p. 191-192.

129 Cette question sera plus précisément détaillée dans le chapitre II.

130 Yves PONCELET, « Un éclairage à l'approche du cent cinquantième. L'œuvre du Père Lhande (1927-1934) » dans Pierre COLIN (dir.), *Les catholiques français et l'héritage de 1789*, Actes du colloque de l'Institut Catholique de Paris, Paris, Beauchesne, 1989, p.165-185.

1° Les principaux témoignages sur le sujet provenant du Père Lhande sont essentiellement consignés dans trois types de documents : a) dans les articles rédigés dans la revue *Études*, b) dans la trilogie *Le Christ dans la banlieue*¹³¹, c) dans le corpus des *Radio-sermons*.

Notre choix se portera sur le dernier recueil des *Radio-sermons*, intitulé *L'Évangile par-dessus les frontières*, la première partie étant essentiellement réservée à la prédication¹³². En effet, la deuxième partie de cet ouvrage est consacrée à un document bien distinct, qui s'intitule *Par-dessus les barrières, Le Christ dans la banlieue*¹³³. Elle se présente sous la forme d'un document synthétique, semblable à un état des lieux, très positif, qui récapitule brièvement les tâches réalisées dans la banlieue parisienne dans un contexte de crise économique majeure.

Les avant-propos et les trois parties qui la constituent dessinent les contours d'un bilan des œuvres accomplies en partenariat avec les autorités religieuses et civiles. Si aucune date n'est précisée, Pierre Lhande donne des indications : dès les premières lignes il fait par exemple référence aux « chantiers du Cardinal »¹³⁴.

Dès l'avant-propos, Pierre Lhande retrace succinctement l'historique des réalisations des travaux effectués à la périphérie de Paris. Il rappelle brièvement quel a été l'impact de ses enquêtes sur le terrain qui pointaient la misère sociale et spirituelle des habitants de la banlieue parisienne et qui ont contribué à la mise en œuvre des « Chantiers du Cardinal ». Il insiste sur l'action efficace du Cardinal

131 Cette trilogie comprend le volume n° 1 : *Le Christ dans la banlieue. Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*, Paris, Plon, 1927, le volume n° 2 : *Le Christ dans la banlieue. Le Dieu qui bouge*, Paris, Plon, 1930, *Le Christ dans la banlieue. La Croix sur les Fortifs*, Paris, Plon, 1931.

132 Pierre LHANDE, *L'Évangile par-dessus les frontières*, Paris, Spes, 1934. La transcription des « radio-sermons » de la série des prédications à la radio par Pierre Lhande est la dernière. Elle se termine le 25 mars 1934 sur l'antenne de Radio-Luxembourg. Le Père Lhande n'a pu poursuivre son apostolat de prédicateur à la radio à la suite de problèmes de santé.

133 Voir Pierre LHANDE, *L'Évangile par-dessus les frontières*, *op. cit.*, p. 131-249. La première partie est réservée à la transcription des *Radio-sermons*, prononcés depuis la station de Radio-Luxembourg.

134 Les « Chantiers du Cardinal » ont été créés par le Cardinal Verdier en 1931.

Verdier, l'instigateur de cette vaste entreprise. Ce bilan descriptif des « chantiers » réalisés ou en bonne voie de l'être, est loin de ressembler à un procès-verbal administratif. Pierre Lhande reprend l'histoire depuis le début de chaque opération, site par site. Ses récits, vivants, sont souvent teintés d'humour et son enthousiasme se devine, malgré les anecdotes liées aux difficultés rencontrées, pour des raisons multiples. L'aspect festif domine généralement. Ainsi, dans l'exemple suivant, il fait allusion aux cérémonies d'inaugurations de structures. En quelques mots, il convie les lecteurs à participer, symboliquement, à la fête d'inauguration qui met en valeur le travail accompli :

Nous ne pouvons, hélas ! conduire tous nos lecteurs à pareille fête. Il nous faudrait, pour cela, entre autres conditions, pouvoir mobiliser quelques bonnes centaines d'autocars. Soyons plus modeste. L'auteur du *Christ dans la Banlieue*¹³⁵, s'offre pour guide, le long de ses quelques pages, en vue d'une promenade imaginaire à travers quelques secteurs des plus intéressants¹³⁶.

Au cours de l'analyse approfondie des textes de *L'Évangile par-dessus les frontières*, au chapitre II, nous remarquerons dans ce recueil, les références au bilan de constructions terminées, ou sur le point de l'être, tels les églises, les chapelles, les patronages, entre autres. Il paraît évident, à la lecture de ces textes à la tonalité enthousiaste, choisis pour figurer dans cet ouvrage¹³⁷, que le prêtre Pierre Lhande, a été heureux d'avoir œuvré pour l'édification de l'Église catholique. Le nombre croissant de ces constructions l'a rempli d'allégresse et il est possible que ce succès ait généré chez lui, un excès d'enthousiasme sur cette question. Elle a effectivement été relevée par des tiers, parfois surpris devant ses transports de joie devant les tâches accomplies.

Ainsi, dans le *Radio-sermon Le Bon pasteur*, dans lequel il rend plus particulièrement hommage au Père Léonce de Grandmaison ainsi qu'à Albert de Mun, nous avons une illustration du bilan effectué de certaines réalisations où il s'est impliqué personnellement :

135 Il s'agit de Pierre Lhande lui-même.

136 Voir *L'Évangile par-dessus les frontières*, Paris, Spes, 1934, p. 136.

137 Nous ignorons si le choix des textes est du fait de Pierre Lhande, de son éditeur, ou à la suite d'une décision collégiale.

J'ai sous les yeux un questionnaire que je viens d'adresser à presque tous les défricheurs de nos paroisses suburbaines et auquel tous ont répondu. Ce sont autant de bulletins de victoire, modestes par le ton, triomphants par les chiffres. Partout, c'est un terrain nouvellement acheté pour une fondation future. Partout c'est une chapelle de secours, une salle de patronage, un presbytère, un dispensaire, une maternité, un ouvroir, une école qui ont surgi de terre comme par enchantement. En ces deux seules dernières années : 22 chapelles bâties, 25 terrains achetés, 14 patronages construits, 8 demeures de missionnaires, une vingtaine d'œuvres d'assistance pour malades, bébés ou meurt-de-faim : consultations, pouponnières, soupes populaires. [...] ¹³⁸.

Cette énumération des chiffres, qui est beaucoup plus longue et nécessairement réduite ici paraît aller dans le sens où seul le résultat comptable est considéré. Mais il faut poursuivre la lecture du « radio-sermon », ce qui donne une toute autre perception de la réalité :

Au *Nouveau Village* de Bobigny, là où je ne trouvais, voici deux ans, qu'un beau carré de choux de 3000 mètres, achetés il y a quinze ans, par la prévoyance du vénéré Monseigneur Fages, vicaire général de Paris, s'élève aujourd'hui une spacieuse et riante chapelle, dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours. [...]. Autour de l'édifice, un prêtre d'une ardeur peu commune, M. Louis Canet, curé de Bobigny, a fait surgir de terre des constructions pour œuvres et patronages avec une rapidité digne d'un pays que l'on appelle : la Ville-Champignon. De tous côtés, sur une périphérie de 5 à 6 kilomètres, en ce pays de Bondy et de Drancy jusque-là abandonné, les habitants accourent, avec un mélange de curiosité et de ravissement, vers cette Église inconnue qui, la première, sortant de la Cité brillante, vient les visiter dans la misère de leur lotissement. Ils étaient quinze petits, il y a deux mois, à l'ouverture des patronages ; ils sont aujourd'hui deux cents [...] ¹³⁹.

Il faudrait citer encore beaucoup d'autres témoignages de Pierre Lhande pour évaluer l'ampleur du succès. Nous nous limiterons à mentionner ce dernier, extrait du même « radio-sermon » :

[...] Bientôt il a fallu donner à tout ce peuple un pasteur à lui. Et comme toujours, l'Archevêque de Paris a choisi pour cette tâche un prêtre de l'élite de son clergé, un vicaire de Sainte-Clotilde, chevalier de la Légion d'honneur, qui a abandonné de plein gré l'aristocratique boulevard Saint-Germain pour la forêt de Bondy. Au jour de l'inauguration de son église, le 26 février dernier, il présentait à Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris un bouquet peu banal de bienvenue : 40 catéchumènes, variant de quelques mois à 16 ou 18 ans d'âge, qui allaient recevoir du Prélat la grâce du baptême [...] ¹⁴⁰

138 Pierre LHANDE, *L'Évangile par-dessus les toits, Le Bon pasteur, op. cit.*, p. 197.

139 *Ibid.*, p. 198.

140 *Ibid.*, p. 198-199.

À la lecture de ce bilan, nous observerons d'ores et déjà qu'il ne s'agit pas uniquement et froidement d'une affaire de chiffres récapitulant les constructions d'édifices. Il témoigne aussi et surtout de l'adhésion des habitants aux projets et de leur soulagement de ne pas être abandonnés.

2° La deuxième source provient de l'ouvrage d'Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*¹⁴¹. Comme le titre l'indique, son auteur a surtout focalisé sa recherche sur l'histoire spécifique de cette ville à la périphérie de Paris. Mais la description des conditions de vie à Bobigny à cette époque peut s'appliquer de manière générale à celle de la banlieue parisienne déshéritée. Cette étude donne un éclairage extérieur sur les questions générales de société, principalement politiques, de la période de l'entre-deux-guerres, qui est au cœur de notre problématique. Son intérêt provient également des références faites à Pierre Lhande à de nombreuses reprises. L'auteur s'appuie régulièrement sur des citations extraites de ses ouvrages ou de ses articles. Un autre atout majeur a justifié notre choix. Il repose sur la complémentarité qu'offre le regard d'historienne sur le contexte politique et économique de l'époque. Son point de vue permet d'ouvrir la réflexion et favorise ainsi la compréhension des enjeux pluriels et les attitudes des différentes parties en présence. Nous reprendrons quelques passages de *Bobigny, Banlieue rouge*, pour traiter de la réception des écrits de Pierre Lhande qui trouve un large écho dans cet ouvrage où la question du communisme en banlieue est abordée :

La question de la déchristianisation a alimenté de façon décisive le thème de la banlieue rouge. Le phénomène est ancien, et bien antérieur au peuplement ouvrier de la banlieue. Cependant, c'est bien à partir de 1925 que l'on assiste, à la suite du père Lhande, à l'éclosion d'un véritable genre littéraire : le récit de l'apostolat missionnaire en banlieue¹⁴². Le père Lhande est un jésuite, proche de l'Action populaire de Vanves, et qui porte donc un intérêt particulier aux milieux ouvriers. Moderne, il a prêché les premières conférences de Carême à la radio. En 1925, il inaugure ses enquêtes sur la

141 Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Coédition : Les Éditions Ouvrières Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986, p. 30. Nous avons repéré une dizaine de pages où il était question de l'œuvre du Père Lhande en banlieue : p. 13, 25, 30, 59, 61, 62, 70, 105, 127, 148.

142 Il est question de ce nouveau « genre littéraire : le récit de l'apostolat missionnaire en banlieue » créé par Pierre Lhande. Voir Pierre VALLIN, *Études, Histoire d'une Revue. Une aventure jésuite. Des origines au Concile Vatican II (1856 à 1965)*, n° spécial, Paris, Assas Éditions, 2000, p. 38.

banlieue à Paris ; trois séries seront publiées dans la revue *Études* entre 1925 et janvier 1927 ; elles sont ensuite rassemblées dans un livre devenu célèbre, *Le Christ dans la banlieue*, publié en 1927.

Pourquoi intervient-il dans le débat sur la banlieue à cette date ? Il le dit lui-même clairement : il s'agit pour l'Église catholique de contribuer à lutter contre l'expansion du communisme en banlieue ; et ceci à un moment (entre 1924 et 1928) où existe dans l'opinion la psychose d'un complot communiste en région parisienne, qui menacerait la capitale et de là le pays tout entier. La victoire électorale du Cartel des Gauches en juin 1924 joue aussi un rôle important : la droite du Bloc national trouve là un terrain d'attaque contre Herriot et les Ministères du Cartel, accusés de faiblesse coupable vis-à-vis du communisme, particulièrement en banlieue¹⁴³.

Le travail de recherche d'Annie Fourcaut met en évidence, entre autres, le rôle crucial de Pierre Lhande dans le déclenchement des mesures prises par les autorités suite aux enquêtes qu'il a menées en banlieue parisienne pour lutter contre la pauvreté matérielle, spirituelle et consignées dans sa trilogie du *Christ dans la banlieue*¹⁴⁴ qui a remué les consciences et a été en grande partie à l'origine des « Chantiers du Cardinal »¹⁴⁵. Annie Fourcaut écrit :

En 1925, le père Lhande fait paraître dans la revue *Études* ses premières enquêtes consacrées à l'Église en banlieue. L'émoi est d'autant plus vif que la réaction des communistes vient renforcer les craintes de l'opinion modérée. Le 13 mai 1924, l'Humanité avait publié un retentissant article de Paul Vaillant-Couturier, véritable texte fondateur de la notion de banlieue rouge : « Paris encerclé par le prolétariat révolutionnaire ».

Annie Fourcaut précise que si Pierre Lhande a été un des éléments qui a provoqué l'éveil des consciences, il n'a pas agi seul pour trouver des solutions, face au désarroi d'une population en grande détresse. Bobigny représente ici l'exemple-type de la cité à sauver de deux fléaux par l'Église catholique : la pauvreté et la chute vers le communisme. Aussi, les actions se multiplient pour lutter contre cette perspective de déchristianisation, qui se révélerait désastreuse pour l'Église catholique :

143 Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge, op. cit.*, p. 62.

144 *Ibid.*

145 Un encadré sur Pierre Lhande est particulièrement mis en valeur. Il est indiqué qu'il fut l'une des personnalités qui ont participé à la mise en œuvre de cette grande entreprise. Voir Arielle de SAINTE-MARIE et Albéric de PALMAERT, *Les Chantiers du Cardinal, Histoires d'églises en Île-de-France*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2011, p. 19.

À partir de 1925, Bobigny, comme de nombreuses autres communes de banlieue, est touchée par le mouvement missionnaire qui vise à christianiser les banlieues ouvrières ; ce mouvement est né dès le lendemain de la séparation, qui permet d'ouvrir de nouveaux lieux de culte sans autorisation de l'État. Le père Lhande, homme d'œuvres et de relations, soutenu par la hiérarchie parisienne en est le chantre et l'animateur. La stratégie : construire des églises et des chapelles, avec un réseau d'œuvres attenantes, pour faire pièce au communisme et occuper tous les terrains¹⁴⁶.

Annie Fourcaut indique que de nombreux intervenants pluridisciplinaires – dont Pierre Lhande fait partie – constatent l'ampleur du phénomène nouveau de surpopulation, qui se développe à la périphérie de Paris :

D'autres courants s'intéressent également à la banlieue. La droite, avec le Redressement français d'Ernest Mercier et l'Union des intérêts économiques du sénateur Billiet, les catholiques, avec l'apostolat dont se fait l'avocat le Père Lhande, les médecins et les hygiénistes qui y enquêtent, tel Henri Sellier à Suresnes qui tente d'implanter en France l'expérience anglaise des cités-jardins. Des journalistes, des écrivains, des prêtres, des sociologues s'y livrent à des enquêtes et décrivent leur expérience [...]¹⁴⁷

L'auteur souligne le caractère missionnaire évident d'évangélisation de la population par Pierre Lhande. Elle attire également l'attention sur l'intérêt de ses reportages, qui sont des informations précises sur la réalité du terrain. Ils constituent de véritables états des lieux des conditions de vie des habitants mal logés de la périphérie parisienne. Elle note la préoccupation du prêtre sur le risque du péril lié au communisme pour l'Église catholique :

Le Père Lhande, jésuite apôtre de la reconquête des banlieues, propose une géographie fort exacte de l'extension de lotissements dans son remarquable témoignage : *Le Christ dans la banlieue*, publié en 1927. Il assimile lotissement et « ceinture rouge », et décrit avec précision l'extension du cataclysme : « En arrière de la zone s'étend la vraie "ceinture rouge", celle des clubs, des comités, des "jeunesses communistes". Celle-ci est à peu près ininterrompue sur toute la périphérie de la Seine, Seine-et Oise et Seine-et-Marne. Les beaux quartiers suburbains du bois de Boulogne, les cités prospères de Neuilly, de Vincennes, de Saint-Mandé, de Nogent, du Perreux l'écartent bien, en deux endroits, de Paris, mais elles se reforment plus loin : à Suresnes, à Puteaux, à Courbevoie, à Houilles et Argenteuil, au Plant-Champigny, aux Jones Marins, (en arrière du Perreux) à Neuilly-Plaisance, à Chennevières et Ormesson. Partout ailleurs, elle serre de près la « zone ». De Kremlin-Bicêtre au sud jusqu'à Billancourt à l'ouest, puis de Levallois-Perret au nord-ouest jusqu'à la plaine Saint-Denis au nord [...]¹⁴⁸.

146 Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge op. cit.*, p. 105.

147 *Ibid.*, p. 13.

148 Annie FOURCAUT, *op. cit.*, p. 25.

Cette énumération, qui est incomplète ici, met en évidence le contraste flagrant qui existe entre l'opulence des équipements des communes riches et la précarité des infrastructures des plus pauvres. La liste s'allonge au fil des années, ce qui contribue encore à accroître les difficultés. Cette situation intolérable est dénoncée par Pierre Lhande :

Depuis plusieurs années, tout est bâti, peuplé, surpeuplé. L'afflux de nouveaux venus et des émigrants est donc forcé de se porter plus loin, là où il y a encore des champs, du terrain vague, des lotissements surtout. Souvent, comme à Drancy, à Bobigny, au Jardin parisien de l'Haÿ-les-Roses, à Athis-Mons et Paray, ces espaces sont forts éloignés de toute gare et de tout tramway : tant pis, on pataugera, s'il le faut, pendant trois quarts d'heure ou une heure dans les chemins défoncés, pour joindre un bout de rail¹⁴⁹.

La description des conditions de vie est alarmiste. L'espace vital s'amenuise au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux venus. Parmi les innombrables craintes, dues à cette promiscuité, s'ajoute celle du risque d'éclosion de toutes les formes de violence qui peut aller jusqu'au rejet de l'étranger à qui il est commode de faire endosser la responsabilité de tous les dérèglements, avec la tentation de lui faire expier une faute supposée. Ce facteur de dangerosité potentielle est évoqué par Annie Fourcaut :

Instable, cette population est aussi très mêlée : la présence d'une nombreuse population étrangère est presque toujours un élément de l'analyse. La xénophobie latente ou ouverte d'une partie de l'opinion, à une époque où la France devient le premier pays d'immigration du monde, après la fermeture des États-Unis par les lois des quotas, s'exprime particulièrement à propos de la banlieue [...]

Cette xénophobie peut donner naissance à des analyses plus subtiles : les chefs révolutionnaires seraient, surtout en banlieue, des étrangers¹⁵⁰.

Puis, citant Pierre Lhande :

Toutes les fièvres, toutes les fureurs populaires s'agitent dans cette atmosphère lourde. Les visions du Paris luxueux qu'on a frôlé tout le jour hallucinent les imaginations. L'envie mord les cœurs, ulcérés par ce retour forcé du confortable de la cité à la misère du taudis. Quelle puissance n'ont pas, sur de tels esprits, les évocations du « grand soir » habilement présentées par des étrangers qui ont en fait, disent-ils, chez eux, la brillante expérience ! Et les colères grondent, dans l'attente de l'heure propice pour le grand assaut¹⁵¹.

149 *Ibid.*

150 *Ibid.*, p. 59.

151 *Ibid.*, p. 59-60.

À la lumière de cet éclairage, il apparaît nettement que le contexte politique de l'époque a une incidence sur le caractère de l'apostolat missionnaire de Pierre Lhande. Le premier point se situe sur le plan de la conscience humaine, propre à chaque individu et qui pose la question de l'assistance à apporter à une population défavorisée, chez qui les besoins fondamentaux ne sont plus assurés avec des conséquences sanitaires et sociales désastreuses qui en résultent. Le deuxième point de vue est attaché à son statut de prêtre catholique, sur qui repose la tâche de renforcer le socle existant de l'Église, pour faire face aux risques supposés ou réels dus, en partie, à l'anticléricalisme ambiant mais aussi d'évangéliser les non-croyants, dans la perspective du salut. Au sein d'une population où les fondamentaux chrétiens sont en péril ou sont inexistants, il était inconcevable de laisser la désespérance spirituelle s'installer sans tenter d'y remédier en mettant en œuvre des stratégies à cette fin. Nous remarquerons enfin, en troisième point, l'intérêt que suscite ce témoignage sur Pierre Lhande, qui promeut ainsi un « nouveau genre littéraire » : celui du reportage en banlieue. La publication du *Christ dans la banlieue*, suivie des deux autres volumes, a révélé en Pierre Lhande un type d'écrivain avant-gardiste, sur le territoire français.

3° La troisième source émane d'un contemporain de Pierre Lhande, Jean Viollet, chanoine très actif dans la création d'associations à caractère social, de type religieux et également laïc. Ses initiatives, multiples, se sont concrétisées à travers des œuvres destinées essentiellement à la population ouvrière à Paris et en banlieue parisienne. Sur la base d'archives et de correspondances, Mathias Gardet retrace les étapes importantes de sa vie et de son apostolat¹⁵² : il y est question des divergences d'opinion entre Jean Viollet et Pierre Lhande. Le point de vue qui nous intéresse ici est celui de la teneur de leurs discussions, qui furent souvent houleuses, par courriers, articles et écrits divers interposés, ou, rarement, en face-à-face. Dans *Jean Viollet et l'apostolat laïc*, en effet et ce, dès l'introduction, il est question, « d'échanges vifs de correspondance avec le père Lhande ». Pierre Lhande a assumé ces « échanges vifs » ; selon lui, Jean Viollet

152 Mathias GARDET, *Jean Viollet et l'apostolat laïc, précédé de Souvenirs et impressions d'apostolat (1901-1945). Mémoires inédits de Jean Viollet*, Paris, Beauchesne, 2004.

ferait preuve à ses yeux d'une trop grande neutralité religieuse dans la réalisation de ses entreprises. Par exemple, pour Pierre Lhande, les signes à connotation chrétienne sont absents dans ses programmes d'urbanisation à caractère social. Ce dont Jean Viollet se défend. Mathias Gardet résume le point de vue de l'un et de l'autre :

À partir de 1924, la Société Immobilière du Moulin-Vert se lance dans une vaste opération immobilière sur le plateau de Vitry-sur-Seine, dans la banlieue sud. Le projet débouche en 1931 sur la construction d'un hameau ou cité-jardin de plus de 253 logements, constitués essentiellement de petits pavillons individuels. L'organisation de la cité tourne autour d'une maison sociale et familiale qui centralise tous les services : dispensaire, jardin d'enfants, bibliothèque salle de réunion et salle des fêtes. Malgré les attaques virulentes du père Lhande qui critique la neutralité du projet, sans église ni œuvres confessionnelles, et prêche au contraire une véritable croisade, l'abbé Viollet se défend de tout prosélytisme dans l'enceinte de la cité. Cependant, nommé administrateur de la toute nouvelle paroisse Notre-Dame-de-Nazareth, il fait construire une chapelle juste aux abords de la cité-jardin. Il y transfère son Association du mariage chrétien et l'Union Saint-Pierre-Saint-Paul, qui contribuent toutes deux à la formation d'apôtres chargés de diffuser la doctrine chrétienne sur tout le plateau. Ses œuvres non confessionnelles, bien qu'il s'en défende, restent donc un prolongement de la conquête des masses incroyantes, par d'autres moyens, d'autant que la commune conquise par les communistes représente à ses yeux, une dangereuse concurrence¹⁵³.

Mathias Gardet insiste sur le contexte de l'époque, qui a été esquissé dans le point précédent :

Dans ce contexte de passions exacerbées, l'Église catholique est la cible de manifestations anticléricales mais mène de son côté une attaque de front contre « cette nouvelle religion ». Un des principaux propagandistes de cette campagne anticommuniste est le jésuite basque, Pierre Lhande, proche de l'action populaire de Vanves. Celui-ci mène à partir de 1925 une série d'enquêtes dans les différentes communes de la banlieue parisienne, dont il présente les résultats dans la revue *Études* ; il en publie une synthèse dans un ouvrage au titre évocateur *Le Christ dans la banlieue* – qui aura un fort retentissement à son époque – et n'hésite pas à s'approprier des moyens de communication modernes en faisant, à partir de janvier 1927, des sermons radiophoniques à Radio Paris.

Attaqué de front par le père Lhande, Jean Viollet ne peut s'empêcher de dévoiler dans une de ses réponses sa stratégie de conquête dans laquelle son pôle de Vitry apparaît comme beaucoup moins neutre qu'il n'a tendance à l'affirmer :

153 *Ibid.*, p. 208.

Si vous étiez au courant, vous sauriez que j'ai fondé, il y a plus de douze ans, avec l'approbation et les encouragements du cardinal Amette [archevêque de Paris], et depuis deux ans avec ses successeurs, le cardinal Dubois et le cardinal Verdier, une œuvre de formation spirituelle, l'Union-Saint-Pierre-Saint-Paul, laquelle a précisément pour but de former les apôtres destinés à pénétrer dans les milieux où le prêtre ne peut pas pénétrer lui-même. Que ces apôtres rayonnent dans la Cité du Moulin-Vert et sur le plateau de Vitry, autour de la nouvelle paroisse de Notre-Dame-de- Nazareth et font pénétrer dans tous les rouages de l'activité sociale l'esprit chrétien, sans lequel, vous le dites avec raison, rien de durable ne pourra jamais créer¹⁵⁴.

4° La quatrième source est extraite d'un travail de recherche d'Yves Poncelet sur la réception de l'œuvre de Pierre Lhande, dans l'héritage des catholiques français de 1789¹⁵⁵. Cette analyse est au cœur de la question évoquée ci-dessus. Elle met en évidence le bilan de l'action de Pierre Lhande de 1927 à 1934 et souligne le succès incontestable des *Radio-sermons* ainsi que l'engagement missionnaire mené dans la banlieue parisienne. Cette étude, abordée à partir de critères spécifiques d'ordre politique, historique et religieux a été élaborée à l'occasion d'un colloque qui traite d'une problématique bien précise, qui paraît éloignée de notre sujet *a priori*, mais qui le rejoint aussi. Elle ne peut être traitée que partiellement, car elle nécessiterait un long débat qui risquerait de nous éloigner de notre propos. Trois points principaux sont traités dans cette communication à propos de Pierre Lhande. Le premier point s'intitule : « Regard sur la société issue de la Révolution », le deuxième : « Vision de l'homme », le troisième : « L'Église dans la Cité »¹⁵⁶. C'est précisément ce troisième point « L'Église dans la Cité » qui nous intéresse ici et suscite une profonde réflexion.

Yves Poncelet conclut son étude par deux remarques énoncées prudemment¹⁵⁷.

1 Il avance l'idée d'une possible vision utopiste de l'action combative menée par Pierre Lhande pour implanter des signes concrets de la présence de l'Église catholique au cœur de la banlieue. D'après lui, emporté par son enthousiasme et

154 *Ibid.*, p. 218.

155 Yves PONCELET, « Un éclairage à l'approche du cent cinquantième. L'œuvre du Père Lhande (1927-1934) », art. cit., p. 165-185.

156 *Ibid.*, p. 177-185.

157 *Ibid.*, p. 184-185. Cette prudence se traduit par ces quelques mots avant la conclusion de son propos : « Pour valide qu'apparaisse cette conclusion, risquons deux remarques en contrepoint ».

peut-être mû par un excès d'optimisme, Pierre Lhande a peut-être jugé trop hâtivement positif l'impact produit par l'accroissement de l'implantation des édifices religieux auprès des habitants. Yves Poncelet cite les propos tenus par Henri du Passage qui corroborent cette analyse :

Non, l'érection nécessaire de temples ne suffit pas à les remplir. [...] La pierre reste froide et ne parle guère à des voisins qui n'ont pas désiré voir s'élever l'édifice ni contribué à sa mise en place.

Dans le désert spirituel qu'est encore, sous ce rapport, la banlieue, le Père Lande était victime d'un mirage¹⁵⁸.

Il estime qu'une connaissance incomplète du milieu prolétaire en tant que groupe culturel, en voie d'affranchissement du religieux, place Pierre Lhande dans la situation d'utopie relevée ci-dessus :

[...] Sans négliger son optimisme natif (mais sans doute instrumental aussi) il est nécessaire de faire appel à sa connaissance partielle du prolétariat, à une confusion entre l'acceptation des secours et l'adhésion à un message et à une sociabilité, à une illusion sur la pérennité des attitudes de jeunesse, au bout du compte à la non-reconnaissance d'une culture ouvrière. Et au-delà encore, l'essentiel n'est-il pas dans l'incapacité à imaginer un groupe social durablement émancipé de la sollicitude de l'Église ?

2 Yves Poncelet soumet sa deuxième observation par la mise en évidence d'un projet illusoire à promouvoir un projet qu'il est impossible à réaliser :

Ce que fait, prêche et écrit Pierre Lhande trahit la difficile cohabitation entre son effort de connaissance et de reconnaissance des valeurs de la société contemporaine et sa certitude que la Révélation dont l'Église a le dépôt offre seule les clefs de la convivance. Il appert de cette œuvre que son auteur n'en finit pas de favoriser et de craindre à la fois « la sortie de l'homme de sa minorité [...] ; minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui » (Kant). Ce qui nous renvoie aux débats de 1789 comme à une source de conflits durables. Ce qui éclaire d'un point de vue particulier ce que l'indéniable rapprochement des catholiques et de l'héritage de 1789 a eu d'erratique et est destiné à garder l'original¹⁵⁹.

Cet éclairage met en évidence le décalage entre le point de vue sur la réalité telle que Pierre Lhande nous la présente en son temps et sur la réception qui en est faite avec le recul des années écoulées.

158 *Ibid.*, p. 184.

159 *Ibid.*, p. 185.

Il est utile par ailleurs, de préciser à ce sujet qu'il y ait eu un possible malentendu sur l'éducation de Pierre Lhande qualifiée de « toute cléricale »¹⁶⁰. Car, contrairement à ce qui a été annoncé dans la biographie de Jeanne Moret et repris comme référence par Yves Poncelet, Pierre Lhande n'est pas entré au petit séminaire Saint Joseph de Mauléon pour y poursuivre ses études jusqu'à la rhétorique, mais du collège d'enseignement secondaire privé Saint-François-d'Assise¹⁶¹. Il a ensuite rejoint le Grand Séminaire de Bayonne pendant seulement deux années. Il a été effectivement élevé dans la tradition catholique familiale où le jansénisme était encore enraciné à l'époque, au Pays basque, comme il en attestera lui-même dans le « radio-sermon » intitulé *La première communion*, qu'il adresse plus précisément aux enfants et qu'il se remémore sa propre première communion, au Pays Basque, avant son entrée au collège, en sixième :

[...] Il est vrai qu'en ce temps-là les premières communions ne se faisaient qu'à onze ou douze ans et alors seulement on recevait l'absolution – après une bonne demi-douzaine de confessions et autant de longues pénitences, pour des peccadilles où il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. C'étaient, alors, les derniers temps du jansénisme. Des hommes solennels, très pénétrés du respect dû à la majesté divine, gardaient les abords du tabernacle, répétant le mot de Jéhovah dans le Lévitique : « *Pavete ad sanctuarium meum ! Ego Dominus !* – Prosternez-vous avec effroi devant mon sanctuaire ! Je suis, moi, le Seigneur ! »¹⁶².

Pendant son enfance et son adolescence, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, il a par ailleurs été immergé dans la réalité de la vie, où les ouvriers côtoyaient les bergers, les bourgeois, les artisans, les travailleurs venus d'Espagne, jusqu'aux contrebandiers qui franchissaient de part et d'autre, la frontière proche. La culture basque, aux nombreuses activités ciblées principalement sur le théâtre vivant, le chant, la danse traditionnelle, la pratique des sports collectifs, comme la pelote, les

160 *Ibid.*, p. 167.

161 Yves Poncelet a repris les références de Jeanne Moret, telles qu'elles sont indiquées dans un récit où le genre autobiographique s'intercale. En effet, dans *Mon petit prêtre* : le narrateur (je) se met à la place de sa mère. Les noms propres et parfois les circonstances sont modifiés. Voir Jeanne MORET, *Le Père Lhande pionnier du Christ dans la banlieue* et à la radio, *op. cit.*, p. 23. À noter : un film a été tiré de cet ouvrage. Il s'intitule « Les mains liées ». Voir l'affiche en Annexes, p. 315.

162 Pierre LHANDÉ, *Carillons de fêtes. L'Évangile par-dessus les toits*, *op. cit.*, p. 54.

animations festives, remplissait le rôle de trait d'union à la population quel que soit son origine ou son statut social et sa religion¹⁶³.

Ensuite, au regard de son parcours au sein de la Compagnie de Jésus, depuis son exil jusqu'au retour en France au moment de la Grande Guerre, aucun document ne laisse supposer que le monde ouvrier lui était étranger. Ses enquêtes en banlieue parisienne qui lui révèlent surtout, ainsi qu'à ses concitoyens, l'existence de populations en déshérence, parce que venues chercher du travail auprès des grandes agglomérations, sans qu'il y ait eu préparation préalable de leur arrivée en grand nombre¹⁶⁴. Devant le fait accompli, les diverses instances et associations ont paré au plus urgent avec les moyens dont ils disposaient avec plus ou moins de réussite. Les catholiques ont contribué comme les autres à ce mouvement humanitaire. L'écrivain Henri Queffélec, s'est penché précisément sur l'apostolat ouvrier à la périphérie des grandes villes. Il met en évidence la difficulté de gérer l'afflux des populations dans des « zones » géographiques qui n'étaient pas aménagées pour accueillir une mosaïque de nouveaux venus dans des conditions décentes. Il souligne combien il est délicat, avec le recul et hors contexte, de porter un jugement objectif sur le bilan de l'action mise en œuvre par Pierre Lhande. Son analyse ouvre d'autres perspectives de lecture, en rejoignant parfois celles évoquées ci-dessus. Sous la forme d'un bilan, son approche est nuancée, plutôt bienveillante. Elle salue le mérite de l'homme qui a combattu pour améliorer les conditions de vie des plus nécessiteux, avec les moyens dont il disposait et qui a porté ses fruits à une période donnée de l'histoire et qu'il a fallu nécessairement réajuster par la suite :

Les belles études que le Père Lhande a consacrées à la banlieue parisienne ont, en leur temps, remué les catholiques. Il faut avoir beaucoup de reconnaissance à l'auteur, dont les pages ont conservé leur fraîcheur, leur sincérité de touche, leur valeur de témoignage.

163 Pierre LHANDE *Autour d'un foyer basque. Récits et idées, op. cit.* Cet ouvrage retrace les grandes lignes de l'éducation des enfants et il souligne l'importance des traditions de la province de la Soule. Pierre Lhande y exprime ses propres réflexions sur le sujet.

164 Pierre Lhande traite de cette problématique dans le « radio-sermon » *Le Christ chez les ouvriers*, dans le recueil n° 2 « Le Bon Pasteur ».

Mais le tableau qu'elles donnent de la banlieue, une des réalités spatiales et humaines es plus mouvantes qui soient, est devenu, obligatoirement, celui d'une autre époque¹⁶⁵.

2. La prédication

L'apostolat de Pierre Lhande auprès des populations démunies en banlieue, s'est prolongé par son action menée à la radio. Rappelons qu'il a été formé à l'exercice de la prédication pendant ses études à la Compagnie de Jésus et plus précisément par le Père Longhayé ainsi que nous l'avons évoqué précédemment. Cette longue période d'« apprentissage », entre instruction théorique, conseils avisés du maître et expérimentation personnelle du terrain lui a permis de mettre ses acquisitions en pratique. Les entraînements oratoires effectués en commun, indispensables à une maîtrise de cette discipline, lui ont fourni l'occasion de comprendre qu'il lui fallait savoir écouter, être « auditeur » attentif des autres avant de prendre la parole à son tour¹⁶⁶. Il a prêché devant un public « visible », bien en amont de ses premiers sermons à la radio. Ses acquis ont crû au fur et à mesure de ses prédications et lui ont donné une expérience certaine dans le domaine, sans qu'il soit pour autant en être totalement satisfait. Il en témoigne, par exemple dans *Huit fresques de saints*, ouvrage qui rassemble plusieurs panégyriques prononcés de manière traditionnelle devant un public :

[...] En somme, ces quinze à vingt panégyriques, composés à loisir, revus, éprouvés, c'est-à-dire passés au feu de la chaire, me paraissaient bien marquer à peu près ce que je pouvais réaliser d'un idéal toujours inaccessible¹⁶⁷.

Il convient de noter que le panégyrique « Dieu et Jeanne » prêché par Pierre Lhande à Notre-Dame de Paris avait fait forte impression. Cette prédication avait été l'élément déclencheur dans le choix du futur pionnier de la prédication à la radio à l'initiative du Cardinal Dubois¹⁶⁸.

165 Henri QUEFFELEC, *Le jour se lève sur la banlieue*, Paris, Le livre de Poche, 1962, p. 18.

166 Cet exercice se révélera très utile pour accepter la critique des auditeurs et réajuster la manière de prêcher ses « radio-sermons » si besoin.

167 Pierre LHANDÉ, *Huit fresques de saints*, Paris, L'Art Catholique, 1927, p. VI.

168 Voir en Annexes, p. 302-309, le texte de « Dieu et Jeanne », prononcé le 13 mai 1923, ainsi que l'article de presse relatif au Cardinal Dubois, dans Annexes p. 318.

Pierre Lhande ne remet pas en question la prédication traditionnelle. Il insiste au contraire sur sa suprématie pour enseigner le public, car, dit-il, « une grâce est attachée à la chaire ». Il estime que l'exercice de la prédication à la radio ne peut se substituer au sermon classique, mais qu'il est complémentaire :

La « prédication sur les toits », la prédication par radio, ne peut remplacer la prédication tout court, l'enseignement traditionnel. Le plus « moderne » des orateurs sacrés ne saurait s'enfermer exclusivement entre les murs d'un *auditorium*. Une grâce est attachée à la chaire, qui n'est pas encore, qui ne sera jamais sans doute, reconnue au studio. Ceci ne saurait supplanter cela... Mais il est « dans la maison du Père », des « habitations multiples » *multae sunt mansiones*.

Il n'oppose donc pas une pratique à une autre, il insiste au contraire sur l'aspect mutuellement enrichissant lié à cet apostolat. À celle du ministère de l'Église effectué au sein de la paroisse, le pasteur Pierre Lhande adjoint celle qui propose une dynamique ouverte largement vers l'extérieur. Cette démarche s'exprime dans ses « radio-sermons », où la parole évangélique se déploie sur les ondes et va ainsi à la rencontre des auditeurs, là où ils se trouvent. Pierre Lhande exprime ce point de vue :

Chacun de ses ministères a son rôle marqué, qu'il le garde. Qu'ils s'enrichissent l'un l'autre, de leurs expériences propres. Qu'ils concourent tous deux à leur grand œuvre commun : l'évangélisation du monde, l'accomplissement du précepte divin : « Allez, enseigner tous les peuples... » Et ce sera assez pour la gloire de la « prédication nouvelle » que d'avoir, peut-être, ramené la prédication traditionnelle à des voies plus sûres, en lui rappelant, dans une langue nouvelle, le vieil adage des Pères de l'Église : « La norme de notre prédication, sa directive, son but essentiel, c'est le bien des âmes »¹⁶⁹.

Jusqu'au 2 janvier 1927, date officielle du premier sermon en France sur les ondes, les émissions religieuses et la prédication n'étaient pas diffusées à la T.S.F., sauf dans de rares exceptions où les retransmissions de prêches depuis la chaire avaient été enregistrées. Aussi l'événement réalisé par Pierre Lhande revêt-il une importance considérable dans l'Église et dans le monde des médias. C'est une première, comme l'écrit Pierre Lhande, le 10 Avril 1927 :

Trois mois à peine se sont écoulés depuis le jour où nous inaugurons, par mandat de Son Éminence le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, une forme bien nouvelle, hier

169 Pierre. LHANDE, préface de *Huit fresques de saints*, Paris, L'Art Catholique, 1927, p. 8-10.

encore insoupçonnée, du ministère de l'Église auprès des âmes : celle que nous avons appelée et que l'on appelle déjà un peu partout, le « radio-sermon ». Déjà sans doute, en divers pays, notamment aux États-Unis, au Canada, en Angleterre, en Suisse, en Hollande, on avait fait dériver vers des postes émetteurs de T.S.F. des sermons prononcés en chaire par des prêtres catholiques. En France même, à Toulouse et à Bordeaux, on avait « capté » et « transmis » des discours, des panégyriques prononcés sous les voûtes des cathédrale par des prédicateurs en renom¹⁷⁰.

La conjugaison de plusieurs facteurs a permis de mettre en œuvre une forme nouvelle de prédication. Autant d'éléments qui ont été cruciaux pour donner naissance à ce projet ambitieux. Parmi eux et en premier lieu, il convient de souligner la foi du prêtre, l'esprit d'initiative et d'audace du personnage, le tout, renforcé par l'expérience du vécu sur le terrain, En deuxième lieu, la condition *sine qua non* pour véhiculer la diffusion du message et pour concrétiser ce projet a été l'avancée de la technologie dans le domaine de la radiophonie.

La prédication prononcée sur les ondes par Pierre Lhande, puis fixée par l'éditeur sous forme de recueils et enfin, pour le « radio-sermon » *Passion*, enregistré sur un disque 33 tours¹⁷¹, représente un intérêt incontestable. Car nous sommes à la fois en présence d'une œuvre littéraire de type sermon, (ou éloquence sacrée) et également d'un genre à caractère innovant, au langage nécessairement réajusté pour être diffusé à la radio. Le champ d'investigation peut se déployer dans une multiplicité de domaines, car ces textes sont riches de renseignements sur le contexte historique, religieux, politique, culturel, social, de cette époque. Quant au document sonore, il constitue une pièce qui mérite une attention particulière du fait de sa rareté et des informations précieuses, qu'il donne à entendre et surtout à écouter avec attention.

Ce n'est pas forcer le trait que de rappeler à nouveau l'exploit réalisé par Pierre Lhande. Alors que l'avancée technique de ce média en était à ses balbutiements, les principaux risques, hormis les impondérables dus à une éventuelle défaillance de la technique, tenaient principalement au manque de pratique. Il a fallu trouver la

170 Pierre LHANDÉ, dans la préface de *Radio-Carême 1927, La Lumière du monde*, Paris, Spes, 1927, p. 3.

171 Ce disque 33 tours a été enregistré en 1934. Il est de nos jours pratiquement introuvable. Nous l'avons acheté en Uruguay, à Montevideo, ce qui n'est pas très surprenant puisque la mère de Pierre Lhande y est née et que lui même y a séjourné.

capacité du locuteur, (ici l'émetteur depuis le studio) à diffuser son message efficacement et celle du destinataire, (ici l'auditeur à côté du poste) à capter ce discours. Pour l'orateur, les aléas du direct, l'absence de repères habituels, la contrainte du temps imparti pour l'exercice, l'absence de public visible, étaient autant d'écueils qui rendaient les échecs possibles. Pour l'auditeur, le discours inaudible, ou inaccessible, en raison d'une utilisation d'un vocabulaire trop hermétique, ou inadapté, pouvait engendrer le désintérêt, qui se traduirait par un fiasco immédiat de l'opération. Comme en témoignent les nombreux courriers ou articles de presse, la réception de la prédication réalisée par Pierre Lhande a été un succès. Ce fut un événement qui a fait date dans l'histoire de la radio et de l'Église¹⁷².

3. Les missions dans les territoires français et à l'étranger

Ces missions sont accomplies sur un temps relativement court pour chacune d'elle. Pierre Lhande a été mandaté sur place en qualité d'ambassadeur¹⁷³ au sens large par sa hiérarchie. Nous ne nous attardons pas sur cette facette de son apostolat qu'il faudrait traiter dans une problématique autre. Signalons la publication de trois ouvrages où Pierre Lhande donne des informations sur ses itinéraires et sur la

172 Les lettres des auditeurs et les articles datés aux A.J.P.F. Ces courriers sont repris en partie dans le corpus des *Radio-sermons* et feront l'objet d'une étude succincte dans le chapitre III.

Cette pratique épistolaire n'a pas débuté avec l'intervention de Pierre Lhande à la radio. D'après Guy Robert, « Paroles timbrées et interrogations : le courrier des auditeurs », dans *Cahiers de l'Histoire de la Radiodiffusion (C.H.R.)*, d'avril-juin 2011, n° 118, Paris, Comité d'Histoire de la Radiodiffusion, p. 61-78, les courriers des auditeurs ont afflué dès les années 1924, après que Marcel Laporte, surnommé « Radiolo », premier speaker à Radiola/Radio-Paris, soit intervenu pour présenter les émissions sur la station. Il eut tellement de succès, que l'éditeur Grasset lui a demandé de publier ses Mémoires où la « nouvelle catégorie épistolaire » tient une large place puisque l'auteur consacre la troisième partie de son livre à l'étude des lettres des auditeurs qu'il a reçues et qu'il commente. Voir Marcel LAPORTE, *Mémoires de Radiolo*, Paris, Grasset, 1925, p. 113-208.

173 Sa notoriété de prédicateur, la qualité de ses enquêtes menées en région parisienne et qui avait alerté l'opinion publique et le fait qu'il maîtrise plusieurs langues ont probablement pesé dans le choix d'envoyer Pierre Lhande en mission sur ces terres lointaines.

richesse des échanges avec les populations durant ses voyages de 1930 à 1934¹⁷⁴ ; il évoque cette expérience dans plusieurs « radio-sermons » de façon très personnelle, vivante et instructive.

Victime d'une aphasie brutale en avril 1934, il n'est plus en capacité de continuer de prononcer les « radio-sermons ». Il continue à écrire des articles à la revue *Études* et à préparer des interventions ponctuelles à la radio¹⁷⁵, puis, ses forces physiques déclinant, il se retire au Pays Basque à Tardets, à l'institution Saint François où il s'éteint le 17 avril 1957 après de longues années de souffrances.

Sur le point de clore cette présentation, nécessairement réductrice et qui se veut être un portrait esquissé et non une biographie¹⁷⁶, le témoignage qui suit donnera un regard éclairé et fraternel sur ce que fut la richesse du parcours peu commun du Père Lhande. Il est concis, puisque il s'agit d'un article destiné à la communauté de Jésuites de la Province de Toulouse, sous la forme de notice, mais il est riche d'enseignements. Cet hommage a été publié au mois de mai 1957, peu après les obsèques de Pierre Lhande, suivies de son inhumation au cimetière de Sauguis, honoré par des membres de l'Église du diocèse et par le Pays Basque. Cette notice nous donne des informations complémentaires sur les étapes importantes de l'apostolat de Pierre Lhande et plus précisément à partir de son entrée au Noviciat de la Compagnie de Jésus. De surcroît, elle nous dévoile pudiquement et fraternellement, l'essentiel de quelques aspects de la personnalité de l'homme et du religieux. C'est pourquoi il paraît important de citer la copie de ce document dans son intégralité¹⁷⁷.

174 Pierre LHANDÉ, *La France rayonnante. Argentine, Chili, Uruguay. MCMXXX*, Paris, Beauchesne, 1931 ; ID., *Notre épopée missionnaire. Madagascar 1832-1932*, Paris, Plon, 1932 ; ID., *L'Inde sacrée. Grandeur et pitié d'un monde*, Paris, Plon, 1934.

175 Quelques documents consultés aux A.J.P.F. en témoignent, ainsi cette photocopie d'une préparation de « causerie » dactylographiée en 1938, en Annexes, p. 344-351.

176 Nous faisons allusion ici aux termes du Père Longhaye, « Les faits extérieurs manquant, c'est moins une vie à raconter qu'une physionomie à reproduire : le récit doit occuper moins de place que le portrait », citation de référence, p. 53, note (40) de cette thèse.

177 Voir l'avis de décès et l'hommage rendu dans *Notice extraite des Nouvelles de la Province de Toulouse*, mai 1957.

À Tardets Sorholus, non loin de la maison familiale, tout près du Saison qui coule au pied du Pic d'Érethen, dans le cadre merveilleux de ses romans, le P. Lhande s'est éteint vers 1 heure du matin le mercredi 17 avril 1957. Dès que la nouvelle du décès fut connue, ses compatriotes et ses amis défilèrent nombreux devant sa dépouille mortelle. Tous avaient été attentifs au curieux contraste d'une vie, qui après avoir connu la célébrité, s'achevait à 80 ans dans un effacement quasi total. Mais le charme du Père Lhande était revenu au moment de sa mort. On se pressait pour toucher ses vêtements, réciter une prière, méditer sur la profonde leçon d'une vie brisée par la maladie mais héroïquement et chrétiennement acceptée. Le 22 avril dans une église trop petite eurent lieu les obsèques en la présence d'une cinquantaine de prêtres et de deux Vicaires Généraux du Diocèse de Bayonne. Les chanteurs Euskariens¹⁷⁸ lui dirent un « Au revoir » émouvant. Le Pays Basque pleurait le départ du chantre inspiré de la petite patrie, mais accueillait avec joie dans sa terre le corps du plus cher de ses enfants. Dans le lointain, le sommet de la montagne de La Madeleine étincelait au soleil. C'est là que le « Petit Prêtre » aimait aller en pèlerinage. Et c'est dans ce lieu sacré, sorte de « Colline Inspirée » du Pays Basque français que le jeune homme vint prier et confier au Ciel ses tourments et ses rêves. Après les heures difficiles de l'adolescence et un essai malheureux au séminaire de Bayonne le « Petit Prêtre » vint un jour au Noviciat de la Compagnie de Jésus. « Tout ce que je suis, dira-t-il plus tard, je le dois à la Compagnie, c'est elle qui m'a guidé ». En 1900 il fit ses vœux à Rodez. Mais il partit bien vite pour l'exil, en Belgique, car il faisait noir sur la France. C'était le temps du « Petit père Combes ». Il fit sa formation littéraire avec un maître humaniste le P. Longhaye. Il étudia la théologie à Enghien pour être ordonné prêtre le 28 août 1910. Ensuite il alla dans la Péninsule ibérique. Puis il fut professeur à Sarlat et au Caousou. C'est à Toulouse qu'on lui confia la chaire de littérature Euskarienne à la Faculté de Lettres de l'Université de cette ville. La guerre de 1914 arrêta ce beau départ, mais pour lui permettre en 1925 de revenir à Paris. C'est dans la Capitale qu'il allait donner toute sa mesure. L'étape la plus féconde de sa carrière allait se dérouler sur quatre plans avec un égal bonheur, jusqu'en 1939.

Il fut à la fois Romancier, Rédacteur aux Études, Prédicateur, Missionnaire.

Le Romancier Basque.

Je ne sais ce que pensent les critiques littéraires des romans du P. Lhande. En tout cas les Basques les aiment et se reconnaissent en eux. Ce n'est peut-être qu'un écrivain régionaliste, mais dans son pays, on n'oubliera pas si tôt les livres qui ont pour titre : « Autour d'un foyer basque » remanié par la suite pour devenir « Le pays basque à vol d'oiseau ». L'étude sur l'Émigration basque en Amérique, qui montre le même amour pour la race et la petite patrie. Il a chanté encore le Pays basque dans ses romans « Luis », « Mirentchu », « Yolanda », « Bilbilis », « Le Moulin d'Hernani », « Mon petit prêtre ». Mais le monument le plus cher à ses compatriotes est le « Dictionnaire Basque – Français » publié en 1926 avec la collaboration des Mrs les Abbés Aranart et Lafitte. Il publia aussi un ouvrage sur le plus grand poète basque Etchahun de Barcus ce qui valut au P. Lhande d'être élu membre de l'Académie de Bilbao.

178 *Euskariens* : habitants du Pays Basque.

Le Rédacteur à *Études*.

Nous renvoyons sur ce point le lecteur à l'article du P. Henri du Passage dans le centenaire de Novembre 1956. Les *Études* eurent la primeur de « Luis », « Mirentchu », « Les Mouettes », « Les lauriers coupés », « Mon Petit Prêtre ». Car à cette époque, la revue bimensuelle, disposait d'assez d'espace pour accueillir volontiers des pages plus fantaisistes. La plume du P. Lhande Rédacteur à *Études* allait lui fournir une contribution de cette veine.

Le Prédicateur.

Le Père Lhande fut le premier à prêcher à la radio : « L'Évangile par-dessus les toits », « L'Évangile par-dessus les frontières », « Huit fresques de Saints », « Les Béatitudes », « Paraboles », « Le Bon Pasteur » et ses Carêmes à la radio. C'est incontestablement la partie de son œuvre la plus grande et la plus originale, avec sa célèbre étude sur la Banlieue Parisienne. Le P. Avril lui-même a maintes fois exalté le talent du P. Lhande Prédicateur à la radio : cet homme irremplaçable.

Le Missionnaire.

Nous ne voulons pas tellement parler ici de ses voyages à l'étranger : ce furent à notre avis beaucoup plus des visites culturelles que des tournées missionnaires proprement dites. En Argentine, le Père alla diffuser le prestige français en une série de conférences en basque et en espagnol (car il possédait, disait-il, aussi bien la langue de Cervantes que celle du Paradis terrestre). Il ira aussi aux Missions ; son voyage à Madagascar lui permit d'écrire son livre « Madagascar » (1932). Et son voyage aux Indes et au Maduré lui donne l'occasion d'écrire « L'Inde sacrée » (1934). Mais ce que nous voulions souligner et retenir ici, c'est l'œuvre du missionnaire de l'intérieur si nous parlons le langage moderne. Comment fut-il éveillé aux problèmes missionnaires de la Banlieue Rouge ? L'idée lui vint à la suite d'un reportage sur la banlieue dont la misère spirituelle obsédait le Cardinal Verdier. Le P. Croizier, dit-on, de l'Action Populaire lui fit découvrir la « Zone » ce fameux domaine des chiffonniers. Il en fut bouleversé, stupéfié. Le premier article daté du 5 septembre 1925 fit choc. Sur le grave sujet de la misère et de l'ignorance le Père Lhande allait employer un talent inouï. Le succès allait être la récompense de ses études et de ses enquêtes.

En 1931, « Le Christ dans la Banlieue » sera parvenu à la 135^e édition. « Le Dieu qui bouge » à la 60^e et « Le Christ sur les Fortifs » suivait de près ses aînés. Ce cri d'alarme fait entendre : « Toute une couche de la population française ignorait Dieu ! » Et des expériences apostoliques dans ces milieux déchristianisés suscitérent une génération d'apôtres qui n'est pas près de s'éteindre. Le Père parlait mais il agissait aussi : Sous son impulsion, entre 1925 et 1930, 52 églises ou chapelles étaient construites dans la banlieue parisienne, 80 terrains acquis, 90 locaux de patronage, 40 dispensaires, 12 écoles, 8 jardins d'enfants et 14 pouponnières étaient créés. C'est sans doute sa figure d'apôtre des milieux populaires et son ardeur de pionnier que les jeunes générations retiendront le plus volontiers. Elles n'accepteront pas facilement les attaques d'un Paul Jury contre la personne et l'œuvre du « Petit Prêtre ».

Celui qui portait ce nom n'avait rien de petit, ce fut un « homme aux mains liées » et paya lourdement dans sa chair l'efficacité de son apostolat. Ses talents et ses dons lui furent retirés un à un. Et il a accepté tout avec joie. Il fut conduit par le chemin des forts, celui qui passe par des souffrances et les abandons du Calvaire mais qui mène à la joie et

à la grâce de la Résurrection. Il y a dans cette vie et cette mort de Jésuite un signe secret, une délicate attention de Dieu¹⁷⁹.

Suit un Extrait d'une lettre de S.E. le Cardinal Gerlier au R.P. Provincial :

Bien que les circonstances ne nous aient pas permis de nous revoir depuis un certain nombre d'années, j'avais gardé pour le Père Lhande un attachement profond et plein de reconnaissance. Peut-être avez-vous su que nous avons organisé ensemble les premiers *Radio-Sermons*, j'ai même conservé le souvenir du titre du tout premier, qui fut donné à l'occasion du 1^{er} janvier et qu'il avait intitulé « Bon an ! Dieu soit céans ». Ce travail commun, à une époque où il représentait une nouveauté, et bien d'autres circonstances où nous avons pu collaborer pour diverses œuvres avaient établi entre nous des liens d'amitié fraternelle. J'avais souffert avec lui quand j'ai senti que les épreuves si lourdes de sa santé l'obligeaient à interrompre son activité qui fut si bienfaisante à l'Église et aux âmes. Et voici qu'aujourd'hui il disparaît ! Mais avons-nous le droit de le regretter, alors que nous savons qu'il va recevoir la récompense d'une admirable vie religieuse. S'il était encore permis de plaisanter en évoquant des choses si tristes, je vous rappellerais la gaieté avec laquelle il aimait raconter qu'il avait été invité poliment à quitter le Grand Séminaire de Bayonne pour la bonne raison qu'on le trouvait en train de faire de la poésie aux heures où il aurait dû être penché sur la théologie. Je crois même qu'il s'est plu à raconter cela un jour aux séminaristes de Bayonne, pour reconforter ceux qui pourraient connaître une aventure analogue.

179 Cette notice est signée A.G. Après renseignements, il s'agirait des initiales d'un jésuite de la Province de Toulouse attaché à la fonction de secrétaire.

CHAPITRE II

LE CORPUS DES *RADIO-SERMONS*

A. Présentation des *Radio-sermons*

Préambule

Le corpus des *Radio-sermons* constitue un vaste champ de recherches, quelle qu'en soit la discipline. Pierre Lhande se décrit lui-même « prêtre, pasteur, écrivain, chroniqueur ». Cette définition donne des indications sur les principaux points qui caractérisent son œuvre singulière. Ainsi, le prêtre y affirme sa foi ; le pasteur enseigne, guide si besoin et propose des pistes de réflexion ; l'écrivain-chroniqueur se révèle témoin et transmetteur d'événements sociétaux notamment grâce à l'essor des nouvelles technologies telles que la radiodiffusion.

1. Structure de l'ensemble de l'œuvre

Le corpus des *Radio-sermons* se présente sous la forme d'une collection composée de huit recueils, au format identique, rédigés en plus ou moins deux cents cinquante pages chacun. Il constitue une œuvre homogène dont l'agencement, par ordre chronologique, s'échelonne de l'année 1927 à l'année 1934¹. Chaque recueil comporte une préface, une retranscription des sermons prononcés à la radio, appelés les « radio-sermons » et des documents divers comme les courriers des auditeurs, ou une conclusion de l'auteur. Bien que chacune de ces parties soit d'un genre littéraire distinct, l'ouvrage forme un tout cohérent qui place la prédication à la radio en thématique principale. Les « radio-sermons » sont prononcés à l'antenne de Radio-Paris, jusqu'en 1933 et les derniers, retranscrits dans *L'Évangile par-dessus les frontières*, en 1934, à l'antenne de Radio-Luxembourg.

1 L'ensemble des *Radio-sermons* est édité à Paris, aux Éditions Spes.

Rappelons les titres des huit ouvrages de la collection :

- 1° *L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928 ;
- 2° *Le Bon Pasteur. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1928*, Paris, Spes, 1928 ;
- 3° *Les Pauvres dans l'Évangile. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1929*, Paris, Spes, 1929 ;
- 4° *De Bethléem au Golgotha. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1930*, Paris, Spes, 1930 ;
- 5° *La France Missionnaire. L'Évangile par-dessus les mers, Radio-sermons, série 1931*, Paris, Spes, 1931 ;
- 6° *L'Évangile de la Douleur. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1932*, Spes, 1932 ;
- 7° *Carillons de Fête. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris, Spes 1933 ;
- 8° *L'Évangile par-dessus les frontières*, Paris, Spes, 1934.

Les titres des deux derniers ouvrages ne portent pas la mention *Radio-sermons*². Ils sont néanmoins pris en compte dans notre étude, car ils font partie à part entière de l'ensemble tant par le fond que par la forme. Tous les recueils sont répertoriés par ordre chronologique à partir du premier prononcé en France, sur les ondes de Radio-Paris, en 1927, au dernier, sur l'antenne de Radio-Luxembourg, en 1934. Chaque ouvrage comporte « *Évangile* » en première de couverture, soit immédiatement après le nom de Pierre Lhande, avant le titre *Radio-sermons*, soit inclus dans ce titre, comme c'est le cas pour le premier, le sixième et le huitième livre où *Évangile* figure en début de titre³.

Il convient de compléter cette liste par six petits livrets, contenant également des retranscriptions des « radio-sermons » prononcés par Pierre Lhande. Il s'agit, pour la plupart, d'une reprise à l'identique, (ou légèrement modifiée), de textes prélevés

2 Nous ignorons si c'est du fait de l'éditeur ou d'une décision de Pierre Lhande.

3 Le titre du premier recueil *L'Évangile par-dessus les toits* est devenu le nom de la collection, avec une variante pour *L'Évangile par-dessus les mers*.

dans les recueils. Ils peuvent être aussi totalement indépendants de ceux-ci. Ils ont pu être édités à l'occasion d'une circonstance précise, ou prêchés lors d'un événement particulier, comme le Carême, par exemple. Ces écrits constituent un appareil critique, très utile pour l'étude du corpus. Ils témoignent de l'expérience vécue par son auteur sur le déroulement de son apostolat de prédicateur d'un genre nouveau réalisé grâce aux « radio-sermons ». Ils apportent par ailleurs des indications supplémentaires sur l'histoire de la radio en France, toujours en lien avec l'expression religieuse à la radio.

Ces livrets sont répertoriés ainsi :

- 1° *Radio-Carême (1927). La Lumière du monde*, Paris, Spes, 1927 ;
- 2° *Les Béatitudes. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris, Spes, 1929 ;
- 3° *Le Pater. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris, Spes, 1931 ;
- 4° *Le Rosaire des mamans*, Paris, Spes, 1933 ;
- 5° *Paraboles. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris, Spes, 1933 ;
- 6° *Petites Béatitudes pour les jours d'épreuves. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris, Spes, 1934.

En outre, un discours, « en hommage chrétien »⁴ sur les ondes de Radio-Paris, a été exceptionnellement prononcé en lieu et place du sermon prévu, pour les funérailles du Maréchal Foch.

2. Caractéristiques globales de chaque recueil

Le titre de chaque recueil comporte le mot « Évangile », ce qui annonce d'ores déjà l'essence même de son contenu⁵. La date de l'écriture de chaque ouvrage

4 Pierre LHANDÉ, *Un grand Croyant, Le Maréchal Foch, Discours prononcé par T.S.F. à Radio-Paris le Dimanche 24 Mars 1929 par le R.P. Lhandé s.j.*, Paris, Spes, 1929.

5 Par exemple, le titre du premier recueil *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1927*, annonce la problématique de fond, l'Évangile, prêchée à la radio au cours de l'année 1927. Il en sera ainsi pour les suivants.

figure sur les six premiers⁶, elle donne ainsi un repère précis sur la période de leur rédaction. La présentation de chacun des recueils en triptyque (préface, sermons, conclusion) permet au lecteur d'en visualiser aisément le contenu et de prendre connaissance des sujets présentés, qui se continuent et évoluent en fonction des événements, année après année, de 1927 à 1934. Chacune des parties peut être lue indépendamment ; elle constitue à elle seule un document à part entière, mais elle présente également une continuité visible dans l'ensemble du corpus. Il arrive en effet à Pierre Lhande de reprendre les idées, non seulement du sermon précédent à l'intérieur d'un même recueil, mais également d'un recueil, d'une année à l'autre, comme s'il reprenait une conversation inachevée pour la poursuivre ou l'affiner⁷.

La partie centrale constitue la retranscription des « radio-sermons » tels qu'ils ont été prononcés sur les ondes. Ces textes sont courts, rédigés en quelques pages, ce qui correspond au temps imparti pour prononcer le discours, dans un créneau horaire préétabli par les responsables de la station radio, c'est-à-dire une vingtaine de minutes au maximum. Quant à la teneur du propos, elle reflète l'enthousiasme ou au contraire la gravité en fonction du thème abordé, où l'aspect pédagogique prend une large part, ce qui est le cas dans la prédication habituelle. Ce qui est inédit, c'est le rôle du nouveau média radio. À ce sujet, Pierre Lhande insiste régulièrement sur les enjeux de cet extraordinaire transmetteur de la parole évangélique, qui est également vecteur d'apport culturel et trait d'union entre les humains⁸.

6 Les années 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, figurent respectivement sous le titre, en première de couverture.

7 Citons l'exemple du « radio-sermon » *La Samaritaine* qui a été repris de manière récurrente et souvent dans le prolongement du précédent. Cette continuité dans le récit est nette dans les préfaces du corpus des *Radio-sermons* que nous examinerons dans le chapitre III de cette thèse.

8 Pierre Lhande fait l'éloge de la T.S.F. régulièrement dans le corpus des *Radio-sermons*. Nous retrouverons ses impressions sur le sujet dans le chapitre III de cette thèse.

La préface et la conclusion, constituent les premiers et troisièmes volets. Leur problématique respective s'articule autour du nouveau moyen de diffusion du sermon, partagée entre le point de vue de l'auteur et celui des auditeurs⁹.

B. Présentation des « radio-sermons »

Préambule

Rappelons brièvement les caractéristiques du sermon et de la prédication traditionnels avant d'aborder précisément la question des « radio-sermons » inaugurés par Pierre Lhande. Nous avons repris la définition et l'historique à partir de l'époque classique tels qu'ils se présentent dans le *Lexique des termes littéraires*¹⁰.

À l'époque classique, le sermon est le genre oratoire majeur : il est le discours que le prédicateur prononce en français lors des offices religieux (alors que la messe est dite en latin). C'est pour cela que le sermon fut pendant longtemps le genre littéraire le plus connu du grand public, et souvent son seul accès à une prose qui vise à la beauté et au grand style. La structure en est claire et bien charpentée, car tout doit être perçu dans la performance orale : l'orateur commence par le texte, c'est-à-dire la citation biblique qui donne le sujet du sermon. Ensuite l'exorde prépare le public, puis après l'*Ave* prononcé par toute l'assistance, arrive le développement proprement dit ; son plan est soigneusement annoncé (en deux ou trois points de référence). La péroraison enfin conclut le discours en en tirant les principales leçons pour la vie chrétienne d'ici-bas. Le sermon apparaît en définitive comme une vaste amplification, qui illustre et rend vivante une vérité de foi, à l'aide d'exemples, de narrations, de tableaux, réactualisant ainsi un texte éternel dans le contexte précis d'une cérémonie religieuse, au contact d'un public réel et des préoccupations d'une époque. Pour l'âge classique, le grand représentant du genre est Jacques Bénigne Bossuet (1627-1704) ; à l'époque romantique, le genre sera encore plus brillamment illustré, notamment par Lacordaire (1802-1861) qui, avec ses *Conférences de Notre-Dame de Paris* (1835-1851), met sa puissante éloquence au service de la religion contre l'« indifférence » du monde moderne.

L'approche succincte et très technique abordée d'un point de vue littéraire permet de prendre la mesure de la difficulté d'en parler ; enfermer le « sermon » ou la « prédication » dans une ou des définitions risquent l'enlisement dans la facilité ou dans l'approximation, voire dans l'erreur absolue.

9 Nous traiterons précisément de la question de la radio dans le chapitre III de cette thèse.

10 Voir Michel JARRETY (dir.) *et al.*, *Lexique des termes littéraires*, Paris, Librairie Générale Française (D.B et E.B.), 2001.

Une déclaration prudente d'Anne Régent-Suzini va dans ce sens et paraît particulièrement appropriée :

Il n'est guère facile, en effet, de définir ce qu'est un sermon. Leçon de morale, catéchèse pour adultes, exposé dogmatique ou harangue polémique ? Le sermon est à la fois un peu de tout cela, et rien de tout cela. Discours essentiellement oral, il est destiné à être prononcé par un homme investi d'une autorité religieuse devant un public reconnaissant cette autorité, et généralement dans un cadre liturgique donné. Ce lien essentiel avec l'autorité religieuse implique que le sermon engage en réalité trois instances : le prédicateur, son public, mais aussi ce Dieu dont le prédicateur et son discours tirent leur légitimité. Car c'est bien le Verbe divin qu'il s'agit à la fois d'imiter et d'expliquer, le sermon se présentant dès lors comme la combinaison singulière d'une herméneutique et d'une rhétorique, comme une Parole qui à la fois médiatise et continue une parole plus haute¹¹.

À l'époque de Pierre Lhande, des prototypes de sermons existent. Ils sont rédigés sur la base d'un canevas-type d'éloquence sacrée académique. Les volumineux suppléments à *L'ami du clergé paroissial*¹² en sont un exemple concret. Environ six cents pages de sermons, panégyriques, hagiographies, ou autres discours de circonstances sont utilement proposés pour servir de trame, en fonction de la liturgie du jour et d'événements divers, année après année. Ils sont adaptables au contexte et il est possible que Pierre Lhande ait pu s'en inspirer, mais il ne donne aucune information à ce propos. En revanche, il a témoigné des conseils prodigués en la matière par le Père Longhaye, sujet que nous avons longuement développé précédemment. L'ancien juvéniste Pierre Lhande a suivi fidèlement les préconisations du maître contenues dans cette formule : « L'éloquence, [...] c'est dire quelque chose à quelqu'un ». La mission de prédicateur, si elle se veut fructueuse, exige un long travail de préparation à l'exercice de la prédication qui n'a de sens que si elle s'accompagne de relation avec Dieu par la prière. Elle requière également des connaissances approfondies sur la psychologie et les interactions humaines.

11 Anne REGENT-SUZINI, *L'éloquence de la chaire. Les sermons de Sain-Augustin à nos jours*, Paris, Seuil, 2009, p. 10.

12 Voir, par exemple, *L'Ami du Clergé paroissial. Supplément à l'Ami du Clergé* (année 1921), t. 28, Langres, Imprimerie de l'Ami du Clergé, 1921.

Dans la Lettre Encyclique *Humani Generis Redemptionem* (Articles 102 à 124), le pape Benoît XV ne donne pas de définition du sermon, mais des directives fondamentales destinées aux cadres de l'Église, aux « *Vénérables Frères, Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques et autres Ordinaires locaux en paix et communion avec le Siège Apostolique* ».

Parmi ces articles citons :

112. Ce que doivent se proposer les prédicateurs en recevant leur charge, il est aisé de le comprendre par cette affirmation que saint Paul donnait de lui-même et qui peut et doit être la leur : pour le Christ nous faisons les fonctions d'ambassadeurs (2 Co 5, 20). Or, s'ils sont légats du Christ, ils doivent vouloir dans l'accomplissement de leur mission cela même qu'a voulu le Christ en la leur donnant; ce que lui-même, en vérité, se proposa tant qu'il vécut ici-bas. Les Apôtres, en effet, et après eux les prédicateurs, n'ont pas été envoyés d'une autre façon que le Christ : Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie ! (Jn 20, 21). C'est le motif, nous le savons, pour lequel le Christ est descendu du ciel; il l'a d'ailleurs déclaré ouvertement : Je suis venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité (Jn 18, 37) et donner la vie (Jn 10, 10) aux hommes.

Art. 113. Les prédicateurs doivent donc viser ce double objectif : répandre la lumière de la vérité, exciter et développer en leurs auditeurs la vie surnaturelle ; bref, en cherchant le salut des âmes, promouvoir la gloire de Dieu¹³.

Un quart de siècle après la publication de cette Encyclique François Varillon s'est penché sur la responsabilité ministère de la prédication « acte de Dieu » :

[...] Car « la prédication est un acte de Dieu... Pour être sauvé, il faut croire ; pour croire, il faut entendre la prédication ; et comment prêcher sans être d'abord envoyé ? (Rm 10, 15). Le prédicateur a reçu de Jésus-Christ par son Église mission et autorité... Sa fierté découle de cette investiture [...] Si la prédication est un acte de Dieu, elle est aussi un mystère. Mystère de la prédication, mystère de la Parole, que de choses seraient changées si nous étions fidèles, à temps et à contretemps, à ce vocabulaire traditionnel ! et quel sérieux tout à coup ! »¹⁴.

13 [14 François VARILLON, *op. cit.*, p. 157. François VARILLON cite en note 1 J. AUDUSSEAU et X. LEON-DUFOUR dans *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, éd. Du Cerf, 1962, col. 842.](http://www.vatican.va/.../benedict_xv/.../hf_ben-xv_enc_15061917_humani-g...HumaniGenerisRedemptionem. Lettre Encyclique de sa Sainteté le Pape Benoît XV sur la prédication de la parole de Dieu, art. 113, Rome, le 15 juin 1917. Consulté le 16 décembre 2014.</p></div><div data-bbox=)

S'il n'est effectivement pas simple de définir le sermon, l'exercice est d'autant plus délicat pour expliciter en quoi consiste le « radio-sermon »¹⁵. Il est en effet difficile de le classer du fait de son originalité dans une catégorie formelle de l'éloquence sacrée. Comment Pierre Lhande définit-il cette forme nouvelle de prédication ? Il a lui-même donné des indications écrites qui concernent les « radio-sermons », par exemple dans les préfaces respectives de *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1927*¹⁶, *Radio-Carême, La Lumière du monde, (1927)*¹⁷, *Huit fresques de saints*¹⁸, qui abondent en renseignements à ce sujet. Le 10 avril 1927, dans la préface de « la plaquette »¹⁹ de *Radio-Carême, La Lumière du monde (1927)*. *Radio-sermons*, Pierre Lhande en énonce la définition ainsi que l'explication de son origine :

C'est bien à la sagacité des directeurs de la Société Française de Radiophonie et à l'esprit si ouvert du Cardinal Dubois que revient le mérite d'avoir conçu cette modalité originale de prédication : le « radio-sermon », c'est à dire une « causerie religieuse »²⁰ brève, vivante, adaptée, plus parlée que déclamée, émise en une heure favorable à l'intimité du foyer²¹.

Puis, il parle du succès grandissant et du développement de cette « prédication nouvelle », en rendant hommage au Père Sanson, reconnu pour ses conférences de Carême, enregistrées puis diffusées à la radio, qu'il qualifie « de la plus haute

15 La dénomination *radio-sermon* existait déjà, mais elle désignait les retransmissions des prédications effectuées en chaire, à Notre-Dame de Paris, par exemple. Pierre Lhande donne cette information lors d'une interview retranscrite dans *L'Évangile de la douleur, op. cit.*, p. 195. Il indique la référence du tableau « Le Radio-Sermon », peint dans les années 1920, par Albert Guillaume, visible en Annexes, p. 310.

16 Pierre LHANDÉ, préface de *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, Série 1927*, Paris, Spes, 1927, p. 15.

17 Pierre LHANDÉ, dans la préface de *Radio-Carême (1927)*. *La Lumière du monde*, Paris, Spes, 1927, *op. cit.* p. 4. Pour information, (1927) fait partie intégrante du titre.

18 Pierre LHANDÉ, dans la préface de *Huit fresques de saints*, Paris, L'Art Catholique, 1927, p. VI.

19 Pierre Lhande nomme ainsi le livret *Radio-Carême (1927)*. *La Lumière du monde*, Paris, Spes, 1927, p. 6.

20 Le Père Alphonse de Parvillez reprendra ce terme de « causeries » pour définir sa participation à la prédication à la radio. Voir son ouvrage, *La Joie chrétienne, Avent 1932*, Paris, Spes, 1932, p. 13.

21 Pierre LHANDÉ, *Radio-Carême (1927)*. *La Lumière du monde* Paris, Spes, 1927, p. 3.

éloquence »²² et auxquelles ont succédé les « radio-sermons » en direct depuis les studios de Radio-Paris. Il indique la date de la première prédication :

Dès le tout premier essai (2 janvier 1927), les organisateurs de ce mode inédit d'expression religieuse purent toucher du doigt le succès et pressentir la portée future de leur entreprise²³.

Un des témoignages les plus parlants de Pierre Lhande sur le principe du « radio-sermon » ainsi que sur son expérience radiophonique, se trouve dans la préface de son livre de transcription des panégyriques prêchés en chaire, *Huit fresques de saints*. Il nous a paru important de transcrire cet extrait, sans coupure du texte, pour donner tout son sens au cheminement évoqué dans ces lignes et qui concerne à la fois la genèse de la mise en œuvre de cette entreprise qu'est la prédication à la radio et les tâtonnements pour trouver la bonne définition au « radio-sermon », nouvel exercice oratoire que Pierre Lhande a inauguré :

Quand, voici bientôt un an, je proposai à mon excellent ami et délicieux éditeur, Louis Rouart, de publier un choix de quelques panégyriques de saints, prononcés pour la plupart, dans les chaires parisiennes, j'étais loin de me douter des revirements qu'allait apporter, dans ma conception de la « parole sacrée », un événement tout proche et parfaitement insoupçonné... Je pensais, bonnement, enfermer dans un ou deux petits volumes, édités avec art, ce que j'avais composé et prêché de moins mauvais pendant une période d'activité oratoire dont je commençais en toute sagesse à prévoir « l'heure de midi ». Et de préférence aux thèmes de la prédication ordinaire – avants, carêmes ou neuvaines – je choisisais quelques éloges de saints prononcés à l'occasion d'une fête, d'un centenaire, d'une canonisation. Je les dépouillais de leurs accessoires, tels que les exordes, remerciements et péroraisons, n'en gardant que le cœur, – la « fresque » – dégagée de son décor. En somme ces quinze à vingt panégyriques, composés à loisir, revus, éprouvés, c'est-à-dire passés au feu de la chaire, me paraissaient bien marquer à peu près ce que je pouvais réaliser d'un idéal toujours inaccessible. Or voici qu'au moment où ces pages commençaient à s'imprimer, la Providence m'appela à un nouveau ministère qui allait modifier profondément l'idée que je m'étais faite jusque-là de la prédication.

Pour obéir à la demande exprimée par mon archevêque, Son Éminence le Cardinal Dubois, je descendais, le 2 janvier dernier, dans une crypte mystérieuse, creusée en plein boulevard Haussmann – l'auditorium du poste radiophonique de Radio-Paris – et j'y prononçais une « causerie religieuse » devant un microphone. Les deux dimanches

22 Pierre LHANDE, *Radio-Carême*, (1927). *La Lumière du monde*, Paris, Spes, 1927, *op. cit.*, p. 5. Le Père Sanson était oratorien. Ses prêches de Carême à Notre-Dame de Paris lui avaient donné une grande notoriété.

23 *Ibid.*, p. 3.

suivants je renouvelais l'expérience. Aussitôt, des échos²⁴ venus de tous les points de la France, de l'Europe, de l'Orient même me mettaient en mesure de constater la portée formidable du verbe nouveau pénétrant dans tous les foyers, forçant toutes les barrières, franchissant tous les obstacles...²⁵.

Dans ces différents extraits, Pierre Lhande utilise tour à tour les termes de « causerie religieuse », de « causeries », « d'éloquence sacrée ». Ce terme de « causeries » peut surprendre car la notion de fantaisie y est éventuellement attachée, ce qui ne convient pas pour la prédication²⁶. L'appellation « éloquence sacrée » est, à l'inverse, trop lyrique pour la circonstance. Ce qui est certain et il l'écrit, c'est que Pierre Lhande veut « prêcher » et « prêcher Jésus, Jésus crucifié ». C'est ce qu'il fera, avec la solennité qui convient, comme par exemple dans le sermon « Passion », même si la prédication a lieu dans un studio, sans public. Quand le sujet s'y prêtera, en revanche, le ton sera plus léger, il n'hésitera pas à plaisanter, à conter des anecdotes amusantes²⁷.

Le média radio a contribué à l'essor de la diffusion du message évangélique, qui s'est déployé sur le territoire français et au-delà. L'évolution, propre à ce nouveau moyen de communication, a exigé un nécessaire remaniement du discours classique réalisé dans la prédication habituelle. Nous ne nous attarderons pas sur les deux points que sont le fond et la forme des « radio-sermons » qui sont traités tout au long de cette thèse. Rappelons quelques évidences inhérentes à la situation inédite des premières diffusions de prédication à la radio.

24 Rappelons à ce sujet, l'essor d'un phénomène jusque-là inconnu : le genre épistolaire lié à la radio, destiné à un inconnu, à partir des années 1920. De nombreux courriers sont ainsi envoyés à une personne imaginée, inconnue pour la plupart des auditeurs. Nous renvoyons à l'article de Guy Robert : « Paroles timbrées et interrogations : Le courrier des auditeurs », dans les *Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion*, n° 108, avril-juin 2011, Paris, Comité d'Histoire de la Radiodiffusion, p. 61.

25 Voir Pierre LHANDÉ, dans la préface de *Huit fresques de saints*, *op. cit.*, p. V-VIII.

26 Ce terme évoque également « les causeries du lundi » de Sainte-Beuve.

27 Notons que Jean Chrysostome, souvent donné en exemple par le Père Longhaye, n'hésitait pas à glisser des traits d'humour dans ses sermons.

1. Sur le fond : les sources utilisées par Pierre Lhande dans les « radio-sermons » sont celles préconisées dans la prédication chrétienne habituelle²⁸. Ainsi, malgré le caractère innovant de ce mode de communication par le biais de la radio en France, celles-ci sont bien ancrées dans la continuité du message du Christ²⁹. Le socle Écriture-Tradition³⁰ constitue le fonds de la prédication de Pierre Lhande. L'hagiographie et les grands thèmes classiques habituels pourvoient également aux besoins nécessaires à la réflexion dans les « radio-sermons ». C'est la règle pour tout sermon dans l'Église catholique et aucune rupture n'est observée chez Pierre Lhande de ce point de vue³¹. D'autres sujets seront abordés en lien avec l'actualité, dans ses interventions. Parmi eux citons les événements marquants qui concernent l'Église et les missions, comme l'Exposition Coloniale de 1931 à Paris, ou encore des épisodes climatiques exceptionnels comme le grand froid de 1929.

2. Sur la forme : par le passé le discours évoluait nécessairement, mais lentement, au fur et à mesure des progressions des idées dans la société. En ce début de xx^e siècle, grâce aux avancées rapides des techniques de communication, il se doit de s'adapter impérativement au nouveau mode de transmission du message, ce

28 À ce propos, voir l'étude effectuée par Antoine COMPAGNON dans *La seconde main ou le travail de la citation, séquence IV : Un comble, le discours de la théologie*, Paris, Seuil, 1979, p. 155-231.

29 Pierre Lhande précise son avis à ce sujet et souligne que, malgré les progrès scientifiques, « la prédication par radio ne peut remplacer la prédication tout court, l'enseignement traditionnel. Rappelons ses propos : le plus « moderne » des orateurs sacrés ne saurait s'enfermer exclusivement entre les murs profanes d'un *auditorium*. Une grâce est attachée à la chaire, qui n'est pas reconnue encore, qui ne sera jamais, sans doute, reconnue au *studio*. Ceci ne saurait supplanter cela...Mais il est, « dans la Maison du Père », des « habitations multiples » *multae sunt mansiones* ». Voir la préface de *Huit fresques de Saints*, *op. cit.*, et l'ouvrage *La Prédication, Grands Maîtres et Grandes Lois*, par le Père Longhaye, *op. cit.*

30 Notons, à ce propos, que Pierre Lhande cite la plupart du temps, les auteurs, sans les nommer.

31 Les *Suppléments à L'Ami du clergé paroissial* sur la prédication proposent des modèles de sermons, conférences, discours très complets pour l'année liturgique en cours, ainsi que pour les événements particuliers. Ces publications existaient déjà en 1888. Comme tout prêtre, Pierre Lhande a pu s'en inspirer pour l'élaboration de ses sermons traditionnels ainsi que pour les « radio-sermons ». Citons, à nouveau, par exemple, *L'Ami du Clergé paroissial. Supplément à L'Ami du Clergé* (Année 1927), t. 34, Langres, Imprimerie de l'Ami du Clergé, 1927.

qui impose de nouvelles règles, qui exigent par exemple la modification du débit de la parole, la prononciation différente, les intonations de la voix renforcées ou atténuées selon le but recherché. Le « radio-sermon » se plie par ailleurs aux impératifs liés au créneau horaire octroyé par la station : la différence est visible en comparant des sermons sur le même thème prononcés en chaire et à la radio.

Notre recherche quant aux sources n'a pas la prétention d'être exhaustive pour chaque « radio-sermon », car cette problématique nécessiterait une étude approfondie de chaque recueil du corpus. Une large part sera laissée à la parole de Pierre Lhande dans des extraits volontairement longs, pour éviter le séquençage excessif qui en altère souvent le sens et pour proposer à d'autres chercheurs de puiser matière à réflexion dans son œuvre.

1. La citation biblique et les références à la Tradition

Les citations font partie des fondamentaux dans les sermons³². Faire évoluer le discours pour qu'il soit en phase avec les réalités du temps présent tout en en perpétuant le sens originel est un exercice délicat. Une prédication trop « savante » dans les termes risque de rendre le propos inaccessible à une partie des auditeurs. Asséner un trop grand nombre de citations bibliques peut être un facteur déstabilisant. Le dosage doit être suffisamment équilibré pour permettre d'en conserver l'essence même, sans donner une impression de narration artificiellement construite. Les citations latines, toujours en vigueur à l'époque sont utilisées sans excès, pour souligner l'importance du propos et s'appuyer à bon escient sur la tradition. Leur abus ferait suspecter des procédés rhétoriques à des fins purement prosélytes. Au contraire, un style trop « populiste », trop familier, ne serait pas digne de la mission dévolue au prêtre de transmettre ainsi le message évangélique ; ce serait par ailleurs humiliant vis-à-vis du public. Il s'agit donc de décroquer l'ensemble du discours, en le construisant à partir des Écritures Saintes pour l'ouvrir davantage à la compréhension des auditeurs. Ceci s'impose d'autant plus en

32 Voir *L'Ami du clergé paroissial*, *op. cit.* Les citations y figurent en latin et en français et peuvent être utiles pour la préparation de tout prédicateur, année après année, y compris à l'époque de Pierre Lhande. Nous ignorons s'il a consulté ces volumes.

ce début du XX^e siècle où la technologie moderne prend un essor fulgurant. Les Écritures soulignent la préservation de l'ancrage traditionnel de la prédication. Dans le « radio-sermon », le prédicateur et l'auditeur sont invisibles ; cette situation accroît le risque de malentendu. Les citations obligent le prédicateur : il est herméneute à la suite du Christ lorsqu'« Il leur expliqua, dans toutes les Écritures, ce qui Le concernait. »³³ Dans le même temps, la pratique des citations lui accorde un espace de liberté personnel pour interpréter les textes et les garder vivants. Les citations contribuent à légitimer le propos, à consolider la structure du message évangélique et à en expliciter le contenu quelles qu'en soient les sources, bibliques ou en lien avec la Tradition³⁴. Elles renforcent l'idée principale de la thématique et aident à révéler le sens caché inscrit dans un message qui peut être hermétique pour le public. L'usage des citations a donc vocation à éclairer les auditeurs, les lecteurs, sur la signification de la Parole du Christ transmise par ses disciples, puis les apôtres et leurs successeurs.

En son temps, le Père Longhayé exhortait ses élèves à travailler les fondamentaux sans relâche, avec l'aide de la prière, conditions *sine qua non* pour les amener à « prêcher Jésus-Christ », Jésus-Christ, pierre angulaire de l'Église³⁵.

François Varillon contemporain de Pierre Lhande, tient sensiblement les mêmes propos que le maître :

Prêcher Jésus-Christ

La Bible et la doctrine ne disent que Jésus-Christ. Comme, selon saint-Irénée, « les prophètes pris tous en bloc dessinent davantage l'unique sauveur », ainsi toutes les vérités chrétiennes, exprimant des aspects, des conditions, des conséquences de la vérité de Jésus-Christ, se rattachent à Lui, s'originent en Lui, se ramènent à Lui. En tout

33 « διερμηνευσεν » est traduit par « Il leur expliqua » par Maurice CARREZ, *Nouveau Testament interlinéaire grec/français*, Paris, Alliance Biblique Universelle, 1992.

34 Dans le point « La rhétorique en questions », nous aborderons la problématique des stratégies destinées à convaincre l'auditoire.

35 Ac 4, 11 C'est lui la pierre que vous, les bâtisseurs, avez méprisée, et qui est devenue la pierre d'angle ; Mt 21, 42 Jésus leur dit : « N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : La pierre qu'avaient jetée les bâtisseurs c'est elle qui est devenue pierre de façade ; c'est là l'œuvre du Seigneur et elle est admirable à nos yeux ? »

raisonnement théologique, ne vouloir aboutir qu'à Jésus-Christ. [...] Tout est vain, qui ne procède pas de l'amour passionné de Jésus-Christ, et ne l'engendre pas³⁶.

Il met pareillement en garde contre l'utilisation des textes sacrés de manière inappropriée :

La Bible n'est pas un dictionnaire où puiser des références pour illustrer après coup des réflexions d'ordre philosophique ou moral. Elle est la Parole de Dieu, que la théologie cherche à comprendre toujours plus profondément, non répertoire d'arguments pour le théologien. Le prédicateur doit se refuser à l'ingéniosité d'interprétation. Qu'il *ait en vue* les besoins actuels d'un auditoire, c'est bien. Mais qu'il *ne perde pas de vue* pour autant le sens du texte en fonction du contexte total ! Sinon on fera dire ce qu'on voudra, et non pas ce que Dieu a voulu dire, à un verset ou à une péricope³⁷.

Il critique également l'appel artificiel et trop fréquent des citations au cours de la prédication :

Enfiler des citations patristiques comme des perles ne résoud rien. Un sermon n'est pas une thèse de théologie que l'on « prouve » d'abord *ex scriptura*, ensuite *ex traditione*. Encore faudrait-il, pour être « probant », que ce soit massif ! La chaire n'est pas un lieu propre à l'étalage des textes. Qu'on s'efforce plutôt de faire saisir, au-delà de leur distinction, l'unité profonde de l'Écriture et de la Tradition !³⁸

Notre objectif consiste à relever un certain nombre de ces citations sans chercher à discerner les raisons qui ont guidé Pierre Lhande dans ses choix. Le but est essentiellement de signaler leur existence et d'en retrouver les sources à partir d'un court extrait, parfois d'une brîbe de verset, ou sur la base d'un seul mot, avec très peu d'indices pour en identifier l'origine. En effet, Pierre Lhande énonce les références, les citations, les concordances, vraisemblablement de mémoire, sans donner les sources sauf à de rares exceptions où il indique uniquement l'auteur, saint Paul par exemple, sans autre indication. Quand il s'exprime en latin ou dans une autre langue il traduit exceptionnellement la citation. Celle-ci qui n'est pas toujours littérale au sens strict, l'essentiel se situe davantage dans la réflexion au

36 François VARILLON, « Propos sur la Prédication », dans Georges MICHONNEAU, François VARILLON, *Propos sur la prédication*, Paris, Cerf, 1963, p. 243-244. François Varillon, jésuite, est contemporain de Pierre Lhande (il est plus jeune d'une génération).

37 *Ibid.*, p. 180. Le Père Longhaye formulait cette conviction par « la prédication, c'est dire quelque chose [prêcher Jésus-Christ], à quelqu'un [le public] ».

38 *Ibid.*, p. 183.

service d'une idée à développer sur le thème de la prédication du jour³⁹. Chaque citation ne fera pas l'objet de commentaires, ce qui pourrait se concevoir dans d'autres perspectives de recherche, sur une thématique de prédication bien précise.

Une exception sera néanmoins faite pour souligner les corrélations des textes de l'Ancien avec ceux du Nouveau Testament et des citations d'autres provenances. Le « dialogue » croisé entre textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, explicité par Pierre Lhande au fur et à mesure du sermon sera développé ci-dessous à propos de la citation « *Misereor super turbam, j'ai compassion de ce peuple* ».

Notre recherche porte sur le premier ouvrage, *L'Évangile par-dessus les toits, série 1927*. Elle ne concerne ni les titres du sermon du jour ni les extraits développés par Pierre Lhande qui seront traités ci-après.

Dans le premier recueil, *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons 1927* sur les dix-huit sermons qui le composent, quatorze titres sont extraits de l'Évangile, avec reprise fidèle des citations de l'Écriture Sainte sitôt après l'intitulé⁴⁰ :

- « La Samaritaine », « *Si tu savais le don de Dieu... Jo., 4, 10* », p. 58-66 ;
- « l'Aveugle-né », « *Et qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? Jo., 9, 36* », p. 67-76 ;
- « Marie-Madeleine », « *Il lui sera beaucoup pardonné. Luc., 7, 47* », p. 77-85 ;
- « Marthe et Marie », « *Marie a choisi la bonne part et elle ne lui sera pas ôtée. Luc., 10, 42* », p. 86-94 ;
- « Le Pharisien et le Publicain », « *Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé. Luc., 18, 14* », p.95-104 ;

39 Nous avons utilisé les moteurs de recherche pour retrouver l'origine de certaines citations. Il a été nécessaire de vérifier ces informations en ligne dans la B.J. par exemple, ou dans les ouvrages spécifiques.

40 Pour rappel : Pierre Lhande utilise indifféremment les références en abrégé ou en entier, en latin ou en français dans les intitulés. Nous avons retranscrit fidèlement ces titres et les sources tels quels uniquement dans ce cas. Cette exception faite, nous avons opté de nous référer à *La Bible de Jérusalem* pour éviter les confusions et les erreurs.

- « Le Bon Samaritain », « *Toi aussi, va et fais de même. Luc., 10, 37* », p. 105-114 ;
- « La Cène », « *Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur... I, Cor. 11, 26* », p. 115-124;
- « Simon de Cyrène », « *Ils le forcèrent à porter la croix de Jésus. Matt., 27, 32* », p. 125-134 ;
- « Le Bon Larron », « *Aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis ! Luc., 23, 43* », p. 135-144 ;
- « Le Centurion du Golgotha », « *Vraiment cet homme était le fils de Dieu ! Luc., 23, 47* », p. 159-168 ;
- « La Résurrection », « *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Luc., 24, 5* », p. 169-178 ;
- « Le feu apporté du ciel », « *Je suis venu apporter le feu sur la terre. Luc., 12, 49* », p. 179-189 ;
- « Le Christ-Roi », « *Tu as dit vrai ; roi, je le suis* »⁴¹, p. 190-200 ;
- « Les disciples d'Emmaüs », « *Quand il nous parlait sur le chemin... Luc., 24, 32* », p. 201-221.

Les trois autres titres sont en lien avec le Nouveau Testament et mettent en scène des tableaux de la vie du Christ, sans reprise de texte biblique en en-tête. Il s'agit de « La crèche », p. 33-40 ; « La marche à l'étoile », p. 41-49 ; « Passion », p. 145-158.

41 Aucune référence n'a été retranscrite, peut-être est-ce un oubli de l'éditeur. Il s'agit de Jn 18, 37.

a) Exemples de citations dans les dix-huit « radio-sermons » du recueil n° 1
l'Évangile par-dessus les toits, série 1927

Dans le premier sermon : « La Crèche », p. 33-40

Ex 3, 14	« <i>Ego sum qui sum</i> ! Je suis celui qui suis ! Je suis le pur être ! »	p. 33-34
Ac 17, 28	« <i>In ipso enim vivimus et movemur et sumus</i> ! C'est en Lui que nous avons la vie, et le mouvement et l'être »	p. 35
Ex 3, 12	« <i>Ego ero tecum</i> . Je serai avec toi. »	p. 36
Is 63, 5	« J'ai cherché qui voulût bien me consoler, et je ne l'ai point rencontré ! »	p. 38
Is 66, 13	« Moi, c'est moi-même qui viendrai te consoler, ainsi qu'une mère console son enfant qui pleure. »	p. 36
Mt 28, 20	« Je suis tous les jours avec vous jusqu'à la fin des siècles. »	p. 36
Lc 24, 29	« <i>Mane nobiscum, Domine !</i> Demeurez avec nous, Seigneur ! »	p. 37
Lc 19, 5	« Viens, descends, car il me faut, aujourd'hui, séjourner dans ta demeure ! »	p. 37
Jn 14, 6	« Je suis la voie, la vérité, la vie ! »	p. 38
Mt 11, 28	« Vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, venez à moi et je vous soulagerai ! »	p. 38
Mt 11, 30	« Mon joug est suave, vous dit cet Enfant, et le fardeau que je donne est léger ! »	p. 40
Mt 2, 1-12	« Dieu soit céans ! » ⁴²	p. 34, 35, 36, 39, 40
Ac 17, 28	« <i>In ipso enim vivimus et movemur et sumus</i> ! C'est en Lui que nous avons la vie, et le mouvement et l'être »	p. 35

Dans le deuxième sermon : « La marche à l'étoile », p. 41-49

Mt 2, 1-12	Il n'y a pas de citation. Pierre Lhande présente le texte ⁴³	p. 41-42
Mt 26, 41	« Veillez ! car la chair est faible et l'esprit est prompt à déchoir ! »	p. 46
1 Co 10, 12	« Toi qui es debout, prends garde ! tu pourrais tomber ! »	p. 46
Mt 2, 2	« Nous avons vu son étoile et nous sommes venus ! Où est-il, celui qui est né, le roi des juifs ? »	p. 47
Mt 25, 35	« <i>Vidimus !</i> J'ai vu ! » ⁴⁴	p. 47
Mt 2, 11	« L'enfant-Dieu avec sa mère Marie »	p. 49
Simon	« Maintenant et à l'heure de la mort » ⁴⁵	p. 49

42 « Bon an ! Mal an ! Dieu soit céans ! » est une formule à l'origine chrétienne qui a été reprise ensuite traditionnellement pour souhaiter les vœux de nouvelle année.

43 Pierre Lhande a précisé qu'il s'agit de « Saint Matthieu en la fête de l'Épiphanie ».

44 *Vidimus* se traduit par : Quand t'avons-vu (*vidimus*) avoir faim, soif, ne savoir où loger. Voir M. de Genoude, *Sainte Bible en latin et en français*, Paris, Pourrat, 1839, t. V.

45 Saint Simon Stock (1164-1265) a prononcé ces paroles sur son lit de mort. Celles-ci ont été ajoutées par l'Église romaine au texte original de Luc 1, 28 et 1, 42.

Stock		
-------	--	--

Dans le troisième sermon : « La lampe de sainte Geneviève », p. 50-57

Is 21, 11	« <i>Custos, quid de nocte ?</i> » Commenté et traduit par Pierre Lhande : « O Geneviève, ô veilleuse diligente, dites-moi, qu'apercevez-vous dans ces ténèbres où plonge votre regard profond ? »	p. 56
Jg 6, 15	« Eh quoi ? Ignorez-vous donc que ma famille est des plus humbles et que je suis moi-même la toute petite : <i>minima</i> ? »	p. 52

Dans le quatrième sermon : « La Samaritaine », p. 58-66

Jn 4, 3-26	(découpage du texte et commentaires par Pierre Lhande)	p. 60-64
Jn 4, 10	« <i>Si scires donum Dei... ! Si tu savais le nom de Dieu !</i> »	p. 64, 65, 66
Jn 8, 12	« Celui qui croit en moi, dit le Christ, ne marche pas dans les ténèbres. » « Il est la Lumière du Monde »	p. 66 ⁴⁶

Dans le cinquième sermon : « L'Aveugle-né », p. 67-76

Jn, 9, 36	« Le Fils de Dieu ? Et quel est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? »	p. 68
Jn 9, 7	« Va, lui dit-il, te laver à la piscine de Siloë »	p. 71
Jn 9, 32	« <i>A saeculo non est auditum...</i> cela ne s'est jamais vu à travers les siècles »	p. 74
Mc 1, 3	[Je représente, moi] « La voix qui crie dans le désert ! »	p. 76

Dans le sixième sermon : « Marie-Madeleine », p. 77-85

Lc 7, 36-50	(découpage du texte en séquences et commentaires jusqu'à la fin.)	
Jn 20, 17	« Ne me touche pas »	p. 84
Lc 15, 7	« En vérité, il y aura plus de joie dans le ciel pour un pécheur, un seul qui aura fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui seront demeurés fidèles ! »	p. 85

Dans le septième sermon : « Marthe et Marie », p. 86-94

Lc 10, 38	« Une femme, nous dit-il, du nom de Marthe, reçut Jésus dans sa maison : <i>in donum suam</i> » ⁴⁷	p. 86
Lc 10, 41	« <i>Turbaris !</i> lui dit Jésus. Tu te donnes bien du trouble, ma bonne hôtesse ! »	p. 87

46 La référence « La Lumière du Monde » est citée à neuf reprises en conclusion dans ce recueil. Voir *infra*.

47 p. 85. « Dans sa maison » Pierre Lhande précise ainsi qu'il s'agit bien de son domicile personnel.

Dans le huitième sermon : « Le Pharisien et le Publicain », p. 94-104.

Mt 12, 27	« sépulcre blanchi au-dehors »	p. 97
Mt 12, 33	« Fils d'une génération de vipères »	p. 97
Jr 3, 22	« <i>Misericordiae Domini quia non sumus consumpti</i> (Lam. III, 22). C'est une grâce de Dieu que nous ne soyons pas perdus »	p. 98
	« cor contritum et humiliatum... » Commenté et traduit par « Adorez d'un cœur contrit et humilié »	p. 99
Mt 5, 3	« Heureux les pauvres »	p. 100
Lc 18, 14	« Et il descendit dans sa maison, justifié... »	p. 103

Dans le neuvième sermon : « Le Bon Samaritain », p. 105-114

Dt 6, 4	« <i>Le Chmâ</i> » traduit par « la prière quotidienne des juifs »	p. 106
Ga 5, 14	« <i>in uno sermone</i> » « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » ⁴⁸	p. 106
Jn 4, 9	« Comment, toi un juif, tu me demandes à boire ? »	p. 112
Lc 10, 37	« Va, dit le Christ à son interlocuteur, et toi aussi fais de même »	p. 113

Dans le dixième sermon : « La Cène », p. 115-124

Mc 8, 2	« <i>Misereor super turbam</i> » « J'ai compassion de ce peuple ! »	p. 117
	« <i>Sitio</i> » « J'ai soif ! »	p. 120 ⁴⁹
	« <i>Consummatum est</i> ! »	p. 120 ⁵⁰
He 9, 27	« Il est établi que l'homme ne meurt qu'une fois. »	p. 120-121
1 Co 15, 20	« Le Christ n'est offert en sacrifice qu'une fois... Le Christ ressuscité ne pourra plus mourir ! »	p. 121
Lc 22, 19	« Ceci est mon corps qui est donné pour vous : faites ceci en mémoire de moi »	p. 122
Mt 26, 28	« Ceci est mon sang... »	p. 122

48 Pierre Lhande traduit *in uno sermone* : « Une seule formule contient toute sa Loi en sa plénitude » : suivi de « dira Saint Paul : Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

49 p. 120. « *Sitio* » : J'ai soif. Pierre Lhande ne traduit pas à chaque fois qu'il prononce ces paroles, car il donne l'explication en cours de sermon.

50 p. 120. « Tout est consommé ». Pierre Lhande ne traduit pas, pour la même raison que pour « *Sitio* »

Dans le onzième sermon : « Simon de Cyrène », p. 125-134

1 S 23, 23	« <i>Considerate et videte</i> » ⁵¹ Pierre Lhande traduit par « considérons ». Il ne traduit pas littéralement à l'impératif parce qu'il se trouve dans une situation de réflexion : [... Passants, arrêtons-nous...] et « considérons », suivant l'invitation du prophète...	p. 127
Mt 27, 32	« <i>angariaverunt</i> » trad. « On l'a forcé »	p. 127
Attribué à Saint André	« <i>O bona crux ! O bonne croix !</i> » ⁵²	p. 128
Thérèse d'Avila	« Ou souffrir ou mourir ! » ⁵³	p. 128
Lc 22, 42 ; Mt 26, 39	« Que ce calice s'éloigne de moi ! »	p. 129
Jn 18, 11	« Ne faut-il pas que je boive le calice que mon Père m'a donné ? »	p. 129
Mt 26, 39	« <i>Transeat ! Passe ! Passe !</i> »	p. 129
Mt 26, 39	« <i>Fiat !</i> que votre volonté soit faite, ô mon Dieu ! »	p. 129
Lc 23, 26	« Il dut porter la croix derrière Jésus » et Mc et Mt « Il dut porter, soulever la Croix »	p. 130
2 Co 7, 4	« Je surabonde d'allégresse au milieu de mes infirmités ! »	p. 130
He 10, 10	« Le Christ n'a été offert en sacrifice qu'une fois... » « <i>semel</i> »	p. 131
Mt 25, 45	« Ce que vous avez fait pour le moindre d'entre les miens, vous l'avez fait à moi-même »	p. 132

Dans le douzième sermon : « Le bon larron », p. 135-144

Mt 9, 13	« Je ne suis pas venu appeler les justes à la pénitence, mais les pécheurs »	p.135
Mt 11, 28-30	« Venez à moi, vous tous qui ployez sous le fardeau »	p. 135
Mt 27, 38	« <i>Duo latrones</i> » traduit par « deux voleurs »	p. 136
Lc 23, 41	« Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos crimes. » suivi du latin « <i>Iuste... digna factis</i> »	p. 136
Is 53, 12	« Il a été mis au rang des malfaiteurs ! »	p. 137
Mc et Mt	« Les voleurs crucifiés avec lui l'insultaient ; <i>improperabant.</i> »	p. 137

51 p. 127. « *Videte* » : voyez !

52 p. 128. « *O bona crux* » est une prière répandue dans la liturgie de Saint André. Voir Charlotte DENOËL, *Saint André Culte et iconographie en France (V^e-XV^e siècles)*, Paris, École des Chartes, 2004, p. 166.

53 P. 128 « Ou souffrir ou mourir » est une devise Thérèse d'Avila. Voir Jacques André EMERY, *L'esprit de Sainte Thérèse, recueilli de ses œuvres et de ses lettres, avec ses opuscules*, Lyon, J. A. Fischer, 1775, p. 27.

Dans le treizième sermon : « Passion », p. 145-158

Jn 19, 15 ; Lc 23, 18	« Tolle » traduit par « insulté » [...] Mt 21, 9 « Hosanna » traduit par « acclamé »	p. 146
Ps 22 (21) 7-8	« <i>Ego sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis</i> » Pierre Lhande donne un indice au préalable: « Mais Jésus murmure le verset de David	p. 149 ⁵⁴
Mt 26, 39	« <i>Transeat a me calix iste !...</i> » Pierre Lhande commente en traduisant : « Qu'avez-vous dit, ô Jésus ! Que ce calice s'éloigne de vous ?	p.150
Mt 26, 39	« <i>Veruntamen non mea voluntas, sed tua fiat !</i> Cependant, que ce ne soit pas ma volonté, mais la vôtre qui se fasse ! »	p. 151
Jb 22, 14	« <i>Nubes, latibulum ejus, nec nostra considerat !</i> » traduit par « Vivez caché en égoïste dans vos nuées, sans daigner vos occuper de nous ! »	p. 151
Ps 51 (50), 18-19	« <i>Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias...</i> » traduit par « Car tu ne prends aucun plaisir au sacrifice ; un holocauste, tu n'en veux pas. Le sacrifice à Dieu, c'est un esprit brisé ; d'un cœur broyé, Dieu tu n'as point de mépris. »	p. 152
1 P 2, 23- 24	« Nous voulons mourir au péché pour revivre dans la justice : <i>ut peccatis mortui justitiæ vivamus....</i> »	p. 152- 153
Mt 27, 46	« Père ! Père ! pourquoi m'as-tu délaissé ? »	p. 153
Jb 30, 20- 22	« Je crie vers Toi et tu ne me réponds pas ! Je me tiens debout devant ta Face et tu ne me regardes même pas ! Tu te fais cruel à mon égard ! Tu m'attaques avec toute la force de ton bras ! Tu m'enlèves, tu me fais voler sur l'aile du vent, puis tu m'abats avec violence ! »	p. 153
Mt 26, 53	« Mon Père ! Pensez-vous que je ne puisse pas sur l'heure le prier, et il m'enverrait plus de douze légions d'anges ? »	p. 154
Jb 19, 21	« <i>Misereremini, mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me !</i> Ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis, car la main du Seigneur s'est appesantie sur moi ! »	p. 155
Jn 19, 30	« <i>Consummatum est !</i> Tout est fini ! »	p. 156
Lc 23, 46	« Père ! je remets mon âme entre vos mains ! »	p. 156
Jn 30, 46	<i>Et inclinato capite tradidit spiritum</i> traduit par : « Et baissant la tête, il expira » – et il rajoute : « pour nous ! »	p. 157

Dans le quatorzième sermon : « Le Centurion du Golgotha », p. 159-168

Jn 19, 30	« <i>Consummatum est !...</i> Tout est consommé ! » : « Toutes les prophéties sont accomplies ! J'ai tout réalisé de ce qui avait été annoncé de moi. »	p. 162
Mc 15, 39 Mt 27, 54	« Vraiment, la mort même du Christ témoigne qu'il était bien le fils de Dieu, l'Envoyé, le Messie promis à l'humanité et annoncé par les prophètes. »	p. 162
Mt 26,52- 54	« Remets ton épée dans le fourreau. Penses-tu que je ne puisse pas, sur l'heure, prier mon Père qui m'enverrait plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliront les Écritures qui attestent qu'il doit en être ainsi ? »	p. 162

54 « Et moi, ver et non pas homme, risée des gens, mépris du peuple ».

Dans le quinzième sermon : « La Résurrection » p.169-178

Acclamations carolingiennes reprises dans la liturgie	« <i>Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.</i> »	p. 171
Mt 18, 19	« Allez ! enseignez tous les peuples ! »	p. 173

Dans le seizième sermon : « Le feu apporté du ciel », p. 179-189

Mt 28, 18	« tout pouvoir [au Christ] a été donné dans le ciel et sur la terre »	p. 181
Jn 15, 16	« Je vous ai élus pour que vous partiez »	p. 181
Heb 11, 35-37	« Les uns dans les tortures, refusant la délivrance afin d'obtenir une meilleure résurrection », souffriront « les moqueries et les verges, les chaînes et les cachots, seront « lapidés, sciés, passés au tranchant de l'épée » erreront dans les cavernes et les antres de la terre, couverts de peaux de bêtes, « dénués de tout, persécutés, maltraités »	p. 182

Dans le dix-septième sermon : « Le Christ-Roi », p. 190-200

1 Col 1, 16	« [Le Christ] est le premier-né de toute la création, en qui et par qui toute chose, visible ou invisible, a été fondée sur la terre ou dans le ciel... et Il est avant toute chose et toute chose repose en Lui... »	p. 191-192
1 Co, 20	« en faisant la paix par le sang de sa croix »	p. 196

Dans le dix-huitième et dernier sermon : « Les Disciples d'Emmaüs », p. 201-211

Lc 7, 47	« Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé ! »	p. 204
Lc 24, 21	« <i>Sperabamus !</i> Nous espérions en lui... »	p. 205
Lc 24, 25	« Hommes sans intelligence ! et dont l'esprit est lent à croire ! »	p. 206
Mc 9, 24	« Je crois, Seigneur... Venez au secours de mon incrédulité ! »	p. 206
Lc 24, 32	« Comme notre cœur était brûlant, quand il nous parlait sur le chemin ! »	p. 207
Lc 19, 9	« Aujourd'hui le salut a été apporté dans cette demeure ! »	p. 209

À cette liste, il convient de rajouter la citation « Il est la Lumière du Monde », Jn 8, 12⁵⁵. Elle apparaît, en *leitmotiv* dans la conclusion neuf fois : dans « La samaritaine », « L'aveugle-né », Marie-Madeleine », « Le pharisien et le

55 « La lumière du monde » est également une citation Mt 5, 13 14 où Jésus, dans « Les Béatitudes », enseigne ses disciples en les exhortant à continuer son enseignement : « Vous êtes la lumière du monde ».

publicain », « La Cène », « Simon de Cyrène », « Le centurion du Golgotha », « La Résurrection », « Le feu apporté du ciel ».

À propos de cette liste, faisons deux remarques :

Premièrement, bien que non exhaustive, cette liste révèle la prédominance des citations du Nouveau Testament ; ce qui est logique au regard du titre *L'Évangile par-dessus les toits*.

Deuxièmement, la thématique qui prédomine est celle de l'espérance. Le lexique qui émerge des citations est celui de la lumière, du pardon, de la paix, de la guérison. Ainsi, même dans le sermon « Passion » la mort du Christ dans sa monstruosité est présentée comme un don pour le rachat des péchés du monde, dans la perspective de la Résurrection.

b) La citation « *Misereor super turbam*, j'ai compassion de ce peuple »

Cette citation est issue du sermon « La Cène » 1 Co 11, 26⁵⁶. Pierre Lhande développe en premier lieu la thématique de la mort, châtiment commun à l'humanité et de la rémission des péchés par le sacrifice de Jésus sur la croix. La citation « *Misereor super turbam*, j'ai compassion de ce peuple » extraite de l'Ancien et du Nouveau Testament permet d'aborder le mystère de Dieu, grâce à l'explication donnée par Pierre Lhande :

Quant au soir de la chute originelle, le Verbe, penché sur l'humanité déchue, jeta pour la première fois le cri de pitié qu'il devait un jour faire entendre à la foule sur la montagne : « *Misereor super turbam*, j'ai compassion de ce peuple ! » il chercha de son regard divin le moyen le plus admirable, le plus inouï, de la sauver avec magnificence⁵⁷.

Le rappel de la citation contribue à éclairer l'auditeur sur le dessein de Dieu à sauver l'humanité. Il est signifié dès l'Ancien Testament : le Verbe est avec le Père avant toute création. Il prononce une première fois « *Misereor super turbam*, j'ai compassion de ce peuple ! » au moment de renouveler l'Alliance avec les Hébreux

56 Citation exacte de Pierre Lhande après le titre « La Cène » : « Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur... 1 Cor. XI, 26 ».

57 Ex 33, 19. Comme à l'accoutumée Pierre Lhande ne donne pas la référence. Dans la B.J., la traduction est : « Je fais grâce à qui je fais grâce et j'ai pitié de qui j'ai pitié ».

par l'intermédiaire de Moïse au Sinai. Dans le Nouveau Testament, Dieu incarné en Christ énonce les mêmes paroles « *Misereor super turbam*, j'ai compassion de ce peuple ! » à l'adresse de la foule nombreuse et affamée venue l'écouter dans un endroit hostile.

Pour continuer à enseigner les auditeurs et poursuivre sur la question trinitaire, le prédicateur leur propose d'imaginer une « scène » où l'Esprit et le Verbe se concertent pour envisager une action simultanée salvatrice :

Nous pouvons imaginer, selon notre manière humaine de concevoir ces choses qui échappent au temps et à l'image, qu'il s'établit alors, dans le silence de la Trinité Sainte, comme un dialogue sublime entre le Verbe et l'Esprit, l'un réclamant un mode d'intervention toujours plus merveilleux, toujours plus tendre et plus fort, l'autre suggérant tour à tour des moyens de salut de plus en plus beaux.

Dans l'Ancien Testament l'Esprit Saint est très présent. Dès la Genèse il rejoint l'idée de souffle⁵⁸ de Dieu. Dans le Nouveau Testament l'Esprit Saint ou Paraclet⁵⁹, est défini comme « envoyé » pour accomplir le dessein de Dieu, son rôle est plus actif, plus affirmé. Les Écritures expliquées ainsi par Pierre Lhande révèlent que les trois hypostases que sont le Père, le Fils, le Saint-Esprit (la Trinité), constituent le Dieu unique et sont divines.

Le prédicateur invite les auditeurs à « imaginer » ensemble un échange de paroles entre l'Esprit et le Verbe. Il cite strictement le texte sacré, tout en déployant son talent personnel d'orateur au service de la prédication. Ainsi, Pierre Lhande invente le dialogue entre l'Esprit et le Verbe :

Et l'Esprit dit au Verbe :

- Puisque tu veux montrer aux hommes, en les sauvant, toute ta puissance d'aimer, ne te contente pas d'implorer leur pardon par un cri jeté des hauteurs de notre ciel... Toi, l'Inaccessible, quitte ce « refuge des nuées » où les hommes t'accusent de te « désintéresser d'eux » et daigne descendre parmi tes créatures. Le veux-tu ?

58 Dans la B.J. Gn 1, 2 « Un vent de Dieu », Gn 2, 7 « Alors Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant ». Le souffle, donc la puissance émane de Dieu.

59 Jn 15, 26. « Lorsque viendra le Paraclet, que je vous enverrai auprès du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il me rendra témoignage. ».

En formulant cette demande, l'Esprit met le Verbe au défi de « quitter le refuge des nuées », ce qui renvoie aux textes de l'Ancien Testament⁶⁰.

Le Verbe acquiesce mais pose ses conditions :

– Je le veux, dit le Verbe, mais je veux aimer davantage...

Le dialogue se poursuit :

L'Esprit dit :

– Prendrais-tu le visage et les traits d'un enfant des hommes, le plus divinement aimable, le plus divinement beau ?

– Je serai dit le Verbe, le plus beau des enfants des hommes, mais je veux aimer davantage.

L'Esprit dit :

– Oserais-tu, toi le Tout Puissant, emprunter, par amour, leur fragilité ; toi, le Maître du monde, leur pauvreté ; toi, l'Impassible, leurs souffrances ? L'oserais-tu ?

– Esprit ! Esprit ! comme tu m'émeus ! dis le Verbe. Oui, je naîtrai, comme les hommes, fragile ; comme eux, je grandirai pauvre, je vivrai souffrant...

Mais je veux aimer davantage...

– L'Esprit dit en tremblant :

– Toi, l'Immortel, comme eux, oserais-tu...

– Mourir ! s'écria le Verbe, mourir comme eux et pour eux, car « il n'y a pas de plus grande charité que de donner sa vie pour ceux que l'on aime. » Mourir ! moi, Dieu, fait homme, je veux mourir ! »

Pierre Lhande termine le dialogue imaginé et poursuit son sermon. Il garde la même ligne conductrice en rappelant les écrits des prophètes, Isaïe, Ézéchiel, Jérémie, Baruch, qui avaient annoncé la venue du Christ et sa mort :

Le Verbe pressa de ses désirs impatients, caressa de son regard plongeant dans les siècles, appela de ses cris cette Mort dont le triste visage avait pour lui tant de charmes. Par la bouche des prophètes, il la chante, il l'exalte, il la divinise.

Après un développement sur le sacrifice par amour de Dieu incarné, mort « une seule fois », Pierre Lhande insiste :

60 Par exemple dans Ex 33, 9-10 « Chaque fois que Moïse entrait dans la Tente, la colonne de nuée descendait, se tenait à l'entrée de la Tente et Il parlait avec Moïse. Tout le peuple voyait la colonne de nuée qui se tenait à l'entrée de la Tente, et tout le peuple se levait et se prosternait, chacun à l'entrée de la Tente. » ; dans Ex 34, 5 « Yahvé descendit dans une nuée puis descendit avec lui [Moïse] » ; dans Nb 11, 25 « Yahvé descendit dans la nuée. Il lui parla et prit de l'Esprit qui reposait sur lui pour le mettre sur les soixante-dix anciens ».

Oui, il obéira ; oui, il ne mourra qu'une fois ; mais cette mort unique il la renouvellera, avec toute la réalité de son corps vivant et soudain consommé, avec toute l'efficacité renouvelée des mérites de sa mort réelle, des milliers de fois, jusqu'à la fin des siècles. Il instituera une légion d'hommes qui, armés du glaive des mots consécrateurs, doués d'un pouvoir surhumain, plongeront dans son Ciel⁶¹, l'attireront vivant et ardent sur la terre, dans la cité et la forêt, sous le chaume ou sous la nef, le coucheront, immobile, sur la pierre froide de l'autel, sous le linceul de l'hostie, et, tirant, pour ainsi parler, de ses veines, sans les tarir, un sang inépuisable dont ils rempliront leur calice, ils l'abimeront de nouveau dans la mort en le consommant...

Pierre Lhande explique alors comment Jésus-Christ a institué l'Eucharistie au moment de la fraction du pain du repas traditionnel après avoir rendu grâces :

Un peu de pain était resté sur la nappe de la Cène. Le Christ le prit entre ses doigts et dit : « Ceci est mon corps qui est donné pour vous : faites ceci en mémoire de moi » ; un peu de vin au fond de la coupe et il dit : « ceci est mon sang... »

Puis il instruit les auditeurs sur la mission des disciples à perpétuer cet instant mémoriel comme proclamation du sacrifice du Christ sur la croix. C'est le sens de « faites ceci en mémoire de moi »⁶² :

Pierre Lhande énonce alors :

Et soudain, le problème est tranché. Cet art de le faire indéfiniment mourir de sa mort unique, les apôtres devront eux-mêmes le transmettre à leurs successeurs jusqu'à la fin des siècles pour que le Christ ait toujours et partout la facilité de mourir pour tous : pour le vieillard attristé ou le malade gisant sur son grabat, [...] pour le jeune homme qui lutte dans son cœur et dans sa chair, [...] pour tous ceux qui lui diront tour à tour : « Viens, ô Christ ! et meurs pour moi ! » En un mot, par ce coup d'audace de l'amour, tout homme aura, dans tous les pays du monde – partout où le prêtre élèvera l'hostie, depuis la cité bruyante jusqu'au pays des grandes neiges, *la mort du Christ à sa portée* !⁶³

61 Observons le retournement opéré. Ce sont les hommes consacrés qui plongeront dans son Ciel pour apporter le corps et le sang du Christ renouvelé aux croyants. Ils n'attendent pas sous « la nuée ».

62 Pierre Lhande ne cite pas à nouveau Paul mais les paroles de l'apôtre résonnent : 1 Co 11, 23-26 « Pour moi, en effet, j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis : Le Seigneur Jésus, la nuit où il était livré, prit du pain et, après avoir rendu grâce, le rompit et dit : "Ceci est mon corps, qui est pour vous ; faites ceci en mémoire de moi." De même, après le repas, il prit la coupe, en disant : "Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang ; chaque fois que vous en boirez, faites-le en mémoire de moi." Chaque fois en effet que vous mangez de ce pain et que vous buvez de cette coupe, vous annoncez la venue du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne ».

63 En italique dans le texte.

Cette citation « *Misereor super turbam, j'ai compassion de ce peuple* », trouve toute sa signification de parole vivante et sacrée, prononcée par le prêtre Pierre Lhande, sur commandement de Jésus pour perpétuer au-delà des siècles le sacrifice du Christ dans la perspective du Salut.

2. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 1 : L'Évangile par-dessus les toits. Série 1927

L'étude de ce recueil est la plus développée du corpus en raison de sa singularité de premier ouvrage du corpus. La présentation des « radio-sermons » suivants est plus succincte. Elle consiste en une liste des titres, la date, le lieu du média et le nombre de pages des recueils, ce qui permet d'avoir une vision globale de l'ensemble pour faciliter les recherches futures.

Contrairement aux citations prononcées dans le corps des « radio-sermons » où il ne donne qu'exceptionnellement et souvent partiellement les sources, Pierre Lhande les indique généralement dans les titres de ce premier recueil, mais ce n'est pas systématique. Les noms de leurs auteurs, peuvent être indifféremment abrégés ou non et orthographiés en écriture latine, par exemple Jo, (en italique) pour Jean, p. 59, ou en français, pour Luc., (en caractère roman) p. 159⁶⁴. Il n'y a pas de règle en la matière.

L'intitulé « *L'Évangile par-dessus les toits* » annonce les références à Mt 10, 26-27, à Lc 12, 3 et à Ac 1, 8⁶⁵. Il s'agit pour Pierre Lhande de diffuser la Parole du Christ selon Ses propres directives transmises par l'Écriture : « jusqu'aux extrémités de la terre. Et ce que vous aurez dit à l'oreille dans l'intérieur de la maison, sera publié sur les toits ». Le choix du titre est doublement significatif : il se réfère aux écrits des apôtres et est toujours d'une actualité incontestable, aux

64 Dans le domaine de l'orthographe, il arrive fréquemment à Pierre Lhande (ou à l'éditeur) de ne pas tenir compte des règles typographiques actuelles comme mettre une majuscule après un point ou un point d'interrogation, par exemple. Nous avons recopié ses citations telles qu'elles sont transcrites et l'adverbe [*sic*] n'est pas systématiquement utilisé pour ne pas occasionner une gêne à la lecture des textes de l'auteur.

65 Voir *La Sainte Bible* de l'Abbé Crampon où il est bien précisé « sur les toits », Lc 12, 3 et Mt 10, 27.

origines de la radiophonie ; il faut effectivement chercher le canal émetteur, tendre l'oreille, s'approcher du poste pour pouvoir écouter distinctement les paroles de l'intervenant à la radio au cœur de chaque foyer. Et dans le même temps, celles-ci peuvent être captées jusqu'aux confins de la terre grâce au relais des ondes « par-dessus les toits ». Ainsi, les paroles prophétiques se réalisent pleinement et concrètement, transmises par un mode de communication en phase avec les évolutions scientifiques propres à chaque époque.

a) Liste des « radio-sermons ». Quelques commentaires⁶⁶

Les dix-huit sermons sont diffusés sur l'antenne de Radio-Paris.

1. Le premier « radio-sermon », *La crèche*, est diffusé le 2 janvier 1927⁶⁷.
2. Le deuxième « radio-sermon », *La marche à l'étoile*, est diffusé le 9 janvier 1927, jour de l'Épiphanie⁶⁸. Pierre Lhande fait référence à l'Évangile de saint Matthieu à l'occasion de « la fête des Rois, toute proche de nous », indique le prédicateur à l'intention des auditeurs. Il n'y a pas de citation d'entrée. Pierre Lhande lit le récit de l'évangéliste, sans indiquer de quel passage il s'agit mais en informant les auditeurs sur la source⁶⁹. Ensuite il commente et réajuste le texte du Nouveau Testament à l'époque contemporaine. Il y a continuité avec la thématique de l'étoile commencée dans le « radio-sermon » précédent. Pierre Lhande poursuit un long développement sur la détresse occasionnée par la perte de l'espérance, qui est métaphorisée à nouveau par l'éloignement ou la perte de « l'étoile ». La possibilité de la retrouver est à la portée de chacun, à condition de la chercher et d'avoir la volonté de la conserver. Le socle de son discours s'appuie en effet sur le texte de l'apôtre pour exhorter chaque auditeur à imiter les mages du récit biblique, déterminés coûte que coûte à se laisser guider par l'astre même lorsque celui-ci disparaît à leur regard. Le prédicateur

66 Nous avons respecté la chronologie des « radio-sermons », de chaque recueil. À noter : quelques sermons qui ne correspondent pas à l'année affichée ont été rajoutés par l'éditeur, exceptionnellement : il n'était probablement pas prévu que ceux-ci soient publiés. Ceci est valable pour les huit recueils.

67 Pierre LHANDE, *L'Évangile par-dessus les toits*, op. cit., p. 33-40.

68 *Ibid.*, p. 41-49.

69 Il s'agit de Mt 2, 1-12.

devient pédagogue. Il utilise l'image de l'étoile, au sens littéral mais également au sens allégorique pour susciter une représentation qui parle à chacun des auditeurs, comme par exemple dans l'extrait suivant où il s'adresse à eux, alternant les séquences d'explications, de questions, de réponses. Il invente ainsi une forme de dialogue en direct, totalement crédible :

L'étoile, enfin, ce fut cette phase de votre existence où votre esprit, loin du doute et du blasphème, acceptait, dans la paix, embrassait, dans la force, la vérité que Dieu a révélée aux hommes : l'heure radieuse où vous aviez la foi ! Et vous ne l'avez plus...L'étoile s'est éclipsée ! Nouveau mage désorienté, vous errez dans la nuit, mon frère ! Et vous vous dites : « ce n'est point ma faute ! La foi est un don de Dieu. Heureux celui à qui Dieu la donne ! » Et si je vous disais : Non ! Heureux celui qui, loyalement, la cherche, car, à celui-là seul selon sa providence ordinaire, Dieu la donne !... Dites-moi, l'avez-vous cherchée ?... Il est, voyez-vous, des devoirs envers la Lumière, des devoirs envers l'étoile⁷⁰. Les mages vous l'apprendront⁷¹.

Ainsi, dans ce « radio-sermon », le *leitmotiv* de l'étoile est prégnant sur ce passage de l'Épiphanie. Une allusion est faite à la naissance du Christ : « Jérusalem et, là-bas, à deux heures de marche, le berceau de l'Enfant-Dieu »⁷² et « l'Enfant-Dieu avec sa mère Marie »⁷³. L'exhortation du Christ est reprise : « Veillez ! Car la chair est faible et l'esprit est prompt à déchoir »⁷⁴ ainsi que la recommandation de l'apôtre Paul : « Toi qui es debout, t'a crié Saint Paul, prends garde, tu pourrais tomber ! »⁷⁵ Pierre Lhande fait à nouveau référence à l'Ancien Testament pour exhorter l'auditeur à scruter le texte sacré, à l'exemple des mages : « Ah ! Imiter plutôt les mages... Eux, ils compulsèrent les prophéties qui avaient annoncé cette étoile et ils comprirent son langage »⁷⁶. En établissant ainsi des passerelles entre l'Ancien et le Nouveau Testament, il continue, dans le respect de la tradition, à mettre en évidence le lien qui apparaît dans les textes. Il se présente comme celui qui aide à éclairer ce qui *a priori* paraît flou pour le rendre compréhensible par tous.

70 En italique dans le texte.

71 *Op. cit.*, p. 43.

72 *Ibid.*, p. 47.

73 *Ibid.*, p. 49.

74 *Ibid.*, p. 46. Pierre Lhande ne cite pas la référence, Mat 26, 41.

75 *Ibid.*, les deux allusions p. 46. Pierre Lhande ne donne pas la référence, 1 Co. 10-12.

76 *Ibid.*, p. 45.

Ceci nous rappelle l'enseignement de Jésus sur le chemin d'Emmaüs lorsqu'il expliqua l'Écriture aux disciples⁷⁷.

3. Le troisième « radio-sermon », diffusé le 16 janvier 1927, est un panégyrique qui s'intitule *La lampe de Sainte Geneviève*⁷⁸. Les références aux sources traditionnelles de l'Écriture et de la Tradition ne sont pas présentes. Il s'agit d'un hommage à la sainte patronne de Paris. Les panégyriques font partie des thèmes habituels de la prédication.
4. Le quatrième « radio-sermon », *La Samaritaine*, est prononcé le 6 mars 1927. Il fera l'objet d'une étude spécifique, compte-tenu de la richesse de ce document, décliné à plusieurs reprises ultérieurement par Pierre Lhande⁷⁹.

Pour mémoire, citons les quatorze « radio-sermons » suivants. La lecture du dernier de cette série, *Les disciples d'Emmaüs*, sera effectuée ci-dessous.

5. Le cinquième « radio-sermon », *L'Aveugle-né*, est diffusé le 13 mars 1927⁸⁰.
6. Le sixième « radio-sermon », *Marie-Madeleine*, est diffusé le 20 mars 1927⁸¹.
7. Le septième « radio-sermon », *Marthe et Marie*, est diffusé le 17 juillet 1927⁸².
8. Le huitième « radio-sermon », *Le Pharisien et le Publicain*, est diffusé le 21 août 1927⁸³.
9. Le neuvième « radio-sermon », *Le Bon Samaritain*, est diffusé le 28 août 1927⁸⁴.

77 *Ibid.*, p. 201. Pierre Lhande prêchera et fera les commentaires de ce passage de l'apôtre Luc, où il est question du dévoilement de l'Écriture par le Christ en référence à Lc 24, 32.

78 *Ibid.*, p. 50-57. Nous consacrerons une étude sur les panégyriques dans les « radio-sermons », dans l'étude du recueil n° 2.

79 Le sermon *La Samaritaine*, p. 58-66, a été décliné à plusieurs reprises sur les ondes, par Pierre Lhande, sous forme de « radio-sermon », par exemple dans le recueil n° 8 (*Le puits désenchanté*) mais également lors de conférences à la radio et transcrites dans *Les Cahiers de Radio-Paris*. Ces conférences ont été données dans l'auditorium de la Compagnie Française de Radiophonie, 4e année, n° 6, 15 juin 1933, p. 611-613.

80 Pierre LHANDÉ, *L'Évangile par-dessus les toits*, *op. cit.*, p. 67-76.

81 *Ibid.*, p. 77-85.

82 *Ibid.*, p. 86-94.

83 *Ibid.*, p. 95-104.

84 *Ibid.*, p. 105-114.

10. Le dixième « radio-sermon », La Cène, est diffusé le 13 avril 1927⁸⁵.
11. Le onzième « radio-sermon », Simon de Cyrène, est diffusé le 27 mars 1927⁸⁶.
12. Le douzième « radio-sermon », Le Bon Larron, est diffusé le 3 avril 1927⁸⁷.
13. Le treizième « radio-sermon », Passion, est diffusé le 15 avril 1927⁸⁸. Ce Radio-Sermon fera l'objet d'une étude spécifique dans ce chapitre II, La rhétorique en questions.
14. Le quatorzième « radio-sermon », Le Centurion du Golgotha, est diffusé le 10 avril 1927⁸⁹.
15. Le quinzième « radio-sermon », *La Résurrection*, est diffusé le 17 avril 1927⁹⁰.
16. Le seizième « radio-sermon », *Le feu apporté du ciel*, est diffusé le 23 octobre 1927⁹¹.
17. Le dix-septième « radio-sermon », *Le Christ-Roi*, est diffusé le 30 octobre 1927⁹².
18. Le dix-huitième « radio-sermon », *Les disciples d'Emmaüs*, est diffusé le 24 avril 1927⁹³.

Dès ce premier recueil et sur les dix-huit sermons suivants, quatorze titres sont extraits de l'Évangile, avec reprise fidèle des citations de l'Écriture Sainte⁹⁴. Il s'agit de : (déjà cités)

- « La Samaritaine », « *Si tu savais le don de Dieu... Jo., 4, 10* », p. 58-66 ;

- « l'Aveugle-né », « *Et qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? Jo., 9, 36* », p. 67-76 ;

- « Marie-Madeleine », « *Il lui sera beaucoup pardonné. Luc., 7, 47* », p. 77-85 ;

85 *Ibid.*, p. 115-124.

86 *Ibid.*, p. 125-134.

87 *Ibid.*, p. 135-144.

88 *Ibid.*, p. 145-158.

89 *Ibid.*, p. 159-168.

90 *Ibid.*, p. 169-178.

91 *Ibid.*, p. 179-189.

92 *Ibid.*, p. 190-200.

93 *Ibid.*, p. 201-211.

94 Notons les références en abrégé ou en entier, en latin ou en français. Nous les avons retranscrites telles quelles.

- « Marthe et Marie », « *Marie a choisi la bonne part et elle ne lui sera pas ôtée. Luc., 10, 42* », p. 86-94 ;
- « Le Pharisien et le Publicain », « *Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé. Luc., 18, 14* », p.95-104 ;
- « Le Bon Samaritain », « *Toi aussi, va et fais de même. Luc., 10, 37* », p. 105-114 ;
- « La Cène », « *Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur... I, Cor.11, 26* », p. 115-124;
- « Simon de Cyrène », « *Ils le forcèrent à porter la croix de Jésus. Matt., 27, 32* », p.125-134 ;
- « Le Bon Larron », « *Aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis ! Luc., 23, 43* », p. 135-144 ;
- « Le Centurion du Golgotha », « *Vraiment cet homme était le fils de Dieu ! Luc., 23, 47* », p. 159-168 ;
- « La Résurrection », « *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Luc., 24, 5* », p.169-178 ;
- « Le feu apporté du ciel », « *Je suis venu apporter le feu sur la terre. Luc., 12, 49* », p. 179-189 ;
- « Le Christ-Roi », « *Tu as dit vrai ; roi, je le suis* »⁹⁵, p. 190-200 ;
- « Les disciples d'Emmaüs », « *Quand il nous parlait sur le chemin... Luc., 24, 32* », p. 201-221.

Les trois autres sermons sont en lien avec le Nouveau Testament et mettent plus particulièrement en scène des tableaux de la vie du Christ, mais sans reprise d'intitulé néotestamentaire. De nombreuses citations sont dites, en latin et en français, dans le corps du discours. Il s'agit de « La crèche », p. 33-40 ; « La marche à l'étoile », p. 41-49 ; « Passion », p. 145-158 ; un seul est un panégyrique, qui est

95 Aucune référence n'a été retranscrite, contrairement aux autres titres ; peut-être est-ce un oubli de l'éditeur. Il s'agit de Jn 18, 37.

un hommage à la sainte patronne de Paris : « La Lampe de Sainte Geneviève », p. 50-57.

b) *Lecture du premier « radio-sermon » La crèche*⁹⁶.

Comme annoncé ci-dessus, nous développerons davantage l'étude de ce premier « radio-sermon » intitulé *La Crèche*. Il est prononcé à l'occasion des vœux du Nouvel An. Il s'agit de la première prédication diffusée en France, en direct, sur les ondes de Radio-Paris, le 2 janvier 1927.

Il commence ainsi :

Mes frères,

Pourquoi hésiterai-je à vous nommer par ce titre traditionnel dans notre prédication catholique, ô vous, auditeurs innombrables et inconnus, que ma parole va atteindre, aujourd'hui, dans ces espaces mystérieux qui s'étendent à l'infini autour de moi ? Mes « frères », ne l'êtes-vous pas, dans toute la force théologique du mot, vous d'abord, les membres de notre famille spirituelle, dont le Chef divin est le Christ, rameaux attachés au même cep et nourris de la même sève, vous qui m'écoutez à cette heure, moins par votre oreille de chair que par votre âme, en laquelle palpite la vie même de Dieu : la grâce sanctifiante ? Mes « frères », vous l'êtes aussi, dans un sens plus large, mais exact encore, vous adeptes de toutes les religions, disciples de toutes les écoles, incroyants mêmes, en qui ma foi découvre les fils infortunés du même Père qui est aux cieux et les enfants de l'immense humanité pour laquelle, toute entière, le Christ a voulu souffrir, expier, mourir.

Dans cette introduction, (ou exorde), il n'y a pas de différence manifeste avec celle du sermon académique, construit sur le registre de l'emphase, ce qui était la règle de tous les discours, religieux ou non, à l'époque. La référence faite au Christ supplicié, mort sur la croix pour que chacun puisse accéder au statut de fils adoptifs de Dieu, dans la perspective du Salut, est dans la droite ligne de la tradition de l'Église. Les vœux sont adressés à tous, croyants et non-croyants, ce qui souligne son intention d'ouvrir un dialogue sans barrière, en toute fraternité.

L'articulation du propos s'organise ensuite de manière moins solennelle, pour présenter les vœux du « Nouvel an » aux auditeurs :

96 Pierre LHANDÉ, *L'Évangile par-dessus les toits*, op. cit., p. 33-40. La relecture de ce premier « radio-sermon » est effectuée en quasi-totalité, ce qui ne sera pas le cas pour les autres textes qui composent le recueil.

Permettez donc que je vous englobe tous dans la même appellation fraternelle et qu'à tous, au début de cette année, et à la première de mes allocutions religieuses, j'adresse le cordial souhait de nos pères : « Nouvel an ! bon an ! *Dieu soit céans !* »⁹⁷.

Un changement s'opère grâce à la mise en mouvement du discours, qui apparaît plus personnel et plus chaleureux, avec emploi de la première personne du singulier dans « j'adresse » et les trois souhaits toniques signifiés par les points d'exclamation, ce qui montre davantage de spontanéité dans la communication. L'ancrage dans la tradition se manifeste par l'expression ancestrale : « *Dieu soit céans !* ». Ensuite, dans un long développement, le prédicateur explique que Dieu « est partout et en toute chose » en s'appuyant sur des références bibliques, dont il ne donne pas les sources complètes⁹⁸. Il réutilise cette formule « Dieu soit céans ! », pour affirmer l'évidence de l'omniscience et de l'omniprésence de Dieu, alors qu'il implore sa présence, ce qui peut paraître contradictoire *a priori*. Il s'en explique :

Alors ? Alors ? que signifie ce stérile souhait que j'adresse, à vos familles, à vos foyers, à toutes vos âmes : « Dieu soit céans » ? Les immenses espaces que ma voix traverse pour vous le faire parvenir, vides et déserts à vos yeux d'aveugles, ne sont-ils pas remplis de la palpitation infatigable et illimitée de sa vie ?

Pierre Lhande précise le sens donné à la locution « Dieu soit céans », dans son sermon et attire l'attention sur l'inefficacité d'une attitude passive en plaçant les auditeurs face à leur part de responsabilité. Il les interpelle sur l'aspect crucial de la volonté de chacun pour solliciter la présence de Dieu :

Ah ! ne confondez pas. Il est pour Dieu, plusieurs manières d'être « céans » parmi nous : les unes, nécessaires, forcées, imprescriptibles, par son essence même, par l'exercice indispensable de sa Puissance et de sa Justice ; les autres, promises à nos prières et à nos mérites comme un gage précieux de bénédiction. La Bible, en effet, me révèle diverses manières par quoi il est présent à nous ; ici, comme Maître souverain et, s'il le faut, comme Justicier, mais là comme Providence, comme Père, comme la force et la protection des âmes qui le servent, et qu'il récompense et qu'il chérit.

97 Pierre Lhande utilise ce *leitmotiv* « *Dieu soit céans* » ou « *Dieu est céans* » à douze reprises dans ce « radio-sermon ».

98 Par exemple, il cite Saint Paul, sans donner les références : « Saint Paul me répond par l'inéluctable défi qu'il apporte aux Athéniens frivoles et gouailleurs : *In ipso enim vivimus et sumus !* C'est en Lui que nous avons la vie, et le mouvement et l'être » (Ac 17, 28).

C'est le guide spirituel Pierre Lhande, mû par l'expérience et les connaissances qui sont les siennes, qui propose quelques conseils susceptibles de toucher Dieu afin de recevoir sa grâce :

Mais, cette divine assistance, c'est surtout par la prière et par les bonnes actions que vous l'attirez sur vous. C'est parce que dans l'Évangile, les disciples d'Emmaüs ont imploré : « *Mane nobiscum, Domine !* Demeurez avec nous, Seigneur ! » que le Seigneur, – mystérieux voyageur, – est entré avec eux dans l'hôtellerie et qu'il s'est assis à leur table. C'est parce que, plus timide, sans doute, mais déjà soucieux de connaître le Messie, Zachée est allé au-devant de Jésus, que Jésus lui a dit : « Viens, descends, car il me faut, aujourd'hui, séjourner dans ta demeure ! » Jésus, mes frères, ne se refuse pas à celui qui le cherche.

Pierre Lhande s'appuie sur les fondamentaux de la prédication chrétienne, tels que les récits bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les références, en premier lieu, au Christ, puis aux apôtres, aux Pères de l'Église en sont les piliers. Cet enseignement transmis par le prédicateur a vocation à soutenir les âmes tourmentées, ou encore à encourager les personnes qui sont en recherche ou celles qui ont perdu la foi, ou sont tombés dans l'illusion d'un bonheur factice, lié aux biens matériels. Il continue à s'adresser directement aux auditeurs :

Ah ! combien d'entre vous, ô mes auditeurs inconnus, le cherchent, sans oser se l'avouer à eux-mêmes ! Vous le cherchez à votre insu, vous, fils inquiets de mon siècle sceptique, vous, qui ayant demandé en vain le repos de votre esprit à toutes les sagesse humaines, la satisfaction de votre cœur à toutes les humaines amours, poursuivez encore de vos appels déconcertés cette lumière et ce bonheur que le monde n'a su vous donner ! Vous le cherchez à votre insu, vous fils turbulents de mon siècle farouche, qui, aigris par les égoïsmes et les froides cruautés d'une société furieuse de jouir, désespérant d'elle justice, rêvez – malheureux – ! de la châtier vous-même en emportant ses dépouilles !
[...]

Pour les indécis, les déçus de la vie, le prédicateur propose de s'adresser au Christ qui a répondu à l'appel des malheureux. Il reprend, les paroles du Christ selon l'Écriture :

Celui qui a dit : « Je suis la voie, la vérité, la vie ! », Celui qui a apaisé du pli de son manteau étendu les flots de la mer en furie, Celui qui a murmuré, un jour, devant la foule des misérables : « Vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, venez à moi et je vous soulagerai ! ».

Il utilise ensuite, brièvement, mais de manière percutante, le lexique de la souffrance, de la douleur et de l'angoisse dans un registre dramatique pour présenter la situation de détresse des habitants de la banlieue. La description de la situation,

telle qu'elle est présentée, rappelle l'esthétique des tragédies latines, où le danger, venu de l'extérieur provoque la douleur et la colère⁹⁹ :

Vous peinez... Vous ne me dissimulez pas vos combats... Vous souffrez... Vous ne me cachez pas vos plaies, vous dont j'ai touché du doigt la détresse et écouté les colères, en parcourant, avec un mélange d'amour et d'horreur, ce séjour de fureur et d'angoisse de la zone noire de la banlieue parisienne.

Puis il s'éloigne du registre littéraire du tragique et de celui de la prédication habituelle, la désintellectualise et réactualise le discours en le situant dans le contexte. Il donne des repères concrets aux habitants des communes concernées. Reconnus par le prédicateur, qui les sort ainsi de leur anonymat, les habitants l'entendent citer les noms des villes et des lieux où il les a rencontrés dans leurs conditions de vie précaires, en banlieue parisienne et au-delà. Il s'adresse plus particulièrement aux auditeurs les plus pauvres, qui l'écoutent à l'aide de leurs rudimentaires récepteurs de la T.S.F :

Et vous m'entendez, je le sais, car j'ai vu, sur vos lotissements perdus, à Gennevilliers, à Stains, à Pierrefitte, à Blanc- Mesnil, à Villepinte, à Drancy, à Bobigny, au Plateau d'Avron, à Neuilly- Plaisance, à Savigny, à Athis-Mons, à Juvisy, aux abords encore des grandes villes de France (Bordeaux, Toulouse, Lyon, Le Havre, et j'en passe), j'ai vu, sur vos baraquements et vos bicoques, les rustiques antennes de T.S.F. qui portent dans vos pauvres foyers les musiques berceuses du beau Paris, mais aussi, en ce moment, ma parole sincère, ma parole de toute l'âme !

Il reprend ensuite l'idée directrice du « radio-sermon » du jour qui est l'appel de la présence de Dieu, en communion avec tous. À cette fin, il encourage les auditeurs de se joindre à sa prière :

Vous m'entendez enfin, vous qui ne venez pas dans nos églises, et vous aussi, les plus aimés de tous, qui y viendriez peut-être et qui n'en n'avez pas ! Et je vous dis : « Appelez à vous le bon Dieu ! dans votre solitude, dans la boue, dans la misère, dans la nuit ! Allons ! Allons ! que, chez vous aussi, *Dieu soit céans !* »

Une longue narration suit. C'est un discours de persuasion, propre à neutraliser les doutes et les blocages qui subsisteraient encore. Elle incite à s'en remettre à Dieu et à adhérer à cet acte de foi contenu dans « *Dieu soit céans !* ». Cette locution,

99 Nous faisons allusion à la triade sénèqueenne, *Horror, dolor, furor*. Nous nous pencherons sur quelques aspects de la rhétorique décelés dans les *Radio-sermons*, dans ce chapitre.

scandée tout au long de la prédication, comme une litanie, ainsi que la présentation générale du « radio-sermon », aux accents emprunts de gravité, pourrait se révéler contreproductive, lassante. Aussi, Pierre Lhande choisit de vivifier le propos en incorporant la thématique de l'innocence du petit enfant, qui touche chacun des auditeurs et des lecteurs, soit parce qu'ils sont eux-mêmes parents, soit parce qu'ils se souviennent de leur propre enfance. Cela lui permet d'insérer le sujet contenu dans son titre *La crèche*, qui fait immédiatement référence à l'Enfant-Jésus, alors qu'il est arrivé presque à terme du « radio-sermon ». Après la prière *Dieu soit céans !* Pierre Lhande a la volonté manifeste de « faire vibrer la corde sensible » des auditeurs, qui ont, parfois sans en avoir conscience, accueilli justement, ce *Dieu céans* nouveau-né :

Eh quoi ! en ce temps de Noël avez-vous à aller le chercher bien loin ? Son image n'est-elle pas entrée, sous la figure d'un nouveau-né couché sur la paille, dans bien des foyers où il n'était pas entré sous l'image du crucifix ? Vos petits-enfants ont réalisé ce prodige de mettre chez vous, par un jeu enfantin qui est aussi un hommage, « Dieu céans ». Vous aviez pensé avoir éteint pour jamais au-dessus de votre tête l'étoile qui entretenait l'espoir dans les félicités ultérieures... Et elle est réapparue, l'étoile, sur cette crèche naïve, ramenée, naïvement, par la main innocente de votre enfant.

En suscitant ainsi la production d'images mentales chez les auditeurs, où le petit enfant, (ici l'Enfant-Dieu), est associé à l'évocation de l'étoile, le propos maintient l'attention jusqu'à la fin de la prédication. Pierre Lhande lance ensuite un défi qui consiste à ne pas « laisser l'étoile » s'éteindre. L'allusion est aisée à saisir : la lumière de l'espérance est fragile et doit être entretenue par la volonté de garder en soi une place pour Dieu. Il rappelle d'autre part la valeur symbolique que représente l'enfant-Jésus, vulnérable, né dans une crèche. Pédagogue, il explique que l'enfant qui y est figuré renvoie à l'Autre réalité :

Ne la laissez pas s'éteindre, croyez-moi... Que ce bébé nu qui vous tend ses bras dans un nimbe de paille blonde ne soit pas pour vous un simple hochet, comme il n'est qu'un jouet pour votre tout-petit ! Qu'il soit un symbole et une image d'une réalité profonde ! qu'il soit en vérité, un « Dieu céans » ! Allez ! votre cœur serait bien fermé, bien tenaces vos orgueils, et vos rancœurs bien amères, si, ayant consenti un jour à prier avec votre enfant devant ce Dieu-Enfant, l'hôte de votre demeure, vous ne sentiez bientôt s'attendrir votre dureté, et fléchir vos arrogances, et vos amertumes fondre !

Le prédicateur précise ensuite que la crèche, en tant qu'objet matériel, n'a plus sa raison d'être exposée ; les fêtes de Noël étant passées la symbolisation est devenue

obsolète. Il recommande très prosaïquement de ranger le tout, en attendant le 25 décembre prochain :

Mais la crèche n'est que d'un jour... Bientôt vous déferrez l'enfantin décor... Au fond d'un tiroir le petit Dieu de cire attendra les Noël prochains, l'image disparaîtra... Que les réalités demeurent ! Apporté par l'enfant, que Dieu demeure près de l'enfant, près de votre enfant et près de vous ! Dieu soit céans !

Il clôt le « radio-sermon » par une conclusion, où il recommande à chacun de mettre de l'ordre dans sa vie en s'appuyant sur l'exemple du rangement des éléments de la crèche, rendus à leur réalité d'accessoires, jusqu'au prochain Noël :

Vous avez rangé la crèche. C'est bien. Rangez de même votre foyer. Que l'ordre y règne enfin ! l'ordre voulu par Dieu ! Courbez-vous aux lois imposées par cette toute petite main : « Mon joug est suave, vous dit cet Enfant, et le fardeau que je donne est léger !¹⁰⁰ » Et combien votre vie sera plus douce, plus consolée de votre labeur, si, considérant, au soir d'une dure journée, ce foyer désolé où vous aurez ramené l'espérance, vous pouvez dire avec sécurité : *Dieu est céans* !

Notons la modification de la formule initiale : *Dieu soit céans* ! L'impératif, traduisant la prière, est remplacé par le présent de l'indicatif qui laisse entendre les paroles empreintes de la foi du Père Lhande communiquée aux auditeurs.

En résumé, le « radio-sermon » dans son ensemble présente des points communs avec les sermons traditionnels, quant au fonds. Les sources bibliques, comme chez les prédécesseurs de Pierre Lhande ont une place évidemment importante. Les références ou allusions à l'Ancien Testament apparaissent à trois reprises. Ainsi, entre autres, page 35, « *Ego sum qui sum* ! Je suis celui qui suis, je suis le pur être » et « Si je l'aperçois, selon la forte image de la Genèse, “marchant” dans le jardin ». À la page 36, il évoque les figures de Gédéon, Moïse, David et cite : « *Ego ero tecum.* », « Je serai avec toi. ».

Quant à la forme, le vocabulaire utilisé est soutenu dans l'ensemble de ce premier « radio-sermon » ; le style est parfois lyrique, voire incantatoire, avec l'utilisation du « ô », par exemple, pour interpeler l'auditeur, ce qui est classique à l'époque et la répétition du « Dieu soit céans », comme une psalmodie. Cependant

100 Pierre Lhande fait sans doute référence à Mt, 11, 28-30, « Mon joug est suave, vous dit cet Enfant et le fardeau est léger ». Il ne cite pas l'Évangéliste, ce qui est habituel dans les « radio-sermons » ainsi que nous l'avons signalé précédemment.

Pierre Lhande utilise également des termes simples adressé aux auditeurs de manière souvent amicale et avec une forme de complicité parfois. Renforcés par le discours direct quand il s'adresse à l'auditoire sur le ton de la conversation, les propos soulignent la volonté de créer une proximité avec les auditeurs invisibles pour établir un dialogue avec eux.

Pierre Lhande a perçu très vite la complexité qu'induisait ce nouveau mode de transmission. Dans cette situation inédite, il fallait inventer des solutions pour à la fois conserver la valeur intrinsèque du contenu apostolique et la rendre accessible au plus grand nombre. Comme dans tout art de la communication, l'enjeu était de transmettre efficacement un message clair pour favoriser les échanges fructueux de part et d'autre. À ses compétences de prédicateur, il a su ajouter suffisamment d'ingéniosité audacieuse pour saisir l'opportunité qu'offrait ce nouveau média et réussir cette performance.

c) Lecture du dix-huitième et dernier « radio-sermon » Les disciples d'Emmaüs

Le dix-huitième « radio-sermon » *Les disciples d'Emmaüs* clôt la liste du recueil. Un extrait du texte introduit le sermon. « *Quand il nous parlait sur le chemin...* », Lc 24, 32.

Sitôt après l'adresse, (Mes frères,) et une phrase d'introduction pour permettre la réflexion que suscite le récit de Luc, « Un chemin, – un chemin de soleil –, va nous offrir le cadre de notre méditation d'aujourd'hui. », Pierre Lhande structure son sermon en trois parties : En un premier point, il reprend le texte de l'Évangile :

Au soir de la Résurrection du Christ, dit l'Évangéliste saint Luc, deux disciples étaient en route vers un village nommé Emmaüs, distant de Jérusalem de soixante stades, et ils s'entretenaient de tous ces événements. Pendant qu'ils discourent échangeant leurs pensées, Jésus lui-même les joignit et fit route avec eux ; mais leurs yeux étaient retenus, de sorte qu'ils ne le reconnaissaient pas. Il leur dit : « De quoi vous entretenez-vous ainsi en marchant, que vous soyez tout tristes ? » L'un deux, nommé Cléophas, lui répondit : « Tu es bien le seul étranger venu à Jérusalem, qui ne sache pas les choses qui y sont arrivées ces jours-ci ? » « Quelles choses ? » leur dit-il. Ils répondirent : « Les faits concernant Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple : comment les princes des prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié. Quant à nous, nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël ; mais, avec tout cela, c'est aujourd'hui le troisième jour que ces choses sont arrivées. A la vérité, quelques-unes des femmes, qui sont avec nous, nous avons été fort étonnés étant allées avant le jour au sépulcre et n'ayant pas trouvé le corps, elles sont venues dire que des anges leur ont apparu et ont

annoncé qu'il est vivant. Quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre et ont trouvé toutes choses comme les femmes l'avaient dit, mais lui, ils ne l'ont point vu ». Alors Jésus leur dit : « Ô hommes sans intelligence et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît toutes ces choses, pour entrer dans sa gloire ? » Puis, commençant par Moïse, et parcourant tous les prophètes, il leur expliqua, dans toutes les Écritures, ce qui le concernait. Lorsqu'ils se trouvèrent près du village où ils allaient, lui fit semblant d'aller plus loin. Mais ils le pressèrent, en disant : « Reste avec nous car il se fait tard, et déjà le jour baisse ». Et il entra pour rester avec eux. Or, pendant qu'il était à table avec eux, il prit le pain, prononça une bénédiction, puis le rompit et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent, mais lui devint invisible à leurs yeux. Et ils se dirent l'un à l'autre : N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant dedans de nous, quand il nous parlait sur le chemin ? »

En deuxième point, il établit une complicité avec les auditeurs en les associant à l'exégèse du texte. La similitude est frappante entre la situation d'écoute des pèlerins d'Emmaüs avec celle des auditeurs : le Christ explique les Écritures aux disciples pour les aider à comprendre tout ce qui le concerne et ainsi le reconnaître en Sauveur ; le prédicateur continue l'enseignement évangélique du public à la suite de Jésus.

Le troisième point met en évidence le rôle des ondes pour diffuser la Parole. Ce dernier sermon clôt l'intervention de Pierre Lhande à la radio pour l'année 1927¹⁰¹

C'est le vœu que je forme pour vous, ô mes frères – et je ne dis plus, maintenant, « mes frères inconnus » ! – en vous remerciant, tous, de votre bienveillance, et beaucoup, de votre docilité. Les liens qui se sont établis entre nous sont de ceux qu'on ne saurait plus briser. Je vous reviendrai, renonçant volontiers, pour cela, autant qu'il sera en mon pouvoir, à ce qu'on appelait jusqu'ici les « grandes chaires », lesquelles me paraissent désormais petites auprès de celle-ci. Je vous reviendrai, tant que mon pays, cette France si douce et si généreuse, reconnaîtra, comme aujourd'hui, à Dieu l'exercice d'une liberté dont elle est le champion par le monde, dont il est, Lui, le Créateur dans l'Éternité !...¹⁰²

Remarquons les mots prononcés en forme de vœu : « Je vous reviendrai... » qui laissent augurer la prolongation de l'émission religieuse l'année suivante, ce qui sera effectivement le cas.

101 En son début, rien n'indiquait que l'expérience des « radio-sermons » serait poursuivie. Dans le recueil *Le Bon Pasteur*, Pierre Lhande confirme l'annonce : « En terminant, l'an dernier, ma première prédication de carême par T.S.F., je vous disais : “Je reviendrai” ». *Op. cit.*, p. 85.

102 *L'Évangile par-dessus les toits*, *op. cit.*, p. 208.

Parvenu à ce stade, soit quatre mois après sa première intervention sur les ondes, Pierre Lhande se soumet à une autoévaluation à partir des échos qui lui sont parvenus et également à partir de son propre ressenti. L'élaboration des « radio-sermons » a nécessairement évolué au cours des sept années. Il donne des indications sur deux étapes très importantes à ce sujet. En date du 25 avril 1927, c'est-à-dire exactement au lendemain du dernier sermon de la série, *Les disciples d'Emmaüs*, il livre ses impressions qui marquent le changement important dans sa pratique. Il décide alors de réajuster sa manière de procéder :

Mais ce n'était là qu'un résultat partiel, facile du reste à prévoir. Ces « échos », si nombreux et si divers, m'apportaient une leçon plus précieuse. Ils me rappelaient que l'éloquence sacrée n'est pas nécessairement dans l'éclat de la voix, l'ampleur du geste, la somptuosité de la phrase, la richesse de l'érudition. Justement celles de ces « causeries » où j'avais cru devoir, par métier de prédicateur, « prêcher » sur les tons graves, par périodes larges et balancées, en phrases solennelles, avaient été les moins goûtées, les moins fécondes aussi. Les âmes mises en contact direct avec la parole, sans le secours du décor, du geste, du regard, avaient été décontenancées et déçues par toute cette grandiloquence venant expirer dans l'humble cadre d'un intérieur familial. Elles réclamaient plus de vérité, c'est-à-dire plus de simplicité.

C'est au terme de cette série de « radio-sermons » de l'année 1927 que Pierre Lhande avait, comme il l'indique, évalué les difficultés liés à cet exercice, grâce, entre autres, à la réception des « radio-sermons » par le biais des courriers des auditeurs :

Peu à peu, je découvrais le « ton » qui convient en vérité à l'interprète de l'Évangile, à celui qui veut, avant tout, « prêcher Jésus, Jésus crucifié »... Et ce « ton » se trouvait être, comme par hasard, celui que m'avait tant de fois recommandé le saint religieux et l'excellent humaniste qui m'avait préparé, près d'un quart de siècle auparavant à la prédication, le Père Georges Longhaye. « L'éloquence », nous avait-il dit et redit cent fois, « c'est dire quelque chose à quelqu'un ». Formule lapidaire dont nous avons pu sourire quelquefois, dans notre inexpérience de jouvenceaux, que nous avons pu oublier aussi, sur ces hautes chaires, d'où l'on est trop porté à parler aux voûtes plus qu'à son auditoire, aux cerveaux lointains plus qu'aux âmes présentes, et qui me revenait maintenant, sous la plume sincère de mes correspondants, de mes auditeurs. Jamais panégyrique prononcé à Notre-Dame ou en quelque grande cathédrale de France ne m'avait attiré tant et d'aussi émouvants aveux... Donc la vérité était là : s'effacer soi-même, se cacher, se terrer... mais « dire quelque chose », entendez : exprimer des réalités, non des phrases ; du vivant, du concret, non du poétique ou de l'abstrait ; et, ce quelque chose, le dire « à quelqu'un », entendez : l'appliquer directement et sans cesse à l'âme qui écoute, à son ignorance, à sa détresse, à sa générosité.

3. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 2 : Le Bon Pasteur. Série 1928

Pierre Lhande annonce le choix du thème de la nouvelle série de l'année 1928. Il fait suite à son dernier « radio-sermon » de 1927 :

[...] Après ce pèlerinage à la Lumière, que nous avons fait ensemble, l'an dernier, entreprenons, voulez-vous, un nouveau pèlerinage à la Bonté, et puisse, enfin, ce commerce de quarante jours avec le Bon Pasteur, rendre à tous ceux qui m'écoutent et que la vie méchante a blessés, le goût d'une terre qu'un tel Ami visite et le désir d'un paradis où un tel Ami vit éternellement [...]

a) Liste des « radio-sermons »

1. *Le don divin de la radiophonie*, 26 février 1928, Radio Londres et Daventry, p. 29-36¹⁰³.
2. *Le Christ chez les ouvriers*, 11 mars 1928, Radio Londres et Daventry, p. 37-45.
3. *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*, 5 janvier 1928, Radio-Paris, p. 49-58.
4. *Sainte Germaine de Pibrac*, 5 février 1928, Radio-Paris, p. 59-69.
5. *Sainte Jeanne d'Arc*, 5 février 1928, Radio-Paris, p. 71-81.
6. *La Résurrection de Lazare*, 26 février 1928, Radio-Paris, p. 85-95.
7. *La Chananéenne*, 6 mars 1928, Radio-Paris, p. 97-107.
8. *La femme adultère*, 11 mars 1928, Radio-Paris, p. 109-118.
9. *L'Homme de douleurs*, 15 mars 1928, Radio-Paris, p. 119-127.
10. *Le baiser de Judas*, 25 mars 1928, Radio-Paris, p. 129-139.
11. *Le Berger sera frappé*, 1^{er} avril 1928, Radio-Paris, p. 141-150.
12. *Les sept paroles du Christ en Croix*, « la nuit du Vendredi-Saint », 6 avril 1928, Radio-Paris, p. 151-170.
13. *Le Pasteur éternel*, 8 avril 1928, Radio-Paris, p. 171-180.
14. *Les larmes de Madeleine*, 15 avril 1928, Radio-Paris, p. 181-189.
15. *La brebis perdue*, 22 avril 1928, Radio-Paris, p. 191-202.
16. *Le Prince de la Paix*, le 29 avril 1928, Radio-Paris, p. 203-212.

103 Ce sermon sera développé au chapitre III : *Pierre Lhande et la T.S.F. dans le corpus des Radio-sermons*.

b) Lecture du « radio-sermon » *Le Christ chez les ouvriers*

Ce deuxième « radio-sermon » est diffusé le 11 mars 1928 depuis les stations de Londres et Daventry. Il débute ainsi :

Mes frères,

Le sujet que vous allez m'entendre traiter aujourd'hui, j'éprouve une consolation toute particulière à le voir diffuser par le puissant poste anglais de Londres et Daventry.

Pierre Lhande explique ensuite aux auditeurs combien il a été impressionné au cours de sa longue formation au sein de la Compagnie de Jésus par le charisme du Père Vaughan qui avait choisi de pratiquer son apostolat au milieu des plus pauvres à Londres. Il donne des détails sur ce qui l'a manifestement marqué :

Un des faits qui m'ont le plus frappé pendant ma formation religieuse et ont laissé dans mon souvenir la plus profonde empreinte est celui de l'apostolat, exercé à Londres, il y a une vingtaine d'années, par le vénéré et regretté Père Vaughan, de la Compagnie de Jésus. Ce religieux, appartenant à une famille honorable, frère d'un illustre prélat, s'était attaché à l'évangélisation du quartier populeux et pauvre, connu, à Londres, sous le nom de *East End*. Orateur prestigieux, fort goûté du meilleur monde, ce vrai disciple du Christ s'était voué, par choix, à l'apostolat des faubourgs. Il n'estimait point profaner son éloquence en la mettant au service des ouvriers et des pauvres ; et les riches ne dédaignaient pas de recueillir les parcelles d'une prédication qu'il consacrait, de préférence, aux foules nécessiteuses. En peu de temps il devint l'apôtre des humbles et ceux-ci, quand il mourut, accompagnèrent sa dépouille au cimetière, mêlés à tout ce que Londres comptait de notabilités.

Pierre Lhande communique son émotion et sa joie à se retrouver sur les lieux mêmes où il avait été saisi par la personnalité et l'action du religieux auprès des plus démunis :

Cet exemple, donné par mon illustre confrère, m'est resté gravé au plus intime de l'âme ; et quand, à mon tour, la Providence m'a appelé à entrer en contact avec la banlieue, – c'est-à-dire, en quelque manière, avec l'*East End* de Paris – j'ai eu sans cesse dans la pensée, et comme sous les yeux, la grande et belle figure du Père Vaughan. Vous comprenez, maintenant, pourquoi je suis heureux d'emprunter à la Cité où vécut et mourut cet apôtre des ouvriers le magique porte-voix qui va diffuser par le monde, ce soir, cette conférence sur le *Christ chez les ouvriers*.

Le rappel à la mémoire du Père Vaughan et de son œuvre est une accroche en adéquation avec le sujet abordé dans son sermon. Cette introduction lui permet de souligner le parallélisme existant entre l'action apostolique menée par l'aîné et la sienne. Il note un certain nombre de similitudes : par exemple la décision commune d'agir en banlieue pauvre, londonienne pour l'un et parisienne pour lui-même. Le fait de citer une personne faisant autorité comme modèle est un signe de

considération et de gage vis-à-vis des ouvriers et des exclus de la société. Le média radio devient l'outil privilégié pour diffuser ce discours à des milliers de personnes qui ne pourront plus ignorer l'existence des oubliés de la périphérie des grandes villes.

Pierre Lhande développe longuement le thème de la fascination de l'être humain pour les villes qui apparaissent « comme les uniques pourvoyeuses du plaisir, de la richesse ou de la renommée ». Il expose la désillusion de certains, séduits par les perspectives enchanteresses. Il appuie ses dires avec les estimations chiffrées de l'afflux de ces populations à la périphérie des grandes villes et de Paris en particulier :

Par tous les chemins du monde, les humbles et les petits se sont mis en marche vers les Mecques nouvelles. L'étoile de Bethléem a fait place au flambeau fulgurant dans la nuit, où des millions de papillons humains viennent brûler leurs ailes affolées de désirs. [...] C'est ainsi que la population ouvrière de la périphérie parisienne est passée, en peu d'années, du chiffre de quelques milliers à celui de près de trois millions, – en grande partie des pauvres, des travailleurs ou des gens de petits métiers. Ces adorateurs fervents que Paris a su attirer du fond de l'horizon, Paris, maintenant, les repousse loin de son cœur, semblable à ces grandes courtisanes de la légende qui n'entouraient l'imprudent voyageur dans leur palais enchanté que pour les y étouffer savamment.

Il décrit la déception immense des travailleurs accourus des provinces : outre la frustration de côtoyer l'abondance de biens la journée au cœur de Paris, le contraste avec leurs conditions de vie insalubres leur apparaît criant d'injustice, ce qui engendre les sentiments de sourde révolte qui menace d'exploser à tout instant :

Ainsi s'est créée, à l'entour de la prestigieuse cité, une ceinture d'agglomérations hâtive que nulle prévoyance sociale n'a eu le temps d'ordonner et qui constitue pour elle un danger plein de menaces. L'envie mord le cœur du manœuvre ou de la jeune ouvrière qui, rentrant, le soir de leur travail à Paris, comparent au luxe qu'ils ont frôlé le long du jour la misère de leur taudis sans air, sans eau et sans clarté. Des haines redoutables couvent au fond des huttes que la vermine envahit, dans les cabarets en planches où l'on écoute, le soir, devant le verre d'alcool frelaté, quelque beau diseur de Paris qui prêche la révolte. Parfois de sourds grondements se font entendre ; et la Cité de plaisir se tourne vers la Cité de misère.

Après avoir exposé cette analyse personnelle sociologique sur les origines et les conséquences de la situation actuelle, Pierre Lhande avance une dimension pastorale chrétienne, pour argumenter son propos. Il fait référence aux textes bibliques :

Eh quoi ! tout ce peuple massé aux abords d'une riche capitale réalise-t-il donc la description de l'Écrivain inspiré : « J'ai vu tout Israël dispersé sur les montagnes, comme un troupeau dépourvu de berger ? »¹⁰⁴ Nul passeur, portant dans sa barque la Charité, n'a-t-il franchi le fleuve noir qui sépare ces deux rives si proches et si diverses ? On le croirait d'abord, quand on erre à l'aventure dans ces dédales de bouges où les hommes semblent naître, vivre, souffrir, comme si le Christ n'était point venu sur la terre. Pas un clocher à l'horizon, pas une pancarte indiquant une chapelle, un dispensaire, un asile. Le triste pèlerinage continue... Et, soudain, voici le signe vainement cherché jusque-là : un tintement au campanile bas d'une hutte que surmonte une croix, un cantique envolé du toit de goudron d'un baraquement, un enfant de chiffonnier revenant du « catéchisme », un mot, un nom, surpris sur les lèvres d'une pauvre femme : la sœur Marie, Monsieur l'Abbé, la Première Communion...

Dans cet extrait, les références classiques de la prédication sont développées à l'aide d'allégories inspirées des récits bibliques. L'aspect tragique est renforcé par la description du ressenti des incroyants perdus, sans repères ; ensuite, la notion d'espérance est introduite en évoquant des images sonores et visuelles. qui symbolisent la venue imminente du Sauveur. Enfin, la confirmation de la présence du Corps du Christ est manifeste, perceptible par tous : la Première Communion représente l'aboutissement de la réussite de l'évangélisation. Un hommage est rendu à l'apostolat des deux serviteurs de Dieu, le prêtre et de la religieuse. Pierre Lhande met en relief la mission exercée par tous les « défricheurs ». Il donne l'exemple des prêtres qui viennent évangéliser la population. Ces prêtres sont présentés comme des apôtres qui quittent leur vie toute tracée à l'avance, à l'image des disciples qui ont tout laissé pour suivre le Christ. Cet hommage concerne également les laïques :

[...]. C'est, mes frères, la gloire de notre siècle, siècle d'égoïsme sans doute, mais aussi de dévouement et de charité, qu'il se soit trouvé dans Paris une telle élite de laïques et de prêtres pour aller porter le Christ au pays des parias, vivre de leur pauvre vie et planter dans ces terres sauvages les jalons de quarante villes de demain.[...]

Le paragraphe suivant débute par une question rhétorique (ou oratoire) :

Mes frères, n'est-ce pas un fait providentiel que l'afflux subit de ces énormes masses humaines jusqu'ici réfractaires à toute religion, précisément sur le point du territoire où se trouvait un tel ensemble d'apôtres pour les régénérer dans la grâce du Christ ?

104 « L'Écrivain inspiré » est sans doute Michée. Voir Mi 2, 18. Pour rappel : Pierre Lhande cite rarement ses sources dans les recueils des *Radio-sermons*.

L'expression « un fait providentiel » suppose l'idée de l'anticipation divine et participation active de la grâce qui permet la rencontre de populations incroyantes avec le Bon Pasteur. La confrontation aux épreuves a eu sur elles un effet salvateur qu'elles ne soupçonnaient pas :

Demeurés dans leur province lointaine, ces laboureurs, ces ouvriers se seraient enfoncés davantage dans le matérialisme ou l'indifférence. Ici, aux prises avec la gêne et la douleur, ils ont été loyalement au premier ami loyal qui allait à eux : les serviteurs et les servantes du Christ. Venus à Paris, pour y goûter au pain de volupté, ils y ont trouvé le pain de vérité ; pour y gagner la richesse terrestre, ils y ont trouvé le vrai trésor, l'impérissable, le trésor du Christ.

Et peut-être cette grande ceinture rouge de Paris, que le citadin regarde avec effroi, mais que l'Église regarde avec amour, est-elle le point de France où fraternisent le plus, à cette heure, le Christ et le peuple, – ces deux amis qui semblaient ne plus se connaître !

L'utilisation de l'antithèse incite l'individu à un choix de ligne de conduite : soit la vie facile qui mène vers le chemin de la frustration et de la déconvenue, soit la vie vertueuse et chrétienne qui conduit à la vérité, à la découverte de «l'impérissable trésor du Christ ». Pierre Lhande se situe ainsi dans son rôle de prêtre ; notons qu'il lie l'Église catholique à la République en introduisant à dessein la notion de fraternité entre les deux institutions, religieuse et laïque¹⁰⁵.

Le « radio-sermon » se clôt sur un récit qui trouve son origine dans une promesse de construction de l'Église du Rosaire à Saint-Ouen. Cette promesse a été faite dans des conditions particulières :

[...] Le fondateur de la nouvelle paroisse du Rosaire, à Saint-Ouen, l'abbé Macchiavelli, venu de sa belle église aristocratique de Saint-Augustin dans ce coin alors misérable, fut un jour assailli à coups de pierres par des vauriens. Blessé au front par un des projectiles, il se baissa, le ramassa, et le voyant taché de son propre sang, il cria à ses assaillants : « Merci mes amis ! Cette pierre ensanglantée, je vais la garder précieusement. Je vous jure qu'elle sera un jour la première pierre avec laquelle je bâtirai ici une église ! »

Il tint sa promesse, et, plus tard, quand il érigea en ce lieu la grande église du Rosaire, il fit placer dans les fondements la petite pierre encore brunie de son sang¹⁰⁶.

105 Nous renvoyons au chapitre III : *Pierre Lhande et la T.S.F. dans le corpus des Radio-Sermons* où Pierre Lhande a exprimé son point de vue sur la délicate question de l'expression religieuse à la radio.

106 Notre-Dame du Rosaire se transformera ensuite en salle de patronage adossée à la nouvelle église du Sacré-Cœur à Saint-Ouen en 1933. La ville l'a ensuite acquise pour l'aménager en ateliers d'artistes.

À la suite de cette histoire véridique où l'image sacrée de la relique est fortement suggérée, il énonce sa conclusion :

Allez, mes frères, donnez aussi le sang de votre amour, le sang de votre sacrifice ; c'est par le sang que vous a rachetés aussi le Christ, le divin ami des ouvriers !

c) *Les panégyriques : commentaires*

La deuxième partie du recueil du *Bon Pasteur : Trois jeunes saintes de France*, est consacrée aux panégyriques respectifs de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, de sainte Germaine de Pibrac, de sainte Jeanne d'Arc. Si comme le précise Pierre Lhande, sainte Germaine de Pibrac est à peu près inconnue, pauvre enfant de la campagne languedocienne, ce n'est pas le cas pour Thérèse de Lisieux et Jeanne d'Arc.

Nous ne ferons qu'évoquer ce type de prédication qui présente beaucoup de similitudes sur le fonds avec les sermons prononcés en chaire à l'époque. La différence se situe essentiellement dans la concision du récit du fait des exigences de la radio. Nous noterons le paramètre nouveau qui a bousculé les fondements du discours religieux dès la fin du XIX^e siècle : les vertus telles que la pauvreté et l'humilité, pour parvenir à la sainteté, sont exaltées. La vie des saints et des saintes les plus modestes devient exemple à imiter. Ainsi que l'écrit Bruno Dumons¹⁰⁷ :

Lorsque Thérèse de l'Enfant-Jésus évoque en juin 1897 dans son dernier manuscrit adressé à Mère Marie de Gonzague, la prieure du carmel de Lisieux, sa « petite voie » pour accéder à la sainteté, elle se résout à vivre dans la petitesse et la pauvreté. Le modèle proposé par cette carmélite inconnue va alors être érigé au cours du XX^e siècle comme une manière exemplaire de vivre sa foi, gravissant tous les échelons des distinctions rendues par les autorités du catholicisme romain allant de la canonisation (1925) au titre de docteur de l'Église (1997). Rome aurait-il eu le goût de la provocation en suggérant, dès les premières années de la Belle Époque, en pleine vague antimoderniste et anticléricale, une « bonne sœur » cloîtrée, à l'esprit plein de naïveté et de mièvrerie, comme modèle à l'ensemble des fidèles de la catholicité ? La commission pour la cause des saints avait déjà été jusqu'à béatifier (1860) et canoniser (1883) une

107 Bruno DUMONS, « L'engagement des catholiques français contre la pauvreté », dans *Les exclus en Europe 1830-1930*, sous la direction de André GUESLINET, Dominique KALIFA, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1999, p. 390-404.

autre figure de la pauvreté, un pèlerin mendiant de la fin du XVIII^e siècle, lui aussi français, Benoît-Joseph Labre, sorte d'antithèse de l'homme révolutionnaire (Gadille 1984).

Le « radio-sermon » *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*¹⁰⁸ est prononcé sur les ondes de Radio-Paris, le 5 février 1928, soit trois dimanches avant le carême.

Le « radio-sermon » *Sainte Jeanne d'Arc* est prononcé sur les ondes de Radio-Paris le 5 février 1928. Ce choix de Pierre Lhande n'est pas le fruit du hasard. D'une part parce qu'après son séjour en Angleterre, il est de « retour d'une randonnée à travers l'Alsace et la Lorraine »¹⁰⁹ et qu'il s'est rendu sur les lieux où Jeanne d'Arc a passé son enfance ; il témoigne ainsi de son émotion. D'autre part, en qualité d'homme d'Église, il est sensible à la béatification en 1909 puis la canonisation de Jeanne d'Arc en 1920. Le personnage de la sainte est devenu de plus, celui de l'héroïne de France. Le fait notable à souligner ici est la prédication de « Dieu et Jeanne », présenté par Pierre Lhande à Notre-Dame de Paris devant un auditoire d'officiels et de fidèles. Ce sermon, prêché dans les règles de l'art oratoire sacré est à l'origine des « radio-sermons », à l'initiative du Cardinal Dubois¹¹⁰.

4. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 3 : Les pauvres dans l'Évangile. Série 1929

Tous les « radio-sermons » sont prononcés pendant une période de lente reconstruction de la France dévastée par la guerre. L'avenir économique du pays s'annonçait plutôt prometteur grâce, entre autres, à l'émergence des nouvelles technologies dans des domaines aussi variés que ceux de l'industrie et de la communication ; cette perspective d'une vie décente pour toutes les catégories de la population fait naître l'espoir de jours meilleurs. Pourtant, les plus pauvres continuent à vivre dans des conditions précaires, surtout à la périphérie des grandes

108 *Le Bon Pasteur, op. cit.*, p. 49-58.

109 *Ibid.*, p. 71.

110 Pour rappel : la copie du sermon prononcé à Notre-Dame de Paris le 13 mai 1923 intitulé « Dieu et Jeanne » figure dans les documents placés en Annexes de cette thèse, p. 302-309. L'étude comparée des deux panégyriques, l'un en chaire et l'autre à la radio, pourrait faire l'objet d'une étude longue, approfondie qu'il est impossible de réaliser ici.

cités. Pierre Lhande se soucie de leurs conditions de vie. Il s'adresse plus particulièrement à eux dans ce recueil¹¹¹.

a) *Liste des « radio-sermons »*

1. *Mes vœux de Nouvel-an*, 6 janvier 1929, Radio-Paris, p. 25-33.
2. *La marée montante*, 7 octobre 1928, Radio-Paris, p. 37-48.
3. *Les Anges des taudis*, 12 octobre 1928, Radio-Paris, p. 49-60.
4. *Les pionniers de l'Évangile*, 21 octobre 1928, Radio-Paris, p. 61-70.
5. *Les cités nouvelles*, 30 octobre 1928, Radio-Paris, p. 71-80.
6. *La drachme perdue*, 3 février 1929, Radio-Paris, p. 83-94.
7. *Les miettes de la table*, 10 février 1929, Radio-Paris, p. 95-106.
8. *Les sans-travail*, 17 février 1929, Radio-Paris, p. 107-117.
9. *Le repas sur la montagne*, ni date ni média ne sont indiqués, p. 118-128,
10. *Les pauvres honteux*, 3 mars 1929, Radio-Paris, p. 119-140.
11. *L'obole de la veuve*, 10 mars 1929, Radio-Paris, p. 141-151.
12. *L'enfant prodigue*, 17 mars 1929, Radio-Paris, p. 152-162.
13. *Les sept paroles du Christ en Croix*, Radio-Paris, Vendredi-Saint 1929 sans autre précision, p. 163-187.
14. Le quatorzième « radio-sermon », *La joie de Pâques*, 31 mars 1929, Radio-Paris, p.188-198.
15. *Les chemins d'Emmaüs*, 7 avril 1929, Radio-Paris, p. 199-210.
16. *Les Pauvres d'amour*, 14 avril 1929, Radio-Paris, p. 211-222.
17. *Les pauvres de foi*, ni date ni média ne sont indiqués, p. 224-235.
18. *Le chemin de Damas*, 28 avril 1929, Radio-Paris, p. 236-246.
19. *Le Maréchal Foch*, ni date ni média ne sont indiqués, p. 247-257.

b) *Préalable à la lecture du « radio-sermon » Les sans-travail : le premier S.O.S. à la radio en faveur des déshérités*

Compte-tenu du caractère inédit du rôle du média radio dans ce « radio-sermon », le sujet sera traité au chapitre III.

111 Pierre Lhande termine le cycle de ses sermons à la date du 28 avril 1929. Le krach du 24 octobre 1929 États-Unis va entraîner une grave crise économique mondiale qui va encore davantage provoquer l'exclusion sociale des plus pauvres.

c) *Lecture du « radio-sermon » Les pauvres honteux*¹¹²

Pierre Lhande introduit son sermon par des remerciements aux auditeurs qui ont envoyé des dons, des colis à la suite d'une nouvelle vague de froid en France (p. 129-133.)¹¹³. Il s'attarde sur leur réactivité à venir en aide aux personnes dans le besoin qui ont été secourus efficacement. Il met l'accent sur le sentiment de compassion qui pousse naturellement l'être humain à secourir son semblable lorsque la manifestation de la détresse est apparente :

La pauvreté comme la souffrance, qui se trahissent violemment au dehors, ont, du moins, le privilège d'exciter irrésistiblement notre humaine pitié. Nul ne peut demeurer insensible au spectacle d'une huche vide ou d'un foyer mort, autour duquel pleurent et se lamentent des tout-petits, des mères et des vieillards. Nos sens même ne résistent pas à l'appel muet d'un enfant demi-nu dans la bise, d'un mendiant en haillons, surtout d'un corps déchiré par les blessures, rongé par l'ulcère ou déformé par l'infirmité.

Le vocabulaire utilisé suscite d'emblée un sentiment d'empathie pour les plus malheureux. Il incite naturellement à « se mettre à la place de l'autre », dans une démarche vertueuse pour répondre aux besoins humains les plus fondamentaux. Cet état compassionnel en miroir est résumé par Pierre Lhande : « Nos sens même ne résistent pas ».

Après la description des signes de détresse visible, la réflexion porte sur une autre forme de pauvreté, plus insidieuse, plus dangereuse aussi car difficilement décelable puisque enfouie :

Toutefois, il est une classe de pauvres et de souffrants encore plus à plaindre que les mendiants, les infirmes et même les blessés : ce sont ceux dont la détresse est cachée, dont les plaies demeurent invisibles ; ceux qui peinent ou souffrent en silence et sont obligés même de consacrer une partie de leurs maigres ressources à garder une certaine façade, derrière quoi s'abrite leur douleur ou leur pauvreté. Les premiers étalent forcément leur misère : on vient à leur secours. Les seconds la cachent : leur malheur est que nul ne le devine, que nul ne tente d'y remédier. (p. 133)

Pierre Lhande recommande de ne pas céder à la tentation d'ignorer cette douleur muette. Le silence de ces malheureux traduit souvent la pudeur en raison de leur éducation ou de leur personnalité. Certains pourraient même préférer « se laisser

112 Pierre Lhande fait une allusion aux études qui ont été réalisées sur les « Pauvres honteux », p. 136.

113 Ce sujet sera traité au chapitre III.

presque mourir plutôt que de s'afficher » (p. 134). Il poursuit en énumérant les raisons qui peuvent expliquer la détresse des familles : la perte de salaire, la vie devenue chère par l'augmentation des loyers, des aliments de base, les prélèvements d'impôts trop lourds. Il rajoute à cette liste les femmes seules, sans emploi et, l'âge venant, les artistes. Il donne l'exemple « de la grande tragédienne du siècle dernier qui mourut dans une mansarde à Paris, n'ayant conservé du temps de sa célébrité que des bijoux démodés qu'elle étreignait de ses doigts décharnés, durant son agonie » (p. 136)¹¹⁴.

Il exhorte à nouveau les auditeurs à veiller sur « ces pauvres de notre siècle », auxquels on a donné ce nom pitoyable, et du reste équivoque de « Pauvres honteux ». Il recommande de prendre garde de le faire discrètement en conformité avec les paroles du Christ :

Veillez à ne pas pratiquer vos œuvres devant les hommes pour être vus ; autrement vous n'aurez pas de récompense auprès de votre Père qui est aux cieux ! Quand donc vous faites l'aumône, ne sonnez pas de la trompette devant vous, comme font les hypocrites, afin d'être loués par les hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône reste secrète, et ton Père qui voit dans le secret, te récompensera. (Mt, 6, 1-4, p. 136-137)

d) Lecture du « radio-sermon » Les chemins d'Emmaüs

Le « radio-sermon » *Les chemins d'Emmaüs* reprend *Les disciples d'Emmaüs* qui avait été commenté le 24 avril 1927. Pierre Lhande avait alors analysé le texte et mis en évidence l'enseignement du Christ auprès des disciples pour leur permettre de décrypter les Écritures. Aujourd'hui, il s'adresse plus spécifiquement aux pauvres, quelle que soit la nature de leur dénuement. Il garde le même cadre, la même scène du chemin qui mène à Emmaüs, il s'en explique :

Trop riche est cette page d'Évangile pour qu'on prétende l'avoir épuisée toute, en la méditant une fois. Je me propose donc de la reprendre aujourd'hui pour y relever, à votre intention, quelques applications pratiques.

Dès l'introduction il annonce la thématique du sermon, la prière « Reste avec nous, Seigneur » :

114 Il ne donne pas son identité.

Lorsqu'ils se trouvèrent près du village où ils allaient, Lui fit semblant d'aller plus loin, mais ils le pressèrent en disant : « Reste avec nous, Seigneur, car il se fait tard, et déjà le jour baisse. » Et il entra pour rester en leur compagnie. Or pendant qu'Il était à table avec eux, il prit le pain, prononça une bénédiction, puis le rompit et leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent, mais Lui devint invisible à leurs yeux. (p. 200)

Cette prière des disciples « Reste avec nous, Seigneur, car il se fait tard et déjà le jour baisse » est le leitmotiv de son sermon. Pierre Lhande s'adresse en premier lieu aux malades souffrants de pathologies physiques, puis aux personnes âgées, ensuite aux malades atteints d'« affections nerveuses », aux agonisants, puis aux plus jeunes, fragilisés par les épreuves, enfin il n'oublie pas les bien-portants, les gens sans problèmes particuliers pour qui la prière est aussi source d'équilibre dans la vie¹¹⁵. Par ordre de priorité, il s'adresse très longuement aux malades qui l'écoutent grâce à la T.S.F. et qui se retrouvent souvent seuls, une fois les familles et les proches partis. À ces personnes confrontées à la détresse et à la solitude, il affirme la présence de « l'ami invisible » :

Eh bien, chers malades, il est à votre chevet un invisible ami que vous pouvez retenir auprès de vous sans égoïsme et faire veiller avec vous sans cruauté. Dites aux autres « Allez ! » A celui-ci vous pouvez dire : « Restez ! Restez, car la nuit tombe ! restez, car est venu pour moi le moment où trop de choses et trop de visages m'abandonnent ; le moment des réflexions désolées, des suggestions déprimantes, aggravées par la solitude et le silence ; le moment du cauchemar, de l'épouvante, de la sueur froide ! Ah ! restez avec moi, non pas seulement le Dieu partout présent et assistant en souverain à l'ordre et au mouvement de ses créatures, mais comme le Dieu présent dans l'âme, uni à l'âme et lui faisant comprendre sa présence non point par des paroles, mais par des touches de lumière et de douceur. [...] Restez !

Ces encouragements à prier Dieu ne sont pas réservés aux malades. Pierre Lhande utilise la métaphore du jour qui décline pour s'adresser aux personnes âgées confrontées elles aussi à la solitude et à la tristesse :

Ceux dont « le jour décline », c'est encore vous, vieillards qui m'entendez, vous qui, de vos fauteuils, le masque glacé, les prunelles mi-closes plongeant dans l'infini des souvenirs, regardez avec surprise l'éclosion de ce miracle insoupçonné de votre jeunesse : la parole de Dieu transmise par T.S.F. !

115 Pierre Lhande insiste sur l'importance de la prière pour tous et notamment en soutien aux plus démunis dans ce « radio-sermon ».

Soulignons le contraste du vocabulaire utilisé pour broser le portrait figé du vieillard ressassant le passé et celui, tonique, qui décrit une nouvelle ère grâce au média radio. La T.S.F. est présentée comme un vecteur de diffusion inédite des textes sacrés parfois enfouis dans les mémoires. Le discours de Pierre Lhande ne cherche pas à leurrer les personnes âgées. L'évidence est décrite avec réalisme en laissant poindre une lueur d'espérance :

Les jeunes vont à la vie ; les vieux demeurent seuls. C'est l'ordre, et ils s'y résignent, mais combien il faut une foi vive pour endurer et transfigurer ce crépuscule désolé !

L'extrait de l'Évangile de Luc permet d'aborder le thème de la prière vers Dieu tout au long du chemin de la vie.

[...] Comme le chemin d'Emmaüs, le chemin de la vieillesse connaît le pas silencieux, la présence subite du mystérieux voyageur. Et qu'il est doux de cheminer ensemble, en écoutant la parole de l'ami ! [...] Fait-il mine de s'en aller, c'est-à-dire de vous laisser à l'amertume de vos pensées, à votre isolement, à votre abandon ? Dites-lui : « Restez avec nous, Seigneur, car la nuit tombe ! »

Cet encouragement à chercher le soutien de Dieu par la prière se termine par des paroles de consolation qui n'évitent pas la perspective de la mort, mais qui sont sources d'apaisement en rappelant les fondamentaux du Salut dans la doctrine chrétienne :

Consolez-nous, assistez-nous, enfin, à votre divine hôtellerie du paradis, où toujours jeune, immortelle, notre âme ne connaîtra plus les injures du temps !

Pierre Lhande s'adresse ensuite aux « pauvres malades qui souffrent moins dans leur chair que dans leur esprit, dans leur cerveau ». Les mots empreints d'empathie et de fraternité sont sensiblement semblables. Il s'adresse à eux :

O mes frères troublés ! mes frères agités ! puisque ma voix vous est douce, écoutez-la, écoutez-la, écoutez-la ! Écoutez-la comme vous écouteriez la voix de votre mère, de votre sœur, de votre enfant que le Seigneur vous a pris ! Écoutez-la ! Écoutez-la ! Écoutez-la ! Écoutez-la !... [...] Que vous dit-elle ? Tâchez de la comprendre. Elle vous dit : « Puisque pour vous aussi le jour baisse, votre pauvre tête flanche, adressez-vous (il en est temps encore) à Celui qui alluma en vous cette flamme et qui, un jour, même s'il l'éteignait tout à fait en ce monde, la rallumerait plus vivante que jamais ! Jésus est là auprès de vous, assistant à ce déclin de votre vie intellectuelle. [...] Le fera-t-il ? Nous l'en supplions ardemment avec vous. Avec vous, tant que vos lèvres peuvent encore formuler une prière, nous disons : « Restez avec nous, Seigneur, restez avec nous, car la nuit tombe ! »

Notons l'approche fraternelle d'égal à égal dans le ton et le vocabulaire, quelle que soit la dégradation des capacités intellectuelles de l'auditeur à qui il destine le message. Il n'élude pas le handicap mental, il le nomme sans détours. Ses exhortations à rester à l'écoute tendent à maintenir fermement le lien.. En sa qualité de prêtre il propose le soutien de la prière pour soulager la souffrance, quelles qu'en soient les raisons.

5. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 4 : De Bethléem au Golgotha. Série 1930

Ce recueil présente une particularité : mis à part les deux premiers sermons et le douzième, qui sont datés et donnent l'indication du média où ils sont prononcés (Radio-Paris), les quatorze autres ne donnent aucun renseignement à ce sujet. Ils sont tous répertoriés sous l'intitulé « Radio-sermons 1930 ».

a) Liste des « radio-sermons »

1. *Le merci des naufragés* 16 mars 1930, Radio-Paris, p. 9-22.
2. *Méditation sur les ruines*, 23 mars 1930, Radio-Paris, p. 23-34.
3. *Bethléem*, p. 35-47.
4. *Nazareth*, p. 48-59.
5. *Jérusalem*, p. 60-70.
6. *Les agonies du cœur*, p. 71-79.
7. *L'amour coupable*, p. 80-93.
8. *La vocation à l'apostolat*, p. 94-106.
9. *Les Rameaux*, p. 107-118.
10. *Le baiser de la trahison*, p. 119-131.
11. *Le baiser de l'amour*, p. 132-145.
12. *La pêche miraculeuse*, 20 avril 1930, Radio-Paris, p. 146-156.
13. *Les antiques Madones de France*, p. 157-164.
14. *Notre-Dame de Chartres*, p. 165-174.
15. *Notre-Dame des Pyrénées*, p. 175-183.
16. *La Fête des mères*, p. 184-194.
17. Le dernier texte, nommé *Épilogue*, s'apparente à un reportage destiné aux auditeurs : *Le cortège de la T.S.F. au « défilé de Jeanne d'Arc »* 194-205.

b) Lecture du « radio-sermon » Le merci des naufragés

La préface a résumé au préalable l'appel à l'aide du 9 mars 1930 en faveur des personnes victimes des crues dans le grand sud-ouest. *Le merci des naufragés* a été prononcé le 16 mars 1930 (p. 9-34).

Pierre Lhande débute son sermon en se faisant le porte-parole des populations sinistrées reconnaissantes qui ont été secourues :

Mes frères,

« Je ne croyais pas que le monde fût si bon ! » s'écriait l'an dernier, à pareille époque, une jeune ouvrière qui aidait les Sœurs de la Charité de la rue Oudinot à ouvrir les ballots de vêtements envoyés par vous pour secourir les meurt-de-froid de la banlieue parisienne (p. 8-9). Qu'a-t-elle dû penser, cette semaine, en voyant affluer de nouveau, sur mon simple appel de dimanche dernier, plus dense encore que la première fois, le flot intarissable de vos généreux colis ? Des colis... il en tombait vraiment de partout. Deux heures après mon allocution, déjà le parloir de la rue Monsieur, transformé en gare de marchandises, lançait un S.O.S. à la rue Oudinot qui envoyait aussitôt une première, puis une seconde, puis une troisième charrette pour nous désembouteiller. Dès lors, ce fut un va-et-vient incessant, durant six jours, entre les deux maisons. On ne pouvait mettre le nez à la rue sans rencontrer automobilistes et piétons, chargés de paquets, guettant les plaques des numéros. [...] Et je vous l'apporte, ce merci, dans cet invisible d'où j'aime à vous parler et qui ménage ou mes scrupules ou ma timidité.

Il poursuit son sermon dans la même tonalité en énumérant les dons envoyés depuis la France mais aussi de l'étranger où son appel par la radio avait été entendu :

[...] À ce propos, je dois un merci tout particulier à la Belgique, notre petite sœur si généreuse, et aussi à la Hollande, à la Suisse, au Luxembourg, à l'Angleterre.

Il lit quelques extraits de lettres des religieuses qui retracent avec précision les conditions difficiles d'acheminement des dons sur place. Ces courriers qui décrivent régulièrement l'état des lieux sinistrés :

11 mars : « Le train nous a amenées jusqu'à Réalville. Un camion nous attendait et nous nous sommes empilées dedans avec nos énormes colis. Le désastre dépasse tout ce qu'on peut imaginer : il ne reste plus trace de nombre de maisons ; il continue à pleuvoir et on se demande si le Tarn ne va pas continuer à remonter ; mais ce qu'il faut surtout remonter, c'est le courage des habitants qui font pitié. »

[...]

13 mars : « Tout ce que pourront écrire les journaux sera sûrement au-dessous de la vérité. Moissac est détruit au deux tiers ; le quartier qui nous touche est tout à fait effondré. Notre maison est devenue une halle ouverte à tout venant : ce sont de pauvres gens qui n'ont plus d'autres vêtements que ceux qu'ils portent ; plus de maisons ; des

blessés dans les décombres, des vieillards qui sont restés sous les hangars. Cette nuit, nous avions trois morts. »

Le contenu de l'ensemble du « radio-sermon » est focalisé sur l'état catastrophique des zones sinistrées, mais également sur la générosité déployée par tous pour venir en aide à la population en détresse. Dans la conclusion, Pierre Lhande expose plusieurs points cruciaux. Premièrement, il met en évidence la « puissance infinie de charité émotive et généreuse du public sans-filiste ». Deuxièmement, il rend hommage aux femmes qui se sont dévouées pour venir en aide aux naufragés. Il rappelle leur rôle pendant la Grande Guerre. Troisièmement, il exhorte les auditeurs à l'espérance, malgré les épreuves. Pour donner du poids à son propos, il rapporte ce « miracle » : la découverte d'un nourrisson vivant, voguant sur la rivière en crue, dans un « berceau villageois » qui a échappé à une mort certaine :

Je me plais à voir dans ce trait l'image de la protection dont Dieu entoure la France elle-même dans ses calamités. Comme sur ce bébé naufragé parmi les flots en fureur, un Ange veille sur notre Patrie au milieu de toutes ses convulsions sociales et la dirige sûrement vers les rives heureuses où l'attend le salut, où la guette et déjà l'acclame l'avenir. (p. 22)

6. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 5 : La France missionnaire. Série 1931

L'événement exceptionnel de l'Exposition Coloniale Internationale tenue à la Porte Dorée à Paris¹¹⁶ est à l'origine de la thématique de la prédication de Pierre Lhande, ainsi qu'il l'indique en introduction :

Notre Exposition Coloniale vient d'ouvrir ses portes. [...] Il y a donc, dans cette grandiose manifestation de la vie expansive et civilisatrice d'un peuple fort, un aspect qui nous touche de près, mes chers paroissiens de T.S.F., et nous fait un devoir de nous y intéresser puissamment. C'est pourquoi j'ai choisi pour matière de nos causeries religieuses durant ce mois de mai : la France missionnaire. (p. 3)¹¹⁷

116 L'Exposition a été déclarée ouverte officiellement par le président Doumergue, en grande pompe le 6 mai 1931. Paul Reynaud, ministre des Colonies, a prononcé un discours en hommage aux cinq continents en présence des officiels étrangers, du maréchal Lyautey, commissaire général et du corps diplomatique français.

117 À noter l'emploi des termes « causeries religieuses » comme il le fait fréquemment pour nommer les « radio-sermons ».

a) Liste des « radio-sermons »

À noter : Tous les « radio-sermons » ont été prononcés sur l'antenne de Radio-Paris.

1. *Les martyrs de la Croix*, 3 mai 1931, p. 3-16.
2. *Les pionniers du Sahara*, 10 mai 1931, p. 17-30.
3. *Les chevaliers de la lèpre*, 17 mai 1931, p. 31-43.
4. *Des roses sur la brousse*, 24 mai 1931, p. 45-57.
5. *La mère du missionnaire*, 31 mai 1931, p. 59-70
6. *L'Évangile par-dessus les mers*, 7 juin 1931, p. 71-84.
7. *Des ouvriers pour la moisson*, 14 juin 1931, p. 85-98.
8. *Le Blé qui lève*, 21 juin 1931, p. 99-112.
9. *Le zèle des âmes*, 19 avril 1931, p. 115-126.
10. *L'Esprit de foi*, 26 avril 1931, p. 127-139.
11. *L'enfance spirituelle*, 12 avril 1931, p. 141-153.
12. *La vocation missionnaire*, 28 juin 1931, p. 155-169.
13. Le treizième texte, *Le Pape devant le micro* n'est pas un « radio-sermon », mais une réflexion sur le sujet, p. 173-186.

b) Lecture du « radio-sermon » *Les martyrs de la Croix*

Au cœur de l'Exposition Coloniale de Paris, le « Pavillon des Missions », au style singulier, est un signe tangible de la tâche accomplie par les missionnaires de par le monde :

Cette considérable entreprise, qui va être l'objet de la curiosité passionnée du monde, n'a pas pour unique but de mettre en évidence le prodigieux labeur accompli au loin par la France et les autres nations européennes, dans le domaine des améliorations matérielles, parmi les peuples encore mineurs ou mêmes barbares. Elle se propose de révéler dans un raccourci saisissant et sous une forme éminemment visuelle – le Pavillon des Missions – ¹¹⁸ les résultats obtenus, sur le terrain religieux et social, par ces pionniers avant-coureurs de tous les progrès, que sont nos missionnaires.

118 La maquette de l'ensemble des équipements de l'Exposition Coloniale de 1931 est toujours visible au « Palais de la Porte Dorée. Musée de l'histoire de l'immigration ». Après la clôture de l'Exposition Coloniale en novembre 1931 la structure en bois du Pavillon des Missions a été démontée, transférée et reconstruite en béton pour se transformer en Église Notre-Dame des Missions à Épinay-sur-Seine en 1932.

C'est avec minutie que Pierre Lhande a préparé la prédication. Il est allé se rendre compte sur place de l'état des lieux la veille. Le récit détaillé du Pavillon des Missions est une avant-première exclusivement réservée aux auditeurs que l'on devine attentifs :

En guise de préparation à cette tâche, j'ai voulu aller jeter un coup d'œil sur les travaux en achèvement pour vous donner d'abord comme une impression d'avant le lever du rideau.

C'était hier soir. Sous la morne pluie fine qui prêtait un cadre d'in vraisemblance et d'étrangeté à tout ce décor de minarets, de terrasses et de coupoles, évocateurs des pays du soleil, une véritable armée d'ouvriers travaillait fébrilement. Au Pavillons des Missions, dans le dédale des fûts d'échafaudage, dans la poussière des plâtras, on procédait à la pose des tableaux et des verrières.

Après cette entrée en matière, la tonalité du discours change radicalement et crée un effet de surprise :

Mais, dès l'entrée, en dépit de toute cette activité de ruche, quel saisissement à voir, tout à coup, là, sur la gauche, la merveilleuse composition de Maurice Denis : *L'Évangélisation du monde païen* !

Le changement de ton et de temps interviennent opportunément ; l'utilisation du présent est efficace pour transporter l'auditeur « devant » les fresques décrites. Pierre Lhande invite à contempler les œuvres en donnant des détails qui permettent de se représenter la scène, dédiée à l'Église catholique. La description de *L'Évangélisation du monde païen* est particulièrement mise en relief :

Tout en haut de la toile, émergeant d'une nuée d'encre qui couvre encore une partie de l'Occident, les pays latins, ceux du Levant, enfin tout l'Orient, avancent dans une lumière d'aurore, irradiée des bras de la Croix. Sur ce fond symbolique, deux personnages surhumains se détachent avec une force souveraine : à droite saint Paul, debout, dans une barque, sur le flanc des rameurs [...]

Cette initiative revient au Cardinal Verdier créateur des « Chantiers du Cardinal ». À l'intérieur de l'église, les panneaux peints sur toile par Maurice Denis ainsi que les vitraux réalisés par Louis Barillet ont été transférés et sont demeurés intacts ; (cette information m'a été communiquée par Maurice Lagrange, guide de l'église, le 9 janvier 2015). Une copie de la photographie du Pavillon des Missions est en Annexes, p. 314. Le document est tiré d'une collection privée appartenant à Monsieur Albéric de Palmaert. Il a donné l'autorisation de la reproduire le 7 janvier 2015.

Pierre Lhande décrit avec précision tous les détails de la fresque. Il explique la signification des allégories (par exemple, la guirlande de lauriers qui symbolise Athènes). L'idée du mouvement, du déplacement est suscitée par la présentation de l'apôtre Paul à bord d'une embarcation, allusion aux voyages de l'apôtre pour évangéliser les nations. En toile de fond les références aux éléments du décor ont aussi leur signification, par les touches d'exotisme qui représentent les lieux où Paul impulsa l'élan de la christianisation des peuples païens :

Au fond de l'embarcation, un groupe allégorique représente les Églises auxquelles Paul adressa ses messages et qui l'accompagnent à la conquête du monde : Rome et Corinthe, Éphèse et Thessalonique et Colosses et Philippes. Au près du proconsul des colonies impériales, voici le jeune esclave aux bras chargés de roses, et près de la femme syrienne, brune en son voile rayé de bleu et de safran, l'auguste vieillard grec, aux tempes enserrées dans la guirlande de lauriers, qui symbolise Athènes où Paul révéla le Dieu inconnu.

La description se poursuit en introduisant Saint Pierre dans le récit. Le contraste est saisissant entre la présentation des deux personnages : l'un, Paul, à bord d'une barque est prêt à partir vers les missions lointaines et l'autre, Pierre, évoque la force, la stabilité du père fondateur de l'Église :

Mais sur la gauche, contrastant par la fermeté tranquille de son maintien avec élan, la flamme qui emporte Paul et sa barque aux prouesses lointaines, Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, presse d'une forte main les clefs massives sur sa poitrine, tandis que de l'autre il marque le geste qui guide, qui affirme, qui impose. Ici, la sûreté, la vérité intégrale, les promesses d'éternité : *Ego sum via, Veritas et Vita !* Là, le grand départ, le sublime exode, l'ébauche première de la domination du monde par l'Évangile.

Pierre Lhande poursuit son étude par le portrait d'une femme, allégorie vibrante qui représente la Rome païenne, assoiffée d'amour de Dieu qui désire ardemment se convertir au christianisme. Il décrit ensuite le visage d'un citoyen romain où les premiers signes de conversion animent ses traits ; contrastant avec cette scène de renaissance à la vie, la disparition du monde païen est représentée sous l'apparence d'une citoyenne morte dans sa sépulture romaine :

Dans un coin du tableau, c'est Rome enfin, la capitale païenne accourant vers l'Église, sous l'image d'une patricienne aux deux mains ardemment tendues, au visage dressé dans l'expression du don de soi, du sacrifice total, de l'amour purifié. Derrière elle, un citoyen romain, qui, dans son *facis* sculptural, garde je ne sais quoi de dur et de flétri, stigmate de son paganisme, et porte déjà l'expression d'étonnement et de générosité tendre et forte, indice de sa foi nouvelle. Couchée dans son *loculus* et gardée par un soldat romain, une morte symbolise le paganisme aboli.

L'utilisation de l'image est un moyen pédagogique classique dans la prédication depuis ses origines. Le mode de communication ayant évolué, et faute de présence visuelle du prédicateur, le discours radiophonique oblige Pierre Lhande à mettre davantage « en scène » les différents éléments de la fresque, comme c'est le cas ici. Ainsi les personnages minutieusement détaillés semblent évoluer dans un décor aisément concevable chez les auditeurs. Cependant, le talent de l'orateur et la seule technique de « théâtralisation » du sujet pour lui donner du relief ne serait qu'un utile artifice. Pierre Lhande propose autre chose, il guide les auditeurs en transmettant et partageant son savoir. La contemplation d'images devient mentalement possible et le sens profond de leur signification devient accessible même à distance.

À partir de cet événement exceptionnel international qui risquait de paraître trop éloigné des préoccupations des auditeurs, Pierre Lhande a choisi un thème précis et centré sur une seule œuvre, mais signifiante pour son propos. L'attention ainsi fixée, l'éparpillement de la pensée a pu être évitée. L'essentiel énoncé, la curiosité attisée, il est plus aisé d'élargir le champ en invitant les auditeurs à se rendre sur les lieux de l'Exposition qu'ils auront dès lors un peu découvert grâce aux informations données au cours du « radio-sermon » :

Lorsque, dans quelques jours, des milliers et des milliers d'entre vous, mes frères, – mêlés à la ruée mondiale qui ira battre de ses flots l'enceinte de ce coin du Bois de Vincennes, – pénétreront dans le Pavillon des Missions, je les adjure de méditer quelques instants devant cette toile grandiose. C'est toute l'histoire du Christianisme qu'elle évoquera à vos yeux. Ils sentiront se dégager de cette vision solennelle toute la grandeur, toute la survie, toute la pérennité de l'Églises du Christ ; et ils comprendront la part immense que le Christianisme a tenue dans l'œuvre gigantesque de la civilisation et du progrès. Puis, passant à l'examen du grand fait moderne des missions, spécialement de nos missions françaises, que je me propose de leur présenter, ils relieront aisément à ce point de départ de l'évangélisation des peuples aux I^{er} et au II^e siècle, les exploits contemporains du psychisme et de l'idéal français.

Ainsi qu'il l'annonce au début, il continue à développer cette thématique de la France missionnaire à partir de l'événement de 1931. Il prêche d'ailleurs ensuite en direct depuis le Pavillon des Missions.

Ces nombreux extraits tirés des « radio-sermons » du recueil *La France missionnaire* mis bouts à bout constituent un document unique car écrit en temps réel et selon le regard d'un prêtre-écrivain témoin direct des manifestations qui ont

eu lieu à l'occasion de l'Exposition coloniale. Il n'est pas possible de les réunir dans ce travail de recherche. Citons en exemple un fragment du sermon, *Le blé qui lève* (p. 108) :

De cette page magnifique d'épopée missionnaire vous avez eu, peut-être, récemment, sous les yeux, un impressionnant aperçu. Dimanche dernier, à l'heure même où je parlais ici, dans la chapelle du Pavillon des Missions, à l'Exposition coloniale, on célébrait solennellement la messe des Malgaches. Trois scouts de Tananarive servaient à l'autel l'Office dit par un ancien missionnaire de Madagascar et aumônier des troupes malgaches, le P. de la Devèze. Aux premiers rangs se pressaient deux cents soldats catholiques des garnisons de Paris et de la banlieue, originaires de Madagascar. Leurs chants graves et bien rythmés avec un vibrant accent de foi, s'élevaient sous la nef lumineuse, apportant, dans ce cadre ultra moderne d'une Exposition coloniale, le témoignage des longs et durs travaux de leurs évangélisateurs. [...].

7. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 6 : L'Évangile de la douleur. Série 1932

Ainsi que l'intitulé du recueil l'indique, le sujet s'articule autour de la douleur quelle qu'en soit l'origine et le degré de souffrance.

a) Liste des « radio-sermons »

1. *Vœux de nouvel an*, 27 décembre 1931, Radio-Toulouse, p. 9-17.
2. *Bonjour, France !* 14 février 1932, Radio-Paris, p. 18-29.
3. « *Mandatum novum* »¹¹⁹, 24 mars 1932, Radio Hilversum (Hollande), p. 31-40.
4. *L'enfance infirme*, 21 février 1932, Radio-Paris, p. 43-56.
5. *Les prunelles éteintes*, 28 février 1932, Radio-Paris, p. 57-72.
6. *La chute des feuilles*, 6 mars 1932, Radio-Paris, p. 73-85.
7. *La passion du lépreux*, 13 et 27 mars 1932, Radio-Paris, p. 87-107.
8. *La frange effleurée*, 20 mars 1932, Radio-paris, p. 109-120.
9. *L'agonie de Gethsémani*, Vendredi-Saint, 25 mars 1932, Radio-Paris, p. 121-133.
10. *La « Mie de pain »*, 19 mars 1932, Paris, (le média ne figure pas) p. 135-150.
11. *Les sans-travail*, 3 avril 1932, Radio-Paris, p. 151-164.
12. *Les allongés*, aucune date ni média ne figurent, p. 165-191.

119 « Je vous fais un mandat nouveau » Jn, 13, 15.

Les pages suivantes sont consacrées aux interviews : à Radio-Bruxelles (p. 195-200), Radio-Schaerbeek (p. 201-209), à l'almanach de Radio-magazine 1932 (p. 211-213), au Haut-parleur (p. 215-221), à Lectures pour tous (p. 223-236).

b) Lecture du « radio-sermon » « Les sans-travail » (p. 151-164)

Il convient de se reporter à l'étude du « radio-sermon » *Les pauvres dans l'Évangile*, car Pierre Lhande reprend en effet le même intitulé. Dans son introduction, il invite les auditeurs à se remémorer dans quelles conditions il les avait appelés au secours, par l'intermédiaire de la radio, au cours du long et rigoureux hiver en 1929. Il renouvelle ses remerciements aux donateurs pour leur générosité vis-à-vis des ouvriers sans-travail, du fait des intempéries et par conséquent, dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leur famille. Il souligne, dans le même temps, le rôle de l'Église dans son action à venir en aide aux démunis, à chaque fois que les circonstances l'imposent, soit de façon ponctuelle, soit sur un temps plus ou moins long. Il recommande aux auditeurs de ne pas oublier cet élan de solidarité, il y a trois ans de cela et qui est resté très présent dans sa propre mémoire :

Voilà pourquoi je ne suis pas bien sûr que vous vous rappeliez avec quel empressement vous aviez répondu, pendant l'hiver de 1929, à l'appel que je vous adressais en faveur des maçons, terrassiers et manœuvres de la banlieue parisienne réduits par les grands froids à un chômage forcé. Moi je n'ai pas oublié. Je revois encore ces arrivages de colis variés au 3 de la rue Oudinot où la douce Sœur Geneviève – qui est allée recevoir au Ciel sa récompense – et ses actives auxiliaires laïques travaillaient fébrilement à les classer et les distribuer dans les foyers d'ouvriers les plus éprouvés par la crise.

La formule « Moi je n'ai pas oublié », déclarée une première fois ci-dessus devient anaphore, scandée trois fois dans le paragraphe, qui se termine par un « Non, je n'ai pas oublié ». Cette répétition a pour fonction de ranimer le souvenir des auditeurs, qui avaient participé activement à une opération de solidarité de grande ampleur. Le prédicateur insiste sur les élans de générosité du public dans le passé. Il les rappelle :

Moi je n'ai pas oublié : auprès du don princier de cinquante mille francs de coke et d'anthracite, envoyé par un bienfaiteur riche et généreux, il y avait les très modestes paquets contenant le surplus du linge familial, toujours parfaitement entretenu et présenté avec la grâce française. Moi je n'ai pas oublié : à ces offrandes substantielles vos petits-enfants, dans leur exquise délicatesse, avaient joint, parfois, pour leurs petits

frères de misère, des jouets ou même les gâteaux, le chocolat, les bonbons de leurs desserts ou de leurs goûters. Non, je n'ai pas oublié.

Cette insistance à solliciter la mémoire des auditeurs est une entrée en matière qui capte leur attention immédiatement. Ils vont se souvenir de cet épisode où ils ont su se montrer généreux. Pierre Lhande va en quelques mots, souligner à nouveau cette réactivité qui a permis de résoudre rapidement un problème grave, mais ponctuel. S'il le signale comme tel, avec le « mais », c'est qu'il laisse envisager, avec quelque suspens, une problématique qui le préoccupe aujourd'hui, plus alarmante que la précédente :

Mais ce ne fut là qu'une crise partielle, momentanée. Et votre générosité put subvenir sans peine à des besoins ainsi transitoires et localisés.

Ce préalable annonce effectivement une nouvelle sollicitation de Pierre Lhande pour les populations en situation de grande précarité, en raison d'une crise profonde. Il entre alors dans le vif du sujet : il appelle les auditeurs à venir à nouveau en aide aux populations en difficulté, cette fois sur un temps plus long :

Hélas ! la crise dont je viens vous entretenir aujourd'hui, sur la demande du Cardinal Archevêque de Paris, est autrement plus grave, universelle et menaçant de défier, si elle dure, toutes les solutions envisagées par les pouvoirs, tous les secours accumulés par la générosité privée. À Paris, comme partout ailleurs sans doute, nous ne pouvons plus sortir dans la rue sans rencontrer de ces petits groupes lamentables de sans-travail qui, un sac sur l'épaule, les traits tirés par la faim et par l'angoisse, la casquette rabattue sur des visages mal lavés et mal rasés, battent le pavé à la recherche, moins d'un problème d'embauchage que d'une obole ou d'un morceau de pain. Et ce qui, l'an dernier encore, était une rareté dans la capitale est devenu courant aujourd'hui : le regard qui s'attache avec insistance sur votre regard, le pas qui se ralentit, enfin le geste de la main tendue, sous la complicité apitoyée de l'agent de ville qui se détourne : « Monsieur, Madame, pouvez-vous me donner un petit secours ? »

Le prédicateur continue son propos en sollicitant la bonne volonté des auditeurs les moins pauvres et à faire de petits dons aux personnes démunies en fonction de leurs possibilités. Il indique également qu'heureusement, à ce jour, il n'a vu aucun enfant contraint à mendier. Il compare la différence des conditions de vie des enfants avec ceux de Madagascar qu'il a découvertes à l'occasion d'un voyage effectué il y a peu. Il donne une description de ce qu'il a constaté à ce sujet :

Dans le sud de Madagascar durement éprouvé par la famine, j'ai vu, il y a quelques mois, des scènes d'un tout autre genre. Parmi les tribus d'Antandroy que n'ont pu atteindre encore, dans leurs déserts, ni le christianisme, ni la civilisation, il était courant de voir des parents dénaturés chasser les enfants de la case au moment de l'arrivée des

vivres et dévorer avec avidité, en leur absence, la ration entière de la famille. [...] Nous savons que, dans nos foyers ouvriers et paysans, tant qu'il resterait une miette de pain, elle serait exclusivement réservée aux tout petits. Mais nous avons confiance que la dureté de la crise actuelle n'ira pas jusqu'à prescrire de tels partages ; dans sa pauvreté même, la charité de la France et de toute l'Europe saura subvenir à d'aussi redoutables besoins.

Si l'on se réfère aux modèles de prédication habituelle, en chaire, destinés à faire appel à la générosité du public, ce discours du Père Lhande n'aurait rien de très original. Ici, deux éléments au moins indiquent ce qui différencie les deux modes d'expression : premièrement, la forme, qui est adaptée au média, et qui touche un nombre exponentiel d'auditeurs. Deuxièmement, le fond. Car la démarche décrite dans ce « radio-sermon » est inédite, puisque, contrairement aux appels aux dons collectés pour être redistribués ensuite, l'argent sera utilisé pour embaucher des salariés. Il ne s'agit plus dans ce cas, de venir en aide aux indigents, en leur faisant la charité, mais de leur rendre leur dignité en leur procurant du travail, pour subvenir à leurs besoins sur un plus long terme. La proposition émane du Cardinal Verdier, qui a chargé Pierre Lhande de diffuser le message.

Après avoir plaidé la cause des *sans-travail*, une dernière exhortation clôt le « radio-sermon » :

Allons, mes frères, répondez à l'appel de l'Archevêque de Paris, répondez au S.O.S de vos petits curés de campagnes ! Donner, quand on se sent menacer soi-même de disette, c'est une imprudence peut-être : mais il est des « imprudences » qui sauvent, des gaspillages qui rapportent. Défier notre pauvreté – même par de plus grandes largesses, – répondre à l'intimidation de la gêne par une libéralité plus audacieuse ; tenir la gageure de mettre à profit la crise elle-même pour restaurer, sur le front abattu de la France, les joyaux spirituels de sa couronne : voilà, mes frères, un idéal de tous points grandiose, digne en vérité d'enthousiasmer une génération comme la nôtre, éprise d'un immense besoin de charité et ambitieuse d'accomplir, pour Dieu et pour la Patrie, les plus magnifiques exploits.

8. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 7 : Carillons de fête. Série 1933

Plusieurs de ces sermons présentent une similitude avec un discours prononcé par le Révérend Père Lhande à la cathédrale de Bayonne lors de la journée

d'ouverture du Congrès Eucharistique les 3-7 juillet 1929¹²⁰. D'une longueur d'environ une heure (d'après son auteur), celui-ci est d'une grande solennité, protocolaire dans la forme et non dénué de lyrisme à certains endroits, témoignant ainsi du talent et du charisme de l'orateur sacré. Outre le développement du thème de l'Eucharistie, de larges références au Pays Basque émaillent ce qui peut être considéré comme un texte-matrice de plusieurs sermons radiodiffusés rassemblés dans *Carillons de Fêtes*. Il ne s'agit pas de reprise d'extraits mis bout à bout, *in extenso*. Ils se renouvellent, réajustés dans un contexte précis de fêtes catholiques où la joie prédomine. Les fêtes chrétiennes sont à l'honneur dans les « radio-sermons de 1933. Les musiques diverses des célébrations joyeuses de la population sont au diapason avec les carillons des églises.

a) Liste des « radio-sermons »

1. *Sainte Jeanne d'Arc*, 14 mai 1933, Radio-Paris, p. 33-47.
2. *La première communion*, 21 mai 1933, Radio-Paris, p. 51-64.
3. *Le rosaire des mamans*, 28 mai 1933, Radio-Paris, p. 67-82.
4. *La fête de la Pentecôte*, 4 juin 1933, Radio-Paris, p. 85-95.
5. *La fête de la Sainte-Trinité*, Radio-Paris, 11 juin 1933, p. 99-110.
6. *La Fête-Dieu*, 18 juin 1933, Radio-Paris, p. 113-123.
7. *La fête du Sacré-Cœur*, 25 juin 1933, Radio-Paris, p. 127-141.
8. *La fête de la Visitation*, 2 juillet 1933, Radio-Paris, p.145-156.
9. *Le miracle des Roses*, 9 juillet 1933, Radio-Paris, p. 159-169.
10. *Les fêtes jubilaires de Lourdes*, 23 juillet 1933, Radio-Paris, p. 173-188.
11. *Clochers vus du ciel*, la date et le lieu ne sont pas indiqués, p. 191-208.
12. *Sainte-Cécile*, la date et le lieu ne sont pas indiqués. p.211-224.

120 Dans le compte-rendu de la journée d'ouverture du Congrès, le mercredi 3 juillet 1929 à la cérémonie solennelle d'ouverture à la Cathédrale Notre-Dame de Bayonne, il est indiqué qu'après Mg Audollent, président du Congrès, « Le R.P Lhande, de la Compagnie de Jésus, lui succède en chaire. L'apôtre de la banlieue rouge de Paris, prédicateur renommé de l'Évangile par la T.S.F. est l'un des plus célèbres enfants du pays basque. Il dira dans sa langue magnifique les triomphes de l'Eucharistie sur sa terre natale » (dans *VIIe Congrès Eucharistique National de Bayonne, 3-7 juillet 1929, Compte-Rendu Officiel*, secrétariat du Comité Local, Évêché de Bayonne 1930, p. 60).

b) Lecture du « radio-sermon » *La première communion*

1° Dans le discours officiel d'ouverture prononcé à la Cathédrale de Bayonne le 3 juillet 1929, Pierre Lhande retrace les grandes lignes de l'histoire de l'hérésie janséniste qui a pris racine à Bayonne et qui a meurtri l'Église Catholique. Il insiste sur l'obéissance sur-le-champ du peuple basque aux directives des papes Pie IX, Léon XIII, relatives à la communion des petits enfants. L'hommage est encore plus appuyé vis-à-vis des injonctions du pape Pie X à ce sujet, qui ont été le véritable déclencheur des communions précoces des enfants.

2° Dans *La Première Communion*, p. 51, le « radio-sermon » est d'une grande simplicité, adapté au jeune public que Pierre Lhande interpelle volontiers en lui confiant ses souvenirs d'enfant basque :

Ah ! mes bons petits enfants, comment n'aurais-je pas pensé à vous ? Et ici, à Paris, c'est tous les dimanches et tous les jeudis qu'on voit des premiers communians [...]. Combien tout cela me rappelle de souvenirs ! Ma première communion à moi, tout d'abord, vous pensez bien là-bas, dans le petit village basque, où on n'avait pas encore d'habit de cérémonie, mais seulement le petit complet neuf, taillé par sa maman et un brassard qui fit sensation parce qu'on n'en n'avait pas encore vu dans le pays [...].

Pierre Lhande donne un sobre mais indispensable cours d'« histoire du Jansénisme expliqué aux enfants ». Il met en évidence l'importance de la première Communion qui est une étape dans le monde « des grands ». Il souligne qu'à son époque et plus particulièrement dans sa région natale, le jansénisme n'était pas encore totalement éradiqué et l'accès à l'Eucharistie n'avait lieu que vers dix, onze ans. Il explique cette doctrine finissante mais qui a encore laissé des stigmates dans certaines provinces de France :

Il est vrai qu'en ce temps-là les premières communions ne se faisaient qu'à onze ou douze ans et alors seulement on recevait l'absolution – après une bonne demi-douzaine de confessions et autant de longues pénitences, pour des peccadilles où il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. C'étaient, alors le temps du jansénisme. Des hommes solennels, très pénétrés du respect dû à la majesté divine, gardaient les abords du tabernacle, répétant le mot de Jéhovah dans le Lévitique : « *Pavete ad sanctuarium meum ! Ego Dominus !* – Prosternez-vous avec effroi devant mon sanctuaire ! Je suis, moi, le Seigneur ! »

Dans une démarche pédagogique – Pierre Lhande a été enseignant en France et à l'étranger – il imagine un dialogue entre les adeptes du jansénisme et un enfant qui s'apprête à recevoir l'Eucharistie et qui en est empêché parce que jugé trop jeune pour recevoir Jésus :

L'enfant qui allait librement vers son Jésus se présentait devant eux :
« Où allez-vous, enfant ?
Eh bien... Je vais communier !
Communier !... Y pensez-vous ?... Quel est votre âge ?
L'âge de raison !
Jeune insensé !... Pour un tel acte, attendez au moins votre quinzième année ! »

Pierre Lhande dénonce le détournement des paroles du Christ qui recommandait de laisser les petits enfants venir vers lui. Il réagit en ridiculisant l'attitude des jansénistes :

Oui ! Oui ! Oui ! C'était-il pour de gros gaillards de quinze ans que Jésus disait :
« Laissez venir à moi les petits enfants ?... »

Il explique que leur pouvoir était tel que personne ne pouvait déroger à leurs règles sous peine de sanctions :

Mais ces hommes étaient les maîtres de la loi ; il fallait bien leur obéir, et longtemps, longtemps, Jésus qui chérit les tout-petits, ne put descendre dans leurs gentils cœurs tout blancs.

Il explique la décision du Pape Pie X qui a appelé à la communion les petits enfants après des siècles d'interdiction d'accès à ce sacrement :

Il fallut qu'un grand pape, le saint Pape Pie X, nous ramenât au véritable esprit et aux anciens usages de l'Église primitive, disons simplement, à l'intime pensée du divin Ami des enfants, Notre-Seigneur Jésus-Christ. S'armant du fouet dont s'était servi le Christ lui-même pour chasser les vendeurs du temple [...] il a banni hors du sanctuaire les hommes au cœur dur qui n'obéissent qu'à la crainte et ne croient pas à l'amour. Maintenant, point de barrières entre Jésus et vous ! La voie est libre. La Table Sainte elle-même s'est abaissée dans les églises pour permettre aux petites lèvres de s'élever jusqu'à sa barre et vous êtes devenus les petits rois et les croisés de l'Eucharistie. (p. 52-56)

c) Lecture du « radio-sermon » La Fête-Dieu

Les mêmes remarques s'appliquent à ce « radio-sermon » où de nombreuses similitudes apparaissent avec le discours d'ouverture du Congrès Eucharistique de Bayonne.

1° Dans le discours d'ouverture prononcé à la Cathédrale de Bayonne, p.67-68, Pierre Lhande témoigne de la traditionnelle dévotion eucharistique du peuple basque : « La piété envers le Saint-Sacrement est chez nous » écrit-il, « est une tradition de race ». Il nomme les « poètes les plus illustres » qui, depuis le XVII^e

siècle, ont « chanté l'Hôte divin de nos tabernacles ». Ils continuent à être honorés, leurs chants clamés dans les églises. Les danses font partie également des fêtes religieuses :

[...] Les danses sacrées continuent à escorter dans nos villages les processions de la Fête-Dieu. Alternant avec les graves versets du *Magnificat*, la flûte et le tambourin jettent dans l'air léger leurs cascades de notes gracieuses et sautillantes ; et soudain, le cortège des jeunes garçons au manteau de soie bigarrée sur l'uniforme blanc, dignes et beaux sous la tiare aux fleurs étincelantes et au miroir chatoyant, les bras sagement rangés le long du corps gracieux, esquissent les pas du ballet liturgique [...]

Pierre Lhande résume en quelques mots le sens profond de ces expressions d'allégresse propres au Pays Basque qui ne peuvent être confondues avec celles d'un folklore superficiel :

[...] Ces manifestations populaires ne sont qu'un aspect extérieur de la dévotion qui est dans les âmes.

2° Dans *La Fête-Dieu*, p. 115, l'introduction se situe dans le temps présent. Pierre Lhande informe les auditeurs de la préparation du thème du sermon qu'il va prononcer dans quelques instants depuis le studio de la radio. Le tintement des cloches de la capitale accompagne sa réflexion :

À cette heure matinale où je prépare mon radio de midi, derrière mes portes inexorablement closes, je les écoute : Mi, ré, do ! mi, ré, do ! Parfois le vent les emporte à l'infini, en une sorte de *fading* mystérieux. Elles sont parties, on les croit perdues. Puis au fond de Paris on entend survoler un lointain *do* très grave [...]. Et le carillon tout entier, enfin retrouvé, passe et repasse en apothéose sur nos toits et sur nos jardins : Mi, ré, do ! Mi ré do ! Mi, ré, do !

Très vite, il évoque ses souvenirs d'enfance aux auditeurs, petits et grands. Il décrit les manifestations traditionnelles avec davantage de détails que dans son discours de Bayonne. À la cathédrale, il pouvait animer son propos, grâce à sa gestuelle qui accompagnait ses paroles, il pouvait réagir en fonction de l'attitude du public. À la radio, il ne peut compter que sur les intonations de sa voix et sur sa capacité à décrire pour maintenir l'attention, sans lasser son auditoire. Il fait le choix de le transporter, comme dans *La première Communion*, loin de Paris, jusqu'au Pays Basque pour décrire avec conviction la ferveur qui accompagne les fêtes religieuses. Il plante le décor pour permettre aux auditeurs de se situer dans le contexte de l'époque de ses huit ans et des souvenirs qu'il en a gardé :

Voici Bayonne en 1885. Sur la place d'Armes, sous nos balcons où nous passons la tête entre les barreaux, laissant la rampe aux grandes personnes, nous contemplons le grand reposoir tout d'or qui, dans ses cierges vacillants, attend l'arrivée de la procession. La voilà. Derrière leurs musiques, défilent baïonnettes au canon, d'abord les « petits vitriers », les chasseurs à pied, puis, l'artillerie, enfin le 49^e de ligne dont la marche scandée, rigide, contraste avec la molle coulée qui suit : celle des jeunes filles en blanc, des orphelinats, des écoles, des séminaires précédant le Saint Sacrement porté par Mgr l'Évêque de Bayonne. [...]

En une longue narration très détaillée, il poursuit la description du cortège qui s'avance en vagues alternant défilés militaires, danses, musiques traditionnelles, y compris espagnoles et cantiques latins. Au moment du passage du Saint-Sacrement, c'est le silence. La participation de l'armée au défilé fait partie de la tradition. Cette fois, c'est elle qui ordonne le silence :

Soudain, le long des bataillons, un ordre militaire, transmis par les officiers : « Genou terre ! » A ce signal, les milliers de pompons rouges, verts et bleus, piqués en flèche sur les képis s'affaissent brusquement, les gants blancs s'étalent en bordure des visières et tandis que les clairons sonnent aux champs, par-dessus une marée humaine enfin apaisée, le Saint-Sacrement passe, se hausse sur le reposoir.

À travers cette description racontée de manière vivante, les auditeurs peuvent se représenter aisément cette scène extraite de souvenirs très personnels de son auteur. Pierre Lhande n'oublie pas l'objet de son « radio-sermon » : la Fête-Dieu. À l'exemple de l'affirmation ci-dessous, « C'est la Fête-Dieu » devient une anaphore utilisée à huit reprises dans le récit :

Là-bas, dans les arbres de la Citadelle, au-dessus de l'Adour où les navires ont arboré le grand pavois, les canons mêlent leur fracas à la voix sombre du grand bourdon de la cathédrale. C'est la Fête-Dieu [...]

Le cortège de la Fête-Dieu se poursuit au rythme de la danse, de la musique. La décoration de l'itinéraire du Saint-Sacrement dans la ville est détaillée avec minutie. Nous retrouvons la scène des danseurs retracée dans le discours de la Cathédrale de Bayonne à quelques détails près :

Maintenant, ce sont les danseurs. Cinquante, soixante jeunes gens, tout de blanc vêtus, des pompons aux lisières des pantalons, des clochettes aux pieds et, tombant de l'épaule, des flots de longs rubans multicolores qui, soudain, quand ils virevoltent, au rythme de la flûte et des tambourins, les enveloppent d'un immense enroulement de serpents rouges, bleus, verts et violets. (p. 118-119)

Après ce long récit où il a invité les auditeurs à participer aux traditions hautes en couleurs des fêtes et processions religieuses au Pays Basque, Pierre Lhande revient au temps présent sans nostalgie à Paris, ce jour de Fête-Dieu en union et en prière avec les auditeurs.

9. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 8 : L'Évangile par-dessus les frontières. Série 1934

Pierre Lhande avait été contraint d'interrompre brusquement les « radio-sermons », en raison des débats autour de la laïcité, à la suite de la nationalisation de la station de Radio-Paris, par le gouvernement français¹²¹. Cette série de 1934 est par conséquent diffusée depuis les studios de Radio-Luxembourg où a été accueilli le prédicateur. 1934 signe par ailleurs la fin des « radio-sermons » prononcés par Pierre Lhande, en raison d'une aphasie foudroyante. La maladie l'a frappé peu de temps après sa dernière prédication, la douzième, intitulée *La conscience endormie*, le 25 mars 1934. Les sermons, récits, extraits de textes qui complètent le recueil ne donnent pas de précision quant aux dates et aux lieux de leur rédaction.

a) Liste des « radio-sermons »

1. *La paix du foyer*, 14 janvier 1934, Radio-Luxembourg, p. 19-27.
2. *La paix dans les persécutions*, 21 janvier 1934, Radio-Luxembourg, p. 29-34.
3. *L'appel au spirituel*, 28 janvier 1934, Radio-Luxembourg, p. 35-42.
4. *L'heure de Dieu*, 4 février 1934, Radio-Luxembourg, p. 43-50.
5. *Haut les cœurs !*, 11 février 1934, Radio-Luxembourg, p. 51-57.
6. *Le rosaire de Pâques*, 1^{er} avril 1934, Radio-Luxembourg, p. 59-63.
7. *La violence*, 18 février 1934, Radio-Luxembourg, p. 65-76.
8. *Les maîtres de la terre*, 25 février 1934, Radio-Luxembourg, p. 77-88.
9. *Le vertige*, 4 mars 1934, Radio-Luxembourg, p. 89-95.
10. *Le puits désenchanté*, 11 mars 1934, Radio-Luxembourg, p. 97-109.
11. *La fête*, 18 mars 1934, Radio-Luxembourg, p. 111-119.
12. *La conscience endormie*, 25 mars 1934, Radio-Luxembourg, p. 121-127.

121 Cet aspect sensible qui concerne la T.S.F. sera développé au chapitre III.

13. *La Cité Universitaire*, p. 137-139.
14. *Saint Ignace en pénitence*, p. 141-145.
15. *Saint-Jean-Baptiste Vianney... à Bicêtre*, p. 147-151.
16. *À Sainte-Odile d'Antony*, p. 153-161.
17. *La ferme de Contin*, p. 163-170.
18. *Autour du Mont-Valérien*, p. 171-174.
19. *Chez les troglodytes d'antan*, p. 175-181.
20. *Le curé-poète et menuisiers des Joncs-Marins*, p. 183-189.
21. *Sur le plateau d'Avron*, p. 191-193.
22. *Romainville ; Saint-Luc des Grands-Champs*, p. 195-204.
23. *Sainte-Solange des Pays-Bas*, p. 205-207.
24. *Promenade à travers les beaux chantiers*, p. 217-228.
25. *L'Église du Saint-Esprit à la Porte-Dorée*, p. 229-235.
26. *Sainte Agnès d'Alfort*, p. 237-249.

b) *Préalable au « radio-sermon » Le puits désenchanteur*

Ce « radio-sermon » est une reprise de l'étude du texte de *La Samaritaine*, que Pierre Lhande affectionne particulièrement. Il en témoigne, p. 98 :

Chaque année, quand le cycle liturgique ramène dans son cours la semaine du troisième dimanche de carême à celui de *Laetare* et celui de la Passion, je ne puis réprimer une émotion profonde en ouvrant mon missel pour ma messe matinale, sur ces beaux évangiles qui s'appellent : la Samaritaine, la Multiplication des pains, les Vendeurs du Temple [...]. L'Évangile de la Samaritaine, par-dessus tout... Je l'ai déjà commenté plusieurs fois... devant un autre micro, mais aux mêmes oreilles, je le sais... Il est inépuisable...

Il a effectivement commenté ces pages d'Évangile à deux reprises auparavant dans les « radio-sermons » : 1° dans « La Samaritaine », recueil n° 1 *L'Évangile par-dessus les toits, Série 1927* où il cite le texte en sa totalité et explique la grâce, la source de Vie, le don de Dieu. 2° dans « Au puits de Jacob » recueil n° 4 *De Bethléem au Golgotha. Série 1930* où il développe le processus de la conversion de la Samaritaine puis de son apostolat et exhorte les auditrices à devenir à leur tour une « des convertisseuses d'âme ». (p. 102)

L'Évangile de Jn 4, 1-42 est un classique de la prédication. Il a été prêché par les orateurs les plus prestigieux. Rappelons les exhortations du Père Longhaye à Pierre

Lhande : « soyez le Bourdaloue du xx^e siècle » ! Ce sermon prononcé par l'un et par l'autre à trois siècles d'écart présente des similitudes quant à son objet principal : le commentaire du texte sacré, dans l'optique d'édification de l'Église catholique. Ainsi, dans *Pour le Vendredi de la troisième semaine, sur la Grâce*, par Louis Bourdaloue¹²², apparaît l'idée principale de la conversion de la Samaritaine, une pécheresse, par la « Douceur et la Force de la Grâce » de Jésus-Christ. Le discours édifiant de Bourdaloue s'adressait en premier lieu au roi et à ses courtisans, pour le Carême. Il s'agissait de convaincre le monarque et la Cour de mettre en pratique l'enseignement contenu dans la Parole. Quant à la forme, au xvii^e siècle, le prédicateur Louis Bourdaloue s'adressait solennellement au roi : « Sire, ». Il était devant un public choisi qui l'observait et scrutait ses gestes. En ce début de xxe siècle, la métamorphose du genre littéraire signe le décalage du discours avec le précédent, alors que le texte sacré résiste : Pierre Lhande s'adresse aux auditeurs de la T.S.F. par la formule : « Mes frères ». Pierre Lhande est seul dans un studio. Ses paroles sont captées, grâce à la technique parfois défaillante, par des milliers d'auditeurs de toutes conditions. Le texte de l'Évangile, par exemple *La Samaritaine*, nourrit la réflexion et s'ouvre à l'infini en s'enrichissant au fil du temps du temps grâce entre autres, à la pluralité des échanges, à la confrontation des idées¹²³.

Dans les commentaires de Pierre Lhande la Grâce est toujours une constante dans la conversion de la Samaritaine, mais il s'y ajoute un élément nouveau : la liberté de choix d'une femme libre face à l'offre du Christ, sans contrainte. Le tableau schématique ci-dessous met cet aspect inédit en évidence :

122 *Sermons* du Père Louis BOURDALOUE de la Compagnie de Jésus : *Pour le Carême*, Tome Second, Nouvelle Édition, Lyon, Frères Bruyset, 1758, p. 213.

123 Signalons à ce sujet, la participation régulière de Pierre Lhande à des forums culturels et multiconfessionnels dans l'auditorium de Radio-Paris. Ces conférences radiodiffusées ont été éditées bimensuellement dans « Les Cahiers de Radio-Paris » à partir de l'année 1930. Voir Pierre LHANDE, « La Samaritaine : la vocation à l'apostolat », dans *Les Cahiers de Radio-Paris. Conférences données dans l'auditorium de la Compagnie Française de Radiophonie, 1^{ère} année, n° 2, 15 mai 1930*, Paris, C.F.R., 1930, p. 153-156.

<p>Bourdaloue</p> <p>Titre du sermon : Sermon pour le vendredi de la troisième semaine. Sur la grâce. Citation : « <i>Jésus-Christ lui répondit : Si vous connaissiez le don de Dieu. En saint Jean, chap. 4</i> ».</p> <p>Bourdaloue indique qu'il scinde son propos en deux arguments : Premier argument : la Douceur de la Grâce. « La grâce de Jésus-Christ employant tous les charmes de la douceur pour convertir la Samaritaine. Ce sera la première partie ». Deuxième argument : la Force de la Grâce. « La grâce de Jésus-Christ par son efficacité et par sa force, convertissant en effet la Samaritaine et de l'abîme du péché dans lequel elle était plongée, l'élevant tout à coup au comble de la sainteté, ce sera la seconde partie » Il précise : « l'une et l'autre referment tout mon dessein et va faire le partage de ce discours ».</p> <p>Le cadre de la scène de la conversion est dessiné. Bourdaloue précise que la rencontre a été choisie par Dieu à l'insu de la Samaritaine. Le lieu est un endroit désert avec un point d'eau auquel il est habituel d'aller puiser, une situation banale donc imprévue de « recevoir la grâce » pour la Samaritaine.</p> <p>Bourdaloue commente : « Non seulement, Le sauveur du monde attend la Samaritaine, mais par un nouveau trait de douceur que je découvre dans sa grâce, il prend une occasion commode pour traiter avec cette pécheresse ; un lieu séparé du bruit et du tumulte, où il sait quelle doit se rendre ; un temps convenable à son dessein, où elle vient puiser de l'eau et où rien ne pourra interrompre les leçons toutes divines qu'il se prépare à lui faire »¹²⁴.</p>	<p>Pierre Lhande</p> <p>Titre du sermon : La Samaritaine Citation : « <i>Si tu savais le don de Dieu...</i> » Jo., IV, 10.</p> <p>Pierre Lhande reprend les deux termes Douceur et Force. Ainsi, lorsqu'il commente « Jésus lui dit avec une infinie douceur »¹²⁵, en s'adressant à la Samaritaine. Il métamorphose le terme « grâce » en celui de « don » pour en donner les caractéristiques identiques à celles de la grâce, dans une relecture contemporaine¹²⁶. Par exemple, il insiste sur le don de Dieu qui génère des « mouvements si forts et si doux, qu'à les éprouver un Xavier défaille, ne pouvant en supporter l'ivresse, qu'un François d'Assise tressaillant sous leur coup chante par les chemins d'Ombrie, qu'une Thérèse d'Avila en accompagne le rythme intérieur au rythme des mandores ». Dans un autre recueil Pierre Lhande développera davantage : « C'est Lui qui, dans le silence de votre cœur, Vous parlera avec cette douceur et cette force dont il a le secret »¹²⁷. L'importance de la tranquillité du cadre de la rencontre, imprévue par la Samaritaine est également souligné et les détails rapportés par Pierre Lhande convergent : « [...] Cette femme, perdue au fond du désert, le Christ l'a pressentie » [...]</p> <p>Pierre Lhande insiste sur l'aspect agissant de la démarche du Christ et sa détermination au prix de ses propres souffrances pour aller à la rencontre de la Samaritaine et la toucher par sa grâce : « C'est pour la rejoindre, la toucher, la gagner qu'il s'est mis en route dès le petit jour, qu'il a bravé les ardeurs du soleil ; c'est pour elle qu'il s'est exténué par les sables, au point de ployer, défaillant de fatigue, au bord de ce puits lointain, où elle va venir.</p>
--	--

124 BOURDALOUE, *Sermons pour le Caresme*, op. cit., p. 222.

125 Voir *L'Évangile par-dessus les toits* 1927, op. cit., p. 62

126 À l'époque de Bourdaloue, les débats et polémiques à propos de la grâce étaient insolubles, même après la mise au point au Concile de Trente, y compris au sein de l'Église catholique, jusqu'à Versailles. La « Querelle du Jansénisme » a eu un impact considérable sur la vie spirituelle et les mentalités en France et y compris en Europe, étant donné l'aura que le roi avait réussi à instaurer.

127 Voir *De Bethléem au Golgotha*, p. 100.

c) Lecture du « radio-sermon » *Le puits désenchanteur*

Dès l'introduction, Pierre Lhande rappelle le sujet des « radio-sermons » qui ont précédé *Le Puits désenchanteur* :

C'est par la bouche de l'éternel séducteur, Satan, que nous avons connu le titre et le caractère des trois premières « fausses béatitudes » : la Violence, la Domination, le Vertige.

Il avance un réquisitoire contre le démon qu'il accuse avec force de tromper les hommes par de fausses promesses qui les conduisent à leur déchéance. La tonalité du discours est inhabituelle dès le titre et l'introduction. On en trouve l'explication dans le dernier recueil, *La conscience endormie* : la thématique de la prédication de Carême cette année est centrée sur les « fausses béatitudes », sujet qui paraît avoir pesé à Pierre Lhande, mais qu'il a traité pour la bonne cause. Il s'en explique :

C'est avec un réel soulagement que je mets fin, aujourd'hui, à cette série vraiment un peu austère des « Fausses Béatitudes » qui a fait l'objet de nos causeries de Carême. Croyez-bien que si j'ai choisi un sujet si opposé à mon habituelle manière de m'entretenir avec vous, c'est uniquement pour votre bien, non pas par un sentiment d'aigreur ou un accès de pessimisme. L'*alleluia* de Pâques, n'en doutez pas, rejaillira sur mes causeries ultérieures¹²⁸.

Selon ses propres termes : « mon sujet l'ordonne », le thème du sermon exige qu'il traite des « fausses béatitudes ». La fausse béatitude, définie dans l'extrait de l'Évangile du jour est un sentiment de frustration mortifère. Pierre Lhande expose les deux options de vie proposées dans le texte sacré : l'une, la fausse béatitude est représentée par une scène dramatique de l'étanchement illusoire de la soif. Après la satisfaction du désir immédiat de boire l'eau stagnante du puits, survient la frustration, puis la souffrance par le manque qui aboutit à la mort. L'autre, la vraie béatitude est signifiée par la métaphore de l'eau donnée par le Christ : « l'eau qui désaltère pour jamais, celle qui étanche, celle qui jaillit dans la vie éternelle... ». Aux offres trompeuses et destructrices du Malin appelées fausses béatitudes, Pierre Lhande va opposer les paroles du Christ qui sont Vérité et Vie dans l'Évangile de la Samaritaine. Il précise que cette page d'Évangile est à ses yeux, « une des plus douces, des plus harmonieuses, des plus divinement pacifiantes de nos saintes Écritures et qui n'en est pas moins une de leurs plus fortes et de leurs plus

128 Ce « radio-sermon » sera de fait, le dernier sous cette appellation.

émouvantes » (p. 97-98). C'est précisément cet aspect pacificateur du texte qui va lui donner matière à démontrer la différence entre les vraies béatitudes, sources d'équilibre bénéfique et les fausses, qui occasionnent désordre et malheur. Il l'exprime ainsi :

Voici, mes frères, juxtaposées, disons plutôt opposées, affrontées l'une à l'autre, deux nouvelles béatitudes ; l'une fausse, l'autre vraie ; la fausse, l'eau qui nous laisse avec notre soif, l'eau trompeuse, le puits désenchanteur ; la vraie, l'eau qui désaltère pour jamais, celle qui étanche, celle qui jaillit dans la vie éternelle... (p. 99)

Son raisonnement évoque le genre judiciaire avec une plaidoirie argumentée pour défendre les intérêts lors d'un procès pour atteinte à l'intégrité d'autrui. Il choisit le plan propre à la thèse / antithèse pour opposer point par point les caractéristiques de la vraie et de la fausse béatitude.

Pour qualifier la fausse béatitude, qui occupe surtout la première partie du sermon, le lexique de l'aridité, de la brûlure, du mirage, de l'anéantissement, de la mort est prédominant. Le registre de la dramatisation par l'évocation d'images réalistes et de métaphores « parle » aux auditeurs : tout au long du sermon, Pierre Lhande énumère les situations où chacun a pu rencontrer « une de ces malheureuses épaves qui se meurent, collant leurs lèvres brûlantes aux arides pierres de la fallacieuse citerne » (p. 100)¹²⁹. Ces « malheureuses épaves » se sont ainsi détruites, parfois volontairement, mais aussi trompées par de fausses béatitudes et qu'il serait injuste de réprover :

Eux... de quel redoutable atavisme parfois ils relèvent ! Quelles fausses béatitudes ils ont entendu proférer dans leur malheureux entour ! [...] Ah ! je le sais. Parmi tous ces mourants de soifs dont les âmes jonchent le chemin qui mène au puits décevant, il n'est pas que des dupes de la première heure. [...] Mais ils se rejoignent, les innocents comme les coupables, c'est dans la peine ou de leur erreur ou de leur forfait, la peine d'aller toujours buvant et toujours altéré. (p. 103)

L'orateur continue ainsi à déplorer le pessimisme, qu'il nomme « joie triste » de ses contemporains qui s'enivrent de « tous les délires d'un monde assoiffé de jouissances ». À ceux qui lui reprochent son manque de tolérance vis-à-vis de leurs amusements et divertissements, il rétorque qu'il est « fils aussi d'une race et qui chante et qui danse » et qu'« Il est des plaisirs sains et le jeu est un geste naturel ».

129 En référence au puits de Jacob de l'Évangile du jour.

Aux autres qui avancent que la crise est responsable du désir d'oublier la misère par le divertissement, il répond : « Que de mélancolie se cache sous cette exubérance ! Quelle lie de rancœurs et d'amertume gît au fond de ce calice de volupté ». Il cite : « Quiconque boira de cette eau aura soif encore... » (p. 105)

À l'inverse de cette première partie du sermon qui est quasiment réservée au constat de détresse de ceux qui sont « assoiffés », la deuxième partie se centre davantage sur le « don de Dieu » de Jésus à la Samaritaine.

Le lexique de la tristesse, de l'accablement de la torpeur, du désespoir, de l'eau stagnante du puits, de la sécheresse, de la déshydratation, de la mort, fait place à celui de l'eau vive. Il cite les paroles de l'Évangile :

Si tu savais, lui dit-il, le don de Dieu et quel est Celui qui te parle, c'est toi qui le prieras de te donner à boire et il te donnerait l'eau vive, l'eau qui rejaillit dans la vie éternelle. (p. 107)

Pierre Lhande fait une allusion « à l'heure de midi » de l'Évangile qui est précisément celle de la diffusion de ce sermon, *Le puits désenchanteur*. Il rend hommage à la Samaritaine qui a non seulement décidé de sa conversion proposée par le Christ, mais qui s'en est allée « crier sur les places de la Cité la grande découverte ». Il enjoint son auditoire à suivre l'exemple de cette femme à qui Jésus s'est entretenu dans un dialogue d'égal à égale, elle qui était alors une « pariate » (p. 99), à la margelle du puits. Il s'adresse aussi à ceux qui ont perdu la foi « mes frères égarés qui m'écoutez aussi, je le sais [...] pauvres victimes des mirages, qui n'avez trouvé que l'aridité des sables, là où vous apparaissait le miroitement des eaux, vous qui avez voulu boire et qui mourez de soif, écoutez-moi... » (p. 109).

L'appel à ces mêmes « frères égarés » se fait insistant pour les inviter à suivre la voie tracée par la Samaritaine, figure emblématique de l'Évangile de femme émancipée, impie convertie qui a compris et accueilli volontairement le « don de Dieu » : « Abandonnez vos citernes tarries... Voici le puits toujours plein, toujours frais, toujours ouvert... ».

Avant de clore le sermon, Pierre Lhande sollicite à nouveau la mémoire des auditeurs. Il les invite à se rappeler leur enracinement chrétien oublié ou enfoui dans leurs souvenirs. Il tente en dernier lieu de faire vibrer la fibre émotionnelle en évoquant les liens familiaux attachés aux églises catholiques ancestrales :

Il est creusé sous la voûte de la vieille église où votre mère, votre épouse votre sœur, vos enfants allaient boire... À votre tour penchez sur lui vos lèvres altérées... Buvez le pardon, la réconciliation, la Paix ! « Celui qui boira de cette eau n'aura plus soif à jamais ! » Buvez à longs traits l'eau de l'allégresse. C'est la liturgie même de ce dimanche qui vous y invite : « Laetare ! Laetare ! » en attendant, au bout de peu de jours l'alleluia pascal !

C. La rhétorique en questions dans les *Radio-sermons*

Préambule

Notre dessein est de repérer des éléments en lien avec les *Radio-sermons* puis d'en rechercher l'application dans l'œuvre de Pierre Lhande sans développer une recherche sur la théorie de la rhétorique¹³⁰. La prudence est de mise, car nul ne peut affirmer avec certitude la réalité des intentions de son auteur vis-à-vis de l'auditoire et des lecteurs. Si le désir de transmettre ne laisse pas de place au doute, rien ne prouve que la priorité soit de convaincre le public coûte que coûte. Il est possible que là où nous pensons déceler des caractéristiques de la rhétorique, le « prêtre-pasteur-écrivain », ait la seule volonté de témoigner de sa foi ou de léguer un savoir.

Aussi, notre recherche en la matière se situe davantage sur le registre du questionnement¹³¹ plutôt que de l'affirmation. Ces réserves émises, nous proposons quelques hypothèses de lecture à partir d'exemples prélevés dans le corpus des *Radio-sermons*, dans l'intention d'enrichir la réflexion sur l'œuvre de Pierre Lhande.

Cet exercice nécessite de rappeler un minimum de notions générales sur le sujet. Nos références s'appuient par conséquent sur un certain nombre de travaux, volontairement modestes quant au nombre. Nous citons, en premier lieu, Aristote, pour la période de la Grèce Antique, puis parmi les contemporains spécialistes de la question, Dominique Maingueneau, Michel Meyer, Chaïm Perelman¹³². Enfin, pour

130 « Rhétorique » au sens donné par Michel Meyer, dans *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Paris, Chemins philosophiques, Librairie philosophique Vrin, 2005.

131 Ceci explicite l'intitulé de ce point C « La rhétorique en questions dans les *Radio-sermons* ».

132 Pour ces trois auteurs, nos références s'articulent autour des travaux de 1° Charles PERELMAN, *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin, 1977. 2° Michel MEYER, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, *op. cit.* 3° Dominique MAINGUENEAU : Article en ligne

ce qui concerne plus précisément le passage de la rhétorique antique à la rhétorique chrétienne, nous nous référons aux recherches d'Albert Verwilghen¹³³. Notre étude bénéficie également, de manière plus générale, de l'apport de *Rhétorique et argumentation*¹³⁴ de Jean-Jacques Robrieux. L'ouvrage est très utile pour ouvrir une réflexion plus large sur des hypothèses de lectures en phase avec la question de la rhétorique dans les *Radio-sermons*. La problématique du type de discours est en effet très complexe : il s'agit pour le Père Lhande de diffuser un message ancré dans les fondamentaux traditionnels chrétiens de la prédication à l'aide d'un vecteur médiatique inédit à l'époque, la radiophonie. Cela suppose pour lui une plongée dans l'inconnu, car les codes habituels du langage et du mode de communication en général sont en profonde mutation. Les questions se posent : la rhétorique a-t-elle contribué à trouver un juste équilibre dans ce nouvel exercice ? Par quels moyens Pierre Lhande, pionnier de la prédication à la radio, a-t-il « inventé » des outils au service d'une rhétorique évolutive, à partir de ses bases traditionnelles du sermon, dans ce contexte d'avancées technologiques ?

Rappelons quelques bases fondamentales de la rhétorique¹³⁵ : la rhétorique était, aux origines, une technique de communication orale pour convaincre le public. Enseignée par les maîtres en la matière, elle devint un art de l'éloquence (profane ou sacrée) traditionnellement articulé en cinq étapes :

- 1° l'*inventio* qui consiste à utiliser des arguments et des techniques pour convaincre,
- 2° la *dispositio*, qui est l'art d'agencer les arguments pour construire un discours de manière ordonnée et cohérente,
- 3° l'*elocutio*, qui caractérise l'art du bien-dire pour mettre en valeur le propos,

http://dominique.maigneueau.pagesperso-orange.fr/intro_company.html (consulté le 7 février 2011).

133 Albert VERWILGHEN, « Rhétorique et prédication chez Augustin » dans *NRT* 120/2 (1998) p. 233-248. Article en ligne (consulté le 9 avril 2014).

134 Jean-Jacques ROBRIEUX, *Rhétorique et argumentation*, sous la direction de Daniel BERGEZ, Paris, Armand Colin, 2000.

135 Nous nous sommes inspirés de la classification établie par Jean-Jacques Robrieux, dans *Rhétorique et argumentation*, *op. cit.*, p. 16.

- 4° l'*actio*, qui contribue à la réussite de l'exercice par la gestuelle et la diction,
- 5° la *memoria* qui utilise des méthodes pour mémoriser le discours.

Par la suite, cette discipline a intéressé la communication écrite. Les règles en ont été codifiées, puis réajustées au fil des siècles.

Rappelons brièvement que la rhétorique est apparue en Sicile au v^e siècle avant Jésus-Christ et qu'elle a pris son ancrage dans l'antiquité grecque avec Aristote, à l'origine des travaux sur les notions d'*ethos*, de *pathos* et de *logos*. Il en a dessiné les contours dans *La Rhétorique*¹³⁶.

De manière globale, ces principes fondamentaux perdurent jusqu'à la fin du XIX^e siècle puis sont plus ou moins remis en question. Leur mise entre parenthèses dès le début du XX^e siècle provoque leur quasi-éclipse, puis ils sont remis à l'ordre du jour dans la seconde moitié du XX^e siècle, sous des systèmes divers, avec des conceptions différentes, selon les écoles. La rhétorique connaît alors un nouvel essor grâce, entre autres, à l'émergence des Sciences du langage. La linguistique, les analyses des textes, participent amplement à la redécouverte de cette discipline. Les grandes bases de la théorie fondamentale de la rhétorique, créée par Aristote, sont donc remaniées, au fil de l'évolution de la pensée et ne cessent de susciter des recherches plurielles, parfois contradictoires selon les sensibilités philosophiques, littéraires, religieuses, avec des périodes plus ou moins fécondes.

De façon très synthétique, Dominique Maingueneau, définit ainsi la triade aristotélicienne : le *logos* correspond à l'usage de l'argumentation pour persuader l'esprit rationnel de l'auditoire. Le *pathos* demande à l'orateur d'être capable de faire appel à la sensibilité de l'auditoire, de toucher ses émotions. L'*ethos* correspond à « l'image que donne implicitement de lui un orateur à travers sa manière de parler »¹³⁷. Michel Meyer estime, quant à lui, que les nombreuses tentatives d'analyses de chacune des composantes, considérées séparément, et non dans leur ensemble, ont pu avoir comme conséquence de vider cet art qu'est la

136 ARISTOTE, *Rhétorique*, 1356a, tr. fr. J. Lauxerois, Paris, Agora, Pocket, 2007, p. 45.

137 Dominique MAINGUENEAU en ligne, http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/intro_company.html (consulté le 7 février 2011).

rhétorique de sa substance initiale et il propose d'autres éclairages. C'est ce qu'il tend à démontrer entre autres travaux de recherche, dans son livre *Qu'est-ce que l'argumentation ?* Il y développe son point de vue sur les difficultés à donner une définition satisfaisante de la rhétorique de nos jours. Il énonce l'idée que la dissociation des trois éléments *ethos*, *pathos*, *logos*, qui composent la rhétorique, brise l'homogénéité de la définition elle-même. Car, pour lui, « ces trois paramètres sont indissociables, ce qui fait que la rhétorique se ramène à un rapport intersubjectif entre un locuteur (*ethos*) et un auditoire (*pathos*), via un, ou du langage (*logos*) ». Pour illustrer sa théorie, Michel Meyer développe son approche à partir des réflexions de ses prédécesseurs :

Si l'on analyse bien toutes les définitions qu'on a données de la rhétorique par le passé, elles s'arrêtent les unes à l'art de parler, aux marques argumentatives ou au style, bref, au *logos*, et les autres, à l'intention de l'orateur, à ce qu'il veut dire derrière ce qu'il dit. On appelle cet aspect-là des choses l'*ethos*. D'autres définitions préfèrent évoquer la manipulation, le charme, l'envoûtement, le verbiage sans fond qui plaît et qui émeut ; c'est ce qu'on appelle le *pathos*. Les conceptions de la rhétorique que l'on rencontre généralement mettent l'accent sur l'une ou l'autre de ces trois composantes, l'*ethos*, le *pathos* ou le *logos*.

Il propose une définition qui prendrait en compte les trois paramètres indissociables de la rhétorique. Il la résume ainsi : « la rhétorique est la négociation de la distance entre les individus à propos d'une question »¹³⁸.

Aborder la problématique de la rhétorique à propos des *Radio-sermons* est délicat, car durant la période 1927 à 1934, elle n'était quasiment plus une discipline étudiée en France¹³⁹ et les témoignages sur le sujet font défaut. À l'époque de la prédication réalisée à la radio par Pierre Lhande, elle n'a pas encore retrouvé ses lettres de noblesse qui ont été redécouvertes plus tard, dans les années 1950. Françoise Douay-Soublin donne une explication utile sur la difficulté de trouver les

138 Michel MEYER, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, op. cit., p. 9-11.

139 Pierre Lhande a cependant étudié la rhétorique au collège Saint François d'Assise à Mauléon, en Soule, où cette art de l'éloquence était encore enseigné. Cette discipline a été poursuivie pendant la formation de Pierre Lhande au sein de la Compagnie de Jésus, plus particulièrement par le Père Longhaye, dont il est beaucoup question dans cette étude.

traces de lectures de la rhétorique d'Aristote telle qu'elle était abordée par les jésuites jusqu'en 1773 :

En vain chercherait-on chez les jésuites des travaux d'érudition précis sur la lettre même de la *Rhétorique* d'Aristote. Si depuis la fondation de leur Compagnie en 1540 par Saint Ignace de Loyola jusqu'à leur interdiction par le Pape en 1773, ces hommes de parole et d'action ont indiscutablement contribué à faire connaître l'art de la rhétorique en général, et la *Rhétorique* d'Aristote en particulier, cela s'est fait surtout par leur rayonnement auprès du grand public, par l'enseignement dans les collèges, et par la formation dispensée dans les noviciats, où ces « soldats du Christ » se préparaient à « vaincre », par la prédication et la controverse, « les hérétiques, les Turcs et autres infidèles ». Dans cette double perspective – de l'enceinte des collèges au monde à conquérir – la *Rhétorique* d'Aristote occupe à première vue peu de place auprès de Cicéron, Quintilien, des rhéteurs hellénistiques et de la *Poétique* d'Aristote dans les classes, auprès de saint Paul Apôtre et saint Jean Chrysostome comme modèle pour la prédication, et pour la controverse, auprès de l'*Organon* d'Aristote¹⁴⁰.

Saint Augustin a établi les bases de l'usage nouveau de la Rhétorique. Albert Verwilghen éclaire notre réflexion pour comprendre aisément le transfert de la rhétorique ancienne vers la nouvelle, chrétienne. Nous ne reviendrons pas sur les généralités qui concernent l'art de la rhétorique antique que saint Augustin a étudié et enseigné jusqu'alors. Elles correspondent, dans les grandes lignes, à ce qui a été rappelé ci-dessus. Ce qui nous occupe est la transformation de l'ancienne rhétorique opérée par le christianisme sur l'ancienne rhétorique et de quelle manière saint Augustin en fut l'artisan. Albert Verwillghen, sur lequel nous étayons notre propos, cite Henri-Irénée Marrou :

Il est difficile de mesurer tout ce qu'Augustin doit à sa formation de rhéteur : « Tout ce qui, chez Augustin, concorde avec l'enseignement des rhéteurs n'est peut-être pas un effet de celui-ci mais peut venir d'un talent naturel ou d'une expérience personnelle »¹⁴¹. [...] La Bible et les Pères seront les seuls "classiques" qui formeront l'auteur sacré. Par

140 Françoise DOUAY-SOUBLIN, « Les jésuites et l'autorité de la Rhétorique d'Aristote », dans *La Rhétorique d'Aristote. Traditions et commentaires de l'Antiquité au XVII^e siècle*, textes réunis par Gilbert Dahan et Irène Rosier-Catach, Paris, Vrin, 1998, p. 331-346. Françoise DOUAY-SOUBLIN, indique dans la note (1) de cet extrait que « les jésuites érudits ou *scriptores*, tels les PP. Fronton du Duc, Sirmond, Petau, de Cressolles, ont consacré leurs travaux aux Pères de l'Église ou à la Seconde Sophistique ». Dans cette même note, elle invite à consulter l'ouvrage de Marc FUMAROLI, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et ses « res litteraria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980, p. 249.

141 Albert VERWILGHEN, « Rhétorique et prédication chez Augustin », art. cit., p. 4.

sa méthode, ensuite, méthode d'un caractère très moderne... : faire confiance aux dispositions naturelles, développer le sens de l'art littéraire par une lecture attentive de la Bible et des grands maîtres, chercher à se pénétrer de leur esprit plus que de leurs procédés, s'exercer ensuite à les imiter librement¹⁴².

Albert Verwilghen poursuit sa réflexion sur la conception de « nouvelle rhétorique » prônée par saint Augustin, qui met en évidence un de ses aspects essentiels : la prééminence de l'objet dont il est question sur son « habillage » verbal. Selon lui, le montage artificiel de sa présentation orale n'arrivera qu'en second plan et s'adaptera, pour la circonstance. Albert Verwilghen cite Peter Brown :

Pour P. Brown, c'est le besoin si profondément ressenti de communiquer avec son auditoire qui amena Augustin à prendre distance par rapport à l'échafaudage complexe de l'ancienne rhétorique. Il le constate à la fin de sa vie : la rhétorique ignore le problème fondamental de la communication, à savoir les difficultés que doivent surmonter un homme brûlant de transmettre son message, un maître soucieux de faire partager ses idées à ses élèves. Avant tout, Augustin vise à l'immédiateté. Si quelque chose méritait d'être dit, la manière de dire suivra¹⁴³ : « La trame de notre parole, dit Augustin, est marquée de notre propre joie »¹⁴⁴.

Nous remarquons qu'au moins deux critères essentiels sont exigés pour atteindre les objectifs dans cette discipline : premièrement, la nécessité d'un étayage du discours sur des règles techniques strictes de l'art oratoire, avec une connaissance parfaite des fondamentaux léguée par les Écritures et les Pères et deuxièmement, en toile de fond, « la joie » que l'on peut interpréter comme étant une conviction enthousiaste à communiquer sa foi, où l'éthique est primordiale :

Ainsi donc, aussi belle que soit l'éloquence, une chose ne la remplace jamais. Celle-ci n'a rien à voir avec la finesse de l'argumentation, le charme des développements, la puissance de la persuasion. La condition fondamentale du succès réside plutôt dans la dignité de la vie de l'orateur. En effet, ce que les hommes acceptent et comprennent le mieux, c'est ce qui leur est prêché par l'exemple : « La vie de l'orateur, sera, pour entraîner l'auditoire, d'un poids plus grand que le style sublime, aussi puissant qu'il soit. Celui qui parle en effet avec sagesse et éloquence, mais par contre vit mal, instruit certes beaucoup de gens avides d'apprendre, tout en étant, selon l'Écriture, – “inutile à son âme” (Sg 37, 22) »¹⁴⁵.

142 *Ibid.*

143 *Ibid.*

144 *Ibid.*, p. 5.

145 *Ibid.*

Ces préceptes prônés par saint Augustin sont enseignés à plusieurs siècles de distance par le Père Longhaye à ses élèves. Associés à ceux de saint Jean Chrysostome et des Pères, ils servent de modèles dans la transmission des fondamentaux en matière de prédication tout au long de l'enseignement de Pierre Lhande par son Maître ainsi qu'il en a témoigné¹⁴⁶.

À l'âge des découvertes scientifiques et de l'essor médiatique des nouveaux outils de communication, le qualificatif de rhétorique est perçu de manière péjorative car étiqueté comme une forme de construction verbale artificielle et obsolète. Pierre Lhande lui-même semble circonspect vis-à-vis du commentaire critique poussé à l'extrême. Il estime que la lecture d'un texte demande à être maniée avec infiniment de précaution, afin de ne pas de risquer de trahir sa valeur intrinsèque ni l'intention de son auteur. Il écrit, par exemple, à propos des commentaires sur les malédictions de Job : « Beaucoup d'exégètes se tourmentent à dorer ces imprécations de Job et à les justifier; et comme maudire ainsi sa naissance leur paraît être la marque d'une âme impatiente et désespérée, ils font violence au texte et le tordent en diverses manières »¹⁴⁷.

Il est utile de rappeler à nouveau l'ouvrage *La Prédication. Grands maîtres, grandes Lois* souvent cité par Pierre Lhande, où le Père Longhaye prend la précaution dès l'introduction de préciser son point de vue sur la difficulté à manier l'art de la rhétorique dans l'éloquence sacrée. Il nuance les apports de l'enseignement et la pratique de la rhétorique « pure » qui pourrait selon lui, en faire disparaître « l'objet suprême, la parole de Dieu » :

Ce livre n'est donc pas un livre d'industries apostoliques. Il n'est pas non plus ce qu'on appelle une rhétorique sacrée. Venant après tant de bons ouvrages sur la matière, s'il ne se flatte pas de les dépasser, au moins en diffère-t-il en deux points. Tout d'abord il joint à l'énoncé des lois du genre une étude des maîtres essentiels du genre ; ou plutôt c'est par l'étude des maîtres qu'il s'achemine vers l'énoncé des lois.

146 Voir le chapitre I, de cette thèse intitulé « La figure emblématique du Père Longhaye ».

147 Pierre LHANDE, *Au prix du sang*, Paris, Beauchesne, quatrième édition, 1916, p. 41.

Mais encore, de cet énoncé même il écarte ce qui est rhétorique pure. Il suppose l'esprit initié à l'art élémentaire de la composition oratoire et n'ayant plus de souci de l'appliquer à un objet spécial qui est ici l'objet suprême, la parole de Dieu.¹⁴⁸

Pierre Lhande a consacré plusieurs pages sur le sujet dans *Le Père Longhaye, un maître humaniste*¹⁴⁹. Il y relate entre autres, ces recommandations du Maître adressées aux étudiants de théologie et de philosophie : « Le prédicateur, leur disait-il, est le héraut de la parole de Dieu, or la parole de Dieu est dans l'Écriture Sainte. Ne pas mettre l'Écriture Sainte dans ses sermons c'est se dispenser de science véritable, de piété et de grâce de Dieu »¹⁵⁰ :

Dans sa direction oratoire, le maître posait d'abord en principe que prêcher est une chose deux fois saintes par son objet, qui est la parole de Dieu et par son but qui est le salut ou le perfectionnement des âmes. Dès lors le plus grand respect doit présider à ce ministère et inspirer ses ouvriers. Métier de prédicateur est plus grand que métier de roi.

Le respect de la parole de Dieu exige que l'on évite la trivialité dans l'action et la familiarité excessive dans le style. L'action doit être à la fois puissante et ordonnée, toujours digne. L'orateur, tout en étant, dans le fond de son être, vibrant, enthousiaste même, doit posséder ces mouvements et demeurer parfaitement calme¹⁵¹.

Les futurs *catéchistes* sont ainsi exhortés par le Père Longhaye à travailler leurs bases de prédication à partir des fondamentaux en n'excluant pas les idées nouvelles. Jésuite lui-même, il ne manque pas d'inculquer les bases de la spiritualité ignatienne, transcrites dans les *Exercices Spirituels*.

Dans *Un maître humaniste. Le Père Longhaye*, il est clairement signifié qu'à l'époque du juvénat de Pierre Lhande la rhétorique n'était plus enseignée aux élèves dans les collèges, sauf exception :

La plupart d'entre eux lui arrivaient des grands collèges modernes où la vieille rhétorique française a dû être sacrifiée à la préparation hâtive d'un programme de baccalauréat touffu et indigeste¹⁵².

Ceux qui avaient encore pu avoir accès à cet enseignement étaient alors cités en exemple :

148 Georges LONGHAYE, *La Prédication, Grands maîtres, Grandes lois*, Paris, Rétaux, 1897, p. 1.

149 Pierre LHANDE, *Un maître humaniste. Le Père Longhaye, op. cit.*, p. 48-55.

150 *Ibid.*, Chapitre 3, p. 110-120.

151 *Ibid.*, p. 113.

152 *Ibid.*, p. 17.

Quand, d'aventure, il découvrait parmi ses élèves quelque sujet formé par ces méthodes surannées en quelque petit collège de province, il ne manquait pas de donner ses compositions comme modèles à « messieurs les licenciés »¹⁵³.

Dans le premier recueil de *Radio-sermons*, Pierre Lhande rend hommage à son maître, le Père Longaye ; il cite strictement ses paroles : « la prédication, c'est dire quelque chose à quelqu'un ». Nous retrouvons dans cette formule lapidaire les éléments indissociés de la triade de la rhétorique, l'*ethos*, le *pathos*, le *logos* dans la prédication. Nous pouvons interpréter cette formule ainsi : l'*ethos* concerne l'idée de ce que véhicule le *logos* qui est la Parole de Dieu transmise par l'Évangile. Les auditeurs ou lecteurs reçoivent à partir de leur représentation et perception du prêtre, qui lui-même délivre le message chrétien pour les faire interagir en leur for intérieur, ce qui renvoie au *pathos*.

1. Procédés littéraires, figures de style : exemple dans la préface du recueil n° 1, *L'Évangile par-dessus les toits*

Dans la préface du premier recueil des *Radio-sermons* intitulée « L'Église devant la radiophonie »¹⁵⁴, Pierre Lhande débute la narration en inventant un scénario original aux genres littéraires entrecroisés qui lui permettent de se jouer à dessein des anachronismes et des contresens. Il imagine une mise en scène ingénieuse, théâtrale, à visée éducative ; il utilise l'analepse dès l'*incipit* pour introduire d'entrée de jeu le « *Poverello* d'Assise »¹⁵⁵ et frère Junipère :

Si le *Poverello* d'Assise, qui prêcha aux oiseaux du ciel, est revenu, en cette fin du septième centenaire de sa mort, errer, invisible, avec son fidèle compagnon, frère Junipère, à travers notre planète, on peut imaginer aisément, parmi tant d'autres, un épisode piquant de son pèlerinage...¹⁵⁶

153 Rappelons que Pierre Lhande fait partie de ces élèves « formé par ces méthodes surannées en quelque petit collège de province ». Il fut interne au collège Saint François d'Assise à Mauléon, en Soule, où la rhétorique était encore enseignée. Voir au Chapitre I, dans la présentation de Pierre Lhande.

154 Voir *L'Évangile par-dessus les toits*, *Radio-Sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928.

155 Il « réanime » littérairement, des visiteurs du passé. Remarque : Bossuet avait mis en scène saint François d'Assise dans son panégyrique à Saint Germain en 1670. Voir Joseph LEBARQ, *Histoire Critique de la Prédication de Bossuet*, Paris, Desclée de Brouwer, 1988, p. 260.

156 Voir la préface de *L'Évangile par-dessus les toits*, *Radio-Sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928.

Nous sommes dans le registre du merveilleux. L'entrée en scène du personnage connu du lecteur place son auteur dans la filiation spirituelle du *Poverello*. De surcroît, l'allusion sous forme d'allégorie au saint « qui prêcha aux oiseaux » évoque les airs, « le ciel » et annonce le titre de l'ouvrage, *L'Évangile par-dessus les Toits*. Dans les paragraphes suivants, Pierre Lhande insiste sur la stupéfaction de saint François d'Assise et de son compagnon en constatant la présence d'un homme seul (Pierre Lhande, le prédicateur), entouré d'un décor insolite et qui semble s'adresser à un public invisible. Imagé, le vocabulaire de description du matériel et du studio de radio est tel que pourrait le décrire le saint du XIII^e siècle propulsé dans le XX^e siècle. Les figures de style poétisent le récit et contribuent à passer aisément du factuel au fictionnel et vice versa. Par l'intermédiaire de l'écrivain contemporain, les projecteurs du studio sont métaphorisés et créent une atmosphère inondée de lumière : « huit soleils blancs, suspendus, dans une housse de parchemin, à leurs cordelettes de soie » qui éblouissent le *Poverello*. L'image suscitée confère une empreinte onirique au récit. Le choix de la théâtralité pour marquer l'événement confère de la solennité au texte. Le *Poverello* aurait pu décrire lui-même en son temps le décor et le personnage :

[...] Longs rideaux tombant le long des murs, plafond drapé de velours crème à petits plis [...] Silence et solitude...mais non. Le religieux rencontré tout à l'heure est là. Il s'est approché du mystérieux objet d'acier posé sur la svelte console, et, traçant sur sa poitrine un majestueux signe de croix, a prononcé d'une voix grave et lente : "Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Mes frères..." ».

L'enchantement produit est sitôt brisé par le contraste du retour à la réalité : le prédicateur est « Seul, dans ce salon souterrain tendu de lourds rideaux sous le feu cru des lampes électriques »¹⁵⁷. L'utilisation de la prosopopée¹⁵⁸ en un dialogue

157 Cette description est également informative, elle donne les détails essentiels qui permettent au lecteur de visualiser le lieu, austère, d'où Pierre Lhande prononce les « radio-sermons » qui reste mystérieux pour le grand public.

158 La prosopopée utilisée est plus exactement une éthopée, car le personnage ou « l'acteur » principal de cette scène, saint François d'Assise, représente une des figures les plus charismatiques de la prédication au sein de l'Église. C'est donc la figure d'un homme d'expérience en la matière, une référence de simplicité dans le discours, de grandeur d'âme, plus particulièrement attentif aux plus déshérités que Pierre Lhande introduit à dessein dans la préface des *Radio-sermons*.

entre les deux protagonistes insuffle de la vitalité au récit. L'auteur peut ainsi jouer avec ce qu'il veut faire dire aux personnages :

« Mais où sont les frères ? », hasarde tout bas le compagnon de saint François à Frère Junipère.

L'effet de suspense maintient l'attention en éveil. La réponse est apportée par l'auteur en une vibrante argumentation convaincante :

Eh oui ! Frère Junipère, elles sont là, toutes proches et si lointaines ! Dans un rayon de plusieurs milliers de lieues, les âmes des "frères", les inquiètes, les turbulentes, les douloureuses, les pacifiées, les toutes pures, les humiliées. Eh oui ! Frère Junipère, la science moderne, développement graduel des trésors enfermés dans l'univers par la sagesse divine, a donné une application et une forme insoupçonnée au conseil de l'Évangile : "Prêchez au-dessus des toits"¹⁵⁹.

Le récit se termine par le départ de saint François d'Assise, résigné et en larmes, en devinant la foule innombrable à l'écoute des paroles du prédicateur contemporain, bouleversé :

François qui a compris tout cela, se souvenant du sermon aux oiseaux, suit, de ses yeux baignés de larmes, ce prédicateur, plus heureux que lui, qui prêche à tout le ciel à la fois...

[...] C'est fini... Ému du grand acte, éclatant et caché qu'il vient d'accomplir, le religieux s'est couvert d'un nouveau signe de croix ; et à ce geste ont répondu, dans le monde, des millions et des millions de mains.

En signe d'adieu, le *Poverello* d'Assise embrasse le prédicateur, signifiant ainsi le passage de relais définitif. Son personnage et celui de son compagnon ne réapparaîtront plus dans le récit, laissant le champ libre à l'action du pionnier de la prédication à la radio. Cette dernière étape du récit scelle symboliquement la rupture avec ce qui appartient à un monde révolu, pour appréhender efficacement celui de la modernité. Construite avec ingéniosité, cette argumentation est destinée à convaincre le lecteur des bénéfices apportés par les découvertes scientifiques qui suscitent encore des inquiétudes multiples chez certains à l'époque. Le Prédicateur met par ailleurs en évidence l'importance pour l'Église catholique de saisir la diffusion de l'Évangile à la radio.

159 Voir la préface de *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928.

2. La rhétorique au cœur des « radio-sermons »

Une hypothèse de lecture fondée sur la triade *ethos*, *pathos*, *logos*, selon la ligne proposée par Michel Meyer est appropriée pour notre étude sur la transcription d'un sermon initialement radiodiffusé, puis enregistré et « mis sur le marché » sept ans après, sur disque vinyle. Nous formulons ainsi notre démarche : comment les notions d'*ethos*, de *logos*, de *pathos* peuvent-elles être perçues dans ces discours aux supports médiatiques pluriels ?

Rappelons ces évidences : si l'énoncé est double, l'acte d'énonciation par son auteur est triple car il a été daté historiquement trois fois : une première fois, le 2 janvier 1927, date du « radio-sermon » prononcé à la radio ; une deuxième fois, lors de l'édition de la transcription du discours imprimé dans un recueil en 1928 ; et la troisième fois lors de l'enregistrement du sermon sur disque en 1934, à la demande des auditeurs, sachant que celui-ci correspond à quelques mots près, au texte écrit dans le corpus de *L'Évangile par-dessus les toits*¹⁶⁰.

Notre réflexion est éclairée utilement également par le travail réalisé par Dominique Maingueneau, cité précédemment. Sa recherche traite précisément de l'*ethos*, dont il écrit qu'il est « cruciallement lié à l'acte d'énonciation, mais dont on ne peut ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'*ethos* de l'énonciateur *avant* qu'il ne parle ». Pour l'auteur, le discours écrit fournit le matériau le plus approprié pour réaliser une telle étude¹⁶¹.

a) *Le double énoncé et la triple énonciation du « radio-sermon » Passion*

La situation d'énonciation des « radio-sermons » est propre à son auteur. À son époque, Pierre Lhande était une personnalité très connue physiquement bien avant ses interventions à la radio sur le territoire français et au-delà des frontières, comme nous l'avons vu précédemment. Cela laisse supposer que les auditeurs le « voient »

160 Les enregistrements sur disque ont fait l'objet de toute la page de la une de l'hebdomadaire le *Haut-parleur* du 17 juin 1934 sous le titre *Comment on enregistre un disque* signé R. Cahen avec photos à l'appui. Voir en Annexes un article de 1934 et une photo du disque, p. 338.

161 Voir l'article sur le site de Dominique MAINGUENEAU (consulté le 7 février 2011), http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/intro_company.html.

quand il prononce ses sermons devant un micro, ou devant le matériel à enregistrer le disque et encore lorsque il écrit le corpus des *Radio-sermons*. Mais il n'est pas possible de saisir « tout » de la personne et du discours, une part demeure mystérieuse pour les auditeurs. Les informations données par le prédicateur permettent néanmoins de donner des indications sur ce qui n'est pas exprimé nécessairement dans l'énoncé¹⁶².

Les énoncés sont quant à eux visibles et audibles dans des extraits des « radio-sermons » : ils peuvent être lus sur papier et entendus en écoutant le disque.

Les textes-retranscriptions de « radio-sermons » concernés sont au nombre de quatre. Le disque en vinyle 78 tours est une compilation intitulée *Les Trois Baisers*¹⁶³ composée de deux textes extraits de « radio-sermons » extraits des ouvrages ci-après.

1° *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Sermons, Série 1927, Paris, Spes, 1928, p. 144-158.*

2° *Le Bon Pasteur, L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Carême 1928, Paris, Spes, 1928, p. 151-170.*

3° *Les Pauvres dans l'Évangile, L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Sermons 1929, Paris, Spes, 1933, p. 163-187.*

4° *De Bethléem au Golgotha, L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Sermons 1930, Paris, Spes, 1930, p. 119-145.*

162 Ainsi qu'il en a été question tout au long de cette thèse, Pierre Lhande a longuement évoqué quelles avaient été les conditions de ses premières interventions à la radio, de la manière dont ont été rédigées les transcriptions des « radio-sermons » ainsi que le l'intérêt de l'enregistrement du disque 78 tours. Il a beaucoup insisté sur ce sujet ce qui a permis d'avoir une idée de « la situation d'énonciation » dans laquelle il s'est trouvé à chacune de ses étapes.

163 Ce disque se présente sous la forme d'un 78 tours vinyle dont le titre, en français est *Les Trois Baisers* par Le Révérend Père LHANDE, Made in England DF 33 (78 R). Il est produit par la société Columbia. Nous nous le sommes procuré en Uruguay à Montevideo, où le Père Lhande a séjourné et d'où sa mère était native. Nous avons réalisé une copie sur CD, car il n'était pas recommandé de l'écouter directement de crainte de l'abîmer définitivement. La qualité du son est détériorée mais les paroles sont audibles et compréhensibles avec l'aide de chaque texte respectif correspondant. La voix est nasillarde et un bruit de fond de craquement n'a pas pu être évité.

Un enregistrement a été effectué en 1934 à la demande des auditeurs afin qu'ils puissent réécouter les paroles prononcées par Pierre Lhande à la radio. Il s'agit d'un énoncé oral d'une retranscription écrite à partir de deux sermons prononcés à la radio. Le premier enregistré sur le disque s'intitule d'après l'indication de Pierre Lhande : *Extrait de la Passion « Sitio »* et le second : *Les Trois Baisers*.

1° Le premier extrait est intitulé *Cinquième Parole du Christ en Croix*, dans le recueil des *Radio-sermons*. Il débute, dans le document sonore, par l'annonce du titre par la voix forte de Pierre Lhande : *Extrait de la Passion, « Sitio »*
Cinquième Parole du Christ en Croix : « Sitio ! »

Épuisé par les tourments de l'affreuse nuit et par la sombre marche à la mort, Jésus, dans un dernier sursaut, clame la douleur de sa gorge en feu : « *Sitio ! J'ai soif !* » – Jésus, Jésus, vous souvient-il ? Un jour, dans le désert, à l'heure de midi, vous abordiez à la margelle du puits de Jacob. Une femme vint de la ville portant l'amphore et vous lui dîtes : « *Donne-moi à boire !* » Et ce fut votre eau vive qui, l'instant d'après, désaltéra cette pauvre âme, – l'eau vive qui jaillit dans la vie éternelle. C'est la même soif qui vous torture, aujourd'hui. (ô Jésus). Mais, du moins, la Samaritaine, plus pitoyable que le soldat du Calvaire, ne vous a pas présenté le breuvage décevant ! Elle vous a tendu le vide de son âme, et vous l'avez rempli. De même, vers vous, qui nous demandez à boire, nous tendons aujourd'hui nos âmes altérées, nous souvenant de votre parole : « *Si vous saviez le don de Dieu et quel est celui qui vous parle, c'est vous qui lui demanderiez à boire !* » Nous vous le demandons, Seigneur ! (Nous vous le demandons). À qui irions-nous ? C'est vous, qui avez (les eaux éternelles) de la vie éternelle ! Voyez-vous, du haut de votre croix, l'amphore de nos âmes vides, de nos bonheurs imparfaits, de nos désirs déçus ? Vous seul pouvez combler ce vide et parfaire nos félicités et apaiser notre humaine inquiétude ! Et, c'est nous, maintenant, c'est nous, qui groupés devant le geste de vos mains élargies pour la libéralité suprême, c'est nous, qui crions vers vous : *Sitio !... O divin dispensateur de l'eau vive qui sourd au pied de la Croix, voici, devant vous, le creux de nos mains arrondies qui vous implorent ! Voici nos lèvres ! (Voici nos âmes) Et c'est nous, les vivants, qui vous crions, à vous qui allez mourir : « À boire ! à boire ! – Sitio ! »*

Le contenu du discours sur le disque reprend quasiment à l'identique le texte retranscrit dans le recueil *Le Bon Pasteur, L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Carême 1928*¹⁶⁴. Le Père Lhande a probablement enregistré le disque en lisant le texte initial, en ajoutant ou en retranchant quelques mots. En revanche, il est évidemment impossible de vérifier s'il y a eu modification de la tonalité de la voix

164 Voir Pierre LHANDE, *Le Bon Pasteur, L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Carême 1928*, *op. cit.*, p. 162.

entre le 1^{er} sermon transmis à la radio et l'enregistrement. Il n'a pas été possible de savoir si cet enregistrement a eu lieu en 1927, ou au moment de sa parution.

À l'écoute du disque, le phrasé permet de dater le discours de cette période des années vingt-trente, car il correspond aux critères de l'éloquence sacrée ou profane de l'époque. L'emphase, le lyrisme en sont une des caractéristiques. Ils signalent peut-être une volonté de convaincre, mais aussi une méconnaissance de la maîtrise des nouveaux outils de communication¹⁶⁵. Quant à la sonorité, elle est semblable à celle qui caractérise le disque vinyle à ses débuts.

2° Le deuxième extrait enregistré sur le disque s'intitule *Les Trois Baisers*.

Le récit est presque conforme lui aussi, au texte du recueil *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-Sermons 1927*¹⁶⁶.

La voix du Père Lhande annonce le titre, d'une voix ample et distincte : « *Les Trois Baisers* », puis elle énonce le discours :

Au cours du douloureux drame où toutes les créatures, une à une, sont venues apporter leur outrage au divin Patient, l'âme contemplative retient pourtant, ou devine trois épisodes où s'est posé sur le front de Jésus le signe humain de l'amitié, – trois baisers. Ce fut d'abord au Jardin, quand le traître, ayant réuni la valetaille, lui dit : « Celui-là que j'embrasserai, ce sera lui... Et s'approchant de Jésus, Judas prononça : « Ave, rabbi ! Maître, je te salue ! » – Le baiser de la trahison.

Au soir du Vendredi-Saint, quand Jésus eut expiré, Marie-Madeleine courut à la croix, entourée de ses bras les pieds bénis du Sauveur et y posa douloureusement ses lèvres – Le baiser du repentir.

Enfin, quand le corps inanimé de Jésus fut remis à sa sainte mère, qui ne devine que Marie, après avoir détaché la couronne d'épines, dut baiser longuement le front glacé de son fils ? – Le baiser du pur amour.

Mes frères, hier, en visitant les repositaires, et vous aussi en grand nombre, vous avez posé vos lèvres sur les crucifix ; vous aussi vous avez donné à Jésus un baiser... Lequel ? Dites-le moi... Le baiser de la trahison ? Celui de l'homme qui, dans son cœur, a trahi son Dieu et ne l'honore que pour trahir encore ? ... Non ! Parmi vous qui m'écoutez fidèlement, en cette nuit, il n'y a pas de traître ! il n'y a pas de Judas ! Le baiser du pur amour ? Hélas, pas davantage ! Certes, j'ai vu, hier, dans nos églises parisiennes,

165 La comparaison a été faite avec des discours enregistrés de l'époque, comme ceux d'Aristide Briand, Léon Daudet, Charles Maurras. Le timbre de voix, évidemment différent, est la marque reconnaissable de l'écrivain. Celui de Pierre Lhande est grave, bien posé, malgré l'enregistrement qui le déforme à certains moments de l'écoute.

166 Voir Pierre LHANDÉ, *L'Évangile par-dessus les toits, 1927*, op. cit., p. 157.

beaucoup de ces petits qui s'endorment en ce moment dans vos bras, bercés par ma voix infinie, s'approcher timides, du Christ d'argent posé sur le velours des coussins, incliner vers lui le visage et le baiser comme nous. Mais lequel de ces anges serait assez pur pour que le baiser de sa lèvre se compare à celui de l'Immaculée ? Non ! Aucune lèvre humaine à jamais ne rendra à Jésus le baiser unique de sa Mère !

Alors, que nous reste-t-il, que nous reste-t-il encore comme tendre hommage à Celui qui est mort pour nous ? Un seul, un seul baiser, celui du pauvre pécheur qui voudrait réparer sa faute, celui de l'homme que nous sommes tous, mes chers frères, et vous et moi-même, celui du cœur « contrit et humilié » – le baiser de Madeleine...

La difficulté – qui donne également de l'intérêt à l'étude du texte – provient de la complexité de la situation. En effet, celle-ci est inédite car il s'agit de comparer une réadaptation d'un type de texte, le sermon, à titre expérimental, prévu pour être diffusé par le média radio. Le sermon sur support papier est reconditionné pour être édité en nombre suffisant pour répondre à la demande des primo-auditeurs. Selon la relecture que l'on veut en faire, sur le plan de la rhétorique, une multitude de possibilités est offerte, au moins sur la base de trois constats. En premier lieu, le concept du « radio-sermon » a été prévu pour être entendu, donc l'ouïe est sollicitée, l'auditeur est concerné. Deuxièmement le texte du discours a été retranscrit sous forme de recueil pour être lu, la vue est à son tour sollicitée par le lecteur qui a pu être possible auditeur au préalable. Et en troisième lieu, l'auditeur a pu entendre à la radio le discours, le lire sur papier et le réécouter à nouveau, pour éventuellement conforter une impression ou au contraire en corriger une autre. L'émission du message ainsi que sa réception seront différentes, en fonction du choix du vecteur du discours. Par exemple, la ponctuation à la lecture ne produira pas obligatoirement le même effet qu'à l'écoute, où ce seront les intonations de voix différentes qui la signaleront. Par ailleurs, la phonétique, les modulations de la voix, peuvent apporter plus de réalisme pour la compréhension de l'énoncé et vice versa. La fixation du texte sur le papier permet d'examiner la stylistique et d'en découvrir les aspects qui peuvent eux aussi contribuer à conduire le lecteur là où l'auteur le souhaiterait. La ponctuation, les temps des verbes, par exemple, que l'on ne peut capter lors du discours oral, apportent des précisions sur le dessein de l'auteur.

De surcroît, les informations qui concernent la situation d'énonciation, n'auront pas la même signification selon que le lecteur ou l'auditeur sera ou non primo-auditeur, primo-lecteur et qui sera en phase de découverte. Dans cette situation d'énonciation, acte individuel de l'énoncé, nous avons des indications : seule la

voix de Pierre Lhande s'exprime en son nom dans les conditions du direct, comme c'est le cas sur l'enregistrement sur le disque. Il n'existe pas de polyphonie. Dans l'écrit, on ne peut jamais être certain qu'un tiers n'ait rédigé le texte.

Les deux aspects, visibles par le texte et ré-audibles grâce à l'enregistrement, attirent l'attention pour des raisons différentes. La transcription du « radio-sermon » sur papier laisse libre-cours à l'imaginaire quant à l'intention du message que veut porter l'auteur. Le lecteur le capte ou non. Le discours reçu par la voix peut bouleverser l'idée qu'en fait le récepteur. Il peut se montrer plus convaincu ou au contraire déçu. De même que le rythme du phrasé, l'accent peut surprendre agréablement ou non, réactiver l'attention, ou au contraire générer de l'ennui.

Le « radio-sermon » *Passion*¹⁶⁷ a été prêché dans les recueils de *L'Évangile par-dessus les toits*, en 1927, 1928, 1930, 1931. Deux extraits ont été enregistrés sur disque 78 tours. Le titre indiqué sur ce support est : *Les Trois Baisers Columbia 1934*. Il s'agit de la reprise du *Radio-sermon* intitulé *Passion*, dans *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, Série 1927*, Paris, Spes, 1928 p. 145 et d'un extrait du *Radio-sermon Les Sept Paroles du Christ en Croix intitulé Cinquième parole du Christ en Croix : « Sitio ! »*, dans *L'Évangile par-dessus les toits, Le Bon Pasteur, Radio-Carême 1928*, Paris, Spes, 1928, p. 162.

Dans le premier « radio-Sermon » du *Vendredi-Saint*, en 1927, intitulé *Passion*, aucune citation de texte sacré n'est annoncée en préambule, mais la prédication fait incontestablement d'emblée allusion à l'Évangile et plus précisément à la Passion du Christ et ce, dès le titre, « Passion ». Pierre Lhande étaye son sermon à partir d'une œuvre picturale de Jean Béraud, un peintre contemporain et s'appuie sur l'œuvre intitulée « Le Chemin de la Croix »¹⁶⁸. Le « radio-sermon » débute ainsi : « Parmi les chefs-d'œuvre de la peinture qui se sont inspirés de la Passion de Notre

167 Le premier « radio-sermon » a été prononcé le Vendredi-Saint, 15 avril 1927. Il est retranscrit dans le recueil *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1927, op. cit.*, p. 159.

168 Jean BERAUD (1849-1935) a peint « Le Chemin de la Croix ». Nous avons réalisé notre étude à partir d'une photogravure de cette œuvre (Salon 1894). La photocopie se trouve en Annexes, p. 338.

Seigneur Jésus-Christ, il en est un, très connu, de Jean Béraud, qui représente le tableau suivant d'un réalisme allégorique et poignant »¹⁶⁹.

b) Le recours à l'image dans l'éloquence sacrée : l'exemple du tableau « Le chemin de la Croix »

Plusieurs approches de lecture de cette œuvre picturales sont possibles en fonction de l'intérêt accordé à ce support. Elle peut être regardée sous différents angles par exemple :

[a] de manière neutre, strictement descriptive sans intention argumentative précise : l'ensemble de la construction de cette composition s'inscrit dans une figure géométrique rectangulaire surmontée d'une ogive. La scène est séparée en deux par une diagonale qui prend racine à l'angle inférieur gauche jusqu'à l'angle supérieur droit. Une large bande claire se juxtapose à celle-ci. Elle représente un lieu de passage, un chemin, qui partage ainsi l'œuvre en trois parties bien distinctes¹⁷⁰. (Elles sont en noir et blanc sur la photogravure). Cette diagonale représente un élément primordial dans la structure du tableau. C'est à la fois une ligne ténue à partir de laquelle prend forme une large bande, de teinte claire, laissée quasiment à nu, sorte d'espace minéral, au champ libre, sauf sur le bord de ce qui représente un chemin. Cette bande s'agglutine à la diagonale qui sépare le tableau en deux, alors qu'elle permet de le délimiter trois plans. Elle sépare de part et d'autre, deux scènes : l'une occupe l'espace le plus restreint, dans l'angle inférieur droit du tableau. Il s'agit de quelques personnages, dans une attitude d'imploration ou de prière. Le dernier tiers du tableau, prend racine à partir de l'angle inférieur gauche pour rejoindre l'angle supérieur droit. Il occupe le champ le plus vaste. De nombreux personnages, à l'attitude véhémement accompagnent un personnage portant une croix sur le dos. Cette construction architecturale de l'œuvre montre distinctement une séparation entre les personnages de la partie supérieure, qui ont une attitude agressive, humiliante, insultante, vis-à-vis de l'homme qui porte la croix, légèrement sur le côté, précédant le groupe et ceux de la partie inférieure du

169 *L'Évangile par-dessus les toits*, op. cit., p. 144.

170 La photogravure est en noir et blanc. Pierre Lhande ne donne pas d'indication sur les couleurs utilisées par l'artiste.

tableau (à genoux, dans une attitude de dévotion). Les deux groupes sont séparés par la bande claire du chemin.

En toile de fond, la scène est en noir et blanc, impressionnante par son intensité dramatique, en raison de la représentation de ce personnage humilié, supplicié, ployé en deux, sous le poids d'une volumineuse croix de taille disproportionnée par rapport à la sienne, qui paraît gravir un chemin parsemé de pierres. Il semble traîner cette lourde croix sur son dos et paraît cassé en deux à partir de la taille. Le thorax est parallèle au chemin. Ce personnage représente le Christ, reconnaissable à la couronne d'épines qui ceint sa tête et à l'auréole qui éclaire son visage. Les cheveux sont longs et il porte une barbe. Il est revêtu d'un long vêtement à plis qui recouvre le corps sauf la tête et une partie des bras et les extrémités des pieds, nus.

[b] Description du tableau par Pierre Lhande : Dans ce « radio-sermon », Pierre Lhande choisit de procéder à la « lecture » de ce tableau qui convient précisément pour cette circonstance du Vendredi-Saint. Par le biais de l'*ekphrasis*¹⁷¹, il peut ainsi rendre « visible » la description de l'œuvre et en exprimer le sens aux auditeurs qui l'écoutent.

La description du tableau débute par celle de Jésus-Christ : « Jésus, le corps ployé sous la lourde croix, le front ceint du diadème d'épines, pieds nus et saignants, gravit la pente abrupte du Calvaire, escorté par toute l'humanité du péché et toute l'humanité de l'amour¹⁷² ».

Il opère de même pour chacun des personnages. Parmi les justes, on remarque un vieillard agonisant, un prêtre, un blessé de la guerre¹⁷³, une jeune fille, une

171 Pierre Lhande utilise régulièrement l'*ekphrasis* pour étayer son discours, comme par exemple l'œuvre de Maxime Real del Sarte en sculpture, dans le « radio-sermon » « Simon de Cyrène » *op. cit.*, p. 124. Les photocopies figurent en Annexes, p. 311-312. L'hypotypose est le plus souvent employée pour aider à imaginer les scènes évoquées dans la prédication, comme par exemple Bourdaloue dans son sermon *La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, d'après Mat, 26, 39, p. 265 : « ce que nous présente d'abord l'Évangile, c'est Jésus-Christ priant dans le jardin, et acceptant avec une pleine soumission le calice que son Père lui a destiné et préparé ».

172 Voir *l'Évangile par-dessus les toits*, *op. cit.*, p. 145.

173 *Op. cit.*, p. 46.

religieuse, des ouvriers, des orphelins¹⁷⁴. Pierre Lhande les décrit priant ou implorant le Christ. Il pratique la même méthode pour distinguer les autres personnages, les mauvais, de l'autre côté du chemin, « à l'autre bord de la route »¹⁷⁵ avec la même précision. Ils sont décrits avec réalisme, pour les auditeurs, fidèlement tels que le peintre les a représentés, dans leurs attitudes cruelles vis-à-vis de Jésus-Christ, comme par exemple, « l'un des bourreaux [qui] brandit sur la tête du Sauveur, un faisceau de lanières »¹⁷⁶, il utilise l'allégorie de la Haine, « un spectre de femme voilée de noir »¹⁷⁷. Il les qualifie avec une gradation dans les termes (viles, féroces), créant ainsi un effet antagonique en opposant celles, paisibles, des personnages situés à l'autre angle du tableau : des orphelins agenouillés et la petite Sœur. Le prédicateur utilise ainsi ce support pictural qui permet d'élaborer un discours hyperbolique avec effet rhétorique de poids, dans la pure tradition de la prédication. La sensibilité de chaque auditeur peut être ainsi touchée comme s'il se trouvait devant l'œuvre.

Les préconisations du Père Longhaye, déjà évoquées précédemment paraissent prendre ici leur sens :

Et vous avez découvert l'Évangile, mon très digne Frère ! Pas tant sotté, cette découverte, et vous aurez à la renouveler bien des fois en ce monde, sans compter l'autre. Saint Paul n'a pas parlé en vain des *investigabiles divitias Christi*¹⁷⁸. Marchez donc de découverte en découverte sur ce terrain-là, et conduisez-y nombre d'explorateurs à votre suite. Que tout vous y serve : tableaux imagés et le reste ! Sachez surtout faire lumineusement et parfaitement pour tous auditoires jeunes et vieux, doctes ou incultes, croyants ou incroyants, le catéchisme de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Conquérez à la pointe de l'épée le droit de lui dire quand viendra la cinquantaine, ce que lui-même disait à son divin Père : « *Manifestavi nomen tuum hominibus.* » Mais surtout arrivez peu à peu per *patientiam* à devenir son portrait vivant. Ce sera le meilleur de tous les « tableaux vivants » que vous pourrez jamais exhiber en son honneur¹⁷⁹. »

174 *Ibid.*

175 Cette scène rappelle la méditation « des Deux Étendards » ignatienne : chaque individu décide de son destin, soit le choix du camp du Christ, représenté ici par le groupe des « bons », soit celui du démon, représenté par le groupe des « mauvais ». La bande en diagonale représentant symboliquement le franchissement de l'engagement vers l'un ou l'autre.

176 *Op. cit.*, p. 146.

177 *Ibid.*

178 *Insondables richesses du Christ*, Eph, 3, 8.

179 *Un maître humaniste. Le Père Longhaye, op. cit.*, p. 218-219.

Ainsi, la référence à l'image dans la prédication de Pierre Lhande a une place cruciale pour créer une réelle complicité entre l'émetteur, producteur du message parlé et le récepteur, avec l'ouïe comme seule possibilité de capter ce message, contrairement aux discours classiques en chaire où le visuel et l'auditif sont intimement liés. Aussi, Pierre Lhande s'appuie-t-il sur une description aussi précise que possible d'une œuvre d'un artiste contemporain et du passé, connus, pour permettre à chacun des auditeurs de « visualiser » les œuvres évoquées. Dans ce « radio-sermon » *Passion*, la mission apostolique de Pierre Lhande prend une dimension pédagogique particulière. En effet, l'enseignement grâce à la radio encore balbutiant, « à distance », virtuel, trouve ainsi sa place, par l'intermédiaire d'un objet réel, en l'occurrence un tableau ou sa reproduction, que le prédicateur observe et décrit, à l'intention d'un public qui l'écoute. Pierre Lhande a une expérience d'enseignant, la transmission d'un savoir est une démarche qui lui est familière; dans les « radio-sermons », il est passeur de culture religieuse et de culture au sens plus large dans le domaine de l'art, de la culture générale par le canal des ondes¹⁸⁰. Il est possible également que Pierre Lhande ait voulu léguer à son tour à d'autres prédicateurs l'héritage reçu de son maître¹⁸¹ :

Le maître veut, avant tout, que le prédicateur enseigne, qu'il instruisse. Avant d'émouvoir, il faut convaincre. L'émotion suit la pensée claire. Or, que doit-on enseigner ? Le dogme, la loi ; c'est-à-dire, l'Évangile, le catéchisme. « Voulez-vous être neuf », disait-il, « prêchez le catéchisme ! Voulez-vous obtenir dans votre auditoire ce silence plat qui est la marque d'une attention profonde, ardente et le plus grand succès d'un orateur qu'on ne peut applaudir ? Prêchez l'Évangile, prêchez le catéchisme clairement et en homme pénétré de ce qu'il dit », puis encore : « Pour Dieu, mon frère, soyez catéchiste précis, clair, solide, populaire au grand sens du mot, c'est-à-dire communicatif autant qu'homme peut l'être. Voilà l'idéal vrai du prédicateur à tous les degrés de l'échelle oratoire et littéraire » [...] Il veut chez son prédicateur » [...] « la flamme, le mouvement et jusqu'à l'enthousiasme »¹⁸².

180 C'est une constante chez Pierre Lhande. Dans plusieurs sermons, en particulier, dans *Carillons de fête*, la musique, la poésie, la sculpture, illustrent ses propos, voir en Annexes, p.310-315. Pierre Lhande a enseigné, entre autres, au collège de Fontarrabie, à la frontière franco-espagnole, ainsi qu'à Toulouse à l'Institut catholique.

181 Voir *Le Père Longhaye*, p. 50

182 *Ibid.*, p. 51.

Ceci rappelle l’empreinte du maître, Ignace de Loyola enseignant. Dans un article intitulé *Saint Ignace enseignait le catéchisme*¹⁸³, André Ravier informe de la démarche instaurée par le fondateur de la Compagnie de Jésus, instruit lui-même par Dieu : Ignace de Loyola a été catéchisé par Dieu, à Manrèse alors qu’il faisait partie des « *rudes* »¹⁸⁴. Cela va le marquer au point de vouloir transmettre ce qui lui a été transmis par Dieu¹⁸⁵. Dans le chapitre du texte appelé la *Formule de l’Institut* dans la perspective de préparer la bulle pontificale qui institue la Compagnie de Jésus, apparaît « l’obligation fondamentale de catéchiser les enfants et les « *rudes* » en s’adaptant aux circonstances de personnes, de lieux, de temps ».

c) *L’« exemplum narratif »*¹⁸⁶ : un support utile dans l’art de la rhétorique

La prudence s’impose quant à la terminologie d’« *exemplum narratif* »¹⁸⁷ ainsi que le précise Manuel Borrego-Perez, car le mot latin *exemplum* est réservé en principe aux textes à caractère religieux, à l’époque médiévale. Ce terme reste par conséquent toujours rattaché à la période de la rhétorique du Moyen-âge en attendant sa revalorisation. Mais, insiste-t-il, « nous avons l’espoir que ces travaux et d’autres futurs aideront à redonner au terme *exemplum* l’acception large qu’il avait déjà dans les rhétoriques anciennes et rendront inutile l’ajout d’un quelconque adjectif »¹⁸⁸. Quant à Jacques Berlioz, il donne cette définition :

L’*exemplum* est défini en cette fin du XIX^e siècle comme une anecdote, un tableau, un conte amusant, un récit authentique ou légendaire. Le terme technique *exemplum*,

183 André RAVIER, « Saint Ignace enseignait le catéchisme », *Lumen Vitae*, XLV (1990/2) Archives Jésuites Loyola, cote MAP-55, p. 166.

184 Les « *rudes* » pour Ignace de Loyola, signifient les incroyants ou les personnes à la compréhension des choses de Dieu rudimentaires, de même que les petits enfants non éduqués dans ce domaine.

185 Voir A. RAVIER, « Saint Ignace enseignait le catéchisme », art. cit., p. 166.

186 Voir *L’exemplum narratif dans le discours argumentatif (XVI^e- XVII^e siècles)*, Actes du Colloque international et interdisciplinaire organisé par le Laboratoire Littérature et Histoire des pays de langues européennes à Besançon, les 10, 11, 12 mai 2001, textes réunis et présentés par Manuel BORREGO-PEREZ, Paris, Belles-Lettres, 2002.

187 *Ibid.*, p. 13.

188 *Ibid.*, p. 14.

intraduisible étant donné l'amphibologie du terme « exemple » ne s'impose qu'à partir de 1927 avec la thèse monumentale de l'abbé Welter¹⁸⁹.

D'autres chercheurs se sont penchés sur les spécificités et les définitions possibles des *exempla*¹⁹⁰. Nous avons opté pour cette appellation, car elle nous apparaît la mieux adaptée pour caractériser les inclusions singulières récurrentes dans les « radio-sermons ». C'est en effet une des caractéristiques originales de l'écriture de Pierre Lhande repérée dans le *corpus* des *Radios-sermons*. Chaque recueil contient au moins un *exemplum*. Retenons, par exemple :

[a] L'*exemplum* dans *Le Bon Larron* : extraite du premier recueil¹⁹¹, cette histoire au registre dramatique est productrice d'images mentales fortes. Elle est proposée pour illustrer le texte de l'Évangile. L'argument de choc est utilisé pour frapper les esprits des auditeurs sur le plan émotionnel : il met en parallèle les récits du « bon larron » et celui d'un condamné à mort. Les deux personnages implorant le pardon de Dieu avec les mêmes paroles : « Seigneur, souviens-toi de moi ! ». L'un et l'autre sont à proximité de la croix et sont animés de la même espérance en la justice divine, quelle que soit la gravité de leur faute. Les composantes de cet *exemplum* d'origine espagnole est vérifiable car il est inscrit dans la mémoire collective. Le récit est poignant et sans interruption :

Là-bas, à Séville, au fond de la lumineuse Espagne, il est, parmi les chapelles innombrables de la Cathédrale, un sanctuaire redouté et vénéré. On le nomme l'oratoire du « Christ des infortunés » : *El Cristo de los desamparados*. Sous la voûte basse et ténébreuse, entre quatre candélabres garnis de cierges en cire jaune, un grand crucifix étend largement ses bras. Ce Christ, avec sa tête penchée sur l'épaule, son regard figé par l'agonie, sa bouche entr'ouverte, exprime une indicible souffrance. Dans la petite nef, point de bancs, ni de stalles, mais seulement, au milieu, face à l'autel, une, deux petites chaises, rivées à la dalle par une chaîne de fer...C'est là que l'homme, le criminel, condamné par la justice à payer de sa vie un forfait, est amené, dans la nuit qui précède son exécution. Seul, les garrots aux pieds, face à face avec le divin Condamné surgissant devant lui dans la lueur rougeâtre des torches, cet homme se prépare à mourir.

189 Jacques BERLIOZ, *Le récit efficace : l'exemplum au service de la prédication (XIII^e-XV^e siècles)*, p. 114.

190 De nombreux autres auteurs, dont, entre autres, Marie-Anne PAULO DE BEAULIEU, Manuel BORREGO-PEREZ, Anne REGENT-SUZINI, ont adopté la référence inscrite dans l'ouvrage intitulé *L'Exemplum*, une étude réalisée par Claude BREMOND, Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT.

191 *L'Évangile par-dessus les toits*, p. 142.

La stoïque Espagne a encore le courage d'imposer ces confrontations. Les souvenirs d'une enfance, souvent pieuse, les visions de l'église du village, les enseignements d'une sainte mère affluant à l'esprit de cet homme, en cette heure fatale, font que, presque toujours, il se repent, implore son pardon de la miséricorde de Dieu, murmure, durant ces heures passées devant son Dieu mourant, la prière du larron en croix : « Seigneur, souviens-toi de moi ! *Senor acuérdate de mi !* »¹⁹² Et le lendemain, l'homme qui tua, monte, tranquille, à son gibet, pour expier les fautes que la justice de l'homme ne pardonne pas. Stoïcisme, soit... Cruauté, non. Plus cruels sont, par sa brièveté, la messe hâtive et, par leur sombre ironie, le verre de rhum et l'ultime cigarette qui, dans le protocole d'autres nations, jette dans son Éternité un homme qui eut à peine le temps de s'y préparer.

L'*exemplum* incite l'auditeur à s'interroger sur ses propres fautes, à en déposer le poids auprès de Dieu quelle qu'en soit la gravité et la sanction de la justice des hommes et solliciter Sa miséricorde pour obtenir Son pardon. La reconnaissance et le repentir des péchés pour chacun est une étape cruciale dans cette démarche auprès de Dieu, d'où l'exhortation à demander pardon pour ses propres fautes et pour « nos fautes »¹⁹³ à tous. Pierre Lhande rappelle ainsi la démarche de la foi chrétienne en la vie éternelle après la mort énoncée dans le *Credo*. Le prédicateur poursuit son sermon dans ce sens :

Mais la question n'est pas là. Je considère la scène. Des pécheurs, des pécheurs condamnés, tant que nous n'avons pas crié : « Pardon ! », des criminels confrontés avec le divin Crucifié durant tous ces jours de- la Passion, mes frères, nous le sommes tous. L'image qui se dresse devant nous, pendant cette sainte quinzaine, c'est celle que contemplèrent les larrons en croix, celles que contemplent les condamnés au dernier supplice des chapelles andalouses. Nos fautes sont, en quelque sorte, les leurs... [...] Et ayant murmuré, devant lui, l'imploration touchante du larron repent, nous l'entendons répondre à notre appel confiant par les mots de la même promesse : « Aujourd'hui, – les quelques heures que dure une existence humaine- tu seras avec moi en Paradis. *Hodie mecum eris in paradiso !* »

Nous retrouvons les arguments classiques de l'éloquence sacrée qui font suite à la lecture de cet *exemplum*. L'originalité provient de la singularité de ce récit importé d'Espagne et de son adaptation, propre à interpeller et convaincre efficacement l'auditoire par nouveau média interposé.

192 Traduction littérale du français en espagnol par Pierre Lhande, p. 143.

193 Pierre Lhande s'inclut dans le nombre, p. 143.

[b] L'*exemplum* dans *La Mie de pain*¹⁹⁴ : Pierre Lhande débute brièvement son sermon par une réflexion sur les œuvres créées par les personnes de bonne volonté pour secourir les plus démunis. Il place un *exemplum* sitôt après cette introduction pour parler précisément de l'initiative des fondateurs de l'association « La Mie de Pain » née à la fin du XIX^e siècle :

L'Œuvre qui nous rassemble en ce jour [...] naquit, un soir du rude hiver de 1891 dans ce qui était encore la banlieue de Paris, région prédestinée au rayonnement de la charité. Une dizaine de jeunes apprentis appartenant à la petite conférence de Saint-Vincent de Paul du Patronage Saint-Joseph de la Maison Blanche, se trouvaient réunis autour de leur Président : M. Enfert, cet homme de bien, précurseur de nos défricheurs laïques de faubourg et de banlieue, dont je vous ai entretenu bien souvent. Chacun racontait la détresse de ses assistés et, celle, encore plus grande, des affamés et des grelottants que l'on rencontrait, sans asile et sans couvert, dans les parages de la Butte aux Cailles. Tous ensemble, ces charitables enfants recherchaient un moyen nouveau pour subvenir à tant de misères. Soudain, l'un de ces petits, rappelant le geste bien parisien des ménagères compatissantes qui, l'hiver, étalent sur les balcons ou les appuis de fenêtres, de petits semis de « mie de pain » pour les moineaux transis de froid, ajouta : « Pourquoi ne demanderions-nous pas autour de nous à toutes les âmes charitables, en faveur des pauvres vagabonds, cette aumône de la *Mie de Pain*, que l'on accorde si spontanément aux petits pierrots du pavé de Paris ? » On ne nous a pas conservé le nom du jeune conférencier qui apporta cette suggestion originale. C'est grand dommage, car cet ami anonyme des pauvres, je l'aurais cité volontiers ce soir, comme le véritable fondateur de l'Œuvre qui nous occupe. Mais qu'importe ? Ne vaut-il pas mieux que cette admirable institution, ne pouvant se rattacher au nom d'un petit ouvrier ou employé, apparaisse désormais comme l'œuvre collective de la jeunesse de France et du peuple de Paris ?

Tout en attirant ainsi l'attention sur la détresse des plus pauvres, il exhorte les auditeurs à suivre l'exemple de ceux qui en prennent soin. Il reprend les paroles de Pierre L'Ermite, à la notoriété et au charisme reconnus par tous pour décrire la détresse visible sur le visage des sans-abris, ce qui donne plus de poids encore à ses propos :

C'est, comme l'a écrit Pierre L'Ermite, l'imploration muette des yeux qui semble dire : Laissez-nous encore quelques minutes dans cette chaleur, sous ce toit, avec cette affection, cette courtoisie autour de nous ! Mais non. Dehors des centaines d'autres attendent leur tour [...] Les uns marcheront toute la nuit pour ne pas se faire arrêter par la police ; les autres, malades ou plus faibles, chercheront des terrains vagues, tâcheront de se glisser dans de gros tuyaux ou sous des bâches dans des chantiers de démolitions.¹⁹⁵

194 *L'Évangile de la Douleur*, p. 135-150.

195 *L'Évangile de la Douleur*, p. 142.

L'utilisation de cet *exemplum* a deux fonctions : une, informative sur la genèse de l'association et l'autre, introductive au discours qui suit sitôt après, sur le registre de la dramatisation. Le sermon se poursuit en effet par une exhortation adressée à tous, y compris aux pouvoirs publics, à prendre acte de la situation de détresse des populations en grande précarité. L'accent est également mis sur la contribution individuelle à l'action afin que la fraternité prenne le contrepied de l'indifférence. Le prédicateur promeut la charité chrétienne, vertu venue de Dieu pour l'exercer par des hommes. Il encourage à continuer à agir en « auxiliaires de la Providence », à l'exemple des prédécesseurs :

N'est-ce pas là, mes frères, le miracle permanent de la charité chrétienne ? Lisez les vies des grands fondateurs de ces institutions bienfaitantes, de saint Vincent de Paul à Ozanam, du Poverello d'Assise à la Sœur Rosalie. [...] Mais si la raison dernière de notre confiance réside dans la générosité de Dieu, celle-ci ne s'exerce point, pour l'ordinaire, par une intervention miraculeuse et directe. Elle a voulu associer à sa toute-puissance la faiblesse de l'homme et se sert de ce que nous appelons les « causes secondes ».

Un nouvel hommage est rendu au fondateur de *La Mie de Pain*, institution mise en valeur dans ce sermon du jour :

Voilà pourquoi, mes frères, je vous invite, une fois de plus, à vous faire des auxiliaires de la Providence. L'œuvre de *La Mie de Pain* s'adresse aujourd'hui à vous. Son Directeur si dévoué m'apparaît à l'heure actuelle comme un Vincent de Paul du XX^e siècle, vous tenant le langage que tenait le bon Monsieur Vincent lui-même à ses Dames de charité.

Cet *exemplum* est une pièce centrale dans la construction du sermon : il sert d'accroche au thème de l'exercice de la charité chrétienne où les œuvres accomplies par des hommes et des femmes sont rappelées à dessein.

[c] L'*exemplum* dans *Le Bon Pasteur* : un certain nombre d'*exempla* a pour cadre le Pays Basque. C'est le cas dans celui-ci :

Un historiographe de mon pays, Pierre de Marca, raconte dans les annales un trait charmant qui eut pour théâtre l'antique château des vicomtes de Béarn, à Navarrenx, si j'ai bonne mémoire. Le régent de la petite principauté venait de mourir, après un règne de vexations et de cruautés. Le peuple avait soif de paix et réclamait un prince débonnaire et doux. Difficile problème car il fallait choisir entre deux jeunes princes encore en bas âge, et dont aucun acte, aucune parole ne pouvait laisser pressentir le caractère. Les seigneurs, chargés de pourvoir à ce choix délicat, résolurent, du moins, d'examiner les traits des deux poulains. Ils pénétrèrent un jour au château de Navarrenx. On les conduit aux appartements des princes. Là, dans la pénombre des rideaux baissés, deux berceaux ; deux enfants qui reposent. Leur figure à tous deux, est calme et douce.

Un tranquille soupir gonfle et abaisse tour à tour leur petite poitrine. Émus, les seigneurs se regardent, hésitant sur leur choix, quand l'un d'eux désigne du geste les petites mains des deux enfants posées sur la couverture. L'un, tout aussi charmant que l'autre, serre vigoureusement les poings ; l'autre, d'un geste machinal et joli, a ouvert ses menottes toutes grandes. Et les seigneurs choisirent pour roi le petit prince aux mains ouvertes. Et il fut un monarque plein de mansuétude et de bonté¹⁹⁶.

Cet *exemplum*, simple et plaisant, audible par tous, permet d'amorcer le message chrétien du jour qui est celui de la paix par la grâce du Christ venu sauver le monde par son incarnation. :

Mes frères, je sais aussi un roi – et c'est le plus grand de tous –, dont les mains sont toujours ouvertes, depuis le geste de la crèche jusqu'à celui du Crucifix. Allez à lui ! En cette heure où tout le monde, à peine remis de l'une des plus atroces convulsions qui aient jamais secoué et torturé l'humanité, aspire, e toute la puissance de son désir, à une ère de « tranquillité dans l'ordre », dirait saint Thomas d'Aquin ; en cette heure où notre peuple affirme sa volonté de travailler dans l'union des esprits, dans l'entr'aide de toutes les forces matérielles et morales, à la prospérité de notre nation et à la paix du monde, rangeons-nous sous le grand geste pacificateur du Crucifié et disons-lui d'un même élan : Ô Christ Jésus, ô Prince aux mains toujours ouvertes ! Prince gracieux de la crèche, prince triomphant de la croix ! régnez sur nos âme ! régnez sur nos foyers ! régnez sur notre patrie ! régnez sur le monde ! Vous êtes le BON PASTEUR et le PRINCE de LA PAIX !

[d] L'*exemplum* dans *Les pauvres dans l'Évangile* : l'*exemplum* est extrait du « radio-sermon » *L'obole de la veuve*. Le récit se place immédiatement après la description de la scène évangélique où la veuve, malgré sa pauvreté, a déposé deux petites pièces au temple. Après quelques commentaires explicatifs sur le texte biblique, Pierre Lhande glisse un double *exemplum* (condensé en un seul), qui a pour cadre « l'église d'une plage célèbre des Pyrénées ». Il vise les auditeurs les plus aisés et qui parfois se font prier pour donner quelques pièces pour les personnes nécessiteuses. Le sujet est traité avec un humour pince-sans-rire :

L'an dernier, dans l'église d'une plage célèbre des Pyrénées, au cours d'un office de charité où je faisais moi-même la quête pour une œuvre de bienfaisance, j'ai vu une dame fort élégante, dont l'auto trépidait à la porte, me remettre une pièce de dix centimes et... me demander la monnaie ! J'ai bien été sur le point de lui dire avec mon sourire le plus aimable : « Oh madame, permettez que je vous rende deux petits sous ! » C'est, du reste, dans cette même église que le bon curé, un peu caustique, déclarait un jour en rentrant à la sacristie avec son plateau de quête : « Mes frères, quand j'aperçois

196 *Le bon Pasteur*, p. 210.

tout ce public élégant, au moment de vous tendre la main, je me dis : « Où sont les pauvres ? » et quand je m'en reviens avec le produit de la collecte je me demande : « Où sont les riches ? »¹⁹⁷

Cet *exemplum* est efficace pour attirer l'attention sur l'importance de la participation financière de chacun pour venir en aide aux autres, au nom de la fraternité. Sous la forme de l'humour le récit se révèle mordant vis-à-vis d'une catégorie de personnes peu généreuses. Ce court récit est un tremplin pour argumenter ensuite le sermon sur le don de Dieu à ceux qui, à l'instar de la veuve pauvre, offrent leur obole. Pour expliquer cela, il compare les piécettes de la femme, à « deux larmes brûlantes, deux larmes de sang, que Dieu changera en deux larmes de joie ». L'utilisation de l'anaphore : « Le quart d'un as¹⁹⁸ » sitôt après et déclinée à huit reprises fait partie des outils habituels de la rhétorique pour en accentuer l'effet. L'*exemplum* est placé en première partie du « radio-sermon ». Ainsi, il est efficace sur trois plans : premièrement, il frappe les esprits car il raconte une certaine réalité de la vie, deuxièmement il s'appuie sur le texte de l'Évangile et troisièmement il prépare l'auditoire au discours qui suit, élaboré pour séduire voire hypnotiser musicalement l'auditoire grâce aux figures de styles de type anaphore.

[e] L'*exemplum* dans *De Bethléem au Golgotha* : contrairement au précédent, cet *exemplum* est placé quasiment à la fin du « radio-sermons » intitulé *Méditation sur les ruines* (p. 23-34). Le contexte évoqué est celui des lendemains douloureux qui ont suite des désastreuses inondations survenues une semaine auparavant dans le Sud-ouest. Pierre Lhande médite longuement sur l'ampleur de la tragédie qui a fait de nombreuses victimes et il remercie les donateurs et les bonnes volontés qui ont répondu à son SOS lancé à la radio. Sa réflexion porte sur les conséquences de l'insouciance humaine, souvent synonyme de recherche de profit, qui fait fi des précautions respectueuses de l'environnement. Il déplore la lente progression du processus de destruction de la nature, par le déboisement des forêts, le remaniement des territoires pour les rendre plus rentables et de ses effets funestes sur les hommes. Pour récapituler ses points de vue sur le sujet il choisit un *exemplum* à

197 *Les pauvres dans l'Évangile, op. cit.*, p. 147.

198 L'as est une pièce de monnaie antique en bronze ou en cuivre. Le quadrans représentait le quart de l'as.

visée pédagogique évidente, sans pour autant être trop accablante dans le ton qui a pour cadre le Pays Basque :

Un jour, sur la rude montée qui mène au piton d'Olhadibia, près de Licq, en Soule, je regardais, en compagnie d'un vieux berger, cheminer ainsi lentement dans les airs le tronc d'un énorme mélèze amarré à son chariot aérien. Il surplombait à ce moment de très haut le formidable ravin d'Holzarte où le gave luit au fond d'un cañon de 300 mètres à pic. Soudain un coup de tonnerre déchira l'air. Le câble venait de se rompre. Nous vîmes la monstrueuse masse de bois se redresser, comme un avion qui se cabre, et, avec un vrombissement d'hélice, s'abîmer avec fracas, d'une chute rectiligne, dans l'abîme vertigineux. Je regardai mon compagnon. Son masque glabre et rasé était demeuré impassible. Sous les arcades sourcilières profondes, seuls, ses yeux gris perçants avaient eu un éclair : « Ountsa hori ! Bien, cela ! » murmura-t-il simplement. Et sifflant son labry, il se reprit à monter, ses yeux clairs fixés sur la belle forêt...¹⁹⁹

L'attention est ainsi fortement attirée sur les risques de catastrophes liées aux manquements de l'homme vis-à-vis de l'environnement. L'expression « Bien, cela ! », moralisatrice dans la bouche du berger est reprise à dessein assumée et explicitée par le prédicateur pour provoquer un sursaut solidaire. Le sermon se termine par un appel à la fraternité en citant saint Jean :

Vous allez dire : « Voilà bien, pour un sermon, une morale un peu farouche ! » Farouche, mais juste. Oui : « Bien cela ! » quand l'homme dévastateur, insouciant de sa postérité, voit échouer ses projets cupides contre les résistances de la nature elle-même ! Mais mieux encore, quand l'homme, reprenant conscience de ses devoirs de solidarité et de justice, renonce à ses cruels desseins de s'enrichir seul et exagérément au mépris des autres, modère enfin ses appétits et ordonne ses puissances de réalisation en vue du bien général. Mieux encore, quand il s'attache, comme vous venez de le faire, à réparer dans la divine charité les ruines accumulées par la soif individuelle du jouir. Mieux encore, quand, effaçant sur le fronton de sa demeure la devise impie des temps nouveaux : « Il faut vivre sa vie ! » il se reprend à y graver d'une main fidèle la douce et forte sentence du disciple privilégiée du Maître : « Et nous aussi nous devons donner pour nos frères et nos âmes et nos vies ! »²⁰⁰

199 *De Bethléem au Golgotha, op. cit.*, p.33-34.

200 *Ibid.* Citation : 1 Jn, 3, 16.

CHAPITRE III

PIERRE LHANDÉ ET LA T.S.F. DANS LE CORPUS DES *RADIO-SERMONS*

Préambule

L'étude réalisée dans les deux chapitres précédents a d'ores et déjà mis en évidence le rôle décisif de la T.S.F. dans la réussite de l'expérience entreprise par Pierre Lhandé. Le « radio-sermon », indissociable de son nom, connaît un grand succès et son auteur accède rapidement à une notoriété au-delà des frontières françaises. Dans une interview retranscrite dans *L'Évangile de la douleur*, quelques années après l'événement, il évoque sa première prédication à la radio qu'il a, dit-il, abordée avec curiosité et un certain « amusement » :

Lorsque j'ai été sollicité par le cardinal Dubois de tenter l'expérience, je m'y suis prêté de très bonne grâce. Cela m'intéressait, disons même le mot mondain : cela m'amusait. Je ne soupçonnais pas un instant la portée de l'entreprise. J'ai eu les échos de mon dernier sermon par le cardinal Dubois, et songez qu'alors j'avais parlé dans le vieil auditorium du boulevard Haussmann !¹

Son ressenti sur sa première intervention à la radio, rapporté par René Duval est plus nuancé. De fait l'auteur condense les témoignages de Pierre Lhandé, consignés au fil des *Radio-sermons* :

[...] Une première radiophonique dont le Père Lhandé se souviendra longtemps : « La première fois, en effet, que nous avons abordé le micro, nous nous sommes senti légèrement déconcerté. Après l'appel fatidique «mes frères », nous avons, machinalement, porté nos yeux vers les coins de la salle. Manifestement, les « frères » n'étaient pas là ! Le speaker lui-même nous avait abandonné à notre sort et, seuls, nous tenaient compagnie les globes électriques suspendus sur notre tête dans le décor uniforme des lourdes tentures de velours. Voilà pourquoi, peut-être, cette causerie fut assez dépourvue d'émotion. Mais dans la suite, vos lettres, mes chers auditeurs, sont venues et nous ont révélé la palpitation immanente de vos âmes innombrables².

1 *L'Évangile de la douleur*, p. 236.

2 René DUVAL, *Les Cahiers de Radio-Paris*, Paris, Alain Moreau, 1979, p. 65-66, note 57.

Au fil du temps, l'opération initialement prévue à titre expérimental se transforme en intervention régulière de 1927 à 1934. Pierre Lhande loue régulièrement ce nouveau média qui offre de nouvelles perspectives dans le domaine de la prédication. Il reconnaît s'être pris de passion pour cette forme d'expression à la radio. Il en fait l'aveu à la fin d'une interview :

Mais vous pouvez dire surtout à vos lecteurs que je suis passionnément attaché au mode de prédication que m'offre la radiophonie, que je me suis déshabitué de tous autres [...]³

Cette déclaration traduit son attachement à ce nouvel outil de communication qui lui permet de continuer son apostolat plus amplement. La pratique d'enseignant et d'homme de terrain lui avait révélé l'importance du « savoir-dire » et « du savoir-faire » auprès d'un public visible et plus ou moins nombreux à chaque intervention. Il prend conscience de sa mission continuée à présent auprès d'un auditoire plus vaste, beaucoup plus hétéroclite et, pour une partie, confiné à la « périphérie », à la limite de l'exclusion sociale. Le fait de ne pas être en présence des auditeurs *in visu* et de les imaginer si nombreux contribue certainement à ce ressenti émotionnel intense, à l'opposé de ce qu'il décrivait lors de son premier « radio-sermon ».

Pierre Lhande a consigné cette expérience dans le corpus des *Radio-sermons* qui constitue un document original, d'un univers singulier. Chaque recueil est indépendant et cependant relié aux autres autour d'un axe à double problématique imbriquée l'une dans l'autre : la prédication et la radio. Les préfaces constituent les lieux privilégiés pour traiter de ce sujet. Sur les huit recueils, six sont réservées à cette thématique. Pierre Lhande y révèle, entre autres, son point de vue sur les décisions d'étatisation des radios privées, sur le devenir de la liberté d'expression, sur la question de la laïcité en France. Les retranscriptions des « radio-sermons » se centrent davantage sur l'incontestable progrès apporté par le média pour diffuser le message évangélique. Les conclusions, annexes et autres documents en postface sont, sauf exception, principalement focalisés sur la réception des « radio-sermons » par les courriers des auditeurs et par les articles de presse.

3 *L'Évangile de la douleur, op. cit.*, p. 236. Cette citation est complétée et commentée dans « Radio-interviews », p. 272.

Pierre Lhande est témoin et acteur de son siècle, « prêtre, pasteur, écrivain » ainsi qu'il se définit lui-même. Le corpus des *Radio-sermons* est par conséquent une source très utile pour contribuer à l'étude de l'histoire de la radio sous une multiplicité d'approches, de 1927 à 1934⁴.

A. Regards d'auteurs sur l'histoire de la radio. Quelques repères

Rappel : La radio a pris son essor grâce aux découvertes liées à l'électricité distribuée sur les territoires par l'installation de lignes pour conduire le courant. Ces lignes traversent les mers grâce à des câbles, créant ainsi des réseaux de communications qui permettent les échanges internationaux. Ces équipements s'avèrent cependant très onéreux et compliqués à mettre en place ; le savant Hertz résout le problème grâce à ses travaux qui seront relayés et améliorés par d'autres inventeurs.

Aline Carpentier donne des indications utiles sur les avancées scientifiques appliquées à la T.S.F. en ses débuts :

Grâce à la découverte des ondes électriques par Hertz et à de nombreuses expérimentations, la télégraphie sans fil (T.S.F.) apporte une solution à ces obstacles.

Elle cite « un almanach de 1910 » qui commente ces progrès scientifiques :

De toutes ces grandes découvertes qui font de notre époque le Siècle de la Science, il n'en n'est pas de plus surprenante, de plus extraordinaire, de plus prodigieuse que la Télégraphie sans Fil qui permet d'échanger ses pensées à travers les terres et les mers, de communiquer les ordres, les indications, les nouvelles aux navires et aux armées en marche, par les simples oscillations de l'éther. Cette dernière invention qui semble du domaine de la magie a été poussée à ses derniers perfectionnements par Hertz, Branly, Popoff, Lodge et Marconi⁵.

4 De nombreuses coupures de presse sur la radio sont rassemblées en Annexes, p. 316-343. Notons par ailleurs l'existence de groupes d'écrivains réfractaires à l'écriture de romans ou autres genres littéraires adaptés pour être radiodiffusés. Ramuz, par exemple, faisait partie de ces « dissidents » ; voir à ce sujet Christian CIOCCA, « Charles-Ferdinand Ramuz : un dissident radiophonique », dans *Les Écrivains et la radio*, Actes du colloque international de Montpellier (23-25-mai 2002) réunis et présentés par Pierre-Marie HERON, Montpellier, Service des Publications de l'Université Paul-Valéry, 2002, p. 107-114.

5 Aline CARPENTIER, *Théâtres d'ondes. Les pièces radiophoniques de Beckett, Tardieu et Pinter*, Bruxelles, De Boeck, 2008, p. 11.

D'autres chercheurs se sont penchés sur la période où Pierre Lhande a prononcé ses sermons à la radio, de 1927 à 1934. Dans *Histoire de la radio et de la télévision*, Pierre Miquel rappelle les conditions de la création de Radio-Paris en 1922, quelques années avant la mise en œuvre de la prédication. Il reprend brièvement sur le plan technique l'historique de l'événement dans cet extrait :

La première société française à s'occuper de radio avait été créée en 1912 : c'était la Compagnie universelle de télégraphie et de téléphonie sans fil. Elle avait, parmi ses actionnaires, des banquiers allemands et fut mise sous séquestre pendant la première guerre mondiale. La compagnie anglaise Marconi racheta les actions après la guerre. Elle fusionna en 1918 avec un groupe puissant qui se constituait, comprenant la plupart des grandes entreprises françaises d'électricité et un certain nombre de banques, dont la Banque de Paris et des Pays-Bas. La Marconi détenait presque 50 % du capital. Cette Compagnie générale de télégraphie sans fil était largement dominée par les intérêts anglo-saxons. Elle fonda une filiale, la Compagnie française de radiophonie, qui se mit à exploiter un poste créé en novembre 1922 à Levallois, Radio-Paris. Cette station privée, bientôt installée à Clichy, était la première station française de radiodiffusion. Elle connut très vite un vif succès dans le public. Parallèlement cependant, l'État construisait son propre émetteur : Radio-Tour Eiffel, dès 1921. Il existait donc simultanément, dès l'origine, une radio d'État et une radio privée⁶.

René Duval résume en quelques mots les difficultés inhérentes à la nébuleuse qui entoure les statuts de la radiophonie mais qui, néanmoins, n'entrave pas le fonctionnement du média et l'éclosion d'initiatives. Il fait part de la première prédication à la radio par le Père Lhande, depuis le studio de Radio-Paris :

Le statu quo persiste donc. Radio-Paris et le poste du Petit-Parisien continuent donc leur exploitation en vertu de leurs autorisations respectives de 1922 et de 1924 ; les autres stations privées continuent d'émettre sans autorisation formulée.

Ces péripéties n'empêchent pas les dirigeants de la C.F.R. d'améliorer et d'étendre les programmes de Radio-Paris.

Innovation, après de longs pourparlers entre la Compagnie⁷ et l'Archevêché de Paris, le Révérend Père Pierre Lhande inaugure, le dimanche 2 janvier 1927, par les « souhaits chrétiens du Nouvel-An » un cycle de causeries religieuses que leur succès rendra régulières⁸.

Il signale la place de plus en plus importante réservée à l'art et au savoir sous des formes plurielles. Les « radio-sermons » sont très appréciés des auditeurs ainsi que

6 Pierre MIQUEL, *Histoire de la radio et de la télévision*, Paris, Éditions Richelieu, 1973, p. 37.

7 Il s'agit de la Compagnie Française de Radiophonie.

8 René DUVAL, *Histoire de la radio en France*, Paris, Alain Moreau, 1979, p. 65-66.

les autres interventions de Pierre Lhande dans la catégorie des émissions culturelles :

Les programmes artistiques des postes d'État s'améliorent rapidement grâce au gonflement des recettes. Radio-Paris, poste privé, dirigé d'abord par le général Anthoine et Émile Girardeau, avec pour secrétaire général le futur directeur du *Progrès de Lyon*, Émile Brémond, avait constitué un comité des programmes qui faisaient appels aux plus grands talents. [...] Aux côtés d'Henry de Jouvenel, André Messager, Maurice Ravel, Paul Valéry, Georges Lecomte, Pierre Wolf et Denis d'Inès donnaient leur avis sur des émissions, suggéraient des thèmes, des auteurs. Valéry faisait réciter de la poésie à une jeune sociétaire de la Comédie-Française, Marie Marquet. La cantatrice Germaine Martinelli, le pianiste Jean Doyen, étaient des habitués de Radio-Paris. Le dimanche matin, les sermons du Père Lhande avaient une grande faveur dans le public. *Les Cahiers de Radio-Paris* diffusaient les textes des meilleures émissions, à l'intention des auditeurs, et souvent à leur demande⁹.

Élisabeth Cazenave et Caroline Ulmann-Mauriat décrivent une situation similaire et développent une analyse du contexte en insistant sur le flou juridique des statuts de la radiodiffusion :

Les premières émissions de radiodiffusion à destination du public ont lieu en France en 1921, un an après celles réalisées aux États-Unis. Elles sont sans véritable statut, lequel va devenir un enjeu d'un conflit entre le ministère des PTT qui souhaite appliquer le monopole des postes à cette nouvelle technique et les fabricants de matériels radioélectriques partisans du contraire[...]. La radiodiffusion s'installe dans la confusion et l'ambiguïté. Le décret du 28 décembre 1926 va dans le sens d'un essai de clarification. Promulgué sous le gouvernement Poincaré, il tente de définir précisément les rapports entre l'État et les postes privés. Le gouvernement crée un Service de la radiodiffusion qui relève de l'administration centrale des PTT et organise la gestion des postes d'État. [...] Le débat à l'Assemblée nationale est une nouvelle fois l'occasion pour partisans et adversaires du monopole de s'affronter : les communistes sont contre « un monopole de fait qui consisterait à abandonner à l'industrie privée le monopole de la radiotéléphonie ». [...] Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Maurice Bokanowsky, défend le texte du gouvernement, affirmant : « Il n'y aura pas de monopole privé, mais un régime de liberté contrôlée par l'État ».

9 Des comptes-rendus d'émissions radiodiffusées de Pierre Lhande ont été édités dans *Les Cahiers de Radio-Paris*. Citons, par exemple, une conférence radiophonique intitulée « Bonjour France », dans *Les Cahiers de Radio-Paris*, n° 3, Paris, Les Éditions de Radio-Paris, 1932, p. 288-290. *Les Cahiers de Radio-Paris* réunissaient les textes des conférenciers de thèmes pluridisciplinaires : du domaine du spirituel : (prêtre, rabbin, pasteur), de la littérature, de la musique et des arts en général, du politique, ainsi que des chroniques diverses. Les intervenants étaient laïcs ou religieux.

En fait le ministère des PTT est autorisé à donner « pendant une période de douze mois [...] et expirant au plus tard au 1^{er} janvier 1933, l'autorisation d'installer et d'exploiter des postes destinés à compléter le réseau de radiodiffusion ». Les autorisations ne donnent aucun privilège ou monopole et sont révocables à tout moment. [...] Le 31 janvier 1928 consacre l'existence des postes privés, permettant ainsi de sortir d'une situation délicate¹⁰.

La question envisagée du monopole de l'État sur les radios privées dont faisait partie Radio-Paris¹¹ devient préoccupante pour la pérennisation de la prédication de Pierre Lhande. En effet, dans la perspective de nationalisation de la station, l'application de la Loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État est programmée au nom de la laïcité. Les émissions d'expression religieuse risquent d'être supprimées, ce qui ne manque pas d'entraîner des réactions d'adhésion et de désapprobation selon les sensibilités des parties concernées. Ainsi, comme l'indique Caroline Ulmann-Mauriat, plusieurs associations prendront position pour son maintien et vont se mobiliser pour que Pierre Lhande puisse continuer à intervenir les dimanches dans les « radio-sermons » :

Un autre groupe de pression s'organise en ce début de l'année 1927: la Fédération Catholique du Cinéma et de la Radio annonce les premiers sermons radiophoniques: sur les ondes privées de Radio-Paris, tous les dimanches, le R.P. Lhande invite à écouter « la parole divine ». En même temps, la Fédération engage auprès de tous les postes privés des négociations pour obtenir un temps d'antenne¹² Le succès de la retransmission de la messe dominicale sur Radio-Paris encourage les autorités catholiques, qui obtiennent des émissions et retransmissions de sermons à Radio-Lyon et sur d'autres stations privées. L'Église catholique s'engage dans la radio comme elle s'était engagée dans le cinéma. Le Vatican ne s'y trompe pas : une radio internationale est en train de se créer, qui utilise les ondes courtes¹³.

10 Élisabeth CAZENAVE et Caroline ULMANN-MAURIAT, *Presse, radio et télévision de 1631 à nos jours*, Paris, Hachette, 1994, p. 90- 94.

11 *Radio-Paris* avait succédé à *Radiola*, première radio privée installée à Paris.

12 Caroline ULMANN-MAURIAT, *Naissance d'un média. Histoire politique de la radio en France (1921-1931)*, Paris, L'Harmattan, 1999, note (32) p. 98, faisant référence à *Radio-télé pour le Christ*.

13 *Ibid.*, p. 98.

Quant à Corinne Bonafoux-Verrax, elle consacre un article sur Pierre Lhande, « pionnier de la prédication radiophonique¹⁴ » et « orateur charismatique¹⁵ » qui pratique son apostolat dans un contexte politique et religieux délicat. Elle met en évidence l'immense fossé existant entre les auditeurs enthousiastes devant cette initiative inédite qui correspond à leur attente et la colère des opposants à toute forme d'expression religieuse à la radio, au nom du respect de la laïcité. Son étude, plus détaillée sur la présentation de Pierre Lhande prédicateur, rejoint par ailleurs les éléments d'analyse de la situation du contexte évoqué par les auteurs cités ci-dessus. Elle insiste davantage sur la force de son engagement à promouvoir la liberté d'expression à la radio et sur son inquiétude à la perspective du monopole de l'État sur ce nouveau mode de communication. Elle rappelle que la diffusion du programme religieux hebdomadaire catholique d'une demi-heure chaque dimanche est exclusive sur l'antenne de Radio-Paris et qu'elle risque d'être supprimée à la demande des membres de la Libre Pensée en 1927. Elle rapporte l'épisode où Pierre Lhande réagit vivement et programme de prononcer son sermon pour les auditeurs français depuis l'Angleterre pour démontrer l'effet stérile d'une telle décision¹⁶.

René Duval décrit le déroulement des étapes qui a abouti à la nationalisation de Radio-Paris :

Le 26 octobre 1933, le gouvernement Daladier (qui a succédé le 31 janvier 1933 au ministère Paul-Boncour, mais où M. Laurent-Eynac¹⁷ a gardé les P.T.T.) passe la main au premier ministre Albert Sarraut qui, un mois après, cédera sa place, pour 65 jours seulement, au cabinet Camille Chautemps. Dans ces deux gouvernements à la vie brève, Jean Mistler devient ministre des P.T.T.

Laurent Eynac a été à l'initiative de la nationalisation de Radio-Paris par l'État, mais c'est Jean Mistler qui signe le décret le 18 décembre 1933 :

14 Voir Corinne BONAFoux-VERrAx, « Le P. Lhande (1877-1957) : pionnier de la prédication radiophonique » dans *Revue des sciences religieuses, Prédication et prédicateurs XIX^e-XX^e siècles*, juillet 2004, p. 401-416.

15 *Ibid.*, p. 402.

16 *Ibid.* p. 403. L'auteur fait référence à la préface du recueil *Le Bon pasteur* consacré à la question de la liberté d'expression à la radio dans l'extrait *Le don divin de la radiophonie* (note 7). Ce « radio-sermon » sera traité dans ce chapitre.

17 Pour information : André Laurent-Eynac a institué une redevance pour droit d'usage des récepteurs de radio en 1933 ; Loi du 31 mai 1933. Voir René DUVAL, *Histoire de la radio en France, op. cit.*, p. 73.

Dès le 18 décembre 1933, le lendemain donc du transfert à l'État, le ministre des P.T.T. signe un décret retirant à la C.F.R. l'autorisation d'exploiter un poste de radiodiffusion privée¹⁸.

René Duval relate ce qu'il advint de Radio-Paris : « Radio-Paris est mort. Le poste national lui succède. Une page est tournée », écrit-il. Le changement de statut de radio privée à celui de poste d'État, a pour effet l'interdiction au nom de la laïcité, de la diffusion des « radio-sermons ». Ses émissions se poursuivent hors de France à l'invitation de Radio-Luxembourg. Devant les pressions multiples des auditeurs, de diverses associations, d'une partie de la presse française et étrangère, cette exclusion est momentanée ainsi que le souligne René Duval :

Une des premières conséquences du rachat de Radio-Paris par l'État a été la suppression des causeries religieuses du R.P. Lhande, par la direction de la radiodiffusion nationale. Dès le dimanche 7 janvier 1934, elles reprennent au micro de Radio-Luxembourg et de nombreux journaux le signalent.¹⁹

Ces quelques indications donnent un aperçu très schématisé du contexte. Le point de vue de Pierre Lhande, témoin direct de ces conflits est rapporté dans les préfaces des recueils et fait l'objet de l'étude ci-après.

B. La place inédite de la radio dans le corpus des *Radio-sermons*

De nombreux éléments signifient l'importance du nouveau média radio dans le corpus :

1. Le titre : le choix éditorial de l'appellation *Radio-sermons*, témoigne du crédit accordé à ce vecteur dans la prédication.

2. Les préfaces : elles recèlent des multitudes d'informations et d'échanges sur le monde de la radio dans des champs aussi variés que ceux de l'histoire, du politique, du religieux etc. Leur assemblage constitue un document riche d'enseignement sur le contexte de l'époque, aux origines de la radiodiffusion. La compilation de ces préfaces constitue un document qui permet d'exposer la problématique de manière plus claire, tant au niveau de la chronologie des événements que de l'évolution des

18 *Ibid.*, p. 75. La note (78) précise la source : *Journal officiel* du 19 décembre 1933, p. 12568. (Il semble qu'il y ait une erreur de frappe sur la page qui est p. 12566).

19 *Ibid.*, p. 265 et sa note (15), p. 265 qui cite *Le Figaro* et *L'Écho de Paris*.

idées exprimées par l'auteur au fil du temps, sur quatre années. La thématique est, pour sa plus grande part, essentiellement focalisée sur la liberté d'expression à la radio, revendiquée et argumentée par Pierre Lhande.

3. La partie centrale ou « radio-sermons » : elle contient les retranscriptions des discours prononcés par Pierre Lhande à la radio de 1927 à 1934. Cette partie présente de nombreuses informations sur ce nouvel outil de transmission observées par son auteur. Elle renseigne sur le bouleversement opéré grâce aux progrès de l'avancée scientifique dans ce domaine. Elle donne également des indications, quant à la forme du langage utilisé, sur le réajustement du discours classique propre au sermon, pour l'adapter à ce nouveau canal de diffusion qui en est encore à ses balbutiements. Pierre Lhande est l'inventeur incontestable d'une nouvelle expression de l'art oratoire sacré.

4. Les postfaces ou conclusions: elles se composent de copies de lettres d'auditeurs, d'extraits de presse et de diverses annexes. Leur contenu témoigne de la réception des « radio-sermons » par différentes catégories de public, ainsi que les propres évaluations et réflexions de Pierre Lhande sur le sujet.

1. La T.S.F. dans les préfaces des Radio-sermons²⁰

Le regroupement des préfaces constitue un document de première main sur l'histoire de la radio et sur la question de la liberté d'expression religieuse en France de 1927 à 1934. La préface est le lieu privilégié où Pierre Lhande consigne son point de vue sur le déroulement des événements tels qu'il les vit au cours des sept années de prédication dans les studios de Radio-Paris puis de Radio-Luxembourg. Ce n'est pas le cas dans les « radio-sermons » où il s'abstient de parler de la situation conflictuelle qui divise les défenseurs et les adversaires de la liberté de parole religieuse à la radio²¹. La question de la radio au cœur de la polémique du

20 Les préfaces de deux recueils font exception pour laisser place à l'actualité : *Les Pauvres dans l'Évangile* où seules quelques lignes traitent du sujet et *De Bethléem au Golgotha*.

21 Le « radio-sermon » *Hauts les cœurs* fait exception à cette règle. Il est consacré à informer les auditeurs de la décision d'empêcher la prédication depuis le studio de Radio-Paris. Pierre Lhande donne en donne les motifs tout en remerciant Radio-Luxembourg de l'accueillir en ses locaux. Ce « radio-sermon » sera traité ci-après.

« monopole des ondes » a profondément préoccupé Pierre Lhande. Il a livré un combat avec le soutien de sa hiérarchie et des auditeurs ainsi qu'en témoignent leurs volumineux courriers d'encouragement. Les préfaces attestent de son engagement à défendre les intérêts de toute forme d'expression à la radio, à en promouvoir l'expansion pour favoriser la circulation de l'information, l'accès à la culture, aux savoirs, aux débats d'idées. Ces préfaces constituent un document instructif quant à la forme et quant au fond.

1° Quant à la forme, car la construction de chaque préface au fil des années, s'élabore dans la continuité de la précédente. Il nous a paru pertinent de procéder à leur « compilation » pour former un document à visibilité plus homogène. Ainsi on obtient un exposé abouti et cohérent sur la durée qui s'articule sans cassure et centré sur une problématique précise à la chronologie respectée de 1927 à 1934. Ce récit, d'un genre littéraire autre est néanmoins solidaire avec l'ensemble du corpus des *Radio-sermons*.

2° Quant au fond, par la richesse des informations destinées aux lecteurs de chaque recueil. Elles sont le fruit de la réflexion, prise sur le vif, de la propre expérience de l'auteur. Pierre Lhande retrace ainsi l'histoire des événements liés à la mise en œuvre de la nouvelle pratique médiatique. Le lecteur peut évaluer aisément l'évolution qui concerne la sphère radiophonique, telle que la décrit Pierre Lhande. Il peut mesurer l'état des avancées technologiques, mais également des difficultés rencontrées au fil du temps. Il est informé des questions liées au crucial problème du statut des radios privées en France, face à l'éventualité oppressante du monopole de l'État sur les ondes qui risque d'entraver la continuité des émissions religieuses de toutes confessions. Le narrateur prend le lecteur à témoin de son engagement pour sauvegarder les acquis inscrits dans les articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789²². Ainsi, il informe le lecteur des

22 Rappelons les Articles 10 et 11 de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* :

Article 10: « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi ».

avancées mais aussi les désagréments qui concernent le média radio ce qu'il ne fait pas ou très peu dans le corps des « radio-sermons »²³.

Rappelons utilement les titres des recueils selon l'ordre chronologique de leur parution, pour une lecture plus aisée de ce chapitre centrée sur la T.S.F :

- 1° *L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1927*, Paris, Spes, 1928 ;
- 2° *Le Bon Pasteur. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1928*, Paris, Spes, 1928 ;
- 3° *Les Pauvres dans l'Évangile. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1929*, Paris, Spes, 1929 ;
- 4° *De Bethléem au Golgotha. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1930*, Paris, Spes, 1930 ;
- 5° *La France Missionnaire. L'Évangile par-dessus les mers, Radio-sermons, série 1931*, Paris, Spes, 1931 ;
- 6° *L'Évangile de la Douleur. L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1932*, Spes, 1932 ;
- 7° *Carillons de Fête. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris, Spes 1933 ;
- 8° *L'Évangile par-dessus les frontières*, Paris, Spes, 1934.

a) *Étude de la préface du recueil n° 1. « L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1927 »*

La préface s'intitule *L'Église devant la radiophonie*.

Pierre Lhande expose une analyse argumentée et longue (p.10- 31), sur les difficultés des dirigeants à se décider sur la mise sous contrôle de la radiophonie par l'État. On constate son implication à défendre la liberté d'expression à la radio,

Article 11 : « La libre communication des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».

23 Une exception est faite dans le « radio-sermon » *Haut les cœurs*, extrait de *L'Évangile par-dessus les frontières* où Pierre Lhande explique les raisons de son « exil » à Radio-Luxembourg. Le texte sera étudié dans ce chapitre.

formidable vecteur d'informations quasiment illimité. Il retrace le bilan de ses interventions à l'antenne, qui ont remporté un grand succès malgré les débats houleux qu'elles ont suscités. Effectivement, la réception de la prédication est plébiscitée par le plus grand nombre, comme en témoignent la presse et les courriers des auditeurs. Mais d'autres voix s'élèvent et s'insurgent contre les « radio-sermons » par crainte de prosélytisme catholique ou de propagande²⁴. Pierre Lhande explique la problématique et propose d'instaurer un débat. Cette problématique implique deux éléments reliés l'un à l'autre : la question de la mainmise de l'État sur les radios indépendantes ou libres d'expression et la question de la laïcité, principe fondamental de la République en France. Les lois permettent de fixer des règles, mais ne résolvent pas ce qui touche au fait religieux qui est à la fois individuel et communautaire. L'avancée de la technologie en matière médiatique permet d'informer et d'élargir le dialogue entre les individus. Elle renforce la solidité du lien d'appartenance identitaire qu'elle soit religieuse ou laïque car il y va du respect des besoins fondamentaux de chaque individu. Cette connexion harmonieuse paraît irréalisable en France. Cependant, Pierre Lhande estime que la pédagogie, le dialogue, peuvent aider à favoriser l'évolution des idées et des attitudes et laisser une place pour l'expression respectueuse de l'autre dans ce qu'il a de plus profond en lui, sa foi, sa conviction. Il n'est pas question à ses yeux de faire du prosélytisme. Il aborde ces épineuses questions alors que le premier « radio-sermon » a remporté un franc succès :

[...] Mais cette innovation même et son éclatant succès allaient poser aussitôt plusieurs problèmes des plus délicats. Allait-on en tirer prétexte pour déclarer que, les ondes appartenant à tout le monde, chacun, dans un pays de liberté, serait admis à exposer devant le micro, non seulement ses croyances mais encore toutes ses idées, fussent-elles les plus subversives de religion, de morale ou de sociologie ? Prendrait-on motif, au contraire, de ce danger, ainsi que de la menace des heurts de doctrines ou de religions, pour interdire en T.S.F. tout exposé de dogme ou de morale ? Les deux tendances d'esprit se dessinèrent, quoique timidement, il faut l'avouer, dès le premier jour. On lisait, le 8 janvier, dans *France-Radio* :

« Nous ne voyons, bien entendu, aucun inconvénient à ce que Radio-Paris, ou quelque autre poste, officiel ou non, diffuse des sermons catholiques. Mais les auditeurs

24 La presse écrite, elle aussi, s'était inquiétée devant le risque de la concurrence potentielle du nouveau média auprès du public. Des groupes de pressions de cette catégorie se sont manifestés farouchement pour défendre leurs intérêts.

catholiques vont nécessairement avoir à tolérer, par réciprocité, des prédications protestantes, judaïques ou musulmanes. Qu'en diront-ils ? »²⁵

Dans l'immédiat, à cette question, Pierre Lhande donne la réponse :

Ils n'en dirent rien, n'ayant pas à se prononcer sur ce point, eux, simples fidèles, sur la diffusion des bibles ou des doctrines protestantes par voie de presse. Et M. le pasteur Langereau put commencer bientôt, sans protestations d'aucune sorte, ses prêches à *Radio-Toulouse*. Voir la note (1) p. 20.

Pierre Lhande note que les contestations émises par les opposants ont été plus mesurées qu'annoncé, en raison du succès obtenu par les « radio-sermons ». Ceci est confirmé par les témoignages des auditeurs et de la presse qui ont soutenu ce projet. Il écrit à ce sujet :

Ces extraits peu bienveillants à l'égard de la « prédication nouvelle » sont les seuls que nous ayons rencontrés dans la foule des articles qui ont été consacrés à ce sujet. D'autre part, on n'a pas eu connaissance d'une *seule lettre* de protestation reçue par les prédicateurs des radio-sermons, dans leur volumineux courrier. Visiblement, le genre est en faveur.

Si Pierre Lhande paraît se réjouir de la réception favorable des « radio-sermons », il reste lucide quant aux répliques futures. Il pressent que le processus des réactions hostiles déjà enclenché ne tardera pas à se manifester dès qu'une occasion favorable se présentera. La suite de son propos démontre que la vigilance s'impose et qu'il ne faut pas s'illusionner sur les intentions de certains opposants, qui prônent la laïcité dans toute forme de discours public. Ceux-ci sont pour le moment rassurés, car le décret de 1923, toujours en vigueur, stipule que la parole à la radio est « sous liberté contrôlée » comme l'explique Pierre Lhande :

Toutefois, il serait puéril de penser que les adversaires passionnés du catholicisme regardent cette initiative d'un œil indifférent. Ils n'ont pas réagi tout d'abord, sans doute parce qu'ils escomptaient l'insuccès, – songez donc ! – puis, parce qu'il était malaisé, sous notre régime de « liberté contrôlée », d'influencer, un à un, dans le sens de l'abstention, tous nos postes privés.

Le gouvernement prévoit une nouvelle loi qui supprimerait les postes de radiodiffusion privés. Radio-Paris en fait partie. Certains groupes ou mouvements reprennent leurs arguments en faveur de la laïcité sur les ondes et donc de l'interdiction de toute forme d'expression religieuse. Pierre Lhande, donne son

25 Voir *L'Évangile par-dessus les Toits. Radio-sermons, série 1927, op. cit.*, p. 19.

point de vue sur le sujet et apporte un témoignage sur cette étape marquante de l'histoire de la radio.

Mais voici que l'annonce d'une nouvelle loi devant mettre la radiophonie sous le monopole exclusif de l'État leur a rendu courage. Bravement, le trente-sixième *Congrès national de la Libre Pensée* (qui n'est pas la pensée libre) a voté dans sa séance du 25 décembre 1927, le vœu suivant : Que soit interdite par T.S.F. l'émission des sermons et conférences religieuses dans la prochaine loi en préparation sur la radiophonie²⁶.

Pierre Lhande développe les trois options envisagées par l'État pour statuer sur le fonctionnement de la T.S.F. « Examinons sans rire ces perspectives » écrit-il avant de poursuivre :

Il est, pour un état, trois manières de régler ses rapports avec les postes de radio-diffusion, trois régimes sous lesquels il peut les ranger :

1° *La liberté absolue de création des postes et de composition des programmes ;*

2° *Le monopole exclusif de l'État ;*

3° *La liberté dite « contrôlée ».* (p. 22)

Il rédige ensuite un long exposé à partir de ces trois hypothèses :

1° La « liberté absolue » règne en Amérique et ne règne que là. Aux États-Unis, au Canada, dans presque toute l'Amérique du Sud, quiconque veut établir un poste et s'en servir pour exprimer telle doctrine, telle formule d'art, telle directive qui lui plaira, est libre de le faire, pourvu qu'il se conforme aux clauses d'un règlement sommaire, d'ordre purement technique, destiné à régler les longueurs d'ondes et le chiffrage de kilowatts, afin d'éviter brouillages et interférences²⁷.

Cette « liberté absolue » est un facteur de réussite prodigieux sur tous les plans. Elle n'est concevable, selon son point de vue qu'aux États-Unis où le régime libéral a contribué à déclencher les initiatives dans ce domaine. Les performances en la matière se mesurent à la quantité de stations privées créées et au nombre d'auditeurs sans cesse croissant. Pierre Lhande énumère les stations catholiques qui en ont bénéficié :

C'est à la faveur de ce régime, plus que libéral, qu'ont pu se créer, tour à tour, les postes strictement catholiques de l'Université de Saint-Louis en 1920, de l'Université de Marquette, dans l'État de Milwaukee, en 1921 ; de celle de Loyola, dans la Nouvelle-Orléans, en 1922 ; du Collège des Bénédictins de Lacey, à Washington, en 1923, plus récemment des Pères Paulistes de New-York. (Voir note (1) p. 23)

26 Pierre Lhande cite les références *Ère Nouvelle*, 26 décembre 1927. Voir note (1) p. 22.

27 Nous avons condensé autant que possible cet exposé.

Selon Pierre Lhande, la liberté totale telle qu'elle est pratiquée aux États-Unis n'est pas adaptée à « nos peuples du vieux continent, trop peu familiers avec la vraie liberté pour savoir en user avec sagesse [...] ». Certaines émissions risqueraient de faire frémir les auditeurs français. Exemple à l'appui, il cite « le freudisme d'un André Gide ou les blasphèmes d'un Sébastien Faure ». Il rappelle les contestations après la diffusion de certaines émissions de chansonniers qui ont choqué certains auditeurs attachés à leurs principes. Cependant, malgré ces désagréments par ailleurs évitables à condition de sélectionner la station qui convient, la totale liberté selon le modèle américain serait préférable pour beaucoup, au monopole de l'État :

C'est pourquoi, à tout prendre, plusieurs considéreraient volontiers le régime américain de la pleine liberté comme un « moindre mal » que celui exercé par un État laïcisateur et athée.

L'hypothèse du « monopole » de l'État est abordée avec autant de minutie que sur la liberté absolue. Le ton est volontiers ironique :

2° L'idée d'un « monopole » des ondes ne pouvait germer que dans un pays dont la devise de gouvernement est : Liberté, Égalité, Fraternité. L'illogisme est piquant, mais nous en avons tant l'habitude ! C'est égal. Nous croyons fort que, cette fois, il touche à une limite où, s'il ne se ravise, il doit sombrer dans le ridicule le plus effarant. Les éteigneurs d'étoiles vont finir par se casser le nez dans leur chute. M. Bokanowski, dans une récente séance du Conseil des ministres, exprimait l'intention d'exclure, dans son nouveau projet de loi sur la radiophonie, des programmes de T.S.F. toute forme de propagande politique...et religieuse. [...]

Le Ministre du Commerce est interpellé sur la signification des termes « propagande religieuse ». Pierre Lhande défend la position de l'Église, en tout point respectueuse de toutes croyances des auditeurs, sans intention prosélyte. Aussi, il estime qu'il est légitime de contester fermement toute attaque contre la religion catholique :

C'est pourquoi nous sommes fondés à protester hautement quand on attaque notre dogme à nous croyants qui, devant le micro, n'attaquons aucune doctrine.

La question de la propagande religieuse qui fait débat est posée de manière plus précise. Pierre Lhande démontre point par point les inanités des attaques dont l'Église est l'objet :

Mais prétendrait-on englober, sous ce terme de « propagande », l'exposé même d'une formule religieuse et interdire, dès lors, tout sermon, toute homélie, tout chant d'église ?

C'est ici que la mesure paraît abusive, épineuse, et pour tout dire irréalisable. Pour s'y conformer il faudrait renoncer, non seulement aux formes les plus éminentes de l'éloquence et de l'art, mais encore exclure de nos programmes tout l'énoncé de morale, d'histoire de la pensée ou d'histoire tout court [...].

Après avoir défendu la cause de la liberté d'expression, il annonce la rébellion des auditeurs et des « Radio-clubs » décidés à lutter contre le monopole des ondes :

[...] Aussi dès la première annonce du fameux « monopole », des protestations retentissantes se sont élevées de tout le pays. Le journal *T.S.F-Revue* en enregistrait quelques-unes, dans son numéro du 7 janvier 1928 : *Contre le monopole*.

À mesure qu'ils apprennent qu'ils sont de nouveau menacés par le monopole d'État, les Radio-Clubs prennent partout des décisions énergiques contre ce fléau.

C'est donc par une menace qui a son importance dans le fonctionnement médiatique que les participants s'opposent au paiement de la taxe habituelle jusqu'à la création d'un « Office national de T.S.F » :

Les sans-filistes, réunis à Béziers, à l'Hôtel de Ville, le 7 décembre 1927, s'élèvent contre tout projet de monopole en T.S.F. ; refusent publiquement d'accepter toute taxe tant que la radiodiffusion française ne sera pas organisée dans la liberté, sous le contrôle de l'État, et qu'un Office national de T.S.F. indépendant ne sera pas créé, en dehors de toute ingérence, de toute administration quelconque de l'État.

3° Le contrôle de l'État. Pierre Lhande évoque à peine cette hypothèse dans son exposé, réservé en grande partie à la problématique du « monopole » total de l'État. Il résume l'impossibilité de contrôler la radiophonie qui fait fi des barrières et des douanes :

C'est que la téléphonie sans fil dépasse un peu les cadres où s'exerce le « monopole » ou même le « contrôle » d'un État. Pour protéger nos allumettes, notre tabac, notre poudre, que sais-je, il y a des douaniers aux frontières. Mais la radiophonie, elle, égale en subtilité la funèbre visiteuse dont le poète disait :

« Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois... »²⁸

Il est irréalisable d'empêcher les ondes de circuler librement, sauf à inventer des systèmes de protection saugrenus qui, s'ils existaient isoleraient la France du reste du monde. Pierre Lhande s'amuse de cette idée insensée et utopiste des dirigeants :

Si l'on veut établir un monopole de l'air, interdire, notamment les émissions religieuses, il faudra piquer un petit garde-fou assez compliqué aux frontières, ou encore mettre le

28 François Malherbe (1555-1625).

pays sous cloche, dans une cage de Faraday. Une fois de plus le problème devient un problème international. Londres, Bruxelles, Amsterdam, Genève, Barcelone, Berlin, même et demain Montréal et Québec, nous disent en excellent français tout ce qu'ils veulent dire... Un tour de clef et l'onde passe au-dessus des décrets...

Puis il récapitule les inconvénients inhérents au « monopole de l'air » en conclusion. Il déplore la situation conflictuelle et tendue entre les partisans et les opposants à l'expression religieuse radiodiffusée :

On le voit, la liberté des ondes dépasse légèrement les libertés que l'on nous a mesurées jusqu'ici au centimètre. Et croira-t-on que pour entrer dans les vœux du Congrès national de la Libre Pensée de France, l'univers, qui aime la langue, les poètes et les orateurs de France va se priver du plaisir de parler français et de parler en français du Dieu qu'il sert et qu'il adore ? Qui nous fera croire que des nations comme l'Angleterre, les États-Unis, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, l'Allemagne même voudront accepter des restrictions si opposées à leurs principes ou de liberté ou de religion d'État ?

Il insiste :

On peut museler la presse, on peut monopoliser l'enseignement, on ne saurait accaparer les ondes. La liberté, ici, n'est pas un vain mot. Il y a donc à trouver une formule à la fois large et sage, et cette formule on ne la trouvera qu'en favorisant tout ce qui peut assainir, élever, fortifier les intelligences et les cœurs et en excluant par une commune entente des peuples tout ce qui peut les pervertir et les troubler.

La « plaidoirie » en faveur de la liberté d'expression à la radio se termine par une conclusion apaisée. Elle est empreinte d'espérance vis-à-vis de la pérennisation de la prédication radiodiffusée et relativement serein quant à la suite des pourparlers sur le sujet. Ses convictions profondes apparaissent :

Que tout cet « inconnu » de l'avenir ne nous trouble pas. Dieu a mis en nos mains en une heure opportune un merveilleux instrument d'apostolat. Il saura nous inspirer la manière de l'adapter à tous les besoins de notre siècle et de lui faire rendre chaque jour davantage pour étendre jusqu'aux confins du monde, *la Plus Grande Gloire de Dieu*.

b) *Étude de la préface du recueil n° 2 « Le Bon pasteur, L'Évangile par-dessus les toits. Radio-Carême, 1928 »*

Aucun titre n'introduit la préface qui est entièrement consacrée à prolonger l'étude commencée dans *L'Évangile par-dessus les toits* de l'année 1927 :

Au début du premier volume de cette série, – *L'Évangile par-dessus les toits* – nous avons commencé à étudier, en vue de l'avenir, l'important problème de la liberté religieuse en matière de radiophonie, dont dépend, en partie l'apostolat nouveau que nous avons eu le bonheur de pouvoir inaugurer en France, l'an dernier.

Dans ce deuxième recueil, les vingt pages qui constituent cette préface sont consacrées à la suite de son étude. Pierre Lhande affine son analyse. Sa prise de position très ferme et son implication à pérenniser le projet témoigne de sa conviction de la réussite de l'entreprise. Pourtant, les controverses qui secouent la sphère politico médiatique sur fond de revendication de laïcité sur les ondes, risquent d'aboutir à une éventuelle suppression des radios privées au profit d'une mainmise de l'État.

Pierre Lhande transmet au lecteur son point de vue d'observateur, de témoin, sur les difficultés des prises de décision indispensables au sujet du statut de la radio. Ses écrits témoignent également de son engagement dans cette action. Sa détermination à exprimer publiquement sa position est sans faille et il déploie toute son énergie à exposer ses convictions à l'opposé de l'orientation prise par les décideurs. Il est difficile d'affirmer, à la lecture de ses propos, qu'il lui est arrivé de s'être quelquefois « emporté » sur le sujet contre les idées des détracteurs. Mais il est évident qu'il se pose en défenseur de la liberté de l'expression religieuse. En témoigne la pugnacité avec laquelle il reprend cette problématique sur la question épineuse du « monopole de l'État » sur laquelle il insiste, car elle n'est pas réglée.

Dans cette deuxième préface, son étude s'apparente à une enquête menée de manière plus approfondie que dans le premier recueil. Pierre Lhande informe les auditeurs de la réalité telle qu'elle se présente à ses yeux. Il tient à démontrer quelle est son action pour sauvegarder ce qui lui paraît être un bien précieux, la liberté d'expression à la radio. Il est important de noter que ses arguments ne s'appuient pas sur des convictions purement idéologiques ou encore sur de stériles critiques. Ils sont étayés à partir d'exemples, de faits précis, vérifiables, comme il l'avait fait dans la préface du recueil précédent. À cette fin, il utilise les documents ou témoignages en sa possession et il déroule des arguments solides dans le but de promouvoir le nouveau média comme progrès scientifique de communication. Ainsi, il fait la démonstration de la stupidité d'une décision d'empêcher la diffusion d'un « radio-sermon » depuis Radio-Paris, p. 7 :

Entre temps, nous avons eu l'occasion de démontrer, par deux innocentes expériences, l'inanité du vœu du dernier Congrès de la Libre Pensée, visant à faire interdire les émissions religieuses en France. Deux de nos conférences, rédigées sur le modèle de celles que nous présentons à Radio-Paris, ont été lues avec un art parfait, en français par notre éminent confrère le R.P. Martindale, devant le micro de Londres-Daventry et

relayées par les 16 postes anglais de la British Broadcasting Corporation. Nous nous tenions prêt, du reste, le 26 février et le 11 mars derniers, au cas où nous n'aurions pas eu, en Angleterre, un lecteur parfait de langue française, à nous faire transporter au-delà de la Manche, après notre radio-sermon de midi à Radio-Paris, pour prononcer nous-même à Londres, notre radio-sermon du soir. Toutes les dispositions étaient prises et toutes les autorisations données à cette fin. Ce petit raid oratoire et sportif— que nous tenons en réserve pour le cas échéant— n'a pas été nécessaire cette fois et toute la France a pu entendre aussi parfaitement que si elle lui fût venue de Paris, la voix qui lui parlait de Londres.

Dans ce récit, Pierre Lhande donne aux lecteurs quatre informations : 1° Il s'est préparé à se rendre à Londres en avion pour prononcer le « radio-sermon » sur les ondes de la B.B.C en cas d'impossibilité du Révérend Père Martindale à assurer cette mission. 2° Sa démarche a été pensée au préalable et légalement acceptée par les parties concernées. 3° La preuve est faite que, quand bien même le « radio-sermon » serait interdit en France, il peut être écouté dans les conditions normales, diffusé depuis un autre pays. 4° Par conséquent, les refus des opposants à toute expression religieuse deviennent sans objet, puisque personne ne peut s'approprier le « monopole des ondes ». Par cette démonstration magistrale, le Père Lhande met en évidence l'invalidation de certaines doctrines vieilles, cette opération pouvant être renouvelée à l'infini.

La presse spécialisée de la radio de manière générale était défavorable à une mainmise du pouvoir sur la liberté d'expression. Pierre Lhande mentionne cependant un organe de presse dépendant des P.T.T., « Le Petit Radio » favorable au monopole de l'État²⁹ :

Tous les autres, de *la Parole libre* à *l'Antenne* et de *l'Hebdo* à *T.S.F.-Revue*, avec l'immense majorité des sans-filistes qu'ils représentent, font corps contre le monopole, pour le régime de « liberté contrôlée ».

Pierre Lhande avait déjà fourni des pistes de réflexion sur le sujet dans la préface de son premier recueil. Dans *Le Bon Pasteur*, la démarche se veut plus pédagogique avec une intention de démontrer sa conviction et le bienfondé de son propos. En une année, il a pu rassembler des compléments d'éléments qu'il présente au lecteur afin que celui-ci ait la possibilité de faire sa propre opinion sur le sujet. Il peut, outre

29 Voir la note (1) p. 8 dans la préface du recueil *Le bon Pasteur, L'Évangile par-dessus les toits*, Radio-Carême, 1928.

exposer des éléments de sa propre expérience, s'appuyer par exemple sur le document constitué par « un récent article du *Quotidien* », rédigé par une personne ayant autorité puisqu'il s'agit d'un ancien sous-secrétaire d'État aux P.T.T., Monsieur Pierre Robert³⁰. Ainsi, chacun peut se référer à ce document et prendre éventuellement le temps nécessaire de le consulter autant que de besoin. Pierre Robert a résumé des arguments par lesquels certains fonctionnaires des Postes et Télégraphes tâchent de faire triompher leur thèse. Pierre Lhande en fait la synthèse, non sans ironie.

- 1° Le monopole d'État défend le bien public, l'intérêt général, – la « Nation », écrit avec emphase *Le Petit Radio* – contre l'exploitation des particuliers : constructeurs d'appareils, titulaires de postes privés, artistes, conférenciers, sans filistes eux-mêmes ;
- 2° Le monopole de radio-diffusion est acquis de plein droit à l'État, grâce à la loi de...1837 (!) sur ...la correspondance télégraphique ;
- 3° Le monopole d'État, en radiophonie, est rendu indispensable du fait que la radio-diffusion est un instrument d'éducation populaire, d'information quotidienne auprès, notamment des classes humbles ;
- 4° Le monopole d'État est nécessaire pour empêcher le lancement de nouvelles inexactes, d'informations tendancieuses, de propagande politique ;
- 5° Le principe du monopole fait partie de la doctrine républicaine.

Pierre Lhande ironise :

Qu'on nous permette, d'abord, d'écarter d'un sourire la dernière de ces affirmations. S'il est deux notions qui doivent hurler de se voir accouplées, ce sont bien les notions de « république » – donc, n'est-ce pas, de « liberté », de « démocratie » – et celles de « monopole », donc de « prohibitions », « d'autocratie ».

Le ton railleur vis-à-vis des opposants contraste avec l'assurance de ses arguments, déployés pour promouvoir l'expression libre dans les médias. Les autorités représentant l'Église sont logiquement mobilisées dans ce sens. Elles avaient porté le projet commun avec les dirigeants responsables de la radiodiffusion, de la mise en œuvre de la nouvelle prédication réalisée le 2 janvier 1927. Pour mémoire, il est opportun de rappeler les termes utilisés par l'auteur, dans la préface de son premier volume *L'Évangile par-dessus les toits, série 1927* :

C'est bien à la sagacité des directeurs de la Société Française de Radiophonie et à l'esprit si ouvert, si « compréhensif » de son Éminence le Cardinal Dubois que revient le

30 *Ibid.*, p. 9.

mérite d'avoir conçu cette modalité originale de prédication : le « radio-sermon », c'est-à-dire une « causerie religieuse » brève, vivante, adaptée, plus « parlée » que déclamée, émise en une heure favorable à l'intimité du foyer.

Ces quelques lignes rappellent la légitimité de l'opération qui a été réalisée pour la première fois en France, le 2 janvier 1927, par Pierre Lhande et qui a continué ensuite, malgré les actions des opposants à toute forme d'expression religieuse et qu'il a l'intention de continuer son apostolat, qu'il juge juste. Nous remarquons le ton plus ferme que dans la préface du premier recueil où la situation était relatée. Le propos est ici plus précis et lui confère un caractère quasiment « juridique ». Avec la rigueur qui convient pour défendre une cause difficile et les documents et témoignages fiables à l'appui, il s'inscrit à présent dans une démarche semblable à celle d'un avocat. Il n'est pas seul dans ce combat ainsi que nous l'avons évoqué précédemment.

c) *Étude de la préface du recueil n° 3 « Les Pauvres dans l'Évangile, L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1929 ».*

La préface s'intitule *La T.S.F. au secours des pauvres*.

Cette préface ne consacre que peu de place à la question épineuse du « monopole des ondes ». L'action humanitaire d'urgence a la priorité. En effet, en raison de la rigueur particulièrement éprouvante du dernier hiver, Pierre Lhande a lancé un appel aux dons aux auditeurs en lieu et place du « radio-sermon » prévu pour venir en aide aux plus démunis et il relate cet épisode à l'aide de témoignages de remerciements reçus par courrier. Il fait néanmoins une brève allusion à la polémique qui divise les camps des favorables et des opposants à la mainmise de l'État sur les services de la radio dès les premières lignes et relate deux constats qu'il a observés.

La prédication radiophonique en France n'aura pas attendu bien longtemps pour réaliser deux résultats des plus appréciés. Le premier consiste dans la faveur à peu près universelle qu'elle a rencontrée parmi les sans-filistes, presque sans distinction d'opinions. Le second est dans la preuve, désormais faite, que la parole sacrée, transmise par les ondes hertziennes, possède un pouvoir singulier de communication, d'émotivité, de mise en œuvre des ressorts de l'activité intérieure.

Il utilise plus loin le terme d'expérience pour mettre en évidence l'intérêt du rôle social d'une intervention au service de toute la collectivité. La preuve est démontrée

de la réactivité instantanée des auditeurs à la suite de son appel à l'aide sur les ondes. Il écrit :

À ces deux constatations, vient s'ajouter aujourd'hui une troisième expérience. Il sera désormais prouvé que la T.S.F., mise au service d'une grande œuvre de bienfaisance, peut produire des effets immédiats et considérables.

En faisant l'éloge du nouveau média radio, Pierre Lhande met en évidence le lien essentiel existant entre son appel à l'aide et le rôle crucial de la T.S.F. pour venir en aide aux démunis grâce à un élan sans précédent de la solidarité de tous. Ce nouveau vecteur favorisant l'appel à la solidarité, de citoyen à citoyen.

Dans le dernier paragraphe de la préface, p. 23, il propose une conclusion qui récapitule le fruit de sa réflexion sur ce sujet ce qui démontre combien sa préoccupation est grande.

d) *Étude de la préface du recueil n° 4 « De Bethléem au Golgotha, L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1930 »*

La préface s'intitule *La T.S.F. au secours des « inondés »*.

Pierre Lhande privilégie comme l'an passé les événements d'actualité et ne fait aucune allusion à la liberté d'expression à la radio. Il se fait le messager des auditeurs pour témoigner de leur reconnaissance à la suite des dons pour venir en aide aux victimes d'inondations dans le Midi de la France en mars 1930. Grâce à « l'appel pressant à la charité » prononcé à la radio par Pierre Lhande, les secours ont afflué, comme l'an passé, au moment des grands froids. Il consacre néanmoins le premier chapitre intitulé *Le merci des naufragés* de ce même recueil à cette question.

e) *Étude de la préface du recueil n° 5. « La France Missionnaire, L'Évangile par-dessus les mers. Radio-sermons, série 1931 »*

La préface s'intitule « *radio-sermon* » du *Dimanche*.

L'idée principale est centrée sur le média radio. Le positionnement ferme de Pierre Lhande en défenseur de la libre expression de la parole religieuse est développé en première partie. Contrastant avec les précédentes préfaces, où cet espace était quasiment consacré à la question sensible du religieux et de la laïcité, cette

thématique est moins développée ici. L'ensemble conserve son caractère didactique ciblé sur le caractère inédit du mode de prédication à la radio.

Ainsi, trois problématiques principales se détachent : [a] la première met en évidence le succès remporté par les « radio-sermons » en dépit des controverses liées au flou de la législation ; [b] la deuxième se focalise sur l'expérience vécue dans le studio par Pierre Lhande au cours de la première prédication à l'antenne de Radio-Paris, puis des suivantes ; [c] la troisième porte sur l'évaluation des « radio-sermons » à partir d'extraits de l'abondant courrier des auditeurs.

[a] En premier lieu, Pierre Lhande rappelle la genèse de sa première prédication à l'antenne de Radio-Paris en 1927. Il signale la frilosité de la France en la matière contrairement à l'Amérique, pays précurseur dans ce domaine. L'Angleterre était elle aussi avant-gardiste : « les prêches tiennent une grande place dans la vie intellectuelle du pays » écrit-il. Il indique d'autre part que la Hollande et d'autres pays diffusaient « des prédications ou des conférences religieuses prononcées dans les studios »³¹. Il est convaincu de la bonne foi des décideurs de la radiophonie en France sur l'antenne de Radio-Paris qui souhaitaient dès le début proposer aux auditeurs une palette éducative dans des domaines intellectuels à large spectre. Les organisateurs des programmes avaient estimé l'expression religieuse en conformité avec ce critère de sélection, car ainsi qu'il l'écrit :

L'Évangile, dont s'inspireraient ces causeries religieuses, renferme des leçons profitables à toutes les âmes, quelles que soient leurs croyances. Par son caractère universel et souverainement social, il permet d'atteindre toutes les catégories spirituelles et morales d'un peuple.

Il démontre ensuite l'impossibilité d'une neutralité religieuse complète à la radio : si l'expression religieuse était interdite, il faudrait alors l'exclure sous toutes ses formes. Serait concernée par exemple la musique sacrée. Il cite « les Messes ou les Oratorios de Beethoven, Berlioz, Haendel, Bach, César Franck, Mozart, Théodore Dubois, etc. »³². Ces œuvres sont diffusées sans qu'il y ait contestation des auditeurs. Personne ne songe à remettre en cause le bénéfice que procure leur

31 *L'Évangile par-dessus les toits, La France missionnaire*, p. 7.

32 *La France missionnaire*, p. 9.

écoute. En s'appuyant sur ce constat, il en déduit que la parole inspirée des Écritures a tout autant sa légitimité à être diffusée que la musique sacrée.

Pierre Lhande donne une interprétation du succès immédiat rencontré dès la diffusion des « radio-sermons » en France. Selon lui, leur réception favorable par les auditeurs est liée à la conjonction de deux facteurs : la soif de nouveauté qui caractérise le peuple français à laquelle s'ajoute une survivance d'un atavisme chrétien lointain. C'est ce qui expliquerait ce paradoxe d'un peuple pourtant « moins profondément religieux que tel ou tel peuple d'origine nordique ou même latine » et qui pourtant frémit dès qu'« elle [la parole évangélique] arrive, en somme, comme l'écho d'une très vieille mélodie que l'on aurait entendue quand on était tout petit et que l'on aurait aimée ». Il ne faut cependant pas se méprendre sur ses propos qui paraissent cibler telle ou telle catégorie du peuple français. Il est au contraire soucieux de respecter la sensibilité propre de chaque auditeur, il invite chacun à se pencher sur l'effet bénéfique d'échanges dans leurs diversités :

Nous n'avons voulu exclure de notre sollicitude aucune catégorie d'auditeurs. Nous avons pensé qu'à travers la barrière des convictions et des mentalités si diverses, nous pouvions rencontrer, à peu près toujours, un fond commun d'entente et même de compréhension. Nous avons estimé qu'il y avait du bien à faire auprès de toutes les âmes ; un bien plus au moins large, plus ou moins profond, suivant les dispositions subjectives ou les situations.

Il invite tous les auditeurs « aux opinions très différentes de la nôtre » à se souvenir des premiers « radio-sermons » où il leur formulait :

Je te vois, troublé par mon affirmation sereine, mettant la main à ton casque pour l'arracher, – non, ne coupe pas ! – à tes lampes pour les éteindre...non, n'éteins pas !... A-t-on coupé ? A-t-on éteint ? [...] Mais, n'est-ce pas déjà un fait impressionnant, que personne, – personne entendez-vous ? – ne nous ai jamais écrit : « j'ai coupé !... J'ai éteint !... »

Il souligne ne tirer aucune gloire de l'accueil favorable des auditeurs tout en reconnaissant que ces retours lui ont apporté manifestement du réconfort. Il livre quelques confidences : « Nous ne pouvons taire que nous en avons tiré un motif souverain de consolation et d'encouragement » écrit-il avant de répondre à plusieurs questions qui lui ont été posées. La suite du récit se poursuit par son auto évaluation.

[b] En deuxième partie Pierre Lhande donne des indications sur ses impressions au moment de sa première intervention à la radio. Bien qu'accoutumé à la pratique de l'art oratoire, il est néophyte dans ce cas de figure et il explique avoir abordé cette nouvelle expérience avec curiosité. Il décrit ainsi son état d'esprit qui a été rapportée infra par René Duval:

La première fois, en effet, que nous avons abordé le micro, nous nous sommes senti légèrement déconcerté. Après l'appel fatidique : « Mes frères », nous avons, machinalement porté nos yeux vers les coins de la salle. Manifestement, les « frères » n'étaient pas là ! Le speaker lui-même nous avait abandonné à notre sort et, seul, nous tenaient compagnie les globes électriques suspendus sur notre tête dans le décor uniforme des lourdes tentures de velours. Voilà pourquoi, peut-être, cette première causerie fut assez dépourvue d'émotion.

Cette réaction peut susciter la surprise chez le lecteur en apprenant le détachement apparent ressenti lors de cette « première ». Le décor dépouillé du studio, équipé de l'indispensable matériel technique à de toute évidence balayé toute réaction émotionnelle sur le prédicateur, habitué au face à face avec le public et sensible à son interaction. Ainsi qu'il l'écrit, ce manque sera comblé sitôt après la prédication par sa réception enthousiaste des auditeurs :

[...] Mais, dans la suite, vos lettres, chers auditeurs, sont venues et nous ont révélé la palpitation immanente de vos âmes innombrables. Aussi, dès le deuxième essai, et depuis lors toujours dans la suite, avons-nous senti, très nettement, très vivement, cette palpitation, imperceptible à nos oreilles, mais accessible à notre cœur. En vérité, dès qu'apparaît sur le transparent lumineux le mot solennel « Silence ! » vous êtes tous là... Dans la seconde qui s'écoule entre l'avis du speaker et mon signe de croix, je vous devine, je vous aperçois, je vous résume, en un éclair : les grands, les petits, les riches, les pauvres, les bourgeois, les ouvriers, les laboureurs, les malades, tous, tous, retenant votre souffle comme je retiens encore le mien.

Les courriers des auditeurs lui révèlent la portée insoupçonnée de son apostolat délivré selon un mode jusque-là inconnu. Il s'adresse à chacun d'eux, les imaginant dans leur logis du plus modeste au plus aisé, du bien portant au plus fragile à l'heure de midi, dans l'attente de son sermon et attentifs à ses paroles sorties de la T.S.F. :

[...] Je distingue ces grandes cuisines de fermes, ces petits salons vieillots de province, ces salles d'hôpital, ces boudoirs, ces chaumières, et ces châteaux où l'on attendait les douze coups de midi, où l'on m'attend à cette minute, où les âmes inquiètes, endolories, troublées ou épanouies, vaillantes ou faibles, guettent le mot qui, sorti du diffuseur, va tomber tout frissonnant dans l'onde limpide ou agitée de leur sensibilité en éveil.

Il se livre à des confidences chargées d'émotion qui contrastent avec l'impression toute en retenue lors du premier « radio-sermon »³³. Pierre Lhande est passé d'une attitude qui semblait passive et sans élan d'enthousiasme où il dévoile son côté humain et révèle ses sentiments profonds. Le personnage public laisse la personne privée s'exprimer avec la plus grande franchise. Comme toute personne confrontée à une situation similaire, il connaît le « trac » puis l'euphorie qui le remplit de bonheur, ainsi qu'il en témoigne :

Je ne donnerais pas pour le plus bel auditoire de la Salle Wagram ou de Notre-Dame de Paris le spectacle intérieur que vous m'offrez à cette minute-là ! Croiriez-vous que la seule perspective de cette « rencontre mystique » me donne, dès le dimanche matin, une sorte de petite fièvre, comme un « trac » fait d'angoisse et de joie ?

Après cette tension nerveuse et ces moments intenses, succède l'épuisement. Il décrit ces différentes phases où l'on devine le vécu :

Et jusqu'à midi, je n'ai plus de repos que je n'aie épluché les moindres phrases de mon manuscrit, raturant et refondant sans cesse le texte qu'un secrétaire relève activement sur de fébriles feuillets. Le déjeuner, ce jour-là, passe en chimère. J'ai causé avec vous, cela suffit : je n'ai plus faim. Et c'est, le soir, un long accablement, semblable à celui qui suit les grands discours dans une vaste enceinte. Vous me tuez, mes chers auditeurs, et je ne connais rien de plus délicieux que cette petite mort !

Après un temps d'autoévaluation, il prolonge l'instant de détente grâce à l'ambiance musicale apaisante venue du même studio où Pierre Lhande a prononcé le « radio-sermon ». C'est ainsi qu'il confie aux lecteurs de manière poétique ces moments privés. Cette sensation d'être invité dans cette sphère intime est renforcée par le détail donné sur la modestie de l'équipement de son lieu de repos où il écoute la T.S.F. sur son « petit poste à trois lampes » :

Mon grand repos, à cette heure de lassitude, c'est de repasser dans mon esprit tout ce que je vous ai dit et aussi, par intervalles, d'écouter, sur mon petit poste à trois lampes, un peu de cette belle musique qui s'envole de ce même auditorium d'où je vous ai parlé tout à l'heure.

D'autres indications montrent la simplicité à reconnaître ses limites humaines après l'effort. Il avoue apprécier tout naturellement un moment de délassément un peu régressif, en décalage avec l'exercice de la prédication. Il ne boude pas en effet

33 Ce sont les auditeurs qui l'ont questionné sur sa manière d'appréhender la prédication à la radio, il s'en explique au cours de ses confidences.

son plaisir d'écouter des émissions d'un genre comique qui portent la signature d'un humoriste populaire à grand succès. Il en témoigne :

Je dois rendre à mon joyeux collègue Bilboquet ce témoignage qu'à ce moment ce qui, par réaction, me repose le plus ce sont ses incroyables histoires et ses cocasseries. C'est la détente du bon rire français après l'étreinte de toute l'âme...

Ainsi qu'il en atteste, Pierre Lhande s'est soumis volontiers aux questions des auditeurs et des lecteurs. Il s'assure de l'effet produit : « Voilà, je vous ai fait mes confidences : êtes-vous contents ? »

Selon toute vraisemblance, les auditeurs veulent en savoir plus sur sa façon de procéder quand il s'installe devant le micro. Dans cette préface, fidèle en cela à sa manière de procéder, Pierre Lhande imagine un dialogue, en réponse aux courriers des auditeurs (et/ou il en reconstitue un qui a eu lieu dans la réalité). À la question posée :

Mais alors, vous lisez vos causeries devant le micro ?

Il répond tout d'abord en décrivant le décor très spartiate du studio, puis en informant sur sa manière d'aborder sa prédication :

Oui, je lis et je ne lis pas. Les feuillets sont là, étalés sur le pupitre, devant cette mystérieuse petite boîte d'acier suspendue à son soutien métallique par des fils d'argent. Mes yeux vont de la page blanche au sombre micro. À tout moment, j'abandonne mon texte. Je coupe ma phrase ; je la hache d'interjections familières. Je vous dis : « M'entendez-vous ? » Vous m'entendez. Je vous dis : « Me comprenez-vous ? » Et vous me comprenez. Je vous dis : « Vous pleurez ? » Et vous pleurez. Quelle chaire au monde peut donner cette puissance de communication ?

Après les explications techniques du speaker Pierre Lhande, le discours charismatique du prêtre reprend logiquement le relais :

Et c'est pourquoi, mes chers auditeurs, je suis bien sincère quand je vous dis que je vous comprends et que je vous aime. Vous faire du bien, vous consoler, vous ranimer, vous relancer dans l'activité triomphante de la vie, vous conduire avec moi vers la Vérité et vers la Lumière : c'est toute mon ambition, c'est toute ma récompense.

[c] Évaluation des « radio-sermons » dans les courriers des auditeurs

La retranscription d'extraits de courriers des auditeurs trouve généralement sa place dans les postfaces ou les conclusions des recueils de « radio-sermons »³⁴. Une exception est faite dans ce recueil où les témoignages des auditeurs sont mis en valeur dans la préface où Pierre Lhande leur donne la parole. Il choisit quelques-unes des nombreuses lettres, à l'intention du lecteur comme il l'a déjà fait précédemment :

Nous avons déjà habitué notre lecteur à entr'ouvrir discrètement avec nous le volumineux courrier qui nous porte chaque jour les échos du bien opéré ainsi dans l'invisible. Bien que les témoignages actuels ressemblent fort à ceux que nous avons publiés jusqu'ici, nous voulons bien, cette fois encore, lui communiquer quelques extraits récents.

Il sélectionne en priorité les courriers où les auditeurs relatent des conversions personnelles ou celles de tiers qui ont écouté les « radio-sermons » à la T.S.F. Quelques exemples significatifs attestent de l'adhésion des auditeurs au contenu des « radio-sermons »³⁵.

Premier exemple :

Auditeur assidu de vos causeries du dimanche, je ne puis résister à votre appel, et veux revenir vers le Dieu de bonté et de miséricorde que vous enseignez [...].

Deuxième exemple :

J'étais athée. Je suis maintenant converti, j'ai recouvré ma foi passagère de premier communiant. C'est surtout grâce à vos radio-sermons. Je ne suis plus tourmenté. [...].

Troisième exemple :

[...] Devant notre détresse, vous aviez rappelé leur devoir à nos vieux combattants dans vos causeries du dimanche. L'appel ne fut pas vain, et le cœur touché n'eut plus à lutter contre l'amour-propre... Permettez-moi de vous en remercier de tout cœur, vous qui en avez été le premier artisan...

34 La compilation des courriers des auditeurs dans les *Radio-sermons* constitue un document riche d'informations à exploiter dans des champs aussi variés que la sociologie, l'histoire, la théologie, entre autres.

35 Les courriers des auditeurs constituent de volumineux dossiers. Ils sont répertoriés et consultables aux A.J.P.F.

Quatrième exemple :

Je suis une de vos fidèles auditrices de Radio-Paris. Quoique ne pratiquant plus depuis longtemps mes devoirs religieux, je suis avec beaucoup d'intérêt vos causeries. Bien souvent vous m'avez émue et vous avez éveillé en moi comme un obscur désir de retrouver cette foi perdue. Je vous ai promis de retourner à l'Église et, en effet, j'ai assisté à la messe ces deux derniers dimanches.

Après les exemples de témoignages de conversion, Pierre Lhande cite d'autres extraits où les croyants expriment leur joies, leurs peines et le bonheur d'écouter le « radio-prédicateur ». Ces courriers émanent de toutes les catégories sociales, de tout âge, d'origines géographiques diverses qui possèdent des moyens de réception plus ou moins performants.

Premier exemple :

Pardonnez à une humble femme de ménage, qui vous écoute souvent le Dimanche d'oser vous importuner. Mais c'est pour vous remercier de votre traduction du discours du Saint-Père et de sa Bénédiction ; C'est par votre voix aussi que je remercie Radio-Paris, car avec un modeste poste à galène, avec le casque, j'ai pu, malgré quelque bruit entendre nettement toute la cérémonie, et c'est avec la plus grande émotion que j'ai entendu la voix du très Saint-Père et que j'ai reçu sa Bénédiction. [...] Son discours à l'Académie du Saint-Père, et de M. Marconi, je l'ai entendu à la perfection, car je suis Italienne, depuis trente ans en France.

Cet exemple est intéressant car il donne plusieurs indications : en premier lieu sur l'auteur du courrier : la position sociale de l'interlocutrice, le matériel dont elle dispose pour capter convenablement l'émission appelée de ses vœux. Ce témoignage dévoile par ailleurs le rôle crucial du ministère du prédicateur auprès des fidèles. L'information contenue dans ce courrier témoigne enfin d'un événement fondamental pour l'Église catholique : le message radio dont il est question a été prononcé depuis la Cité du Vatican pour le monde, par Pie XI le 12 février 1931. La station émettrice a été conçue par Guglielmo Marconi qui a introduit lui-même le discours du pape par quelques mots.

Les courriers des enfants sont pris en compte également avec beaucoup d'attention. Pierre Lhande s'adresse régulièrement à eux dans les « radio-sermons ». Il s'exprime à ce sujet :

Voici enfin la fraction la plus charmante de notre immense auditoire du dimanche : les enfants. Nous nous sommes fait une douce habitude de leur consacrer, de temps en temps, une causerie particulière et chacun de ces sermons pour les tout-petits est suivi,

naturellement, de tout un flot de lettres de tous les formats... et de toutes les orthographes !

Ces courriers font la plupart du temps allusion au plaisir d'écouter les sermons de Pierre Lhande au poste de radio en famille. Ils sont marqués par les conditions de vie des plus démunis et il est fréquent de lire leur compassion. Leurs courriers témoignent aussi de leurs offrandes après avoir cassé leur tirelire. Voici un premier exemple :

J'ai été très content d'entendre votre sermon pour les enfants. J'ai trouvé votre sermon trop court. Je promets d'être sage parce que j'ai entendu votre sermon. J'essaierai d'être aussi sage que pendant votre sermon à celui que vous donnerez dimanche prochain pour papa et maman [...]. Pierre (9 ans).

Deuxième exemple :

Mon papa a installé chez mon parrain et chez ma mémère un poste de T.S.F. [...] Je vous envoie ma tirelire ainsi que celle de ma petite sœur Micheline et de ma petite cousine Jeannine. Je m'appelle Odette. J'ai 6 ans [...]. Odette, Micheline et Dédé, Jeannine et Michel.

[...] Je ne comprends pas encore tout ce que vous dites et qui intéresse tant mes parents et mes grandes sœurs. Mais quand vous vous adressez aux enfants, je suis bien contente. Aussi, j'ai été désolée, un dimanche, de ne pouvoir vous entendre. Le courant a manqué chez nous. Pour me consoler, papa a dit : Le Père Lhande est l'ami des enfants, il leur parlera encore et tu l'entendras et nous allons acheter le volume contenant ses causeries du dimanche pour lire celle qu'on n'a pas eue. Il m'a donné vingt francs en me disant : offre-les au Père Lhande pour ses petits enfants de la banlieue, qui ne sont pas heureux comme toi. Marie.

Pierre Lhande termine la longue préface par une information qu'il ne donne pas de suite au lecteur. Il laisse planer le suspense et annonce son parrainage de la T.S.F. sans dévoiler qui sera le saint patron des sans-filistes. Il rapporte la longue hésitation qui a précédé le choix de l'emblème :

Voici déjà plusieurs années que la grande famille des sans-filistes était fort jalouse de la caste, plus privilégiée des automobilistes. Pourquoi toute voiture, fût-elle le tacot ou la Rolls-Royce d'un parfait mécréant, avait-elle l'honneur d'être toujours ornée d'un écusson ou d'une plaque de Saint-Christophe, alors que nos chers appareils de T.S.F., même dans les salons les plus dévots, se présentent piteusement sans le moindre insigne de protection ou d'emblème de prospérité ? [...]

Ce court extrait est tiré d'un texte où Pierre Lhande prend le temps d'expliquer la difficulté de choisir le patron emblématique de la T.S.F. Il s'agit de retenir celui qui sera le plus représentatif de la radiophonie. Il énumère un certain nombre d'entre eux, sans que cela fasse l'unanimité chez les décideurs, apparemment pusillanimes

sur certains points. Son commentaire est teinté d'humour, l'impression générale est qu'il semble s'amuser de ces attermolements. Le ton est taquin :

Après tout, je ne sache pas que saint Christophe, patron des automobilistes, ait lui-même tenu le volant, et il ne doit son beau titre honorifique qu'à l'exploit, historique ou légendaire, d'avoir transporté d'une rive à l'autre – ce que ne fait jamais l'automobiliste – à travers les flots déchaînés, le divin Enfant qui soutient le poids du monde sur ses trois petits doigts. Ne nous laissons donc pas arrêter ou impressionner par le caractère proprement technique de la T.S.F. et cherchons simplement une ressemblance.

En définitive, c'est Jeanne d'Arc qui sera désignée la patronne des sans-filistes. « Quand la télévision, devenue une réalité, viendra couronner la grande invention des temps nouveaux, Jeanne d'Arc symbolisera donc excellemment la double découverte » avance Pierre Lhande avant de prendre garde de ne pas froisser les autres sensibilités religieuses ou les susceptibilités des non-croyants, car la figure de Jeanne d'Arc « appartient à tous » écrit-il. Il développe un poème où l'allégorie de la bergère et des voix célestes rejoignent la métaphore de « l'aile subtile de l'éther ». Enfin il termine la préface par une proposition d'inscription sur l'emblème de la radiophonie :

Fileuse de quenouilles blondes
Filez pour nous le fil des ondes...

f) *Étude de la préface du recueil n° 6.* « L'Évangile de la Douleur, L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1932 »

Ce recueil ne comporte pas de préface et commence par la transcription du « radio-sermon » *Vœux de nouvel-an*.

g) *Étude de la préface du recueil n° 7.* « Carillons de Fête, L'Évangile par-dessus les toits, série 1933 »

La préface s'intitule *La Radiophonie devant la Religion et la Morale*. Cette préface se présente sous la forme d'un exposé en trois parties : une courte introduction, puis le point n° 1 *Les dangers* et le point n° 2 *Les remèdes*.

Avant de développer ces deux points, Pierre Lhande évoque les services rendus par la radiophonie pour diffuser largement l'Évangile. Il ne s'attarde pas sur sa contribution à la réussite de la prédication à la radio depuis cinq ans. Il préfère mettre l'accent sur l'extraordinaire essor de l'outil médiatique vecteur de la diffusion positive des idées, ce qui va entraîner une profonde mutation de la société.

A contrario, il développe l'aspect négatif, voire pervers d'une possible forme de propagande néfaste pour la société.

Développement du point 1, *Les dangers* (p. 11).

Selon Pierre Lhande, les dangers se classent en 3 catégories :

1° La large diffusion de doctrines nocives sans contrôle est un facteur de risques potentiels. Il donne une indication du nombre d'auditeurs en France qui sont susceptibles d'être concernés :

Pour ne parler que de la France continentale, on a pu constater par les récentes déclarations, qu'il y a, à l'heure actuelle, environ deux millions d'appareils récepteurs en exercice ; et il faut généralement multiplier par une moyenne de quatre ou de cinq ce chiffre pour obtenir le nombre des auditeurs habituels de notre radiodiffusion.

Il y ajoute le nombre important de nouveaux postes de T.S.F. créés à l'intention des auditeurs qui écoutent la radio dans des institutions. Il cite la « T.S.F. aux aveugles », la « T.S.F. à l'hôpital », la « T.S.F. à l'école », ce qui permet à une foule plus considérable encore d'assister aux émissions, sans oublier les francophones de l'étranger.

2° La manipulation des foules par le biais du talent de l'orateur est un autre danger potentiel du fait de l'absence d'évaluation des effets produits sur l'auditeur, plus précisément sur les populations vulnérables, par exemple les enfants, en l'absence de surveillance parentale.

3° La diffusion d'idéologies contraires à la morale est le troisième argument exposé par Pierre Lhande. Il l'assimile à l'exposition de la population au même danger que constitue la manipulation des armes sans contrôle. Il s'appuie sur les réactions des auditeurs qui ont protesté vivement contre « la transmission de doctrines athées, révolutionnaires ou immorales ». Il demande de la part des responsables une prévention claire à ces pratiques et de les combattre si elles surviennent à nouveau. Il conclut :

Il faut donc de toute nécessité qu'on établisse à l'avance des garanties sûres pour prévenir de tels abus et qu'on envisage le moyen de les combattre s'ils venaient à se produire.

Pierre Lhande ne se contente pas de faire une liste des dangers, il fait des propositions pour remédier à ce qu'il décrit comme des dangers. À cette fin, il développe le deuxième point.

Développement du point 2, *Les remèdes* (p. 17).

Tout d'abord il fait un constat à partir de la réalité : le problème ne se situe pas dans l'immédiat à l'échelle nationale, où les émissions sont soumises à un contrôle correct, en grande partie grâce à la vigilance des auditeurs. En effet, comme il l'indique, « les textes des conférences, en particulier, devraient être soumis d'avance soit à une commission spéciale, soit au contrôle des Postes, Télégraphes et Téléphones ». De surcroît, si pour une raison ou une autre les émissions choquent l'auditoire, celui-ci a les moyens d'aller à l'encontre des décisions prises en haut lieu. Si besoin, l'argument financier a des chances de régler rapidement le problème :

Ces interventions des auditeurs sont plus efficaces qu'on ne le croit. Tout poste est solidaire du mécontentement ou de la satisfaction qu'il obtient parmi son public. Sa situation, même financière, est subordonnée à l'estime qu'on a de la qualité de ses émissions, aussi bien matérielles ou artistiques que littéraires ou morales, car la publicité dont il vit le recherche dans la mesure où il réalise ses conditions.

Dans cet extrait, Pierre Lhande pointe l'aspect crucial pécuniaire qui touche directement le fonctionnement de la radiophonie. La sanction financière est clairement évoquée en cas de boycott des auditeurs :

Donc un poste qui se verrait compromis et surtout boycotté par toute une catégorie d'auditeurs, verrait de ce chef décroître son crédit auprès des commerçants ou des industriels qui l'alimentent soit de leurs annonces payantes, soit de leurs souscriptions.

Cette notion de contre-pouvoir est un élément de poids dans le conflit qui oppose les partisans et les adversaires de la libre expression à la radio en France³⁶. Il ne s'agit pas comme le précise Pierre Lhande de pratiquer du chantage à tout propos ou dès qu'un programme d'émissions n'est pas du goût de tous :

36 La notoriété de Pierre Lhande et le succès de ses émissions (« radio-sermons » et conférences en auditorium à Radio-Paris) assurent une écoute importante attestée par les auditeurs et par la presse écrite.

[...] Il convient que ces récriminations soient faites judicieusement et n'émanent pas d'auditeurs inintelligents ou par trop susceptibles. On ne peut pas demander à une station de radiophonie de n'émettre que des sermons et des cantiques. Bon gré, mal gré, il faut au moins tolérer certain ton caustique dans les causeries, de la musique gaie ou de danse, de la chanson, du vaudeville, de l'opérette.

Il propose la création d'un organisme de contrôle sérieux officiel pour juger de la qualité de telle ou telle émission et si elle pose problème à sa diffusion. Cet arbitrage serait valable pour tous les types d'expression, y compris religieuse qui outrepasseraient les règles du bien vivre ensemble. À ce sujet, il signale la bienveillance et le respect qui existe déjà à Radio-Paris entre les intervenants de culture confessionnelle différente :

On nous permettra, à ce sujet, de faire observer que, de ce chef, l'expérience de Radio-Paris a fait désormais sa preuve. Des centaines de milliers d'auditeurs ont pu, depuis cinq ans, écouter tour à tour des conférenciers catholiques, protestants, israélites et même libres-penseurs, sans que, jamais, cette juxtaposition de dogmes, cependant fort divergents, ait donné lieu à la moindre polémique, au moindre froissement des consciences. Il est donc établi que sur le terrain religieux et verrait compromis et surtout condamné par moral, la bonne entente et la haute courtoisie entre gens de conceptions plus ou moins diverses sont parfaitement réalisables. Reste seulement à la charge des directeurs de postes d'exercer un contrôle éclairé et vigilant sur des émissions dont la bonne harmonie ne peut que servir puissamment leurs intérêts.

Cette problématique est relativement facile à résoudre sur le territoire français ; l'avis des auditeurs est un argument de poids dans le choix des émissions. Il en est tout autrement sur le plan international où les règles varient selon les pays. Le risque se profile par conséquent au-delà des frontières (p. 18)³⁷. Compte-tenu de la facilité à capter de plus en plus aisément les émissions diffusées depuis l'étranger, tout effet dissuasif y compris l'argument financier, devient alors inopérant. Pierre Lhande propose des solutions pour remédier à des dérives possibles ; parmi celles-ci il retient la possibilité d'intervention des Congrès catholiques nationaux et internationaux de la radiophonie qui peuvent faire part des vœux sur le statut international du média radio. Il donne l'exemple du premier Congrès catholique international de la Radiophonie à Munich du 20 au 22 juin 1929 où deux articles ont été insérés :

37 En France, la censure émane des Postes, Télégraphes et Téléphones.

1° Le Congrès prie les Commissions officielles et les directeurs de postes privés de se souvenir sans cesse qu'ils s'adressent à la famille et, qu'en conséquence, ils ne doivent rien émettre qui puisse blesser l'âme de l'enfant ;

2° Demande aux Pouvoirs publics de maintenir la liberté de la radiophonie religieuse.

La réponse du Congrès national de la radiodiffusion à Paris du 14 au 16 novembre 1930 a été dans le sens demandé :

« Que la législation internationale de la radiodiffusion édicte des dispositions formelles protégeant la moralité publique, l'intégrité de la famille, le respect dû à la femme et à l'enfant. »

Pierre Lhande fait ensuite état de « la quinzième assemblée plénière de la Conférence parlementaire internationale du Commerce, réunie à Berlin ». Cette Conférence adopte les points suivants :

« Que la législation internationale de la radiodiffusion contienne des dispositions de nature à prévenir et réprimer :

1° La propagande politique inadmissible et les auditions manifestement inspirées d'un esprit agressif ;

2° La diffusion des fausses nouvelles ;

3° La diffamation et les attaques contre les personnes privées et publiques ;

4° Les émissions susceptibles de porter atteinte à la morale publique ».

Il ne se contente pas de faire des propositions pour prévenir d'éventuelles dérives ; il estime que le nouveau média ne doit pas être abordé uniquement sous cet aspect négatif. Il se montre dans le même temps très enthousiaste vis-à-vis des progrès de la technique et met en évidence les bénéfices apportés par la T.S.F., vecteur privilégié de culture auprès des auditeurs. La radio est un outil pédagogique utile pour offrir un enseignement diversifié profitable aux auditeurs. Il donne l'exemple de catégories de populations à peine scolarisées, voire pas du tout et déplore l'illettrisme qui existe toujours surtout dans les campagnes et dans une moindre mesure dans les faubourgs. La diffusion des informations instructives pénètre à présent au sein de leur foyer. Pierre Lhande associe l'éducation religieuse à la culture générale et la prédication entre dans ce cadre. Il insiste sur le respect des règles de l'éthique attachées au statut de l'orateur, du conférencier, du prédicateur.

Il le précise :

Pour cela, il faudra que les conférenciers aient toujours devant les yeux ce devoir primordial de tout orateur populaire : entrer en contact avec les humbles, les petits, les ouvriers qui constituent la classe la plus attentive et la plus émotive de notre auditoire ; établir une connexion étroite entre l'exposé de la morale et le devoir professionnel ou

familial ; ne point se perdre dans un dogmatisme abstrait, mais parler d'actualité, se tenir constamment sur le terrain des faits.

L'essor prodigieux de la technologie contemporaine ne lui fait pas oublier les préceptes des Pères sur l'éloquence, toujours d'actualité au-delà des siècles. Il cite saint Augustin :

En somme, il conviendra d'appliquer à ce genre de ministère ce que saint Augustin a formulé comme code principal de l'éloquence : « La grande loi de celui qui parle, c'est le bien de celui à qui il parle ».

Pierre Lhande s'intéresse vivement au média radio et il reconnaît être passionné pour ce nouveau mode de communication et pour la technique qui l'accompagne. Il déploie son talent d'écrivain pour inventer un nouveau langage. En sa qualité de prêtre, il le met au service de l'Église en s'investissant avec une conviction profonde pour aboutir à la réussite de cette nouvelle forme d'apostolat de la prédication. C'est ainsi qu'il en témoigne, six ans après le premier « radio-sermon » du 2 janvier 1927 :

Bref, pour nous en tenir à l'expérience française, nous devons déclarer de la façon la plus formelle que la prédication par T.S.F. s'est affirmée comme une arme extrêmement efficace pour reconquérir au Christ Notre Seigneur la génération actuelle qui a été éloignée de Lui par un demi-siècle de laïcisme. Elle est, semble-t-il par excellence, le mode le plus large et le plus pénétrant d'évangélisation ; en un mot, le ministère des temps nouveaux.

h) Étude de la préface du recueil n° 8. « L'Évangile par-dessus les frontières, série 1934 »

Ce recueil signe les débuts de la prédication à Radio-Luxembourg où Pierre Lhande a été accueilli et le retour sur l'antenne de Radio-Paris. Trois thèmes principaux se détachent de cette préface.

Une des thématiques est celle de la rétrospective positive : il récapitule brièvement le parcours effectué depuis la première prédication à Radio-Paris, jusqu'à cette année 1934 où il a été contraint à s'exiler et à poursuivre son apostolat sur l'antenne de Radio-Luxembourg, plus accueillante pour la liberté d'expression religieuse. Il relate les débuts de la prédication en France saluée par les uns comme un progrès controversée par les autres puis interrompue sur les ondes de Radio-Paris, au nom de la mainmise du monopole de l'État sur les radios privées, dans un contexte où la législation en la matière était floue donc sujette à interprétation.

Pierre Lhande se place en porte-parole des auditeurs qui ont vécu cette interdiction comme insultante envers tout un peuple, celui de la France réduit à l'état de mendicité pour pouvoir écouter librement les émissions interdites sur son sol :

Un très grand nombre de mes auditeurs m'ont exprimé le sentiment de gêne qu'ils éprouvaient à la pensée de me voir forcé de recourir à une station étrangère pour faire entendre désormais à des Français la parole de Dieu au fil des ondes. La France, pensaient-ils, apparaissait ainsi aux yeux des nations en attitude de mendicante et il y avait dans ce geste, pour nous, catholiques, un aveu flagrant de notre impuissance et de notre servitude.

De fait, il signale essentiellement le caractère temporaire de l'interruption. Il considère cet épisode de conflit soldé par une interdiction d'antenne appartient désormais au passé. Néanmoins les mots utilisés semblent traduire le choc ressenti lors de son exclusion de Radio-Paris. Il l'évoque dans ces quelques lignes (p. 9)³⁸ :

Nous n'avons pas à revenir ici sur les événements qui nous amenèrent à chercher, au-delà des frontières, une liberté qui nous était ravie chez nous. La tentative d'interdiction des causeries religieuses dans les Postes d'État français de T.S.F. passe désormais au domaine de l'histoire ancienne.

Le bon sens, l'esprit de justice et de liberté ont prévalu contre un accès intempestif d'intolérance et de persécution.

Contredisant son propos du début de cet extrait Pierre Lhande « revient » sur l'épisode où il désigne le Cartel à l'origine de l'exclusion des « radio-sermons » à l'antenne de Radio-Paris. Il tient de façon manifeste à expliciter le procédé utilisé par les adversaires de ce mode d'expression à la radio :

[...] L'offensive s'était déclenchée dès l'inauguration de ce nouveau ministère en 1927 ; et s'il est vrai qu'elle s'était atténuée dans la suite devant la popularité croissante du « radio-sermon » et devant l'esprit de tolérance ou de conciliation des gouvernements qui ont précédé le Cartel, nous savions, de source très sûre, que l'ennemi ne désarmait pas, attendant sans doute l'occasion favorable.

Pierre Lhande explique pourquoi il a accepté l'offre de Radio-Luxembourg : ce n'est pas par vaine revanche « pour attaquer », « mais pour défendre » dit-il. Il écrit son indignation de manière vibrante pour prendre le parti des plus pauvres pour qui

38 Il a recours à la prétériorité – « Nous n'avons pas à revenir ici » – pour rappeler l'attention du lecteur sur les événements qui ont fait l'objet de sa réflexion dans les précédentes préfaces des *Radio-sermons* sans s'appesantir sur le sujet outre mesure, tout en y faisant allusion.

posséder un simple poste de radio est souvent leur seul luxe. Il oppose la valeur de ce bien modeste à celle, colossale, d'un escroc qui défraye la chronique de son temps, soutenu par des puissants au courant de ses agissements :

Défendre qui ? Des personnes et des droits qui nous sont sacrés : en tout premier lieu, ces milliers et ces centaines de milliers de pauvres dont l'unique luxe, dans un pays qui a la honte d'abriter le faste insolent d'un Stavisky, était de posséder un petit poste de T.S.F. où ils puisaient la plus grande richesse qui soit : le réconfort et la lumière de l'Évangile ; – des milliers, des centaines de milliers de vieillards, de malades, d'infirmes des hôpitaux, de réfugiés des asiles à qui nous apportions, par mandat divin, l'espoir des réparations certaines et des transfigurations ultérieures.

Le discours se termine par un plaidoyer en faveur des plus pauvres qu'il défendra, dit-il, jusqu'à son dernier soupir. Ses propos mettent en évidence l'interaction opérée entre le prédicateur et les auditeurs pour qui ce lien est devenu une source de réconfort pour les plus fragiles et/ou le moyen d'avoir accès à une perception extérieure des choses ; le rendez-vous hebdomadaire est un temps privilégié pour chacun ; il ouvre des possibilités d'évasion du quotidien et l'apport culturel n'est pas négligeable. Par exemple les récits de voyages ou d'événements remarquables régulièrement utilisés en support dans les « radio-sermons » fournissent matière à s'instruire.

Le politique est sous-jacent, car si Pierre Lhande n'attaque pas, comme il le précise, il mène néanmoins un combat avec le micro comme arme, contre les adversaires de la liberté de la parole :

Voilà ce que j'ai voulu défendre : ce que je défendrai tant qu'il y aura un souffle dans ma poitrine, tant qu'il y aura au monde un microphone dans un pays libre !

La deuxième thématique est celle de la transmission de l'œuvre accomplie. Pierre Lhande souhaite manifestement que son action sur le terrain et à la radio soit reconnue à sa juste valeur. Ainsi il annonce que ce recueil est un « petit volume » mais « tout humble qu'il soit est appelé à marquer une date historique, à la fois dans les annales de la radiophonie française et dans l'histoire de l'urbanisme religieux autour de notre grande capitale » (p. 7). L'auteur présente le recueil comme un témoignage de l'action apostolique menée auprès des plus démunis dans la banlieue et à plus grande échelle, à Radio-Paris de 1927 à 1933, puis, à partir de 1934, de Radio-Luxembourg.

La troisième thématique est celle de la mutation opérée par l'Église, tournée à présent vers l'extérieur et « au-delà des frontières ». Pierre Lhande rappelle les débuts de son apostolat de prédicateur au cœur des édifices prévus à cet effet et vers où les fidèles se déplaçaient. Les lieux de culte où le public se rend de manière habituelle existent toujours, mais les temps ont évolué et c'est l'Église qui à présent, va également à la rencontre de la population. Il n'y a pas incompatibilité à cette nouveauté, mais complémentarité :

Le lien qui unit ces deux parties de tonalité différente, mais d'inspiration identique. L'idée maîtresse qui les commande, c'est la mise en lumière de cet événement religieux d'une brûlante actualité : l'évasion hors de ses cadres anciens de la prédication évangélique. L'enseignement divin n'est plus limité par les enceintes d'un temple. S'armant de méthodes nouvelles, s'inspirant de nos psychologies tourmentées d'hommes du XX^e siècle, exploitant nos besoins actuels d'expansion et de pénétration, il franchit aussi délibérément les frontières d'un pays que les barrières des classes. Comme les champs de l'éther et les distances du globe, il envahit le champ des consciences et les distances qui séparent les unes et les autres toutes les mentalités. C'est dans cette libération, dans cet essor prodigieux que réside la principale et la plus récente conquête de l'Évangile dans la société moderne.

Ce recueil clôt le corpus. Le dernier « radio-sermon » a lieu le 25 mars 1934 à l'antenne de Radio-Luxembourg. Pierre Lhande est subitement victime d'une aphasie le 27 avril 1934. Il ne récupérera pas totalement la mémoire et gardera des séquelles physiques. Il ne sera plus en mesure de poursuivre sa prédication à la radio. Cette pathologie n'a pas été clairement identifiée. Peut-être s'agit-il d'un accident vasculaire cérébral ayant pour origine une grave insolation qui lui aurait laissé des séquelles physiques lors d'un récent voyage en Inde. Il fait état de cet incident dans son ouvrage, *L'Inde sacrée*³⁹.

2. La T.S.F. au cœur des « radio-sermons »

Pierre Lhande a saisi les nouvelles possibilités qu'offrait la T.S.F. dans la diffusion de la prédication. Il n'a pas manqué de louer les mérites de ce nouveau vecteur qui a permis de donner une autre dimension à son apostolat. Il s'est exprimé régulièrement à ce sujet dans les « radio-sermons » destinés aux auditeurs et

39 *L'Inde sacrée, op. cit.*, p. 112. Voir en Annexes la maquette de présentation du film au titre éponyme tourné par Pierre Lhande, p. 316.

retranscrits à l'usage des lecteurs. Ces documents représentent une valeur patrimoniale à plus d'un titre : 1° la rareté des pièces sur la prédication et plus spécifiquement sur celles prononcées à la radio à cette époque constitue un objet d'étude original pour les chercheurs. 2° l'apport des informations contenues dans les « radio-sermons » a un indéniable intérêt journalistique et historique, car il provient directement de la source en temps réel. Quand le sujet le permet, le contenu de plusieurs sermons nous renseigne sur les techniques, et les spécificités diverses attachées au fonctionnement de la T.S.F. de 1927 à 1934. Pierre Lhande instruit ainsi l'auditeur puis le lecteur sur la pratique de la radio, sur les conditions de diffusion des émissions, en direct ou en différé, depuis la France et depuis l'étranger.

Les « radio-sermons » sont habituellement prononcés depuis les studios de Radio-Paris de 1927 à 1933 et en 1934 depuis Radio-Luxembourg. Un certain nombre est radiodiffusé en direct ou en différé depuis d'autres pays.

a) Un sermon en direct depuis Londres et Daventry

Le « radio-sermon » intitulé *Le don divin de la radiophonie* est extrait du recueil n° 2 « Le Bon pasteur » (p. 29-36). Il est diffusé de manière inédite le 26 février 1928, via Radio-Lyon⁴⁰. Ce sermon, comme son titre l'indique est un éloge de la radiophonie, don de Dieu aux hommes. D'après le témoignage de Pierre Lhande, cet intitulé a été repris à un correspondant anglais, à la suite de l'inauguration de son premier *Radio-sermon*, le 2 janvier 1927⁴¹.

L'enthousiasme est la dominante du discours. En effet, Pierre Lhande présente cet événement comme une expérience innovante, riche d'échanges fructueux et qu'il souhaite faire partager aux auditeurs. Il se place ainsi dans le rôle d'un reporter qui commente le plus objectivement possible, une aventure hors du commun. Parallèlement à ce statut, il n'oublie pas celui de missionnaire, de prêtre, de

40 En 1925, la B.B.C. inaugure le poste de radiodiffusion créé à Daventry-Londres. C'est depuis ce site que Pierre Lhande, invité, prononce ce sermon.

41 Voir *Le Bon Pasteur*, p. 31. « Ce correspondant », écrit Pierre Lhande, « exprima sa reconnaissance par un mot qui me frappa vivement » : « La radiophonie, disait-il, est un don divin ». Pierre Lhande lui adresse par ce biais, ses remerciements pour ses propos qui l'ont touché.

transmetteur d'une longue tradition de pasteur. La problématique peut sembler paradoxale, puisque Pierre Lhande réussit à traiter à la fois de deux objets aux antipodes l'un de l'autre : la prédication de tradition séculaire et son nouveau mode d'expression par le canal de la radiophonie. Le Père Lhande montre que l'opération est parfaitement compatible l'une avec l'autre.

L'écriture parfois lyrique, emphatique, déclamatoire, signe la particularité des orateurs de l'époque. La rhétorique qui vise à convaincre l'auditoire est la règle, ce qui n'est pas contradictoire avec l'expression d'une émotion sincère. La poésie aux accents bibliques n'en n'est pas absente comme le soulignent les métaphores, par exemple « l'aile des grandes ondes » pour évoquer le messager invisible de la radiophonie au service de la Parole divine :

Voici donc, ô mes frères, que Londres, après Paris, vous adresse, ce soir, par mon ministère, le verbe de Dieu, porté sur l'aile des grandes ondes, par-dessus les territoires et les océans britanniques. Je me sens vivement impressionné par la grandeur de cette heure unique, où la vieille Angleterre, accueillant la langue et la pensée religieuse de la France, va seconder, de toute la puissance de ses grands postes, Londres et Daventry, le bel effort de diffusion d'idéal chrétien, accompli déjà, chaque dimanche, par Radio-Paris.

Nous remarquons l'utilisation du présent de l'indicatif quasiment du début à la fin de l'extrait. Il en est ainsi jusqu'à la fin du sermon. L'auditeur, puis le lecteur sont ainsi transportés dans les conditions réelles du direct, ce qui rend le propos animé et vivant. Il s'adresse aux auditeurs ainsi :

Chers auditeurs français, vous d'abord, mes compatriotes, qui m'écoutez de Calais à Hendaye, mais vous aussi, Belges, Hollandais, Luxembourgeois, Suisses et Allemands, vous surtout, Anglais familiers avec ma langue⁴².

Pierre Lhande insiste sur ce que signifie le « don divin de la radiophonie ». Il estime dans cette radio-prédication « qu'il est vrai de dire que la radiophonie semble toucher plus intimement, plus directement, en quelque sorte, aux attributs de l'Être dont l'immensité et la vie remplissent l'univers ». Il pose ensuite la question de l'origine de « ce privilège » spécifique à la radio et il précise :

À mon sens, de trois éléments qui lui donnent un caractère tout particulier : son cachet *mystérieux*, son cachet *spiritualiste*, son cachet *religieux*⁴³.

42 *Le Bon Pasteur*, p. 30.

Un long développement suit ensuite sur chacun de ces points :

1° En ce qui concerne le *cachet mystérieux*, il fait références aux commentaires autour de lui sur l'aspect inconnu de la radio qui lui donne une sorte d'aura inexplicable, du fait de l'absence de matériel concret à observer, contrairement à l'art du cinéma ou encore du télégraphe. Cette absence de matériel visible ou inexplicable induit l'utilisation chez certains d'un vocabulaire qui caractérise le monde non terrestre. Pierre Lhande laisse affleurer une pointe malicieuse dans cet extrait :

C'est un fait bien digne d'être noté : que les hommes les plus dégagés d'impressions supranaturelles, frappés dès le début, par le mélange de tangible et d'inconnu que présente la radiophonie, ont employé, à son endroit, des expressions empruntées au langage de l'au-delà : « le mystère » de la radiophonie, par exemple, ou « le miracle » de la T.S.F. Tandis qu'en simple télégraphie, en art cinématographique, en mécanique, l'ingénieur, le constructeur, le machiniste peuvent toucher du doigt les moindres rouages, les plus menus éléments physiques ou chimiques qui expliquent positivement tout l'effet obtenu, l'émetteur et le récepteur d'ondes hertziennes doivent compter avec la collaboration plus ou moins fidèle de nombreux *incognita*.

Ensuite, Pierre Lhande poursuit son discours, à la fois très technique dans le domaine de la radio et du spirituel. Il questionne :

Et par quel « mystère » l'auditeur d'un poste à galène, dans la grande cité, peut-il atteindre, au moyen d'un fil plongé dans le sous-sol des avenues, la pensée ou la mélodie que le sans-filiste campagnard va saisir dans les airs, par une antenne posée au-dessus de son toit ? Il est donc naturel que, devant cette force fluide, intelligente et foudroyante, l'homme frappé d'une émotion infinie, se prenne à scruter, par-dessus le déconcertant spectacle de la terre, le mystère que nous cache le firmament.

2° Il aborde alors le deuxième point, le *cachet spiritualiste*, qu'il explique ainsi :

Je dis, de plus, que la radiophonie ramène à la voie de Dieu, parce qu'elle est la plus « spiritualiste » de nos grandes découvertes : non pas qu'elle se refuse à transmettre les doctrines lourdement attachées à la matière— toute expression de pensée lui est accessible, — mais parce que son triomphe est dans la transmission de ce qu'il y a de plus élevé et de plus pur parmi les communications de l'âme à l'âme : l'art, l'éloquence, la prière. C'est là qu'elle atteint son maximum d'émotivité ou de charme et jusqu'à la perfection technique, tant elle semble par son essence même, liée à ce qui plane au-dessus de la terre.

3° Enfin, il expose le troisième point, le cachet *religieux*. Pour cela il se fonde sur les témoignages reçus par le biais des courriers de milliers d'auditeurs en France qui lui ont fait part de leurs remarques après avoir écouté chaque prédication là où ils se trouvaient à ce moment précis :

Seulement à l'entendre, pour la première fois, dans telle ferme perdue, dans telle hutte de bûcheron sur la montagne, des hommes qui ne croyaient point se sont découverts : et je sais des ouvriers plongés au fond d'une mine, qui, après l'avoir écoutée, ont été demander, en une église lointaine, à connaître de plus près ce Dieu dont leur avait parlé la voix ailée qui venait du ciel ; je sais des mourants, qui à la promesse suprême du Christ, transmise par le haut-parleur dans leur chambre d'agonie : « aujourd'hui tu seras avec moi en paradis », ont répondu : « Merci ! » en un dernier sursaut de leur pauvre corps broyé et sont morts en paix ; je sais de jeunes enfants qui ont puisé dans ce contact si lointain avec une âme sacerdotale le désir d'imiter sa vie et je sais des intelligences, noyées dans la plus affreuse nuit, qui ont reconnu, à travers la lueur dorée de leurs lampes, l'Étoile de Bethléem...

Et ceci, mes frères, n'est pas un mirage. N'est-il pas vrai que Dieu remplit l'immensité, de sa vie une et multiple, de son intelligence de son activité infatigable, sans repos et sans limite ? N'est-il pas vrai qu'Il est dans toutes les vibrations des ondes, dans toutes les fractions impondérables de l'éther, et au plus profond, au plus caché des plis de nos consciences et de nos volontés ? « C'est en Lui », nous dit saint Paul, « que nous avons la vie, le mouvement et l'être »⁴⁴!

Pierre Lhande, prêtre catholique, réagit de manière logique aux témoignages des auditeurs. Il suscite par ses paroles leur élan de reconnaissance envers Dieu le Créateur qui continue Son œuvre jusque dans les découvertes réalisées par les hommes⁴⁵ :

Bénie soit, mes frères, bénie mille fois, la dernière et la plus brillante des conquêtes de l'humanité, qui rend plus proche à nos pauvres sens blessés Dieu notre Créateur, notre Providence, notre Père ! Bénie soit cette merveille qui nous permet de louer, de chanter, d'adorer plus haut et d'un hymne plus puissant Celui qui a fait le ciel et la terre ! Heureux les croyants qui auront vécu les heures prestigieuses où ce « mystère » leur fut révélé ! Témoins des grandeurs d'un siècle, responsable, hélas ! de bien des misères, ils pourront, en mourant, murmurer, à la suite du grand vieillard qui reçut dans ses bras

44 Pierre Lhande ne donne pas la référence. Il s'agit de Ac, 17, 28.

45 Les paroles « Trouver Dieu en toutes choses » sont inscrites dans les *Constitutions* d'Ignace de Loyola ; « Trouver Dieu en toutes choses » est, d'un point de vue spirituel une intuition ignatienne, une manière de percevoir Dieu dans la vie au quotidien, dans toute Sa création continuée dans le temps, dans la prière et la contemplation des choses. Pierre Lhande est jésuite, mais il ne fait pas de prosélytisme en faveur de la Compagnie de Jésus.

l'Enfant de la Promesse, leur *Nunc dimittis* : « Maintenant, ô Maître, vous laissez partir votre serviteur en paix, selon votre parole... puisque mes yeux ont vu... la Lumière qui doit dissiper les ténèbres des nations et illustrer votre peuple⁴⁶... Amen ».

Il n'est pas exclu que Pierre Lhande, membre de la Compagnie de Jésus, ait voulu mettre en évidence la devise instaurée par Ignace de Loyola, *Ad Majorem Dei Gloriam*. Car du début du discours jusqu'à la fin, il est question de la primauté de Dieu sur la création humaine et par conséquent, dans les avancées scientifiques réalisées par l'homme. Concrétisées ici par la découverte de la radiodiffusion, elles sont décrites dans ce sermon comme l'expression de l'intelligence humaine qui est un don de Dieu et qui doit de principe servir pour « Sa plus grande gloire ».

b) Le premier S.O.S. radiodiffusé en direct en France en faveur des déshérités

Dans *Les sans-travail*, extrait du recueil « Les Pauvres dans l'Évangile » (p. 107-117), Pierre Lhande introduit son sermon par des références à « quelques paraboles dans l'Évangile ». Il souligne dans la première partie les situations de pauvreté spirituelle, mais aussi matérielle reproduites au cours des siècles et développe son point de vue sur les actions secourables menées par le christianisme et par la France dans son ensemble pour venir en aide de manière pérenne aux plus démunis. Il s'agit d'un discours classique.

La deuxième partie du sermon change de registre. Le propos s'ancre dans la réalité du quotidien vécue par des familles sans ressources, dans le contexte de l'hiver particulièrement rigoureux de février 1929. Pierre Lhande relate les faits :

Je ne veux pas prendre cette expression : les « sans-travail », seulement dans un sens simplement allégorique. Je sais trop qu'il y a, en ces temps de froid très vif, parmi ceux-là qui m'écoutent, toute une catégorie d'ouvriers forcés de chômer et qui murmurent dans leur pauvre intérieur la mélancolique parole de l'Évangile : *Nemo nos conduxit* : personne ne nous a embauchés ! » (p. 115)⁴⁷

Il énumère ensuite les catégories de travailleurs les plus concernés par les intempéries : « ceux qui ne peuvent travailler quand la terre est gelée : les

46 Pierre Lhande ne donne pas la référence. Il s'agit des paroles de Siméon, en Lc, 2, 22-32.

47 Référence à Mt 20, 7.

terrassiers, cantonniers, maçons, cimentiers, travailleurs du bâtiment en général ». Il décrit l'état de détresse dans lequel ils se trouvent :

Voici, pour eux, des journées où l'on ne gagne rien et où il faudrait acheter du bois, du charbon, des vêtements. De ces malheureux il en est, parfois, aux abords de vos villes et même de vos campagnes.

Sa demande se fait alors pressante ; il interpelle les auditeurs pour les inciter à porter au secours des démunis :

Allez donc à eux et si vous ne pouvez leur procurer du travail, portez-leur du moins des lainages pour les petits, du charbon pour le poêle éteint, du bois pour l'âtre mort.

Il les exhorte à donner des « vêtements chauds ». Il se fait insistant et évoque les risques réels de mort pour certains des plus petits :

Vous avez au fond de vos armoires des vêtements chauds qui ne servent pas. Ils peuvent réchauffer de jeunes êtres qui grelottent et peut-être meurent de froid.

Encore plus persuasif et pour finir de convaincre les auditeurs et leur faciliter la démarche, il propose de collecter tout ce qui pourrait être utile pour les plus déshérités de la banlieue de Paris qu'il côtoie :

Si vous n'en n'avez point l'emploi sur place, envoyez-les-moi pour ceux qui vivent autour de Paris dans des cases de planches... (p. 116)

Le « radio-sermon » se termine par un message de remerciements de la part d'une « petite Arménienne » à qui des auditeurs ont porté secours après un appel de Pierre Lhande. Il loue le concours de la T.S.F. à porter assistance aux démunis grâce aux élans de fraternité de tous :

Quand on voit la T. S. F. accomplir de ces merveilles de charité, on n'a aucune peine à croire à la bonté des hommes après avoir cru à la sagesse de Dieu.

Enfin, il tente de lever les dernières hésitations en avançant des arguments qui mettent dans la balance d'un côté l'aspect négatif de l'égoïsme et de l'autre l'infinie félicité d'avoir fait le bien en donnant aux autres :

Plaignons ceux qui, jalousement embusqués dans leur égoïsme individuel, ne peuvent contempler ces réactions sublimes du cœur qui donne et qui reçoit. Ils se privent du plus beau, du plus consolant, du plus réconfortant spectacle que renferme l'humanité. (p. 117)

c) Un sermon original en différé : Le baptême de l'air de l'auteur

Le « radio-sermon » intitulé *Clochets vus du ciel* (p. 192-208) est extrait du recueil n° 7 « Le Bon pasteur ». Ce sermon relativement long, est quasiment repris ici dans sa totalité, afin d'en respecter la qualité du rythme et d'en préserver le sens. Le pionnier de la prédication à la radio montre une autre facette de son talent d'écriture : celle de reporter. Ce « radio-sermon » est réalisé en différé, cependant le récit donne l'impression d'être diffusé en direct. Il n'est pas daté, mais certains indices montrent qu'il a été prononcé peu après son retour de Madagascar. En effet, son sermon débute ainsi :

Mes frères,

S'il fut une ombre au tableau des « consolations » que me procurèrent ces derniers étés, mes voyages en pays de missions, ce fut bien la nostalgie de cette autre « mission », très chère à mon cœur, que je laissais derrière moi : la banlieue de Paris. [...]

Et, rentré à Paris, je vis s'effondrer impitoyablement le beau rêve. De nouveau, l'engrenage des ministères incessants, les conférences en province, la T.S.F., l'encombrement... et pour comble d'infortune, plus de voiture charitable pour me piloter à travers les lotissements !

Pierre Lhande confie aux auditeurs combien il semble regretter le temps où il était ainsi véhiculé à travers la banlieue dans une très vieille voiture en 1925. Puis, à la nostalgie, succède le ton enthousiaste devant la proposition providentielle qui lui est faite. Dans le même esprit de faire participer les auditeurs il poursuit sa narration en rendant compte du dialogue établi entre un interlocuteur et lui-même, en laissant le suspens durer quelques instants :

Je me voyais donc irrémédiablement condamné à ne pouvoir plus me rendre compte des réalisations accomplies depuis un an dans l'immense chantier circulaire du plus grand Paris, lorsqu'un de ses plus vaillants ouvriers, M. l'abbé Journet, curé de Blanc-Mesnil, entra en coup de vent dans ma cellule. Alerté, jovial, ses grands yeux bleus clairs pétillants d'aise, il me disait à brûle-pourpoint :

– Voulez-vous visiter la banlieue ? votre banlieue ? toute la banlieue, en vitesse ? Je le regardai avec un mélange d'inquiétude et d'espoir :

– Un film ?...

– Mieux que ça !... J'ai un avion !

– Vous ?...

– Avez-vous donc oublié que je suis aussi le curé des aviateurs ? Eh bien ! dimanche prochain j'ai une superbe réunion des cheminots catholiques du Blanc-Mesnil. Vous venez, vous leur parlez, et puis, M. Bardel, directeur de l'exploitation du Bourget, vous propose aimablement de vous embarquer sur un de ses plus beaux avions pour un petit vol d'essai. Et comme pilote, tous les as que vous voudrez. [...]

Après quelques menus détails qui concernent les préparatifs, Pierre Lhande entre dans le vif du sujet :

[...] Déjà, devant la ligne de départ, le *Golden Ray* – un superbe Lioré-Olivier bi-moteur à douze places du service régulier Paris-Londres – trépidait d'impatience. Nous faisons connaissance du pilote, le jeune et sympathique Casanova, qui, aussitôt, me traçait le plus alléchant des menus : tourner d'abord autour du clocher et des « patros » de Blanc-Mesnil ; survoler ensuite la proche banlieue ; prendre enfin un petit air de Paris à 2.000 mètres d'altitude et retomber au Bourget comme une fleur.

Pierre Lhande dévoile aux auditeurs qu'il s'agit de son baptême de l'air :

Dans la longue berline, la place de choix pour l'observation m'est soigneusement allouée ; la dernière baie d'où la vue n'est pas gênée par les ailes : « Vous tanguerez un peu plus, me dit le pilote, mais cela est de bonne règle pour un passager comme vous, qui reçoit le baptême de l'air. »

[...]Et c'est le départ.

D'une écriture vive et alerte, le récit se poursuit avec précision. Pierre Lhande fait découvrir jusque dans les détails, ce qu'il voit depuis « en haut » :

Bientôt l'oiseau aux puissantes ailes décolle et, d'un bond qui dure deux minutes à peine, nous jette en plein panorama de banlieue. Au-dessous de nous, c'est un immense étalage de jouets : petits cubes de bois, coiffés de leur toit rouge posé un peu à la diable, dans l'alternance des arbres en carton. L'oiseau cingle droit sur le clocher de Blanc-Mesnil qu'il contourne avec une aisance parfaite, tandis que là, sur le terrain où achève de se dérouler la fête de gymnastique, un pullulement de maillots et de bérets mouvants s'agite à notre passage comme des coquelicots et des bleuets rabroués par une saute de vent.[...] Cet acte de courtoisie accompli, l'avion vise le ciel qui est son royaume et, debout, fonce vers le champ infini. C'est la montée dans le beau incomparable. Pourtant, le plus grandiose n'est pas en haut ; il est en bas. Chaque seconde amplifie prodigieusement le spectacle au cours de cette avance lente, dirait-on, mais si large, de ces théories de villes, de champs, qui, sous nos yeux, s'ordonnent et se déroulent avec une majesté disciplinée !

Après avoir exprimé les impressions enthousiastes de son baptême de l'air et décrit l'environnement découvert depuis l'avion, son attention se focalise sur la banlieue qu'il connaît bien et qu'il peut observer vue du ciel. Il est ébloui par le spectacle qu'il a la chance de contempler. Il commente la métamorphose opérée par cette vision inhabituelle qui lui fait découvrir une autre réalité. La narration est vivante, au gré du rythme tranquille de l'avion qui semble planer au-dessus du paysage qui défile sous ses yeux. Le désir de partager ce qu'il voit avec les auditeurs est manifeste :

Quoi, la « banlieue », cela ? Les zones noires ? Les villages lacustres ? Les fondrières ? La boue ?... Oh ! non !... Mon Dieu, que la banlieue est belle ! Et que les choses les plus viles s'irradient, vues du ciel ! Sur ma gauche, est-ce toi, Cité-Jardin de Blanc-Mesnil dont les routes étaient des cloaques, avec un mince trottoir de mâchefer, en ressaut, le long des palissades ? Pour la première fois, à mes yeux, tu portes sans ironie, ton étiquette de clarté.

Le contraste entre la laideur de la banlieue « d'avant », grise et insalubre et celle du présent, aux équipements éclatants de propreté est signifié par le lexique de la couleur : à la description grise et sombre d'un passé révolu, succède celle de la réalité d'aujourd'hui, lumineuse et colorée. Pierre Lhande arrête son regard comme il le ferait devant la toile d'un peintre pour en saisir ici et là un détail singulier. Les métaphores poétiques utilisées accentuent encore cette impression de contemplation d'image, en dehors du temps pour quelques instants alors que le paysage continue à se dérouler au gré du vol de l'avion :

Tu es une douce rosace de pourpre et de jade et ton dessin est celui d'un cœur d'émeraude d'où partent des rayons d'argent. L'avion se penche et je salue ta jolie chapelle de briques roses dont le jeune architecte est ici, auprès de moi, et qui sourit de te voir aussi jolie. Nous obliquons sur Paris : c'est pour vous dire bonjour, nouvelles églises de Saint-Louis et de la Cité du Nord de Drancy, et à toi, la plus belle et la plus pure des nouvelles églises de banlieue, Saint-Yves-de-la-Courneuve ! Que les fleurs de briques et de pierres poussent donc vite sur ces anciennes terres maraîchères ! À ma première visite ici il y a six ans, ce n'était ici, comme au Nouveau Bobigny, qu'un large terrain vague, en partie rongé par des terrains maigres. Maintenant, la corbeille de roses des toitures neuves : la grande salle d'œuvres, le dispensaire, l'église, la maison curiale.

Les auditeurs se sentent inévitablement touchés par le tableau réaliste et précis brossé par le Père Lhande. Ils ne sont pas dépaysés par les noms cités et la description qui en est faite : beaucoup d'entre eux ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'urbanisation des lieux situés à la périphérie de Paris. La situation catastrophique des habitants les plus défavorisés qui vivaient dans la banlieue était connue de tous par l'intermédiaire de Pierre Lhande et de ses enquêtes sur le terrain dès 1925. Le récit, très instructif, se poursuit. Conscient de l'éventuelle fatigabilité des auditeurs, Pierre Lhande accroche régulièrement leur attention par des « techniques » propres au monde de la radio qui lui sont devenues familières. Il instaure par exemple un dialogue qui permet de rompre l'effet monotone d'une description un peu longue :

Aux approches de Paris, le grand oiseau prend de la hauteur [...] Le grand aéro achevait maintenant de terminer sa première boucle. Nous survolions le jardin des Orphelins-

Apprentis d'Auteuil où, à cet instant même, une foule compacte de 50.000 fidèles offrait à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus l'hommage traditionnel du grand Paris chrétien.

[...]- Aimeriez-vous voir le poste de pilote ?

- Certes, de grand cœur...

Le récit reprend, émaillé d'anecdotes sur les conditions du vol, sur l'équipement de l'appareil et sur l'invitation du pilote à Pierre Lhande à s'installer à ses côtés. Ce moment imprévu est raconté de manière très précise et savoureuse :

Nous longeons l'étroit couloir qui nous rappelle les boyaux de cale des transatlantiques et nous débouchons dans la lumière sur le petit rond-point établi entre les deux ailes. Là-haut, à deux mètres au-dessus de nous et dominant tout l'appareil, Casanova est à ses leviers de commande. Son profil d'aigle – rapace humant le vent – se détache sur un fond de nuages. Un siège est libre à sa droite : celui de l'observateur. Il me fait un signe. Ah ! il n'aura pas à le refaire deux fois ! Retroussant ma soutane, je mets le pied sur une cheville d'acier fichée dans la carlingue, l'autre pied sur l'échelon supérieur. Un vigoureux « rétablissement » : me voilà assis à ses côtés, le casque sur les tempes.

Les auditeurs peuvent imaginer la scène du changement de place décrite avec humour. Ils peuvent deviner les sensations de quasi apesanteur, l'impression de détachement de la condition humaine, faire corps avec la machine métaphorisée en oiseau, jusqu'à « être l'oiseau » :

Et c'est la merveille des merveilles ! Impression totalement différente de celle que j'éprouvais là-bas à la pointe extrême du fuselage qui tangue comme un navire et vous donne la sensation de n'être suspendu au-dessus du vide que sur une escarpolette dont les tiges pourraient se rompre à tout moment. À cette place, d'où je domine l'étendue des grandes ailes et la masse trapue des moteurs, je ne suis plus qu'une petite chose perdue, presque sans appui, sur l'espace et artificiellement rattachée à la force qui vole. Je fais corps avec l'oiseau. Je suis l'oiseau.

Le récit de cette expérience invite l'auditeur à participer à l'aventure du baptême de l'air. Il le convie dans le même temps à un voyage intérieur en suscitant la production d'images mentales personnelles, que l'on soit croyant ou non-croyant. Par exemple, la description du Sacré-Cœur évoque une multitude de représentations possibles selon la sensibilité religieuse de chacun et selon la connaissance du lieu. Pour le parisien habitué de l'endroit ce sera la curiosité de connaître quelle en est la perception « vu du ciel ». Pour les autres, l'imaginaire fonctionnera différemment, au fil du reportage de Pierre Lhande :

L'avion tourne toujours sur sa gauche et voici le Sacré-Cœur. Je ne saurais mieux en donner idée qu'en le comparant à un de ces ex-votos du moyen-âge, sculpté dans le marbre ou peints sur la verrière, qui représentait le Donateur à genoux offrant, sur le plat de la main, une basilique en miniature. La rondeur de la Butte dégage l'édifice, le

haussant dans la lumière de telle façon qu'aucune ombre ne voile ses contours. La façade, les murs, le dôme, le campanile et la flèche, tout est blanc, merveilleusement blanc, comme une robe de première communiant.

Puis, le récit poétique s'arrête brusquement : le pilote avertit bruyamment de l'atterrissage proche. Le « radio-sermon » se termine en même temps que la reprise de contact avec le sol, en douceur :

Casanova m'a crié dans l'oreille : « Le Bourget ! »

Eh ! quoi ! là, si près ? Du poing il a poussé le « manche ». Aussitôt, l'oiseau qui fixait le ciel considère l'abîme. Il s'incline, il glisse, et trois minutes ne se sont pas écoulées que, déjà, frôlant presque les arbres de la route de Flandre, il vire sur l'aile, trace sur l'aire d'atterrissage une large boucle. Deux, trois sommations encore des pédales auxquelles répond le gémissement d'une échappée de gaz, et après avoir rasé les herbes du champ, d'une course rectiligne, il se pose, sans heurt, dans l'ivresse du silence et le souffle de la victoire...

d) Récits de voyages « radiophoniques » : une mission à Madagascar. Extraits

Parallèlement à l'écriture des *Radio-sermons* Pierre Lhande rédige trois ouvrages⁴⁸ à la suite de trois missions lointaines : la première a lieu en Amérique latine (en Argentine, au Chili et en Uruguay), la deuxième à Madagascar et la troisième en Inde. Le « récit de voyage » se répand à cette époque⁴⁹, mais la nouveauté du genre se situe dans le mode de transmission : le « radio-sermon ». Le prédicateur décline ainsi plusieurs de ses récits pour les auditeurs. Il décrit avec précision les événements observés et ses impressions personnelles lors de son voyage et de sa mission sur le terrain, par exemple à Madagascar, dans *L'Évangile de la douleur*. Parmi ses récits, nous en retenons deux : le premier, court, raconte un épisode prodigieux en mer à l'aller du voyage, le deuxième est une longue enquête au sein des populations atteintes de la lèpre.

[a] *Fluctuat nec mergitur*

Dans *L'Évangile de la douleur*, de retour de Madagascar, il relate aux auditeurs, le 31 décembre 1931, le début mouvementé de la traversée qui s'annonçait pourtant sous les meilleurs auspices :

48 *Op. cit., supra.*

49 Citons le journaliste écrivain Albert Londres et l'ethnologue Francis Aupiais, par exemple.

Il y a exactement dix jours, comme notre paquebot voguait par mer calme au large du Cap Bonifacio, tandis qu'au grand salon nous écoutions un concert de musique classique, soudain notre navire se cabrant par tribord projetait violemment nos sièges les uns contre les autres au fond de la pièce. Le premier moment d'ahurissement passé, de lui-même le grand bateau se redressait ; et l'un des officiers, accouru de la passerelle pour nous tranquilliser, expliquait : « Ce n'est rien. Une lame de fond, un vrai raz de marée, qui vient de passer sous nous. » Et devant nos yeux venait à surgir alors la vision que nous avons eu la veille : celle de ce cône funèbre dressé sur les eaux bleues et dont une énorme échancrure vomissait des laves et des fumées : le Stromboli ! L'un des titanesques bouleversements que domine et recouvre ce capot d'un infernal moteur avait bien pu, à plusieurs milles de distance, secouer un instant notre coque de noix. Déjà ses répercussions s'éloignaient au large ; et à bord de ce grand transatlantique à peine ébranlé dans sa course recommençaient l'animation et la vie⁵⁰.

Le format « reportage radio » est un moyen efficace pour susciter des réactions de curiosité et stimuler l'écoute attentive de l'auditeur. La qualité du récit, en synchronie avec l'intonation de la voix accroissent encore l'attention. La description détaillée des paysages, de la vie sur le paquebot au fil du voyage est une entrée en matière qui invite à imaginer Pierre Lhande dans un décor paisible. Puis le rythme du discours s'accélère : le récit du bateau qui tangue et menace de chavirer maintient le suspense jusqu'au dénouement en apothéose : l'apparition à la fois somptueuse et effrayante du volcan Stromboli, responsable d'un désordre aussi brutal qu'éphémère à bord du navire⁵¹. Le récit se clôt par une triple métaphore filée sur le thème du navire, de l'attaque et de l'insubmersibilité : le paquebot en difficulté renvoie à l'idée de la France face aux tumultes et qui tient bon comme le signifie l'emblème de sa capitale accompagné de sa devise latine :

Je vois là une juste image des assauts qui peuvent sans doute faire osciller sur sa route la douce nef de France mais qui, venus des lointains, se perdent dans d'autres lointains. *Fluctuat nec mergitur*, dit l'ancienne devise de la ville de Paris. Le vaisseau peut bien rouler ; il ne sombrera pas⁵².

[b] Une enquête-témoignage sur les conditions de vie des malades de la lèpre

50 *Op. cit.*, p. 11-12.

51 Rappelons qu'aucun bruitage n'accompagne les paroles de Pierre Lhande au cours des « radio-sermons », contrairement à d'autres émissions de radio ou de reportages en particulier.

52 Notons les caractéristiques de l'*exemplum* dans ce récit.

Le sermon intitulé « La passion du lépreux » est prononcé dans le cadre de la liturgie de la Semaine Sainte. Après avoir annoncé le thème de la prédication traditionnelle sur la *Passion*, Pierre Lhande ajuste son discours à partir d'une visite effectuée dans une léproserie durant son séjour à Madagascar. Il tient à préciser aux auditeurs que son intention n'est ni de les choquer, ni de les émouvoir, en abusant des privilèges offerts par la radio. L'objectif est de les informer de la dure réalité vécue par les malades atteints de la lèpre qui sévit en territoire Français, loin de Paris. Il dresse un tableau particulièrement poignant de ce qu'il a vu :

[...] Je reviens de Madagascar, l'un de ses îlots tragiques où se perpétue, de nos jours encore, l'antique mal. J'ai visité ses léproseries : j'en garde au fond des yeux la vision horrifiante, dans l'esprit le souvenir, dans le cœur la compassion. Et s'il est vrai que les damnés qui peuplent ces enfers ne sont que des ombres lointaines, ils n'en sont pas moins nos frères en humanité [...]

Il donne longuement des détails sur les ravages dus à la terrible maladie et sur les conditions de vie des habitants. L'avancée de son enquête met en évidence la situation sanitaire et sociale désastreuse de la population que la terrible maladie terrasse et paupérise encore davantage :

[...] À Madagascar, on compte, en moyenne, dans les régions les plus profondément atteintes, comme celles qui longent la côte Est, deux lépreux pour mille habitants. Les tribus des Antaimoros, notamment, encore murées dans leur routine orientale, esclaves d'habitudes sordides, vivant en troupeaux dans des cases pouilleuses, fournissent les foyers les plus intenses du terrible mal.

Le circuit emprunté par Pierre Lhande est quasiment retracé, site après site, avec de minutieuses informations, à tel point qu'il est possible de reprendre l'itinéraire sur une carte géographique. Par ailleurs, il prend soin de louer les mérites des communautés religieuses de chaque village, en particulier des missionnaires qui contribuent au mieux-être des malades très atteints et à la prophylaxie de la maladie⁵³. Il précise à ce sujet :

53 L'étiologie de la lèpre était inconnue jusqu'à la découverte de la bactérie responsable par Hansen en 1873. Associées aux antibiotiques les conditions favorables d'hygiène ont permis d'éradiquer progressivement cette pathologie détectée à ses débuts. Les traitements restent cependant sans effet quand la maladie s'est développée, d'où l'isolement des personnes atteintes bien que la lèpre ne soit pas contagieuse de manière systématique.

Les léproseries de Madagascar sont de deux sortes. Les unes, surtout officielles, sont plutôt des réductions, de grands lazarets. Les autres, fondées par les missionnaires, s'attachent davantage à combattre méthodiquement le mal dans l'espérance de le guérir. [...] Les léproseries de Farafangana et de Manankavali répondent au modèle de « réduction » ou de « village de lépreux ». Celle de Marana représente exactement le type sanatorium ou même Institut prophylactique. (p. 93)

Il explique longuement l'histoire de Farafangana, administrée par les missionnaires lazaristes. Il décrit et nomme les lieux qui semblent défiler sous les yeux : la rivière « Manampatra » sur laquelle les pirogues circulent⁵⁴, les bois, puis les léproseries :

En arrière, dans les profondeurs de la forêt, les villages de lépreux s'échelonnent en castes ou en tribus. Ce sont de grosses champignonnières dont les cônes de paille alternent avec les longs fûts rugueux des dattiers ou les troncs argentés des eucalyptus. Chaque bicoque est dressée sur pilotis, élevée d'environ soixante à quatre-vingts centimètres au-dessus du sol par crainte des inondations à la saison des pluies. [...]

L'intérieur de la maison, « une seule pièce » écrit-il, est à son tour décrit jusque dans ses menus détails. Mais le plus touchant est sans doute sa manière de parler des lépreux, avec compassion devant les dégradations des corps, mais surtout avec émerveillement, en constatant que l'amour des êtres triomphe au plus profond de la misère. Ainsi, il se souvient de deux jeunes fiancés qui lui sont présentés, lépreux l'un et l'autre et il prend les auditeurs à témoin de ce qui *a priori* est impensable :

Le croiriez-vous, mes frères ? il se fait, couramment, dans cette vallée de réprobation, des mariages entre lépreux ! [...] Mon Dieu, le poignant contraste entre cette chose si gracieuse des fiançailles et cette autre, monstrueuse, des visages défigurés [...] Comment ces deux êtres avaient-ils pu trouver l'un dans l'autre un rayon perdu de charme ou de beauté ? Comment avaient-ils pu s'aimer malgré l'horreur, malgré les plaies, malgré le relent spécial que dégage la lèpre ?

Pierre Lhande évoque ces situations douloureuses, où il n'est pas rare qu'une naissance ait lieu : le bébé né de parents lépreux est alors séparé d'eux après la période d'allaitement si possible, parfois avant et confié en institution accueillant les enfants, par crainte de contamination. Il décrit longuement la tristesse des couples aux visages tuméfiés, qui voient leur enfant, mais ne peuvent le toucher. Il

54 Plus d'un demi-siècle plus tard, un prêtre lazariste de la mission écrit un ouvrage sur cette commune de Madagascar. Voir Joseph BENOIT, *Le peuple des pirogues et le diocèse de Farafangana*, Paris, L'Harmattan, 1997.

s'est longuement interrogé à Madagascar sur la capacité des êtres humains à s'aimer malgré l'inconcevable. La réponse à cette question a lieu, en direct et à la radio :

J'ai compris, mes frères, comme jamais, une chose : c'est qu'il y a, dans l'amour vrai et à sa plus haute cime, quelque chose qui n'est pas de la matière ; quelque chose qui n'est ni dans la grâce des traits, ni dans la beauté des formes, mais qui survit aux flétrissures de la chair, aux hideurs de la face et plane, très haut, bien au-dessus de la pâte humaine désagrégée, vouées aux fanges du tombeau, oui, quelque chose d'idéalement sublime, d'éthéré et de divin, – rayon de la lumière impalpable et de l'insaisissable beauté !

Et ce n'est qu'à l'épilogue, en quelques mots porteurs d'espérance, que le récit rejoindra le thème de la Passion du Christ. Il termine ce sermon où l'information et l'humanité ont dominé les propos par une requête et un cadeau en retour :

Je les recommande à votre charité, vous promettant en récompense, pour ces derniers instants de la vie où nous réapparaît le souvenir rassurant de nos bonnes actions, quelques choses comme la furtive vision que j'eus là-bas à Marana : deux pauvres visages douloureux et ravis vous souriant dans un encadrement de fleurs et vous disant : Merci !

e) L'information en direct depuis Radio-Luxembourg

Le « radio-sermon » intitulé *Haut les cœurs !* (p. 51-57) est extrait du recueil n° 8 « L'Évangile par-dessus les frontières ».

Suite à l'interdiction de prêcher depuis le Poste National de Radio-Paris à partir de décembre 1933, Pierre Lhande est accueilli à Radio-Luxembourg où sa première prédication de l'année a eu lieu le 14 janvier 1934. Avant de commencer le cycle des sermons de Carême, il tient à en informer lui-même les auditeurs par le canal de la radio. Il s'était déjà longuement exprimé sur le sujet dans les préfaces du corpus des *Radio-sermons*. D'après l'extrait ci-dessous il semble que les auditeurs l'ont au préalable questionné et lui ont fait part de leurs inquiétudes après cette expatriation. Ne pouvant écrire à tous, il se fait un devoir de répondre à leurs attentes :

J'estime qu'avant de m'engager dans la série des homélies évangéliques de Carême, qui commenceront dans huit jours, je vous dois quelques déclarations personnelles sur le nouvel état de choses. Ce sera là, si vous le voulez bien, ma réponse générale à tant de vos suggestions, tant de vos impressions que j'ai lues attentivement, mais que j'ai dû hélas, me borner à classer, avec le soin le plus affectueux. (p. 51-52)

En premier lieu il se fait leur porte-parole pour remercier Radio-Luxembourg qui leur permet de continuer à écouter la prédication à la radio. Ces remerciements des auditeurs arrivent par « milliers de lettres venues de France, de Belgique, de Hollande, d'Italie, de

Suisse, d'Angleterre, d'Allemagne, de Tunisie et du Maroc [...] ». Aux auditeurs français chagrinés de ce déracinement loin de la patrie qui vivent cet exil obligé comme une déchirure des liens fraternels du fait de l'éloignement au-delà des frontières, il répond :

Mais, dites-moi, vous êtes-vous aperçus que cette voix en fût changée et qu'elle eût pris à la conque nouvelle d'où elle tombe un accent qui fût moins intime, moins fraternel, disons le mot, moins français ? Oh ! non. Elle est bien toujours la même et c'est précisément parce qu'elle avait déjà connu longuement et plus douloureusement encore l'épreuve de l'exil, qu'elle a appris à demeurer toujours très filialement, très profondément française dans tous les pays du monde où elle a modulé un cri, un chant, une prière à l'adresse de la patrie absente.

Il devient pédagogue et donne des informations sur la puissance de diffusion de Radio-Luxembourg, qui est captable en France et à l'étranger :

[...] La puissante antenne de Radio-Luxembourg couvre des espaces que n'avait pas atteints précédemment l'essor de notre voix. Toute oreille française à l'écoute peut la saisir maintenant, des plaines de l'Ukraine aux sables de Marrakech, et l'écho nous en est revenu de Monbasa, le port africain situé à deux journées de Madagascar, et même du Cap jusqu'aux Iles Orcades et la lointaine Islande. À l'intérieur même des frontières de France, des régions établies dans ce que nous appelons des zones de silence, comme le pays de Mireille et la Riviera, entendent aujourd'hui la voix française qui part du Grand-Duché.

Il termine en formulant des excuses, pour avoir substitué le sermon classique aux explications qui étaient attendues par les auditeurs blessés dans leur amour-propre :

Vous me pardonnerez, n'est-ce pas, mes frères, de vous avoir entretenus exceptionnellement d'un sujet qui, sans être profane, ne relève pas, à proprement parler, de la prédication évangélique. Je vous devais cette explication et vous l'attendiez. Puissiez-vous du moins en retirer un motif de plus pour raffermir votre confiance en Celui qui est le Maître des événements et des hommes.

3. Les « Radio-interviews »

a) *Présentation succincte des « radio-interviews »*

Radio- Bruxelles	Média : radio. Date : 3 mars 1931. Le nom de l'interviewer n'est pas indiqué.
Format	Questions / réponses
Radio- Schaerbeek	Média : radio. Date : 4 mars 1931. Le nom de l'interviewer n'est pas indiqué.

Format	Questions / réponses
<i>L'Almanach de Radio-Magazine</i>	Média : presse écrite. Date : 1932. L'article n'est pas signé.
Format	Pierre Lhande est l'auteur du papier
<i>Haut-Parleur</i>	Média : presse écrite. Date : 27 mars 1932. L'article est signé Pierre Chardon.
Format	Questions / réponses
<i>Lectures pour Tous</i>	Média : presse écrite. Date : mars 1932 L'article est signé Octave Béliard.
Format	Questions / réponses

Les pages des « Radio-interviews » incluses dans le corpus des *Radio-sermons* retranscrivent quelques-uns des entretiens accordés par Pierre Lhande à six médias. Jusque là, dans le corpus, ses informations sur la radio étaient transmises par le biais de la prédication, des préfaces, des postfaces et de ses commentaires divers. Le « radio-interview » a un statut à part car la proposition vient de l'extérieur : le Père Lhande, personnalité très connue, est l'invité du média radio et de la presse écrite. Cinq interviews de Pierre Lhande figurent dans le recueil n° 6 « L'Évangile de la douleur ». Deux sont effectués en studio de radio en Belgique : le premier depuis Radio-Bruxelles (p. 195-200) et le deuxième depuis Radio-Schaerbeek (p. 201-209). Les trois autres sont rédigés par des journalistes de la presse écrite : le premier pour *l'Almanach Radio-magazine* 1932 (p. 211-213), le deuxième pour le *Haut-parleur* (p. 215-221), le troisième pour *Lectures pour tous* (p. 223-236). Ces entretiens ont pour objectif d'interroger le Père Lhande sur son expérience à la radio et sur ses impressions générales sur ce media. Dans les interviews effectuées par les journalistes de la presse écrite la notion de durée des échanges n'apparaît pas. L'interviewer a le loisir d'introduire l'entretien par quelques commentaires personnels sur son plaisir à rencontrer Pierre Lhande ou sur le cadre du lieu de l'entretien avant de présenter son sujet. Les interviews réalisées en studio à la radio se présentent sous forme de questions et de réponses à un rythme assez soutenu. On

devine la nécessité de respecter les impératifs liés au temps accordé à l'antenne. Les questions de l'interviewer sont concises et précises et laissent néanmoins le temps nécessaire à l'invité pour y répondre plus ou moins longuement. Nécessairement concise, cette réflexion sur les « radio-interviews » donne un aperçu sur le mode opératoire pour collecter des informations directement à la source par Pierre Lhande.

b) Extraits d'une « radio-interview » depuis la station de Radio-Bruxelles

Nous reprenons en quelques lignes le début du premier entretien à la radio, à Radio-Bruxelles tel qu'il est retranscrit pour restituer autant que possible l'atmosphère de l'époque au cours de l'exercice des questions et des réponses :

Radio-Bruxelles, 3 mars 1931

D. Mon Révérend Père, vous avez, en Belgique, d'innombrables auditeurs de la conférence religieuse que vous prononcez le dimanche, à midi, dans l'auditorium de Radio-Paris. Ils seraient très heureux, j'en suis sûr, de vous entendre vous exprimer devant notre micro quelques-unes de vos impressions sur « l'art oratoire à la radio ».

R. Bien volontiers. Je sais, en effet, qu'on m'écoute beaucoup et avec un intérêt très émouvant, dans ce pays que j'aime et où j'ai passé une grande partie de ma jeunesse religieuse. Quels sont les points que vous seriez désireux de connaître ?

D. Eh bien ! mon Père tout d'abord celui-ci : Comment pouvez-vous ressentir l'émotion oratoire devant les auditeurs que vous n'apercevez point ?

R. « Ah ! mais c'est que je les vois ! Je les vois très bien, même sans la télévision ! Je sais qu'ils sont là. Je sens très vivement comme la palpitation de leurs âmes... Je suis un peu comme un prédicateur aveugle, ou qui parlerait les yeux fermés, dans une immense cathédrale remplie d'une foule attentive. Tous les orateurs du micro ne ressentent pas cette communication. Mais je crois, précisément, que ce qui fait le véritable orateur de la Radio, c'est cette émotivité à travers l'espace, ce don de voir sans voir, d'entendre sans entendre, de sentir sans contact immédiat.

D. Mais, n'est-ce pas là une sensibilité de pure imagination, d'exaltation en somme un peu artificielle ?

R. L'imagination y aide à coup sûr. Il faut se figurer, d'après les échos qu'on a déjà reçus, ces intérieurs où l'on vous écoute, ces cercles de famille tels que les a peints, par exemple, le pinceau d'Albert Guillaume dans sa toile exposée naguère au Salon : le « Radio-Sermon ». Il faut surtout avoir devant les yeux ces hommes, ces femmes, ces jeunes filles, ces malades, ces aveugles dont on a connu par correspondance, les états d'âme. De ce chef, la causerie religieuse, qui touche aux problèmes les plus troublants de la conscience, a des ressources que n'a point la conférence profane. Je vous dirai

même que mon émotion est plus sincère, plus délicate, devant le micro qu'en chaire ou dans une salle de conférences. Devant un public qui a les yeux braqués sur vous, mille préoccupations accessoires viennent vous paralyser malgré vous : celle de votre maintien, de votre geste, de votre mimique. Une foule de détails vous distraient : des figures connues, des gens qui sommeillent, de petits riens : une toilette baroque, un chapeau, un crâne luisant !... Que sais-je ? Au micro, rien de tout cela : des âmes, seulement des âmes ! C'est de l'éloquence toute spirituelle. (p. 196-197)

D. Vous venez de prononcer le mot « éloquence ». Estimez-vous donc qu'il faut être « éloquent » devant le micro ?

R. Dans le sens de la grandiloquence ? Oh ! non ! pas cela ! surtout pas cela ! Rien ne détonne, dans l'ambiance modeste du foyer familial, comme une succession de périodes ronflantes et de phrases ampoulées jetées d'un accent théâtral. Ici le solennel devient simplement ridicule, absurde. Non, non, il faut parler avec tout son cœur, d'une voix très naturelle, en variant sans doute les inflexions, mais en se gardant bien de trop appuyer. Les speakers anglais sont en cela des modèles. Ils insinuent ; on peut dire qu'ils susurrent : on croirait qu'ils vous font une confidence. Cela, c'est la vérité.

[...]

L'interview se termine par des remerciements où Pierre Lhande exprime le plaisir d'avoir été invité à échanger librement sur la radio :

Permettez-moi seulement de vous remercier de votre obligeante interview et de la joie que vous m'avez donnée de causer ainsi à cœur ouvert, pendant quelques instants, devant vos auditeurs de l'*Institut national belge de Radiodiffusion*.

c) Extraits d'une « radio-interview » dans la presse écrite

Nous procédons de manière identique par la retranscription du début de l'entretien effectué par un journaliste d'un magazine spécialisé sur la radio. La principale différence se situe dans la forme : l'introduction est relativement longue avant de commencer le rituel des questions et des réponses. Elle fournit des indications intéressantes sur la préparation de l'interview avec le concours des technologies diverses comme la photographie :

Du « *Haut-Parleur*, 27 mars 1932 »

Voir le R.P. Lhande, accaparer son temps, lui poser des questions et solliciter des réponses, c'est un problème qui ne se résout pas tout seul... Heureusement que la photographie et la radiodiffusion ne sont ni ennemies ni concurrentes ; qu'il est de par le monde des hommes aimables, ne gardant point égoïstement pour eux une bonne fortune, et que l'un d'eux, un artiste, Christian Duvivier, le photographe bien connu de nos lecteurs, joua le plus gentiment du monde, le rôle providentiel. Donc, le R.P. Lhande ayant consenti à poser devant l'objectif de M. Duvivier, celui-ci me prévint du jour et de l'heure... Il en fut, je dois dire, bien récompensé, car on imagine difficilement un

entretien plus agréable et plus émouvant, que celui dont nous honora le célèbre prédicateur. Essayons de traduire, avec toute la fidélité dont une faible mémoire humaine peut être capable, ce que le R.P. Lhande nous apprit de son amitié pour la T.S.F.

La question de l'argent récolté après les dons aux plus démunis est abordée franchement :

– Puis-je, très indiscretement, vous demander, mon Père, si vous avez bien obtenu, grâce à la T.S.F., des concours effectifs pour vos œuvres, je vous parle en clair : avez-vous reçu de l'argent ?

Pierre Lhande répond tout aussi clairement :

Je n'ai jamais demandé d'argent. Mais, à propos de catastrophes ou de malheurs publics, j'ai décrit ces catastrophes et ces malheurs, de façon que l'auditeur comprenne que la compassion devait s'accompagner d'actes. [...] Eh bien ! j'ai reçu d'innombrables petites coupures de cinq et de dix francs, qui finissent par faire des sommes importantes, et d'innombrables paquets de vêtements usagés, mais propres, de lainages, de langes, etc. Ces faits se sont renouvelés à chaque tentative : inondations du Midi, crise de chômage. Je ne touche pas la fortune par la T.S.F., mais par les conférences et le livre. (p. 219)

L'entretien se termine par une question sur un projet de messe radiodiffusée ; Pierre Lhande n'y est pas favorable pour le moment.

d) L'éloge du média radio dans les « Radio-interviews »

Pierre Lhande témoigne avec enthousiasme de son expérience de prédicateur à la radio. Observateur privilégié des avancées technologiques, il est également un acteur engagé dans le monde de la communication et à la recherche de nouvelles voies de transmission du message évangélique. L'éloge de la radio est une constante remarquable dans les « Radio-interviews »⁵⁵. Bien que non exhaustifs les exemples ci-dessous témoignent de son vif intérêt pour le média radio.

[a] Dans *Radio-Bruxelles*, 3 mai 1931

Pierre Lhande décrit en premier lieu son émotion dès qu'il a eu connaissance de l'accueil chaleureux des « radio-sermons » auprès des auditeurs. Ces témoignages, la plupart sous la forme de courriers, ont plusieurs vertus : ils sont utiles pour évaluer la quantité et pour avoir des indications sur les personnes elles-mêmes. Il les

55 *L'Évangile de la douleur*, p. 195-236.

imagine ainsi plus aisément et il les « voit » en quelque sorte et un lien invisible mais réel se crée. Il souligne l'avantage qu'offre la radio : l'orateur se sent paradoxalement plus proche du public, plus concentré ainsi, car il n'est pas dérangé par une multitude de perturbations plus ou moins gênantes. Il loue les atouts du média radio, outil indispensable pour exercer son apostolat à une échelle quasiment planétaire ; il a immédiatement saisi la nécessité de renouveler le langage du sermon prêché en chaire et l'adapter à la sphère privée. Quant à la question posée par l'interviewer sur la grandiloquence à la radio dans les sermons, Pierre Lhande estime qu'elle est à sa place quand elle est enregistrée dans une église et rediffusée à la radio comme cela se pratique alors régulièrement et souvent par des orateurs prestigieux :

Quand vous écoutez, par exemple, une conférence du Père Pinard de la Boullaye à Notre-Dame de Paris, vous savez qu'elle ne s'adresse pas directement à vous. Vous évoquez, par l'imagination, les nefs augustes de l'immense basilique, les candélabres allumés, la foule, la chaire. Unie à ce cadre, cette parole solennelle ne vous choque point. Vous êtes comme un auditeur perdu au fond du vaisseau, qui prendrait une part de ce festin oratoire.

[b] Dans *Radio-Schaerbeek*, 4 mars 1931

La première question est formulée en début de dialogue par l'interviewer :

Votre opinion, mon Révérend Père, nous serait précieuse en ce qui concerne la T.S.F. et ses possibilités. Nous n'ignorons pas, en effet, en Belgique, que vous avez acquis sur ce point une compétence et une autorité reconnue de tous.

Pierre Lhande se dit impressionné par les prouesses techniques réalisées mais avoue ne pas être compétent en la matière ; en revanche, il reconnaît son vif intérêt pour des composantes plus subtiles liées à l'être humain.

La radio est un formidable créateur de psychisme individuel et même de psychisme des foules.

Il insiste également sur sa dimension culturelle et fait siennes les paroles attribuées (sans certitude) à Paul Bourget « il n'est pas un homme qui ne reconnaisse qu'il doit à tel ou tel livre d'être ce qu'il est aujourd'hui », pour les appliquer à la radio :

Ce qu'on a dit du livre, on peut exactement l'appliquer à la radio. Non seulement un grand nombre d'individus pourraient déclarer : « c'est à la radio que je dois telle évolution de ma pensée, tel changement dans mes goûts et dans mes mœurs ».

Au sujet de la radio, « pire et meilleure des choses » (p. 203)⁵⁶, il est catégorique : « La T.S.F. à l'heure actuelle et dans l'ensemble de ses manifestations, répond surtout à la seconde partie de l'axiome : elle pourrait être la pire des choses, mais elle ne l'est pas ».

Le prédicateur donne un exemple de l'aspect fédérateur de la T.S.F. pour venir en aide aux personnes en détresse :

Comme faits d'ensemble, je pourrais vous citer notamment le magnifique élan de solidarité et de charité – disons le mot, – que suscitèrent mon appel de 1929 en faveur des transis de froid de la banlieue parisienne, nos campagnes de 1930 en faveur des inondés du midi et, tout récemment, la souscription lancée par Radio-Paris, pour venir en aide aux familles des marins bretons péris en mer.

Je suis très reconnaissant aux directeurs des stations argentines, uruguayennes et chiliennes de m'avoir dans ce but, si largement prêté leur micro, de même que je sais un gré infini à vos stations belges de m'avoir invité à prendre la parole devant leurs appareils.

Pierre Lhande saisit les enjeux de l'ouverture au monde pour favoriser les échanges et rapprocher les peuples. Il espère monter un programme en faveur des déshérités hors de l'Europe sur le modèle des réalisations en banlieue parisienne. À la question de l'interviewer sur le sentiment d'abandon que risquent d'éprouver les auditeurs de France en le sachant loin d'eux, il loue à nouveau le média qui maintient le lien en dépit des distances :

Puisqu'ils ne me voient pas, qu'importe que je leur parle de la rue François 1^{er} à Paris ou des postes de Bombay ou de Tombouctou ? On a bien entendu le Pape dans la Nouvelle-Zélande ! Je sais que cela demande, à l'heure actuelle, des relais de postes divers ; mais bientôt nous parlerons directement d'un pôle à l'autre.

[c] Dans *De l'Almanach Radio-magazine 1932*

L'article est rédigé par Pierre Lhande à la première personne. Il reprend globalement les points abordés précédemment. Dans le premier, il insiste davantage sur la dimension intimiste offerte par la T.S.F. à l'orateur pour parler aux âmes loin des discours saturés d'artifices littéraires. Il fait le rapprochement avec les principes

56 L'interviewer fait référence à la maxime d'Ésope. Pierre Lhande n'occulte pas les dangers potentiels comme la propagande néfaste à la radio. Il poursuivra sa réflexion par la suite à ce sujet.

ancestraux du discours où l'authenticité prévalait sur la séduction dans la communication orale :

La T.S.F. nous a rappelé l'axiome, trop oublié, de l'humanisme ancien : que la loi primordiale de l'éloquence consiste à parler directement à l'âme, à l'esprit individuel, au cœur. Elle a signé l'arrêt de mort de toute éloquence purement théorique et surtout conventionnelle, celle des développements creux.

Dans le deuxième, il met en garde contre les risques de propagande et propose la consultation des plus concernés par la question, les auditeurs, pour décider du « meilleur régime légal de la radiodiffusion »⁵⁷.

Dans le troisième, « en corollaire au premier », écrit-il, il encourage les autorités concernées à prévoir l'enseignement d'expression orale spécifique destiné aux professionnels de la radio (p. 213) :

Peut-être pourrait-on entrevoir, pour l'avenir, soit dans les Universités, soit dans les Séminaires, la création de cours d'éloquence radiophonique qui révéleraient aux profanes le sens subtil du contact et de la communication et codifieraient les règles du parler direct.

[d] Dans *Du Haut-parleur*, 27 mai 1932

Pierre Lhande revient sur l'accueil chaleureux des auditeurs reconnaissants d'avoir accès au réconfort spirituel dont ils étaient privés du fait de la maladie ou de l'éloignement et ce, dès les premiers « radio-sermons ». « J'ai eu la révélation du rôle magnifique de la T.S.F. quant à la charité », écrit-il. À la question de l'interviewer sur sa façon de « présenter son apostolat », le prédicateur assure se sentir en phase avec ce nouveau mode de communication pour accomplir sa mission en toute bienveillance :

[...] Cela concordait exactement avec mes sentiments propres, avec mon expression personnelle. Ne pas faire de prosélytisme dogmatique ni théologique ; concevoir que l'on parle à une foule ignorante et inconnue, dont il faut avant tout éveiller le cœur, l'humanité profonde.

Dans la continuité, il enchaîne aussitôt sur son statut de prêtre :

57 Rappel : les auditeurs ont non seulement un droit de regard sur les programmes et peuvent sanctionner la station en ne payant plus la taxe exigible pour toute possession de poste de radio.

Le reste vient ensuite, par surcroît, du fait que je suis un prêtre de l'Église catholique et que je m'annonce comme tel, en toute simplicité.

Avec humour, il signale le succès des « radio-sermons » en Allemagne et en Angleterre, par les protestants qui étaient plus intéressés par l'apprentissage de la langue française que par le contenu du sermon lui-même ! Il relève par ailleurs que les mêmes auditeurs ont été « stupéfaits d'apprendre que les catholiques français n'étaient pas rétrogrades, ni à la traîne, ni même absolument hostiles aux interventions modernes et à leurs applications » (p. 217).

La question des dons après les appels d'urgence à la T.S.F. pour venir en aide aux sinistrés de l'hiver rigoureux et des catastrophes climatiques a été évoquée ci-dessus. Quant à la position de Pierre Lhande à propos du vedettariat oratoire des prédicateurs à la radio aux États-Unis, il est contre cette perspective de « spectacle » en France.

[e] Dans *Des Lectures pour tous*, mars 1932

L'éloquence sacrée adaptée à la radio est la thématique reprise en début d'interview. Autant le prêche se doit de revêtir une solennité dans la gestuelle et dans le vocabulaire quand il est prononcé dans les cathédrales, les églises, autant la simplicité est de mise à la radio. Pour Pierre Lhande le média radio est un outil de diffusion au service de la population dans son ensemble et surtout de la plus laborieuse. Il en témoigne :

À mon sens, ce qui rend la radiophonie si précieuse, c'est sa popularité qui nous permet de toucher les masses. Sans elle, nous n'avons que peu d'action sur une foule travailleuse qui ne fréquente guère les églises et qui pourtant est plus chrétienne de sentiment qu'on ne le croit et qu'elle ne le croit elle-même.

Il insiste à ce sujet :

La morale si humaine de l'Évangile est très proche de son cœur. Et tandis que la voix qui retentit dans le casque d'écoute ne procure guère qu'une distraction à l'homme cultivé, habitué aux merveilles de la science, elle apporte au simple, que nous voulons surtout atteindre, une émotion mystérieuse qui le prépare à la méditation. Ce quelque'un qu'il ne voit pas et qui lui parle à l'oreille, dans son privé, lui semble s'adresser à lui individuellement et de tout près, au lieu qu'il ne se sentirait pas particulièrement visé par des paroles prononcées du haut d'une chaire en présence d'une assistance nombreuse.

Le point crucial du respect des autres confessions est clairement signifié :

Nous ne heurtons jamais les convictions religieuses de qui que ce soit. Des protestants, des juifs, des libres penseurs peuvent nous écouter. Ils n'entendront que des appels aux vertus humaines et à la charité. Notre mission est d'unir les hommes par une large solidarité. [...]. Nous avons l'expérience qu'aucun autre moyen de persuasion n'a jamais été aussi efficace.

La radiodiffusion de la belle musique, pas nécessairement religieuse, mais « qui porte vers l'idéal », est une des bienfaits offerts par la T.S.F. Par ailleurs, Pierre Lhande estime qu'aucune trouvaille technique aussi sophistiquée soit-il ne surpasse la qualité de la parole « en direct ». Il parle de cette question en connaissance de cause :

Je vous parlerai peu des autres inventions scientifiques, et seulement en ce qui regarde mon action personnelle. On a enregistré de mes sermons au phonographe⁵⁸ ; on m'a fait paraître et discourir sur l'écran du cinéma parlant⁵⁹... Je ne crois guère en la puissance persuasive des clichés, et nul appareil mécanique ne saurait enregistrer le dynamisme du cœur. (p. 235)

La question épineuse de l'absolution « par sans-fil » est abordée. Il ne souhaite pas donner son avis pour le moment, car il n'est pas sûr de sa licéité. S'il lui était arrivé de donner sa bénédiction par l'intermédiaire de la T.S.F. il a été totalement rassuré sur la valeur de cet acte pratiqué par le Pape lui-même. L'entretien se termine en apothéose par une déclaration de Pierre Lhande qui traduit son attachement profond à cette nouvelle forme de prédication. :

Mais vous pouvez dire surtout à vos lecteurs que je suis passionnément attaché au mode de prédication que m'offre la radiophonie, que je me suis déshabitué de tous les autres, et que je ne puis terminer une causerie devant le microphone et imaginer tant d'oreilles invisibles attentives à mes paroles sans être brisé d'émotion et prêt à défaillir. (p. 236)

58 L'enregistrement du « radio-sermon » *Passion et Les trois baisers* sur disque vinyle a été évoqué précédemment dans *La rhétorique en questions*.

59 Pour rappel : Pierre Lhande a été filmé dans *L'Inde sacrée*, Voir en Annexes, p. 315.

CONCLUSION

Ce travail de recherche s'est attaché à dégager la problématique de l'innovation dans la tradition dans l'œuvre de Pierre Lhande. Soulevée en introduction, elle traverse cette thèse, en est une des dynamiques quelques soient les sujets exposés. Cette problématique est traitée en trois volets résumés ainsi :

Chapitre I : entre ancrage dans la tradition et prises d'initiatives personnelles innovantes chez Pierre Lhande

La présentation de l'auteur trace les étapes de sa vie en lien avec les *Radio-sermons*. Son parcours prend ancrage dans la tradition ancestrale basque où le sens de l'effort, le respect des valeurs tiennent une place majeure qu'il s'attache à préserver, à revendiquer durant toute sa vie et où il puise souvent les sources pour illustrer les « radio-sermons »¹. Cet héritage culturel traditionnel n'est pas en contradiction avec la liberté d'innovation. Ses initiatives personnelles sont nombreuses à travers l'écriture, la poésie, la musique et toutes autres formes d'expression orales ou écrites, par exemple dans le théâtre et dans les manifestations culturelles basques où Pierre Lhande se distingue volontiers. En changeant radicalement d'orientation à l'âge de vingt-trois ans quand il décide d'entrer à la Compagnie de Jésus, une certaine similitude dans ce choix de vie *a priori* différente avec la précédente est à noter. En effet, l'obéissance² est la règle dans l'Ordre des jésuites où l'enseignement est fondé sur des préceptes spirituels ignatiens rigoureusement respectueux de la tradition ; ce qui n'est pas en contradiction avec l'ouverture au monde, aux idées contemporaines et aux prises d'initiatives à œuvrer pour le bien commun. Son maître respecté, l'érudite Père Longhaye, est un des exemples représentatifs de cette tradition de transmission des savoirs ; c'est aussi un éveilleur d'idées et un détecteur des talents qui encourage l'élève Pierre Lhande à la prédication par un enseignement fondé sur l'étude

1 De nombreux *exempla* font références aux coutumes, à la culture, aux paysages, aux souvenirs attachés au Pays Basque.

2 Pierre Lhande s'était déclaré « pas assez obéissant pour entrer chez les jésuites ».

approfondie de l'Évangile et des œuvres des grands orateurs de l'éloquence sacrée. L'hommage public dans un « radio-sermons » témoigne de la reconnaissance de l'élève envers l'aîné pour l'héritage reçu ; il le fait fructifier à son tour avec le concours des avancées scientifiques. Une illustration de cet aspect positif de l'évolution des techniques est décrite par Pierre Lhande dès le début de la préface du premier « radio-sermon » *L'Évangile par-dessus les toits* où, dans une séquence romanesque il place son propre personnage sous l'égide de saint François-d'Assise et où il s'en émancipe et même le surpasse dans l'exercice de la prédication grâce aux découvertes de la science.

Pierre Lhande est un auteur prolifique aux formes d'écriture éclectiques³. Rédacteur à *Études*, il devient enquêteur de terrain auprès des populations en détresse pour alerter les pouvoirs publics, ce qui était une première et qui a été déterminant pour la suite de son apostolat. Son esprit d'initiative l'a conduit à œuvrer pour lutter contre la pauvreté économique et spirituelle des exclus de la banlieue parisienne jusqu'à inspirer au Cardinal Verdier la création des « Chantiers du Cardinal » ; l'objectif était à la fois de donner du travail rémunéré aux ouvriers sans emploi et d'édifier des églises, ce qui est apparu pour certains comme un projet utopiste⁴. C'est donc sur une base solide de connaissances plurielles acquises au fil des années, jointe à l'expérience de terrain, que le défi de la prédication à la radio a été relevé.

Chapitre II : La prédication à la radio dans une société en évolution

L'Église a évolué au fil du temps depuis ses origines et au fur et à mesure des avancées de la recherche quelle qu'en soit la discipline. Le message évangélique solide dans ses fondements s'est adapté siècle après siècle aux nouveaux modes de diffusion de la parole du Christ. Un exemple représentatif de cette progression figure précisément dans le « radio-sermon » *La Samaritaine*, prêché par Bourdaloue

3 Il a écrit de nombreux romans ou récits romancés, ce qui était quelquefois mal perçu à l'époque. Certains de ses ouvrages ont inspiré quelques films. Citons *Les mains liées*, inspiré de *Mon petit prêtre*, *op. cit.*, et, plus tard, *L'Inde Sacrée*, au titre éponyme du récit de son voyage en Inde en 1933.

4 L'association les « Chantiers du Cardinal » existe toujours à notre époque, elle s'est développée et continue l'œuvre impulsée par les travaux de Pierre Lhande.

puis par Pierre Lhande plusieurs siècles après lui. L'innovation est signifiée par un changement de paradigme : au XVII^e siècle, c'est la force de conviction par la « Douceur et la Grâce » de Jésus-Christ qui sont présentées comme étant à l'origine de la conversion de la Samaritaine. Au XX^e siècle, il est question d'un dialogue quasiment d'égal à égale entre le Christ et la Samaritaine où celle-ci apparaît libre ou non d'accepter de se convertir. Un autre exemple montre combien le prédicateur Pierre Lhande est bien ancré dans son siècle. Il cite régulièrement les auteurs contemporains dans ses « radio-sermons ». Parmi eux, Charles Péguy. Cet extrait illustre magistralement l'intemporalité des paroles du Christ :

Il y avait une grande procession :
En tête s'avançaient les trois Similitudes
La parabole de la brebis égarée,
La parabole de la drachme égarée,
La parabole de l'enfant égarée.....
Entre toutes elles sont jeunes, entre toutes elles sont fraîches, entre toutes elles sont enfants, entre toutes, elles sont inusées.
Invieillies.
Non usées, non vieillies.
Depuis treize ou quatorze siècles qu'elles servent, et depuis deux mille ans...⁵

Nous remarquons la résonance des mots de cet extrait du poème de Charles Péguy, avec ceux du Père Longhaye dans ses recommandations aux futurs prédicateurs :

[...] Voilà enfin ce à quoi nos frères ont droit, ce qu'ils attendent. Que l'homme de Dieu leur apparaisse dans le prédicateur. [...] Il saura son temps : qui en doute ? Il s'y ajustera : rien ne l'en dispense. [...] Ne porte-t-il pas en lui deux éléments d'interminable jeunesse, et la sincérité de ses émotions humaines, et l'immortelle vie de la foi, de la charité ? Quoi de plus neuf qu'une âme qui s'épanche dans tout le vrai de sa nature ? Quoi de plus neuf que la vérité éternelle, que Dieu, que Jésus-Christ ? Quelles que soient les singularités de temps et de lieu, les erreurs du goût, les défaillances et les dépravations régnantes ; rien, jamais rien n'empêchera les hommes de tressaillir sous les vraies paroles d'hommes⁶.

5 *Les pauvres dans l'Évangile*, p. 90.

6 Gérard LONGHAYE, *La prédication, grands maîtres et grandes lois*, op. cit., p. 524-525.

Pierre Lhande est en phase avec son époque ouverte au progrès. Il se définit : « prêtre, pasteur, écrivain ». Dans ce chapitre la réflexion s'articule autour de ces trois statuts qui s'imbriquent totalement les uns dans les autres : [1.] Le prêtre est porteur de l'héritage sacré de l'Église catholique où la tradition est prégnante. À ce titre, Pierre Lhande se doit d'honorer et de transmettre ce legs reçu du Christ, puis des disciples et de leurs successeurs. C'est pourquoi le message évangélique reste intact dans son essence dans la prédication dans les « radio-sermons » et les marques de la tradition demeurent : les citations bibliques latines et en langues vernaculaires, les références aux Pères de l'Église à la Tradition de manière générale. [2.] Le pasteur a vocation à guider les fidèles et proposer un chemin vers le christianisme, selon la volonté de ceux qui s'interrogent ou qui doutent. [3.] Ces deux critères étant respectés, l'écrivain a alors toute latitude à déployer son talent d'orateur voire de conteur et inventer en tant que de besoin un langage adapté à ce nouveau vecteur de message. La présence du prêtre dans la prédication traditionnelle est un atout supplémentaire globalement et qui doit être compensé quand elle fait défaut. À la radio, l'ouïe est davantage sollicitée et l'imaginaire fonctionne différemment. L'accroche du sermon s'appuie sur les images significatives chez l'auditeur. Pierre Lhande privilégie le support d'œuvres d'art contemporaines, dans différents domaines : la littérature, la musique, la peinture pour parler du Christ, de sa passion. Il fait appel également aux souvenirs communs à l'auditoire et à ceux de sa propre enfance quand il s'adresse plus précisément aux enfants. La rhétorique, ancrée dans ses fondamentaux, donne le jour à une nouvelle approche ; sans trahir l'ancienne, où l'éthique est une des composantes essentielles, elle ne se manifeste plus à l'aide de tics sémantiques artificiels. La constante qui transparait dans les *Radio-sermons*, c'est la force de sa foi en Dieu et sa foi aux êtres humains à faire preuve de fraternité dans le respect du monde qui les entoure.

Chapitre III : La mise en valeur du nouveau média radio (voire son éloge) dans le corpus des *Radio-sermons* : [a] à l'antenne, [b] dans les écrits

[a] À l'antenne : Pierre Lhande accorde une place privilégiée au média radio, en premier lieu dans la prédication qui en est le socle incontestable. Les « radio-sermons » sont aussi une source importante d'accès à la culture au sens large et à la circulation des idées. À maintes reprises, le prédicateur « remplace » le sermon du jour par l'annonce en direct d'un événement exceptionnel, comme c'est le cas dans

ses appels de détresse pour venir en aide aux exclus ou aux sinistrés. Le prédicateur prend également la parole pour s'exprimer en direct ou en différé, dans les récits de voyage, les reportages, les « radio-interviews ». À chacune de ces occasions, il loue ce média qui permet de garder un lien solide et régulier avec les auditeurs. Cet outil novateur sert et continue de manière plus performante, la tradition orale ancestrale soigneusement préservée et particulièrement vivace en de nombreux endroits, comme c'est le cas, entre autres, dans son Pays Basque natal.

[b] Dans les écrits : dans les préfaces, Pierre Lhande développe plus largement son point de vue exprimé dans les « radio-sermons » sur l'exceptionnel vecteur de culture qu'offre ce média. Il y expose sa position sur l'épineuse question de l'expression religieuse à la radio soumise aux principes de laïcité qui fait débat en France. Cet aspect politique n'est pas évoqué dans la prédication sauf sur l'antenne de Radio-Luxembourg dans un seul « radio-sermon » où il informe les auditeurs de la raison de son interdiction de prêcher depuis le studio de Radio-Paris⁷. Destinés aux lecteurs, les préfaces traitent de cette problématique avec conviction, recueil après recueil, en une plaidoirie pour la pérennisation des « radio-sermons », se défendant de tout prosélytisme religieux⁸. Scrupuleusement, il mène ce combat en consignnant ses constats et ses propositions comme il l'avait fait précédemment, sous une autre forme, lors de ses enquêtes en banlieue parisienne dans la perspective d'alerter les autorités et l'opinion publique pour secourir les déshérités. Soutenu par les auditeurs, les associations pour la liberté d'expression, les groupements issus des milieux catholiques de France et de l'étranger, une grande partie de la presse écrite, Pierre Lhande obtiendra gain de cause et il sera autorisé à reprendre les « radio-sermons » en France, à partir d'avril 1934.

Arrivés à ce stade de notre réflexion, il est intéressant de se souvenir des propos attribués au Père Henri du Passage, qui évoquait l'enthousiasme de Pierre Lhande

7 Les auditeurs ont la possibilité d'exprimer leur opinion dans le corpus ; c'est ce qui apparaît dans les recueils au milieu des hommages et des témoignages divers, grâce aux extraits de leurs nombreux courriers.

8 La sanction tombera néanmoins et ses émissions seront interdites à Radio-Paris en décembre 1933.

devant le nombre important des constructions de nouvelles églises dans les banlieues :

Non, l'érection nécessaire de temples ne suffit pas à les remplir. [...] La pierre reste froide et ne parle guère à des voisins qui n'ont pas désiré voir s'élever l'édifice ni contribué à sa mise en place.

Dans le désert spirituel qu'est encore, sous ce rapport, la banlieue, le Père Lande était victime d'un mirage⁹.

Pierre Lhande est d'un tempérament combatif. Ses intuitions, continuées par ses audacieuses initiatives, sont pour la plupart couronnées de succès comme cela a été démontré dans cette recherche. Il est possible cependant que, pris dans l'euphorie de l'action, il ait été « victime d'un mirage » dans cette situation précise, mais, où, paradoxalement, il a été visionnaire au moins sur deux plans : [a] Sur un premier plan, la suite a démontré que si les églises nouvellement construites n'ont pas systématiquement attiré les foules, l'Œuvre des Chantiers du Cardinal, impulsée grâce à l'action de Pierre Lhande et créée entre autres pour donner du travail aux hommes au chômage, continue toujours fidèlement son action en constante évolution selon les besoins. [b] Sur un deuxième plan et parallèlement à son soutien personnel à encourager la construction d'édifices, Pierre Lhande a contribué à générer une dynamique nouvelle de l'Église, qui s'ouvre au monde extérieur, vers les populations, partout où elles se trouvent, grâce à la prédication et aux conférences radiodiffusées. Ses successeurs ont continué la mission en apportant au gré des années des améliorations en lien avec l'évolution de l'Église et de la société. Des représentants de communautés religieuses différentes ont eu accès aux médias, libérant ainsi la parole et les échanges fructueux. Il a été visionnaire également en projetant des cours destinés aux orateurs à la radio pour diffuser des émissions les plus éclairantes pour les auditeurs. Quant au corpus des *Radio-sermon*, il atteste de son rôle d'observateur et d'acteur dès le début de l'installation du média radio en France. Les transcriptions de ses « radio-sermons » constituent donc un document rare. L'humaniste Pierre Lhande y retrace les instants signifiants et en fait bénéficier autrui par le canal de la radio et par le biais de ses ouvrages. Ces mots ne sont pas

9 Yves PONCELET, « Un éclairage à l'approche du cent cinquantième. L'œuvre du Père Lhande (1927-1934) », art. cit., p. 184.

obligatoirement ceux auxquels on penserait *a priori* : ce peut être une parole dite à un lépreux, le récit d'un moment de joie à partager en racontant son baptême de l'air, l'évocation de souvenirs du temps de la Grande Guerre ou d'autres moments qui paraissent très anodins et qui sont précieux car chargés de sens pour celui qui les délivre et celui qui les reçoit. Pierre Lhande offre par ailleurs aux lecteurs une mise en regard des événements, des instants de vie par des auteurs, des artistes, des hommes d'Église, des hommes et des femmes de la société laïques des auditeurs, des anonymes, contemporains. Ces moments, captés dans une époque précise et définissable par les tournures et le lexique utilisés, défient le temps. La sémantique a fait évoluer la donne pour désigner les choses : par exemple le terme de philanthropie a remplacé celui de « charité », à la connotation religieuse trop chargée. Il en est de même pour les mots attachés par exemple à la période de la colonisation, devenus obsolètes et surtout péjoratifs et parfois blessants, ils ont été remplacés par d'autres plus justes. Il reste l'œuvre de l'homme, intemporelle.

La maladie l'a empêché de poursuivre ses interventions à la radio ; ce qui a par conséquent réduit son champ d'action dans le domaine de la communication à grande échelle dans un premier temps, puis, au fur et à mesure de la progression de la pathologie a rendu son espace d'échanges plus restreint. Bien que sa vivacité d'esprit soit restée intacte selon les témoignages directs des personnes qui l'ont côtoyé, l'élocution devint plus en plus difficile. Même l'écriture, au fil du temps fut source de souffrance. Il continua néanmoins à rédiger quelques ouvrages¹⁰ et des essais de thématiques de sermons ou de « causeries religieuses », par exemple sur « L'orgueil de l'esprit »¹¹.

Le Pays Basque auquel il était demeuré fidèle l'accueillit durant ces longues années où il était réduit au silence. Sur sa tombe, à Sauguis où il repose, dans le petit cimetière attenant à l'église et non loin de la maison familiale, des inscriptions sont gravées en langue basque et française. Elles retracent, en ultime reconnaissance, les grandes lignes de la vie de Pierre Lhande. Elles mettent en

10 Pierre LHANDE, *Le Moulin d'Hernani. Récits de Navarre et du Pays Basque*, Paris, Plon, 1936.

11 Pour rappel, la copie du document est en Annexes, p. 344-351.

valeur, à même la pierre et sur toute sa surface, l'œuvre de l'orateur sacré et rendent hommage au bienfaiteur des déshérités.

L'étude réalisée dans cette thèse témoigne de la richesse du patrimoine légué par Pierre Lhande. Le champ d'investigation ouvert à tous et plus précisément aux chercheurs est multiple et demande à être développé dans des disciplines plurielles. Un large éventail de possibilités est offert aux personnes intéressées par l'œuvre globale et par la personnalité d'un homme hors du commun.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE PIERRE LHANDÉ

Prédication à la radio

Recueils des « Radio-sermons » (par ordre chronologique)

- *L'Évangile par-dessus les toits, Radio-sermons, série 1927*, Paris : Spes, 1928.
- *Le Bon Pasteur. L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1928*, Paris : Spes, 1928.
- *Les Pauvres dans l'Évangile. L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1929*, Paris : Spes, 1933.
- *De Bethléem au Golgotha. L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1930*, Paris : Spes, 1930.
- *La France Missionnaire. L'Évangile par-dessus les mers. Radio-sermons, série 1931*, Paris : Spes, 1931.
- *L'Évangile de la Douleur. L'Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1932*, Paris : Spes, 1932.
- *Carillons de Fête. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris : Spes, 1933.
- *L'Évangile par-dessus les frontières*, Paris : Spes, 1934.

Livrets

- *Radio-Carême 1927, La Lumière du monde*, Paris : Spes, 1927.
- *Les Béatitudes. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris : Spes, 1929.
- *Un grand Croyant, Le Maréchal Foch*, Paris : Spes, 1929.
- *Le Pater. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris : Spes, 1931.
- *Le Rosaire des mamans*, Paris : Spes, 1933.
- *Paraboles. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris : Spes, 1933.
- *Petites Béatitudes pour les jours d'épreuves. L'Évangile par-dessus les toits*, Paris : Spes, 1934.

Prédication en chaire

- . *Dieu et Jeanne. Panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc prononcé à Notre Dame de Paris le 13 Mai 1923*, Paris : Beauchesne, 1923.
- . *Huit fresques de saints*, Paris : L'Art Catholique, 1927.

Autres ouvrages

Enquêtes en banlieue parisienne.

- . *Le Christ dans la banlieue. Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*, Paris : Plon, 1927.
- . *Le Christ dans la banlieue. Le Dieu qui bouge*, Paris : Plon, 1930.
- . *Le Christ dans la banlieue. La Croix sur les fortifs*, Paris : Plon, 1931.

Romans

- . *Les Mouettes*, Paris : Plon, 1920.
- . *Mon petit prêtre. Récit d'une mère*, Paris : Beauchesne, 1923.
- . *Le Moulin d'Hernani. Récits de Navarre et du Pays Basque*, Paris : Plon, 1936.

Récits de missions

- . *La France rayonnante. Argentine, Chili, Uruguay. MCMXXX*, Paris : Beauchesne, 1931.
- . *Notre épopée missionnaire. Madagascar 1832-1932*, Paris : Plon, 1932.
- . *L'Inde sacrée. Grandeur et pitié d'un monde*, Paris : Plon, 1934.

Essai

- . *Au prix du sang*, Paris : Beauchesne, 1916.

Biographies

- . *L'Enseigne de vaisseau Auguste Lefèvre, 1891-1915*, Paris : Beauchesne, 1918.
- . *Trois prêtres soldats, Lieutenant Abbé Charo, Lieutenant de Daran, s.j., Joseph Cascua, s.j.*, Paris : Beauchesne, 1918.
- . *Un Maître humaniste. Le Père Longhaye*. Paris: J. de Gigord, 1923.

Patrimoine basque

- . *Autour d'un foyer basque*, Paris : Nouvelle Librairie Nationale, 1907.
- . *L'Émigration basque*, Paris : Nouvelle Librairie Nationale, 1910.
- . *Dictionnaire Basque-Français et Français-Basque*, Paris : Beauchesne, 1926.
- . « Le barde Etchahoun », *Gure Herria*, 1923, juillet, éd. Gure Herria.

Conférences à l'auditorium de Radio-Paris

- . « La Samaritaine : la vocation à l'apostolat », *Les Cahiers de Radio-Paris. Conférences données dans l'auditorium de la Compagnie Française de Radiophonie, 1^e année, n° 2, 15 mai 1930*, Paris : C.F.R., 1930, p. 153-156.
- . « Bonjour France », *Les Cahiers de Radio-Paris*, 1932, p. 288-290.

OUVRAGES SUR PIERRE LHANDÉ

- BONAFOUX-VERRAX, Corinne. « Le P. Lhande (1877-1957) : pionnier de la prédication radiophonique », *Revue des sciences religieuses, Prédication et prédicateurs XIXe-XXe siècles*, juillet 2004: p. 401-416.
- MORET, Jeanne. *Le Père Lhande pionnier du Christ dans la banlieue et à la radio*, Paris : Beauchesne, 1964.
- PONCELET, Yves. « Un éclairage à l'approche du cent cinquantième. L'œuvre du Père Lhande (1927-1934) », dans Pierre Colin, *Les catholiques français et l'héritage de 1789*, Paris : Beauchesne, 1989, p. 165-185.

TEXTES BIBLIQUES

- CARREZ, Maurice. *Nouveau Testament interlinéaire grec/français*, Paris : Alliance Biblique Universelle, 1992.
- CRAMPON, Auguste (trad.). *La Sainte Bible*, Paris, Rome, Tournai : Desclée, Lefebvre et Cie, 1904.
- GENOUDE, M. de. *Sainte Bible en latin et en français*, Paris : Pourrat, 1839.
- La Bible de Jérusalem*, Paris : Cerf, 1998.

OUVRAGES SUR LA PREDICATION ET LES PREDICATEURS

- BOURDALOUE, Louis. *Pour le Carême*, Lyon : Frères Bruyset, Nouvelle Édition, 1758.

L'Ami du Clergé paroissial. Supplément à l'Ami du Clergé, Langres : Imprimerie de l'Ami du Clergé, 1921.

LEBARQ, Joseph. *Histoire Critique de la Prédication de Bossuet*, Paris : Desclée de Brouwer, 1988.

LONGHAYE, Georges. *La Prédication. Grands Maîtres et Grandes Lois*, Paris : Retay, 1897.

MICHONNEAU, Georges et VARILLON, François. *Propos sur la prédication*, Paris : Cerf, 1963.

PLUS, Raoul. *Prédication « réelle » et « irréaliste », notes pratiques pour le ministère paroissial*, Paris : Spes, 1923.

REGENT-SUSINI, Anne. *L'éloquence de la chaire. Les sermons de Sain-Augustin à nos jours*, Paris : Seuil, 2009.

VARILLON, François. « Propos sur la Prédication », dans Georges MICHONNEAU et François VARILLON, *Propos sur la prédication*, Paris : Cerf, 1963.

VERWILGHEN, Albert. « Rhétorique et prédication chez Augustin » <http://www.nrt.be/fr/Rh%C3%A9torique-et-pr%C3%A9dication-chez-Augustin-article-453>. s.d.

OUVRAGES SUR L'ÉGLISE, LA THEOLOGIE, LA SOCIÉTÉ, LA LAÏCITÉ

CALVEZ, Jean-Yves et PERRIN, Jacques. *Église et société économique. L'enseignement social des Papes de Léon XIII à Pie II*, Paris : Aubier, 1959.

COMPAGNON, Antoine. *La seconde main ou le travail de la citation, séquence IV : Un comble, le discours de la théologie*, Paris : Seuil, 1979.

DENOËL, Charlotte. *Saint André Culte et iconographie en France (Ve-XVe siècles)*, Paris : École des Chartes, 2004.

DUMONS, Bruno. « L'engagement des catholiques français contre la pauvreté », dans André GUESLINET et Dominique KALIFA (dirs), *Les exclus en Europe 1830-1930*, Paris : Les Éditions de l'Atelier, 1999, p. 390-404.

EMERY, Jacques André. *L'esprit de Sainte Thérèse, recueilli de ses œuvres et de ses lettres, avec ses opuscules*, Lyon : J. A. Fischer, 1775.

FOUILLOUX, Étienne. *Au cœur du XXe siècle religieux*, Paris : Les Éditions ouvrières, 1993.

FOURCAUT, Annie. *Bobigny, banlieue rouge*, Paris : Les Éditions Ouvrières. Presse de la Fondations Nationale des Sciences Politiques, 1986.

- GARDET, Mathias. *Jean Viollet et l'apostolat laïc, précédé de Souvenirs et impressions d'apostolat (1901-1945). Mémoires inédits de Jean Viollet*, Paris : Beauchesne, 2004.
- JAMMES, Francis. « Le Congrès et la Presse, Le VIIe Congrès Eucharistique National, à propos de la Fête-Dieu », *Figaro*, n° 15 juillet 1929.
- LAGREE, Michel. *Religion et modernité, France XIXe-XIXe siècles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002.
- LAUBIER, Patrick de. *La pensée sociale de l'Église catholique de Léon XIII à Benoit XVI*, Paris : Pierre Téqui, 2010.
- PALMAERT, Albéric de et SAINTE-MARIE, Arielle de. *Les Chantiers du Cardinal, Histoires d'églises en Île-de-France*, Rennes : Éditions Ouest-France, 2011.
- VALLIN, Pierre. *Études, Histoire d'une Revue. Une aventure jésuite. Des origines au Concile Vatican II (1856 à 1965)*, Paris : Assas Éditions, 2000.
- VIIe Congrès Eucharistique National de Bayonne, 3-7 juillet 1929, Compte-Rendu Officiel*, Bayonne, 1930.

OUVRAGES SUR LA SPIRITUALITE IGNATIENNE

- GIULIANI, Maurice. *Prière et Action. Études de spiritualité ignatienne*, Paris : Desclée de Brouwer, collection « Christus » n° 21, 1966.
- IGNACE DE LOYOLA, *Écrits, traduits et présentés sous la direction de Maurice Giuliani, s.j.*, Paris : Desclée de Brouwer, collection « Christus », N° 76, 2012.
- LEGAVRE, Paul. *Voir Dieu en toutes choses, prières et textes ignatiens*, Paris : Desclée de Brouwer, collection « Christus », 2006.
- PARVILLEZ, Alphonse de. *La Joie chrétienne, Avent 1932*, Paris : Spes, 1932.

OUVRAGES SUR LES JESUITES

- DOUAY-SOUBLIN, Françoise. « Les jésuites et l'autorité de la Rhétorique d'Aristote », dans Gilbert Dahan et Irène Rosier-Catach, *La Rhétorique d'Aristote. Traditions et commentaires de l'antiquité au XVIIe siècle*, Paris : Vrin, 1998, p. 331-346.
- FLAGEAT, Marie-Claude. *Les Jésuites français dans la Grande Guerre, Témoins, victimes, héros, apôtres*, Paris : Cerf, 2008.
- LEBRETON, Jules. *Le Père Léonce de Grandmaison*, Paris : Beauchesne, 1935.

Lettre des Jésuites. www.jesuites.com/actu/2007/lhande.htm. (accès le 20 avril 2010).

RAHNER, Hugo. *Ignace de Loyola*, Paris : Desclée de Brouwer, 1955.

RAVIER, André. « Saint Ignace enseignait le catéchisme », *Lumen Vitae*, 1990/2, éd. Archives Jésuites Loyola.

RO TSAERT, Mark. *Tradition jésuite, enseignement, spiritualité, mission*, Namur : Lessius, 2002.

VALENSIN, Auguste. *La Vie intérieure d'un jésuite. Journal spirituel du P. Albert Valensin*, Paris : Aubier, Montaigne, 1953.

LITTERATURE ET RHETORIQUE

ARISTOTE. *Rhétorique*, Paris : Agora Pocket, 2007.

BORREGO-PEREZ, Manuel. *L'exemplum narratif dans le discours argumentatif (XVIe-XXe siècles)*, Besançon : Imprimerie commune de l'Université de Franche-Comté, 2002.

FUMAROLI, Marc. *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et ses « res litteraria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève : Droz, 1980.

JARRETY, Michel (dir.) *et al. Lexique des termes littéraires*, Paris : Librairie Générale Française, 2001.

MAINGUENEAU, Dominique. http://dominique.maignueneau.pagesperso-orange.fr/intro_company.html. s.d.

MEYER, Michel. *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Paris : Vrin, 2005.

NIOGRET, Philippe. *La revue Europe et les romans français de l'entre-deux-guerres (1923-1939)*, Paris : L'Harmattan, 2004.

PERELMAN, Charles. *L'empire rhétorique*, Paris : Vrin, 1977.

ROBRIEUX, Jean-Jacques. *Rhétorique et argumentation*, Paris : Armand Colin, 2000.

OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE LA RADIO

CARPENTIER, Aline. *Théâtres d'ondes. Les pièces radiophoniques de Beckett, Tardieu et Pinter*, Bruxelles : De Boeck, 2008.

CAZENAVE, Élisabeth et ULMANN-Mauriat, Caroline. *Presse, radio et télévision de 1631 à nos jours*, Paris : Hachette, 1994.

CIOCCA, Christian. « Charles-Ferdinand Ramuz : un dissident radiophonique », dans Pierre-Marie HERON, *Les Écrivains et la radio*, Montpellier : Service des publications de l'Université Paul-Valéry, 2002, p. 107-114.

DUVAL, René. *Histoire de la radio en France*, Paris : Alain Moreau, 1979.

LAPORTE, Marcel. *Mémoires de Radiolo*, Paris : Grasset, 1925.

MIQUEL, Pierre. *Histoire de la radio et de la télévision*, Paris : Éditions Richelieu, 1973.

ROBERT, Guy. « Paroles timbrées et interrogations : le courrier des auditeurs », *Cahiers de l'Histoire de la Radiodiffusion (C.H.R.)*, 2011, éd. Comité d'Histoire de la Radiodiffusion.

ULMANN-MAURIAT, Caroline. *Naissance d'un média. Histoire politique de la radio en France (1921-1931)*, Paris : L'Harmattan, 1999.

PATRIMOINE BASQUE

DAVANT, Jean-Louis. *Apphatia Aita Pierre Lhande-ren Lanak*, Bilbo : Académie de la langue basque, 2007.

GALLIARD, Olphe. *Le paysan basque du Labourd à travers les âges*, Paris : Circa, 1905.

HARRISTHELLAR, Jean. *Le poète souletin Pierre Topet-Etchahun (1786-1862)*. Bayonne: Société des Amis du Musée Basque, 1969.

ESSAIS. RECITS

BENOIT, Joseph. *Le peuple des pirogues et le diocèse de Farafangana*, Paris : L'Harmattan, 1997.

QUEFFELEC, Henri. *Le jour se lève sur la banlieue*, Paris : Le livre de Poche, 1962.

ANNEXES

1. Copies de documents manuscrits provenant des Archives Jésuites de la Province de France, fonds Pierre Lhande, à Vanves. (Dernière consultation le 8 septembre 2014) :

[a] Documents émanant de Pierre Lhande : La retraite de Pierre Lhande d'après les *Exercices Spirituels* d'Ignace de Loyola, à Pau en janvier 1900, suivis de la lettre d'Élection.

[b] Documents émanant du Père Longhaye : deux courriers adressés à Pierre Lhande depuis l'Angleterre.

2. Copie du panégyrique *Dieu et Jeanne*, prononcé à Notre-Dame de Paris en 1923. (Document provenant de la Bibliothèque Diocésaine de Besançon reçu le 28 août 2014).

3. Exemples d'œuvres d'arts choisis par Pierre Lhande dans les « radio-sermons ».

4. Copies de documents provenant des Archives écrites et Musée de Radio-France, à Paris : articles de presse par ordre chronologique de 1926 à 1934. (Dernière consultation le 26 août 2014).

5. Filmographie :

[a] Maquette de *L'Inde sacrée*, film réalisé par Pierre Lhande.

[b] Copie de l'affiche *Les mains liées*, d'après l'ouvrage *Mon petit prêtre* de Pierre Lhande.

6. Copie d'un projet dactylographié de « causerie religieuse » rédigé par Pierre Lhande en 1938. Archives Jésuites de la Province de France, fonds Pierre Lhande. (Dernière consultation le 8 septembre 2014).

Pau, Janv. 1900. Résidence S.J. 1 Retraite d'élection

L'homme a été créé pour cette fin : louer, servir, servir Dieu et parvenir par là au salut éternel.

Je suis de Dieu. Je suis à Dieu. Je suis pour Dieu.
a) Je permets comme chose acquies que Dieu est le créateur de tous choses et que il est mon créateur. Mais je ne vois pas voir que il m'a donné la vie par suite de la marche naturelle et fatale d'un ordre divin au premier jour. Il y a eu dans ma création un provis et un dessein particulier de Dieu qui a proféré mon existence et elle d'une autre. En effet; ce n'est pas l'âme de mes parents qui me communiqué la vie comme je me suis tenu sans d. leur sang: hanc enim peperit non animam sanguinem carnem aut aliam mater ac me, seu fratrem aut sororem. Mais c'est moi tout spécialement que il a voulu faire moi avec mes attributs spirituels, moi différent de tout autre. - Il m'a mis par amour, par un dessein éternel de proférer et d'être d'autre. Il m'a mis l'être lui plus noble de la création, au lieu de me créer animal ou plante, comme il aurait pu le faire. Il a voulu mon existence.

b.) Dieu m'a pu me faire que pour lui. Il n'a pu me faire pour moi-même, parceque j'aurais été autark que lui, et indépendant de lui. Il ne serait plus Dieu. Il n'est pour un autre. bonum pour lui-même. Je lui appartiens. Quia je suis à lui comme l'œil est à l'orbite, sans un bonum entre et obtenu.

c.) Je suis pour lui car il est ma fin. S'il y avait une autre fin que Dieu, il y aurait quelque chose d'accessoire visible que lui. Il ne serait plus parfait - Il est seul infini; il peut donc seul remplir l'infini de notre cœur et de notre esprit.

Quia enim mihi et in cetero et a te sunt omnia supra terram.
Dona cordis mei et porz mea Deo in aeternum.

Les autres êtres ou objets divins placés autour de l'homme sur la Terre ont été créés pour lui afin de lui servir de moyens vers la poursuite de sa fin dernière.

- 1) Les créatures sont à Dieu
 - 2) Elles sont à l'homme
 - 3) Elles sont pour Dieu par le moyen de l'homme
 - 4) Elles glorifient Dieu en conduisant l'homme au Salut.
- a) Elles ont été faites pour l'homme mais elles ont été créées tout comme lui; elles ont été faites par une bonté spéciale de Dieu dont elles ont occupé l'esprit et le cœur. De là, elles sont b) à lui. c) Elles sont pour lui par le moyen de l'homme. S'écarter de sa fin ou elles ne seraient capables 1) envers la créature pourvue qu'il détournerais de leur fin qui est de servir à la glorification de Dieu. 2) envers Dieu lui-même dont j'approprais le domaine.

Considérations:

Les créatures ont un être si bon! - Elles sont si pleines de imperfections - elles sont si fragiles et si périssables! - Elles sont si universelles et si parfaites! -

Deux fois une certaine horreur me pénétra, j'en ai guère le souvenir à son origine, quand le Roi me parlait de l'existence d'un Dieu. Vierge d'orgueil j'en ai 1) par son effrayante déchéance 2) sans délai 3) malgré les perpétuelles existences ou pechures 4) malgré leur grand nombre. - Répétant ce thème à moi-même je vis avec bien grande et ma préoccupation. J'étais certain que Dieu ne pardonnera jamais mes offenses. Pourquoi? Mais les perpétuelles fois vers et les répétitions qui m'a inquiètent? C'est le grand nombre de pechures au milieu desquels se perdent les pechures? - Le dépitement de ce qui se montre que Dieu sera indifférent à toute et ainsi je suis d'ailleurs plus capable que cela car j'ai senti plusieurs fois

VII

de jugement particulier : du tribunal. Sa cause
(Accusé. Accusé. Juge) de sa conscience.

« O Maria, tu mater Dei, tu mater rei; tu
mater iudicis, tu mater exantis! Cum sis mater
ceteris, que filie, ne sis mater filium tuum damnare
per Joannem Evam!... »

Quatenus te inveniro, talem te judicavero.

VIII

On ne te traite à l'aveugle je vois. Notre Seigneur qui
voyant que je ne voulais pas lui donner tout mon
amour, que en e demandé du moins les mielles;
au moins une pensée, au moins un petit sacrifice,
au moins un sentiment imm... un mielle.

Combien de fois te lui ai-je refusé!...

IX

L'enfant prodigue demande à Dieu la part qui
lui revient de son héritage - Mais je pas demandé
à Dieu me part de facultés ou de talents pour
aller te employer loin de lui. Je lui ai dit: Donne
moi mon intelligence dont voy le dépôt; donne
moi mon cœur et ma mi-moite, et mon imagination:
je en ai besoin pour te employer et la voy
voy - "Et ayant amassé tout ce qui il avait il
s'en alla dans un pays éloigné." Ces voy bien
à mon Dieu, pour ne pas entendre avec votre
voix.

Comme je dis souvent l'aveugle ne m'aurait pas
failli arriver au point de vige de l'aveugle le prodigue
qui "pas est forcé!"

X
Je dois bien me convaincre que je ne suis pas mon maître. Je suis le objet de Dieu: je dois donc être tel que il me veut et dans la place spirituelle où il veut me mettre. Je serai là et pas ailleurs. Où mon Dieu? Ah! où j'ai en Dieu? 28 Janv.

—
"En son cœur je cultive les fig. J'en fais passer par dessus la muraille à ceux qui en viennent à bout. cher, mais moi j'y reste seul."

— Vie du P. de Foresta. Corde de Christ à une âme privilégiée. —

Le P. de Foresta
recommandé par
XIV

XI
Le signe du Christ. Comme je dois être fin d'être oppo-
sité à l'avant-garde de l'armée du Christ!
Comme ce rôle si obscur et si haï revête une couleur
de chevalerie et de combat! À l'avant-garde!
de toute infirmité et de toute infirmité: la
première cathédrale le plus du cœur - n'en laissant
rien paraître: la seconde éclatante et fière dans la
mesure que compte le place que Dieu m'a
donné...

XII

Je dois m'inspirer de Christ comme j'aime à
m'inspirer d'un beau poème ou d'une poésie
grandiose. On n'imité que ce que l'on aime. Plus
j'aime à D. - S. plus j'adorerai à l'imiter.

XIII

Contemplation du mystère de l'Incarnation. Scène
de l'Annonciation: Je chercherais à part de plus petits
détails que je pourrais trouver les scènes gracieuses de
l'événement. Je m'attarderai sur les figures, les poses,

les paysages. - Les anges venaient jouer avec la
Sainte Vierge petite fille au Pœmphe; ils l'embrassaient
même dans leurs bras pour lui faire entendre
la splendeur de cet.

XIV La Nativité.
XV

Quia factus mihi magna qui potens est: et sanctum
nomen ejus.

XVI

La vie cachée de Jésus. Mon Seigneur se laissait com-
mander comme on commande à un esclave. D'après
le G. S. il aurait été jusqu'à mendier quand la
hache était vide dans la maison du charpentier.

XVII

^{14. XV} Les deux étendards... Mon Dieu je vous bénis de
m'avoir rattaché par un coup de la grande croix à
braguet. Seigneur je serai de votre avant-garde.
Je vous disais hier: épargnez-moi, Seigneur! Le
ciel est aujourd'hui: O mon Roi mettez-moi
à l'avant-garde; mettez-moi là où est le
spirit; là où vous voudrez: faites de moi ce
que il vous plaira.

XVIII

J'ai été frappé par cette remarque: Pierre et
André sont les deux des douze apôtres qui aient
une s'habiller de l'homme de mourir comme le Christ.

sur une croix. Or leur appel a été fait dans
 la trois phases suivantes : 1° ils ont été appelés
 d'abord à la simple connaissance de Dieu
 2° plus tard au service de Dieu par un temps
 avec la perspective de reprendre un jour leurs
 fils. 3° enfin le Seigneur les a appelés à
 jamais à le servir à jamais. - 94 et il
 par dans maocation et trois phases bien distinctes.
 1° l'appel à la connaissance de Dieu par mon
 éducation de Dieu 2° l'appel à quitter ~~sa~~
~~maison~~ par vic exp'rience par mon entrée au grand
 séminaire avec la perspective de le reprendre, mes
 études finies 3° l'appel surnaturel à la vie religieuse
 - Est-ce, ô mon Dieu, que vous me noyez avec
 une croix ? - J'ai péché par le fils - et c'est la
 tête en bas, que mon péché est mis sur la croix !

XIX

Mon divin maître et mon Ami a sacrifié pour moi
 1) sa liberté 2) ses affections humaines 3) son honneur
 et sa réputation 4) son corps 5) sa vie. Lui je
 mets en regard de ces sacrifices deux liges nomme-
 ment qui m'ont si vivement touché et qui m'ont
 bien qui est demeuré en Dieu et en moi, en resté
 avec l'autre !

Misericordias Domini in æternum cantabo.

Pau, 18 - 27 Janvier 1900

30.

P.P. Sarramagna et Clavé.

+ & in majorem Dei gloriam -

Je jetterai ici mes impressions nouvelles sans ordre et sans "forme".
Celles qui elles me sont venues à l'esprit, mes termes à l'heure inouïe.
- elle où Dieu m'a si manifestement touché de sa grâce...

Je suis venu dans cette maison, attiré par des circonstances particulières
- d'ailleurs dans laquelle n'entraînant certainement pas ma volonté de
chercher ou plutôt de prendre ma voie... J'ai été amené malgré
moi et sans que je m'en rende bien compte à faire une retraite
sérieuse et sûre: j'y ai apporté tous mes soins malgré le
scepticisme qui me faisait par ainsi dire défier Dieu de mes
- fêter d'une manière indiscutable.

Dès que j'ai pu connaître la Compagnie de Jésus j'ai
admire et aimé; j'ai toujours reculé pour elle un attachement
Pénible, presque irraisonné, mais, bien que te pensée me soit
venue d'y rentrer je n'ai jamais voulu y accéder mon esprit
1) parce que je n'avais pas la volonté ferme d'abandonner toutes
mes affectations aux choses terrestres 2) parce que je ne m'en sentais
pas très sincèrement digne 3) parce qu'elle réalisait l'esprit le
plus opposé à mon caractère indépendant et ambitieux. Je
comprends aujourd'hui cette résistance de la divine Providence
à me suggérer cette pensée - Pourquoi la même - malgré mes oppositions.

Aux cours de mes "Exercices" j'ai été profondément frappé par
la première méditation sur la "fin de l'homme"; et elle est main-
- et le statut de mon de ma détermination. Chaque fois que se
présentait quelque allusion à un... j'ai... je...
celle de ma conscience était celle-ci: "Ois Jésuite!". Mais
je résistais en me disant que cet appel était tout naturel quand
que je me trouvais "par hasard" dans une résidence de C.C. Jésuite.
Cette voix, pensais-je, m'aurait dit: "Ois capucin" si j'avais
été chez les J.C. de St François. Toutefois je n'ai pu me débarrasser
de cette parole secrète qui s'est présentée de plus en plus souvent
à mesure que j'avancis dans ma retraite... D'autre part
je n'ai jamais éprouvé de Proutte quand - Très rarement - l'Dieu
m'est venue d'entrer dans un autre ordre religieux...

Certaines pensées qui me suggéraient mes méditations en certains
passages de mes lectures avaient le don de m'impressionner profondément.
J'en relève quelques uns dans mes notes:

- Quis enim mihi est in celo et quis a te volui super terram? - In
cordis mei et pars mea Deus in aeternum 26 janvier 900
- "Dans la traits de Lazare je vis M. - S. qui voyant que je ne réussis
pas lui donner tout mon cœur l'aurais donc conscience d'une résistance

n'en a demandé de moins les mielles : "Au moins une pondé !
Au moins un petit sacrifice ! Au moins une mielle !
Combien de fois la lui ai-je refusé ?

Not. 27 janvier.

- L'enfant prodigue demande à son père sa part de son héritage.
Moi, n'ai-je pas demandé à Dieu ma part de facultés ou de
talents pour aller les employer hors de lui "in regionem longinquam" ?
Je lui ai dit : "Donne-moi mon cœur et mon intelligence dont vous
avez le dépôt : j'en ai besoin pour les employer selon mes vœux...
et cetera."

- Je dois bien me convaincre de cette vérité : je ne suis pas mon maître.
Je suis la chose de Dieu : je dois donc être tel qu'il me veut et à
la place spéciale où il veut me mettre. J'aurai-t-elle et pas autre part :
où mon Dieu ? - Suit des jargon latin ?

- Mais sommes-nous des gens qui nous voyons retourner aux
choses sensitives...

Imit. 1-11.

- "Vous comprendrez avec moi que ce combat domestique dont vous êtes
le triste sujet et qui s'étend presque à l'âme les heures entre la passion
et la conscience ; que cette incertitude où vous vivez sans savoir à
qui vous résoudre ni à qui vous voulez renoncer, si c'est à votre
conscience, si c'est à votre passion, que ces vicissitudes éternelles
en l'air et ces retours sur votre cœur... fuyant ce qu'il souhaite
et cherchant ce qu'il déteste, vous comprendrez, dès-à-présent, que
c'est la vie la plus désolante et qu'il vous en coûterait
incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience
... sans l'écouter et d'écouter aux dépens de tout le reste de
votre être."

Bourdeteau II. 521.

Je m'étais fait de mes débats intérieurs quand je fis un retour
sur moi-même : "Cette exhortation secrète te trouble, me dis-je ;
donc elle n'est pas banale !" Mais encore une fois je ne
pus me résoudre à m'y arrêter et je te franchis d'un bond
de la pensée. Tout au plus me donnai-je un vague prétexte :
"tu sais bien que cela est matériellement impossible !" ou encore :
"tu n'en aurais jamais le courage !" Mais si je cherchais
dans mon âme une raison vraie et sur-naturelle... je n'en
trouvais pas !

C'est au milieu de ces agitations douloureuses, ô mon Dieu,
que vous m'avez touché de votre grâce. Certes j'étais blasé
sur tous ces mouvements extraordinaires par lesquels vous terrassez
quelquefois ceux qui vous résistent ; et je croyais m'être renfermé
dans une froideur d'âme, dans une possession de moi-même telle

qui tout assaut me semblait impassible... Il nous a suffi d'un mou-
vement de cœur pour vous attirer la docilité de mon esprit, qui
résistait de de l'œuvre face à face avec vous. Le "Vere" - auquel
vous m'avez conduit malgré moi et contre mon choix - est venue
comme s'habituer de m'expliquer les points de ma méditation sur
"l'Élection". Et tandis qu'il parlait, je sentais avec angoisse
de fondre mes dernières résistances : chaque point des modes de
St Ignace semblait être fait spécialement pour mon état d'âme,
et je n'avais seulement pas à réfléchir tant la lumière mer-
veilleuse et distincte sur chacun des cas. Alors seule-
ment j'en arrivai à établir en moi l'indifférence, et je me
soumis à vos volontés. A ce moment le Directeur que vous m'avez
donné contre mon gré mais en qui j'ai mis toute ma confiance
dès le premier jour, me dit très accidentellement avoir découvert
le vocable et reçu le sacrifice de ma santé - est ange qui vous en
rapporte à vous...

Et c'est profondément émue de ces circonstances étranges que
je suis demeuré seul dans ma chambre. Je me suis jeté devant
votre image douloureuse; et je ne pourrais pas dire: "Je vous deman-
dais pardon; je vous suppliais d'avoir pitié de moi, de m'épargner,
de ne rien me demander" Mais j'entendais quelque chose d'inex-
pliquable, comme une voix intérieure mais sensible qui me pressait
me subjuguait: et cette manipulation dans mon âme était
si pure sans illusion que je me sentais parfaitement des
termes entendus - et si vivement exprimés que je n'aurais pas
eu le temps de les prononcer entre mes supplications...

Je lisais les règles de Saint Ignace:

"... ou amour qui te porte à choisir tel ou tel objet doit venir
d'en haut et occuper..."

- C'est-à-dire venir bien d'en haut cet amour, est attiré
hérité que j'ignorais pour la Compagnie de Jésus, puisqu'il
était basé sur le sacrifice et j'aurais l'amour des choses
terrestres seul le contrebalaçait...

2) "Tu te représenteras un homme que tu n'as jamais vu ni connu
etc etc"

- Et très sincèrement, devant vous et votre nom - je disais à
cet homme qui avait mes facultés et mes tristesses: Tu dois être
à Dieu; tu dois être à la Compagnie de Jésus! Tu as une
grosse indépendance? Et faut te soumettre au vœu d'obéissance.
Ton cœur est enroulé à tout vent et vibre au contact des minimes
choses? - de vœu de chasteté. Tu n'as peut-être pas la passion
des richesses; mais tu es trop attaché aux objets qui t'entourent et
que Dieu a mis à ton usage! - de vœu de pauvreté!

34) "Si tu étais à l'artifice de ta mort ou au jugement, comment"

voudrais tu t'être conduit dans cette élection ?
- Je voudrais avoir fait le sacrifice de ce qui s'opposait
à moi qui parle en moi et m'appelle irrésistiblement à la
Compagnie de Jésus ...

Donc

O mon Dieu, j'ai essayé encore de résister : " Mais je n'ai
le rebut de compagnies bien moins parfaites ? - Elles étaient
trop larges pour toi : c'est ma main qui a dirigé toutes ces
choses - Mais, Seigneur, vous savez bien que c'est ta main même
de refus d'admission ? - (Je n'en sursais pas d'avoir entendu
une réponse à cette objection : mais je ne l'ai plus formulée - Tout
comme si elle avait été résolue...) Mais, mon Dieu, je ne peux
pas faire tous ces sacrifices de ma famille qui j'ai aimé Paul, et
ce cher pays auquel sont tous les fibres de mon cœur... - Je les ai bien faits, moi ! - Dieu, Poi ? - Stéphanie,
devenue Saint Marie Joseph du Sacré Cœur... "

- " Ce que ma seule a fait, moi je ne le ferais pas !.. "

Et je me suis soumis. J'étais écarté comme par une puissance
surnaturelle ; et - en songeant, mais très ferme, et parfaitement
maître de mes facultés, sondant la profondeur de mes paroles,
je me suis vu irrésistiblement : " Je serai Jésuite !.. "

Alors, malgré les débats finissants de ma nature, mais eux faits
devenir une lumière très calme dans mon esprit : j'ai vu que
c'était bien là ma voie ; mes attachés d'enfance me sont revenus
et je les ai compris : j'ai vu que ma seule fin - votre gloire
et le salut de mon âme - était dans votre compagnie.

1) parce que mes passions ne m'auraient pas permis de vous glorifier
dans le monde, tout moi-même étant porté à l'orgueil et à l'égotisme
M'en avais-je pas la triste expérience ?..

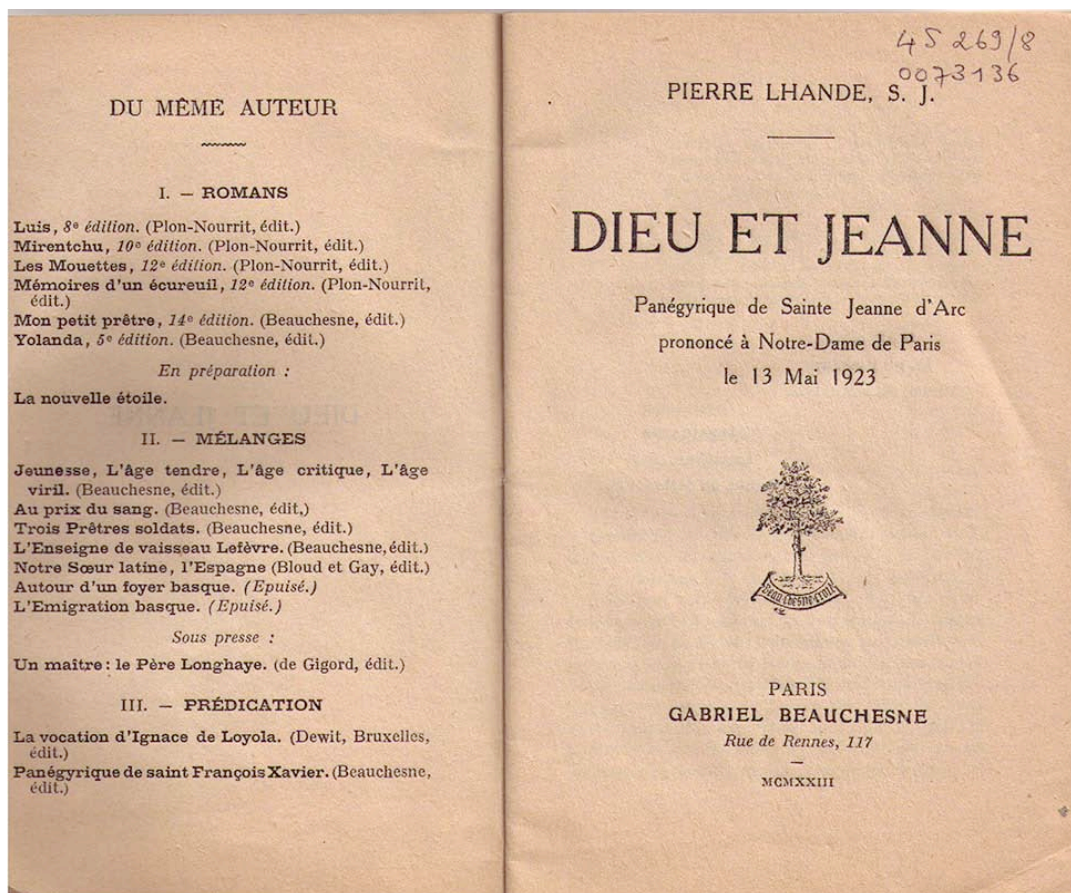
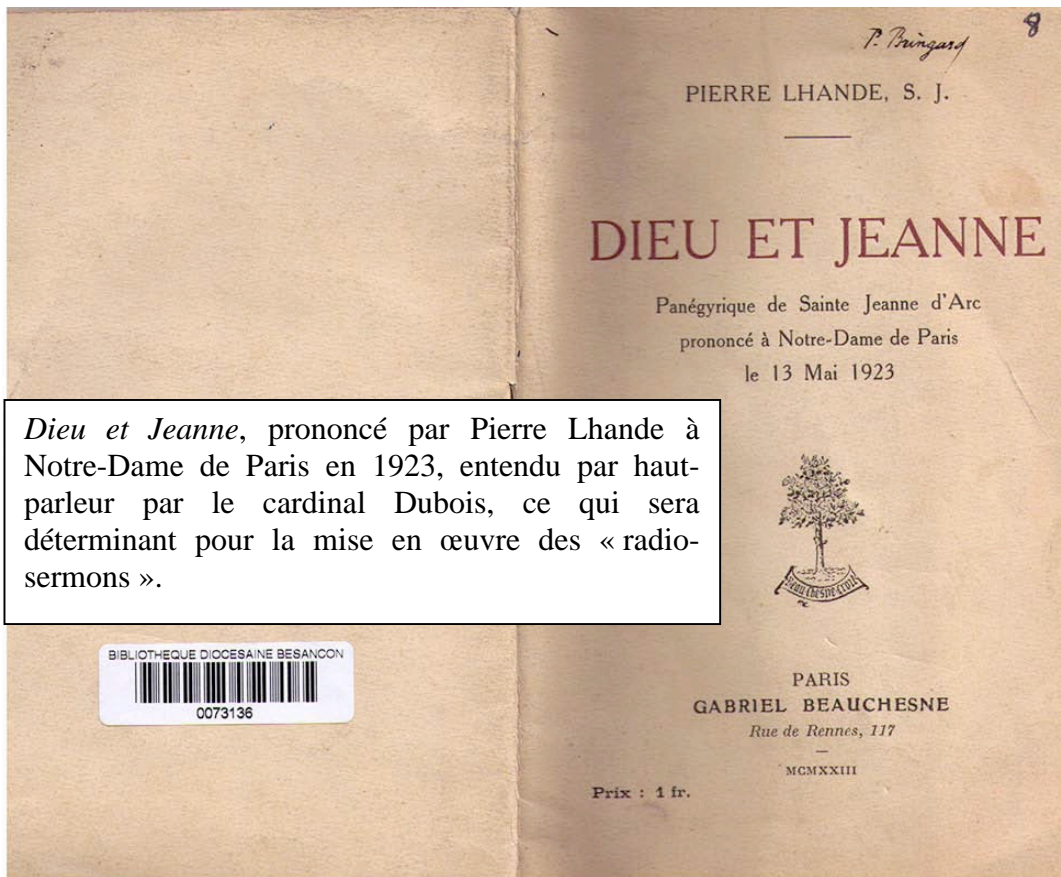
2) parce que la Compagnie de Jésus seule peut utiliser et
tourner à votre gloire les quelques facultés que vous m'avez données

3) parce que son esprit de renoncement et d'obéissance est en
plaine opposition avec les vices qui ont fait mon malheur et
qui m'ont fait mon malheur d'enfance aujourd'hui retrouvé : " de
bonnes et nobles choses, pour la plus grande gloire de Dieu,
par la soumission simple, tranquille et joyeuse... "

Pierre Lhande

Je certifie devant Dieu que chacune des impressions exposées dans ce coiffe
est rigoureusement vraie et que en les dictant je n'ai été en rien sous
l'influence de l'imagination ou de la sensibilité pure

P. Lhande Pau Janvier 1900
Bataillon de la Compagnie de Jésus



Nihil obstat
H. DU PASSAGE
Paris, le 2^e Mai 1923.

IMPRIMATUR
LEEBVRE, v. g.
Paris, le 3^e Mai 1923.

« *Obsecro, mi Domine, in quo liberabo Israel?*
« *Ecce familia mea infima est in Manasse et ego*
« *minimus in domo patris mei.* » *Dixitque et Do-*
« *minus : « Ego ero tecum.* »

Jug., vi, 15-16.

« Hélas, mon Seigneur, comment saurais-je
« délivrer ma patrie? Ignorez-vous que ma fa-
« mille est d'infime condition et que je suis le
« dernier de tous dans la maison de mon père? »
Le Seigneur lui répondit : « Je serai avec toi ».

EMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Quand Dieu, dans sa miséricorde envers les hommes,
a décrété d'accomplir en leur faveur un geste et de
leur envoyer un sauveur, ce geste il le prépare de
loin, ce sauveur il l'annonce et le fait pressentir.

Nulle part cette divine manière n'est plus mani-
feste que dans l'annonce, la préparation, la figura-
tion même, de l'œuvre libératrice par excellence :
la venue au monde du Rédempteur. Depuis le soir
de la promesse jusqu'au matin de l'Annonciation,
des Figures surgiront, d'âge en âge, dont les traits
seront empruntés aux traits du Messie à venir, et
l'histoire à son histoire : figures d'attente où les
hommes s'exercent à scruter les signes, à épeler le

nom, à révéler déjà la puissance ou la grâce de Celui
qu'appellent tous leurs vœux mais que ne contem-
plent point leurs prunelles.

Dieu prépare-t-il de même, dans le cours des
siècles, l'avènement de ses Saints? Rien ne défend
à notre piété de le croire. De même que, selon la
doctrine libre du Docteur subtil, appuyée sur l'ensei-
gnement de saint Paul, la Création tout entière
serait subordonnée au Christ Incarné qui en est
la fin et le couronnement, ainsi, dans un domaine
plus restreint, on peut tenir que le mouvement de
l'humanité est ordonné par Dieu en vue des Saints
qui en sont la sublime fleur, l'exaltation suprême.

Au reste, quand il n'y aurait point entre les
grands faits de l'histoire et les Saints une connexion
rigoureuse, providentielle, une chose est sûre. Des
traits frappants de ressemblance, des points communs,
d'histoire, de physionomie, de caractère rapprochent,
à travers les temps, les personnages de l'ancienne
loi et les Saints de la loi nouvelle. Ceux-ci trouvent
dans le passé leur ébauche ; ceux-là rencontrent dans
l'avenir leur complément.

De cette surprenante similitude de rôle, de cette
étroite fraternité d'âmes je trouve un exemple
suggestif dans l'histoire de Gédéon, le libérateur
d'Israël, et dans l'histoire de Jeanne, la libératrice
de la France. Origine obscure, race de terriens,
décor de la vie champêtre, appel à une mission
sublime, apparition angélique dans les arbres à
l'heure de midi, protestation d'humilité d'une part,
promesse d'assistance divine de l'autre, demande

formelle et concession d'un « signe », résistance
et soumission, enfin victoire éclatante obtenue par
d'infimes moyens : tout est commun dans cette
double histoire.

L'Ange du chêne d'Ephra appelle Gédéon : « le
plus valeureux des hommes, *virorum fortissime* ».
L'Ange des noisetiers de Domremy nomme Jeanne :
« Fille Dé, Fille de Dieu, Fille au grand cœur ».

Gédéon proteste : « Je suis de pauvre maison,
et le dernier de tous ». Jeanne murmure : « Je suis
une pauvre fille, ne sachant ni chevaucher, ni guer-
royer ».

Gédéon dit à ses soldats : « Allez de l'avant car
le Seigneur a livré à nos mains les camps madianites ! »
Jeanne dit aux siens à Jargeau : « Amis ! sus !
sus ! Le Seigneur a jugé nos ennemis. Bon courage !
A cette heure ils sont tous nôtres ».

Mais le trait qui domine tout ce parallèle et dont
je veux tirer le sujet de ce discours, c'est l'assistance
divine revêtue de sa force l'infirmité humaine
et lui faisant accomplir des prodiges ; c'est la pleine
réalisation, dans le fait de Jeanne comme dans le
fait de Gédéon, de la parole écrite au début de la
première épître aux Corinthiens : « *Infirma mundi*
« *elegit Deus ut confundat fortia.* Dieu a fait choix de
ce qu'il a d'infirme au monde pour confondre l'orgueil
des forts ».

Infirme, fragile, obscure, Jeanne l'est par le rang
de sa famille — *familia mea minima in Manasse* —
elle l'est par son sexe, par sa qualité de paysanne

et d'illettrée, par sa naïveté foncière, par l'humble idée qu'elle a d'elle-même : *Ego minima in domo patris mei*. Mais cette infériorité notoire devient tout à coup une force souveraine par ce seul fait que Dieu sera avec Jeanne : *Ego ero tecum*. Et Dieu, en effet, est avec Jeanne par trois modes de présence : la Grâce, les Voix, les Sacrements.

De là les deux points que je me propose de développer ce soir : la fragilité humaine de Jeanne, la divine puissance de Jeanne.

EMINENCE,

Non moins infirme et fragile et obscur que Jeanne elle-même, non moins tremblant qu'elle ne dut l'être, sur le point d'aborder à Chinon la cour somptueuse du Roi, est l'humble orateur que votre Eminence a daigné appeler de sa province lointaine pour le mettre soudain en présence de trois redoutables choses : ce cadre, cette assemblée, ce sujet ! Mais ce qui devrait être sa faiblesse — je veux dire son exotisme provincial — devient pour lui une puissance. Il se rappelle, en effet, qu'au siège des Tourelles, devant Orléans, ce fut un homme de son pays — un Basque, de la troupe du commandant de Villars — qui reçut l'étendard de Jeanne, des mains défaillantes de son porteur et qui le conduisit au pied du mur, à la victoire.

Appelé lui aussi, par une faveur insigne de Votre

Eminence, à porter aujourd'hui l'Étendard de la glorieuse Pucelle, votre conférencier, Eminentissime Seigneur, n'a d'autre ambition que de le tenir haut et droit pendant quelques instants au pied de ces augustes murailles et attend toute sa force des deux noms bénis qui rayonnent sur sa moire : JHÉSUS ! MARIA !

I

Quand le croyant recherche à travers l'histoire de sainte Jeanne d'Arc ce qui imprime vraiment à ses actes la marque du divin, il s'arrête moins au récit des apparitions et à celui des grandes Chevauchées qu'à ce contraste prodigieux qu'offre l'obscurité de l'humble Lorraine avec l'éclat de son œuvre, la fragilité de la jeune fille avec la toute puissance de la Libératrice. Si Dieu qui aime les Francs départit à d'autres de nos âges et à d'autres de nos héros ces communications avec le Ciel et ces galops à la victoire, il est de toute évidence qu'ici, pour réaliser un exploit, il a pris une faiblesse ; pour un chef-d'œuvre, une main novice ; pour un fait d'armes, une pastourelle ; pour le geste de l'épée, une fileuse ; pour un coup de force, une femme.

Mener à bout une œuvre difficile, non seulement par des moyens disproportionnés, mais encore par des influences contraires ; accumuler contre cette œuvre les obstacles et les changer brusquement en auxiliaires ; convertir les poisons en remèdes, les bourreaux

en partisans, les martyrs en soldats : telle est la tactique éternelle de Dieu.

Nulle part, peut-être, cette divine stratégie, si différente des procédés humains, ne se révèle avec plus d'éclat que dans l'histoire de Jeanne la Pucelle.

L'étendue d'une invasion qui couvre le sol français de la mer à la Loire semble réclamer l'intervention de puissants corps d'armées : Dieu va lancer contre elle une jeune fille chevauchant entre deux soldats.

La complicité d'une bonne moitié du pays avec l'envahisseur, le désarroi de l'armée fidèle, la corruption des courtisans, l'incapacité malade du roi donnent à l'ennemi une puissance souveraine : Dieu, pour la briser, va faire choix du bras le plus débile qui soit au monde : le bras d'une femme.

Pour attaquer un adversaire solidement retranché dans les meilleures places du royaume, il faudrait un stratège : Dieu délègue une illettrée.

Pour entreprendre une longue et dure campagne il faudrait un chef endurant et intrépide : Dieu jette les yeux sur une fille qui pleure en voyant couler le sang.

Il faudrait de l'audace et voici la timidité ; les représailles et voici la pitié !

Une bergerette des campagnes lorraines à la voix si douce et les gestes si caressants que les passereaux, dit la légende, viennent picorer dans ses mains. Et Dieu dit : Par ces bras chargés d'oiseaux je bouterai l'ennemi hors du pays de France.

Elle va veiller dans les fermes les enfants infirmes

ou malades et Dieu dit : Par cet ange des chevets d'enfants je multiplierai en pays anglais ou bourguignon les orphelins de la guerre.

Elle recueille sous son toit les fuyards des champs de bataille et panse avec bonté leurs blessures. Dieu dit : Par ta douce main, compatissante infirmière, je fumerai de cadavres humains les glèbes champenoises.

Elle pleure sur les agonies, il la destine aux hécatombes. Elle ne peut voir, dit-elle, verser le sang de France, sans que ses cheveux se dressent sur sa tête : il la jette dans les batailles. Elle ne peut supporter sur son tendre corps le poids d'une cuirasse ; il la campe dans une armure de fer. Elle pleure sur la mort de ses insulteurs, elle tient dans ses mains la tête mourante du prisonnier blessé, Dieu lui dira : Frappe et fais mourir encore. Elle a fait vœu de virginité : Dieu l'expose parmi les soudards. Elle s'est nommée la Pucelle et les voix qui « de par le roi du Ciel » lui parlent, l'appellent « fille au grand cœur ». Elle se dit bergerette et Dieu fera d'elle, selon le mot prophétique de Léon XIII, « une sainte... à cheval ! »

Dieu ! Dieu ! Voilà bien de tes coups ! Tu choisis pour fondement de tes œuvres ce qui paraît le mieux fait pour les perdre et tu rejettes comme impropre ce qui semblait devoir le mieux en assurer la vie. Ta puissance ironique se joue avec dextérité parmi ces lois que notre courte vue appelle immuables et, confondant à plaisir les obstacles et les secours,

tu bâtis avec le néant, tu guéris avec la blessure, tu vivifies avec la mort !

Mais ne nous contentons pas, mes Frères, de ce rapide aperçu et pour mieux comprendre tout à l'heure le surnaturel pouvoir de Jeanne, considérons le plus près sa fragilité native.

Fragile, elle l'est par ses origines et par sa condition : *Familia mea infima*. Elle l'est encore davantage par son tempérament moral : *Ego minima in domo...*

Jeanne naquit paysanne... Un large toit qui couvre galement de ses deux ailes éployées la cuisine et les greniers, les lits et les litières, les hommes et les bêtes, les enfants et les agneaux : un jardin, un champ, un bois, des prés ; deux vaches de labour, quelques brebis et sans doute plusieurs porcelets, — la fortune du pays, — c'est tout l'avoir de Jacques d'Arc et l'Isabelle Romée. Plus tard, quand leur fille sera devenue la pure héroïne, la libératrice prestigieuse dont le nom est sur toutes les bouches, tous deux sortiront un moment de leur obscurité. Ils apparaîtront dans le rayonnement de l'illustre guerrière, mais toujours dans leur appareil modeste et campagnard.

Isabelle se mêlera en capuchon de laine à la foule des pèlerins qui se rend à Notre-Dame du Puy. Quant à Jacques, paysan de race, il se logera bonnement à Orléans à l'auberge de l'*Ane rayé*, et après s'y être fait confortablement héberger quelques jours aux frais de la Cité que vient de délivrer sa fille, il retournera à ses champs et à ses troupeaux.

Ce sont de parfaits paysans : *familia mea infima*. Jeanne est une paysanne.

Naître paysan est-ce donc une infirmité ? Non certes, — surtout quand le paysan n'est point un salarié, un vagabond dont le toit d'emprunt est la roulotte, un passant que son maître peut jeter demain sur la grand'route, hors de cette hutte où il s'est gîté, loin de ces champs qu'il a labourés, quand il remonte d'âge en âge, comme les Arc et les Romée, à la race et à la famille de ceux qui, les premiers, ont amassé les pierres de ce foyer, débroussaillé, défoncé et déchiré ce sol ; quand il est le continuateur d'une ligne pure, sobre et forte qui a créé une tradition, perpétué des gestes ; quand il est maître chez lui comme le noble en son château.

Et cependant, aux yeux du monde et de la cour, le paysan traîne toujours après lui quelque chose de la vulgarité de la glèbe ; il porte sur son visage le masque grossier de la terre, dans ses allures la puissante rusticité de ses bestiaux. Il est relégué de l'entourage des princes et n'a point ses entrées dans les salons. C'est un paysan ou, comme on disait au temps de Jeanne, un *manant*.

Jacques d'Arc est tout cela : *familia mea infima*.

Mais peut-être l'élu des complaisances du Ciel tranche-t-elle par ses allures, par sa distinction native, par ses goûts, sur ce milieu obscur ? On naît parfois aristocrate dans un cadre paysan. Mais non,

Jeanne est bien de sa race. Elle a toutes les fragilités de son rang : *minima*.

Sur elle, une robe de grosse bure rouge ; dans l'armoire un sayon plus neuf pour les dimanches (car, vraie Française, elle aime les jolies étoffes) ; un anneau de cuivre à son doigt : c'est toute sa parure. Elle sait coudre et filer et ne craint à ce jeu la plus habile couturière de Rouen. Elle ne sait ni *A* ni *B* et n'est pas bien sûre que les arabesques brodées sur son étendard signifient *JHÉSUS-MARIA*. Elle le croit de bonne foi. Elle sait labourer, conduire les vaches au joug, assembler les brebis, corriger les porcelets gourmands. C'est toute son instruction : *minima*.

Chez elle on la fient pour si peu de chose que son père, outré de ses prétendues visions, parle tout rondement de « la noyer » : *minima*.

Elle n'a pas plus de résistance à la douleur que n'en aurait une autre fille. Elle ne peut longtemps porter une armure. Blessée, elle se met à pleurer. Injurée avec grossièreté, elle pleure encore. La vue du bûcher qu'on lui prépare lui arrache des sanglots et même, semble-t-il, un acte de faiblesse qu'elle regrettera : *minima*.

Ses goûts sont simples comme sa mise. A Chinon elle se présente au Roi, parmi les seigneurs revêtus de brocart, dans le costume gris d'un page rustique. Au soir de ses journées de gloire, elle partage pour son repos le lit d'une pauvre ménagère. Quand il lui faut choisir des compagnons d'armes elle a une prédilection marquée pour les simples soldats :

Jean de Metz, Lassois, Thibault. Elle a un page, Louis de Contes, mais c'est un garçon de noblesse apauvrie. Blessée, elle réclame les chirurgiens du roi et se pense elle-même avec des procédés de curandière de campagne : avec de l'huile et du lard. C'est une petite paysanne : *minima*.

Enfin quand elle va entreprendre le grand œuvre pour lequel elle est née, va-t-elle annoncer sa mission éclatante et quitter Domremy en criant aux villageois extasiés : « Je vais sauver la France » ? Pas du tout. Elle part en compagnie d'un vague cousin, un laboureur comme elle, et, en passant devant la maison de son amie Hauviette, elle lui jette simplement par la fenêtre : « Adieu, Hauviette, je vais à Vaucouleurs ! »

— « Je vais à Vaucouleurs ! » Nous y sommes allés aussi, nous, près de cinq cents ans plus tard, pauvres soldats comme elle et malvêtus et fatigués comme elle, et, comme elle, marchant à la peine, mais aussi à la victoire ! Nous y sommes allés, à Vaucouleurs !

Lorsqu'au mois d'août 1914, après deux jours et deux nuits de voyage, le 49^e régiment d'Infanterie de Bayonne débarqua en Lorraine, il forma ses faisceaux sur la voie à proximité d'une gare inconnue. Un soldat, montagnard à la vue perçante, épela le nom inscrit sur le mur du petit bâtiment : « Vaucouleurs ». Et il ajouta, gavroche : « Connais pas. Ça ne doit pas être bien loin de Bayonne ! »

En invitant à descendre sur ses terres, pour leur

premier pas dans le long chemin de la délivrance, les hommes d'une vieille province française, Jeanne voulait-elle leur confier son étendard? Je ne sais. Une chose est sûre. Pour nous aussi, soldats des Pyrénées et soldats de la France, la marche à la victoire a commencé par le mot de Jeanne : « Adieu, Hauviette, nous allons à Vaucouleurs ! »

O Pays de France! Faut-il que Dieu mette à t'aimer des raffinements d'amour! Faut-il qu'il apporte à te délivrer sans cesse, au cours des siècles, je ne sais quelle suprême élégance et quelle exquise simplicité, pour qu'en présence d'un ennemi formidable, longuement préparé à l'assaut, armé jusqu'aux dents, en possession des derniers secrets de l'art de tuer et de détruire, il lui suffise, pour te mener au triomphe, d'une jeune fille qui passe sur la route et qui dise en levant sa main toute hâlée de soleil : « Adieu, Hauviette, je vais à Vaucouleurs ! »

Ce pays, Messieurs, peut avoir ses torts; il peut avoir connu des heures de vertige et de folie — eh! quel pays au monde n'en a jamais connu? — ce pays peut renier parfois sa mission divine et douter même de son avenir, mais ce pays, objet de tant de prédilections, ce pays que Dieu aima d'un amour si simple et si joli, — à la française, — non, non, ce pays ne meurt pas!

II

Vous pourriez, mes Frères, m'accuser de partialité au bénéfice de ma thèse, si je vous laissais croire que tout, chez Jeanne la Pucelle, est faiblesse et fragilité. Non. Cette fille de bonne race paysanne, cette enfant d'une province située sur une route souvent sillonnée par les armées, — la route d'Allemagne, — a, du point de vue même naturel, des parties notoires du rude laboureur et du rude guerrier.

Paysanne, elle est tenace. Elle couve son grand rêve pendant dix années sans que les résistances de son père ni les plaisanteries de son entourage puissent en dissiper la hantise : et, en trois mois, elle le fait aboutir. En trois mois, malgré le scepticisme d'un Baudricourt, et l'esprit flottant d'un monarque et le mauvais vouloir des généraux, alerte, joyeuse, infatigable, elle a traîné son roi à la victoire. Elle a la grande force des triomphateurs : vouloir longuement.

Paysanne encore, et paysanne de France, elle est douée du plus robuste bon sens. Si elle s'en remet de tout, comme elle dit, à Notre-Seigneur, ce n'est qu'après avoir fait ce qui est en son pouvoir : « Dieu aide, affirme-t-elle, ceux qui s'aident eux-mêmes. » Elle n'est pas une quiétiste. Elle distingue fort bien la part d'action que Dieu se réserve à lui-même, et celle qu'il abandonne à l'homme : « Les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ». Sa stratégie est toute d'un esprit pratique et avisé

et l'on a pu dire que ses prouesses sont les prouesses du sens commun.

En vérité il a fallu toute la mauvaise foi, toute la subtilité de style et de pensée d'un écrivain ondoyant pour nous présenter comme une illuminée et une visionnaire cette fille des champs, saine de corps et d'esprit, qui a des mots à l'emporte-pièce et qui se rit aussi bien des exorcismes de Frère Richard que de l'accent du terroir de Frère Seguin. Elle, la pieuse enfant de Marie, elle se gausse des dévotes qui veulent lui faire toucher des chapelets : « Touchez-les vous-même, dit-elle, ils seront aussi bons par votre toucher que par le mien ». Elle est franche comme une épée : « Je n'ai jamais été quelque part prisonnière, assure-t-elle, que je n'aurais été heureuse de m'échapper ».

Elle est la crânerie même. Elle dit sans façon aux Docteurs de Poitiers : « Il y a plus aux livres de Notre-Seigneur qu'aux vôtres ». Elle tutoie les rois. Elle tutoie les ducs. Elle malmène rondement Dunois : « En nom Dieu, le conseil de Notre-Seigneur est plus sage ! » Elle manie joliment les savoureux dictons de la vieille France et jure avec gaillardise : « par son martin ».

« Que faire ? » interroge d'Alençon à la veille de la victoire.

« Ayez de bons éperons ! »

Ah ! Jeanne ! Puissions-nous ne les laisser plus s'émailler au talon de nos bottes, ces « bons éperons » qui pressent dans ses derniers retranchements un ennemi vaincu, le font se rendre

à merci et l'empêchent de s'insurger demain contre l'évidence de sa défaite !

Enfin, elle possède ce don étonnant de persuasion qui, en quelques mots décisifs, clairs et tranchants, séduit un esprit, emporte une volonté droite.

Ecoutez ce bref dialogue avec le simple soldat Jean de Metz :

A Vaucouleurs, Jean la rencontra et lui dit : « Ma mie, que faites-vous ici ? »

Elle répondit :

« Je suis venue ici, à chambre de roi, pour demander à Robert de Baudricourt de me conduire au dauphin ; mais Baudricourt ne se soucie ni de moi, ni de ce que je dis. Et pourtant il le faut, je dois être là-bas avant la mi-carême et j'y serai, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux... Ah ! j'aimerais mieux filer auprès de ma pauvre mère ! Combattre n'est pas mon métier. Mais il faut que j'aïlle et que je le fasse, car mon Seigneur l'a ordonné. »

« — Et quel est votre Seigneur ? »

« — C'est Dieu », répondit-elle.

Et, remué dans son émotivité de paysan, dans son enthousiasme de soldat, dans sa foi de chrétien, il dit en frémissant, comme le chevalier ou le moine à l'autel :

« Adoncques, moi Jean, je vous jure à vous, Pucelle, ma main dans vos mains, qu'avec l'aide de Dieu je vous conduirai au roi, et je vous demande : Quand partez-vous ? »

« — Plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après. »

Et la Pucelle et le soldat partirent le lendemain. Jeanne n'est donc pas dépourvue des dons naturels de l'esprit, du caractère, du tempérament, mais ces dons sont tels qu'ils apparaissent hors de proportion avec l'exploit gigantesque qui leur est demandé. Ils sont le fondement humain sur lequel reposera la force du ciel, ils sont les agents naturels dont découplera et transformera l'énergie l'investiture divine de la Grâce, des Voix, des Sacrements : *Ego ero tecum!*

Le premier mode de présence de Dieu en Jeanne est celui-là même que possède toute âme régénérée par le baptême et en laquelle habite la grâce sanctifiante, c'est-à-dire la vie même de Dieu. C'est cette divine présence qui, en unissant étroitement notre raison et notre volonté à leur objet, — le Vrai et le Bien suprêmes résidant en elles, — leur donne toute leur vraie lumière et leur vraie fécondité : « Celui qui demeure en moi et en qui je réside, affirme le Fils de Dieu, portera beaucoup de fruit : mais en dehors de moi, vous êtes incapables de toute chose bonne. *Sine me nihil potestis facere!* »

Cette présence divine, une seule chose l'abolit : le péché, le péché mortel qui chasse Dieu vivant en notre âme et frappe nos œuvres de stérilité.

Donc toute âme en état de grâce et qui entretient cet état par la pureté de conscience, l'alimente par la prière et les bonnes œuvres, l'enrichit et le fortifie

1. Jo., xv, 6.

par les sacrements, possède en elle la plénitude de son Dieu : *Ego ero tecum*. Elle vit de sa vie, se revêt de sa force souveraine, mérite dans toute la vigueur du terme le nom magnifique de « fille de Dieu » ; et l'Esprit Saint lui en rend témoignage : *Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei!*

Jeanne possède à un degré éminent, ce premier mode de la présence divine. Certes, dans son humilité exquise, elle se gardera bien de revendiquer comme un attribut certain sa conservation en l'état de grâce : « Si je n'y suis, dit-elle, Dieu m'y mette, et si j'y suis, Dieu m'y garde ! » Elle ne se rendra témoignage de son exemption du péché qu'avec l'accent d'une espérance touchante : « Je ne crois point être en état de péché mortel, et, si j'y ai été, c'est à Dieu d'en connaître ». Mais toute son histoire nous dit avec quel soin elle défend, jusque dans les cachots de Rouen, son intégrité virginale, purifie sans cesse sa conscience des pécadilles journalières, poursuit de sa haine — sa seule haine — les instruments de désordre, accroît par la prière de tous les instants, par les larmes, par l'assistance aux Offices divins, la grâce qui réside en elle. Aussi les effets de la présence de Dieu sont-ils manifestes dans toutes ses démarches. C'est l'illustration de l'intelligence qui change le fruste instinct de cette paysanne en une raison claire, droite, pondérée, souvent divinatoire et parfois prophétique ; c'est l'affermissement de

1. Rom., VIII, 16.

la volonté qui transforme l'entêtement de la villageoise en une résolution souple et éclairée ; ce sont tous ces dons naturels d'endurance, de bonne grâce et de courtoisie que la grâce informe, élargit et décuple. *Ego ero tecum!*

* * *

Et voici qu'à ce degré inchoatif — et déjà si complet! — de sa présence en l'âme de Jeanne, Dieu ajoute un mode exceptionnel d'assistance et d'intervention : je veux parler de ses *Voix*.

Jeanne a-t-elle été appelée par ses révélations à un état proprement mystique, c'est-à-dire à une élévation de son esprit et de sa volonté au-dessus des habitudes naturelles d'être, de comprendre et de vouloir qui régissent ces facultés dans l'ordre commun ? Il ne nous appartient pas de le dire. Nous ne saurions être moins réservés en ces appréciations que ne l'ont été les augustes pontifes Pie X et Benoît XV, dans leurs actes de béatification et de canonisation. Mais si nous ne pouvons nous prononcer sur la nature de ces faits au point de vue de la mystique chrétienne, nous pouvons affirmer, à la suite du Saint Pape dont l'Eglise s'apprête à inscrire le nom béni au catalogue de ses Vénérables, que Jeanne a bien été « émue par les avertissements du Ciel », qu'elle a été « poussée par un souffle divin », qu'elle s'est « appuyée sur des conseils célestes ».

Le divin est partout dans cette étrange aventure. Il y est par son *caractère* ; il y est par ses *effets*.

Par son caractère d'abord. Ces Voix ont des exigences telles que Seul peut en formuler Celui qui est au-dessus des guides naturels d'un enfant de la terre : « En toutes choses, dit Jeanne, en parlant de ses parents, si ce n'est au sujet de ce départ, je leur ai obéi. Mais puisque Dieu commandait, j'aurais eu cent pères et cent mères que je serais néanmoins partie. » Elles enjoignent des actes tellement opposés à l'humaine lâcheté que Jeanne aurait « préféré être écartelée par des chevaux sauvages » plutôt que de s'y soumettre, si elle n'eût été sûre que l'ordre venait de Dieu. Elles parlent avec une telle évidence que Jeanne, au milieu même des épreuves les plus déconcertantes, ne varie jamais à leur endroit : elles l'ont bien « envoyée de par Dieu ». De l'esprit et du style des inspirations divines elles ont toutes les marques : la douceur, la courtoisie, le respect de l'âme à qui elles laissent tout son bon sens, toute son humilité. Sous leur action, Jeanne n'accomplit que des choses sensées, mesurées, ordonnées. Quand elles se taisent, et qu'elle est livrée à ses propres mouvements, ou bien elle défaillit, ou bien elle se trompe : et elle se trompe, de fait, deux ou trois fois.

Les Voix, enfin, trahissent par leurs effets leur origine céleste. Elles communiquent à cette naïve intelligence le don promis par le Fils de Dieu à ceux de ses mandataires qui se verraient entraînés devant les tribunaux de la sagesse humaine ; sa finesse en présence des Juges rappelle la manière qu'on trouve dans le martyrologe d'une Sainte Catherine ou

d'une Sainte Cécile, l'abeille aux beaux arguments :
apis argumentosa.

Elles impriment à ce vouloir fragile une telle force que Jeanne se déclare prête à se rendre à sa mission, dut-elle « s'y traîner à genoux ». Elles portent doucement l'âme qu'elles inspirent à la sagesse, à la pureté intégrale, à la piété. Elles lui nomment surtout Jésus-Christ et sa Mère. C'est à leur école que Jeanne apprit Jésus et Jésus crucifié. Du jour où Elles lui ont parlé, le Nom de Jésus ne quittera plus ses lèvres, son blason, sa bannière. JHESUS-MARIA : c'est son exergue, c'est le cri suprême de son martyre, c'est la base inébranlable de sa foi. Elle en appelle à Notre-Seigneur devant les Juges, elle l'impose à ses ennemis, elle remet son âme entre ses mains. Vraiment les Voix lui ont apporté Notre-Seigneur : *Ego ero tecum.*

* * *

Enfin voici dans la vie de Jeanne, la plénitude de la présence divine, de sa Vie et de sa Force : le Sacrement.

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, dit le Sauveur, possède la vie éternelle. » Par ces mots le Fils de Dieu entend-t-il promettre aux convives du banquet eucharistique le Bonheur éternel, la Vie de la Vision béatifique ? Oui, sans doute, mais pas uniquement celle-là, car il n'a point dit : « Il possèdera un jour », mais : « Il possède ». Le don de *vie* accordé à l'âme qui se nourrit du corps

du Christ est un don actuel, immédiat : c'est donc la Vie du Dieu vivant, éternel, c'est le don de la Présence divine par une grâce plus abondante : *Ego ero tecum.*

C'est là le dernier secret de la force de Jeanne. Elle n'est pas soucieuse seulement d'entretenir en elle, par la fréquente confession, la grâce sanctifiante qu'atténuent les fautes vénielles ; elle ne se contente pas de demander sans cesse par la prière au « Père qui est dans les cieux » le don du « pain super-substantiel » de sa Vie, elle se munit du Corps et du Sang du Christ à toutes les phases difficiles de sa mission : avant les combats, avant le jugement, avant la mort.

Jeanne a le sens de l'Eucharistie à la manière des Saints qui l'ont le mieux comprise, et notamment à la manière du saint Pape Pie X, l'ami des petits communians. « Quand elle était en quelque endroit où il y avait couvent de frères mendiants, dit Jacques Pasquerel, elle me recommandait de lui rappeler le jour où les enfants élevés par les mendiants recevaient le Sacrement de l'Eucharistie : elle se rangeait auprès d'eux et recevait, en même temps que ces petits, le Saint Sacrement. »

En cherchant à se confondre ainsi avec ce peuple des enfants qu'affectionna Jésus pendant sa vie mortelle, Jeanne, sans doute, songeait à la parole du Divin Maître : « Si vous ne vous faites semblables à ces tout petits, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux ». Mais en participant à leur banquet, en fondant, pour ainsi dire, sa communion virginale dans leur communion innocente, elle voulait recevoir

cette plénitude de grâce que l'acte eucharistique opère seulement dans les cœurs très purs, — ces cœurs auxquels est promise la béatitude de « voir Dieu » : *Ego ero tecum.*

O Jeanne ! Je vous aime quand vous marchez à la tête de vos armées, sous les plis de votre étendard ! Je vous aime quand vous entrez dans Orléans, dressée sur votre palefroi et le front nimbé de gloire ! Je vous aime écoutant vos Voix, je vous aime priant la Vierge, debout, dans la Crypte de l'Eglise de Vaucouleurs ! Je vous aime assistant les blessés, blessée vous-même, couchée dans la vigne, criant toute la nuit pour exciter les hommes au combat ! Et je vous aime, blessée dans l'âme, abandonnée par vos Voix, pleurant dans votre cachot. Je vous aime bergerette, et je vous aime guerrière. Je vous aime triomphante et je vous aime vaincue... Mais là où surtout je vous aime, c'est dans ce décor sublime qui attend encore son peintre, c'est dans cette couronne des enfants de France, agenouillée avec eux, et comme eux innocente, et divinisée comme eux. C'est communicante que je vous aime ! Car alors mon amour dépasse toutes les hardiesses. Je ne me contente plus de vénérer, admirer, aimer l'Héroïne, la Libératrice, la Sainte ! Mais songeant que vous êtes le Tabernacle très pur de mon Dieu, j'incline le genou devant vous, ô Jeanne, et j'adore...
Ego ero tecum !

* * *

Un soir, devers l'an 1425, plusieurs paysans des marches de Lorraine étaient réunis autour de l'âtre dans la vieille maison de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, au village de Domremy.

Ces hommes, sans doute, parlaient de malheurs du temps : le Bourguignon triomphant de Calais à Bourges, maître de Paris et du littoral ; le triste roi Charles, jouet des nains et des courtisans dans sa bonne ville de Chinon ; le pays infesté de bandits, laboureurs de la veille qui, las de voir piller la terre par le fuyard, se sont jetés, à leur tour, sur la grand'-route et dans le bois.

« D'où nous viendra le salut ? » se demandaient ces paysans.

Le chapelain de Domremy, un moine aux traits ascétiques, aux yeux toujours levés, répondit : « Il nous faudrait un chef. Dieu qui aime la France manda jadis Clovis et Karloman, et Godefroi et l'Ermitte. Bientôt, n'en doutez pas, il fera surgir un Capitaine. Il vient, mes amis, l'Homme, le Héros, le Vainqueur ! » — « A quoi bon l'attendre ? dit avec impatience un jeune serf dont le regard flamboyait. Le triomphe est aux audacieux. La frontière est là qui nous tente ! Armés de nos faux et de nos épées, lançons-nous à la revanche ! Guerre ! Guerre ! le salut est là ! »

Un vieillard au menton astucieux pinça les lèvres et dit :

« Tout beau ! jeune homme ! Ne compromettons pas les réserves de la race ! Guerroyer est peu profitable. Tout s'arrange entre gens d'esprit. Rendons nos conquêtes à qui trop s'en irrite. Si le drapeau y perd, le marché s'en accommode. Un peu d'arrangement et beaucoup moins de fierté nous vaudront des jours meilleurs. »

Ils parlaient. Et comme la fille de Jacques d'Arc, une petite de douze ans qui aimait le pays de France, les écoutait, l'âme dans les yeux et abandonnant sa quenouille de chanvre, soudain à son regard l'obscurité de l'âtre s'irradia. Un ange haumé de clarté et bardé d'argent était dressé dans la lumière et il disait d'une douce voix :

« Jeanne ! Va au secours du Roi de France ! Tu lui rendras son royaume ! »

— « Messire ! je ne suis qu'une pauvre fille, je ne saurais chevaucher ! »

La voix reprit : « Va ! Je serai avec toi ! »

L'enfant se leva. Elle alla au Roi de France et elle lui rendit son royaume.

Mes Frères, près de cinq siècles ont passé depuis cet apologue qui fut une réalité superbe. Et de nouveau c'est grande pitié au pays de France. Certes ce n'est plus, Dieu merci, l'oppression sous la botte du vainqueur, l'humiliation de la défaite, la rancœur de l'esclavage... Mais c'est « grande pitié » encore !

Triomphante de ses ennemis, la France voit, depuis cinq années, des hommes jaloux de son prestige

lui disputer pied à pied le bénéfice de sa victoire. Des ciseaux judicieux cherchent à rogner les griffes du lion, plantées dans sa proie agressive et vaincue. La cupidité de banques interlopes s'est alarmée des justes compensations qui allaient couvrir nos sacrifices. Des vieillards, dans leurs salons dorés, veulent biffer à l'encre les pages que les jeunes avaient écrites de leur sang dans les salons tragiques des champs de bataille. On méconnaît la magnificence de notre immolation, la plus sanglante qui fut dans le bilan du martyr des peuples. On spéculé sur notre détachement sublime pour la défense de l'Idéal, la hantise séculaire ! On nous isole, on nous calomnie, on nous cite en coupables au tribunal des nations...

Et de nouveau des avis s'élèvent :

« Un chef ! » réclament les uns.

« Des armées ! » proposent les autres.

Et l'on entend murmurer aussi :

« Sagesse ! Traités ! Politique ! Apaisement ! »

Messieurs, le véritable secret des forces qui triomphent, la Sainte de la Patrie vient de vous le livrer.

Ayons, certes, des chefs prestigieux ; — et nous en avons, Dieu merci !

Ayons des armées puissantes et disciplinées ; — nous en avons encore !

Ayons des hommes de gouvernement fermes et avisés ; — nous en avons aussi !

Mais souvenons-nous que le triomphe décisif

appartient à Celui-là seul qui meut à sa guise les événements et les hommes ; à Celui dont la divine assistance fait seule les vraies victoires ; à Celui dont la force est promise aux âmes qui le possèdent, aux nations qui le respectent, aux peuples qui l'invoquent. *Ego ero tecum !*

Exemples de références liées à l'art (peinture, sculpture, musique, architecture, littérature) choisies par Pierre Lhande dans les « radio-sermons ».



Le Radio-Sermon, copie d'une carte postale d'après l'œuvre d'Albert Guillaume. (Estimation années 1920). Pierre Lhande fait régulièrement allusion à ce tableau dans le corpus des *Radio-sermons*.

fig. 12

Maxime Real del Sarte, *Le Christ protégeant la misère du monde*, maquette pour un monument aux morts de la guerre de 1914-1918, 1926, vue de face

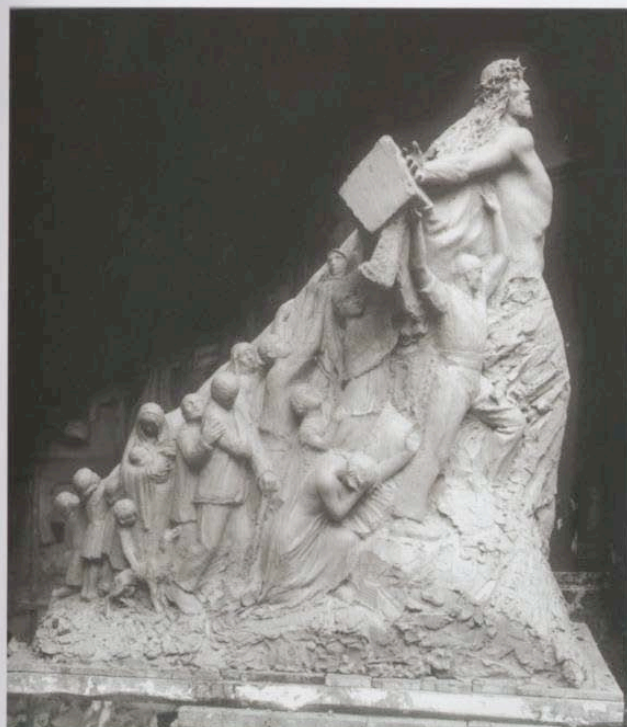


La maquette de Maxime Real del Sarte a servi d'accroche à « Simon de Cyrène » dans *l'Évangile par-dessus les toits*, série 1927, p.125. Illustration :

François BOESPFUG, *Dieu et ses images. Une histoire de l'Éternel dans l'art*, Paris, Bayard, 2008, p. 430-431.

fig. 13

Maxime Real del Sarte, *Le Christ protégeant la misère du monde*, vue de profil





Copie d'une reproduction de l'œuvre de J. Béraud *Le chemin de la Croix*. Pierre Lhande y fait référence dans « Passion », *L'Évangile par-dessus les toits*, Série 1927, p.145.

Antique
**FRENCH
ENGRAVINGS**

La Galerie Napoléon
112 Rue Blomet
75015 Paris - France
<http://www.french-engravings.com>

Titre : Le Chemin de la Croix
Technique : Photogravure
Date : 1894
Référence : 5970
Auteur(s) : BÉRAUD Jean (1849-1935) [d'après]

Fait à Paris le, 1er septembre 2010 *Boussi*

L'Extase de sainte Cécile



Source : Raphaël

https://fr.wikipedia.org/wiki/L'Extase_de_sainte_Cécile, consulté le 16 juillet 2015.

« De tous les chefs-d'œuvre que la peinture, – dans une aide fraternelle de l'art à l'art, – a créés pour glorifier la musique, aucun, sans doute n'est plus universellement connu et plus justement célèbre que la « Sainte Cécile » de Raphaël, du musée de Bologne. La jeune vierge romaine y apparaît, debout, abandonnant de ses mains lassées, une lyre, au milieu d'un groupe formé par sainte Marie-Madeleine, saint Paul, saint Augustin, saint Jean l'Évangéliste. [...] A ses pieds gisent, jonchant le sol, des instruments de musique profane : violes et archets, tambourins et cymbales. [La musique] possède, en effet, le don de traduire la Beauté incréée avec plus d'intensité que les formes d'art. Devant les splendeurs de l'au-delà le pinceau hésite, la langue balbutie, le ciseau désespère. La musique, elle, par le pouvoir qu'elle a de suggérer presque à l'infini, sans se heurter à la barrière des couleurs, des lignes ou des mots, nous transporte dans des sphères supérieures, nous fait pressentir et approcher Dieu. Elle est deux fois divine : d'abord parce qu'elle vient de Dieu et ensuite parce qu'elle mène à Dieu »¹.

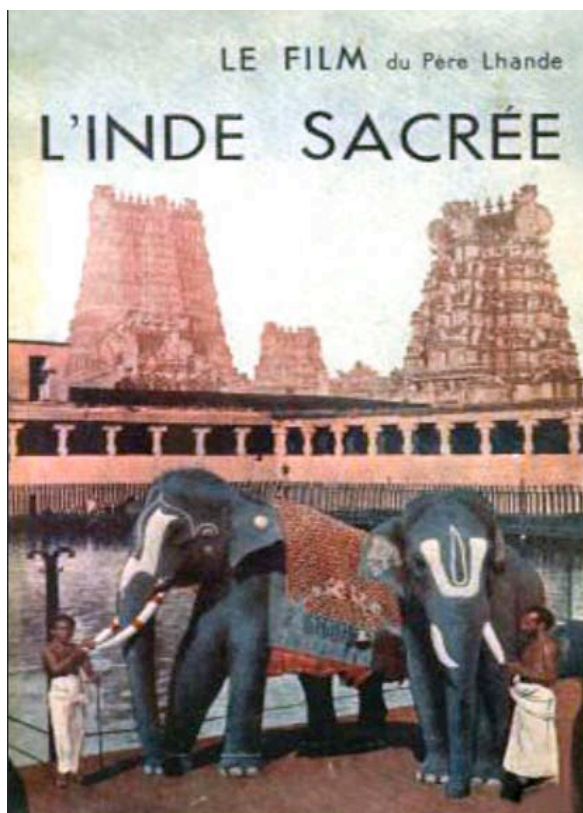
1 Pierre LHANDÉ *Carillons de fêtes*, op.cit., p. 211-213.



Église d'Épinay-sur-Seine

Cette église faisait partie d'un ensemble du Pavillon français des Missions à l'Exposition Coloniale de 1931. (Pierre Lhande commente l'évènement dans le radio-sermon « Les Martyrs de la Croix » dans *La France missionnaire*, p. 4). L'édifice est l'œuvre des « Chantiers du Cardinal ». Elle a été transférée à Épinay-sur-Seine après le démantèlement des structures du site de Paris.

Filmographie :



*L'Inde sacrée. Un film du Père Lhande, Paris, Procure du Maduré et Toulouse, Éditions de l'Apostolat de la prière. (Aucune date ne figure. Une note, p.2 renvoie à l'ouvrage de Pierre Lhande, *l'Inde sacrée*, Paris, Plon, 1934).*



Le nom de Pierre Lhande apparaît dans le générique du film « Les mains liées »

Source : http://www.cinema-francais.fr/les_films/films_q/films_quignon_roland/les_mains_liees.htm

Radiophonie

Un poste émetteur de radiophonie au Vatican

Un des meilleurs spécialistes américains de la radiophonie procède actuellement à l'installation d'un poste émetteur de radiophonie au Vatican; le pape sera bientôt en possession d'un des postes les plus perfectionnés du globe, car les plus modernes inventions ont été appliquées à l'organisation du Broadcasting sacré. Il sera possible au Saint Père de communiquer avec les stations de son choix sans que les autres puissent entendre sa sainte parole... la discrétion dans la T. S. F. est, en effet, un immense progrès qui ne pouvait être réalisé qu'au profit de la Sainte Eglise.

Encore un peu de temps et l'isolement des ondes apostoliques et romaines sera à ce point parfait que l'on pourra recevoir à domicile bénédictions et sacrements, sans majoration de prix, en provenance directe du Vatican : mais sa Sainteté Pie XI, pape moderne et progressiste, va être bien occupée !

23 août 26

Devant le microphone

Pour apprendre à parler
au monde

Berlin, 29 Août 26

Une école dramatique de Berlin, dit la *Radio-Lumen*, va ouvrir prochainement un cours de préparation et de perfectionnement, qui mettra ses élèves à même de paraître avec succès devant le microphone.

Ce projet a été formé par quelques amateurs, qui ont acquis la conviction que beaucoup d'acteurs et d'actrices de premier ordre ne recueillent pas, devant le microphone, un succès en rapport avec leur talent.

Le littérateur bien connu, James Gramatzky, qui parle souvent devant le microphone, a déclaré qu'un cours pareil connaîtrait certainement un grand succès, car l'élocution devant le microphone n'est pas tâche aisée, même pour un artiste de talent.

9 août 26

Le croirait-on, entre la personne qui assiste directement à la représentation d'une pièce et d'un opéra, et celui qui ne la suit que par l'intermédiaire de la T.S.F., si paradoxal que cela puisse paraître, c'est l'auditeur par T. S. F. qui entendra le premier les sons.

En effet, d'une part, le spectateur du balcon placé à 50 mètres, par exemple, de la scène, entend la musique ou les paroles 0"14 après leur émission, puisque le son parcourt environ 340 mètres par seconde.

D'autre part, le microphone transmetteur étant tout près des acteurs, le son lui arrive presque instantanément.

Comme les ondes hertziennes parcourent 300.000 kilomètres par seconde, le poste récepteur de l'auditeur de T.S.F., situé à 800 kilomètres, reçoit ces ondes 3 millièmes de seconde après leur émission.

Cet auditeur étant lui-même à côté du haut-parleur, entend donc les sons un peu avant le spectateur du théâtre.

222

La musique adoucira-t-elle les mœurs des prisonniers ?

BERLIN, 29 août. — La prison d'Etat de Berlin est ce qu'il y a de plus moderne. Qu'on en juge. Elle vient d'être dotée d'une installation radiophonique !

Des haut parleurs ont été installés aux étages. Les gardiens peuvent facilement les mettre en contact avec le poste central de réception.

En guise d'expérience, les nouvelles du matin seront transmises aux prisonniers. Dans la suite, les concerts seront radiophonés jusqu'à dix heures du soir.

Comme la musique adoucit les mœurs, on attend beaucoup de cette initiative pour la réforme morale des prisonniers. 29 août 26

Radio Vitus

Fondé en 1879

R. du G. Seine F 218.377

Td. Provenc 16-14

ARGUS de la PRESSE

"Voit Tout"

LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'EXTRAITS DE PRESSE

37, Rue Bergère, PARIS (9^e)

8446

N° DE DÉBIT

LA CROIX

Extrait de COURS ALBERT 1^{er} 5, VIII^e

Adresse :

12 FÉVRIER 1931

Date :

Signature :

Exposition :

Les inquiétantes causeries religieuses du poste Radio-Vitus

Le 4 mai 1930, ici-même, M. l'abbé L. Bethléem, le directeur de la *Revue des Lectures*, mettait en garde les familles catholiques contre « les bouffons » qui prêchaient à Radio-Vitus, une nouvelle religion.

Il était, d'ailleurs, permis de penser que la direction du poste d'émission Radio-Vitus, consciente du ridicule dont elle se couvrirait, se hâterait, après ce premier avertissement, de mettre fin à cette singulière expérience.

A en juger par les récents programmes de cette station, celle-ci se poursuit et s'élargit de façon tout à fait inquiétante.

A l'époque où M. l'abbé Bethléem dénonçait ces causeries bibliques, Radio-Vitus ne leur consacrait encore qu'un jour par semaine.

Aujourd'hui elles ont lieu régulièrement les dimanches, mardis et jeudis de chaque semaine.



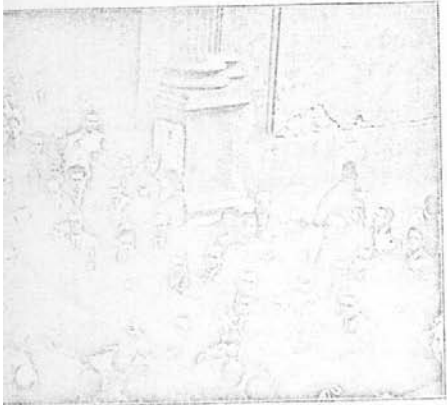
Un moment d'une assemblée.

à l'heure difficile de ramener pro-
gramme dans l'ordre constitutionnel
de dissolution avaient suscité, que
qu'il avait décidé de convoquer
des élections libres, en atten-
dant d'avoir pu séparer nettement
l'abandonner le pouvoir au
favorable des Cortes. Mais depuis
ce, un conflit, qui devait de jour
en jour s'aggraver, entre le président
en chef de la plupart des partis
général Bertragué estimait en effet
que les Cortes devaient être élues dans
une session de 1926. Au contraire,
selon notamment que la dictature
doit comme en fait, cette attitude
sur nomination, il avait déclaré
votre de jouer le rôle d'une consti-
tution dans son ensemble le statut
Espagnol, en particulier en ce qui
concerne de la couronne et ses
gouvernement. Le général Bertra-
gué acceptait cette thèse. Tout un pro-
cessus de consultation, avait-il
l'œuvre, sans être constituante, pour
peut-être la révision de ces
constitutions. L'opinion
avait permis à maintenir son point
numéro de protestation, elle avait
toute ses chances de résolu-
tion populaire.
s'opposait qu'un fait nouveau se
soit du 13 au 14 février. Trois chefs
français liés à la monarchie,
mexicain, le comte de Roma-



M. Sanchez Guerra, le leader libéral auquel le roi
avait fait appel, s'adressant de point après avoir
renoncé à constituer un ministère.

qu'il se retire, et c'est ce qu'il fit, après avoir fait
passer par le roi un décret annulant la convocation
des électeurs pour le 1^{er} mars.
Alphonse XIII s'était engagé à une large
consultation de tous les chefs des partis,
avant, pour tenter de trouver avec eux une base
d'entente. La situation est assez étrange pour que
toutes les hypothèses puissent être envisagées, y
compris celle de l'abdication royale. Sans doute
tous ceux qui ont contribué le plus ostensiblement
la dictature de Primo de Rivera ou le gouverne-
ment du général Bertragué ne sont-ils pas répu-
bliques et il n'est pas, beaucoup, parmi eux, qui



Le ministre du capitaine Garcia Hernandez, récemment installé à Mexico après la mort de Jus-
te Mosca, la revue du capitaine. — Photo, V. de W. de W.

qu'après que l'Espagne n'est pas encore mûre pour
forme démocratique. Mais les idées libérales ont
des progrès considérables dans le camp intrin-
sèque, et les socialistes, au lieu de rester en
une constitutionnelle profonde, en premier
la suppression du droit de la couronne de
les Cortes et d'opposer aux votes sur
système républicain de la représentation nationale.
Ces esprits ont se désolés ont naturellement
sont républicains ou syndicalistes. Quelques
de sur, provoqués par des extrémistes,
sont prohibés. Il est très facilement maîtrisé
les forces de police, mais l'effervescence popu-
laire ne lui d'être calmée. Toutes les circonstances
d'ailleurs mises à profit pour des manifesta-
tions contre le régime. L'une des plus imposantes
a eu lieu, avant la messe actuelle, le 11 février,
à l'église du Carmel, où une messe fut dite
en mémoire du capitaine Garcia Hernandez, l'un
des chefs de la mutinerie de Jaen qui, on s'en sou-
vient, a été tué à Rome.
Au moment où ce numéro est mis sous presse,
le roi avait fait appel à M. Sanchez Guerra, ancien
président du Conseil, ancien chef du parti libéral
réservatoire, dont on se rappelle le rôle dans la
gouvernement du capitaine Garcia Hernandez. Mais
après deux jours de consultations celui-ci, devant
les difficultés rencontrées, renonça à sa mission,
le 17 à midi, et l'incertitude était extrême. — R. L.

LE PREMIER DISCOURS DU PAPE PAR T. S. F.

(Il se va au Vatican de concert et de famille par)

Après l'après-midi du jeudi 12 février, les millions
d'adhésifs de la T. S. F. se sont bien gardés
d'oublier de leurs postes. Il s'agissait en effet de
recevoir une communication quasi prodigieuse. Par
la nouvelle station radiophonique du Vatican,
le souverain pontife s'adressait pour la première
fois en un discours inaugural, à toute la chrétienté.
La première station vaticane a été établie au sanc-
tuaire de la colline et sera, au terme d'un
séjour de six jours au Vatican. Comme et
s'annonce par le grand savant Marconi, c'est
sa construction qui bénéficie des dépenses
réalisées en T. S. F.
Des pylônes de 62 mètres de haut, un corps
de bâtiment de 30 mètres de longueur et
de 12 m. 20 de large pour les mâchoules et les
tours, telles sont les caractéristiques de la station
qui dirigera un physicien renommé, le Père jésuite
Gualfranceschi.
La station de T. S. F. du Vatican a été inscrite
en Bureau International de Brest sous le nom
de : R. V. J. Les lettres R. V. correspondent aux
initiales du Saint-Siège et du Vatican en langue
latine. Comme on devait ajouter une troisième
lettre, le pape lui-même a indiqué J. initiale du
nom de Jésus.
On avait choisi pour l'inauguration sensation-
nelle le jour du centenaire anniversaire du
gouvernement de Pie XI. Ce fut une grande fête
dans la petite Cité. Les trompes pontificales por-
taient leurs tonnes de paix. Les drapeaux jaunes
et blancs flottaient sur tous les édifices. Les céré-
monies du 12 février se sont déroulées en deux
temps : d'abord l'acte inaugural, la cité du Vatican
se fit en une phrase commémorative qui dit :
« Pie XI, souverain pontife, la cité du Vatican
avant été constituée à la suite du traité de Lérina
qui la vint du pape romain saint Pie V, et tra-
vers les ondes aériennes, arriver jusqu'aux extrêmes
confins de la terre, à la gloire du Christ-roi. »
La seconde phase de la solennité fut une séance
dans la salle de l'Académie pontificale des sciences,
dont M. Marconi, le savant créateur de la station,
fut reçu membre.
Le message lu par le pape en latin a été trans-
mis par la station sur ondes très courtes; la station
Santa Palomba a envoyé la traduction papale et
les stations françaises : Radio-Paris, P. T. T., et
Tour Eiffel, ont transmis à leur tour les
sondes pontificales, qui ont pu être entendues par
milliers de radio-auditeurs français, au premier rang
desquels le cardinal Verdier qui possède, à l'hôtel
de l'archevêché, un appareil muni des derniers
perfectionnements.

Après que la gravure de notre première page,
qui représente l'archevêque de Paris écoutant le dis-
cours prononcé au Vatican par le souverain pon-
tife, sera curieusement rapprochée d'une autre
photographie reproduite par L'Illustration du
19 mai 1927 et montrant le cardinal Dubois —
prédécesseur du cardinal Verdier — qui, devant
un haut-parleur, entend des fragments du pané-
gyrique de Jeanne d'Arc prononcé par le R. P.
Lhonde à Notre-Dame.



Aux côtés du duc de Vendôme...

LES FUNÉRAILLES DU DUC DE VENDÔME

C'est par une journée grise, fraîche,
qu'il en lieu, à Dreux, les obsèques
du duc de Vendôme ont été célébrées
notre dernier pontife. L'archevêque de
Philippe a été convoqué dans la
chapelle capitulaire, en 1855, par
d'Orléans et où, depuis un siècle, ont
tous les membres de la famille de
Bourbons. Le prêtre du département
pontif de Dreux et l'abbé de la
ville se trouvant à la tête de
du duc de Vendôme et la reine Blanche de
leur descendant du train qui accorde
Paris. A 11 heures, le cortège part
dans laquelle, où le cercueil repose
Bourbons. Le prêtre du département
faiblement brillant sur le chapiteau
de la famille d'Orléans.
Les passages officiels passent par
chapelle et Parc, où le duc de
chêne de Gênes, en sa qualité de
en remplacement de M. le duc de
la reine des Espagnes, le représentant de
Péterson du Portugal, M. de Bré-
reine Annelie, le comte Louis d'Har-
coff, ministre plénipotentiaire
de Hollande, et le comte de la
représentant le comte et la comtesse
Dans le net du duc, tous les
M^{re} le duc de Nemours, fils du
ville de grande, toutes les princesses
M^{re} la duchesse de Verbluise.
Quel le passé des morts ont
sainte solennelle, soit le cercueil
la crypte et plus dans le sanctuaire



Les représentations de...

perfectionnements.
Ajoutons que la gravure de notre première page,
qui représente l'archevêque de Paris écoutant le dis-
cours prononcé au Vatican par le souverain pon-
tife, sera curieusement rapprochée d'une autre
photographie reproduite par L'Illustration du
19 mai 1927 et montrant le cardinal Dubois —
prédécesseur du cardinal Verdier — qui, devant
un haut-parleur, entend des fragments du pané-
gyrique de Jeanne d'Arc prononcé par le R. P.
Lhonde à Notre-Dame.

Une transmission radiophonique en 24 langues

1932

(De notre correspondant particulier)

Rome, 15 mai. — Aujourd'hui, fête de la Pentecôte, la station radio de la Cité du Vatican a fait sa transmission habituelle radiophonique pour les malades des différentes parties de la messe. On a lu l'épître, prise, comme on sait, dans les Actes des apôtres, en 24 langues, pour célébrer le prodige du don des langues accordé par le Saint-Esprit aux apôtres pour la prédication de l'Evangile dans le monde. Les langues employées par cette singulière émission, en outre des ordinaires qui sont le latin, le français, l'anglais, l'allemand, etc., ont été entre autres, l'annamite, le chinois, le japonais, l'arabe, le syrien, le siamois, tous les langages hindous, etc. La transmission en ces langages a été faite par les élèves de l'Université pontificale grégorienne. — C.

Fondé en 1879
ARGUS de la PRESSE
"Voit Tout"
 LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'EXTRAITS DE PRESSE
 37, Rue Bergère, PARIS (9^e)

N^o DE DÉBIT ———— 2388

Extrait de : **CROIX DU TARN**

Adresse : **ALBI**

Date : **19 JUIN 1932**

RADIO-ATHEISME

Voici une lettre adressée au Directeur de Radio-Toulouse :

1^{er} juin 1932.

« Monsieur, je viens d'entendre une causerie organisée par « La Tour de Garde », 129, Bd Poissonnière, Paris, sur la mort, l'enfer, etc.

Si j'ai bien compris, on y prétendait trouver dans la Bible les preuves du matérialisme le plus rétrograde.

Sans doute un poste d'émission comme Radio-Toulouse doit être bienveillant à toute initiative — mais encore serait-il opportun de ne pas laisser se propager des doctrines contraires au sens commun — et, ce qui est un comble, qui ont la prétention de se servir des textes de la Bible pour appuyer leurs assertions.

Ceci n'est pas admissible et j'ose espérer que les nombreuses protestations de vos correspondants vous autoriseront à refuser votre concours à la propagande de « La Tour de Garde ».

Il serait curieux de savoir quelle organisation occulte dirige ce mouvement.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

E. R.

Il serait honteux pour les correspondants de Radio-Toulouse de tolérer une pareille propagande. Que nos lecteurs sans-filistes, si l'occasion s'en présentait de nouveau, n'hésitent pas à faire connaître à leur tour leur indignation au Directeur de Radio-Toulouse.

Populaire
29-11-33

S. F.

La crise vue du micro par le R. P. Lhande

**« Résignez-vous ! » conseille
ce plaisantin qui n'est pas chômeur
et n'a pas de gosses à nourrir**

Lorsqu'il s'agit de diffuser des discours sur la crise, et les moyens socialistes de la résoudre, l'Etat trouve logique de ne point nous accorder le micro de ses postes.

Mais, qu'il s'agisse d'un sermon catholique sur le même sujet par le révérend père Lhande, c'est avec empressement que notre gouvernement répond favorablement.

C'est ainsi que, dimanche dernier, à midi, un poste d'Etat diffusa ce qu'on appelle la bonne parole.

Justement étonnés, nous avions pensé qu'il s'agissait d'une erreur d'information. Mais pas du tout, le père Lhande était bien au micro.

Il prêcha la résignation : « Beaucoup d'entre vous se demandent de quoi le lendemain sera fait, mais la crise passera. Raisonnablement avec douceur, luttez doucement contre vos inquiétudes, ne soyez pas violents, ne jugez pas la cause irrémédiablement perdue. »

Et de nous citer un exemple. Lorsqu'il partit dans la jungle, chez les peuples sauvages, il s'était résigné à ne manger que du riz et ne boire que de l'eau (qu'il dit), et il pensait que c'était sa mort. Mais il est encore là, et il conclut : « Prenez-en votre part, de la crise, mangez votre riz quotidien à l'eau, et bientôt vous aurez la poule au riz. »

Et de répéter ensuite : « Ressaisissez-vous lorsque le désespoir vous prend ; chantez, faites l'impossible pour être joyeux. Regardez souvent le ciel dans la journée, car il vous aidera à être doux. Ayez la possession de vous-même. Bienheureux sont ceux qui possèdent la résignation et l'amour de Dieu, car ceux qui aiment ne souffrent plus. »

Peut-on être plus cynique ? Se résigner à la souffrance quand, au foyer, non seulement les grands, mais les petits êtres ont faim !! Regarder le ciel, ça ne nourrit pas.

Le père Lhande en parle à son aise ; il n'a pas les soucis quotidiens de ceux qui élèvent une famille. Ah ! s'il était un de ces prolétaires atteints par la crise, nous voudrions bien savoir si un vent de révolte ne soufflerait pas dans son cœur.

Vous avez beau prêcher la résignation, la douceur, le contrôle des individus sur eux-mêmes, rien n'y fera, la classe ouvrière saura s'affranchir.

En attendant, les postes d'Etat sont à la disposition des gens d'Eglise pour la diffusion de leur propagande stupide. Qui donc nous donnera l'explication de ce scandale ? — P.

7 Janvier 1934

Les émissions religieuses cessent à Radio-Paris

On annonce que les émissions religieuses sont supprimées, à dater du 1^{er} janvier, au Poste National Radio-Paris, en raison de la neutralité officielle de l'Etat français.

Nous voulons espérer que ces émissions sont seulement suspendues et qu'après nouvel examen de la question, M. le Ministre des P.T.T. ne manquera pas de les rétablir.

Pourquoi les catholiques de l'intérieur ne seraient-ils pas aussi bien traités que les catholiques des marches de l'Est? Comme chacun sait, Strasbourg-Brumath est poste d'Etat, et Strasbourg-Brumath donne régulièrement, chaque dimanche, des émissions religieuses, sans préjudice des retransmissions d'offices de la cathédrale, de pèlerinages à Sainte-Odile et autres cérémonies.

N'est-il pas normal que la Radio d'Etat soit au service de la Nation, de toutes les forces saines de la Nation?

N'est-il pas normal que la Radio d'Etat exprime toute la vie saine de France?

Sans compter qu'il n'est pas désirable pour le bien de la Radio Française, pour le bien de la France tout court de dresser contre la Radio d'Etat tout ce qui en France n'est pas antireligieux...

14 Janvier 1934

Le R. P. Lhande à Radio-Luxembourg

C'est, comme on le sait, Radio-Luxembourg qui a diffusé, dimanche dernier, la conférence que le R.P. Lhande devait donner à Radio-Paris.

Comme le P. Lhande ne pouvait se rendre à Luxembourg, il a enregistré son discours sur un disque qui a été expédié au poste émetteur. Ainsi a-t-il pu, de Paris, s'entendre parler à Luxembourg.

Dimanche prochain, le P. Lhande parlera lui-même et non par disque.

Que faire ?

Au long des nombreuses lettres que nous vaut la suppression des émissions religieuses à Radio-Paris, une question revient toujours la même :

Que faire ?

Beaucoup de nos correspondants suggèrent une solution qui dépend de la seule bonne volonté des catholiques.

« Organisez donc des émissions catholiques dans tous les postes qui ne nous sont pas fermés », — nous disent-ils.

Nous sommes prêts à organiser ces émissions, si les catholiques veulent nous en donner les moyens.

Le veulent-ils ?

— Le voulez-vous ?

C'est une question d'ordre purement financier.

Si vous voulez nous aider, vous aurez des émissions catholiques.

Au lieu de gémir, agissons.

La Radio Catholique Belge

147

14 Janvier 1934

Un speaker de Radio-Paris vien de nous annoncer d'une voix indifférente, la suppression des émissions religieuses du dimanche avec la causerie du R. P. Lhande. La France de Stavisky en veut, on le conçoit, à la religion de Jeanne d'Arc. Homais et ses loges règnent en maître dans toute l'administration française. Le papier de tous les ministères, si on y regardait bien, s'adorne en filigrane du triangle maçonnique. Sur les ondes qui émettent Phi-

Phi, le nom de Dieu est indécent. Auprès des postes qui glorifient par ordre, chaque quinzaine, l'école laïque, c'est la « neutralité », nous dit-on, qui empêchera désormais l'œuvre bienfaisante du grand apôtre et consolateur des sans-filistes.

Hypocrites !

Que la France sache bien que chez les auditeurs belges du P. Lhande, cette mesure est ressentie à l'égal d'un soufflet. Peut-être une aussi criante injustice ne nous regarde-t-elle pas, puisqu'elle se passe au-delà de nos frontières. Mais admirateurs de « l'Evangile par-dessus les toits, » auditeurs passionnés et fidèles d'un ami commun, elle nous atteint cependant au plus profond de nous-mêmes.

Devant cette injure à leur dignité, la couardise, le « je te tends la seconde joue » des catholiques

français nous ferait rire, si elle ne méritait pas plutôt la pitié.

Déjà M. Ageorges dans « La Libre Belgique » accepte au plus vite le prétexte « neutralité ». Si Radio-Toulouse et le Poste Parisien avaient la promesse de subsister, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Je comprends M. Ageorges et sa confusion d'avoir à expliquer auprès d'un peuple étranger un acte aussi odieux.

Mais déjà des quotidiens français bien-pensants lui emboitent le pas.

Que chez nous du moins, une action préventive enlève à tout jamais jusqu'à la possibilité de semblables mesures.

Croyants de Belgique, serrez les rangs autour de la Radio-Catholique !

LE CASQUE A POINTES.

Les prébendes radiophoniques

Est-ce le « testament » de M. Ernest Lafont ? Un « poste d'inspecteur général de la radiodiffusion d'Etat » vient d'être créé, pourvu de cent quarante mille francs d'appointements, soit vingt mille francs de plus que les traitements alloués aux fonctionnaires des administrations centrales du plus haut grade. Et l'on parle d'économies ! Il est vrai que c'est la redevance radiophonique qui fait les frais de cette nouvelle institution. Comme par hasard, c'est à M. Brenier, ancien sénateur socialiste de l'Isère, et grand ami de M. Ernest Lafont, que vient d'échoir cette nouvelle charge. M. Brenier, industriel malheureux, a dû se désister aux dernières élections sénatoriales pour raisons de faillite. Son seul titre de gloire radiophonique, c'est d'être le gendre du président des Amis de Lyon-La Doua. Cet emploi s'imposait-il ? Et si l'utilité en est démontrée, revenait-il à M. Brenier dont l'incompétence est notoire ? M. Mallarmé aura à cœur, nous en sommes sûrs, de renseigner à ce sujet les sans-filistes français.

Dictature

Tout est changé, une fois de plus, dans le système de direction de la radiodiffusion française. Jusqu'ici, c'était M. Pellenc, directeur de la radiodiffusion, qui inspirait lui-même les décisions ministérielles. M. Ernest Lafont inspirait, de même au nom des syndicats, l'activité de M. Pellenc. M. Lafont, rapporteur du budget des P. T. T., a cédé, avec amertume, sa place à M. Marcombes, député de Clermont-Ferrand, qui n'est pas l'homme des syndicats. Le ministre, M. Mallarmé, ne connaît désormais qu'une seule autorité et une seule responsabilité : la sienne. Si l'on admet, comme on l'affirme dans les milieux politiques, que la formation ministérielle actuelle a chance de durer jusqu'aux élections prochaines, voilà la dictature réalisée pour deux ans et demi. C'est plus qu'il ne faut pour faire œuvre utile. Mais M. Mallarmé aura-t-il le courage de porter la cognée dans les textes mêmes votés par ses prédécesseurs et qui assurent, dans les comités de gestion et les conseils artistiques, la prépondérance de l'Etat ? Réduira-t-il, au rôle consultatif qui est le leur, les associations, comprises comme une fédération d'intérêts de toutes espèces et non point comme une représentation loyale des auditeurs français ? M. Mallarmé, enfin, a-t-il la volonté d'affranchir le budget radiophonique de l'incidence fiscale dont il est de plus en plus menacé ? La pente à remonter est sérieuse, même pour un ministre de bonne volonté, et si le détournement des redevances radiophoniques continue, M. Mallarmé n'échappera pas à une ère de des auditeurs contribuables.

L'Arube

16 Janvier 1934

Une protestation du général de Castelnau

Nous avons déjà protesté contre l'interdiction, faite par le ministre des P.T.T., des émissions religieuses que diffusait Radio-Paris avant ce poste ne soit devenu poste d'Etat.

De toutes parts, des protestations s'élèvent contre cette atteinte aux libertés les plus élémentaires et les plus salutaires auxquelles ont droit tous les Français, et auxquelles ils ont droit plus particulièrement depuis qu'ils contribuent, par une forte taxe, à l'entretien des postes nationaux.

Voici un extrait de la ferme déclaration que vient de formuler le président de la Fédération nationale catholique. Directeurs, rédacteurs et lecteurs en approuvent pleinement et le fond et la forme, nous nous associons donc entièrement à son énergique protestation.

En dehors de ces considérations d'ordre général il convient de rappeler que chaque auditeur de T.S.F. a été récemment soumis à une taxe spéciale de 15 à 50 francs par appareil. En la versant dans la caisse des P.T.T., il a acheté, semble-t-il, le droit strict de recevoir, aujourd'hui comme hier, des émissions convenant à ses goûts, réserve faite, bien entendu de tout ce qui peut être contraire aux exigences légitimes de la morale et de l'ordre public.

Est-il équitable et opportun de priver aujourd'hui ces auditeurs des émissions dont ils appréciaient, hier, l'intérêt et la valeur ? Seront-ils condamnés à n'entendre désormais que les communiqués officiels, comme il advient sous certains régimes insalubres au delà de nos frontières ?

Croit-on que ces restrictions apportées à la liberté bien comprise des émissions favoriseront le développement de notre industrie et de notre commerce radio-technique ? Et, puisque le statut de la radiodiffusion française n'est pas encore voté, pourquoi préjuger de ce qu'il pourra être par l'adoption d'une mesure de principe contraire à un usage établi depuis plus de six ans ?

Enfin, nous entendons la voix d'hommes d'Etat, de grands économistes, de financiers, de techniciens, d'experts... qui, comme remède à la crise mondiale de l'heure présente, préconisent, avec force, la restauration des valeurs spirituelles, autrement dit, la revalorisation de la vieille morale de nos pères. Il ne suffit pas de le dire, il faut surtout le faire. Et les événements les plus récents nous pressent d'agir pratiquement et loyalement.

Or, les émissions d'ordre moral et religieux constituent un précieux moyen de diffuser ces incontestables vérités et de les faire pénétrer dans l'âme et la volonté des braves gens qui constituent la grande masse du peuple français.

Le Problème des émissions religieuses

Dans les derniers jours de 1933, une lettre officielle adressée par le Ministère des Postes et Télégraphes, informait les diverses organisations, qui depuis de nombreuses années établissaient les programmes des émissions religieuses de Radio-Paris, que le souci d'une stricte neutralité imposait à l'Etat l'obligation de supprimer les causeries réservées chaque semaine aux trois cultes pratiqués en France : catholique, protestante, israélite. La mesure était applicable dès le 1^{er} janvier 1934.

Dans les milieux qui suivent avec une ferveur soutenue les émissions spirituelles, l'émotion fut grande et notre association en fut aussitôt saisie. Elle le fut de deux manières : par les lettres de protestations ou de regrets, multiples, qu'elle reçut, et aussi par les démarches officielles que firent auprès de son Secrétariat général, M. le Chanoine Reymond, M. le Pasteur Durrelman et M. le Grand Rabbin Julien Weill, membres de notre Conseil de Direction.

Dès lors, notre devoir était double : en premier, remplir la mission qui nous était confiée et saisir les pouvoirs publics de tous les arguments qui nous étaient présentés pour justifier un rappel des décisions prises, en second lieu, faciliter pour le cas où les décisions des pouvoirs publics seraient maintenues, la reconstitution, ailleurs, des émissions spirituelles, — car enfin l'essentiel demeurait en cette difficulté que le fidèle pût continuer d'entendre à parole religieuse sur laquelle il était habitué de compter chaque semaine.

M. le Ministre des Postes et Télégraphes a bien voulu nous recevoir le samedi 13 janvier, M. Mistler, après avoir pris connaissance du dossier que nous lui soumettions, nous a précisé sa pensée : le Ministre s'est étonné qu'une mesure, qui lui était apparue comme la conséquence logique et attendue de l'incorporation de Radio-Paris dans les rangs d'un service public dont l'activité est définie par la loi du 9 décembre 1905, ait pu être interprétée comme un geste désobligeant à l'égard d'une confession quelle qu'elle soit. Le Ministre a ajouté que le libéralisme de ses intentions, trouvait sa preuve dans

le fait que les manifestations religieuses d'un caractère exceptionnel et solennel seraient retransmises comme par le passé au même titre que tout événement d'importance nationale; que par ailleurs les programmes de musique religieuse, complétés par un commentaire explicatif comme le sont tous les programmes musicaux importants, seraient diffusés comme par le passé. Par contre, le Ministre s'est tenu pour obligé de maintenir sa décision première en ce qui concerne les sermons et causeries religieuses faits directement et régulièrement chaque semaine devant le micro : en agissant autrement, le Ministre nous a déclaré qu'il eût eu le sentiment de transgresser la loi de 1905 en mettant un service public à la disposition d'une confession.

Devant une décision qui ne donnait que partiellement satisfaction au désir de nos adhérents, il ne nous restait qu'à remplir la seconde partie de la mission dont nous nous tenions pour investis.

Elle allait être facilitée par les très courtoises relations que nous avons toujours entretenues avec les diverses stations émettrices françaises. Toutefois, la triple obligation d'agir vite, de demeurer dans le cadre de la région parisienne qu'imposent tant de raisons d'ordre pratique, enfin de rechercher des émissions d'une puissance comparable à celles de Radio-Paris, nous orientait aussitôt vers le Poste Parisien. Déjà quelques conversations étaient en cours : nous avons eu la satisfaction de voir cette importante station adopter aussitôt un plan général d'émissions religieuses donnant satisfaction aux trois cultes. L'auditeur français recevra donc comme par le passé les causeries catholiques, protestantes ou israélites qu'il aime entendre chaque semaine par la parole de ses orateurs favoris; il les prendra sur une autre longueur d'onde, simplement.

Persévérant dans nos démarches, nous avons reçu confirmation de la part de Radio-Luxembourg — dans lequel nos auditeurs savent que les intérêts français sont très solidement représentés — que les sermons si goûtés du R.P. Lhande allaient être radio-

diffusés par la puissante station, dès janvier; selon toute probabilité, ces diffusions seront le point de départ d'une organisation plus large tendant elle aussi à satisfaire les diverses confessions.

Ainsi, résumons-nous : les programmes de musique religieuse des trois cultes maintenus purement et simplement à Radio-Paris, les retransmissions d'une spéciale autorité, assurées comme par le passé par Radio-Paris, les causeries religieuses que Radio-Paris s'interdit de passer adoptées dans leur totalité par le Poste Parisien et déjà partiellement par Radio-Luxembourg; telle est la situation à l'heure présente.

Il n'est pas dans nos habitudes de monter en spécial étalage les efforts que nous dépensons pour que nos adhérents soient satisfaits. Nous croyons en cette circonstance délicate et importante avoir servi leurs intérêts avec efficacité. Si nous nous permettons de le dire ici, c'est que d'assez nombreux sans-filistes, membres de notre association, ont cru devoir nous envoyer leur démission en un geste de protestation contre la décision prise par l'Etat. A ces adhérents, dont nous comprenons bien volontiers l'émotion, nous posons simplement une question : croient-ils qu'ils aient ainsi servi efficacement, pratiquement, les idées qu'ils entendent défendre? Pour nous, notre conviction est aussi ferme que notre ligne de conduite : en présence des perspectives remarquablement intéressantes de collaboration que logiquement réserve à notre association l'élévation de Radio-Paris à la qualité de poste national, en présence des excellentes relations que nous entretenons avec tous les postes français conformément à l'esprit même de nos statuts, les sans-filistes se feront d'autant mieux entendre qu'ils se grouperont plus nombreux autour de nous. Et si la crise économique présente rend difficile pour certains, surtout depuis l'établissement de la taxe, l'acceptation de charges supplémentaires, que du moins ceux qui le peuvent et qui sont depuis de nombreuses années à nos côtés, veillent bien nous faire confiance et y rester dans l'intérêt commun.

Le Temps

20 janvier 1934

130

LES CONFÉRENCES RELIGIEUSES A LA T. S. F.

Une proposition de résolution de M. Robert Sérot

M. Robert Sérot, député de la Moselle, et ses collègues du groupe républicain et social ont déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à revenir sur sa décision concernant les causeries religieuses qui figuraient précédemment au programme des émissions du poste « Radio-Paris ».

Dans l'exposé des motifs de la proposition, ses auteurs écrivent notamment :

Conternés par cette nouvelle, les auditeurs catholiques, protestants et israélites font valoir leurs droits; les auditeurs qui, en dehors de préoccupations confessionnelles, s'intéressent aux formes élevées de la pensée française ont été profondément déçus et protestent; les auditeurs étrangers manifestent leur pénible surprise; de nombreux malades, des isolés enfin qui se voient privés dans leurs souffrances et leur solitude d'une consolation et d'un réconfort font appel d'une décision qu'ils jugent inhumaine.

M. Robert Sérot et ses collègues déclarent en outre :

La loi de séparation qui garantit le libre exercice des cultes donne aux « causeries religieuses » un droit certain au service du poste d'Etat de Radio-Paris et dans le rang que leur confère le nombre des usagers.

Au nom de la liberté de pensée, la suppression en visagée ne peut être maintenue : aucune loi ne l'autorise; elle choque la conscience publique et va à l'encontre de toutes les traditions françaises.

Il n'est pas possible, sans nuire à son prestige, sans dénaturer son caractère, sans porter atteinte à son rayonnement, de refuser à la France d'exprimer ses pensées.

Il n'est pas acceptable que seule la pensée étrangère puisse informer nos propres esprits.

Il est inconcevable enfin que la pensée française soit exposée à s'expatrier pour pouvoir s'exprimer.

En terminant, les auteurs se réfèrent à l'article II de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi conçu :

La libre communication des pensées et opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Une lettre du président de la Fédération protestante à M. Camille Chautemps

Monseigneur Verdier, cardinal-archevêque de Paris, le pasteur Marc Boegner, président de la Fédération protestante de France, et le grand rabbin de France, ont fait parvenir à M. Camille Chautemps, président du conseil, ministre de l'intérieur, des lettres relatives à la suppression des émissions du poste Radio-Paris, des causeries religieuses.

On nous communique la lettre adressée par le pasteur Marc Boegner à M. Camille Chautemps; voici le texte :

Monsieur le président du conseil,

Le conseil de la Fédération protestante de France m'a chargé de vous faire part de l'émotion douloureuse que cause à tous les protestants français l'interdiction faite au poste de Radio-Paris de diffuser à partir du 1^{er} janvier 1934, les conférences religieuses hebdomadaires. Il m'a prié, en outre, de vous exposer les raisons qui le convainquent que, mieux informé des regrettables conséquences de cette mesure, vous n'hésitez pas à en prononcer l'annulation.

Des milliers de protestants disséminés dans les régions de la France où, par la force des choses, nos lieux de culte sont à une grande distance les uns des autres, ont appris au cours de ces dernières années à chercher et ont, en fait, trouvé dans la diffusion par T.S.F. de conférences religieuses hebdomadaires une compensation à leur éloignement de toute église protestante. Des malades en grand nombre, des infirmes, des vieillards, ont reçu, par le moyen de ces conférences, une nourriture spirituelle dont leur état de santé ou leur âge semblait devoir les priver. Comment pourraient-ils comprendre que, parce que Radio-Paris est devenu poste d'Etat, le gouvernement de la France ôte à ces Français ce qui est pour eux un élément essentiel de leur vie morale.

Il nous apparaît, monsieur le président du conseil, qu'une pareille mesure porte atteinte à la véritable neutralité en matière religieuse et à la liberté de conscience prise dans sa signification la plus profonde. Pour être séparés de l'Etat, les cultes catholique, protestant et israélite n'en jouissent pas moins d'une reconnaissance de fait. Preuve en soit l'institution des aumôniers militaires et des aumôniers des lycées et des hôpitaux. En quoi la neutralité de l'Etat serait-elle compromise s'il maintenait les traditions de libéralisme de l'ancien poste de Radio-Paris assurant aux orateurs des trois grandes confessions religieuses et aux conférenciers laïques la possibilité de se faire entendre une fois par semaine? Il nous semble, tout au contraire, que l'Etat doit à tous ses ressortissants de mettre, avec une impartialité absolue, les inventions les plus modernes de la science au service des formes de pensée, laïques ou religieuses, auxquelles ils entendent s'attacher, et qui doivent, aujourd'hui plus encore peut-être que par le passé, concourir, dans une noble émulation, à soutenir et à développer sans cesse les énergies morales de la nation.

Au surplus la mesure qui vient d'être prise risque d'affecter le renom de la France hors de nos frontières. Nul n'ignore, dans le monde de la T. S. F., que les conférences religieuses françaises sont écoutées chaque semaine, dans les pays étrangers, par un nombre immense d'auditeurs. D'innombrables témoignages attestent qu'elles contribuent à porter très loin le rayonnement de la pensée et de l'âme françaises. Nous ne pouvons croire que vous consentiez un seul instant à ce que le gouvernement français prenne visage de sectaire devant les nations voisines et, très particulièrement, devant les nations où la langue et le génie de la France sont aimés et cultivés.

Telles sont, monsieur le président du conseil, les raisons pour lesquelles nous vous demandons, très respectueusement mais très fermement, de revenir sur une mesure qui atteint un grand nombre de Français dans un de leurs droits les plus sacrés et qui peine profondément les amis de la France au dehors. Nous avons la certitude qu'un examen approfondi de la question vous déterminera à rétablir, au nouveau poste de Radio-Paris, pour les trois confessions, la possibilité de faire

entendre leur voix que leur avait accordée le Radio-Paris d'autrefois.

Veuillez agréer, etc.

La lettre du cardinal Verdier et celle du grand rabbin de France sont conçues en des termes analogues et exposent le même désir de voir le gouvernement revenir sur la décision prise.

153
République de l'Est

22 Janvier 1934

**LA SUPPRESSION
DES CONFÉRENCES RELIGIEUSES
A RADIO-PARIS**

**L'archevêque de Paris
MM. Bœgner et Lévi
protestent
près de M. Chautemps**

On lit dans l'*Echo de Paris*:

S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, M. le pasteur Marc Bœgner, président de la Fédération protestante de France, et M. le bin du Consistoire central des Israélites de France, viennent de faire grand-rabbin Israël Lévi, grand-rab-parvenir au Président du Conseil trois lettres relatives à la suppression des causeries religieuses par T. S. F. du poste « Radio-Paris », depuis que ce dernier est passé aux mains de l'Etat.

Voici le texte de la lettre de M. le pasteur Bœgner :

Monsieur le président du Conseil,

Le conseil de la Fédération protestante de France m'a chargé de vous faire part de l'émotion douloureuse que cause à tous les protestants français l'interdiction faite au poste de Radio-Paris de diffuser, à partir du 1^{er} janvier 1934, les conférences religieuses hebdomadaires. Il m'a prié, en outre, de vous exposer les raisons qui le convainquent que, mieux informé des regrettables conséquences de cette mesure, vous n'hésitez pas à en prononcer l'annulation.

Des milliers de protestants disséminés dans les régions de la France où, par la force des choses, nos lieux de culte sont à une grande distance les uns des autres, ont appris au cours de ces dernières années à chercher et ont, en fait, trouvé dans la diffusion par T. S. F. de conférences religieuses hebdomadaires une compensation à leur éloignement de toute église protestante. Des malades en grand nombre, des infirmes, des vieillards, ont reçu, par le moyen de ces conférences, une nourriture spirituelle dont leur état de santé ou leur âge semblait devoir les priver. Comment pourraient-ils comprendre que, parce que Radio-Paris est devenu poste d'Etat, le gouvernement de la France ôte à ces Français ce qui est pour eux un élément essentiel de leur vie morale ?

Il nous apparaît, monsieur le président du Conseil qu'une pareille mesure porte atteinte à la véritable neutralité en matière religieuse et à la liberté de conscience prise dans sa signification la plus large. Les cultes catholique, protestant et israélite n'en jouissent pas moins d'une réputation profonde. Pour être séparés de l'Etat, ils ne cessent pas de bénéficier de la connaissance de fait. Preuve en soit l'institution des aumôniers militaires et des aumôniers des lycées et des hôpitaux. Quoi la neutralité de l'Etat serait-elle compromise s'il maintenait les traditions de libéralisme de l'ancien poste de Radio-Paris assurément aux orateurs des trois grandes confessions religieuses et aux conférenciers laïques la possibilité de se faire entendre une fois par semaine ? Il nous semble, tout au contraire, que l'Etat doit à tous ses ressortissants de mettre, avec une impartialité absolue, les inventions les plus modernes de la science au service des formes de pensée, laïques ou religieuses, auxquelles ils entendent s'attacher, et qui doivent, aujourd'hui plus encore qu'autrefois, être encouragées, concourir, dans une noble émulation, à soutenir et à développer sans cesse les énergies morales de la nation.

Au surplus la mesure qui vient d'être prise risque d'affecter le renom de la France hors de nos frontières. Nul n'ignore, dans le monde de la T. S. F. que les conférences religieuses françaises sont écoutées chaque semaine dans les pays étrangers, par un nombre immense d'auditeurs. D'innombrables témoignages attestent qu'elles contribuent à porter très loin le rayonnement de la pensée et de l'âme française. Nous ne pouvons croire que vous consentiez un seul instant à ce que le gouvernement français prenne visage de sectaire devant les nations voisines et, très particulièrement, devant les nations où la langue et le génie de la France sont aimés et cultivés.

Telles sont, monsieur le président du Conseil, les raisons pour lesquelles nous vous demandons, très respectueusement mais très fermement, de revenir sur une mesure qui atteint un grand nombre de Français dans un de leurs droits les plus sacrés et qui peine profondément les amis de la France au dehors. Nous avons la certitude qu'un examen approfondi de la question vous déterminera à rétablir, au nouveau poste de Radio-Paris, pour les trois confessions, la possibilité de faire entendre leur voix que leur avait accordés le Radio-Paris d'autrefois...
Veuillez agréer, etc...

La lettre de S. Em. le Cardinal Verdier ne nous est pas encore parvenue à l'heure où nous mettons sous presse. Elle est conçue, ainsi que celle de M. le grand-rabbin Israël Lévi, en termes analogues et expose le même désir de voir le gouvernement revenir sur une décision qui a soulevé (lui-même l'a reconnu) une considérable émotion.

24 Janvier

Radio-Paris et les causeries religieuses

Notre lecteurs ne manqueront pas d'apprécier cette argumentation logique et lumineuse d'un abonné de *L'Ami du Peuple* au sujet de la suppression des causeries religieuses à Radio-Paris, depuis qu'il est devenu poste d'Etat :

« Juridiquement, le fait de radiodiffuser des conférences catholiques, protestantes ou israélites, sans distinction ou préférences d'opinions confessionnelles, est en parfaite harmonie avec le principe de la stricte neutralité.

« Légalement, la loi de séparation est invoquée à tort dans la circonstance : elle déclare en effet que « l'Etat ne reconnaît et ne stipendie aucun culte », mais elle est muette sur la question de radiodiffusion. D'autre part, la loi dite du statut de radiodiffusion n'est pas encore votée.

« Financièrement, une taxe spéciale est acquittée par tous les détenteurs de postes — ils ont donc droit strict à l'audition des conférences pour lesquelles ils ont entendu payer : c'est une question élémentaire de droit commun.

« Logiquement, les amateurs de T.S.F. « sérieux » apprécient une conférence, un discours, une causerie à sa valeur intrinsèque d'abord, indépendamment de toute question d'ordre confessionnel.

« Théoriquement, nationalisation en T.S.F. équivaut à monopole : l'expérience démontre que l'Etat, mauvais commerçant et soumis à des influences néfastes de partis, n'obtient en l'espèce « monopole » que mécontentements et déficit matériel ou moral.

« Pratiquement, la nationalisation des ondes conduit à la nationalisation de la presse : de là à la censure, il n'y a qu'un pas... qui mène tout droit à la mort de la liberté de la presse.

« Moralement, en pleine crise matérielle, financière et morale, est-il opportun de tuer ce que le président Doumergue et le nonce, doyen du Corps diplomatique, ont dit être les forces morales et spirituelles de la nation ?

« Patriotiquement, est-ce un avantage et une gloire pour la France de faire preuve d'intolérance en matière de moralité publique, quand une vague d'hostilité extérieure menace de déferler sur le pays ? Que dis-je : à l'heure du danger, le droit à la parole refusé à d'honnêtes citoyens, parce que prêtres, ministres ou rabbins, sera-t-il accordé aux seuls objecteurs de conscience ou aux vendus de l'Internationale ?

« Humainement enfin, que restera-t-il aux âmes infiniment douloureuses qu'atteignent de multiples catastrophes, rançon du progrès, ou qu'étreignent les souffrances de la vie, si on les prive du réconfort que seule la voix de la religion peut leur donner ? L'adieu brutal du micro officiel s'avère-t-il suffisant pour étancher les larmes d'un peuple en certaines heures particulièrement angoissantes ?

« Conclusion : le ministre des Beaux-Arts, au nom de l'esthétique, serait bien inspiré s'il voulait réparer ce qu'a brisé son collègue des P.T.T. au nom de la neutralité. »

On ne saurait mieux dire...

Voici une autre lettre touchante d'une retraitée de l'enseignement :

« J'habite dans un village de 270 habitants où je jouis d'une pension de retraite gagnée par 40 années de services comme professeur d'école primaire supérieure de l'Etat. Je suis, par le fait même, privée des joies intellectuelles que je pouvais goûter dans la grande ville où j'ai exercé mes fonctions de professeur. J'ai un poste de T.S.F. ; il m'était très agréable, chaque dimanche à midi, de grouper autour de moi quelques amis pour écouter les belles et bonnes causeries du P. Lhande d'où nous sortions le cœur réconforté, avec le désir plus vif de faire quelque bien autour de nous et de pratiquer surtout la charité fraternelle envers tous ceux, quels qu'ils soient, frappés par la crise économique ou par l'épreuve. Pourquoi priver les catholiques et aussi des incroyants de ces conférences hebdomadaires ? »

"CHOISIR" et ses campagnes radlophoniques

Choir

15 NOV 1934

Dans notre temps si rempli d'activités diverses, il est permis, même à des hommes bien informés, de ne pas être au courant de tout.

Encore, si l'on veut pénétrer dans un domaine nouveau et s'inquiéter de ce qui s'y fait, est-il assez important de rechercher d'abord ce qui existe.

Un catholique découvre la T. S. F. Il s'aperçoit que si elle a du bon, elle a aussi du mauvais. Et le voilà qui s'écrie : « Pourquoi ne fait-on rien ! ».

Hélas ! c'est un mal commun et fort répandu dans tous les domaines. Les absents ne se donnent jamais tort. Ils ne sont pas là quand il s'agit de travailler à quelque chose, ils laissent s'essouffler ceux qui ont entrepris une action, et apportent ensuite paisiblement la critique.

Choir assurément, n'est pas plus que d'autres, un journal parfait : les livres eux-mêmes, minutieusement préparés à loisir ont presque toujours des fautes ; le journal, qui paraît à date fixe, les évite plus difficilement encore.

Mais on avouera qu'il ne faut pas être très à la page pour ignorer *Choir*. Tous ceux qui ne sont pas des profanes en matière de radiophonie, et aussi bien dans les milieux non catholiques que dans les nôtres, connaissent les multiples campagnes que nous avons menées, et l'action incessante que nous avons poursuivie.

Ils savent aussi les résultats que nous avons obtenus, et que nous avons le droit de juger appréciables. Nous pouvons le dire avec d'autant plus de simplicité que *Choir* a été éminemment une œuvre de collaboration avec nos lecteurs et amis. Ce journal n'a pas été créé pour lancer des paradoxes et faire de l'esprit, mais pour une besogne positive. Les idées qu'il a exprimées, qu'il exprime, ce sont celles mêmes de ses lecteurs. Une commune foi nous a donné une commune façon de penser et de dire. C'est parce que l'on a bien senti que nous étions l'expression d'un large public, que l'on nous a écoutés, que l'on a bien voulu, et fréquemment, citer *Choir* (comme le fait encore le R. P. de Parvillez, dans un tout récent article des *Etudes*).

Cet effort, jusqu'à présent soutenu, n'a en rien faibli. On le sait, dans les milieux attentifs. Pour le bon usage de la Radio, pour de meilleurs programmes, pour les émissions religieuses, pour les émissions familiales, pour la radio dans les missions, contre tels abus, tels sabotages et telles propagandes, *Choir* n'a cessé, et ne cesse, de batailler dans tous ses numéros. Nous estimons que ce travail positif vaut mieux que de vaines critiques contre la T. S. F., aujourd'hui entrée dans les mœurs et dont nous ne supprimerons pas l'existence. Qu'il y ait beaucoup à faire encore, nous ne le savons que trop. Et c'est pourquoi nous souhaitons tous les concours. Au lieu de dire : « On ne fait

Choisir

188

24 Janvier 1934

Les souvenirs de Bilboquet

La T. S. F. s'enrichit d'une littérature. Le populaire Bilboquet publie : *Mes Souvenirs* (collection Benjamin, chez Alcan). C'est un récit alerte et sans prétention, qui intéresse par sa sincérité.

Bilboquet raconte assez longuement son enfance assez farceuse et sa jeunesse aventureuse. Sur la Radio, au total, il a moins à dire. La collection Benjamin s'adressant aux jeunes, il est à souhaiter que cette catégorie de lecteurs ne songe pas trop à imiter Bilboquet. Celui-ci avait bon cœur ; son livre est gentiment dédié : « A ma mère, pour tous les tourments que ces aventures lui ont causés ; mais il avait aussi mauvaise tête. A un âge encore tendre, il abandonna ses parents et courut le monde afin de satisfaire sa passion pour le cirque ; si la mère le ramena au logis, comme il l'avoue sans aucunement bluffer, ce ne fut que pour recommencer encore...

Une vocation impérieuse l'excuse, mais qui donc croit qu'il n'a pas une vocation impérieuse ? Enfin, d'épreuves en aventures, il parcourut cette carrière de clown où il finit par connaître le succès. Le cirque, cependant, ne fut son vrai triomphe que par la radiophonie. Bilboquet nous raconte comment bien des auteurs croyaient qu'ils entendaient un vrai cirque, alors qu'il ne s'agissait que de bruits savamment imités.

Bilboquet connut ainsi la grande célébrité du micro. « Je tire grande fierté, dit-il, à tenir du Père Lhande sa photographie dédicacée : « A mon cher collègue Bilboquet. » Notre siècle a de ces rapprochements singuliers. Mais n'est-il pas vrai que Bilboquet offre au public une distraction saine et un joyeux divertissement ? Il mérite sa popularité.

Bilboquet connut ainsi la grande célébrité du micro. « Je tire grande fierté, dit-il, à tenir du Père Lhande sa photographie dédicacée : « A mon cher collègue Bilboquet. » Notre siècle a de ces rapprochements singuliers. Mais n'est-il pas vrai que Bilboquet offre au public une distraction saine et un joyeux divertissement ? Il mérite sa popularité.

J. M.

« Je dois rendre à mon joyeux collègue Bilboquet ce témoignage qu'à ce moment ce qui, par réaction, me repose le plus ce sont ses incroyables histoires et ses cocasseries. C'est la détente du bon rire français après l'étreinte de toute l'âme... »

Pierre Lhande dans la préface de *La France missionnaire, Radio-sermons 1931*, p. xv.

Choisir

188

24 Janvier 1934

L'Évangile par-dessus les toits

On ne présente pas le R. P. Lhande, précurseur du radio-sermon, aux lecteurs de *Choisir*.

Chaque dimanche, ils sont, par le monde, des milliers qui attendent l'heure où les ondes apporteront sa voix.

Le R.P. Lhande disait voilà quelques mois, à nos lecteurs les souvenirs d'une « carrière » radiophonique singulièrement féconde.

Ce dimanche soir, 31 décembre, au seuil de l'An nouveau, le R. P. Lhande parlera devant le micro du *Poste Parisien*, au cours de l'« Actualité catholique », à l'intention toute spéciale des lecteurs de *Choisir*.



Choisir 31-12-33.

Il vous dira... Mais vous ne sauriez ne point l'entendre.

Le R. P. Lhande ne pouvait manquer de venir au Cinéma. Il arrive des Indes, où il mania la camera avec le R. P. Van Sprechen.

Il nous rapporte des documents cinématographiques de première valeur sur la vie hindoue, les Missions et le passé catholique des Indes.

Ecoutez le R. P. Lhande, qui nous disait un jour : *Je ne donnerais pas pour la foule la plus dense d'une basilique le spectacle intérieur qu'offrent à cette minute ceux qui écoutent...*

radio

... l'Eglise catholique a suffisamment fait ses preuves pour que nul ne soit frustré du droit de l'écouter.

LA VIE INTELLECTUELLE, 25 janvier 1934.

Laïcité et Liberté

Voici qui surprendra plus d'un de nos lecteurs : l'un des journaux qui sortent du 211 rue Lafayette, siège de la C.G.T., porte comme CHOISIR : L'organe officiel du Syndicat National des agents des P. T. T. de France et des Colonies, qui s'intitule simplement P. T. T., s'élève contre la suppression des émissions religieuses à Radio-Paris.

L'article, signé Pichewick, a paru dans le numéro du 2 février, sous ce titre : « Laïcité et Liberté ».

On y retrouve des arguments que nous avons donnés ici même : Voici posée un peu partout l'affaire dite de la suppression des émissions religieuses de « Radio-Paris », qui nous met, nous et notre métier, au centre même de cette question brûlante, que l'on imaginait pourtant éteinte et refroidie, depuis les temps.

M. Jean Mistler, dont le jeune soubrette a dû faire un effort singulier pour se composer, dans la circonstance, le faciès caricatural du personnage de Flaubert, a tout simplement parodié là les Homais de chef-lieu de canton.

Il ne nous reste plus, dès lors, qu'à décrier maintenant que, pour ne pas faire violence à la loi de 1905, nous nous refusons à l'avenir à diffuser, et par conséquent à transporter le journal « La Croix », d'abord, dont le caractère confessionnel ne peut être contesté, de sorte qu'il ne saurait nous être demandé, à nous service national, de participer d'une façon quelconque à sa propagande cléricale. Ensuite, tous autres qui, de près ou de loin, nous donneront des raisons de penser qu'ils peuvent attenter à la neutralité officielle. Nous ne pourrions davantage admettre à circuler dans nos services telles lettres missives qui, bien que cachetées, sont évidemment susceptibles d'émettre des idées, des opinions, des points de vue, et, par conséquent, de se trouver en opposition irréductible avec l'esprit formel de la loi. En somme, pour peu qu'on pousse jusqu'au bout

nos guichets, dans nos boîtes et dans nos sacs, que les prospectus vantant la vertu des pastilles Géraudel, les colis de dentures non périssables et les anodines cartes de visite de nouvel an, à la condition, bien entendu, qu'elles n'émanent pas d'ecclésiastiques ou ne leur soient pas destinées.

Je pense, quant à moi, qu'il y a toujours, fut-on l'Etat, et même surtout pour l'Etat, une certaine inéligence à empêcher la propagation d'une idée, la plus forte raison quand cette idée se cantonne à dessiner dans le domaine serin de la morale pure.

Il était bien facile, à celui que cette élogieuse laissait ou à tel qui ne jugeait pas sa raison humaine assez forte ni assez solide pour résister à cette incantation dangereuse, de tourner tout simplement le bouton pour en être délivré incontinent. Pourquoi donc, si vous n'aimiez pas ça, vouloir à tout prix en dégoûter les autres ?

Pourquoi encore, au lieu de nous représenter la Laïcité moderne comme une espèce de déesse méfiante, avec des oreilles, et les oreilles caillouteuses aux bruits du dehors, ne pas la montrer, au contraire, accueillante à toutes les manifestations loyales de la pensée, prête d'avance à toutes les confrontations, comme cet « écho sonore » que Victor Hugo mettait « au centre de tout » pour qu'il y résonnât comme un cristal à toutes les impressions extérieures ?

Je ne puis pas dissimuler qu'il me paraît infiniment grave d'envisager dans des conditions pareilles le monopole de la radio-diffusion, que nous devons tout certes souhaiter, mais comme générateur d'un grand souffle renouvateur et vivifiant et non comme un étouffoir ou un soupçonnable censeur.

Si, aux mêmes d'un Etat au petit horizon, aux conceptions étroites, aux soucis bornés par des contingences qui ne sont le plus souvent, et notamment dans le cas qui nous occupe ici, que des fantômes, le réseau des ondes de demain, endiguées et captées, ne nous offre plus que la morne pâte quotidienne, fade et insipide, des idées, des sentiments permis, autorisés et approuvés par un gouvernement sans caractère... l'espère ne pas être le seul à rier, dans l'écho : « Vive la liberté ! ».

Au train dont tout va, et sous le signe de la Liberté pour tous et pour personne, que seront bientôt devenues les libertés, nos pauvres libertés quotidiennes et immédiate, petit à petit et l'une après l'une ?

Programmes de radio

La radiophonie doit pouvoir servir à la culture générale.

Notre société souffre d'une course effrénée à l'argent. On en veut tant, et on en veut plus. Certains courent après le nécessaire, et il le faut bien ; qu'on recherche encore le superflu et la sécurité du lendemain, cela va encore.

Mais combien sont si absorbés par la poursuite de l'argent, même quand ils en ont plus qu'il n'en faut, qu'ils en oublient de vivre !

La radiophonie apporte aux hommes les éléments d'une nouvelle activité désintéressée.

Elle permet une initiation directe en des domaines où nous ne pouvions auparavant accéder que par le truchement incommode des manuels, ou par de coûteuses dépenses et de considérables pertes de temps.

L'homme du XX^e siècle peut, par la radiophonie, enrichir son esprit d'une foule de connaissances de toutes sortes.

Encore sera-t-il bon que l'usage de la radiophonie ne se disperse pas trop dans la masse de programmes qui lui est offerte.

Assurément, il est libre de suivre son goût et son caprice, au hasard des instants et de ce qui se présente. Nous ne lui ferons pas grief de s'amuser à chercher des postes et de s'attarder au petit bonheur à ce qui l'amuse une heure.

Mais tout cela, c'est enfance de l'art, d'autant plus que nous sommes en ce jour où toutes ces expériences du début auront épuisé leur intérêt.

Nous connaissons des sans-filistes qui, ce jour-là, abandonnent plus ou moins leur appareil.

C'est le moment, au contraire, où la première écume jetée, on peut apprendre à s'en servir.

Parmi l'ensemble des programmes, un sans-filiste avisé peut dresser le sien propre, pour une période déterminée.

Par exemple, vous êtes, je suppose, peu musicien. A écouter au hasard des programmes de musique, vous ne serez jamais plus avancé, et cela ne fera que vous ennuyer davantage. Tandis qu'il vous sera possible, même avec un minimum d'oreille, d'arriver à une suffisante connaissance de la musique, si vous procédez logiquement par gradation et par comparaison.

Alors que, pour s'initier à la littérature, il faut commencer par les modernes et finir par les classiques (au contraire des méthodes scolaires), quand il s'agit de la musique, il est indispensable de commencer par les classiques.

Vous cherchez tout ce qui peut se donner de musique du XVIII^e siècle, par exemple, et vous l'écoutez, de manière à en posséder les caractéristiques.

Si cela ne vous apparaît pas aisément, prenez de la musique moderne, et vous saurez aussitôt les différences.

La T. S. F. vous offre, à ce point de vue, les plus riches possibilités de culture qui aient jamais été réunies, puisque vous avez chez vous l'audition d'une foule d'orchestres différents.

Cette culture, prise par un choix continu dans les programmes, vous occupera des mois, et elle aura véritablement enrichi votre intelligence et votre sensibilité : vous aurez pénétré dans le domaine mystérieux de la musique.

Tandis que des centaines d'auditeurs au hasard n'auraient nécessai-

rement pas pu vous apprendre grand-chose.

Transposez cette méthode dans les divers domaines de votre activité intellectuelle, et vous aurez, selon vos désirs, les résultats cherchés.

Inutile de dire que cette recherche de programmes rationnellement choisis s'impose plus encore dans les familles, où la radio complète, enrichit, mûrit l'éducation des enfants.

Les choix doivent être plus circonspécés. Il faut se garder de faire science encyclopédique, qui ne fait que surcharger le cerveau sans profit pour l'intelligence.

L'enfant subit des programmes scolaires déjà trop lourds, et qui développent en lui le psittacisme beaucoup plus que la réflexion.

Il y a une grande différence entre la culture, qui est un enrichissement de l'intelligence, et ce gavage de faits dont le moindre bouquin nous informe suffisamment.

Il faut choisir, dans les programmes de la T. S. F., ce qui enrichit la culture générale, et laisser de côté le renseignement que l'on trouvera dès qu'on en aura besoin.

Voilà des indications un peu trop brèves : on sent qu'elles auraient besoin d'être développées ; c'est à chacun, d'ailleurs, de les adapter selon sa direction propre.

Nous les rappelons, car bien des lecteurs pratiquent déjà ces méthodes, pour montrer que le bon usage de la T. S. F. peut avoir, lui aussi, ses règles, et que ses possibilités peuvent se

nous pensions que l'on pourrait travailler en paix, en France comme il en est à l'étranger.

Pourquoi, au lieu de ce bon travail, nous oblige-t-on à entamer, une fois de plus, le combat, avec une « neutralité » religieuse d'autant plus inattendue qu'en fait cette « neutralité » se révèle intolérance ?

Tous les milieux sans-filistes se sont dressés contre une maladroite mesure qui apparaît comme tyrannique et menaçante.

Et quel découronnement, puisque nous constatons que la T. S. F. doit servir la culture générale, si on réduit les émissions à des Tararaboum dihay!

André Fortez.

Etre fidèles aux programmes

Les auditeurs de la radio sont unanimes à souhaiter des postes qui soient fidèles aux programmes qu'ils ont établis.

Il est entendu qu'un accident imprévu peut toujours se produire, et qu'il est impossible d'empêcher qu'à l'heure convenue tel élément d'un programme fixé ne fasse jamais défaut.

Mais il faut que les modifications de programmes se réduisent à ces cas fortuits, fatalement exceptionnels, et encore sommes-nous en droit d'exiger qu'on fasse tout le possible pour satisfaire malgré tout le public.

On nous a souvent cité au théâtre le cas de ces acteurs qui dominaient un deuil cruel pour paraître en scène quand même, sans doute ne devons-nous pas exiger tant.

Il n'en est pas moins évident que le public de la radio a droit à des égards, à la politesse et à la courtoisie comme celui du théâtre.

Notre confrère L. R. Dauvin, dans « l'Interna », a appelé énergique à cette fidélité aux programmes. Nous l'appuyons sans réserves.

Louis Jude.

Déclaration du R. P. Lhande

Le R. P. Lhande publie un nouveau recueil de lettres adressées à l'abbé de la question des émissions religieuses à Radio-Paris :

En guise de préface, il y traite de la question des émissions religieuses à Radio-Paris :

Le dimanche 17 décembre 1933, à 21 heures, le poste de Radio-Paris de la Compagnie Française de Radiophonie passait officiellement aux mains de l'Etat qui en devenait propriétaire et commença aussitôt l'exploitation en lui donnant le titre de « Poste National ».

Un moment l'on put croire, sur la foi de certaines déclarations officielles que la nouvelle station, quoique devenue poste d'Etat, bénéficierait d'un traitement d'exception et pourrait comporter nos émissions conçues sur un cadre plus large que celui des autres émetteurs dépendant du ministère des P. T. T. Nous sommes nous-même de cet avis, notamment lorsque, à l'occasion des fêtes de Noël, la plupart des postes d'Etat diffusent, avec une prodigalité vraiment inaccoutumée, des programmes de musiques et de cérémonies religieuses. Les consigne du silence sur les projets du Gouvernement fut, en effet, administrativement gardée. Dans aucune des conférences et des « tours d'horizon » auxquels se livra, avec une certaine abondance, M. Jean Mistler, ministre des P. T. T., il ne fut question des causeries religieuses de Radio-Paris. Ainsi, on put éviter d'alerter à l'avance l'opinion.

Aujourd'hui, le coup est fait ; silencieusement, sans proclamation, sans décret et même sans annonce, nous n'avons été prévenu, nous-mêmes, que le 31 décembre, on arrivait à Radio-Paris, cinq minutes avant de prononcer notre radio-sermon, celui qui devait être le dernier. On crut devoir faire appel à nos auditeurs pour nous prévenir de ne pas

n'avons rien ajouté, pas même un adieu à nos bien-aimés auditeurs... Nous, sans-filistes, nous payons une taxe spéciale indépendamment de l'impôt commun ; dès lors, nous avons comme un droit strict d'achat à recevoir des émissions qui nous conviennent... nous qu'elles ne soient pas contraires, bien entendu, à l'ordre, à la morale, à la sécurité publique. C'est, en somme, un contrat que nous passons avec l'Etat lui-même et qu'il est en notre pouvoir de résilier en retirant à notre gré notre contribution pécuniaire. Donnant, donnant ! Il faut donc que l'Etat, puisqu'il se fait marchand d'émissions radiophoniques, ait au moins un poste par où il puisse débiter même les diffusions qui n'entrent pas dans le cadre de ses vulgarisations officielles, aussi bien dans le domaine de la pensée que dans le domaine de l'art...

Notre connaissance le subterfuge auquel l'Etat peut avoir recours. Il vous dira : « Vous avez à votre disposition les postes privés qui, eux, ne sont point liés par le devoir de la neutralité. » Nous répondons : « Ce n'est pas à eux que nous payons une taxe. Faudra-t-il donc leur verser des contributions supplémentaires ? et de quel droit condamner les catholiques ou les amateurs de radiophonie religieuse à une double dépense ? De plus, on s'arrêtera l'Etat dans cette politique d'accaparement des postes privés qu'il a inaugurée par l'achat de Radio-Paris et qu'il se prépare à continuer — nous en sommes bien informés — par celui du plus puissant de nos émetteurs non officiels ? En cette période de crise dans la trésorerie, lui seul est assez riche, grâce précisément aux taxes que nous lui payons, pour « repêcher » à son compte les sociétés particulières de radiophonie en faillite. C'est là, du reste, le procédé, ingénieux sans doute, mais non inefficace, auquel il a eu recours pour établir en fait ce « monopole » légal, si impopulaire, dont le projet fut mis en déroute en 1927 sous le ministère de M. Bokanowski. Il ne nous restera donc plus bientôt, pour parler à la France, qu'à aller parler hors de France. En effet, les postes de tous pays croissent librement leurs ondes par-dessus toutes les frontières. Au cours de nos voyages, nous avons « parlé à la France » depuis Bruxelles, Amsterdam, Londres, Luxembourg, même Montevideo et Buenos Aires. Nous connaissons les routes qui y mènent : nous saurons à l'occasion les reprendre... »

Pierre Lhande.

Appel aux Sans-Filistes



UNE HONTE

Depuis le 1^{er} Janvier 1934, le Ministre des P.T.T. a fait supprimer des programmes de RADIO-PARIS, devenu POSTE NATIONAL les sermons que le R. P. LHANDÉ donnait chaque dimanche.

Par la même occasion ont été suspendues les causeries protestantes et israélites de chaque semaine.

Sans-Filistes Catholiques, vous avez pourtant acquitté la **TAXE** que réclamait le Gouvernement.

Vous devez protester énergiquement contre un pareil décret, véritable scandale qui nous rend la risée de toutes les nations et nous attire le mépris.

Si le Gouvernement ne nous donne pas satisfaction, à nous, auditeurs payants, supprimons notre Poste de T. S. F. plutôt que de payer une taxe qui ne nous assure pas le respect de nos justes et légitimes libertés.

M. B.

L'Ami du Peuple

27

2 Février

**La Fédération française
des étudiants catholiques
proteste contre la suppression
des émissions religieuses
à Radio-Paris**

On nous communique :

La Fédération française des étudiants catholiques, considérant que la suppression des émissions religieuses du dimanche au poste Radio-Paris est une grave atteinte à la liberté de conscience, une fâcheuse méconnaissance de la portée intellectuelle et nationale des conférences qui y étaient prononcées, la création d'un état de fait infiniment préjudiciable aux étudiants catholiques ainsi privés d'un très grand enseignement moral, adresse au nom de ses 15.000 membres, un pressant appel au nouveau gouvernement pour le rétablissement de ces émissions.

Max LEGENDRE,
Président général.

SURTOUT PAS

P our savoir la vie française, connaître l'opinion populaire, tâter le pouls de toute la nation, il faut quitter Paris, les Boulevards, les couloirs des ministères et se placer à l'écoute des provinces. Trente-sept millions d'âmes y palpitent et livrent leur secret. Ce que nous traitions avec légèreté dans la Capitale prend là-bas de justes et sévères proportions. Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nancy, Lille, Rennes, centres de vie régionale, savent garder un sang-froid que Paris n'a plus. La Ville lumière, tiraillée entre mille scandales, ne sait plus auquel d'entre eux elle doit prêter une oreille attentive. Un clou chasse l'autre, Stavisky élimine Laguy et prépare « l'Émeraude ». Les morts vont si vite, qu'on n'a même plus le temps de prendre une sanction.

Parmi ces scandales et catastrophes, comment voulez-vous qu'on se retrouve ?

Et la querelle de la suppression des sermons passe ainsi inaperçue... de nous. Oui, mais les Provinces ? (car Charles Brun, apôtre du régionalisme, interdit d'écrire la Province). Elles vibrent, elles pensent, elles jugent et d'une manière générale ne prononcent que des verdicts sévères à l'endroit des décisions ministérielles. L'opinion, rendue méfiante par la monopolisation de la radiophonie, n'accepte qu'avec répugnance l'ordonnance d'interdiction des sermons religieux. Fort objectivement, d'ailleurs, elle juge que l'administration n'a pas été longue à confirmer les craintes émises au sujet de son discutabile amour de l'art et de son vieux sectarisme religieux.

Nous avons, ici même, prêché l'indolgence et la bienveillance à l'égard du libéral Laurent Eynac. Mais, comme d'aucuns le pressentaient : les ministres ne sont pas inamovibles.

Je crois qu'il faut solliciter le même crédit en faveur de M. Mistler, homme de goût et de culture ; mais notre amitié pour lui nous fait un devoir d'observer les craintes exprimées sur l'inopportunité de la mesure prise.

Quoi ! déjà ! s'étonnent les gens.

La fameuse neutralité réglementaire qui a déjà tari tant de sources d'art va-t-elle sévir sur ce nouveau domaine de la radiophonie ?

Vout-on assassiner la beauté sous toutes ses formes ?

Car le problème n'est pas du tout un problème religieux : les fidèles vont à l'église, ils n'ont pas besoin qu'on leur



Photo H. Manuel.
Le Révérend Père Lhande.

apporte à domicile l'éloquence sacrée. Ils vont-la chercher, devant les autels, au pied de la chaire, sous la voûte gothique de résonance profonde.

Ce sont les amants de l'art pur qui goûtent plus particulièrement le Père Lhande à la T.S.F.

Il y a là, un concert de musique spirituelle d'une valeur exceptionnelle et les périodes oratoires de nos Jésuites ou de nos Dominicains pêcheurs valent toutes les conférences les plus nourries, les plus harmonieuses même.

On nous dira que la mesure est une mesure générale, qu'elle ne vise pas spécialement la religion catholique, mais tous les cultes. Raison spécieuse, car pasteurs protestants et rabbins Israélites n'ont jamais prétendu à l'éloquence pure, comme les prêtres catholiques qui s'y spécialisent. Souvent, un beau sermon est un effet de l'art : c'est le cas du Père Lhande, c'est celui du Père Sanson.

« Oui, mais vous oubliez la neutralité ! » m'objectera le chœur des satisfaits.

Nenni ! c'est la politique qui risque, une fois de plus, de s'affubler du masque de l'antipolitique. Comment empêcherait-on une lecture de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, de Lacordaire, de Lamennais, et même du Père de Foucauld ?

Alors, convenons que si l'orateur lui-même est là, prêtant une valeur exceptionnelle aux mots, on est au moins imprudent d'étouffer ses périodes magnifiques.

Il y a un art religieux que M. Mistler,

DE POLITIQUE!

comme beaucoup d'athées, goûtent singulièrement; dès lors, certaines formes de cet art sont-elles plus dangereuses que d'autres pour la raison humaine ?

Je me souviens d'avoir admiré, dans la charmante maison familiale de M. Hoc, directeur de *La Dépêche de Toulouse*, qui ne passe pas pour un journal clérical, le plus beau musée des merveilles de l'Eglise. S e m b l a b l e é c l e c t i s m e m' a charmé : ne symbolisait-il pas pour moi la conciliation des philosophes sous le signe de la sculpture et de l'architecture ? L'Art doit ignorer la philosophie.

Une autre objection de conscience est posée par les neutralistes intransigeants. Comment discerner ce qui peut être dit de ce qui ne doit pas l'être ? Si l'on autorise l'un, il faut autoriser l'autre. Pourquoi pas ? Il ne me déplairait nullement d'entendre une belle parole protestante ou juive en dépit du caractère minoritaire de ces deux cultes. Et si un grand musulman passe à Paris, pourquoi ne pas l'entendre ? Toute spiritualité est précieuse à l'heure du matérialisme absolu et de l'immoralité flagrante. Je ne veux plus connaître des différences entre les prêchers d'idéal.

La terre a soif d'idéal.

La limite est simple à tracer. Elle permet d'interdire formellement tout ce qui peut nuire à la nation, au régime ou à la société.

Les thèses antifrançaises et antirépublicaines n'ont point place au programme de la Radio d'Etat, pas plus que celles qui s'opposent aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont le droit à la propriété individuelle est la base fondamentale.

Voilà qui est clair et humain. C'est ce qu'affirme tout une province éprise de radiophonie, ravitaillée en arts phonétiques par la T.S.F., désireuse d'en goûter tous les bienfaits.

Si l'on déchaîne, là encore, les luttes religieuses, aucun bien général ne naîtra de ce conflit particulier.

Tolérance ! Tolérance ! Coût de la liberté pour les autres comme pour nous-mêmes, voilà ce qu'on nous enseignait au cours de notre enfance; et ma foi, ce n'était déjà pas si mal.

Ce fut, hier, un lieu commun; aujourd'hui, c'est du non-conformisme.

José GERMAIN.

La suppression des causeries religieuses

Allocution du R. P. Lhande
à la réunion de la Salle Wagram, le 7 février 1934

Mon Général,
Mes chers Auditeurs,

En présentant à cette magnifique assemblée ceux de ses anciens conférenciers religieux de l'ex-Radio-Paris qui vont lui adresser la parole, non plus par le micro, mais directement, l'illustre soldat qui la préside a annoncé : « Vous allez entendre maintenant quelques-uns de vos orateurs préférés de T. S. F. Je sais qu'ils ne feront, devant vous, figure ni de victimes, ni de révolutionnaires. Ecoutez-les. Mais que leur discrétion soit pour vous conseillère de vaillance et puissiez-vous, après les avoir entendus, jurer dans vos cœurs : « Nous ne permettrons jamais que de telles voix se taisent pour ranimer nos courages et relever notre idéal ! »

De fait, nous vous avons montré déjà que nous n'étions nullement résignés à nous taire et que si, par des machinations ténébreuses, on tentait de nous empêcher de parler à la France, du cœur même de la France, nous étions prêts à aller faire passer par-dessus les frontières de l'étranger le libre verbe de Dieu qu'on aurait tenté de prohiber au-dedans.

Cependant, si nous avons été à l'étranger, ce n'est pas pour la vaine satisfaction de montrer que si l'on nous chassait par la porte de Radio-Paris, nous saurions bien rentrer par la fenêtre de Radio-Luxembourg. Ce n'est pas pour attaquer ; c'est pour défendre. Défendre qui ? Des personnes et des droits qui nous sont sacrés ; en tout premier lieu, ces milliers et ces centaines de milliers de pauvres dont l'unique luxe, dans un pays qui a eu la honte d'abriter le faste insolent et criminel d'un Stavisky, était de posséder un petit poste de T. S. F. où ils puisaient la plus grande richesse qui soit : le réconfort et la lumière

de l'Évangile ; — des milliers des centaines de milliers de vieillards, de malades, d'infirmités des hôpitaux, de réfugiés des asiles à qui nous apportions, par mandat divin, l'espoir dans des réparations certaines et des transfigurations ultérieures.

On lit dans la vie de Saint-Vincent de Paul que le grand apôtre français de la charité, à une heure critique de son œuvre sublime, alla recueillir dans ses asiles le peuple lamentable de ses pauvres, de ses assistés, de ses estropiés. Se mettant alors à la tête de leur tragique cortège, il les conduisit vers ses Dames de Charité, découragées, prêtes à désertir la tâche : « Mesdames, leur dit-il, je vous ai amené ces malheureux pour que vous me disiez, en leur présence, si vous vous sentez bien le courage de les abandonner ! »

Je ne suis pas un Vincent de Paul. Mais je sais bien que si je pouvais rassembler dans l'infini le peuple immense des endoloris, des vaincus de la vie, — vaincus du corps et de l'âme — qui nous écoutent chaque dimanche et relèvent, après nous avoir entendu, leurs fronts vers l'espoir, je formerais un tel cortège qu'il noierait les barrières les plus denses derrière lesquels s'abritent l'égoïsme et la cupidité, et que, devant eux, du moins, s'abaîsseraient par pitié les mousquetons et les mitrailleuses qui, par une intimidation sacrilège, ne se sont pas abaîssés devant les poitrines valeureuses des soldats qui ont permis à la France de vivre.

Voilà ce que j'ai voulu défendre ; ce que je défendrai tant qu'il y aura un souffle dans ma poitrine, tant qu'il y aura au monde un microphone dans un pays libre !

Et c'est cela qu'ont déjà compris ceux qui avaient rêvé d'étouffer les voix qui parlent dans le désert nouveau : je veux dire dans les immensités de l'éther. Ils ont com-

X
"France catholique" (24-2-34)

pris l'inanité de leur tâche criminelle. Le leader journal socialiste, *Le Populaire*, qui, dans son numéro du 29 décembre 1933, relevait comme un scandale la présence d'un religieux devant le micro de Radio-Paris, devenu poste d'Etat, convenait, six semaines plus tard, après l'expérience de Radio-Luxembourg, que certaines mesures, dictées à un ministre par un louable esprit de laïcité, peuvent parfois se tourner contre lui. Il suggérait alors qu'il eut été de meilleure politique d'admettre les conférenciers religieux dans les postes d'Etat, à condition qu'ils s'engagent à ne pas multiplier leur propagande par les microphones privés ou étrangers... Merci, Messieurs !... Avez-vous plutôt que, dans votre aveuglement, vous avez trouvé le moyen, en une matière qui ne regarde que l'électricité, de tomber sur un bec de gaz. Par une permission divine, vous avez commis une erreur capitale, définitive. Obsédés par votre sectarisme, vous avez méconnu la valeur des circonstances, méprisé les lois élémentaires de la convenance et de l'opportunité. Ce que vous auriez pu, à la rigueur, édicter à une époque de banale indifférence et de plate sécurité, vous avez voulu l'établir précisément en une heure où nous sommes tous vigilants, tous serrés les uns contre les autres, tous sur le qui-vive. Erreur colossale dont vous porterez les dernières conséquences. Vous avez attaqué la liberté sur un terrain où elle n'offre pas de prise : partout ailleurs acculée (à l'école, à l'hôpital, bientôt dans la presse et déjà dans la rue) elle s'est réfugiée enfin dans des sphères où vous ne l'atteindrez pas. C'est le cas maintenant de dire : « *Verbum non est alligatum* ». Le Verbe ne peut être enchaîné ».

Déjà, à l'heure où je parle, quels sont les résultats les plus tangibles de ce fol attentat ? Avant la maladroite mesure, nous avions, chaque dimanche, une causerie religieuse : maintenant, nous en avons deux. Pendant le carême (vous vous y êtes engagés), nous en aurons trois. Quand nous rentrerons à Radio-Paris (et nous y rentrerons tôt ou tard), nous en aurons quatre... Si c'est cela que vous avez voulu, vous ne pouviez mieux jouer. Est-ce comme cela qu'on joue sur le tapis vert du Café du Commerce ?

**

Si nous ne regardions qu'à cela, nous pourrions nous féliciter de la situation qui nous est faite par la brimade du Gouvernement : elle serait toute à notre avantage.

Mais il y a ici en cause, entre les âmes et nous, un tiers qui est d'une importance souveraine : le bon renom, le prestige, le rayonnement de notre Patrie, disons simplement : la France. Nous ne pouvons pas tolérer l'état d'infériorité morale où cette situation la place aux yeux des étrangers. J'ai tout un dossier émanant de nations amies de la France et qui sera transmis à qui de droit, en temps opportun. Hier encore, je recevais les signatures de vingt-six professeurs anglais de l'Université d'Oxford, auditeurs assidus de nos causeries religieuses, qui mêlent leurs protestations aux centaines de milliers, aux millions, sans doute, de protestations de sans-filistes français. Si l'on ne veut pas nous écouter, il faudra bien écouter les voix des amis lointains sur lesquels nous devons compter, sinon à l'heure de la politique, au moins à l'heure du danger.

Au cours de mes conférences en Alsace, je me souviens d'avoir vu venir à moi un vieil Alsacien aux longs favoris gris, qui me dit, en son français hésitant, ces paroles : « C'est donc vous qui, chaque dimanche, m'apportez la voix de la France chrétienne, celle que nous aimons ? La France, il ne manque pas ici d'hommes ou d'émissaires pour la dénigrer. Et quand on vient nous dire qu'elle n'est plus la France catholique d'avant 1870, nous avons une réponse toute prête : « Venez donc entendre dimanche prochain comme elle parle, et vous nous direz si elle a changé ! »

Messieurs, j'ai recueilli avec émotion ce témoignage d'un fils de la vieille Alsace et je me suis juré, dès lors, que de mon vivant, et Dieu merci, longtemps après moi, c'est ainsi que parlera la France ; et c'est en écoutant cette voix que, non seulement, la fidèle Alsace, l'indéfectible Lorraine, mais toutes les nations du monde pourront s'écrier plus véridiquement encore que par le passé, dans un transport d'allégresse et d'amour : « C'est l'oiseau qui vient de France ! »

A Famous Broadcast Preacher

By Our PARIS CORRESPONDENT

THE outcry against Parliamentary lethargy in France, which almost ended in civil war so recently, has overshadowed the agitation aroused in Roman Catholic circles by the Government's suppression of the Sunday religious talks from Radio-Paris. Protests continue from all who are concerned for the "liberty of the air"—resolutions, indeed, were being passed in public while bullets were flying about the Boulevards—and when political passions have died down it is probable that more will be heard of them. For the moment, however, the position of the Government is clear. In all controversial matters its radio policy is governed by strict neutrality, and, rightly or wrongly, the religious talks had to go when the station came under its control at the beginning of the year. The separation of Church and State in France is defined by the Law of December 9, 1905, and the Government position is that it would be transgressing this law to allow the exponents of any creed to make use of a public service. The Lenten sermons from the Cathedral of Notre Dame will continue to be broadcast from Radio-Paris, because of their special interest; but the talks of Father Lhande have had to be transferred to Luxembourg. Religious services and talks can still be given in France, but they are limited to Strasbourg and the private stations.

The central figure in the controversy is naturally Father Lhande himself, a Jesuit priest in the prime of his days, whose life and activities combine the studies of the cloister with the fire of the evangelist. We read in the pages of Victor Hugo of the sinister Archdeacon of Notre Dame, who, high up in the cathedral's dark turrets, vainly strove after his dreams of gold; Father Pierre Lhande has chosen the alchemy of "the air" for the working of miracles. He turns the Scriptures into pages of living history for all who care to tune in to his "radio sermons" at midday every Sunday. Millions of people must have heard them during the past seven years. They have become a household institution in French broadcasting, and at

at least be accepted as examples of the French language in a perfect form of melodious simplicity.

How the "Radio Sermons" Began

The first "radio sermon" was broadcast from Radio-Paris on January 2, 1927, and its reception proved that it filled a definite need. Father Lhande himself is of the opinion that the success in France is even greater than the success of similar broadcasts in other countries, in spite of the fact that the French people are considered to be not as deeply religious as those in some of the northern countries. The late Mgr. Dubois, Cardinal Archbishop of Paris, was an enthusiastic supporter of the idea, which had the backing of the Société Française de Radiophonie.

In the words of Father Lhande, it was a new and hitherto unsuspected opportunity for the ministry of the Church. At that time, panegyrics pronounced by prelates of renown had already been broadcast from the cathedrals of Toulouse and Bordeaux, but what he and his colleagues sought was a new form of sermon adapted to the needs of a public differing immensely from that of the average church congregation—a public infinitely varied in mentality, religion, culture, and rank, quickly bored by abstract thought or lengthy argument, seeing not with the eyes, but with the imagination. The outcome was the "radio sermon"—a brief and vivid "talk" rather than a learned discourse. The first broadcast was received as far afield as North Germany and Tunisia. Letters of appreciation poured in, and the "radio sermon" was established. Reinforced by the six Lenten sermons preached on Sunday evenings from Notre Dame, it has met with a growing volume of appreciation in many unexpected directions.

Letters from British Listeners

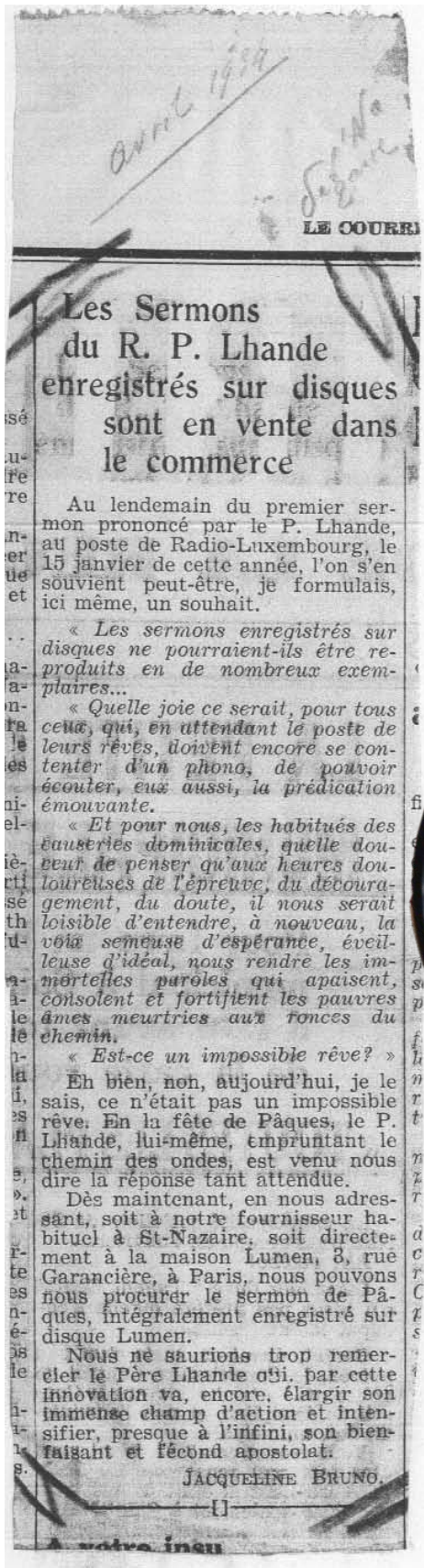
When giving his radio sermons Father Lhande has a manuscript in front of him, but he does not stick to the actual text. At times he shortens his sentences or increases them. At



Father Pierre Lhande
(Dr. J. Kinsol Jones)

him, they are the only evidence that he has been heard and understood. "To speak in such circumstances before a magic audience is, for a preacher, almost an act of faith," he says. "Not a tremor, a face, a sob to reveal the 'invisible presence.' They arrive on the morrow in envelopes addressed in unknown writing and bearing all sorts of stamps."

It was seen from the outset that the "radio sermon" would create its own peculiar problems. One mentioned by Father Lhande was whether it would in time kill the sermon *tout court*. If parishioners could listen to agreeable preachers in their own homes, would they trouble to go to church and doze beneath the pulpit of *Monsieur le Curé*? Again, why should the Curé take the pains to compose his own sermons when probably better ones came through his loud-speaker ready-made? But these fears have not been realised. Although many churches and chapels in France have installed their own receiving sets in order that the eloquence of preachers like Father Lhande may be available to all, no attempt has been made in these places to incorporate the broadcasts in the ritual of the Church.



Le disque enregistré par Pierre Lhande en 1934, *Les trois baisers*.

La reprise des causeries religieuses et philosophiques

M. André Mallarmé, ministre des P.T.T., a décidé de rétablir au poste Radio-Paris les causeries religieuses hebdomadaires qui avaient été supprimées à partir du 1^{er} janvier.

Les sermons de carême, dont la diffusion avait été maintenue, étant terminés, les causeries religieuses reprendront avec une durée d'une demi-heure comme par le passé. Elles commenceront :

Pour le culte catholique, le dimanche 8 avril, à midi ;

Pour le culte protestant, le jeudi 12 avril, à midi ;

Et pour le culte israélite, le vendredi 13 avril, à midi.

Le rétablissement de ces causeries était réclamé non seulement dans d'innombrables et émouvantes pétitions provenant d'auditeurs catholiques, protestants et israélites, mais également par des personnalités dégagées de toute attache confessionnelle qui invoquaient le principe de la liberté de pensée. Ce rétablissement a été expressément prévu, sur le rapport de M. Guernier, dans une récente motion de la commission des P.T.T. de la Chambre qui la vota à une très forte majorité.

En décidant leur rétablissement, le ministre a spécifié que ces causeries ne devaient porter que sur des sujets de morale ou d'histoire religieuse, et qu'on devrait éviter de leur donner le caractère de propagande confessionnelle ou de manifestation de polémique. Le texte de chaque causerie sera communiqué à l'administration huit jours avant sa diffusion.

D'autre part, M. Mallarmé a entrepris la création d'entretiens d'ordre philosophique et social dont la diffusion aura lieu chaque semaine le mardi à 19 heures et qui seront confiés à des universitaires, à des savants et à des écrivains, de tendances diverses, mais dont l'élevation de pensée ne pourra pas être contestée.

Le premier de ces entretiens aura lieu le 10 avril et sera une allocution que le professeur Henri Bergson a bien voulu accepter de prononcer lui-même devant le microphone.

Messe de Pâques

La grand-messe de Pâques de la cathédrale Saint-Bénigne à Dijon sera radiodiffusée à 10 h. 5 par Lyon-la Doua. Nous en avons donné le programme musical sous ce titre dans notre dernier numéro, page 19.

Musique religieuse

Bruxelles donnera dimanche 1^{er} avril, à 13 h., sur 322 m., un concert de musique d'orgue : œuvres de Lemmens, Mally, Caljaerts, De Boeck et le *Choral* de Franck. Le même jour, à 21 h. 15, sur 484 m., festival J.-S. Bach avec Mlle Ria Lenssens.

La Pâque juive

Samedi 31 mars, vers 10 h. 15, Radio-Paris diffusera de la synagogue de la rue de la Victoire le sermon que M. Julien Weill, grand rabbin de Paris, prononcera à l'occasion de la Pâque.

Chants grégoriens

Dimanche 1^{er} avril, à midi, concert de musique religieuse à Bruxelles avec chants grégoriens, par les moines de l'abbaye de Solesmes.

10 4 - 34

1934

Disparition de M. Ernest Lafont

Heureuse nouvelle. M. Ernest Lafont, dictateur anonyme de la radiodiffusion française depuis 1924, vient de se voir « démissionner » par ses pairs. C'est le député des Hautes-Alpes, socialiste socialisant, qui était en effet chargé de l'important rapport du budget des P.T.T. Tenant les cordons de la bourse, il tenait tous les fils du réseau français. Etatiste farouche, il fut l'instigateur de la guerre faite aux émetteurs privés. Il n'appartenait pas d'ailleurs au groupe tout théorique de la radiodiffusion de la Chambre, pas plus que les précédents rapporteurs, pas plus que les nombreux ministres des Postes...

M. Ernest Lafont est remplacé par M. Marcombes, un médecin. Puisse-t-il guérir les ondes françaises du mal socialiste inoculé par son tyrannique prédécesseur. Puisse-t-il surtout retrouver les 70 millions disparus et veiller, l'an prochain, à leur utilisation strictement radiophonique.

Emission nationale

L'émission nationale du mardi 3 avril, à 20 h. 15, sera donnée de l'Opéra-Comique. Au programme, *Les Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach. Signalons en outre aux amateurs d'opérettes de ce compositeur que *Le 66*, d'Offenbach, sera donné à Paris-P.T.T. le 1^{er} avril, à 15 h., avec le concours de Mme Wilhelmine Coudray, qui fait sa rentrée à cette station.

Billet du jour

L'action concertée et massive

Le Cabinet Camille Chautemps avait supprimé les causeries religieuses du poste d'Etat de Radio-Paris.

Cet indigne chef du Gouvernement, compromis dans le scandale Stavisky, et ses collègues dont plusieurs fréquentèrent l'escroc, estimaient probablement que le niveau de la moralité était suffisamment élevé pour qu'il fut nécessaire de rappeler par le truchement de la radiophonie, les préceptes chrétiens sur l'honnêteté et la conscience professionnelle.

Passa le Cabinet Edouard Daladier qui maintint la sectaire interdiction.

Le premier était tombé dans la boue. Celui-ci glissa dans le sang.

Mais pendant ce temps, une action concertée et massive fut menée par les catholiques, les protestants, les juifs, des incroyants aussi qui estiment avec les autres que le pays a grand besoin d'un redressement de sa moralité.

Les anciens combattants et les parlementaires propres unirent leurs efforts à ceux des organisations religieuses.

Le Gouvernement de salubrité publique que préside M. Gaston Doumergue, n'a pas hésité une seconde.

Il rétablit les causeries religieuses au poste d'Etat de Radio-Paris.

M. Mallarmé, ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, a estimé « qu'il n'y a pas plus d'atteinte au principe de la liberté de la pensée que de contradiction avec la loi, à autoriser le retour de causeries hebdomadaires dont tiraient un profit moral, des auditeurs de toutes conditions, dispersés jusque dans les moindres villages. »

D'ailleurs, qui ne veut pas entendre la causerie religieuse, n'a qu'à tourner le bouton de son appareil de réception.

Nous voudrions cependant que l'audition de la causerie religieuse soit obligatoire dans les cellules des complices de l'escroc Stavisky, emprisonnés, et à la Chambre et au Sénat où s'y trouvent beaucoup d'autres.

Voleurs, chéquards, fêtards pourraient peut-être s'amender à entendre parler de vertus qu'ils ont délaissées pour un bus matérialisme.

L'action concertée et massive de protestation indignée a obtenu le résultat recherché.

Remercions M. Mallarmé de sa décision qui donne satisfaction, comme aussi le poste de Radio-Luxembourg qui avait assuré la diffusion des causeries religieuses pendant la durée de mesquinne interdiction.

Grâce à M. Mallarmé, comme il l'écrivait lui-même, « ainsi seront exaucés les vœux si nombreux qui s'étaient manifestés, en faveur du rétablissement de la diffusion de doctrines et de pensées qui apportent à tant d'âmes la paix et le réconfort » et aussi aideront tant d'autres à sortir de l'ornière boueuse et ensanglantée.

GEORGES LEQUETTE.

Aux écoutés du R. P. Lhande

Ce fut en février, à midi, le dimanche
Qui suivit la sanglante émeute de Paris
Qu'un apôtre prit la plus noble des re-
[vanches]
Sur les ingrats qui l'ont chassé de son pays.
Écoutons, par-dessus les toits, sa voix
[bannie]
Que se disputent tous les ciels, hormis le
[sien...]
Que nous dit-elle, un mois après qu'on l'a
[punie]
Du délit scandaleux de faire trop de bien ?
Cette douceur célèbre, est-il vrai que
[l'offense]
La plus noire n'arrive point à l'entamer ?
Mais comment ? avons-nous bien entendu :
« La France,
« Elle est partout où nous pouvons la faire
[aimer. »

Ce cri sort-il vraiment d'une bouche exilée,
Ce cri vibrant de foi, d'espérance et d'amour
Dont la tendresse filiale est enroulée
Au mât hospitalier de Radio-Luxembourg ?
Cette absolution d'un enfant à sa mère,
Nous avons tous les cils mouillés, le cœur
[battant,
En l'écoutant, du haut d'une antenne
[étrangère,
Tomber sur un pays en secret repentant...
Est-ce, d'un Basque... et d'un Jésuite, la
[vengeance ?
Elle aurait pu se plaindre, elle aurait pu
[blâmer,
La voix trahie. Elle aime mieux bénir :
[« La France,
« Elle est partout où nous pouvons la faire
[aimer.

« La France, mais son nom, mes frères,
[illumine
« Le regard du captif et de l'agonisant,
« Il fait éclore le sourire des brahmines,
« Et le lépreux est moins hideux, en le
[disant.
« Cet espace est français qu'annexe ma
[parole,
« Et la France est partout où bat le cœur
[de Dieu... »
Des fils qu'elle proscrit, c'est donc une
[auréole
Que mon pays reçoit, au lieu d'un désaveu...
Faudra-t-il l'en prier longtemps pour qu'il
[nous rende,
Rompus et partagés à tous les affamés,
Du Verbe, les profonds accents du Père
[Lhande
Que sa patrie écarte et qui la fait aimer
Et qui se venge d'elle en la rendant plus
[grande ?

Suzanne MALARD.

Radio Magazine

R. du C. Seine N° 216.379

Fondé en 1879

Tel. Provence 16-14

ARGUS de la PRESSE

"Voit Tout"

LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'EXTRAITS DE PRESSE
37, Rue Bergère, PARIS (9^e)

16593

N° DE DÉBIT _____

Extrait de : **MIDI - SOCIALISTE**
Adresse : **TOULOUSE**
Date : **24 NOVEMBRE 1934**
Signature : _____
Expédition _____

L'activité et les ambitions des radio-familles

Le dernier numéro de *Choisir*, organe militant des auditeurs catholiques, nous révèle l'activité et les ambitions des catholiques dans le domaine de la radiodiffusion.

Les catholiques entendent jouer un rôle prépondérant dans la gestion de nos postes nationaux. Aussi *Choisir* engage-t-il ses lecteurs à pénétrer nombreux dans les associations qui seront appelées à élire les représentants des sans-filistes au sein des comités de gestion. De plus, les catholiques entendent constituer un corps solide capable d'orienter les destinées de ces associations.

Les catholiques ne cachent pas leur intention ; ils précisent même les méthodes par lesquelles ils devront s'assurer le contrôle de l'orientation des nouvelles associations d'auditeurs :
« Pour éviter d'y être sans cohésion nous-mêmes (dans les associations d'auditeurs), rattachons-nous tous à une radio-famille qui elle, a des vues claires et des principes, écrit l'anonyme rédacteur de Choisir. Ainsi et seulement ainsi, nous nous imprégnons de l'esprit de corps nécessaire à la formation et à la sauvegarde de l'esprit public. »

Nous voici donc prévenus : les milieux catholiques mettront tout en œuvre pour pénétrer dans les associations, et des associations dans les conseils de gestion. A nous de veiller au grain et de barrer la route aux Radio-Familles et à leurs protagonistes.

Aux deux « pauvres diables » précédemment dénoncés par M. l'abbé L. Bethléem sont venus s'adjoindre deux autres parleurs *ejusdem farinae*.

Le public catholique doit savoir que ces causeries radiotéléphoniques sont organisées et patronnées par une Société assez mystérieuse qui s'intitule « Association internationale des étudiants de la Bible », dont le siège central est à Brooklyn (Etats-Unis), les filiales à Paris, Londres, Vienne, Berne, Magdebourg, Varsovie, Bruxelles, Madrid, Copenhague, Stockholm et Oslo.

Cette association a pour président le fameux juge Rutherford, dont M. l'abbé L. Bethléem a conté la déconfiture le jour où, à grands frais, il prétendit « démasquer le clergé » au Trocadéro.

C'est cette même association, puissamment riche, qui édite toutes les billesées du grotesque Rutherford, et en a pu hélas ! assurer la diffusion — si j'en crois sa notice — à 70 millions d'exemplaires.

Or, si l'on parcourt l'un quelconque des ouvrages de Rutherford, que ce soit *Création, Délivrance, la Harpe de Dieu, Où sont les morts? Prospérité assurée, le Retour de Notre-Seigneur, L'Enfer*, etc., on est assuré d'y trouver, à côté de fantaisies doctrinales stupéfiantes et d'une exégèse ahurissante des Livres Saints, et, presque à chaque page, les attaques les plus haineuses contre l'Eglise et le clergé catholique.

Féroce anticlérical, le juge Rutherford n'a cessé d'attaquer la conduite du clergé, au cours de la guerre mondiale. Il voit en lui le plus grand ennemi du peuple, de la liberté et du progrès. Il lui reproche de n'avoir fait qu'aveugler les esprits, affaiblir l'intelligence, fausser les consciences et pervertir les cœurs.

Ce juge déchainé semble n'avoir pris en ses mains la Bible que pour mieux lutter contre l'Eglise. Les familles catholiques doivent savoir tout cela. Qu'elles ne se laissent pas duper par l'inoffensive apparence de ces causeries et de leurs titres ! Ceux qui les prononcent travaillent devant le micro pour Rutherford et son Association internationale des étudiants de la Bible. C'est la doctrine tendancieuse et haineuse du juge Rutherford, ce sont ses passions anticléricales qu'ils sont chargés de défendre et, de diffuser devant le micro.

Nous estimons qu'il est de notre devoir de donner un second avertissement. Libre à ceux qui s'y intéressent de rester à l'écoute. Les catholiques savent ce qu'ils doivent penser des pitoyables acolytes du juge Rutherford.

On nous assure que la propagande des idées du juge Rutherford se poursuit activement à domicile où des mains féminines colportent les productions de l'Association.

19 avril 1936

La politique des ondes

Liberté contrôlée

Les sans-filistes l'emportent ! comme l'avait, des tout premiers, annoncé « Radio-Magazine » : les causeries religieuses ont été rétablies devant le microphone de Radio-Paris. C'est une victoire des auditeurs sans distinction de parti ni de confession. C'est un acte de sagesse gouvernementale.

M. Pellenc, directeur de la radiodiffusion, qui se trouvait en U.R.S.S. au moment de la suppression des émissions religieuses, s'était élevé, à son retour, contre cette mesure dictée par le seul aveuglement politique. M. Mallarmé, ministre des P.T.T., avait, sur son conseil, décidé de revenir sur cette interdiction avant même que fussent publiées les conclusions du rapport de M. Guernier.

Depuis mardi dernier la décision est officielle. Cette fâcheuse interruption aura du moins aidé les pouvoirs publics à compter avec les forces spirituelles de l'écoute. Non seulement les pétitions des auditeurs catholiques, protestants, israélites, affluèrent de tous les coins de la France, des colonies et de l'étranger (il en vint du Canada), mais de nombreuses personnalités, libres de toutes attaches confessionnelles, invoquèrent avec force le principe de la liberté de pensée.

Effet plus heureux encore : les pouvoirs publics, et surtout la Chambre, ont fait leur « mea culpa ». Il a fallu, devant l'universelle levée de boucliers des sans-filistes, revenir en arrière, justifier la retraite. On a, de la sorte, pour la première fois, dans des textes à caractère officiel, défini les raisons d'être supérieures de l'art radiophonique et esquissé une sorte de théorie des devoirs et des besoins spirituels des émissions d'Etat. Excellent exercice pour la préparation du statut. Un vote massif de la commission des P.T.T. à la Chambre a sanctionné à la fois l'acte et les motifs.

Le rapport de M. Guernier, comme la proposition de loi déposée par M. Robert Séro, M. Georges Pernot, le duc d'Audifret-Pasquier et quatorze de leurs collègues, ont eu la bonne idée d'élever le débat.

Qu'est-ce que la liberté de pensée ? Le droit de manifester sa pensée, de l'exprimer, de la communiquer. Dans sa note embarrassée du 17 janvier, le Gouvernement, dont le chef était alors M. Camille Chautemps, avait évoqué la « neutralité » prescrite par la loi du 9 décembre 1905 à l'endroit de toute activité publique. Fallacieuse interprétation des textes ! L'article 2 de la loi de séparation dit en effet que « la République ne reconnaît aucun culte ». Mais relisons l'article premier : « La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes ».

Ainsi le raisonnement « juridique » du 17 janvier se retournait contre la mesure même qu'il prétendait justifier. La neutralité ? Ce n'est pas d'après la loi invoquée l'ignorance des cultes ni la restriction de leur libre expression.

Autre argument développé par les plaidoyers que nous citons plus haut. Il est important à cause du précédent de droit public radiophonique qu'il crée. Le communiqué du 17 janvier n'avait-il pas invoqué « le caractère exceptionnel des sermons de carême et l'intérêt rencontré par leur diffusion auprès de nombreux auditeurs » ?

Le nombre des auditeurs, voilà le grand motif lâché ! Comment soutenir que cette raison majeure du maintien des sermons de carême et des cérémonies musicales d'église ne pouvait fonder qu'une exception ? La logique, le droit administratif lui-même, le principe démocratique enfin ne voient-ils pas dans la loi du nombre les éléments constitutifs de toute règle générale ? Il ne sera pas inutile, aux futurs rédacteurs du statut, de s'inspirer de cette considération quantitative. La radio est faite pour répondre à tous les goûts, à tous les sentiments, à tous les publics. Elle ne connaît pas d'exclusives. C'est là tout le fondement de la nécessaire variété des émissions.

D'autres considérations ont été développées par la proposition Séro et le rapport Guernier, que nous n'analyserons pas en détail. Elles sont trop connues des lecteurs de ce journal qui se fait gloire de lutter pour une radiodiffusion toujours plus utile, plus élevée et plus humaine. Les manifestations artistiques, littéraires, sportives, les informations et les nouvelles de Bourse, est-ce là toute la vie ? Toute morale, toute philosophie doivent-elles être bannies de la fonction radiophonique ? L'Etat va-t-il, pour reprendre la condamnation de Paul Souday formulée contre un certain cinéma, transformer la merveilleuse invention des ondes en une « entreprise d'abâtissement public » ? Que fait-on du rayonnement spirituel français ? La pensée française devra-t-elle s'expatrier ?

L'heureuse décision de M. Mallarmé tient compte de tous ces arguments moraux et sentimentaux. Le rapport Guernier qui, officiellement, est l'inspirateur de cet acte tualité, et d'un certain devoir philosophique de la radio d'Etat.

Que le ministre ait cru bon de spécifier que « les causeries devront éviter tout caractère de polémique », cela va de soi. Nous demandons la liberté, mais nous admettons son contrôle. Toutefois, quel sera ce contrôle ? « Le texte, dit le communiqué, devra être soumis à l'administration

huit jours avant sa diffusion. » Nous n'ignorions pas que c'est la coutume... Peut-être serait-il bon de préciser aujourd'hui quelle autorité est investie de cette mission de censure, quelle garantie de compétence et d'objectivité offre-t-elle ? S'agit-il d'un pouvoir discrétionnaire ? Quels moyens seront réservés aux intéressés de se pourvoir contre une décision arbitraire ? Si l'on désire une organisation équitable et définitive, voilà des points que le statut, s'il voit le jour, devra trancher.

Louons enfin M. Mallarmé d'avoir entrepris la création et la diffusion hebdomadaire d'entretiens d'ordre philosophique et social. L'illustre Henri Bergson inaugurerait, le 10 avril, ces conférences destinées à tromper quelque peu les soucis matériels d'aujourd'hui et à procurer à nos penseurs et à nos savants l'audience qu'ils méritent. L'idée est bonne. Il reste à la réaliser avec la simplicité et le relief qui conviennent à la vaste écoute populaire. Le ministère des Postes contrôle le contenu des émissions. Est-ce suffisant ? N'existe-t-il pas un style ou, si l'on préfère, une convenance radiophonique que des spécialistes officiels devraient être capables de révéler amicalement à des débutants du micro, fussent-ils membres de l'Institut ?

Pierre DOMÈNE.

Causerie religieuse
par le R.P. Lhande,
Rédacteur aux Études.
Radio-Paris, 24 avril 1938.

L'ORGUEIL DE L'ESPRIT

Mes frères,

Au moment de reprendre cette nouvelle série de nos causeries dominicales, j'éprouve, -je ne vous le cacherais pas, ~~une certaine~~ ^{scrupule} inquiétude. Je me demande, si quelques uns d'entre-vous, à lire sur leurs programmes de T.S.F. l'annonce de mes premiers titres ~~de~~ l'orgueil de l'Esprit, l'orgueil de la Chair, l'orgueil de la ~~force~~ ^{force}, etc... ne vont pas se méprendre sur mes intentions et dire : "Au temps jadis, nous avions un Père Lhande " tout doux ", ^{petit} tout ^{de mansuétude et de bonté... qui donc?} Va-t-il, ~~maintenant~~, changer brusquement d'accent et de manière ? " Rassurez-vous... Mes Philippiques ne seront pas bien sévères.

Il y a encore, là-bas, dans un coin de mon cher pays basque, un de mes très vieux compatriotes, un Paysan, ^{si vaillant} comme il y en a partout dans nos bonnes provinces de France, plein à la fois de bonne grâce et de malice, à qui je ne cesse, depuis que je fais des sermons -et j'en fais depuis très longtemps, hélas!- de causer des désillusions.

Il fut mon premier auditeur, aux temps lointains où, tapi derrière la muraille de notre ^{vieille} maison, il écoutait les exhortations que je lui adressais, par dessus l'appui d'une fenêtre haute, monté

paraboles, -ces petits récits tantôt fictifs, plus souvent tirés de la vie réelle, où le divin Narrateur excellait, pour donner corps et figure à ses maximes, pour les rendre plus vivantes et plus concrètes .

Nous recourrons, souvent, mes frères, si vous le voulez bien, ^{à ces récits et dialogues apocryphes,} -et de préférence à des exposés dogmatiques dont les abstractions ne seraient dans la juste note ni de la radio, ni ~~en aucun cas~~ de votre radio prédicateur du temps passé, ~~à ces charnats et bien-
veillants apocryphes~~

L'orgueil de l'Esprit, la première des figures dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, est représentée dans l'Evangile par le type classique du pharisien, observateur rigide et minutieux de la loi judaïque dans ses moindres rites, mais faisant bon marché des ~~exigences plus strictes~~ ^{de la charité} de la justice et de la charité . Vous savez avec quelle sévérité, Jésus, le plus doux cependant des enfants des hommes, a traité les hypocrites et les orgueilleux, les comparant à des "sépulcres blanchis qui au dehors paraissent beaux mais, au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture " .

~~Mais si vous n'avez pas également surpris de la main même de
leur portraits dans un de ses petits tableaux, vous pouvez
de l'Esprit saint tout à l'heure -
- voir V. P. M. -~~

" Deux hommes monterent au temple pour prier : l'un était pharisien, et l'autre publicain . Le pharisien debout, faisait en lui-même cette prière : "O Dieu ! je te rends grâce de ce que je ne suis pas

comme le reste des hommes, rapaces, injustes et débauchés, ou bien encore comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, je paie la dîme de tout ce que j'acquiers..."

Le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux vers le ciel, mais il se frappait la poitrine en disant : "O Dieu ! aie pitié de moi qui suis un pécheur !"

Deux prières, deux accents, mais combien différents l'un de l'autre ! Deux ^{orants} ~~préteurs~~ en somme, mais, un qui se vante et qui s'exalte, un autre qui s'humilie et qui implore. Or, le second seul est absent : "Celui-ci, dit Jésus, descendit justifié dans sa maison, plutôt que l'autre, car quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé."

Voulez-vous, mes frères, que nous cherchions à analyser ensemble ces deux prières, ces deux attitudes.

Le Pharisien "monte" dans le temple. Le voyez-vous, franchissant d'une allure hautaine les degrés qui mènent à la maison de Dieu. Il ne s'arrête point à l'entrée ou sous le péristyle, ou dans les bas-côtés, là où se tient la foule vulgaire. Il monte, monte encore, il s'érige au-dessus de la foule et s'en détache. Ici, il est chez-lui. Convaincu de sa supériorité religieuse et sociale, il dépasse hardiment toutes les enceintes. Va-t-il prier ? Oui, sans doute, puisqu'il est venu pour cela et son premier mot sera : "Dieu !" Mais se prosterner ? ^{Allons donc !} Lui, il prie debout, la posture qui convient à sa haute dignité, la place qui lui est due, celle où tout le monde le verra, où il trônera bien au-dessus de l'insignifiante plèbe.

Dans un pays que j'ai beaucoup aimé, -où j'ai souffert ~~mu~~- l'Inde, que de fois n'ai-je pas vu se reproduire cette même scène !

Deux humanités à la fois soeurs et étrangères ; soeurs par la commune patrie, étrangères par la séparation inexorable des castes . D'un côté la plèbe qui grouille, nue, humiliée, sans beauté : les parias , les Intouchables , *auxquels est interdit l'accès des Temples.*

De l'autre, les Brahmes droits et beaux , vêtus de blanc , inaccessibles et superbes: les fils des dieux ! Ceux-ci fraction privilégiée, ceux-là fraction maudite et rebut de l'humanité .

Hélas! le même contraste se présente toujours ~~et~~ l'on sait la plainte écumante qu'a jetée sur l'orgueilleux aveuglement des uns et la triste abjection des autres, le grand coeur de François-Xavier et, dans cette Inde de splendeur à la fois et de tristesse, je crois entendre toujours résonner le cri de son : "Miserere super turbam ."

Le Pharisien se prépare à prier : "O Dieu! dit-il ... "

Certes, le mot qui nous vient le premier aux lèvres ! Une imploration : Elle aurait pu l'être, car tout appel à Dieu peut être un gémissement , un cri de détresse, une prière, mais qui n'est vraiment efficace que lorsqu'il s'y mêle ou un peu de douleur, ou beaucoup d'amour .

O vous, frères très-aimés, ô vous, ^{*chers mécréants.*} qui, sans aller encore jusqu'à l'acte de foi en avez conservé, cependant, les uns la nostalgie , les autres la hantise et plusieurs d'entre-vous, peut-être, un secret désir , ..puissiez-vous, du moins, murmurer ^{*parfois*} et c'est déjà là une prière: "O Dieu! donne-moi la force de te crier avec sincérité : Mon Dieu! Mon Dieu !"

La prière du Pharisien, elle, s'arrête court. Que dit-elle ?

"Je te rends grâce ... " Sa première préoccupation, son premier cri c'est ce je, ce moi, mis tout d'abord en vedette.

Quand vous priez, mes frères, tâchez donc de vous oublier un peu vous-mêmes, ^{puiss} votre intérêt, ^{égoïste} votre personnalité. Oubliez-vous, pour songer d'abord à Lui, son amour et sa gloire. Et si le premier cri qui jaillit de vos lèvres ^{comporte} ~~comporte~~ ^{malgré tout} le pauvre et triste rappel du moi, qu'il soit au moins fondu intimement dans ces deux prières parfaites : "Le Notre Père et le Je vous salue Marie."

Mais ce n'est pas l'action de grâces du Pharisien qui nous intéresse, mes frères, ^{ce grand Seigneur} ~~laissons-le~~ ^{maintenant} étaler avec complaisance ses jeûnes, ses dîmes et ses gains. C'est l'autre, ^{qu'il faut voir} c'est l'homme qui est demeuré à distance dans ses quenilles, les yeux baissés et se frappant la poitrine. Si l'éternelle barrière ^{des classes} ~~divise~~ ces deux hommes, lequel, au regard de Dieu, est le vrai riche, lequel est le vrai pauvre ?

Le paria de l'Evangile est un de ces pauvres tels que Jésus les a aimés : "O Dieu! s'écrie-t-il, aie pitié de moi qui suis un pécheur." Le premier disait : "Je te rends grâce", mais l'autre dit : "Aie pitié". L'un proclamait : "Je ne suis pas comme les autres hommes"; celui-ci gémit : " Je suis un pécheur ". L'un se jugeait meilleur parce qu'il fréquentait le temple, l'autre ne juge pas ses frères de misère parce qu'ils n'y viennent point. Il n'a conscience que de son indignité et n'implore miséricorde que pour lui-même. Et c'est pourquoi il est agréable à Dieu, lui, le pécheur et qu'il est préféré au superbe observateur de la loi. Il s'en retourne justifié,

tendis que l'orgueilleux, qui s'est complu dans sa propre justice ne s'en ira qu'avec le bénéfice de sa proclamation vainc et de sa stupide suffisance .

Cependant gardons-nous, mes frères, de forcer les oppositions qui se manifestent dans cette parabole .

Ce "Pharisien " , ce "Publicain" représentent , en réalité, deux classes de notre société :-deux classes d'hommes , dirait St. Ignace , deux "états d'âmes " . Ce qui importe c'est de savoir dans laquelle des deux nous "classera" , un jour, Celui qui doit juger les "vivants " et les "morts " !

Faisons notre examen de conscience. Nous n'avons pas à "monter" pour cela, au temple de Jérusalem . Il suffit que nous "descendions" dans les humbles sphères de notre misère native .

Quelle que soit notre situation sociale, nous sommes tous des "pauvres "... Pauvres de mérites, pauvres de bonté, pauvres d'amour ...

Souvent il vous est arrivé, ^{cet} à l'hiver dernier, dans nos églises parisiennes, d'apercevoir, au fond du recoin le plus obscur, un de ces loqueteux, de ces "sans-gîte" et "sans-travail" que la compassion d'une chaisière ou d'un sacristain a laissé s'approcher du calorifère ... Comme il se faisait tout petit, tout humble, tout caché ! Blotti , presque pelotonné sur un banc, il jouissait en silence de la tiédeur , de la douceur de rester, une heure ou deux, là où nul ne viendrait le déranger ... Il entendait un peu d'orgue, ou un peu d'harmonium, là-bas, quelque part dans la nef, dans une chapelle ...

Priaît-il ? ... Il pensait ^{du moins} ~~souhaitait~~ : "Mon Dieu, pitié !"
Il était dans la maison du Bon Dieu ... Tout à l'heure, quand viendrait la foule, il s'en irait, comme il était venu... Le Publicain !

Quelques heures après ... La même église, la même Maison de Dieu !... Mais ... quel changement !

Là aussi, un pauvre, mais qui ne soupçonne pas sa misère ! Un "indigent", une "indigente", en vérité .

Madame Marie, vous êtes entrée dans l'église-la même-car elle abrite le même Hôte caché ... Vous avez pris votre place comme dans une réunion mondaine, soucieuse d'être remarquée, ne perdant rien, dès le premier coup d'oeil, ni d'une toilette, ni d'une expression...

Vous priez... très gravement, semble-t-il, ayant bien soin de faire jouer au feu des lampes, le châton de vos bagues .

microscopique regard, de désir de l'œuvre, et de faire de la sainte, pour faire figure d'homme de monde, bien priant qui vient d'offrir son ment avec le ciel!

Et vous voulez, vraiment, que le va-nu-pieds qui vous a précédé tout à l'heure, dans cette même église, le paria, l'homme de dessous les ponts, qui n'osait pas lever les yeux sur le tabernacle et s'est retiré sans bruit, mais qui a prié, qui a pleuré, ne se soit pas enrichi, lui, de mérites pour le Paradis ? ... Ah! m'sieu, plutôt

"Je vous le dis, en vérité, quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé !"

Pour nous, mes frères, notre part est prise. Nous voulons être avec celui à qui il a été dit: Hodie mecum erit in paradiso.

Pierre Lhonde.S.J.

Aujourd'hui, au lieu d'un peu de vie tu vias avec moi dans le Paradis:
Aujourd'hui, quelle prospérité!
En paradis, quel repos!
Avec moi, quelle compagnie!

06
4
1
2
2
2
2
2

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION.....	11
CHAPITRE I. PRESENTATION DE PIERRE LHANDE.....	31
Préambule.....	31
A. De l'enfance à l'Élection	31
B. L'Élection.....	33
C. La formation au sein de la Compagnie de Jésus	39
1. La préparation globale à l'apostolat	39
2. Une tradition ignatienne : la pratique épistolaire, outil pédagogique et maintien du lien	46
3. La figure emblématique du Père Longhaye.....	49
D. La Grande Guerre	68
Préambule	68
1. Le témoignage écrit de Pierre Lhande pendant le temps de la Grande Guerre	69
2. Le travail de mémoire continué et renouvelé dans les « radio-sermons »	72
E. L'héritage culturel ancestral basque.....	74
F. L'apostolat	81
1. L'œuvre sur le terrain auprès des déshérités en banlieue parisienne.....	81
2. La prédication.....	96
3. Les missions dans les territoires français et à l'étranger	99
CHAPITRE II. LE CORPUS DES RADIO-SERMONS.....	104
A. Présentation des <i>Radio-sermons</i>	104
Préambule	104
1. Structure de l'ensemble de l'œuvre	104
2. Caractéristiques globales de chaque recueil	106
B. Présentation des « radio-sermons ».....	108
Préambule	108
1. La citation biblique et les références à la Tradition.....	115
a) <i>Exemples de citations dans les dix-huit « radio-sermons » du recueil n° 1 l'Évangile par-dessus les toits, série 1927.....</i>	<i>120</i>
b) <i>La citation « Misereor super turbam, j'ai compassion de ce peuple ».....</i>	<i>126</i>
2. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 1 : L'Évangile par-dessus les toits. Série 1927.....	130
a) <i>Liste des « radio-sermons ». Quelques commentaires.....</i>	<i>131</i>

b) Lecture du premier « radio-sermon » <i>La crèche</i>	136
c) Lecture du dix-huitième et dernier « radio-sermon » <i>Les disciples d'Emmaüs</i>	142
3. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 2 :	
Le Bon Pasteur. Série 1928	145
a) Liste des « radio-sermons »	145
b) Lecture du « radio-sermon » <i>Le Christ chez les ouvriers</i>	146
c) <i>Les panégyriques : commentaires</i>	150
4. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 3 :	
Les pauvres dans l'Évangile. Série 1929.....	151
a) Liste des « radio-sermons »	152
b) <i>Préalable à la lecture du « radio-sermon » Les sans-travail :</i> <i>le premier S.O.S. à la radio en faveur des déshérités</i>	152
c) Lecture du « radio-sermon » <i>Les pauvres honteux</i>	153
d) Lecture du « radio-sermon » <i>Les chemins d'Emmaüs</i>	154
5. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 4 :	
De Bethléem au Golgotha. Série 1930	157
a) Liste des « radio-sermons »	157
b) Lecture du « radio-sermon » <i>Le merci des naufragés</i>	158
6. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 5 :	
La France missionnaire. Série 1931	159
a) Liste des « radio-sermons »	160
b) Lecture du « radio-sermon » <i>Les martyrs de la Croix</i>	160
7. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 6 :	
L'Évangile de la douleur. Série 1932	164
a) Liste des « radio-sermons »	164
b) Lecture du « radio-sermon » « <i>Les sans-travail</i> » (p. 151-164)	165
8. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 7 :	
Carillons de fête. Série 1933	167
a) Liste des « radio-sermons »	168
b) Lecture du « radio-sermon » <i>La première communion</i>	169
c) Lecture du « radio-sermon » <i>La Fête-Dieu</i>	170
9. Répertoire des « radio-sermons » du recueil n° 8 :	
L'Évangile par-dessus les frontières. Série 1934	173
a) Liste des « radio-sermons »	173
b) <i>Préalable au « radio-sermon » Le puits désenchanté</i>	174
c) Lecture du « radio-sermon » <i>Le puits désenchanté</i>	177

C. La rhétorique en questions dans les *Radio-sermons*..... 180

Préambule	180
1. Procédés littéraires, figures de style : exemple dans la préface du recueil n° 1, <i>L'Évangile par-dessus les toits</i>	188
2. La rhétorique au cœur des « radio-sermons ».....	191
a) <i>Le double énoncé et la triple énonciation du « radio-sermon » Passion</i>	191
b) <i>Le recours à l'image dans l'éloquence sacrée :</i> <i>l'exemple du tableau « Le chemin de la Croix »</i>	197
c) <i>L'« exemplum narratif »: un support utile dans l'art de la rhétorique</i>	201

CHAPITRE III. PIERRE LHANDÉ ET LA T.S.F. DANS LE CORPUS DES RADIO-SERMONS	209
Préambule.....	209
A. Regards d’auteurs sur l’histoire de la radio. Quelques repères.....	211
B. La place inédite de la radio dans le corpus des <i>Radio-sermons</i>	216
1. La T.S.F. dans les préfaces des Radio-sermons.....	217
a) <i>Étude de la préface du recueil n° 1.</i> « L’Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1927 ».....	219
b) <i>Étude de la préface du recueil n° 2</i> « Le Bon pasteur, L’Évangile par-dessus les toits. Radio-Carême, 1928 »	225
c) <i>Étude de la préface du recueil n° 3</i> « Les Pauvres dans l’Évangile, L’Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1929 »	229
d) <i>Étude de la préface du recueil n° 4</i> « De Bethléem au Golgotha, L’Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1930 »	230
e) <i>Étude de la préface du recueil n° 5.</i> « La France Missionnaire, L’Évangile par-dessus les mers. Radio-sermons, série 1931 »	230
f) <i>Étude de la préface du recueil n° 6.</i> « L’Évangile de la Douleur, L’Évangile par-dessus les toits. Radio-sermons, série 1932 »	239
g) <i>Étude de la préface du recueil n° 7.</i> « Carillons de Fête, L’Évangile par-dessus les toits, série 1933 ».....	239
h) <i>Étude de la préface du recueil n° 8.</i> « L’Évangile par-dessus les frontières, série 1934 »	244
2. La T.S.F. au cœur des « radio-sermons »	247
a) <i>Un sermon en direct depuis Londres et Daventry</i>	248
b) <i>Le premier S.O.S. radiodiffusé en direct en France en faveur des déshérités.....</i>	252
c) <i>Un sermon original en différé : Le baptême de l’air de l’auteur</i>	254
d) <i>Récits de voyages « radiophoniques » : une mission à Madagascar. Extraits.....</i>	258
e) <i>L’information en direct depuis Radio-Luxembourg.....</i>	262
3. Les « Radio-interviews »	263
a) <i>Présentation succincte des « radio-interviews »</i>	263
b) <i>Extraits d’une « radio-interview » depuis la station de Radio-Bruxelles.....</i>	265
c) <i>Extraits d’une « radio-interview » dans la presse écrite</i>	266
d) <i>L’éloge du média radio dans les « Radio-interviews ».....</i>	267
 CONCLUSION.....	 273
 BIBLIOGRAPHIE	 281
 ANNEXES.....	 288

Pierre Lhande (1877-1957) et le corpus des *Radio-sermons* aux origines de la radiophonie

Résumé

Ce travail de recherche est une contribution à l'étude de l'œuvre de Pierre Lhande, les *Radio-sermons*. Cette œuvre a eu un succès considérable à l'époque, mais elle est peu connue de nos jours sauf au Pays Basque, terre natale de l'auteur. L'objectif est de mettre en valeur ce patrimoine national. Le témoignage de l'auteur sur les débuts de la radio en France des années 1927 à 1934 et sur le temps de l'entre-deux-guerres est en effet utile pour appréhender le contexte politique, religieux, sociétal de cette période. L'étude porte globalement sur le caractère innovant et l'esprit d'initiative d'un homme qui a saisi l'importance des nouveaux outils de communication. Pionnier de la prédication à la radio en France, Pierre Lhande, jésuite, est l'inventeur d'un nouveau langage dans l'éloquence sacrée. Cette recherche met par ailleurs en relief l'action humanitaire déployée sur le terrain, principalement en banlieue parisienne pour redonner de la dignité aux populations les plus déshéritées. Les « radio-sermons » (ou sermons prêchés à la radio), révèlent en de nombreux endroits, la situation des « oubliés » à la périphérie des grandes villes. Pierre Lhande a été le premier à lancer un S.O.S. en direct à la radio en leur faveur en 1929 lors d'un hiver particulièrement rigoureux. La thèse s'est construite sur la base du corpus des *Radio-sermons* composé de huit recueils s'échelonnant de 1927 à 1934. Chaque ouvrage est pris en compte dans sa globalité (préface, prédication, postface ou conclusion). Le travail de rédaction est scindé en trois chapitres : Chapitre I : Présentation de Pierre Lhande avec les différentes étapes de sa vie en lien avec le sujet. L'objectif est d'esquisser son portrait à partir de la définition qu'il donnait de lui-même : prêtre, pasteur, écrivain. Chapitre II : Le corpus des *Radio-sermons*. Ce chapitre aborde le corpus dans son ensemble avec une analyse de transcriptions des sermons prononcés à la radio par différentes approches de lectures. Chapitre III : La mise en valeur de la radio. Ce chapitre souligne, entre autres, l'impact du nouveau média radio sur le discours et plus précisément sur celui de la prédication.

Mots-clés : Prédication, radio, médias, pionnier, inventeur de langage, patrimoine, laïcité et expression religieuse, exclus de la société.

Pierre Lhande (1877-1957) and the *Radio Sermons* at the Origins of Radio

Summary

This research is a contribution to the study of the work of Pierre Lhande, the *Radio Sermons*. Although his work enjoyed considerable success at the time, it is largely unknown today except in the French Basque Country where the author was born. The aim is to highlight this national heritage. The author's testimony, both on the early days of radio in France from 1927 to 1934 and on his view of the inter-war era, is useful for understanding the political, religious and social context of this period. The study largely focuses on the ingenuity and resourcefulness of a man who grasped the importance of the new tools of communication. As a pioneer in radio sermons in France, Pierre Lhande, a Jesuit, invented a new language of sacred rhetoric. This research also underlines the humanitarian aid deployed on the ground, principally in the suburbs of Paris, to restore dignity to the most deprived populations. The "radio sermons" often shed light on the situation of these "forgotten people" on the outskirts of large cities. Pierre Lhande was the first person to launch an SOS live on the radio on their behalf in 1929. The thesis is based on the corpus of *Radio Sermons*, comprising eight collections extending from 1927 to 1934. Each volume is considered in its entirety (preface, sermon, afterword or conclusion). The work is divided into three chapters: Chapter I: Presentation of Pierre Lhande with the different stages of his life in relation to the subject. The aim is to sketch his portrait based on the definition he gave of himself: priest, pastor and writer. Chapter II: The corpus of *Radio Sermons*. This chapter addresses the corpus in its entirety with an analysis of the transcriptions of radio sermons, by way of different approaches of interpretation. Chapter III reveals the impact of the new medium of radio on discourse and more precisely on that of the sermon.

Keywords – Sermon, radio, media, pioneer, inventor of language, heritage, secularism and religious expression, exclusion from society.